PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

ART '68

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/correspondancede04acad

CORRESPONDANCE DES DIRECTEURS

DE

L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

1666-1793

IV

IMPRIMERIE G. DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

CORRESPONDANCE
DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME
AVEC LES SURINTENDANTS DES BATIMENTS

PUBLIÉE

D'après les manuscrits des Archives nationales

PAR

M. ANATOLE DE MONTAIGLON

SOUS LE PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

IV

1711-1716

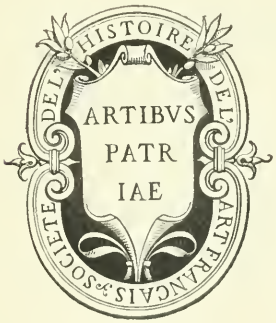

PARIS
CHARAVAY FRÈRES
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS
4, RUE DE FURSTENBERG
DÉCEMBRE MDCCCXCIII

LIBRARY
OCT 9 1958

VI.

SUITE DU DIRECTORAT

DE

POERSON.

1704-1724.

1524. — D'Antin a Poerson.

6 juillet 1711.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 6 et 13 du passé[1]. Vous voyez que je ne vous ay point trompé en vous assurant que je chercherois les occasions de vous faire plaisir, puisque vous devez avoir appris, par ma lettre du dernier Ordinaire, que le Roy vous avoit donné une pension de 1,000 l. par an.

Je vous remercie de la part que vous prenez à la grâce que le Roy m'a faite; je suis bien persuadé que vous vous intéressez à tout ce qui a rapport à moy.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

= 1. Nota : Ces lettres des 6 et 13 juin ont été déchirées par Mgr le Duc. Archives nationales, O[1] 1953.

1525. — Poerson a d'Antin.

8 juillet 1711.

Monseigneur, — Permettez moy, s'il vous plait, que j'aye l'honneur de continuer mes très humbles et très soumis remerciemens, et que j'aye celui de vous dire que la nouvelle grâce que Votre Grandeur vient d'obtenir de Sa Majesté en ma faveur a fait un éclat surprenant dans Rome. Beaucoup de gens s'informent, avec une curieuse admiration, du célèbre protecteur des Beaux-

Arts, et votre illustre nom est en vénération chez tous les gens qui estiment la vertu. La Reyne de Pologne en parla avec éloges, il y a quelques jours; M. le Cardinal de La Trémoille m'en a dit cent belles choses, et les Princes, neveux du Pape, m'ont chargé de vous en faire, Mgr, mille complimens de leur part.

J'espère que tant de louanges que Votre Grandeur reçoit d'une si noble action suppléera à mon incapacité de la remercier dignement d'un si grand bienfait et que, sans me soupçonner d'ingratitude, elle agréera mon respectueux silence.

M. le Marquis de Priez a eu audience du Pape, pendant quatre heures, dans laquelle l'on dit qu'il a fait des propositions que le St Père a absolument refusées. Cela, joint au chagrin de ne point recevoir d'argent d'Allemagne, sans compter que le Prince d'Avelino lui rend tous les mauvais offices qu'il peut, tous ces contretems le rendent fort mélancolique et font courir le bruit qu'il pourroit bien quitter la partie.

L'on dit icy que quatre Gallères de Malthe, ayant rencontré quatre bâtimens Corsaires de Salé, qu'elles les avoient attaqués très vigoureusement; que les Saltins s'estoient deffendus de même; que, le combat ayant duré deux jours, les Corsaires se sont rendus, à la vue de deux vaisseaux qui venoient au secours des Malthois. Il y a eu quatre-vingt Chevaliers de tuez, et plus de cent-vingt hommes d'équipage.

M. de Molinès a été rendre visite à M. l'Ambassadeur de Venize, qui n'a pas manqué de la lui rendre, ce qui a causé de grands raisonnemens entre les différens partis qui sont icy.

Le bruit court icy qu'il y a une maladie populaire qui fait un grand ravage dans la ville de Barcelone, et que Du Gay-Throin est en Portugal avec son escadre.

L'on dit aussi que les Espagnols veulent désarmer les Palermitains, qui n'ont jamais esté bien intentionnéz pour Philippes V.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1953.

1526. — POERSON A D'ANTIN.

11 juillet 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous adresser les comptes des mois d'avril, may et juin, et, à cette occasion, aurai, s'il vous plaist, l'honneur de dire à Votre Grandeur que le Sr *Vernansal* a

fort avancé son grand tableau, auquel il se donne beaucoup de soin, et qu'il réussira mieux qu'il n'étoit quasi permis de penser.

A l'égard du Sr *Goupil*, il n'a pas avancé, comme son camarade, parcequ'il a esté indisposé et que d'ailleurs il peint avec un peu plus de difficulté et cherche à se rendre correct.

Le St *Édelink*, à qui les chaleurs sont contraires, a un peu souffert; mais, à présent, il se porte bien et continue à dessiner.

Nous n'avons pas été heureux dans notre second bloc de marbre, en sorte que, diminuant notre figure de quelque peu de chose, et nous retournant un peu de côté, le premier bloc nous servira, et la figure sera toujours un peu plus grande que l'original.

Le Sr *Besnier* va toujours le même train et étudie avec beaucoup d'application.

Je fus hier, avec M. le Cardinal de La Trémoille, à l'audience du Pape pendant une heure, dans laquelle le St Père dit beaucoup de chose à la gloire de notre grand Monarque et s'étendit fort sur l'amour que Sa Majesté a pour les Beaux-Arts.

Ensuite Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille parla de la protection que les sçavans trouvoient auprès de Votre Grandeur, qui s'étoit bien voulu charger de la Direction des Bâtimens, ce qui me donna lieu de dire quelques paroles sur un si beau sujet, qui parurent faire plaisir au St Père et à Son Éminence M. de La Trémoille.

Après quoi le Pape me témoigna une joye extraordinaire de ce que j'avois accepté la Vice-Principauté de l'Académie de St-Luc, et me dit plus d'une fois qu'il me prioit de le voir souvent parcequ'il avoit de grands desseins pour l'accroissement des Beaux-Arts, et qu'il ne vouloit rien faire présentement à cet égard sans me consulter.

Ces honneurs, extraordinaires dans un tems où notre Nation est si peu aimée, m'attirent une infinité de complimens; mais je ne m'en fais point accroire pour cela, et suis seur que c'est à la protection de Votre Grandeur que je dois toutes ces marques de distinction, et j'ai l'honneur de l'en remercier très respectueusement comme d'un bien que je lui dois entièrement, puisque je connois bien n'avoir point assés de mérite pour obliger cette Nation, fière et jalouse, à faire tant d'honneurs à un Étranger, qui n'a jamais fait aucune démarche pour parvenir à ces distinctions, que je n'aurois pas seulement pu espérer dans les tems les plus heureux.

Le Pape a donné au Tapissier Parisien, dont j'ai déjà eu l'honneur de parler à Votre Grandeur, une place de Chanoine Régulier de l'Hôpital du St-Esprit et la dispense des deux tiers du Noviciat. Outre ce Bénéfice, il lui entretient un valet, un cheval et une calèche, afin qu'il puisse continuer de travailler à son atelier de St-Michel, qui est fort éloigné du St-Esprit, où il demeure. Le St Père se flatte toujours que cet ouvrier fera de bons élèves; mais le Tapissier ny moy n'en croyons rien.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1953.

1527. — POERSON A D'ANTIN.

18 juillet 1711.

Monseigneur, — L'on doit faire, mercredy prochain, une promotion de Cardinaux pour les Couronnes, ce qui nous fait espérer de voir icy M. l'Évesque de Strasbourg[1], qui sans doute fera beaucoup d'honneur à la Nation.

Le Général Marsilly, qui a servi l'Empereur et qui depuis a commandé les troupes du Pape, s'étant établi à Boulogne depuis la Paix faite avec les Allemands, a entrepris d'établir une Académie dans la dite ville, et, après avoir ramassé beaucoup de bustes antiques, de médailles, de livres, quantité de manuscrits, fait faire plusieurs instrumens de mathématiques, il a donné un fonds de cinquante mille écus Romains pour cet établissement, et ensuite il est venu icy, depuis quelques semaines, rendre compte au Pape de tout ce qu'il a fait, et luy demander, non seulement sa protection, mais des secours pour achever son entreprise. Le St Père, qui a de bons desseins pour les sciences et les arts, malgré la calamité des tems, luy a déjà donné vingt-cinq mille écus Romains pour seconder ses bonnes intentions, luy promettant de plus grosses sommes, si le bon Dieu nous envoye la Paix.

Le Pape m'avoit parlé de ce grand dessein, et M. de Marsilly m'est venu voir pour me demander quelques conseils. Nous devons avoir plus d'une conférence ensemble, et, lors que je serai plus informé du détail de cette nouvelle Académie, j'aurai l'honneur d'en rendre compte à Votre Grandeur[2].

Le Prince Alexandre, fils de la Reine de Pologne, a une copie d'une lettre que le Séraskier de Bender a écrite au Général Beltz

sur ce que ce Général luy avoit demandé des passeports pour deux Ambassadeurs que le Roy Auguste vouloit envoyer à la Porte. La lettre est fort méprisante pour le Roy Auguste, luy refuse les passeports et ne le reconnoit point pour Roy. Si je puis en avoir une copie, j'aurai l'honneur de l'adresser à Votre Grandeur.

On dit que le Roy Auguste a failli d'être enlevé, avec le Prince son fils, par un Gentilhomme Polonois, homme hardy et entreprenant, qui se trouve à la teste de 4,000 chevaux et qui, mécontent de n'avoir défait qu'une partie de son escorte et pris tous ses équipages, en veut à sa personne et compte de s'en rendre maître en quelqu'endroit qu'il se retire.

L'Ambassadeur de Venize est party et sera, à ce que l'on croit, icy dans peu de jours; il y a déjà des Officiers de sa Maison qui sont arrivéz.

L'on dit aussi que cette République a envoyé en France une personne de considération pour y traiter, et que leur inquiétude augmente à mesure que les troupes Allemandes grossissent au camp de Goïto.

L'on dit que les Palermitains font de grands murmures contre le Vice-Roy et ceux qui ont le gouvernement. Comme il y a des vaisseaux Anglois dans ces mers, cela cause beaucoup d'appréhension.

Il y a icy un Envoyé du Roy Stanislas qui se tient incognito, qui pourtant a eu audience du Pape.

Monseigneur de Molinès a fait une protestation contre la promotion de Cardinaux que l'on devoit faire, à cause que l'Évesque de Barcelone étoit nommé par l'Archiduc; ainsi voilà les prétendants bien reculez. Cet incident, où M. le Cardinal de La Trémoille n'a point de part, est, en particulier, très fâcheux pour M. l'Abbé de Polignac, qui avoit grand sujet d'espérer à cette promotion.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

= 1. Armand-Gaston de Rohan, Évêque de Strasbourg en 1704, Cardinal au titre de la Trinité-du-Mont en 1712, mort en 1742. Depuis lui, l'Évêché de Strasbourg et le Cardinalat se sont continués dans la famille jusqu'à la Révolution. Le dernier est ce triste Cardinal de Rohan, celui de l'affaire du collier, qui n'a vraiment pas fait honneur à son nom et à sa Maison.

2. Le Comte Luigi-Ferdinando de Marsigli, né à Bologne en 1658 et mort en 1730, est l'un des savants Italiens du XVIIIe siècle qui a été le plus labo-

rieux et le plus utile. Fontenelle a écrit son éloge; Quincy a publié des Mémoires sur sa vie, en 1741, à Zurich, en deux volumes in-12, et Fantuzzi en a parlé longuement dans ses « Notizie degli Scrittori Bolognesi », Bologne. 1781-94.

1528. — Poerson a d'Antin.

25 juillet 1711.

Monseigneur, — Son Éminence M. le Cardinal de Gualterio est partie pour Tody; Elle m'a dit qu'Elle écriroit à Votre Grandeur pour la remercier de l'ordre qu'elle a eu la bonté de m'envoyer de lui offrir, non seulement le Sr *Boisseau*, mais toute l'Académie.

A la lecture de cet endroit de votre lettre, que je luy communiquai, Elle se répandit en expressions de louanges sur toutes les rares qualités qui se trouvent rassemblées dans Votre Grandeur, en sorte que la conversation dura très longtems.

J'ay fait mouler trois plâtres du portrait de Madame sa mère, qui ont très bien réussi. Son Éminence en est charmée et a dit, d'un air fort tendre, que c'estoit luy rendre sa chère mère, preuve de son extrême satisfaction. Lors qu'Elle est partie, Elle a envoyé une belle épée d'argent, avec un nœud de rubans or et vert, au Sr *Boisseau*. J'ay fait quelques difficultez de la laisser accepter, mais Son Éminence étoit partie; il n'y a pas eu moyen de la refuser.

M. son frère dit qu'il voudroit bien sçavoir combien pourroit coûter un buste de marbre d'après ce portrait; mais qu'elle n'osoit m'en parler de peur d'être incommode. En effet cette Éminence m'a dit deux fois qu'elle étoit persuadée que cela réussiroit merveilleusement bien en marbre, sans me dire autre chose.

Le Sr *Boisseau* continue à travailler au Centaure, en le faisant un peu plus petit que notre premier projet. Nous avons gagné tous les fils; le marbre nous servira. Il sera toujours plus grand que l'original.

Ce n'est pas seulement l'opposition de Mgr de Molinès qui a empesché le Pape de faire la Promotion des Cardinaux, mais encore celle de M. le Marquis de Priez, qui a remontré que tout l'Empire se plaindroit que l'on prit ce tems de vaccance pour ne point faire de Cardinaux Allemands, et cela d'autant plus que l'on est à la veille de faire l'Élection d'un Empereur; en quoi il pourroit bien se tromper, puisqu'on écrit d'Allemagne que les cartes s'y brouillent furieusement.

L'Abbé Scarlati, qui est Agent de M. l'Électeur de Bavière, a

donné part à la Reine de Pologne de la cession que le Roy d'Espagne a fait à Son A. l'Él. de Bavière des Comtéz de Namur, Luxembourg et autres Places, et du présent que le Roy lui a fait de 600 mille écus.

L'on dit que le Pape commence à se déprévenir des grandes espérances qu'il avoit conçues en faveur de l'Archiduc; mais, généralement parlant, dans Rome ils croyent qu'il sera Empereur et Roy d'Espagne, sans en vouloir diminuer le moindre village.

M. le Cardinal de La Trémoille fut hier à l'audience du Pape pour luy faire part de l'agréable nouvelle de l'adjustement du Clergé de France avec cette Cour, qui, avec le tems et les Chapeaux qu'elle promet, obtient toujours ce qu'elle souhaite, à ce que disent bien des gens icy; car, pour moy, je ne sçai seulement pas de quoi il s'agit.

J'ai reçeu, Monseigneur, une lettre de M. l'Abbé de Polignac, la plus obligeante et la plus belle du Monde, particulièrement lors qu'il parle des vertus et du grand cœur de Votre Grandeur. C'est un charme de lire ce que ce Seigneur en écrit; l'on ne peut louer avec plus de noblesse ni avec plus d'éloquence.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

1529. — D'ANTIN A POERSON.

27 juillet 1711.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 27 juin. Je n'ay point reçeu les lettres que vous mandez m'avoir envoyées de Messieurs les Cardinaux Gualterio et Ottobon. Apparemment qu'elles me reviendront, car les Postes de Rome sont fort irrégulières. Faites leur sçavoir en attendant, pour qu'ils ne croyent pas que je manque à ce que je leur dois en ne leur répondant pas, ayant beaucoup d'estime et de vénération pour ces deux Éminences.

Il est bien fâcheux que le bloc de marbre du Centaure se soit trouvé deffectueux et que l'on ne l'ait pas connu plutôt. C'est un petit malheur, auquel vous avez remédié par en trouver un autre. Vous tirerez ce que vous pourrez des morceaux de l'ancien.

J'ay beau avoir chargé M. Marchand de vos affaires pour ce qui regarde l'Ordre de St-Lazare; elles ne finiront point si vous

ne faites payer aux Trésoriers de l'Ordre ce qu'ils ont réglé pour votre réception.

Je suis, Monsieur. etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1953.

1530. — POERSON A D'ANTIN.

1er aoust 1711.

Monseigneur, — Les grâces continuelles, dont Votre Grandeur me favorise tous les jours, me mettent dans l'impuissance de l'en remercier avec des paroles, puisqu'il n'y en a point qui puissent exprimer ma juste reconnoissance.

L'extrême bonté, avec laquelle vous avez, Monseigneur, informé Sa Majesté de l'honneur que Rome vient de me faire, et la pension de mille livres, que Votre Grandeur a obtenue pour moy dans un tems si difficile, sont des actions si généreuses et si peu ordinaires que j'ose dire que, s'il manquoit quelque chose à la gloire de Votre Grandeur, cela n'y nuiroit asseurément pas.

M. l'Abbé de Polignac, qui en étoit témoin, m'a fait l'honneur de m'écrire, dans une lettre, qui, malgré votre modestie, vous feroit sans doute plaisir, Monseigneur, tant vos louanges y sont délicatement touchées, dignes, si je l'ose dire, de vous et de luy.

M. le Mareschal de Tessé m'a fait aussi l'honneur de m'écrire une très belle lettre sur ce sujet, s'estant trouvé à Marly le même jour que Votre Grandeur eut la bonté de parler en ma faveur à Sa Majesté, et ces deux Seigneurs disent des merveilles de votre bon cœur, Monseigneur, qui est admirable en toutes choses, et j'espère bien avoir le plaisir de vous entendre louer de notre St Père le Pape, lors que j'aurai l'honneur de lui faire part de cette agréable nouvelle, qui, sans doute, fera l'admiration de toute cette Cour.

Le Prince d'Avelino a fait venir d'Allemagne six Heiducs, qui l'accompagnent ordinairement lors qu'il va en ville. Ces hommes, grands et vêtus extraordinairement, sembloient devoir épouvanter le peuple, ce qui les rend insolents au delà de toute expression. Deux de ces Braves, accompagnés d'un autre Allemand, furent, il y a trois jours, à la Cave des Espagnols, qui tient à l'Église de la Nation. Après y avoir bu sans rien payer, ils se mirent à jurer contre ceux qui se trouvérent là, disant que cette maison apparte-

noit à l'Archiduc, qu'ils estoient venus pour en chasser les Espagnols, et, après avoir dit quantités d'injures contre Philippes 5, ils maltraitèrent plusieurs personnes et vouloient forcer le comptoir où étoit l'argent. Mais de bons Prêtres, patiens et flegmatiques, leur dirent tant de belles paroles qu'ils sortirent pour un peu de tems; puis ils revinrent à la charge avec tant de fureur que le peuple, qui s'étoit attrouppé en grand nombre, et contre qui ces furieux se tournoient quelquefois, en fut tellement épouvanté que l'on cria : « *Serre*, *serre*[1], » et en effet toutes les boutiques furent fermées parcequ'on appréhendoit que ces canailles ne fussent soutenues, ce qui auroit causé un saccagement général, sous prétexte de prendre parti pour l'Archiduc. Enfin, après bien des désordres et bien de l'épouvante, comme ils sembloient tout massacrer, un petit Espagnol, qu'ils avoient très mal traité, prit un esponton et, avec une valeur incroyable, en tua deux de plusieurs coups et blessa le troisième dangereusement.

Cette expédition causa une frayeur terrible à ce peuple Autrichien, en sorte que la Noblesse même fut offrir ses Braves au Prince d'Avelino; mais le Pape, bien informé de la patience des Espagnols et de l'insolence de ces gens là, a fait faire des remontrances au Prince, en sorte qu'il paroit appaisé. L'on ne s'y fie que de bonne sorte; le Pape et les Espagnols sont sur leurs gardes.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

= 1. *Poerson* traduit en français. Le verbe italien est *serrare*, donc *serra*, avec le sens de « mettez, ou fermez les volets des boutiques ». Dans toutes les villes, c'est ce qui arrive à toutes les émeutes, insignifiantes ou graves.

1531. — D'ANTIN A POERSON.

1er aoust 1711.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 11, avec vos comptes du second Quartier.

Je vois toujours avec plaisir que vous avez de l'argent d'avance entre les mains, et que vous n'estes plus dans les embarras où vous estiez autrefois.

Lors que *Vernansal* aura achevé son tableau, rendez m'en compte. Je lui ferai une petite gratification pour encourager les Élèves; mais surtout ne rendez point de bons offices à personne

qui ne les mérite. J'ay confiance en vous; répondez-y par beaucoup de sincérité: car je vous avertis qu'on ne me trompe qu'une fois et qu'il est de la dernière conséquence pour moy d'être instruit à fonds des talens des jeunes gens qu'on vous envoye, pour les placer chacun suivant leur génie dans les arts qu'ils ont choisis.

J'espère, malgré tous les accidens qui arrivent aux blocs de marbre, que vous ferez faire une belle figure du Centaure, comme vous me l'avez promis.

Je suis ravi que vous continuiez à réussir à Rome comme vous faites. Vous voyez bien que je n'oublie rien pour vous ayder.

Je suis très obligé au Pape et à M^rs^ les Cardinaux de la bonne opinion qu'ils ont de moy sur l'emploi que le Roy a bien voulu me donner. J'espère que je ferai mieux, lors que les tems seront meilleurs.

Je suis, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^1^ 1953.

1532. — D'ANTIN A POERSON.

15 aoust 1711.

J'ay reçeu vos lettres du 4 et du 25. Comme elles ne contiennent que des nouvelles, je n'y réponds que pour que vous ne soyez pas si longtems à recevoir des miennes.

Il n'y a rien de nouveau en ce pays-ci; faites toujours bien des complimens de ma part aux Cardinaux, lors qu'ils vous parlent de moy.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^1^ 1953.

1533. — POERSON A D'ANTIN.

22 aoust 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir la lettre du 27 juillet dont Votre Grandeur m'a bien voulu honorer. Après l'en avoir très respectueusement remerciée, j'aurai l'honneur de lui dire que, pour obéir à ces ordres, j'irai demain chez M. le Cardinal Ottobon lui faire part de la disgrace du paquet où étoit sa

lettre, qui n'avoit pas encore eu le bonheur d'aller à Votre Grandeur. Quand à M. le Cardinal de Gualterio, comme il est à Tody, je me donnerai l'honneur de lui écrire.

Le second bloc de marbre s'étant trouvé encore deffectueux, j'ai si heureusement recherché et fait retâter le premier que, le faisant plus petit de quelques pouces que la première mesure, le marbre sera sain, fort blanc et toujours plus grand que l'original. Ainsi, Mgr, je ne doute plus d'une heureuse réussite.

Quand à ce que Votre Grandeur a la bonté de me marquer touchant l'expédition des Lettres de Chevalerie, j'ai l'honneur de lui en rendre mille très humbles grâces et aurai celui de lui dire que, si tôt que j'ai été informé par la lettre de M. de La Motte, de la somme de 1,000 l. qu'il falloit payer aux Officiers de l'Ordre, j'ai, dans le même moment, écrit à M. Voullau, Intendant de M. le Cardinal de Noailles et avec lequel je suis venu à Rome, il y a quarante ans, d'avoir la bonté de payer cette somme pour moy. Après quoi, ayant toujours l'honneur de votre puissante protection, j'espère que toutes difficultéz seront levées et que je jouirai de l'honneur que Votre Grandeur m'a si généreusement procuré.

Le Pape a été un peu indisposé de son asthme, n'a point assisté au St Office ni donné d'audience au Marquis de Priez qui la demandoit. L'on dit aussi que ce St Père est chagrin de ce que Mgr Dom Albano n'est pas veu de bon œil en Allemagne, où les affaires prennent un chemin bien opposé à ce que l'on s'estoit imaginé en cette Cour.

L'on dit que la Diète de Ratisbonne a résolu que les Princes de Bavière auroient voix dans la Diète pour l'élection de l'Empereur, pourvu que l'Électeur ne se mette point à la teste des troupes Françoises.

Le Nonce, qui est en Pologne, écrit que les partisans du Roy Auguste disent que les Moscovittes ont battu les Turcs et Suédois. Au contraire, le parti de Stanislas dit que les Suédois et les Turcs ont entièrement défait les Moscovittes, et il court icy, depuis huit jours, des copies de lettres circonstanciées, qui disent 20,000 Moscovittes morts, 10,000 noyez et 18,000 prisonniers, avec les noms des principaux Officiers morts, prisonniers et blesséz.

Le Nonce, qui a passé de Gesnes en cinq jours à Barcelone, y a trouvé l'Archiduc en bonne santé, et l'on compte que les Gallères du Pape seront dans peu à Marseilles.

L'on espère une Promotion de Cardinaux dans peu; les ajustemens sont en bons termes.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

1534. — D'ANTIN A POERSON.

26 aoust 1711.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 18 juillet et du 1er aoust.

Je doute fort que le Pape fasse si tost la Promotion des Couronnes.

Je souhaite toutes sortes de prospérités à l'Académie de Bologne[1], et suis bien aise que vous soyez admis dans toutes les consultations qui regardent de pareilles matières.

Je vous remercie de la lettre du Séraskier que vous m'avez envoyée.

Je suis bien aise que vous soyez content de moy et que vous voyiez que je ne perds point d'occasions de vous rendre quelques services. Continuez à bien faire, et je continuerai de même.

Le Roy a donné à mon fils l'abbaye de Moutier-Ramey[2]. Dans la réponse que je fais aujourd'huy à Mgr le Cardinal Ottobon, je lui demande le *gratis* des Bulles, sans y mesler le Roy. J'en écris aussi à Mgr le Cardinal de La Trémoille. On m'a fait espérer qu'ils voudroient bien me donner à Rome cette distinction. Faites de votre côté ce qui dépendra de vous, et surtout informez-moy au plus tôt de ce que je dois attendre pour prendre mon parti sur cela.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1953.

1. Voir pièce **1527**.
2. Dangeau, 15 août 1711, XIII, p. 461.

1535. — 1711 (29 août). — ... Des études si bien dirigées, jointes à des dispositions naturelles, me font voir sans étonnement sur vos Registres (*François*) *Le Moyne* remportant le Prix du dessein en 1707 et admis, en 1710, à concourir au Grand Prix. Il est vrai qu'il ne le remporta point, et je le dis avec plaisir pour consoler ceux qui, dans la suite, éprouveront un pareil

désagrément; l'exemple de *Le Moyne* les peut mettre à l'abri du dégoût. Loin de se rebuter, il ne travailla qu'avec plus d'ardeur à mériter cette distinction; aussi l'année suivante (29 août 1711; *Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, IV, 132) il eut, pour ce même Prix, tout le succès qu'il pouvoit desirer. Les malheurs de la guerre qui régnoit alors, quelque cruels qu'ils fussent à la fin du règne de Louis XIV, ne détruisirent point l'Académie de Rome; ils en diminuèrent seulement l'éclat. On fut quelques années sans y envoyer de nouveaux Pensionnaires; mais la bonne volonté, le zèle et le génie sont de puissans moyens pour dédommager les hommes des secours dont ils sont privés; souvent même cette privation révolte l'esprit et devient un nouvel aiguillon qui conduit au succès. *Le Moyne* en donna une preuve; il fut agréé parmi vous en 1716 et reçu en 1718.....

Le Comte de Caylus, *Vie de François Le Moyne*, dans les *Vies des Premiers Peintres du Roi*, Paris, 1751, petit in-8°, II, 83-4. — On voit pourtant, à des dates voisines, qu'il a été envoyé à cette époque des Pensionnaires à Rome. Rappelons que plus tard *Lemoyne* fit en Italie un voyage de six ou sept mois à la fin de 1723, en compagnie de deux amateurs, ses amis, M. Berger, Receveur général des Finances, et M. Crozille (*Ibid.*, p. 97-100).

1536. — 1711 (29 août). — ..... En 1711 il (*François Lemoyne*) gagna le Premier Prix de Peinture, et dès lors on s'apperçut qu'il pourroit atteindre un jour au rang des Peintres de premier ordre. Il n'eut point le bonheur d'obtenir une Place de Pensionnaire du Roy à l'Académie de France à Rome, ainsi que l'usage devoit le lui procurer puisqu'il avoit gagné un Premier Prix. Les malheurs de la guerre de 1708 et les dépenses que le Roy étoit obligé de faire pour la soutenir avoient fait suspendre les exercices de cet établissement.....

Vie de M. Lemoine, Premier Peintre du Roy, par M. *Nonnotte*, Peintre du Roy, lue à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, le 15 novembre 1759, et à l'Académie de peinture de Paris le 7 octobre 1709 (*Procès-verbaux*, VIII, 25).

1537. — Août 1711. — *Jean Duvivier* (né à Liège le 7 février 1687) avoit vingt-trois ans quand il arriva à Paris. Aussitôt il vint avec empressement à notre Académie... Après y avoir dessiné un hiver avec exactitude, il fut admis au concours des Prix de peinture; mais son tableau ne fut ni exposé aux yeux du public à la Saint-Louis (25 août), ni jugé, parcequ'on s'aperçut, un peu

tard à la vérité, qu'il n'étoit point Élève de notre École. En effet, les Prix étant des bienfaits du Roi, dont l'Académie n'est que dispensatrice, ces Prix d'ailleurs conduisant au voyage et à la Pension de Rome, dépenses qui n'ont pour but que de former des sujets dans ses propres États, M. *Duvivier*, en sa qualité d'étranger, n'y pouvoit aspirer.....

L'Abbé Louis Gougenot, *Vie de M. Jean Duvivier*, Graveur des Médailles du Roi, de l'Académie Royale de peinture et de sculpture, lue à l'Académie le 5 février 1763. *Mémoires inédits des Académiciens*, II, 1854, 309-10.

Dans les Procès-verbaux de l'Académie des 22 et 29 août 1711, IV, p. 131-2, il n'est naturellement pas question de *Duvivier*. — Sur *Jean Duvivier* voir la monographie de M. Victor Advielle dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements à l'École des Beaux-Arts*, Paris, 1889, in-8°, p. 299-339, 391-403, 408-26 et 438-40.

1538. — Poerson a d'Antin.

5 septembre 1711.

Monseigneur, — Je vois, par la lettre du 1er aoust, que je viens d'avoir l'honneur de recevoir de la part de Votre Grandeur, qu'elle n'avoit pas encore reçeu la mienne du 20 juin, dans laquelle estoient celles des Cardinaux Ottobon et Gualterio, ce qui me mortifie d'autant plus que ce dernier est fort des amis de Votre Grandeur, et que M. le Cardinal Ottobon a extrêmement envie d'en estre.

Je suis bien obligé à la bonté de Votre Grandeur de ce qu'elle me marque avoir plaisir de voir qu'il me reste de l'argent à la fin du Quartier. Je tacherai, par mon économie et ma bonne conduite, a luy donner souvent ce plaisir.

J'ay leu avec admiration, Monseigneur, le bel endroit de votre lettre où Votre Grandeur, toujours attentive à la gloire de notre grand Monarque et au bien de ceux qui cherchent à acquérir de la vertu, m'ordonne de faire espérer de sa part quelques gratifications aux Élèves qui se distingueront dans leurs ouvrages. C'est un beau moyen, Monseigneur, pour leur donner de l'émulation; l'on ne peut trop louer de si grands sentimens. Votre Grandeur se distingue merveilleusement de ceux qui l'ont précédée.

Comme j'ai déja eu l'honneur de faire des portraits assés fidèles des jeunes Elèves qui sont icy, je continuerai à en rendre compte a Votre Grandeur avec toute la sincérité possible.

Mais permettez-moy, s'il vous plaît, de vous remontrer très

respectueusement que ceux que Votre Grandeur commet pour choisir des Sujets destinéz à cette Académie doivent n'admettre que ceux qui ont emporté les Premiers Prix, parcequ'on est persuadé de leur capacité, qu'ils sont, pour l'ordinaire, d'un âge plus meur et conséquemment plus en état des études de ce pays et moins susceptibles des dérangements où la jeunesse tombe aisément à Rome. Et, d'ailleurs, cela fermera la porte aux recommandations des compères et des amis, qui pourroient emporter les Places que les autres rempliroient plus dignement que de jeunes enfants, dont souvent le plus grand mérite est dans la protection qu'ils ont.

J'aurai encore l'honneur de luy remontrer qu'il est bon, autant que faire se pourra, de s'assurer de la bonté de leur éducation, car il me semble qu'il ne suffit pas, dans cette noble profession, d'être ouvrier, mais qu'il est nécessaire d'être poly et surtout d'être très honneste homme.

Les Peintres se peignent dans leurs ouvrages, et rarement voit-on un homme dérangé l'être beaucoup dans ses productions.

Les Srs *Vernansal* et *Goupil* ont cessé d'aller à Saint-Grégoire, à cause des grandes chaleurs. Le premier a fort avancé et fait du progrès; j'espère qu'il réussira bien et qu'il donnera lieu à Votre Grandeur de lui faire du bien selon sa généreuse intention.

A l'égard de *Goupy*, il est très sage et se donne beaucoup de soins; mais il a peu de ce beau feu qui fait les grands Peintres et les grands Poètes. Peut-estre qu'une étude longue et seure y pourra suppléer, ainsi que j'ay eu toujours l'honneur de vous l'écrire, mais il faut du temps pour bien juger de ce que cela pourra devenir.

Le Sr *Boisseau* promet beaucoup et pourroit bien, dans son tems, recevoir de vos faveurs.

A l'égard du Sr *Besnier*, il étudie avec amour et, comme il est très jeune, l'on en doit bien espérer.

Le Sr *Édelinck*, qui avoit grand besoin de l'étude du dessein qu'il a faite icy, vous demande, Monseigneur, la permission de graver une planche sur laquelle l'on pourra juger plus seurement du progrès qu'il aura fait icy et de ce que l'on en pourra espérer à l'avenir, son grand séjour en Allemagne et à Venize ne luy ayant pas esté fort avantageux.

Le jour de St Louis (25 août) nous eûmes vingt-cinq Cardinaux dans notre Église. L'on y exposa un portrait du Roy en

pieds, grand comme nature, avec un siège de ville dans le fonds. Ce tableau, qui a esté veu pendant cinq jours de la pluspart du monde de Rome, m'a fait plus d'honneur que je ne mérite; j'en ay fait présent à l'Église.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

1539. — D'ANTIN A POERSON.

8 septembre 1711.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 8 juillet et 22 aoust.

J'avois bien compté que la grâce que le Roy vous a faite feroit un bon effet à Rome. Il n'y a rien qui fasse plus d'honneur que de recevoir des récompenses de son Maître.

Je vous ay déjà mandé que j'avois reçeu les lettres de M[rs] les Cardinaux Gualterio et Ottobon, auxquels j'ay fait réponse. Mandez moy quand ils les auront reçeues, et surtout le chemin que prend l'affaire du *gratis* des Bulles de mon fils.

L'affaire de votre Chevallerie va aller bon train à l'heure qu'il est, puisqu'elle ne tenoit qu'aux frais.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1953.

1540. — POERSON A D'ANTIN.

12 septembre 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir celle que Votre Grandeur m'écrit du 15 aoust, et ne puis m'empescher de me plaindre du malheur de la lettre où estoient celles des Cardinaux Ottobon et Gualterio. J'espère cependant qu'à présent Votre Grandeur les aura reçeues, car il s'en égare quelques fois, mais il y a peu d'exemples qu'il s'en soit perdu.

Il arriva hier un Gentilhomme a la Reine de Pologne, de la part du Prince Constantin, envoyé, dit-on, pour des affaires particulières, lequel dit qu'il estoit seur que les Moscovittes avoient été défaits, avec à peu près les mesmes circonstances que nous avons eues cy devant.

Son Éminence Mgr le Cardinal de La Trémoille a eu audience du St Père aujourd'huy.

Le St Père est, dit-on, fasché contre la Maison d'Autriche et l'Électeur Palatin de ce qu'ils ne concourent pas à faire entrer son neveu à Francfort. Cependant le Pape espère que, l'ayant nommé Nonce de Cologne, ce titre pourra luy servir.

Comme ce bon Prince a de l'inclination pour les bâtimens et aime les Beaux-Arts, ne pouvant pas faire de grands ouvrages parceque la Chambre est fort endettée, il s'amuse à faire faire quelques réparations, pour lequel effet j'ay esté au Vatican avec le Prince de La Mirandole, qui est Majordhomme du Pape et qui doit estre Cardinal au premier jour[1], pour voir la fameuse Chapelle de *Michel-Ange*, que l'on veut nettoyer et y faire des embellissemens. J'ai donné mon avis et crois qu'il sera suivi.

L'on travaille aussi à polir les marbres de la Rotonde, ou Panthéon, qui est le plus beau morceau qui nous reste de l'Antiquité; mais, comme le Dôme est fort défiguré par le manque de bronzes, qui en ont été enlevés et qui en faisoient l'ornement[2], cette dépense sera assez inutile.

Le Pape fait faire encore un ouvrage qui n'a guère d'approbateurs, qui est de faire mettre une petite aiguille Égyptienne dans le milieu d'une ancienne Fontaine, qui est dans une Place vis-à-vis de la Rotonde; cela occupe ce St Père et le divertit. C'est dommage qu'il n'y ait pas d'excellents Architectes à Rome, car ce bon Prince a de grandes idées et est tout plein de bonne volonté.

Je travaille au rétablissement de l'Académie de St Luc, et, outre les assemblées tenues à la dite Académie, j'ay fait venir icy les principaux en congrégation pour travailler aux comptes, qui n'avoient point esté veus depuis grand nombre d'années.

J'espère aussi, la semaine prochaine, avoir une longue audience du Pape en luy portant de nouveaux Statuts, parmi lesquels nous avons inséré quelques uns des anciens auxquels il n'y avoit rien à changer. Quand le St Père les aura parcourus, je le prierai de les confirmer dans toutes les formes.

J'aurai l'honneur de dire à Votre Grandeur que M. Voulleau m'a écrit avoir fourni à M. de St-Olon les 1,015 livres parceque M. le Trésorier de l'Ordre étoit en campagne. Cet argent étant donné, il ne me reste plus qu'à supplier Votre Grandeur de me continuer l'honneur de sa protection, moyennant quoy je compte que cette affaire sera bientôt terminée.

Je supplie très humblement Votre Grandeur me faire l'honneur de m'ordonner de quel mois elle veut que je compte la pension

qu'elle a eu la bonté d'obtenir de Sa Majesté en ma faveur, si je dois compter de janvier 1711, ou seulement du mois qu'elle m'a esté accordée.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

= 1. Louis Pic de la Mirandole, quatrième fils d'Alessandro Pico, deuxième du nom, Duc de La Mirandole et de Concordia, et d'Anna Béatrice d'Este, né le 9 décembre 1668, Maître de Chambre du Pape Clément XI, Patriarche de Constantinople en 1706, Majordome en 1707, Cardinal au titre de Saint-Silvestre *in capite* le 18 novembre 1712, mort à Rome le 10 août 1743.

2. Le soffite du portique du Panthéon était soutenu par des poutres de bronze et couvert de tuiles du même métal, comme aussi la partie extérieure de la coupole. En 663, l'Empereur Constant II fit enlever ces tuiles de revêtement, qui étaient dorées, pour les porter à Constantinople, et, beaucoup plus tard, le Pape Urbain VIII fit enlever, en 1632, les lames de bronze, qui couvraient les poutres, et les clous de même métal de la toiture du portique pour les employer aux colonnes qui soutiennent le baldaquin de la Confession de Saint-Pierre et à des canons pour le château Saint-Ange. Venuti, *Antichità di Roma*, parte II, cap. 3, dit que le métal enlevé pesait 45,250 livres. Maintenant, il n'y a plus en bronze que la porte, qui paraît être antique, et le cercle du bord de l'ouverture intérieure de la voûte. Melchiorri, p. 693, et Blæser, p. 29. — Évidemment, ce que dit *Poerson* du polissage des marbres doit se rapporter à ceux du plafond du portique, mutilé par Urbain VIII.

1541. — POERSON A D'ANTIN.

19 septembre 1711.

Monseigneur, — J'apprens, avec une joye infinie, par la lettre que Votre Grandeur me fait l'honneur de m'écrire, en date du 26 aoust, la justice que Sa Majesté vient de rendre au mérite de Monsieur l'Abbé d'Antin en lui donnant l'Abbaye de Moutier-Ramey, qui est un acheminement à de plus hautes dignitéz, et qui aura sans doute des suites considérables par rapport au sang illustre dont il sort et aux vertus extraordinaires dont il est orné, et je voudrois, de tout mon cœur, avoir le bonheur d'être à Rome pour l'honorer et le servir lorsqu'il viendra se revestir de la pourpre Cardinale, qui ne lui peut manquer[1].

J'ai été ce matin, Monseigneur, voir M[rs] les Cardinaux de La Trémoille et Ottobon au sujet du *gratis* des Bulles. Ces Seigneurs m'ont dit qu'ils feroient de leur mieux pour l'obtenir, mais qu'ils appréhendent d'y trouver de grandes difficultéz,

parceque le Sacré Collège est résolu de n'en plus accorder, et que, d'ailleurs, lorsqu'on en obtenoit, c'étoit sur des prétextes que l'on ne peut alléguer; par exemple lorsqu'un Évesché est dans un pays ruiné par les guerres ou autres malheurs, ou bien quand on le demande pour le fils d'un Ministre, dont on a eu quelqu'exemple.

Mais, pour des Abbayes, quoique ces Seigneurs ayent la meilleure volonté du Monde, ils n'osent quasi s'en flatter, et, quand le Pape le voudroit faire, l'on dit qu'il ne le peut, parceque ce seroit lever le droit aux Cardinaux et autres Officiers, à qui cet argent doit revenir.

Cependant, Monseigneur, cela sera demandé, et Leurs Éminences ne négligeront rien pour tâcher d'en avoir une bonne réussite, car Votre Grandeur est tellement estimée en ce païs que l'on s'efforcera de faire l'impossible pour la distinguer et servir.

Un Valet de chambre de M. le Chevalier de Gondrin est venu icy pour y chercher son frère. Il m'a fait l'honneur de me rendre une lettre de ce Seigneur, par laquelle j'apprens, avec un vrai déplaisir, que je n'aurai pas le bonheur de le voir et servir en cette ville, quoiqu'il n'en soit qu'à soixante lieues, ce qui me mortifie au delà de toute expression, car j'aurois assurément fait tout mon possible pour lui marquer, par mes très respectueux services, combien j'ay l'honneur d'être dévoué à Votre Grandeur et à tout ce qui a l'honneur de lui appartenir.

L'on fit hier à St-Louis les obsèques de Monseigneur. La décoration en fut fort belle, et vingt-cinq Cardinaux s'y trouvèrent, avec plus de soixante Prélats. La Reyne de Pologne y vint avec toute sa Cour; les Princes neveux du Pape, ainsi que les Princes et Princesses Borguèse, Justiniany et plusieurs autres, et un nombre infini d'autres personnes de considération. Le Père Daubanton, Jésuitte, fit une très belle Oraison en François parcequ'il ne sçavoit pas qu'il y auroit une Chapelle de Cardinaux, ce qui l'engagea à faire une excuse latine à Leurs Éminences.

L'on a eu icy avis de la mort du Cardinal de Tournon, qui est mort en odeur de sainteté. Le Pape l'a, dit-on, pleuré et lui doit faire faire un mausolée magnifique[2]. Ce pieux Seigneur est généralement fort regretté.

Le Cardinal Gabriel, qui avoit été autrefois Général des Feuillans de deçà les monts, est mort devant-hier[3], après une longue maladie, au beau château de Caprarolles. Par cette mort il y a dix-sept Chapeaux vaccants.

M. le Marquis de Priez a été aujourd'huy, quatre heures et demie, à l'audience du Pape. L'on dit icy que l'élection de l'Empereur est différée jusqu'à la fin du mois de novembre.

Le siège de Bouchain ne nous fait pas d'honneur en ce païs, car les Italiens n'estiment que ceux qui se font craindre et qu'ils croyent les plus forts.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

= 1. Pierre de Pardaillan de Gondrin, Chanoine de Paris et de Strasbourg, Abbé de Moustier-Ramey et de Lyre, Évêque et Duc de Langres, par là Pair ecclésiastique de France, le 27 décembre 1724, mort dans son Diocèse le 2 novembre 1733. Malgré les honnêtes souhaits de *Poerson*, il n'a jamais été Cardinal.

2. Charles-Thomas Maillard de Tournon, né à Turin en 1668, Légat en Chine, mort, après toutes sortes de malheurs, le 8 juin 1710. Le Pape prononça son éloge dans le Consistoire du 14 août 1711, mais son corps n'arriva qu'en 1723 à Rome, où il fut enterré dans l'Église du Collège de la Propagande.

3. Giovanne Maria Gabrieli, né en 1654, Cardinal de la promotion du 14 novembre 1699, mort le 17 septembre 1711. Il avait été à Rome l'un des rares défenseurs de Fénelon.

1542. — LE CARD. DE LA TRÉMOUILLE AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 19 septembre 1711.

..... L'Église de St-Louis et la Nation ont voulu donner des marques de leur respect et de leur affection pour la mémoire de feu Monseigneur[1]. On fit hyer un service pour luy dans St-Louis très magnifique, où le Collège, que j'avois prié, assista. Il y eut environ quatre-vingts Prélats, tant de ceux qui me firent l'honneur de m'accompagner au cortège, qui fut le plus nombreux que j'aye jamais eu, que de ceux qui se rendirent à l'église. Le R. P. d'Aubenton y pronuncea une très belle Oraison funèbre. Je ne crois pas qu'on ait guerres vû de cérémonie à Rome plus belle, ny plus magnifique, ny mieux ordonnée que celle-là. Je m'en rapporte à la Relation de M. de La Chausse; c'est une des choses qui regardent son employ, et il le peut mieux faire qu'un autre, car il est Consul de la Nation et le plus ancien des Députés de St-Louis, et a donné tous ses soings à faire en sorte que tout allast bien. Et il y a assurément réussy, et, comme je dois rendre justice à tout le monde, le Sr de Pressens (ou Presseas), autre Député,

l'a fort bien secondé, tous les autres ayants aussy fort bien faict leur devoir. Celuy qui a esté l'Architecte et a dirigé tout l'ouvrage est un autre Député de St-Louis, nommé le Sr *Le Gros*, très habile Sculpteur et fort estimé en ce païs cy. Il y a travaillé, pendant longtemps, nuict et jour, avec une application dont on doit lui sçavoir bon gré, et il mérite quelque marque de la bonté du Roy, car je puis vous asseurer, Monsieur, qu'on n'a guerres vu à Rome de représentation, tant dans le mausolée que dans tous les ornements de l'Église, plus accomplie et plus approuvée que celle-là. M. l'Évesque de Conon chanta la messe, et quatre Évesques assistants, que j'avois priés, firent les encensements. Le R. P. de Juvenci, Jésuite, avoit faict les devises[2].

..... Je joins icy la Relation de M. de La Chausse.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 513. — Lettre autographe signée. (Reçue le 5 octobre.) — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Louis, dit le *Grand Dauphin*, fils aîné de Louis XIV, mort de la petite vérole à Meudon le 14 avril, à l'âge de quarante-neuf ans.

2. Le P. Joseph Jouvency, excellent humaniste, né à Paris en 1643, mort à Rome le 29 janvier 1719. Il y avait été appelé pour écrire la cinquième partie de l'Histoire des Jésuites de 1591 à 1619; elle y fut imprimée en 1710, in-folio. Ses opinions très italiennes et même antiroyales lui valurent en 1713 la condamnation formelle de deux Arrêts du Parlement de Paris.

1543. — Relation du service solennel fait dans l'Église Royale et Nationale de Saint-Louis, a Rome, le 18e septembre 1711, pour feu Monseigneur.

La mémoire de Monseigneur le Dauphin est trop prétieuse à touttes les Nations de la Terre où le nom François est connu, et particulièrement aux Sujets de Louis le Grand, pour ne pas donner des marques extraordinaires de la douleur qu'ils ont ressentie de sa perte. Ce digne Prince, dont la vie, aussy chrétienne qu'elle a été éclatante, a été le model parfait d'une filiale et respectueuse obéissance, laisse à la postérité la plus éloignée un fameux exemple pour instruire les Princes à venir de leurs devoirs les plus essentiels à l'égard d'un Père et d'un Roy, par la sage conduite qu'il a tenüe, soit à l'égard de la vie privée et domestique, soit dans les Conseils, où les Affaires les plus importantes de l'Europe ont été proposées et résolües, soit à la tête des armées en exécutant les ordres d'un Monarque victorieux, et adjoutant par d'illustres conquêtes de nouveaux lauriers à ses triomphes.

Les Députez de l'Église Royale et Nationale de Saint-Louis, que Sa Majesté honore de sa protection, ont cru qu'ils ne devoient pas en cette occasion souffrir une douleur müete, comme celle des autres hommes, et ils ont voulu donner des marques éclatantes de leur zèle en faisant travailler à une Pompe funèbre, dont la magnificence et le bon goût ont surpris les Romains, quoyque accoutumez aux plus somptueux spectacles.

Le portail de l'Église, qui est un des plus beaux de Rome, est tendu de drap noir depuis le fronton jusqu'en bas, hors les corniches, les chapiteaux et les bases, qu'on avoit laissez découvertz pour ne pas cacher la régularité de l'architecture et en faire voir les proportions. Deux grandes figures, représentant la Religion et la Prudence, étoient placées dans deux grandes niches qui sont au second ordre du portail, et deux autres, représentant la Valeur et la Magnificence, étoient groupées sur la grande fenêtre qui est au milieu de la façade. On voyoit les armes de feu Monseigneur sur la principale porte, soutenües par deux Renommées volantes, tenant leurs trompettes. Deux grandes Morts d'argent, avec leurs ailes d'or, placées au-dessus de cette porte, tenoient un drap noir, qui pendoit en manière de pavillon, et le rehaussoient pour laisser libre l'entrée de l'Église. Entre tous ces ornements estoit un rouleau, sur lequel on lisoit cette inscription :

Ludovicus Galliarum Delphinus
Patre magnus, liberis felix,
Amor Populi, Principum decus,
Laudatus in vita, desideratus in morte.

Deux grands trophées étoient placés sur les portes latérales.

Toutte l'Église étoit tendüe de deuil depuis le bas jusqu'à la voûte, et on avoit pris soin de profiler tous les corps de l'architecture comme au portail, et de laisser voir le blanc du mur entre les ornementz, de manière que les contours de l'architecture étoient parfaitement distinguez, et produisoient un très bel effet par leur variété. La grande corniche qui règne autour de l'Église étoit ornée de drap noir, retranché en festons et contourné de gazes d'argent. La frise, de même parure, étoit chargée de fleurs de lys d'or. Sur chacune des cinq arcades qui composent la grande nef, étoit attaché un Cartouche, surmonté d'une Couronne Dauphine; elle couvroit l'architrave et la frise, et la sommité étoit posée sur la grande corniche. Dans chacun de ces cartouches étoit une devise,

peinte en camayeu et rehaussée d'argent dans les ombres. Un drap noir, contourné de gaze d'argent, y étoit attaché et, formant plusieurs festons, pendoit sur les chapiteaux des pilastres qui sont entre les arcades, et leur servoit d'ornement. Chaque pilastre étoit couvert d'une pareille étoffe, avec une gaze aux extrémitéz en forme de galon. Au milieu de chacun d'eux étoit attachée une Devise ou un Emblème, peint comme les autres et posé sur une tête de Mort ailée et ornée d'une couronne d'or à pointes, entre deux chandeliers argentéz, faits en cornes d'abondance qui portoient deux gros flambeaux. Des Couronnes Dauphines, sur des branches d'olivier, et des murales, sur des palmes, étoient placées alternativement dans les angles des arcades. Un Candélabre, pareillement argenté, pendoit sous la voûte de chacune de ces arcades, où il étoit attaché par une étoffe noire, liée de distance en distance avec des rubans d'argent en manière de falbala. Chaque Candélabre étoit à six branches.

Les extrémitéz des arcades étoient parées de la même manière, et, entre ces ornements et la tenture, on avoit laissé un petit espace vuide pour faire mieux paroître le contour de ces arcades, ce qui avoit été observé aux côtéz de chaque pilastre. On avoit mis sur la grande corniche des cassolettes d'argent, qui répondoient aux pilastres des arcades. Un amphitéâtre pour la Musique étoit dressé sur la grande porte au dedans de l'Église. Il étoit tout tendu de deüil, orné de festons de drap noir et chargé de huit gros flambeaux. On lisoit cette inscription dans un cartouche, porté par une Mort volante :

In magnis opibus,
In magnâ potentiâ, et honore,
Non efferri,
Non prodire extra modum,
Sui denique meminisse,
Hoc in privato si laudas,
In tanto Principe admirare.

Deux grandes figures, représentant la Justice et la Force, étoient posées sur des trophéez au-dessus de cet amphitéâtre, avec cette inscription au milieu :

Supremum Optimi Principis diem
Lugeat Gallia, lugeat Hispania;
Multum utraque Delphino debet.

Vivens dedit Hispaniæ Regem,
Delicias Populi.
Moriens reliquit Galliæ alterum se Delphinum,
Spem Regni.
Ambas æterno fœdere devinxit.

Le Mausolée, placé au milieu de la nef principale, étoit un grand carré long, feint de jaspe de Sicile, formant une figure ovale dans le milieu et terminé par quatre piédestaux, ornés de consoles de bronze et chargez, dans leurs déz, des armoiries et des chiffres de feu Monseigneur. Ce premier Ordre, qui étoit Corinthien et formoit tout ensemble une manière de piédestal, étoit posé sur un degré, feint de marbre noir et blanc. Dans les deux faces latérales se lisoient deux inscriptions, écrites en lettres d'or sur un marbre feint Paragon[1].

Parce, hospes, lacrimis. Quem fles, non totus obivit;
Ipse sui magnâ parte supersteterit.
Collibus ut quondam ternis illisa resultat
Fœcundosque defert vox replicata sonos,
Sic tribus in natis vivet Delphinus; ademptum
Restituet proles, sanguine digna, Patrem.

Dans la seconde :

Genitore magno natus, et spes altera,
Amor decusque Galliæ,
Usuque rerum et Patris exemplis throno
Maturus, et par creveram.
Invidit illa, quam times; si Principis
In capite sic ludit, pede
Si pulsat æquo Plebis ac Regum domos[2],
Quæ spes restat tibi fugæ?

Les deux autres faces étoient ornées de trophées. Sur chacun des piédestaux, placés aux angles de ce quarré, s'élevoit une Mort d'argent, drapée d'une étoffe violette, semée de fleurs de lis d'or et de larmes d'argent avec une couronne d'or sur la tête, tenant un grand candélabre, des mêmes métaux, chargé de dix-sept flambeaux.

---

1. *Paragon*, basalte, marbre très noir.
2. Réminiscence Horatienne.

Au milieu de ces quatre Morts étoit placé un piédestal, feint de vert antique, d'Ordre Dorique, qui est l'Ordre militaire, de la même proportion que le premier, avec des ornementz de bronze, et dont les quatre coins, chargés d'une grande fleur de lys d'or, soutenoient des piés de lyon, aussy de bronze, d'où pendoit un feston de laurier du même métal, qui régnoit tout autour. Sur ces piés de lyon étoit posée une grande urne, feinte de porphyre, à l'antique, ornée de quatre anses de bronze, dont chacune étoit composée de deux Dauphins.

Les deux grandes faces de cette urne représentoient deux fameuses expéditions de feu Monseigneur.

Dans la première, on le voyoit qui présentoit au Roy un grand nombre de couronnes murales, après la réduction de vingt villes sur le Rhin prises en un mois, l'an 1688. Sa Majesté le recevoit avec joye et luy tendoit les bras pour l'embrasser.

Dans la seconde, on admiroit la marche incroyable que ce Prince fit faire à l'armée du Roy en 1694, pour prévenir les ennemis qui avoient projetté le dessein de s'emparer du pays entre la Lys et l'Escault. Ils avoient deux journées d'avance, et Monseigneur, après avoir divisé ses troupes par détachements et leur avoir assigné pour rendez-vous au Pont d'Espierre, leur fit faire quarante lieües, en moins de trois joûrs, avec une diligence qui étonna les ennemis et les obligea d'abandonner leur entreprise, heureux d'avoir pu éviter le combat et d'avoir trouvé leur salut dans la retraite.

Sur la face de l'urne, qui regardoit la grande porte, étoit gravée cette inscription en lettres d'or : *Ludovico — Galliarum Delphino — Ludovici Magni — filio.*

Sur l'autre, du côté du cœur (*sic*) : *Optimo Principi — Ludovico, — Galliarum Delphino, — Viator, — precibus et lacrimis — parenta.*

On avoit placé sur l'urne un grand carreau de velours de noir, garny de galons et de grosses houppes d'or, sur lequel étoit posée une Couronne Dauphine, voilée d'un crêpe. Au-dessus s'élevoit une Renommée volante, dont les ailes étoient dorées et la draperie semée de fleurs de lys d'or, tenant un grand médaillon de Monseigneur, de même métal.

Un grand Daiz, orné, dans les pentes d'étoffe d'argent, de fleurs de lys et de Dauphins d'or, entre lesquelles étoient placées de grosses houpes aussy d'or, et, dans les extrémitez qui pendoient,

chargé, dans chaque face, d'un écu en broderie aux armes de Monseigneur, couvroit tout le Mausolée. Il étoit extrêmement élevé, et il en sortoit quatre grandes pentes de drap noir contournées de gazes d'or, semées en dedans de fleurs de lys, aussy d'or, et de larmes d'argent, qui formoient une manière de pavillon magnifique et qui étoient attachéez à la grande corniche de l'Église.

Le Mausolée étoit éclairé de cent deux gros flambeaux, posés en divers groupes et placés dans des chandeliers argentés, faits en manière de cornes d'abondance, outre les soixante-huit, qui étoient dans les grands candélabres, que tenoient les quatre Morts aux coins du Mausolée.

Tout le Cœur (*sic*) étoit orné de quatre grands tableaux d'architecture, d'Ordre Ionique, qui représentoient de belles Perspectives. Les pilastres étoient feints d'un marbre noir et blanc, et les chapiteaux et les bases de bronze.

Au milieu de chacune des deux plus proches de l'autel, on avoit représenté un balcon de marbre, orné de festons de drap noir, pour accompagner deux autres, qui sont dans le Cœur (*sic*), et qui avoient la même parure.

Dans les intervalles des pilastres on voyoit des trophées, des vases fumantz et des cartouches, avec des bordures de bronze dans lesquelles étoient des passages de quelques Saints Pères et de Senèque, qui faisoient allusion à la mort. Chaque cartouche étoit posée entre deux chandeliers comme ceux du Mausolée.

On avoit pris soin de ne pas cacher l'architecture du Grand Autel, et on y avoit observé la même règle que dans toutte l'Église. La corniche étoit ornée de drap noir, retranchée en festons et contournée de gaze d'argent; la frise ornée de fleurs de lys d'or; les colonnes couvertes d'une étoffe noire, et on avoit laissé leurs chapiteaux et leurs bases de bronze découverts. Un grand drap noir, avec une croix de moërre d'argent et quatre armes de Monseigneur en broderie d'argent, couvroit le tableau de l'autel[1], sur lequel étoit posée une grande croix avec six grands chandeliers d'argent. Le devant d'autel[2], qui est de même métal, et le plus

1. Une Assomption de la Vierge en présence des Apôtres, par *Francesco Bassano* (Titi, p. 147).

2. Le chœur, la coupole et la tribune du Maître-autel sont du dessin de l'Architecte Lyonnais *Antoine Deriset*; mais l'autel n'est pas de lui, puisqu'il n'eut le prix d'Architecture qu'en 1720, et ne vint à l'Académie de Rome qu'en octobre 1723.

beau de Rome, avoit un fonds de velours noir, qui luy donnoit un grand éclat. Les deux côtez de l'autel étoient ornés des chiffres de Monseigneur. Les deux grandes arcades qui séparent le Cœur (*sic*) de la nef principale étoient ornées de festons, pareils à ceux qui régnoient autour de la cornique de l'Église, et on avoit placé, dans le milieu de chacune, une tête de Mort couronnée, avec des ailes de chauve-souris.

Les deux nefs latérales étoient aussy entièrement tendües de deuil. Leurs voûtes étoient couvertes en manière de tentes, et chaque pilastre étoit orné d'un trophée. On avoit placé une grande cassolette argentée, avec des festons, sur chacune des deux portes qui terminent ces deux nefs.

Touttes les chapelles étoient de la même parure, et le tableau de chaque autel couvert d'une étoffe noire avec une grande croix de moërre d'argent. Quatre chandeliers d'argent, avec quatre gros cierges, étoient sur chaque autel, et six sur celuy où reposoit le Saint-Sacrement.

Sur chacune des deux portes latérales, au dedans de l'Église, étoit placée une Mort, ailée et couronnée.

Les inscriptions, les devises et les emblêmes qui ont servy à ce funeste appareil, sont des productions du Père Jouvency, dont le nom suffit pour en faire l'éloge. Elles sont trop belles pour ne les pas raporter :

Delphinus a Parente feliciter educatus. Une fleur arrosée de la main d'un Jardinier.

Colentis respondet votis. L'heureuse éducation que Monseigneur a reçeüe du Roy, et dont il a si bien profité, l'a rendu un des plus vertueux Princes de la Terre.

Delphinus ad omnes Parentis nutus docilis. Un Génie qui pousse une boule sur une table.

Quo ducitur, ibit. Ce Prince, n'ayant jamais eu d'autre volonté que celle de son Père, a été un parfait model d'obéissance.

Delphinus Parenti simillimus. Un cilindre sur une table, où sont plusieurs objets colorez qui l'environnent ; on voit le portrait de Sa Majesté dans le cilindre.

Totum in se colligit. Monseigneur a réuny en sa personne toutes les vertus royalles, pour ressembler plus parfaitement à Sa Majesté.

Delphinus Parenti non impar futurus. Un Parélie[1].

Par, si vivacior. Monseigneur auroit si bien imité touttes les glorieuses actions du Roy, s'il eût vécu, qu'il luy auroit été tout à fait semblable.

Dignitas Delphini Regiæ proxima. Le Soleil et l'Étoile de Mercure, qui est toujours la plus proche de cet astre.

Proximus primo. Cette devise s'explique par elle-même.

Delphini probitas, et studium Religionis. Une boussolle, avec l'Étoile polaire en haut.

A Cœlo regitur. La piété de Monseigneur luy faisoit regarder le Ciel comme le directeur de touttes ses actions.

Delphini liberalitas et beneficentia. Une fontaine publique.

Nulli clausus. La libéralité de Monseigneur et sa généreuse passion de répandre des grâces étoient une source qui ne tarissoit point.

Delphini comitas et clementia. Une fusée volante.

Dat lucem, non damna fecit. Touttes les personnes, qui ont l'honneur d'approcher la personne de Monseigneur, ont ressenty les effets de sa bonté. Jamais Prince n'a eu plus d'honnêteté, ny été d'un accès plus facile.

Delphinus eruditorum tutela. Arion jouant la lire.

Doctis amicus. Monseigneur a toujours aimé les Sciences et les Sçavants, et en a été le Protecteur.

Delphinus regnandi scientissimus. Un Atlas qui soutient le Monde.

Non impar oneri. Les vertus de Monseigneur le rendoient propre à soutenir le poids du gouvernement.

Delphinus bello et pace bonus. Un nuage, d'un côté obscur et menaçant des foudres, de l'autre éclairé et riant, jetant une douce rosée sur la Terre.

Rores et fulmina. Les qualités pacifiques et martiales étoient égales dans la personne de Monseigneur, qui n'étoient pas moins les délices du Monde pendant la paix que la terreur des ennemis pendant la guerre.

Delphini nota hostibus fortitudo. Un lion couché et qui se repose, pendant que des tigres et des autres animaux prennent la fuite pendant son sommeil.

---

1. Image du Soleil reflétée dans un nuage.

Timetur vel placidus. La valeur de ce Prince le faisoit craindre des Ennemis, même pendant la paix.

Delphinus in filio coronatus. Un grenadier coupé, auprès duquel est posée sur une table une grenade, avec sa couronne naturelle.

Fructus coronam servat. Monseigneur a donné à l'Espagne un Roy qui en fait les délices.

Delphinus in filiis superstes. Un tronc d'arbre coupé, et hanté (*lisez :* enté) de trois greffes.

Reparabunt damna Parentis. Monseigneur n'est pas mort tout à fait, puisqu'il a laissé trois grands Princes, héritiers de ses vertus.

EMBLÊMES.

Delphinus erga Deum pius. Une cassolette fumante, sur un autel. Monseigneur a été un exemple de piété, et ses vœux ont toujours été adresséz au Ciel.

Delphinus erga Regem obsequens. Un Girasole (tournesol), qui baisse la tête du côté que le Soleil tourne. L'obéissance de Monseigneur aux volontéz du Roy est un exemple pour tous les Princes à venir.

Delphinus erga suos magnificus. Un Génie, tenant une corne d'abondance. On n'a point veu de Prince plus libéral envers les personnes qui le méritoient, et qui eût plus d'attention à récompenser les services qu'on avoit l'honneur de luy rendre.

Delphinus erga se ipsum æquus. Un Génie qui tient une balance. Ce Prince étoit luy-même son censeur, et observoit une parfaite équité dans touttes ses actions.

Le Sacré Collège, qui avoit été invité par M. le Cardinal de La Trémoille pour assister au service de Monseigneur, se rendit hier matin, 18e du présent mois de septembre, sur les neuf heures, à l'Église de Saint-Louis, où Son Éminence se trouva pour le recevoir. Il y avoit longtemps qu'on n'avoit veu une plus auguste et nombreuse assemblée. Elle étoit composée de vingt-quatre Cardinaux et de soixante-trois Prélats, sans compter l'Évêque célébrant et les quatre assistants.

La Reyne de Pologne assista à cette fonction dans une tribune, avec la Princesse sa petite-fille. Les Princesses de Piombino, Rossano, Cellamare et Santo-Buono, les deux neveux du Pape, le duc d'Atri, les Princes de Rossano et Vaïni y assistèrent dans

des chapelles, avec une grande partie de la Noblesse Romaine. Les deux Nations Françoises et Espagnoles y furent présentes, et le concours du peuple extraordinaire.

Mgr Maigrot, Évêque de Conon, revêtu de ses habits pontificaux, commança la Messe sur les dix heures, qui fut chantée par une Musique composée des plus belles voix de Rome. Quand la Messe fut finie, le Prélat célébrant se plaça dans son siège un peu en deçà de l'autel, et le R. P. Daubanton, de la Compagnie de Jésus, monta en chaire et prononça l'Oraison funèbre en François, avec son éloquence accoutumée. Le Prélat officiant s'approcha ensuite du Mausolée; quatre autres Évêques, en chapes et en mitres, étoient assis aux quatre coins; ils firent les prières, les encensemens et les aspercions ordinaires, ce qui s'appelle *absolution*. Pendant que chaque Prélat fit la sienne, les quatre autres demeurèrent assis sur leurs sièges. Après cette lugubre cérémonie, Mrs les Cardinaux partirent et M. le Cardinal de La Trémoille les remercia en les accompagnant à leurs carosses.

Toutte la décoration de l'Église et le Mausolée étoient du dessein de M. *Le Gros*, fameux Sculpteur, qui a eu l'honneur d'être Pensionnaire dans l'Académie Royale que Sa Majesté entretient à Rome, et qui est un des Députéz de cette Église. Il a pris le soin de tout faire exécuter, et il y a travaillé luy-mesme avec une application extraordinaire. On ne peut le faire avec plus de succèz, puisque les Professeurs Italiens avoüent qu'il n'est pas possible de rien exécuter de plus magnifique, de mieux entendu et de meilleur goût.

Mrs les Cardinaux qui ont assisté à la Fonction :

Mrs Acciaioli.
Spada.
Marescotti.
Astalli.
Pançiatichi.
Ferrari.
Sacripanti.
Paulucci.
Spinola.
Dada.
Aquaviva.
Corsini.
Sainte-Croix.
Paracciani.
Fabroni.
Pallavicini.
Tremoglie.
Ottoboni.
Bichi.
Imperiali.
Barberini.
Altieri.
Colonna.
Grimaldi.

Ceux qui ont envoyé faire leurs excuses :

Carpègne.
Negroni.
Martelli.
Valemani.
Conti.
Pamphile.

Mrs les Évêques :

Maigrot, célébrant.

Assistantz :

Zauli, Vice-gérant.
Nicolai, Évêque de Bérite.
Vecchiarelli, Évêque de Sutri.
Tedeschi, Évêque de Lipari.

Mrs les Prélatz :

Molines.
Giudice.
Vaïni.
Crémone.
Dandini.
Ercolani.
Silva.
Monti.
Fagnani.
Grassi.
Tanara.
Petrigniani.
Colonna.
Aldrovandi.
Ferlinceri.
Massimi.
Baviera.
Spada.
Ranuccini.
Patti.
Ansidei.
Spinola.
Girolami.
Ricci.
Sciriman.
Molara.
Coligola.
Derico.
Cellesi.
Gentili.
Santini.
Lancetti.
Crispi.
Falconieri.
Agostini.
Passarini.
Cenci.
Abbati.
Ceva.
Maineri.
Vannicelli.
Ottoboni.
Bottini.
Forteguerra.
Imperiali.
Spreti.
Altieri.
Negroni.
Rasponi.
Banchieri.
Giori.
Inghirami.

Prioli.
Sergardi.
Lecce.
Bianchini.
Casali.
Balestra.
Palagi.
Orsetti.
Olivieri.
Deux Évêques Grecz.
Le P. Cloche, Général de Saint-Dominique.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 516, in-fol. — Relation autographe, en 19 pages, de M. de La Chausse, reçue, en date du 10 octobre 1711, avec la lettre du même, écrite le 19 septembre 1711. — Communiqué par M. Tausserat.

Cette relation a été imprimée sous ce titre : « Relation du service solennel fait, dans l'Église Royale et Nationale de Saint-Louis à Rome, pour Monseigneur Louis, Dauphin de France, le vendredi XVIII septembre M DCC XI. » Rome, Ant. de Rossi, 1713, pet. in-fol.; grandes planches et vignettes gravées au burin par *Hieronimo Frezza*.

(P. Lelong, *Bibl. hist. de la France*, t. II, p. 740, nos 26781 et 26778. — *Catalogue de l'histoire de France*, no 4935, II, 311.)

Façade de l'Église Royale de Saint-Louis, de la Nation Françoise, ornée pour le service de feu M. le Dauphin; célébré le 18 septembre : Frezza incid.

Perspective de la même Église pour le même sujet : *Idem*, deux feuilles.

Quatre Emblêmes à la louange de M. le Dauphin : *Idem*, deux feuilles.

(Recueil d'Estampes concernant l'Histoire de France, formé par Fevret de Fontette, conservé à la Bibl. nat. — P. Lelong, *Bibl. hist. de la France*, t. IV, p. 91.) — Ce sont les planches du volume d'Ant. de Rossi.

On verra dans la lettre **1544** qu'il parut, dès 1711, une Relation italienne; par ce qu'en dit La Chausse, ce doit être une traduction de sa relation française, dont la publication fut retardée par la confection des gravures.

1544. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 19 septembre 1711.

..... Le Service de Monseigneur se fit hier dans l'Église Royale et Nationale de Saint-Louis. On n'a rien veu en ce pays de plus magnifique et de mieux entendu pour la décoration de l'Église et le Mausolée. Mrs les Cardinaux y assistèrent au nombre de vingt-quatre et soixante-quatre Prélats, sans compter les cinq Évêques officiants. J'en ay joint la liste à la Relation que j'ay faite par ordre de M. le Cardinal de la Trémoille, qui est très exacte. Je vous supplie très humblement, Monseigneur, d'en excepter le stile, parce que je n'ay pas eu le temps de la revoir, pour avoir esté occupé à mettre en ordre ce lugubre appareil. M. le Cardinal Acciaioli n'étoit pas de sentiment que le Sacré Collège y assistât

et encore moins que l'Oraison funèbre se fit en François[1]. Le P. D'Aubanton[2] la commença par un discours latin, par lequel il demandoit excuse, comme on étoit convenu, si son Oraison étoit dans une langue étrangère, quoyqu'amie et intelligible, parce qu'il n'avoit été averty que depuis trois jours qu'il devoit parler devant cette auguste assemblée, et qu'il falloit plus de temps pour préparer un discours digne d'être prononcé en sa présence.....

Comme, pour satisfaire la curiosité publique, j'ay permis, du consentement de M. le Cardinal de La Trémoille, à un Libraire Italien, de faire une Relation de cette Pompe funèbre, j'ay l'honneur d'en joindre icy un exemplaire[3].

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 513. — Lettre autographe signée. — Reçue le 10 octobre. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Niccolo Acciaioli, Florentin, né en 1630; Cardinal, le 29 novembre 1669, au titre des SS. Côme et Damien; mort Doyen du Sacré Collège en 1719. Son sentiment, à propos du Service et de l'Oraison funèbre du Grand Dauphin, montre suffisamment qu'il était de la Faction d'Autriche.

2. Le P. Jésuite Guillaume Daubenton, né à Auxerre en 1648, mort en 1723. Il avait été en Espagne le Confesseur de Philippe V. — *Oraison funèbre de Mgr Louis Dauphin, prononcée à Rome dans l'Église Nationale de Saint-Louis, en présence du Sacré Collège, le 18 septembre 1711*, par le P. Guillaume d'Aubenton, Jésuite. Rome, 1712, in-8°. (P. Lelong, *Bibl. hist. de la France*, t. II, p. 688, n° 25698.)

3. Deux exemplaires de cette Relation italienne imprimée se trouvent au tome 516 : « *Relazione del funebre apparato e magnifico mausoleo eretto nella Chiesa Regia di S. Luigi dalla Congregazione de' Sig. Nazionali Francesi per la morte del Real Delfino di Francia, seguita li 14 di aprile 1711; colla spiegazione di tutti gli emblemi, impresi, e motti che in essa se leggevano. Il tutto descritto, con essatezza, da Gio. Battista Vaccondio.* In Roma, per il Bernabo, 1711. » 8 pp. in-4°. — Reçue avec la lettre de M. de La Chausse du 10 octobre 1711.

1545. — Poerson a d'Antin.

26 septembre 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur une lettre de M. le Cardinal Ottobon, qui, je crois, sera à peu près conforme à ce que j'ay eu l'honneur de lui mander, l'Ordinaire passé, au sujet de l'Abbaye de M. l'Abbé d'Antin, pour le *gratis* duquel nous n'osons rien espérer.

Le Pape, mal conseillé, à ce que bien des gens disent, a interdit Monseigneur de Molines de toutes ses fonctions, même de dire la Messe. Cela fait bruit; ce Seigneur est chargé des affaires d'Es-

pagne et s'en acquitte avec beaucoup de zèle; il a dépesché aussitôt un Courier au Roy d'Espagne.

Nous avons été extraordinairement occupés cette semaine pour le jugement et la distribution des Prix de l'Académie de St-Luc dans le magnifique palais du Campidoglio. Dimanche, je fis intimer une congrégation de tous ceux qui composent cette Compagnie, et, à la pluralité des voix, le s^r^ *de Vernansal,* élève de l'Académie, eut le premier Prix de Peinture avec une distinction très avantageuse, ayant eu toutes les voix à l'exception d'une.

Le Sr *Besnier*, aussi Élève de notre Académie, eut le premier Prix de l'Architecture tout d'une voix avec applaudissemens, et, si le Sr *Boisseau* n'avoit pas été si attaché à son Centaure, qui est un grand ouvrage qu'il travaille avec un soin et un amour extraordinaires, il emportoit le premier Prix sans aucune difficulté. Mais il n'a pas souhaitté d'être du Concours, n'ayant que son grand morceau en teste[1].

Cette pompeuse Feste, où j'ai présidé en présence de treize Cardinaux, de plusieurs Prélats, de l'Ambassadeur de Malte, des Princes neveux du Pape et de plusieurs autres Seigneurs, qui formoient cette nombreuse assemblée, nous a fait un honneur extraordinaire.

J'en suis, Monseigneur, accablé de compliments de toutes parts, et le Pape, étant venu hier à St-Louis faire quelques prières pour Monseigneur et voir le Catafalque, m'ayant aperçu, me fit dans l'Église publiquement deux compliments sur ce qui s'estoit passé au Campidoglio, dont on lui avoit fait un fort beau récit.

Mais, Monseigneur, ces honneurs que je reçois ont à leur suite le sort ordinaire des bonnes fortunes, c'est-à-dire que cela m'attire beaucoup de jaloux et la haine de la plus part de ceux qui ne peuvent souffrir notre Nation, lesquels s'en chagrinent véritablement. Cependant, comme ils sçavent dissimuler, j'aurai l'honneur de dire à votre Grandeur que, dans la salle particulière où je recevois les Cardinaux, et où j'eus l'honneur de les entretenir près d'une heure, j'en reçeus mille honnestetéz, même de ceux qui nous sont les plus contraires.

Après cet entretien de peinture, je les conduisis au lieu qui leur étoit destiné dans la grande salle, et puis je me plaçai sur une estrade à quatre gradins, couverte d'un tapis de Turquie, et m'assis sur un siége de velours, une table devant moi, garnie de tapis de même, et ayant à ma droite le Comte Carlo Fontana,

célèbre Architecte, et, à ma gauche, le Secrétaire perpétuel[2], qui est bon peintre et homme de belles-lettres. Sur des bancs, aux deux côtés, étoient M^rs^ les Académiciens de l'Arcadie qui récitèrent plusieurs pièces de poésie, et, derrière moy, étoit une haute chaire à pupitre, où un Prélat[3] prononça un beau Discours à la louange de la Peinture, Sculpture et Architecture, qui fut précédé d'une excellente musique, placée sur un grand amphithéâtre derrière nous; et, après la fin du Discours, je donnai les médailles, qui sont les Prix, à deux de nos Académiciens qui étoient députéz pour cette fonction, qui les présentèrent à M^rs^ les Cardinaux dans des bassins de vermeil doré, qui ensuite les distribuèrent aux jeunes gens à qui ils avoient été adjugéz, avec un compliment à chacun pour les encourager.

Ensuite de quoi cette belle Fête finit par une musique charmante, et chacun se retira d'un air qui parut assés content.

Le Prince Alexandre, fils de la Reyne de Pologne, a dit en confidence à un Gentilhomme, qui me le vient de dire, qu'il avoit reçeu une lettre de M. son frère qui est à Jaroslavia, lequel lui mande que le Czar étoit arrivé au dit lieu de Jaroslavia et qu'il y avoit passé un jour et une nuit; mais que, le second jour, étant à table, le Czar avoit reçeu un Courier qui portoit nouvelle que le Roy de Suède étoit déjà avancé vers l'Ukraine, à la teste de cent mille hommes; qu'à cette nouvelle le Czar étoit parti avec précipitation, n'ayant avec lui que trois compagnies de Cavallerie, qu'il avoit pris des chemins détournéz et que l'on disoit que le Grand Vizir, qui avoit fait un traité sans y comprendre le Roy de Suède, avoit esté empalé et ensuite sa tête mise au bout d'un piquet.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

= 1. Depuis : « Nous avons été », Lecoy, p. 150-1.
2. *Giuseppe Ghezzi;* Missirini, p. 175.
3. Monsignor Niccolo Fortiguerri; Missirini, p. 181.

1546. — LE CARDINAL DE LA TRÉMOILLE A M. DE TORCY.

Rome, 26 septembre 1711.

..... Comme l'appareil qui a esté fait à St-Louis pour le Service de feu Monseigneur a esté fort beau, on l'a laissé pendant

quelques jours après la Function tout comme il estoit pour la satisfaction du peuple de Rome, qui a esté en foule pour le voir.

Sa Sainteté me fit sçavoir qu'elle vouloit y aller elle-mesme pour prier Dieu pour Monseigneur et voir en mesme temps cet appareil. Elle y fut hyer matin. Je m'y rendis avec toute la Nation pour l'y recevoir, et M. le Cardinal Ottobon s'y trouva aussy. Elle y fit sa prière, et y demeura ensuytte assés longtemps pour le considérer et lire les inscriptions. Elle le trouva fort beau et loua fort le Sr *Le Gros*, qui en avoit esté l'Architecte, que je luy présentay. Aucun Pape n'avoit esté à St-Louis depuys Urbain huictiesme. Je remerciay fort Sa Sainteté et luy dis que je ne manquerois pas de faire sçavoir au Roy l'attention qu'elle avoit eue de profiter de cette occasion pour prier Dieu pour Monseigneur et honorer de sa présence l'Église Nationale de France.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 513. — Lettre autographe signée. — Reçue le 12 octobre. — Communiqué par M. Tausserat.

1547. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 26 septembre 1711.

Le Pape visita hier l'Église de Saint-Louis. Il avoit fait le même honneur à celles de l'Anima[1], de Saint-Laurent in Lucinâ[2] et de Saint-Antonin des Portugais[3], après qu'on y eût fait les services de l'Empereur Léopold, du Roy d'Angleterre[4] et de celuy de Portugal[5].

Il me parut très content de sa décoration et du Mausolée[6], et me fit l'honneur de me dire en sortant que tout étoit d'un bon goût et bien entendu. Il accompagna, par la tristesse qu'il fit paroitre sur son Visage, le lugubre appareil de l'Église. M. le Cardinal de La Trémoille, qui l'avoit reçeu en entrant avec M. le Cardinal Ottobon qui s'y étoit rendu quelques instants auparavant, l'accompagna jusqu'à la porte, et le vit monter en carosse avec Mrs les Cardinaux Paolucci et Sacripanti. M. l'Ambassadeur de Venise s'y trouva incognito, et j'eus l'honneur de le recevoir, et le conduire dans une tribune qui est dans le Cœur.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 513. — Lettre autogr. signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1. Santa Maria dell' Anima, près de Santa Maria della Pace, fondée en 1410 par le Flamand Giovanni di Pietro et sa femme. C'était à la fois l'Église et l'Hôpital des Flamands, des Hollandais et des Allemands de la Basse Germanie. Vasi, *Tesoro sagro*, I, 278-9.

2. L'un des anciens titres Cardinalices Presbytéraux. *Ibidem*, I, 19-21.

3. Sant' Antonio dei Portoghesi, près de Sainte-Marie-au-Mont, fondée en 1360 avec un Hôpital; elle fut reconstruite vers 1439 par le Cardinal Portugais Antonio Martinez de Chiave et une troisième fois en 1595. *Ibidem*, I, 263-4.

4. Guillaume d'Orange, 1689-1702.

5. Pedro II, mort en 1706. Les visites du Pape Clément XI à l'Anima et à Sant'Antonio remontent par conséquent à 1702 et à 1706. Quant à l'Empereur d'Allemagne, Clément XI, étant monté sur le trône pontifical en 1700, a pu voir à Rome la pompe funèbre de deux Empereurs, Léopold Ier, mort en 1705, et Joseph Ier, qui venait de mourir en 1711.

6. Ceci se rapporte, bien entendu, à la visite de Saint-Louis-des-Français.

1548. — Nouvelles de Rome adressées a M. de Torcy.

Rome, 26 septembre 1711.

..... Sa Sainteté visita hyer l'église de la Confrairie des Stygmates pour l'Indulgence[1], et passa en suitte à celle de St-Louis pour y voir l'apparat funèbre qu'on y a dressé pour le Service solennel qui y fut fait, il y a huit jours. Les Cardinaux de La Trémoille et Ottoboni y reçeurent Sa Sainteté qui, après avoir prié Dieu, observa toutes choses et accorda son applaudissement. Le Sieur *Legros* eut l'honneur de luy baiser les pieds, présenté par le Cardinal de La Trémoille. L'Ambassadeur de Venise étoit dans tous les chœurs (*sic*); l'on n'avoit rien changé à cette magnifique parure, qui attire tous les jours un concours extraordinaire de toute la Ville, qui ne se lasse point de la voir et de l'admirer.

Deux Pensionnaires de l'Académie, que le Roy entretient icy, ont eu l'advantage de remporter les deux Prix d'Architecture et Peinture dans l'Académie de St-Luc qui se tient tous les ans au Capitole.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 513. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. La Confrérie des stigmates de saint François d'Assise obtint, en 1595, l'Église des quarante Martyrs entre le Palais d'Este, depuis Marescotti, et l'Église de Sainte-Claire. Après avoir été confirmée par les Papes Clément VIII, Paul V et Clément X, la Confrérie reconstruisit son Église en 1719 (Vasi, *Tesoro sagro*, I, 251-2), sous le Pontificat de Clément XI (1700-20); sa visite en 1711 prouve qu'il s'intéressait particulièrement à elle.

1549. — Poerson a d'Antin.

2 octobre 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'adresser à Votre Grandeur les comptes des mois de juillet, aoust et septembre.

J'aurai aussi celui de lui rendre compte de la dernière audience

que j'ai eue de Sa Sainteté en luy présentant les nouveaux Statuts que nous avons rédigéz. Ce St Père me fit l'honneur de me recevoir avec une démonstration de joye extraordinaire, et me dit que, non seulement il m'étoit obligé des soins que je prenois de l'Académie de St-Luc, mais que toute l'Europe m'en seroit redevable, parceque les jeunes gens qui viennent de toutes parts pour étudier en cette Capitale du Monde y trouveroient des avantages considérables et que ce seroit une belle époque pour l'Académie de Rome que le tems de ma Vice-Principauté que j'accomplissois heureusement, ce qu'il desiroit depuis longtemps.

Ce petit discours fut suivi de plusieurs autres paroles très agréables, et, comme j'étois près de me retirer, ce St Père m'arresta encore un moment pour me féliciter sur la bonne intelligence qui règne entre notre Maison et celle du Marquis de Priez; car, généralement parlant, l'on ne pourroit croire que les choses se passassent avec la tranquillité dont nous avons jouï jusqu'à présent.

A propos de quoi j'aurai l'honneur de dire à Votre Grandeur que, malgré tous mes soins, si j'avois eu de ces François querelleurs, inquiets ou de ceux que l'on appelle espiègles en France, il seroit infailliblement arrivé quelque mal; car, pour peu de chose, l'on auroit esté bien aise de trouver, en ce païs, occasion de nous insulter. C'étoit tout ce que quelques Cardinaux, aussi bien que quelques Seigneurs, qui me font l'honneur de m'aimer, appréhendoient.

Ces considérations, Mgr, me font réitérer à Votre Grandeur la très humble prière d'ordonner à ceux qui auront l'honneur de lui présenter des Élèves, que l'on fasse grande attention sur leurs mœurs, aussi bien que sur leurs mérites; car, quand ils auroient eu des Premiers Prix, qui est une chose essentielle, si d'ailleurs ils sont libertins, ils le deviendront davantage en ce païs et corrompront ce qu'il y aura de bon, particulièrement icy où ils sont fort à leur aise et où, à l'escorte de leur Protection, ils se croiroient tout permis.

J'espère que Votre Grandeur trouvera bon ce que j'ai l'honneur de luy remontrer très respectueusement, n'ayant d'autre but que le service du Roy et l'avantage de plaire à Votre Grandeur, à laquelle j'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1953.

1550. — D'Antin a Poerson.

7 octobre 1711.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 5 et 12 septembre. Vous devez avoir reçeu, il y a longtems, mes réponses pour Mrs Gualterio et Ottobon. J'attens même avec impatience ce qu'ils auront fait au sujet du *gratis* des Bulles de l'abbaye de Moutiers-Ramey, que le Roy a donnée à mon fils et que je leur ay demandé. Je vous ay même chargé de m'en rendre compte le plus tost que vous pourrez.

Je vous tiendrai parole à l'égard de vos Élèves, et, dès qu'ils auront fini quelque ouvrage dont vous serez content, je leur ferai toucher une gratification suivant le rapport que vous m'en aurez fait.

Il a bien fallu que je me sois rapporté à ceux qui s'y connoissent pour le choix des Élèves que je vous ay envoyés, n'y ayant pas longtems que j'estois dans les Bâtimens pour les connoître par moi-même. Mon intention est bien de n'en envoyer que de bons et que ceux qui auront du talent pour s'élever. Pour les mœurs, on y est souvent trompé, mais c'est à vous à les relever par une discipline exacte, vous ayant donné toute l'autorité pour cela.

Je suis fort aise que votre tableau du Roy ait aussi bien réussi le jour de St Louis et que le Pape se rapporte à vous pour les règles qu'il doit établir dans l'Académie de St-Luc.

Le Sr Voulleau a payé ce qu'il faut pour votre Chevallerie. Ainsi je crois que rien ne peut empescher, à l'heure qu'il est, que vous ne jouissiez de cet honneur.

Vous pouvez compter votre pension du premier juillet 1711.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1953.

1551. — Poerson a d'Antin.

10 octobre 1711.

Monseigneur, — J'ay sçeu que M. de La Chausse étoit chargé de la poursuite des Bulles de l'Abbaye de M. l'Abbé d'Antin. Comme c'est un homme de beaucoup d'esprit, sçavant et fort entendu dans ces sortes de matières, j'ay été bien aise de conférer avec luy sur ce sujet. Je l'ai trouvé de même avis que Mrs les

Cardinaux de La Trémoille et Ottobon, c'est-à-dire qu'il ne voyoit pas lieu de tenter le *gratis*. ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de l'écrire à Votre Grandeur. Le Sacré Collège et les Officiers de la Datterie, qui tirent très peu de chose depuis les brouilleries de cette Cour avec celle d'Espagne, sont si fermes sur ce point qu'il y a peu de mois que Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille fit tous ses efforts et parla très fortement dans trois différents Consistoires pour obtenir le gratis des bulles de l'Abbaye de Céfonds[1].

L'on eut beau remontrer que c'étoient de pauvres solitaires, qui ne vivoient que de pain et de racines, et qui n'avoient que 4 ou 500 écus de revenu pour 50 ou 60 Religieux qui vivent comme des Anges. Toutes ces justes remontrances furent absolument inutiles; tout ce que l'on put obtenir, après bien des peines, ce fut une petite diminution, et Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille, plein de charité et de zèle, paya de ses propres deniers ce que la Congrégation voulut absolument toucher, et, ce qui est de plus singulier, Mgr, c'est que c'étoit un très petit objet eu égard à cette Cour, mais assez considérable par rapport à la pauvreté de ces saints Religieux.

Ainsi, Mgr, j'aurai l'honneur de dire à Votre Grandeur qu'il semble que tous les avis sont qu'il seroit mieux de n'en point parler, afin d'éviter le refus, qui paroît trop certain. Comme je suis persuadé que M^rs^ les Cardinaux de La Trémoille et Ottobon auront écrit à Votre Grandeur à peu près les mêmes choses, je ne l'ennuirai pas d'un plus long détail.

Je prendrai seulement la liberté, s'il lui plaît, de lui témoigner combien je suis mortifié de n'avoir pas de nouvelles plus gratieuses à lui mander sur ce sujet, car, outre le respectueux attachement que j'ai pour Votre Grandeur, les obligations infinies que je lui ai de tout ce que j'ai de plus beau et de meilleur me faisoient desirer, avec une extrême passion, de voir ses souhaits accomplis; mais le Ciel, qui la protège, lui réserve ses faveurs pour des choses de plus grande considération. Ce sont les vœux que nous faisons tous les jours, Madame Poerson et moi, pour Votre Grandeur, à laquelle j'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

1. Sept-Fonts en Bourgogne, diocèse d'Autun. Deux autres Abbayes de *Septem fontes*, l'une au diocèse de Langres, l'autre en Thiérache, diocèse de Reims, s'appellent, en français, *Sept-Fontaines*. — Voir *Gallia Chr.*, IV, 502.

1552. — Poerson a d'Antin.

17 octobre 1711.

Monseigneur, — J'ai reçeu ce matin la procuration de M. de Danjau, adressée à Son Éminence Mgr le Cardinal de La Trémoille, pour ma réception dans l'Ordre de St-Lazare.

Je l'ai portée aussitôt à ce Seigneur, qui m'en a témoigné beaucoup de joye; mais, comme cette Éminence va demain à Albano, où se fait une procession à laquelle assistent bon nombre de Cardinaux, et dont M. le Cardinal Ottobon fait les honneurs, cela engagera Son Éminence de La Trémoille à y rester quelques jours, ce qui pourroit bien porter notre Fonction jusqu'à l'autre semaine.

Ce qui vient là de m'arriver est un nouveau sujet de grâce que je dois rendre à Votre Grandeur, puisque je lui dois tout entier, non seulement cette faveur, mais tout ce qui me succède de bon, et je suis même très persuadé que les honneurs que je reçois de gens qui n'aiment assurément pas notre Nation, ne m'arrivent que par le bonheur que me porte l'honneur de votre protection.

Aussi, puis-je vous assurer, Monseigneur, que je n'ai point reçeu de témoignages d'estime du Pape ou d'applaudissemens des Seigneurs de cette Cour ou du public, qu'intérieurement je n'en remercie Votre Grandeur, à laquelle je confesse avoir des obligations que je n'oublierai de ma vie.

L'on dit icy que les Napolitains ont écrit à l'Archiduc pour le prier de les délivrer du joug insupportable de la Cour de Rome et d'empescher qu'à l'avenir cette Cour ne puisse nommer aux Bénéfices que des naturels du Païs, sans que le Pape mette de pensions sur les dits Bénéfices.

M. Dom Albano s'est mis en public à Francfort, avec une nombreuse suite et une magnifique livrée. L'on ne sçait encore ce qu'il peut espérer des Électeurs, qui paroissent fort résolus à luy refuser tout ce qu'il leur demande.

Les Allemands assurent icy que le futur Empereur tiendra sa Cour à Milan et fera aisément valoir par ce voisinage les droits qu'il a sur Rome et sur le reste de l'Italie.

Le Pape a tenu, jeudy, Consistoire, dans lequel il a nommé le Cardinal Impérial Légat pour aller complimenter l'Archiduc à Milan. Dom Horatio, frère du St Père, en a esté très mortifié, parceque le Pape luy avoit promis de faire Dom Albano Cardinal et l'envoyer Légat.

Après cette nomination, le Pape fit un beau discours à la louange du feu Cardinal de Tournon, qu'il dit être mort martyre, et promit de luy faire faire des obsèques magnifiques.

Le Duc d'Uzeda, cy devant Ambassadeur pour le Roy d'Espagne en cette Cour, a quitté le Cordon bleu et, après avoir passé une grande Place à pied pour se faire voir, est sorti de Gesnes et s'est fait porter à St-Pietro d'Arena, où il s'est jetté entre les Autrichiens, ayant demandé une garde de trente hommes, supposant que les Ministres du Roy le vouloient faire enlever.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1953.

1553. — D'ANTIN A POERSON.

21 octobre 1711.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 19 et du 26 septembre. Je ne croiois pas que le *gratis* des Bulles fût une si grande grâce. On m'avoit asseuré au contraire qu'on avoit accoutumé de l'accorder à Rome à ceux qui avoient l'honneur d'approcher le Roy. Ainsi il n'en faut plus parler, n'étant point accoutumé de demander des grâces à personne.

Le Chevalier de Gondrin m'avoit mandé qu'il iroit faire un tour à Rome; mais je crois qu'il a trouvé compagnie qui l'a mené à Venize.

Le Service fait à St-Louis pour feu Monseigneur a fait beaucoup de bruit. On dit qu'il estoit très beau et que vous et le Sr *Legros* en avez eu l'honneur.

Je vous renvoye la réponse pour M. le Cardinal Ottobon, et j'ai reçeu celle de M. le Cardinal de La Trémoille.

Je suis fort aise que nos Élèves ayent emporté le Prix de l'Académie de St-Luc, et que notre Nation se distingue partout où elle est. Vous donnerez manuellement aux Srs *de Vernansal* et *Besnier* la somme de deux cents livres à chacun pour s'acheter ce qu'ils auront à faire. Puisqu'ils ont remporté les Prix, il est juste qu'ils s'en ressentent de mon côté. Le Sr *Boisseau* aura son tour, quand il aura fini son groupe et que vous en serez content.

Ne craignez point les jaloux; c'est le sort ordinaire du mérite. Songez seulement de continuer à bien faire, et voilà tout. J'espère que bientôt le party qui ne peut souffrir notre Nation ne sera pas le plus fort.

Le Sr Ménager, qui étoit allé en Angleterre, revint hier avec la nouvelle que les Anglois avoient nommé leurs Plénipotentiaires pour la Paix, sçavoir : l'Évesque de Bristol, Milord Raby ou Stafford, et M. Prior[1], ce qu'ils ont fait notifier à la Hollande avec le choix de quatre villes pour leur Congrès, sçavoir : Utrech, Nimègue, Aix-la-Chapelle ou Liège. Le Roy a nommé de son côté pour plénipotentiaires M. le Maréchal d'Uxelles, M. l'Abbé de Polignac et le Sr Ménager, qui a commencé la Négociation. Je ne doute pas que toutes les autres Nations n'en fassent autant pour parvenir à la Paix, si nécessaire à tout le monde.

Je suis, M., etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1953.

= 1. Matthew Prior, né en 1664 et mort en 1721. Il a été poète et diplomate; pour la postérité, il n'existe que par ses vers.

1554. — Le Cardinal de La Trémouille au Marquis de Torcy.

Rome; 24 octobre 1711.

..... J'ay ce matin donné la croix de Chevalier de Saint-Lazare au Sieur *Poerson*, Directeur de l'Académie Royalle de France à Rome, Vice-Prince de l'Académie des Peintres, etc., en vertu d'une très ample procuration, en parchemin, que M. le M. Dangeau m'avoit envoyée avec des tiltres et des expressions dignes d'un tel Grand-Maistre. Le nouveau Chevalier est très digne d'exercer sa Chevalerie soubs un tel Chef, et je crois que l'Ordre a faict une très bonne acquisition.....

Reçue le 13 novembre.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 514, fol. 86 v°. — Lettre aut. signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1555. — Poerson a d'Antin.

25 octobre 1711.

Monseigneur, — Le Pape tint Consistoire secret lundy, donna la croix au Cardinal Impérial et dit plusieurs prières pour rendre son voyage heureux[1]. Ensuite le Cardinal sortit pontificalement, accompagné des Cardinaux en Cavalcade, précédé de la Noblesse et des Valets de chambre des Cardinaux, portant devant eux la valise de la même manière que se fait la Cavalcade pour venir

prendre le Chapeau. En dernier lieu vient le Cardinal Légat au milieu de deux Cardinaux Diacres, et cette Cavalcade vient jusqu'à la Porte de la Ville, dans laquelle le Légat ne doit plus rentrer, au moins en public, ni rendre ou recevoir visite; mais il doit s'en aller au plutôt pour sa Légation.

En effet, ce Cardinal est parti mercredy; quand il sera à quarante milles de Rome, il aura droit de faire porter la croix devant luy et de donner des bénédictions au peuple. Le Pape lui accorde le privilège de créer des Protonotaires Apostoliques, des Chevaliers de l'Éperon d'or et des Docteurs de toutes Facultéz, comme aussi il donne des provisions pour les Bénéfices sans qu'on ait besoin de venir à Rome. C'est pour quoy il prend avec lui des Officiers de Datterie, de Chancellerie et quelques Officiers du Plomb[2].

Il est déjà arrivé une petite disgrâce à ce Légat, qui fait faire bien des discours; c'est qu'ayant passé à peine la Porte du peuple, à trente pas de laquelle se font les derniers complimens d'un heureux voyage, la capricieuse mulle, sur laquelle il estoit monté, s'obstina à ne vouloir pas aller plus avant. Elle fit vingt sauts et trente tours et, sans l'ayde de plusieurs personnes, elle l'eût jetté en bas; mais, secouru à propos, il n'y eut que son chapeau qui tomba dans les boues, malgré un cordon qui le tenoit sous le menton. On l'essuya et luy remit sur sa tête, et il reçut les complimens où il plut à la mulle.

Cet incident, que les Romains croyent de mauvais augure, fait dire à bien des gens que sa Légation ne sera pas heureuse, et les esprits des Italiens, naturellement portés à la satyre, se donneront carrière sur cette bizarre aventure.

Il est arrivé icy, mardi, la nuit, un Courrier depesché par Dom Albano, neveu du Pape, qui porte que l'Archiduc a été éleu Empereur, sans que l'on dise d'autres circonstances.

La Reyne de Pologne envoye à Milan le Marquis Burati pour complimenter, de sa part, le nouvel Empereur.

L'on voit icy plusieurs lettres de Pologne, qui portent que le Roy de Suède étoit passé à Léopold[3] avec une armée de cent mille hommes[4], parmi lesquels il y a bon nombre de Tartares, et le bruit est que le voisinage de cette armée a été cause que l'élection de l'Empereur s'est faite bien plus promptement que l'on croyoit.

Enfin, Monseigneur, Votre Grandeur m'a fait Chevalier, et

Son Éminence M. de La Trémoille me vient de faire l'honneur de me recevoir, en présence de bon nombre de personnes de considération. Il semble que tous les honnestes gens, qui se trouvent icy, vous ayent, Monseigneur, obligation de l'honneur et du bien que Votre Grandeur me procure. Après cela, Monseigneur, jugez jusqu'où doit aller ma juste reconnoissance et le profond respect avec lequel je dois vivre et mourir de Votre Grandeur, Monseigneur, le, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

= 1. Giuseppe Renato Imperiali, Cardinal depuis 1690; il allait, comme Légat *à latere*, à Milan pour complimenter le nouvel Empereur à son passage dans cette ville.

2. C'est-à-dire de la Scellerie Pontificale. Le célèbre peintre *Sebastiano Luciani* n'est connu que sous le nom de *Fra Sebastiano del piombo*, à cause de l'office qui lui fut donné par Clément VII et qu'il occupa jusqu'à sa mort, sous Paul III.

3. Léopoldstadt, en Hongrie, sur la rive droite de la Waag.

4. On parle aujourd'hui d'armées de plusieurs millions d'hommes; au commencement du XVIIIe siècle, une armée de cent mille hommes a bien l'air d'être invraisemblable.

1556. — POERSON A D'ANTIN.

31 octobre 1711.

Monseigneur, Son Éminence Mgr le Cardinal de la Trémoille me fit l'honneur, il y a aujourd'huy huit jours, de me conférer l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel et de St-Lazare dans sa Chapelle, qui se trouva trop petite pour le grand monde qui vint à cette cérémonie, et, deux jours après, qui fut le lundy, je donnai à diner à vingt-une personnes, dont la plus grande partie compose la Maison de la Reyne de Pologne et les autres de M. le Cardinal de La Trémoille, avec les trois Chevaliers de notre Ordre qui sont icy.

Votre Grandeur, à qui je dois cet honneur, y fut célébrée avec une vénération extraordinaire, et toute cette Noblesse qui formoit l'assemblée firent à l'envie de leur mieux pour louer les vertus qui la rendent si estimable à ceux même qui n'ont l'honneur de la connoître que sur sa grande réputation.

Je croiois avoir audience du St Père le lendemain; mais les nouvelles affaires survenues au sujet des carosses du Duc de d'Uzeda, qui sont icy au Palais d'Espagne, ont adjouté de nou-

velles brouilleries entre cette Cour et les deux Couronnes; car Sa Sainteté semble avoir pris parti pour ce mauvais Duc, desirant qu'on lui rendît ses carosses, qui ont coûté plus de soixante mille écus, sans avoir égard que l'on prétend prouver qu'outre son infidélité il est redevable au Roy d'Espagne de plusieurs millions. Mgr de Molinès, ne pouvant aller au Palais à cause de ses interdictions, a prié M. le Cardinal de La Trémoille d'en parler au St Père, ce que ce Seigneur a fait, jusqu'à lui dire que, si les carosses estoient enlevéz par force ou par adresse, ce qui ne pouvoit se faire sans le consentement de Sa Sainteté, que les deux Rois lui en demanderoient compte. Sadite Éminence lui avoit déjà fait plusieurs remontrances sur ce qu'il laissoit trop prendre d'autorité au Cardinal Impérial et autres Cardinaux nos ennemis déclarés, qui semblent gouverner le St Père à leur fantaisie; car j'aurai l'honneur de dire à Votre Grandeur que ceux qui prétendent bien connoître l'intérieur de cette Cour disent qu'elle est absolument opposée à la nôtre et sont surpris même comment ils ont pu se résoudre à me charger du soin de rétablir leur Académie, ayant autant d'aversion qu'ils en ont pour notre Nation.

L'on dit icy que le Pape fera dans peu son neveu Cardinal, en suite de quoy il le fera revenir. L'on dit aussi que le nouvel Empereur partira de Milan après la St-Charles[1] pour aller en Allemagne.

Les trente vaisseaux Anglois qui ont apporté l'Archiduc en Italie doivent passer à Naples pour y prendre de l'argent, des provisions et 1,200 hommes, et ensuite aller à Barcelone.

Il vient de se répandre un bruit que plusieurs de nos vaisseaux sont au Brésil, ce qui allarme fort les Portugais.

L'on dit aussi que M. le Duc d'Hanovre, mécontent de la Diette, attend avec beaucoup d'impatience des nouvelles du Roy de Suède, dont le Ministre a, dit-on, protesté contre l'élection, pour se joindre à ce Prince et ceux de Bavière, et ensemble contester ce qui s'est fait à Francfort.

La Reyne de Pologne a envoyé le Marquis Bourati à Milan en qualité d'Ambassadeur, quoiqu'on ne lui ait donné aucune part de la nouvelle élection, ce qui surprend bien des gens.

Le Pape n'a point reçeu non plus de Courrier, ni de la part de la Diette, ni de la part du nouveau Élu.

L'on dit que M. le Marquis de Priez sera Gouverneur du Mantouan et le Prince d'Avelino Ambassadeur et logera icy, au

Palais du Grand-Duc, qui le luy a fait offrir par le Prince Gaston, son fils.

Le départ de Monseigneur Bentivoglio pour Nonce en France est remis au mois de février. Ce Seigneur, qui est de génie François, est traversé par ceux qui sont de nos ennemis, ce qui rend encore son voyage incertain.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

= 1. La Saint-Charles est le 3 novembre.

1557. — POERSON A D'ANTIN.

7 novembre 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, du 7 octobre, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle attend avec quelqu'impatience les réponses de M[rs] les Cardinaux au sujet du *gratis* des Bulles de M. l'Abbé d'Antin. Votre Grandeur doit les avoir toutes reçeues, il y a déjà du temps, et j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur d'adjouter à ce que j'ai déjà eu celui de lui dire que cette Cour est si peu disposée en faveur de la nôtre que, quand il n'y auroit pas naturellement des difficultéz comme il y en a, elle en feroit naître exprès pour nous refuser, tant il est vrai que la partialité est grande pour les Autrichiens.

Cependant l'on sçait que l'on a mal traité Mgr Dom Albano à Francfort, d'où il a été obligé de sortir avant l'élection. De plus, le Prince nouveau élu a dépesché des Couriers dans toutes les Cours sans en envoyer au Pape, et, mardy, il en passa un venant de Milan qui alloit à Naples, lequel ne laissa pas une lettre pour cette Cour, ce qui fait faire bien des raisonnements.

Les peuples de cette Ville murmurent fortement contre le gouvernement présent. Les impôts y sont excessifs, l'argent très rare; les denrées n'ont jamais été si chères, et l'huile, qui se trouve, généralement parlant, ne valoir rien, est hors de prix. Il n'y a qu'au Noviciat des Jésuites où il s'en trouve d'assez bonne; mais ils la vendent douze écus le baril; le beurre et le vin sont chers à proportion, ce qui, de mémoire d'homme, n'a point d'exemple.

L'on écrit de Milan que le Prince de Neubourg n'a pas encore présenté le diplôme de la Diette à l'Archiduc, parcequ'étant député du Corps de l'Empire il prétend que l'Archiduc sorte de sa chambre et vienne au devant de luy.

Pour régler ce différent, l'on a, dit-on, envoyé à Vienne pour sçavoir comme cela s'est passé du tems de Charles V.

Il y a aussi quelques contestations sur les cérémonies avec le Cardinal Impérial, qui prétend être reçeu de la même manière que le fut à Naples le Cardinal Barberin, lors qu'il alla Légat vers le Roy d'Espagne Philippes 5.

Bien des gens croient que le Pape pourroit retirer Commacchio des mains des Allemands, parceque l'élection a besoin d'être confirmée par le St Père, et, attendu qu'il y a beaucoup de nullités, l'on croit que, pour les surmonter, il en coûtera quelque chose à l'Empereur.

L'on dit que le Grand-Duc a fait présent de son beau palais Madame, qui est près de la Place Navone[1], à l'Empereur pour y loger ses Ambassadeurs.

Il court un bruit que le Roy d'Espagne a nommé Mgr de Molinès Archevesque de Saragosse, ce qui réjouira bien cette Cour, qui n'aime point ce Prélat, au contraire a cherché de lui susciter des affaires[2].

L'on dit que le Pape est si changeant au sujet de la Promotion[3], que l'on ne sçait plus qu'en croire. Comme il paroît présentement que l'Archiduc y a plus d'intérests que personne, c'est à luy à la faire solliciter, car il aura un Chapeau comme Roy d'Espagne et un autre comme Empereur.

Je remercie très humblement Votre Grandeur de l'ordre qu'elle m'a donné de compter la pension du 1er juillet; cela m'aydera à m'acquitter de quelques petites choses que je dois, et j'ose dire à Votre Grandeur que le bien qu'elle me fait servira en partie à faire prier Dieu pour sa prospérité, car je ne refuse aucun François qui me demande.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1953.

— 1. Le Palais Madame, ainsi nommé parce qu'il fut commencé sous les ordres de Catherine de Médicis avant qu'elle devînt Reine de France, fut plus tard acheté par Benoît XIV. Il a servi depuis lors à loger différents services administratifs.

2. La nouvelle ne se confirma pas. Le siège de Sarragosse resta vacant de 1710 à 1714.

3. Il n'y eut de Cardinal promu en 1711 qu'Annibale Albano, neveu du Pape. La septième Promotion de Clément VII, qui comprit quinze Cardinaux, ne fut faite que le 18 novembre 1712.

1558. — D'Antin a Poerson.

8 novembre 1711.

J'ay reçeu vos lettres des 2 et 17 octobre avec les comptes du dernier Quartier, qui sont en bon estat.

Je suis bien aise que vous ayez reçeu la procuration de M. de Danjeau pour votre réception dans l'Ordre de St-Lazare, puisque rien ne peut plus vous empescher de porter cet Ordre.

M. le Comte de Toulouse fut taillé hier fort heureusement, et, quoique sa pierre fût fort grosse, il se porte aussi bien qu'on puisse le souhaitter[1].

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1953.

= 1. Samedi 7 novembre 1711. « M. le Comte de Toulouse fut taillé le matin à Versailles par Maréchal. On apporta au Roi, à son lever, la pierre qu'on lui a tirée, qui est grosse comme un gros abricot et si dure qu'elle ne s'est point cassée, quoique le Roi, en la montrant aux Courtisans, l'ait laissée tomber. M. le Comte de Toulouse, qui s'étoit préparé à cette opération avec beaucoup de fermeté, en a encore marqué davantage quand on l'a taillé; il dit qu'il a moins souffert de la taille que par les cruelles douleurs qu'il souffroit de temps en temps. Boudin, Premier Médecin de Madame la Dauphine, pleuroit durant cette opération. M. le Comte lui dit : « Vous « pleurez, Boudin. C'est être trop tendre pour un homme de votre profession ». Le Roi a défendu que personne, sans exception, vît M. le Comte durant les premiers jours. Il n'y entrera que les Médecins et les Chirurgiens. On ne passera de quinze jours dans la Grande Galerie de Versailles, qui est au-dessus de son appartement.

« Lundi 9. Voici le troisième jour de l'opération de M. le Comte de Toulouse; il n'en a eu aucun accident, et jusqu'ici il n'y eut jamais une opération plus heureuse. » — Dangeau, XIV, 21-2.

1559. — Poerson a d'Antin.

14 novembre 1711.

Monseigneur, — Je viens de voir une lettre de Milan entre les mains d'un grand Seigneur, qui parle du nouvel Empereur à peu près en ces termes : « Sa taille n'est pas des plus avantageuses; sa phisionomie est un peu rude. On le tient pour Prince juste et sévère, bien qu'il ne soit sorti jusqu'à ce jour aucun Décret de son Cabinet, mais l'on attend, à son départ, plusieurs nouveaux règlemens sur bien des choses; l'on se flatte qu'il pourra élire un

Gouverneur comme étoit M. le Prince de Vaudemont, rompant l'administration de la Junta, de laquelle chacun se plaint. Malgré son air un peu rude, on l'aborde avec facilité, on luy baise la main et luy présente des mémoriaux dans son Palais, ou dehors, sans difficulté. Lundy, une femme le tira par la basque de son justaucorps, dans une église; il l'écouta, lut son mémorial et luy répondit en termes équivoques, suivant sa coutume, pour ne s'engager à rien. Il s'applique beaucoup et mène une vie très réglée. Les honnestes gens entrent aisément pour le voir manger, mais les Moines en sont absolument exclus. »

Le Prince de Neubourg est arrivé en chaise de poste, suivi de quinze cavaliers; il a descendu au Palais ducal et a présenté au Prince les Lettres de l'Empire sur son élection à la Couronne impériale. Aussitôt on sonna toutes les cloches pour avertir du *Te Deum*, qui se chanta le lendemain, et, le samedy au matin, l'on déploia une grande toile, qui jusqu'alors avoit été roulée au bas des armes d'Espagne sur la porte de la grande Église, où étoit une inscription par laquelle les peuples souhaitoient à l'auguste Maison d'Autriche toutes sortes de prospérités et congratuloient en même tems tous les Chrétiens sur l'avènement de Charles à l'Empire.

Puis, sur les huit heures du matin, le nouvel Empereur alla à la grande Église, avec le Prince de Neubourg, dans un carosse très riche, suivi et précédé de grand nombre de Noblesse vêtus magnifiquement; pendant la cérémonie l'on fit quantité de décharges de mousqueterie et d'artillerie. Il y eut le soir grand bal au Château, avec illumination par toute la ville, ce qui a duré trois jours de suite.

La ville de Milan fournit, d'extraordinaire, pendant le séjour de l'Empereur, 2,000 pistolles par jour; outre cela, on leur demande un don de neuf cent mille écus.

L'on tient que ce Prince partira le 15 de ce mois et qu'il verra sur sa route les Ducs de Parme et de Modène, puis s'arrestera deux jours à Mantoue, où il déclarera de nouveaux ordres pour ce qui concerne l'Italie.

L'on écrit de Florence que les Allemands y feront hyverner six à sept mille hommes et qu'ils en veulent à Sienne, qui est feude Impérial[1].

Le Pape a reçeu un Courier de Hollande, depesché par l'Abbé Passionei qui est son Agent, lequel a apporté la nouvelle que

l'Angleterre avoit signé un traité avec nous et que l'on y proposoit des préliminaires de Paix, qui ne sont guères du goût de cette Cour, car l'on dit que Philippes V reste maître de l'Espagne et des Indes et que l'on accordera liberté de commerce aux deux Puissances maritimes, que le Roy fera démolir le Richeban et autres fortifications de Dunkerque, et qu'il luy sera donné un équivalent; que les Anglois auront Ostende et Newport, Gibraltar, le Port-Mahon et l'isle de Cuba. A l'égard des autres conditions, on les dit de différentes manières, et même plusieurs croient que les autres Alliés voudront encore tenter le sort d'une autre Campagne.

Toutes ces nouvelles mortifient très fort les gens de cette Cour, qui ne craignoient rien tant que Philippes V restât en Espagne, et je suis persuadé qu'ils sont très faschés d'avoir paru si à découvert contre ses intérêts; mais ce qui leur donne quelqu'espérance, c'est le crédit que les François ont en Espagne, de la bonté desquels ils s'assurent qu'oubliant tout ce qui s'est passé, cela obligera les Espagnols à sacrifier leurs ressentiments, chose qui paroissoit cependant bien difficile à ceux qui connoissent la fermeté de la Nation Espagnole, que l'on n'insulte pas si impunément.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

= 1. *Feudo imperiale*, fief de l'Empire.

1560. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL DE LA TRÉMOUILLE.

16 novembre 1711.

..... Il me semble, Monseigneur, qu'on a pour le moins autant d'empressement dans les pays étrangers qu'icy d'estre honnoré de la Croix de Saint-Lazare, et, si M. le Marquis de Dangeau continue de faire de nouvelles acquisitions à Rome, je ne désespère pas que l'on ne tire quelque jour un grand secours de sa milice. Il seroit surtout bien touché s'il sçavoit les louanges que V. E. donne à la dignité des termes de sa Commission. Je suis très aise que le Sieur *Poerson* soit bien content de sa nouvelle dignité; le mérite en est bien relevé par l'honneur que vous luy avez fait de lui en donner les marques.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 514, fol. 96. — Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

1561. — POERSON A D'ANTIN.

22 novembre 1711.

J'ay l'honneur de recevoir votre lettre du 21 octobre et ai eu celui de rendre à Son Éminence M. le Cardinal Ottobon celle que Votre Grandeur lui a écrite[1]. Cette Éminence m'a paru très chagrine de n'avoir pu rien opérer dans le *gratis* en question, offrant d'ailleurs à Votre Grandeur tout ce qui dépendra d'elle. En me disant ces parolles, j'ai remarqué que ce Seigneur étoit mortifié, car il souhaitteroit fort avoir part en votre amitié et a été étonné de ce que l'on avoit fait paroistre la chose faisable à Votre Grandeur.

Pour moi, qui m'estime très peu, je suis cependant persuadé que, si jamais j'ay le bonheur d'embrasser ses genoux, je pourrai lui dire des particularités de cette Cour, et de la Nation en général, que bien d'autres ne veulent pas dire, ou qui leur est aparâment échapé.

Monsieur le Chevalier de Gondrin, qui a été à Venise avec M. l'Abbé de Livry, m'a fait l'honneur de m'écrire, lors qu'il a été de retour à Livourne, au sujet d'un Sculpteur Flamand, que Madame la Duchesse de Bavière demandoit qu'il entrât à l'Académie. J'ai eu celui de lui répondre que, suivant l'institution, il faloit être François, avoir eu le Premier Prix dans l'Académie de Paris et être de famille et de mœurs connus; après cela, que Votre Grandeur étoit la maîtresse et que je faisois mon principal devoir de l'honneur de lui obéir en tout ce qu'il lui plairoit me commander.

Au sujet de la pompe funèbre faite à Saint-Louis, j'aurai l'honneur d'avouer à Votre Grandeur que j'ai donné des conseils pour l'invention et peu de chose pour l'exécution. Je n'y ai paru que le moins qu'il m'a été possible, voulant en laisser l'honneur au Sr *Legros*, qui est habile Sculpteur et qui d'ailleurs est un Député de l'Église de Saint-Louis.

L'Architecte Messinois, de qui j'ai eu l'honneur de vous adresser un dessein du Capitole[2], a dessiné ce Catafalque. L'on le doit graver. Aussitôt qu'il le sera, j'aurai l'honneur d'en adresser à Votre Grandeur.

Ce que Votre Grandeur vient de m'ordonner en faveur des Srs *Vernansal* et *Besnier* est autant au dessus de ce que ses prédécesseurs ont jamais imaginé qu'elle les surpasse en naissance,

en grandeur d'âme, en générosité et en toutes les autres qualités qui la distinguent si avantageusement des autres hommes. Cette faveur insigne leur donnera du courage pour augmenter l'ardeur et l'assiduité de leurs études, et, la première fois que j'aurai audience du Pape, je lui en ferai part et aurai l'honneur de rendre compte à Votre Grandeur de ce qu'il m'aura dit.

Je rens des grâces infinies à Votre Grandeur de ce qu'elle a eu la bonté de m'écrire au sujet des dispositions à une prochaine Paix.

L'on écrit de Milan que cette agréable nouvelle pour bien du monde n'y avoit pas été bien reçue, qu'elle avoit obligé le Prince nouvellement élu à partir pour l'Allemagne cinq jours plus tôt qu'il n'auroit fait, et qu'après que le Cardinal Légat[3] l'eût complimenté de la part du Pape, ce Prince lui répondit qu'il comptoit que, dans l'année prochaine, il viendroit à Naples et que, retournant par Rome, il se feroit couronner par le St-Père. Ce discours, qui n'est pas du goût de cette Cour, leur fait desjà penser à prendre des mesures pour empescher l'exécution de ce dessein, et, comme ils ont du tems et des replis infinis, il y a apparence que ce projet ne s'exécutera pas.

Le St Père est un peu indisposé; l'on dit que quelques chagrins en sont cause.

M. l'Abbé de Livry est arrivé mardy. J'ai eu l'honneur de le voir, et, jeudy, à l'occasion du départ de M. le Duc d'Atry, qui va en Espagne, M. le Cardinal de La Trémoïlle donna un superbe disné, où se trouvèrent M. le Cardinal Aquaviva, qui est oncle du Seigneur qui part, M. Del Giudice, M. l'Abbé de Livry, deux autres Abbéz, qui partent aussi, et moy. La santé de Votre Grandeur y fut saluée, et M. l'Abbé de Livry me vint rendre visite hier.

L'on vient de me rendre une Relation de ce qui s'est passé à Millan, que je crois très exacte. J'ay l'honneur de l'adresser à Votre Grandeur dans la pensée qu'elle pourra lui faire quelque plaisir.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1953.

= 1. Il a été et il sera encore si souvent question du Cardinal Ottoboni qu'il est bon de traduire, comme éclaircissement, l'article de Cardella, dans ses *Memorie storiche de' Cardinali*, Rome, in-8°, VI, 1794, p. 1-3, qui constitue à lui seul la première promotion faite par Alexandre VIII, le 7 novembre

1689. Nos Lettres disent bien des choses que l'article n'indique pas; l'article en dit d'autres, de sorte qu'il n'est pas sans intérêt de les rapprocher :

« Pierre Ottoboni, arrière-neveu du Pape Alexandre VIII (Pietro Ottoboni, Cardinal en 1652, Pape du 6 octobre 1689 au 1er février 1691), né à Venise, fut élevé dès ses jeunes années sous la direction de son grand-oncle. Ayant l'esprit porté à la vertu et aux beaux-arts, il donna de bonne heure des marques manifestes d'un mérite réel et d'une intelligence pénétrante et souple. Peu de jours après être monté sur le trône du Vatican, Alexandre VIII le créa, à l'âge de vingt-deux ans, Diacre Cardinal de San-Lorenzo in Damaso, Secrétaire des Mémoriaux, Surintendant général de tout l'État ecclésiastique, Légat d'Avignon et Vice-Chancelier de l'Église. Outre ces magnifiques Charges, il le pourvut de riches Abbayes et de gros Bénéfices, qui dépassaient le revenu annuel des cinquante mille écus, attribués par Innocent XI, prédécesseur d'Alexandre, à l'effet de pourvoir aux nouveaux Cardinaux, et lui accorda en même temps le droit d'exiger les revenus non encore touchés des Bénéfices vacants, ce qui montait à des sommes considérables.

« A tout cela se joignit qu'en l'absence de l'Ambassadeur de Venise le Sénat chargea le cardinal Ottoboni du soin de ses affaires à Rome, et que le Roi Très Chrétien lui confia la Protection de son Royaume et le nomma en même temps aux plus riches Bénéfices de France. Malgré ces revenus si considérables, les dettes du Cardinal s'augmentèrent constamment, si bien qu'à sa mort la valeur de son précieux mobilier ne suffit pas à satisfaire ses créanciers.

« La magnificence de tous ses agissements, il la faisait aussi bien resplendir au service de Dieu, dans l'embellissement des saints temples, dans la pompe et la majesté des Fonctions ecclésiastiques, comme aussi dans la fameuse Bibliothèque, qui, pour le choix et le nombre des manuscrits Grecs, Latins et Hébreux, parut au savant Dom Montfaucon ne le céder qu'à la seule Vaticane. La Collection de médailles réunie par lui, et dont le Cardinal Noris a parlé dans une de ses lettres à Magliabecchi, était aussi très belle. Le Mausolée [par *Giuseppe Verlosi* et *Angelo de' Rossi*], qu'il fit élever dans la Basilique de Saint-Pierre à son grand-oncle et bienfaiteur Alexandre VIII, est aussi somptueusement magnifique et superbe; la rareté et la richesse des marbres, l'élégance et la majesté des statues, des bas-reliefs et des autres ornements le rendent considérable et l'un des plus beaux qui ornent cet auguste temple.

« Il n'en oubliait pas pour cela les pauvres, et dans leur intérêt il ouvrit, dans la paroisse de San-Lorenzo in Damaso, une apothicairerie, où l'on donnait gratuitement les médicaments aux malades pauvres et misérables, auxquels il faisait donner aussi les soins d'un Médecin et d'un Chirurgien. Dans les années des Jubilés de 1700 et de 1725, il fit voir sa dévotion et sa charité en allant au-devant des Pèlerins, en les recevant dans sa propre maison, en les aidant de ses aumônes et en les servant à table.

« Il fut compris comme Membre dans presque toutes les Congrégations Romaines, nommé Archiprêtre de la Basilique Libérienne (Santa-Maria-Maggiore), Grand Prieur d'Irlande et Secrétaire du Saint-Office.

« Il fit partie des Conclaves d'Innocent XII (1691), de Clément XI (1700), d'Innocent XIII (1721), de Benoît XIII (1724), de Clément XII (1730) et de

Benoît XIV (1740). Le Cardinal Quirini, dans son livre *Porpora e Tiara Veneta*, p. 282, ne parle pas de sa présence au Conclave de Benoît XIII, qui fut proposé par lui.

« En gardant en commende la Basilique de San-Lorenzo in Damaso, il eut ensuite l'Évêché d'Ostie, dans lequel il n'y eut pas de lieu pieux qui ne lui dût aide et secours.

« Enfin, en 1740, dans le Conclave d'où sortit l'élection de Benoît XIV, alors qu'il était Doyen du Sacré Collège, une grave maladie le força de s'en retirer, et il mourut à Rome dans sa soixante-treizième année et dans la cinquantième de son Cardinalat. Il fut inhumé dans la Basilique de San-Lorenzo in Damaso, dans la chapelle du très saint Sacrement, fondée par lui, sans aucune inscription funéraire.

« On lit dans les savantes notes de Costantino Ruggieri sur le siège de S. Hippolyte, Évêque et Martyr, imprimées à Rome par Salomoni en 1771, page IX, que l'Ottoboni, pendant qu'il était Évêque de Porto, fit construire, dans cette même Basilique de San-Lorenzo in Damaso, une belle et très ornée Confession en l'honneur du saint Martyr, dans laquelle on mit la statue du saint en marbre blanc (*a*), et, sur une plaque de marbre, le Cycle Pascal composé par lui.

« Giambattista Bovio, dans sa *Storia della Basilica di San-Lorenzo in Damaso*, parle, aux pages 297 et suivantes, du Cardinal Ottoboni. »

2. Il s'agit de Juvara; voir la note de la pièce **1390**, III, 344-5.

3. Le Cardinal Imperiali; voir pièce **1555**, p. 43 et 45.

Joignons encore — ne l'ayant pas eue à temps — cette pièce de 1711, qui aurait dû se trouver, dans le tome III, p. 441, entre la pièce **1481** et la pièce **1482** :

Nouvelles de Rome.

17 janvier 1711.

Nous avons actuellement trois Théâtres ouverts. Ils ont tous trois un égal concours, quoy que l'on dise dans le public qu'il faut voir celuy du Cardinal Ottoboni, entendre celuy du Prince Ruspoli, et s'abstenir de celuy de Capranica qui en effet réussit mal; mais c'est le Théâtre du public. La Noblesse y a sa liberté, et par cet endroit les loges y sont toujours pleines. Il est vray que tout s'y est fait avec précipitation, plus dans la vüe de rentrer en possession d'un bien dont on estoit privé depuis dix ans que pour y satisfaire l'idée du public. La chose dépendoit du tems; on est

---

(*a*) « Le Cardinal Ottoboni, Vice-Chancelier, — le titre de San-Lorenzo in Damaso était affecté à cette charge, — fit faire, sur les dessins de *Domenico Gregorini*, la nouvelle Confession en avant du maître-autel, et y plaça la statue de saint Hippolyte; c'est une copie de celle, antique et célèbre, qui est dans la Bibliothèque du Vatican. » — Titi, 1763, p. 122.

persuadé que le Pape médite un Jubilé, et l'on se le persuade d'autant plus que M. Caffarelli, gouverneur de Rome[1], envoya les derniers jours presser ceux qui ont l'entreprise de ce théâtre d'ouvrir au plus vite la scène.

Le Prince royal de Pologne dispose pour lundy de faire paroistre l'Opéra de la Reyne sa mère.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, vol. 515. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Mort avant le 12 décembre 1711. Voir la note de la pièce **1565**.

1562. — D'Antin a Poerson.

22 novembre 1711.

J'ay reçeu vos deux lettres, Monsieur, des 25 et 31 octobre, auxquelles je n'ay rien à répondre, ne contenant que des nouvelles.

Il faut espérer que la Cour de Rome changera quelque jour de sentiment et qu'elle se souviendra, mieux qu'elle ne fait, de tous les services que la France lui a rendus.

Je suis fort aise que vous soyez content de votre Chevallerie et que cela ait eu un bon effet à Rome. Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1953.

1563. — D'Antin a Poerson.

2 décembre 1711.

J'ay reçeu en même tems vos lettres du 10 octobre et du 7 novembre, tant vos Postes sont régulières. Je vous ai répondu en général que je ne songeois plus au *gratis* de nos Bulles; cela ne vaut pas la peine d'avoir obligation à ces Messieurs-là.

Je n'ay rien de plus à vous mander; les Hollandois ont envoyé à la Reyne d'Angleterre les passe-ports pour nos Plénipotentiaires.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Archives nationales, O[1] 1953.

1564. — Poerson a d'Antin.

5 décembre 1711.

Son Éminence M. le Cardinal de Gualterio est à Rome depuis quelques jours; j'ay eu l'honneur de lui rendre mes devoirs. Elle

m'a chargé de mille compliments pour votre Grandeur, pour laquelle elle a une très particulière vénération. Comme elle se trouve mal logée au Palais qu'elle occupe, j'ai été voir de sa part un autre Palais, qui m'a paru beau et que je lui ai conseillé de prendre, ce que je crois qu'elle fera. Elle y pourra mettre sa belle Librairie et ses autres raretez, ce qui nous fait espérer qu'elle fera icy de plus longs séjours que par le passé.

Le Pape a depesché un Courier à Mgr Dom Albano pour lui ordonner d'aller à la rencontre du Prince nouvellement élu Empereur; après quoi il reviendra à Urbain, où le Pape lui enverra la Berreta de Cardinal, ce Prélat ne voulant point absolument retourner en Allemagne, ce qui paroit très naturel, car, si les chagrins, les mépris et les contretems sont capables de dégoûter un homme, certainement ce Seigneur doit être très dégouté de cette Nation, puisque, si tout ce que l'on dit est vray, il en a essuyé au delà de tout ce que l'on peut imaginer.

Le Prince Alexandre Albano a fait un très beau présent de gibier et d'autres galanteries à M. l'Abbé de Livry.

Le Pape a fait faire des obsèques pour M. le Cardinal de Tournon[1]. Le Cardinal de Corsini a chanté la messe parcequ'il est le plus ancien des Cardinaux que le Pape d'aujourd'huy ait honoré de la pourpre[2], et Mgr Carlo Majello a fait une Oraison latine, qu'il prononça le même jour à la loüange du deffunt [Rome, 1712, in-12].

M. l'Abbé de Livry est venu disner à l'Académie avec le Père d'Aubanton et tous les Recteurs Jésuittes, qui sont venus de France pour signer une déclaration, fort autentique, que le Général, assisté de tous les principaux membres de l'Ordre, ont donné au Pape de leur soumission au St Siège, touchant les fameuses disputes, qui duroient depuis plus de soixante années, au sujet des cérémonies pratiquées dans la Chine. L'on espère que cela apaisera tous ces différends, qui ont fait tant de bruit dans toutes les parties du Monde. Quelques jours auparavant, nous avions disné la même Compagnie chez M. le Cardinal de La Trémoille.

Les Italiens sont fort partagez au sujet des traittez de paix dont on parle depuis quelque tems. Les géniaux François disent que non seulement la Reine d'Angleterre fait connoître ses bonnes intentions, puisqu'elle a fait relâcher sans rançon tous les prisonniers François qui étoient dans ses Royaumes et qu'elle a fait présent au Roy de chevaux et pendulles magnifiques.

Outre cela, ils adjoutent que l'on a découvert une conjuration, pratiquée par les Hollandois de concert avec des Anglois, pour changer le gouvernement en République et faire le Duc de Malborough Statouder, ce qui fait croire qu'outre la véritable inclination que peut avoir la Reyne, son propre intérêt l'engagera de plus en plus à se tenir étroitement liée avec la France pour se soutenir contre ces projets des Républicains.

Les géniaux qui sont opposés nient absolument tous ces faits, disent au contraire que les Hollandois et autres alliéz sont sûrs de faire rompre les projets de Paix dont nous nous flattons toujours et que, nos Plénipotentiaires n'ayant point eu encore leurs passeports, c'est une marque assurée que les choses ne sont point au point où bien des gens les croyent.

Votre Grandeur, qui sait le vrai de tout cela, rira sans doute de ces raisonnemens, mais j'ai cru qu'elle ne trouveroit pas mauvais que j'eusse l'honneur de l'informer de ce qui se dit icy sur un sujet de si grande importance.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Cf. plus haut, III, 424.

2. L'un des plus anciens, car Lorenzo Corsini, Florentin, ne fut que le sixième des Cardinaux nommés par Clément XI, et, en 1712, quatre au moins de ceux qui le précédaient vivaient encore. C'est lui qui devint Pape en 1730 sous le nom de Clément XII.

1565. — POERSON A D'ANTIN.

12 décembre 1711.

Monseigneur, — Le Père Dias, Cordelier Espagnol, dont je crois avoir eu l'honneur de parler déjà à Votre Grandeur, qui passe pour homme très dangereux et ennemi juré du Roy d'Espagne, envoya, il y a quelques jours, un scélérat de ses affidéz au Capitaine des gens qui sont chez Monseigneur Molinès, pour les induire à trahir leur maître et livrer le Palais d'Espagne aux Ministres de l'Archiduc, avec promesse de bonne récompense s'ils exécutoient ce dessein, et au contraire menace de le faire assassiner s'il ne consentoit à cette proposition. Le Capitaine fidèle en donna avis à Mgr de Molinès, qui, ne pouvant aller au Palais à cause de son injuste interdiction, pria M. notre Cardinal d'en parler au Pape. Depuis, ce mauvais Religieux se tient fort serré

dans son Couvent, n'osant pas se montrer parcequ'il appréhende le châtiment qu'il mérite.

M. Dom Albano a écrit que, lorsque le nouvel éleu Empereur avoit reçeu la nouvelle d'un traité conclu entre la France et l'Angleterre, il n'avoit pu s'empescher de verser quelques larmes.

Le Grand-Duc de Florence a fait quelques levées de gens pour garnir ses places contre les Allemands, qui sont en quartier dans le milieu de son païs.

Le Gouverneur de Rome étant mort, plusieurs personnes de haute considération ont brigué cette Place, parceque l'on n'en sort point que pour être Cardinal; mais, pour plaire au Prince nouvellement éleu, on l'a donnée à Mgr Scoti, Milanois, qui a presté de l'argent au Marquis de Priez[1].

L'on croit que le Pape tiendra Consistoire lundy et qu'il pourra faire Cardinal M. son neveu, ainsi que M. Pic de La Mirande[2], qui est Maître de Chambre du Pape, Charge très considérable qui conduit au Cardinalat et qui pourra être remplie par Mgr De Judice, neveu du Cardinal de ce nom et qui paroit fort bien intentionné pour les deux Couronnes.

La maladie des bœufs, qui continue fièrement sur l'État Vénitien, s'est communiquée dans le Mantouan et se fait craindre dans le Boulonnois, ce qui l'approcheroit d'icy, et, comme c'est assez ordinairement ce qui précède la peste, bien des bonnes âmes prient Dieu de tout leur cœur qu'il nous préserve de ce fléau.

Cependant l'on travaille à Rome avec grand soin aux préparatifs des Opéras, et, outre celuy qui se fait dans la ville pour le public, la Reyne de Pologne et le Cardinal Ottobon se promettent des merveilles.

Il y a des gens qui disent icy que les troupes Angloises qui sont en Portugal, et même celles qui sont en Catalogne, semblent avoir ordre de ne point agir contre nous, et qu'il est vraisemblable que la Reyne les rappellera en Angleterre avant qu'il soit peu.

Il y a icy un Almanach de Milan qui assure les Conférences pour la Paix au mois de janvier prochain et son entière exécution quelques mois après, ce qui met si fort en colère la pluspart des Italiens, qui appréhendent qu'elle ne nous soit avantageuse, que plusieurs l'ont jetté au feu et le décrient de toutes leurs forces.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Francesco Caffarelli, Romain, Auditeur de Rote, Gouverneur de Rome depuis 1706 et Vice-Camerlingue; son service funèbre fut célébré le 12 décembre 1712 à Sainte-Marie sur la Minerve. Moroni, *Dizionario d'erudizione storico ecclesiastica*, XXXII, 45-6 et 33-4, verbo « Governatore di Roma ». Son successeur, Bernardino Scoti, Milanais, fut créé et publié par Clément XI, le 16 décembre 1715, Prêtre-Cardinal au titre de Saint-Pierre in Montorio (*Ibid.*, LXII, p. 236).

2. Louis Pic de la Mirandole ne fut pas nommé en 1711, mais seulement à la promotion du 18 mai 1712.

1566. — D'Antin a Poerson.

15 décembre 1711.

J'ay reçeu votre lettre du 14 du passé, à laquelle je n'ay rien à répondre, ne contenant que des nouvelles. Je vous suis obligé du détail que vous me mandez sur l'Empereur; il fait bien le méchant sur les propositions de Paix. Voicy pourtant le tems où il faut qu'il parle, puisque les passeports sont arrivés et que l'ouverture des assemblées est indiquée pour le 12 de janvier à Utrecht. Cette nouvelle vous fera sans doute plaisir, et j'espère que dans peu ceux qui ont témoigné tant de partialité à Rome déguiseront un peu plus leurs sentimens.

Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1567. — Poerson a d'Antin.

19 décembre 1711.

Monseigneur, — Les mauvais temps nous font manquer plusieurs Ordinaires; cependant quelques lettres échappées nous donnent de grandes espérances d'une prochaine Paix.

Il arriva en poste, dimanche dernier, un Officier qui est au service de l'Empereur, qui donna au Pape des lettres de ce Prince pour luy faire part de son élection; deux heures après il partit pour Naples, et, le même jour, sur le soir, il en passa un autre pour Naples.

Deux jours après, il en est arrivé un troisième, de la part de Mgr Dom Albano, qu'il a laissé à Venize; on apprend par ce dernier Courier que, ce Prélat ayant voulu toucher quelque chose au sujet de Commachio, le Prince nouvel éleu lui avoit dit qu'il n'étoit pas temps de parler de cette affaire, qu'il lui donnoit conseil de s'en retourner au plutôt à Rome pour y recevoir le prix de ses fatigues.

Ce même Prince, après avoir tenu plusieurs Conseils, a fait partir en diligence le Prince Eugesne pour Hollande et pour Londres, afin de faire tous ses efforts pour interrompre, s'il se peut, tous les projets de Paix.

Le Pape a tenu Consistoire devant hier, dans lequel il a donné part des lettres qu'il a reçeues du Prince nouvellement éleu à l'Empire et a, en même temps, déclaré ne pouvoir le reconnoître, attendu que les Princes de Bavière n'avoient pas concouru à cette élection, et qu'au contraire des Princes hérétiques y avoient donné leur voix, et, d'ailleurs, qu'il falloit que le véritable Empereur restituât les biens usurpéz sur l'Église. Cependant on n'a pas laissé que de faire des feux dans Rome; les Cardinaux et les Princes ont fait mettre des torches à leurs Palais, ainsi que tous ceux qui sont affectionnéz à la Maison d'Autriche.

L'Agent du Roy Auguste, qui est en cette Cour, a donné part d'une victoire complète que le Roy son maître a remportée en Poméranie sur l'armée Suédoise.

Les Italiens soutiennent qu'il y aura une révolte à Londres contre la Reyne plutôt que de consentir à la Paix et que Malborough est à la teste d'un fort parti, qui est ennemi de la Reyne; mais, comme il y a longtems qu'ils tiennent ces discours et que l'on assure d'ailleurs que les Hollandois sont enfin demeurés d'accord d'envoyer leurs Ministres au lieu du Congrès, nous espérons que tous ces bruits s'en iront en fumée.

L'on écrit de Florence que le Grand-Duc se trouve fort embarrassé; car, outre les lits et autres ustensiles qu'il fournit aux Allemands, il est obligé de donner par jour cinq cents écus aux Officiers, et, pour surcroit de chagrin, les eaux des rivières sont à présent extrêmement enflées, ce qui ruine beaucoup de païs.

Le Comte de Colmeneno, Gouverneur du château de Milan, a fait sçavoir au Grand-Duc qu'il avoit faculté de recevoir pour le Prince nouvellement éleu le serment de foy et hommage pour l'État de Sienne, ainsi que s'étoit pratiqué par Cosme de Médicis en l'année 1557 sous le règne du Roy Philippes second; aussitôt l'avertissement reçeu, le Grand-Duc a fait partir deux de ses Ministres vers Milan pour obéïr à ce qu'on lui demande.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1953.

1568. — Poerson a d'Antin.

26 décembre 1711.

Monseigneur, — L'on parle asséz diversement de ce qui s'est passé au Consistoire où le Pape déclara la nouvelle qu'il avoit eue de l'élection de M. l'Archiduc à l'Empire; car, bien qu'il témoignast qu'il ne devoit pas le reconnoître à cause des nullités qui se trouvent dans cette élection, il ne laissa pas que d'ordonner que l'on tirât au Château et que l'on illuminât partout. Le lendemain l'on tint Chapelle et, le soir, l'on fit des feux comme la veille; en sorte que l'on a de la peine à adjuster ces contrariétéz. Cependant cela ne surprend pas beaucoup de gens, parceque le Gouvernement d'aujourd'hui ne décide quasi rien et paroit toujours à deux faces.

L'on écrit de Milan que le Duc d'Uzeda s'est retiré au Château de Milan, où il paye une bonne garde de soldats, appréhendant le châtiment de son infidélité.

Mercredy[1] le Pape tint Consistoire, où il fit M. Dom Albano, son neveu, Cardinal Prince. D'abord ce St Père fit un discours fort pathétique au Sacré-Collège, invitant tous les Cardinaux de luy dire leurs véritables sentiments sur le dessein qu'il avoit formé de décorer de la pourpre M. son neveu, adjoutant qu'il prioit le Seigneur de le priver de la lumière et de luy sécher les lèvres s'il ne les conjuroit du meilleur de son cœur de lui dire franchement s'il devoit en conscience faire le nouveau Cardinal. Comme ces Éminences sçavoient son dessein, elles étoient préparées à donner leurs vœux favorables, et l'on en estime trois qui se sont distinguéz, qui sont Messeigneurs Ottobon, Ferrari et Fabroni. Ensuite de quoy l'on a tiré au Château St-Ange, comme il se pratique pour les Princes et Altesses qui reçoivent le Chapeau, car, pour les Cardinaux d'autre rang, cela ne se fait pas. L'on a fait, deux soirs de suite, des feux et des illuminations. Tous les Cardinaux, les Princes et les Cavaliers de Rome ont été chez Dom Horatio, frère du Pape, pour le complimenter, à l'exception de M. le Cardinal de La Trémoille, qui dit, à ce sujet, n'être pas content parcequ'on l'avoit assuré que l'on ne feroit point ce Cardinal qu'on ne fit la Promotion pour les Couronnes.

Le Cardinal Paulucci, Premier Ministre, a été au Pape pour le prier d'accepter la démission de son employ en faveur de Dom

Albano, son neveu, confessant que ce nouveau Cardinal avoit plus de mérite et de capacité que luy. Le St Père, à ce que l'on dit, luy a répondu que, non seulement il ne vouloit pas qu'il quittât son poste, mais qu'il seroit un ingrat de vouloir l'abandonner, puisqu'il l'aimoit et qu'il souhaittoit qu'il restât auprès de luy et que ce fût Son Éminence qui luy fermât les yeux. Malgré tout cela, l'on croit que le nouveau Cardinal exercera le Ministère et que ces complimens à l'usage du païs n'empêcheront rien.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. 23 décembre 1711.

1569. — POERSON A D'ANTIN.

2 janvier 1712.

Monseigneur, — Quoique les prospérités, dont Dieu et le Roy comblent Votre Grandeur tous les jours en récompense de votre vertu, ne laissent rien à desirer de ce côté-là à ceux qui ont l'honneur de s'intéresser en tout ce qui la regarde, j'espère cependant qu'elle aura la bonté de me permettre de commencer cette année par former des souhaits ardens pour la seule chose sans laquelle tous les honneurs et les plus grandes fortunes ne sont rien. C'est, Monseigneur, que les années de Votre Grandeur soient multipliées et accompagnées d'une parfaite santé, afin qu'une si belle vie soit encore longtems utile au plus grand Roy du Monde, honorable à la Nation et le plus ferme appui des Sciences et des Beaux-arts, et que, tout plein de la plus juste reconnoissance pour tant de bienfaits reçeus des bontés de Votre Grandeur, je puisse, jusqu'au dernier jour de ma vie, luy donner des preuves du sincère et respectueux attachement avec lequel j'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

1570. — D'ANTIN A POERSON.

2 janvier 1712.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 22 novembre et point d'autres depuis, quoiqu'il y ait fort longtemps.

M. le Cardinal Ottobon ne doit point être fâché du refus qu'on m'a fait, puisque je ne m'en soucie en aucune façon.

Gardez-vous bien de recevoir jamais aucune recommandation, de qui que ce puisse être, qui soit contraire aux institutions de l'Académie. Vous savez que je me pique d'une grande régularité.

Je serois fort aise de voir le dessein du Catafalque de St Louis lors qu'il sera fait (cf. **1561**).

Je suis bien aise que vous approuviez les petites gratifications que j'ai accordées à vos Élèves qui se sont distinguez à Rome. J'aime fort à encourager la jeunesse et à rendre justice au mérite.

Je vous remercie de la Relation de Milan que vous m'avez envoyée.

Nos Plénipotentiaires partent dans deux ou trois jours, et, malgré les oppositions de la Cour de Vienne, j'espère que la Paix sera bientôt conclue. Je suis, Monsieur, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

1571. — Le Chevalier Chappe au Marquis de Torcy.

Rome, 2 janvier 1712.

..... J'ay l'honneur d'envoyer séparément à Vostre Excellence un livre de l'Opéra que M. le Cardinal Otthoboni fait représenter dans le Palais de la Chancellerie; la composition des paroles est de Son Éminence, la musique est du fameux Scarlatti, les acteurs sont des plus belles voix d'Italie, les décorations sont magnifiques, comme V. E. pourra le remarquer. Enfin, c'est un des plus beaux spectacles et des plus accomplis que l'on ait veu à Rome depuis longtemps, et M. le Cardinal Ottobon ne s'est point voulu abstenir, dans ces mauvais tems, de toutes ces dépenses extraordinaires, par rapport à l'honneur qu'il a d'être sous la protection du Roy, et croyant de son honneur que l'on voye plus de faste dans tout ce qu'il a coutume de faire, particulièrement depuis que le Roy l'a bien voulu honorer de Protecteur de ses affaires en cette Cour.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, vol. 518. — Reçue le 30 janvier 1712. — Communiqué par M. Tausserat.

La *Drammaturgia* d'Allaci ne donne comme du Cardinal Ottoboni que l'opéra de Charlemagne, qui est de 1729, et dont la musique est de son Maître de Chapelle Giovanni Costangi. Comme, dans les opéras de Scarlatti, on cite un *Coro riconiosciuto*, avec la date de Rome, 1712, ce pourrait bien être celui dont parle Chappe.

— Le 5 février 1711, de Marly, le Roi remerciait déjà le sieur Chappe, Secrétaire d'Ottoboni, d'une Pièce, composée par le Cardinal, et le chargeait d'en féliciter son maître. (*Ibid.*, vol. 515.)

1572. — Poerson a d'Antin.

9 janvier 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de Votre Grandeur, en datte du 22 novembre. Après l'avoir très humblement remerciée, j'aurai celui de lui dire que M. l'Ambassadeur de Malte m'a envoyé une lettre de M. le Chevalier de Gondrin, dans laquelle étoit celle que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur; si elle me veut honorer de la réponse, j'aurai le soin de la faire tenir à son adresse.

Le Cardinal Albano est arrivé incognito; demain il doit faire son Entrée avec les carosses et, jeudy, il en fera une superbe en *cavalcata*.

Chacun s'efforce à lui faire des présents. Le Prince Borghèse lui donne six des plus superbes chevaux de carosse que l'on puisse voir.

Le Prince de Rospigliosi lui a envoyé des meubles pour garnir cinq chambres, lits, tapisseries, miroir, fauteuils et autres choses nécessaires.

Le Cardinal Colomne lui a fait faire de très beaux habits, qui coûtent beaucoup d'argent; car, outre qu'il en faut de rouges et de violets pour les différends jours de cérémonie, les fourrures et les dentelles des rochets sont, dit-on, les plus belles choses du Monde.

Le Cardinal Ottobon lui donne, à ce qu'on dit, trois beaux carosses, et le Gouverneur de Rome [Mgr Scotti] luy a aussi fait présent de beaux chevaux et d'un brazier d'argent, qui vaut 2,000 écus.

Ce n'est, Monseigneur, qu'une partie de ce qui se voit et ce qui se dit publiquement, car cette nouvelle Éminence a esté régallée de cent autres choses de grand prix, dont on ne fait pas de bruit et qui ne laissent pas d'être de très grande conséquence; mais, comme l'on assure qu'il aura bonne part au gouvernement et qu'il sera le distributeur des grâces, chacun s'empresse à gagner sa protection, et le moyen des présens, en ce païs, est le plus seur pour arriver à ce que l'on souhaitte.

Malgré tant d'honneurs et de richesses qui abondent dans cette nouvelle Maison, Dom Horatio, frère du Pape et père du nouveau Cardinal, est malade d'une jaunisse, répandue par tout le corps, avec la fièvre et grande disposition à l'hidropisie.

Le Cardinal de Sacripante, Dattaire, a été fort malade aussi, mais il se porte mieux, au grand déplaisir de plusieurs prétendans qui couroient après cette dignité, qui est très lucrative.

Il court icy des bruits très désavantageux pour nous. L'on écrit de Naples que M. Staremberg a envoyé un détachement au secours du Château de Cardone, qui a introduit un secours de vivres et d'hommes, et nous a tué ou fait prisonniers 2,000 des nôtres. Le Vice-Roy a fait chanter le *Te Deum* à Naples, fait faire des feux de joye et fait imprimer une Relation qui court par tout Rome, au grand contentement des Romains. Nous ne sçavons que répondre à cela, n'ayant pas de nouvelles si fraîches qu'eux.

Ils disent aussi qu'un corps de nos troupes en Flandres, ayant voulu tenter quelque chose près de Bouchain, y avoient été battues et repoussées jusqu'à Arras et qu'ils nous ont pris quelques pièces de canon et fait 200 prisonniers. Les Italiens se réjouissent de ces nouvelles, comme s'il en revenoit de grands avantages. En vérité, Monseigneur, c'est une pitié de voir ces pauvres entestéz espérer que les Traités de paix se romperont sur ce que le Prince Eugène, étant à Londres avec Malborough et le Pensionnaire Bouis, feront naître de concert tant de brouilleries qu'ils ruineront tous les projets de Paix, malgré les mesures prises par notre grand Monarque et la Reyne d'Angleterre, ce qui les ruineroit icy comme ailleurs; mais ils se consolent dans tous leurs malheurs pourvu qu'ils nous sçachent dans l'affliction.

Nous espérons que, ce soir, Son Éminence M. le Cardinal Ottobon fera mettre les armes de France sur la porte de son Palais et sera déclaré Protecteur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1573. — POERSON A D'ANTIN.

16 janvier 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir de Votre Grandeur une lettre, en date du 15 décembre, avec les Provisions de l'Ordre de St Lazare, et une lettre très obligeante de M. de St-Olon. Je prens la liberté de rendre mille très humbles graces à Votre Grandeur pour tant de faveurs que je reçois des bontés continuelles dont elle veut bien m'honorer, aussi bien que de l'agréable nou-

velle qu'elle me donne de l'arrivée des passeports[1], ce qui nous donne une juste espérance d'une prochaine Paix, malgré les artifices de ceux qui voudroient bien s'y opposer.

Dieu veuille que le Prince Eugène et ses adhérents n'interrompent pas de si heureux commencements, car nous sçavons que, dans la Chambre des Seigneurs, où la Reyne d'Angleterre harangua, il y eut six voix de plus contre les bons desseins de la Reyne. La Chambre Basse, au contraire, fit des merveilles, ce qui nous donne bon courage.

J'ay l'honneur d'adresser à Votre Grandeur les comptes des mois d'octobre, novembre et décembre. La hauteur des espèces de France rend le change exorbitant, et l'on a toutes les peines du Monde à trouver de l'argent pour Paris; heureusement que le Sr Géraud a de grandes affaires avec M. Crozat, sans quoi l'on auroit de la peine à trouver à tirer sur Paris.

Les Élèves continuent assez heureusement leurs études. Le Sr *Vernansal* a mis son tableau en bon état; il ne s'agit plus que de le retoucher, ce qu'il fera après que l'hiver, qui est très rude, sera passé. Il dessine à présent, et il est bon qu'il soit quelque temps sans voir son ouvrage; cela le mettra plus en état de le perfectionner.

Le Sr *Goupil* peine beaucoup; il n'a pas avancé comme *Vernansal* parcequ'il a plus de connoissance que de pratique. Il ne peut quasi satisfaire son goust; il cherche; cela tire un peu à la longue. J'espère cependant toujours qu'il réussira, mais ce ne sera pas sans un grand travail.

Le Sr *Bousseau*, Sculpteur, avance fort; il travaille avec chaleur. Je crois qu'il fera un beau morceau. J'ai congédié, il y a quelque temps, le Sculpteur qui l'aidoit, n'en ayant plus à faire.

Le Sr *Besnier* est fort studieux et fait du progrès, non seulement dans l'Architecture, mais encore dans la figure, qu'il dessine d'assez bon goust.

Le Sr *Édelinck* a fait un bon profit dans le dessein. Quand il plaira à Votre Grandeur me permettre de le faire graver, cela lui fera plaisir, parcequ'il pourroit un peu perdre de la pratique de son burin, étant si longtemps sans le mettre en usage.

Son Éminence Albano fit, dimanche, son Entrée de carosses et, jeudy, la *Cavalcata*, qui fut des plus nombreuses, la Noblesse Romaine y ayant paru, malgré le temps froid et meslé d'une petite pluye.

Ce mauvais temps a empesché jusqu'aux Couriers d'arriver, à l'exception de ceux de Venize et de Gesnes, qui apportent peu de chose quand celui de Milan ne passe pas.

Le Cardinal Albano, suivant la coutume, fut chez le Cardinal Sous-Doyen et ensuite chez la Reyne de Pologne, où il y eut de grands désagréments, de part et d'autre, Son Éminence n'ayant pas levé la barette, voulant se conformer au nouveau cérémonial des Cardinaux de nouvelle promotion, qui ont résolu de ne plus ôter la calotte devant les têtes couronnées, en sorte que la Reyne ne le reconduisit point et qu'il fut dit, avec chagrin de part et d'autre, que l'on ne se verroit plus.

Le Prince d'Avelino a reçeu un Courier, avec ordre du Prince nouvellement éleu Empereur, de s'en retourner à Naples, ce qui est regardé pour un grand affront pour luy où personne ne prend intérêt, ne s'étant fait aucun ami en cette Cour.

Au contraire, l'on attend le Marquis de Priez avec quelque sorte d'impatience, s'étant fait estimer en ce païs; mais bien des gens croyent qu'il ne viendra qu'après qu'il sera assuré si le Roy Philippes V sera reconnu pour possesseur de l'Espagne, afin de ne pas prendre le titre d'Ambassadeur de cette Monarchie et le quitter quelques jours après, auquel cas il sera seulement Ambassadeur pour l'Empereur.

Son Éminence Albano envoya demander audience avant-hier au Cardinal de La Trémoille pour commencer ses visites; mais notre Cardinal, devant aller à l'audience du Pape, le fit remercier; elle est remise à une autre fois.

J'ay l'honneur d'être, etc.

LE CHEVALIER POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1. Les passeports des Plénipotentiaires.

1574. — POERSON A D'ANTIN.

23 janvier 1712.

Monseigneur, — Le Pape ayant reçeu une lettre, écrite de la main du Prince couronné Empereur, a conçeu, à ce qu'on dit, de nouvelles espérances du recouvrement de Comacchio; mais les politiques Romains disent que ce sera par le moyen de notre grand Monarque que cette ville sera rendue, y ayant desjà eu un de nos Rois qui l'a fait restituer au Saint-Siège[1], et, quoique notre

Cour n'ait pas sujet de se louer de la conduite de celle-cy, les Italiens, persuadéz de la grande piété et générosité de Sa Majesté, comptent là dessus comme chose certaine.

La dernière audience que M. le Cardinal de La Trémoille a eue de Sa Sainteté, notre Cardinal en reçeut des amitiés extraordinaires, ce qui se rapporte merveilleusement bien à ce que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire, dans sa dernière, qu'il y avoit lieu d'espérer qu'avant qu'il fût peu, l'on changeroit de sentiment et de manières à nostre égard en ce païs.

M. le Cardinal Albano a donné la visite à Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille, accompagné d'un des plus nombreux cortèges que l'on ait jamais veu. Il y avoit près de quarante Prélats et plus de soixante Seigneurs Romains, sans compter la Noblesse de la seconde classe, qui surpassoit en nombre les Prélats et les Seigneurs.

M. le Cardinal Gualterio est de retour de son Évesché depuis trois jours. Il change de Palais et compte de demeurer en cette ville, pour lequel effet il fait venir ses livres et toutes ses autres curiositéz. Cette Éminence desire que nous tâchions d'accommoder un appartement à la Françoise, qui sont plus agréables et plus commodes, sans comparaison, que ceux de Rome, et cette Éminence m'a chargé de dire, de sa part, à Votre Grandeur que sa principalle destination sera pour le service de Votre Grandeur, si jamais elle vient à Rome.

Ayant eu l'honneur d'entretenir, Monseigneur, le Cardinal Albano avant qu'il partît pour l'Allemagne, cette Éminence, à son retour, m'a fait dire qu'elle desiroit me voir. J'y ai été; elle m'a fait mille amitiés, et m'a engagé d'y retourner au moins une fois la semaine. Je doute que nous puissions bien exécuter ce projet, car il va être chargé de toutes les affaires sous le simple titre de Référendaire des Mémoriaux; mais, comme tout se fait par Mémoriaux, il aura bien de l'employ et sera le maître dans bien des choses.

L'on écrit de Florence que le Grand-Duc s'est engagé de payer cent mille écus toutes les années, ce qui est regardé comme un tribut, moyennant quoi il sera exempt de logement de gens de guerre, et l'on dit que M. l'Électeur Palatin, qui a eu part à ce Traité, a écrit en sa faveur au Prince éleu Empereur, avec menace, que si l'on ne retiroit les troupes de l'État de Florence, qu'il retireroit les siennes des armées de Flandres.

Le frère du Pape fut si mal, la nuit du mercredy au jeudy, qu'il fut communié, et, l'après-disné, le St Père le fut voir, luy donna sa bénédiction, y resta très longtemps et sortit fort édifié de la résignation où le malade étoit à la volonté de Dieu.

Hier l'Envoyé de Portugal fut à l'audience, où, après avoir parlé quelques momens au St Père d'une affaire qui lui importoit, le Pape lui parla de son frère Dom Horatio, lui en fit l'éloge sur sa grande modestie et sur sa discrétion, ne lui ayant jamais rien demandé. Ensuite il s'étendit beaucoup sur son détachement des choses du Monde et son entière résignation à la mort; tout ce discours éloquent fut si tendre et accompagné de tant de larmes que M. l'Envoyé ne put s'empescher de beaucoup pleurer aussi. Le Gentilhomme qui m'a fait ce récit le sçait de M. l'Envoyé, qui lui raconta l'après-disné.

M. le Prince d'Avelino prit hier audience de congé du Pape.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Il doit s'agir de Charlemagne. Pépin avait donné à Rome l'Exarchat de Ravenne et Comacchio; quelque temps après, Didier s'en empara. Après sa défaite par Charlemagne, celui-ci rendit au Pape Adrien l'Exarchat et Comacchio. On peut voir, pour toutes les vicissitudes postérieures de Comacchio, le résumé donné par l'article du *Dizionario* de Moroni, XV, p. 32-40 et 45.

1575. — D'ANTIN A POERSON.

27 janvier 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 5, 12 et 19 décembre, avec celle du 2 janvier, quasi toutes en même tems.

Laissez dire tout ce que les géniaux voudront; nos Plénipotentiaires sont à Utreck, et les Conférences commenceront avant la fin du mois. Je ne sçais si je m'y connois, mais l'on peut assurer que la Paix est prochaine. Il paroît que la Reyne ne ménage point le parti qui y est opposé. Elle vient d'ôter à Milord Malborough toutes les Charges qu'il avoit et même le Généralat de l'armée, qu'elle a donné à M. le Duc d'Ormont. Tous ceux de sa faction ne sont pas mieux traitéz; effectivement ils ont grand tort de s'opposer à une Paix égallement nécessaire à tout le monde.

Il est fort extraordinaire que le Pape n'ait fait Cardinal que son neveu, après avoir promis si souvent la Promotion des Couronnes.

Je ne suis point étonné de la soumission des Jésuittes au St Siège. Je sçais, mieux qu'un autre, comme ils pensent, mais je suis surpris qu'il n'y ait point de justice pour un malheureux Moyne comme le Père Dias. La peste peut venir en Italie quand elle voudra; ils ont encore mérité pis par la manière dont on s'est gouverné dans ce pays là depuis 1701.

Je vous suis bien obligé de tous les souhaits que vous me faites pour cette année; je serai ravy de trouver les occasions de vous y rendre service.

Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

1576. — Poerson a d'Antin.

30 janvier 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir la lettre de Votre Grandeur, en date du 2 janvier, par laquelle j'apprens que les mauvais tems ont retardé apparemment la régularité des lettres que j'ay l'honneur de luy adresser très ponctuellement tous les Ordinaires, sans y avoir jamais manqué.

Entre les autres, il y en a une de M. le Chevalier de Gondrin, écrite de Malthe, que M. l'Ambassadeur de la Religion m'a donnée, que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Grandeur, et une autre où sont mes comptes des mois d'octobre, novembre et décembre, et huit autres depuis le 22 novembre jusqu'à celle-cy. J'espère qu'elle les aura reçeues à présent, selon leur ordre, car, lorsque M. de Presle est à Versailles, il a le soin de les demander au Bureau, où, peut-être, il y auroit un peu de négligence, si Votre Grandeur n'a point donné ses ordres pour que l'on allast les demander de sa part. Si le Seigneur nous envoye sa sainte paix, ainsi que Votre Grandeur me fait l'honneur de me l'écrire, l'on ne sera plus dans cette peine, car apparemment l'on rétablira les Couriers.

Je remercie très humblement Votre Grandeur de l'ordre qu'elle me donne de n'écouter jamais aucune recommandation, puisque, fermant la porte aux brigues, elle s'épargnera bien d'injustes sollicitations, et l'Académie, n'étant composée que de Sujets qui auront les qualitéz requises, il y aura lieu d'espérer que ceux qui auront le bonheur d'y entrer sous son heureuse protection feront de grands progrèz dans les sciences que l'on y étudie.

Dès que le Catafalque[1] sera gravé, je ne perdray point de temps pour en adresser à Votre Grandeur.

Dom Horatio, frère du Pape, mourut samedy, vers les dix heures du soir, ce qui ne causera aucun changement considérable en cette Cour, car c'étoit un honneste homme qui ne se mêloit d'aucunes affaires, vivoit très simplement, sans faste et avec beaucoup d'économie.

M. le Cardinal, son fils, aura, à ce que l'on dit, la plus grande part aux affaires, le Pape l'écoutant très favorablement, ce qui fait plaisir à bien du monde, parce que c'est un Seigneur très gracieux, dont on espère beaucoup de bien. Je n'ai point encore eu l'honneur de le voir depuis cette mort, qu'il a, dit-on, ressentie avec une douleur incroyable; mais, lors que je sçaurai que le temps et les affaires auront un peu adouci son affliction, j'irai luy rendre mes devoirs.

L'on a fait des services dans toutes les Églises où il y a Chapitre, pour le défunt. Notre Église nationale de France en doit faire un; je crois que notre Académie s'acquittera aussi de ce devoir.

Le Prince d'Avelino a pris congé du Cardinal Paulucci, Premier Ministre, et du Cardinal Albano, auquel il a fait présent de six chevaux de carosse, des plus beaux que l'on ait veus en Italie. Le Pape lui a donné un corps saint, un bassin d'*agnus Dei* et un tableau, qui porte depuis peu le nom de *Raphaël*. Ce Prince va, dit-on, à Vienne pour chercher quelques consolations aux chagrins qu'il a eus icy, où il n'a reçeu nul agrément, ni de la part des Allemands non plus que des Italiens.

M. le Cardinal de La Trémoille a reçeu un Courier de Perpignan pour un Bénéfice vaccant; il ne nous a apporté aucunes nouvelles, parcequ'ayant passé par Turin et Milan, il n'avoit que la demande du Bénéfice.

Le Cardinal Impérial a fait son Entrée ce matin en *cavalcata* et a été remettre sa dignité de Légat au Consistoire, où il l'avoit reçeue; les Cardinaux de La Trémoille, Ottobon et Gualterio n'ont point esté à ce Consistoire.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1054.

1. Celui du service funèbre du Dauphin.

1577. — Poerson a d'Antin.

Monseigneur, — Rome est sans grande nouveauté. L'on va, le matin, aux services qui se font dans toutes les Églises pour le frère du Pape et, l'après-disné, au Cours, où il y a une quantité prodigieuse de Masques, et, la nuit, aux Comédies et aux Opéras. Voilà toute l'occupation des Italiens, qui ont donné relâche à leurs discours politiques jusqu'au Carême.

Cependant quelques lettres, venues d'Allemagne, portent que le Prince nouvellement éleu est malade, ce qui dans un autre tems feroit bien raisonner.

Je n'ai pas laissé que d'avoir assez heureusement du Palais une pièce très curieuse et qui peut-estre fera plaisir à Votre Grandeur. Il n'y a, je crois, que M. le Cardinal de La Trémoille et moy qui l'ayent eue.

Le samedy 30 janvier 1712.

(L'original est en Latin.)

L'Éminentissime et révérendissime Cardinal Impérial, retournant de sa Légation, fut reçeu par notre St Père le Pape Clément XI, dans le Consistoire public qui se tint dans la Chambre Ducale[1] du Palais Vatican, où, après y avoir baisé les pieds, les mains et le visage du St Père, et après de mutuels embrassemens du Sacré Collège, le Cardinal Légat, estant devant le St Père qui étoit assis sur son trône, commença ainsi à rendre compte de sa Légation :

« Très St Père, obéissant humblement aux ordres de Votre Sain-
« teté, et ayant reçeu sa bénédiction apostolique, je me suis rendu
« à Milan, et y ayant veu Charles, Roy Catholique des Espagnes
« et des Romains, depuis peu éleu Empereur, je l'ai congratulé
« au nom de Votre Sainteté sur son heureuse arrivée en Italie et
« ay tasché de lui faire connoître les sentiments de votre amour
« pontifical, quoique mes discours fussent incapables de lui en
« prouver l'étendue. Or, quoique j'aye fait mon possible pour
« faire connoître à Votre Sainteté par mes fréquentes lettres com-
« bien le susdit Roy m'a marqué qu'il avoit non seulement pour elle
« toutes sortes de sentiments d'amour et de respect et d'une prompte
« obéissance, mais encore envers le St Siège apostolique, j'aurois
« encore beaucoup de peine à persuader de bouche à Votre Sain-

« teté, si elle n'étoit convaincue, que ce Prince, doué de tant de « vertus, avoit encore celle de vouloir avec ardeur l'aggrandissement de la Religion Catholique et celui de l'autorité et dignité « de l'Église. Or, si, dans cette Légation, il a satisfait en quelque « sorte aux desirs de Votre Sainteté, j'attribue tout aux commandemens paternels qu'elle m'a donnés, comme aussi, s'il n'a pas « satisfait à tout ce qu'elle pouvoit espérer, je reconnois que c'est « un deffaut de mon peu de sçavoir, que je la prie très humblement d'excuser. »

Le St Père répondit en ces termes :

« Vous voyez, notre très cher fils, la joye de votre heureux « retour répandue dans toute la Ville ; vous voyez nos vénérables « frères, vos collègues, avec un ardent amour être venus vous recevoir, et vous nous voyez nous-même, rempli d'une joye sans « pareille, vous avoir tendu les bras pour vous embrasser. Tant « de démonstrations de joye vous doivent assurément persuader « combien nous sommes contents de votre vertu et avec combien « de magnificence, de fidélité, de bon cœur, d'obéissance, qui nous « étoit déjà connue et pour l'honneur de la Ste Église Romaine, « dont vous vous êtes dignement acquitté de votre Légation. Pour « ce qui est de ce que vous nous avez dit, touchant notre très cher « fils depuis peu éleu Empereur, de son amour, de son obéissance « et de son respect envers le St Siège, nous l'avons reçeu avec un « si grand plaisir que nous prions Dieu, très grand et très bon, « qu'il le comble journellement de nouvelles vertus, et que ce qu'il « a voulu lui faire promettre de bouche, qu'il veuille encore y « faire joindre les effets. »

Je supplie très humblement Votre Grandeur excuser cette traduction du latin faite à la hâte, parcequ'il n'y a que deux heures que j'ai eu l'original, qu'il a fallu rendre ; mais ce dont je puis avoir l'honneur de l'assurer est qu'elle est fidèlement traduite mot à mot.

J'ay l'honneur d'être, etc.

LE CHEVALIER POERSON.

Archives nationales, O^1 1954.

= 1. La Salle Ducale est composée de deux pièces, construites par Pie IV et communiquant par une arcade, où le *Bernin* a figuré une draperie soulevée par des Anges. Sur les peintures anciennes et nouvelles qui en décorent les voûtes et les murs, voir Barbier de Montault, *Musées et Galeries de Rome*, 1870, in-12, p. 105-6.

1578. — Nouvelles de Rome.

Rome, 6 février 1712.

..... Toutte la semaine on n'a vu dans touttes les églises, tant Séculières que Régulières, que des services funèbres pour le repos de l'âme de feu Don Oratio Albani. L'église de St-Louis fut la première des Nationales à donner cette marque de piété pour le deffunt et de vénération pour Sa Sainteté.

Les Prélats et Gentilshommes de la Chambre secrète, ayant déterminé de faire à leur nom particulier paroistre les sentiments qu'ils doivent au frère de leur Maistre, choisirent le sieur *Le Gros* pour en estre le directeur. L'applaudissement qu'il avoit eu pour la décoration de l'église de St-Louis en est la seule cause; mais, le temps leur manquant pour faire ce qui est nécessaire, M. le Maistre de chambre fit instance auprès des Députés de la Nation pour qu'on luy prestat ce qui pouvoit servir à leur dessein. L'ordre fut donné au sieur *Le Gros* de prendre avec liberté tout ce qu'il jugeroit propre pour cela. Le Pape, qui ne paroist pas y entrer, fut informé de la bonne grâce avec laquelle les Députés de la Nation Françoise s'estoient portés à marquer leur piété et leur respect, en marqua de la reconnoissance à ceux de la Congrégation qui eurent l'honneur de luy présenter le cierge bénit le jour de la Purification. Sa Sainteté leur fit bien des offres obligeants, tant pour la Nation en général que pour chaq'un en particulier, et les embrassa, démonstration toute particulière pour un Pape qui semble n'avoir de bras que pour faire des bénédictions.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 518. — Communiqué par M. Tausserat.

1579. — Poerson a d'Antin.

13 février 1712.

Monseigneur, — Voilà, grâces au Ciel, les folies du Carnaval finies, qui cependant n'ont pas été si nombreuses que l'année passée, parcequ'il a fait des pluies froides et que l'on se ressent de la misère en ce païs, comme ailleurs, joint à ce que le Pape a deffendu que l'on fût à aucuns bals; en sorte que la Reyne de Pologne, en ayant fait un pour la Princesse sa petite-fille, elle n'a pu avoir de Noblesse Romaine, qui appréhendoit d'être arrestée en y allant ou en en revenant, le Pape étant très ferme sur ces sortes d'affaires.

Le Cardinal Albano a été indisposé; on lui a conseillé d'aller à Castel Gandolfo, l'air de Rome ne lui étant pas si favorable; l'on dit qu'il est menacé du mal de famille, qui est un mal de poitrine. Il auroit, à ce qu'on dit, souhaitté estre Protecteur des affaires d'Angleterre, mais M. le Cardinal Gualterio, qui présenta ses Lettres de créance au Pape la semaine passée, sera, je crois, préféré, malgré tous les détours de cette Cour qui voudroit l'en exclure; mais ce Seigneur a de l'esprit infiniment et aussi fin qu'eux et, selon les apparences, viendra à bout de ses desseins.

Monsieur le Duc et Madame la Duchesse de Fiano, oncle et tante de M. le Cardinal Ottobon, sont arrivés de Venise à Rome. Six Cardinaux, plusieurs Princes et Seigneurs Romains furent au devant d'eux, ce qui a fait dire que leur Entrée ressembloit plutôt à un Triomphe qu'à la retraite d'une famille exilée. En effet, bien loin que cette illustre famille montre quelques chagrins des injustices de leur République, elle fait paroître beaucoup de tranquillité à l'ombre de la puissante protection de notre grand Monarque. Son Éminence m'a dit qu'elle n'étoit nullement sensible à ces sortes de disgrâces, s'estimant trop heureuse d'obéir aux ordres de Sa Majesté, à qui elle avoit eu l'honneur d'écrire qu'elle la supplioit d'épargner sa patrie, qui sans doute auroit recours à sa clémence, d'autant plus qu'elle étoit, selon les apparences, menacée de la puissance Ottomane.

Bien que toutes les nouvelles nous préparent à une prochaine Paix, les Allemands qui sont icy n'en veulent pas convenir et comptent fort sur un gros parti qu'ils ont en Angleterre, où, malgré la ferme réponse qu'a fait la Reyne Anne au Prince Eugesne et la privation de tous les emplois qu'avoit Milord Malborough, ils prétendent que le Prince nouvellement éleu fera changer le systême aux affaires; mais les plus sensés n'en croient rien.

L'Académie de St-Luc doit faire faire un service, avec une espèce de Catafalque, pour le frère du Pape; mais, comme elle est très pauvre par les dérangemens de ceux qui l'ont gouvernée depuis plus de vingt-cinq années, elle fera très peu de chose, se trouvant forcée à se servir de quelques vieilles machines pour épargner, ce qui ne fera, je crois, qu'un médiocre effet. Cela ne laisse pas, joint aux révisions des comptes et à l'établissement des nouveaux Statuts, de me donner beaucoup d'occupation. Il s'est déjà tenu plus de vingt assemblées dans notre Académie sur ces sujets, outre celles qui se sont faites dans l'Académie de St-Luc,

parcequ'il y a beaucoup de ceux qui ont régi les affaires qui sont morts, et qu'il faut traiter avec les héritiers et que d'ailleurs il y a quelques discordes parmi ceux qui sont vivans.

Madame Poerson, qui sçait toutes les bontés que votre Grandeur a pour nous, m'enhardit à lui demander la grâce de me passer encore un Valet pour qu'il puisse l'accompagner en ses dévotions, attendu que les femmes ne peuvent sortir seules en ce païs et qu'ayant autant d'affaires que j'en ay, je ne puis l'accompagner, ny me passer du mien. Votre Grandeur a, si je l'ose dire, quelqu'intérest que ces exercices de dévotion ne soyent pas interrompus, puisqu'un des principaux objets de ses prières est d'invoquer le Seigneur pour la prospérité de votre Grandeur et de son illustre famille.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1580. — D'ANTIN A POERSON.

15 février 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 26 décembre, 9, 16 et 23 janvier, auxquelles j'ay peu de choses à répondre, la mort de Madame la Dauphine, qui arriva le 12 de ce mois, achevant de m'accabler de douleur. La France a perdu en sa personne une Princesse qu'elle doit regretter toujours par toutes sortes d'endroits; nous n'en revérons jamais une pareille[1].

J'ay reçeu vos comptes des trois derniers mois de 1711. Le Sr Géraud continuera à vous payer régulièrement chaque mois; c'est la seule voye par où vous puissiez recevoir seurement de l'argent jusqu'à ce que la Paix, qui se traite avec succès, rouvre le commerce et rende les changes moins chers.

Je suis bien aise que vos Élèves continuent à bien faire. Rendez m'en compte tous les mois, et n'ayez point de complaisance sur leurs talens et sur leurs études, ces places ne devant être remplies que par gens qui puissent s'élever à l'avantage de la France et des Arts, et profiter de la libéralité du Roy et des soins que l'on prend d'eux.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Sur la maladie, la mort et le service de la Duchesse de Bourgogne, suivie, le 18, de la mort du Duc de Bourgogne, voir Dangeau, XIV, 80-105.

1581. — POERSON A D'ANTIN.

20 février 1712.

Monseigneur, — Le fils de M. l'Électeur de Saxe, qui est à Venize, où la République lui a député quatre Nobles pour le servir et lui faire rendre tous les honneurs deus à sa naissance, doit, à ce qu'on dit, venir à Rome pour y faire abjuration de son hérésie; mais bien des gens ont peine d'y adjouter foy.

M. le duc de Fiano, oncle de M. le Cardinal Ottobon, fut, il y a quelques jours, à l'audience du Pape, qui lui dit, d'un air compatissant, qu'il prenoit une grande part aux chagrins que lui avoit donnés sa République. Le Duc répondit qu'il n'avoit ressenti aucune peine de ce que l'on avoit fait contre sa famille, que luy et Madame son épouse avoient résolu, il y avoit longtems, de venir passer le reste de leurs jours à Rome auprès de M. le Cardinal Ottobon, que d'ailleurs ils se plaisoient beaucoup plus icy qu'à Venize, et que cette ville luy paroissoit estre le vrai séjour des neveux de Papes. Cette réponse fit changer de ton et de discours au St Père, qui parla ensuite de la Paix comme chose très prochaine et très assurée.

Ces bonnes nouvelles ne font pas plaisir à la pluspart des Italiens, qui, outre le chagrin qu'ils ont de voir que les affaires se disposent à notre avantage, ils ont encore celui d'appréhender que Sa Majesté n'envoye une armée en Italie pour les châtier et les faire repentir de tous les maux qu'ils nous ont faits indirectement ou directement.

L'envoyé de Portugal, ayant sçeu que la Reyne sa maîtresse étoit heureusement accouchée d'un Prince, se prépare à faire de grandes festes, quoiqu'il soit dans quelques appréhensions que le bruit qui court que M. du Guéthouin[1] a ruiné quelques endroits du Brésil, laquelle chose cependant ils mettent encore en doute, n'en ayant aucunes nouvelles que celles qui sont venues de France.

Le Comte d'Apremont, jeune Seigneur Allemand, qui a épousé depuis peu la fille de M. le Marquis de Priez, étant dans un biroche[2] qu'il conduisoit à la mode de ce pais-cy avec un de ses amis, les chevaux prirent le mors aux dents. Le jeune Comte eut peur; il abandonna les resnes et voulut sauter du biroche en bas; il se cassa une jambe et se foula le pied de l'autre. Son camarade, plus ferme et plus prudent, resta, prit les resnes et poussa les che-

vaux avec tant de vigueur et d'adresse qu'après les avoir bien fatiguéz ils se rendirent obeïssants à la main du conducteur, qui les ramena paisiblement au Palais.

L'on dit icy que M. le Marquis de Priez, qui est encore à Turin, a proposé à M. le Duc de Savoye, de la part du Prince éleu Empereur, que, s'il vouloit rester ferme dans la Ligue Autrichienne, que l'on céderoit au Prince de Piedmont les droits que la Maison d'Autriche a sur l'Espagne et que l'on l'aideroit à s'en rendre maître. Un grand personnage m'a dit qu'il y avoit lieu d'espérer que le Roy d'Angleterre[3] seroit Roy de Naples, et que, dans peu, nous en serions assuréz.

Il court un bruit icy que M. le Duc de Vendosme a battu M. le Duc de Staremberg en Catalogne. Je ne sçai sur quoi cette nouvelle est fondée.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Du Guay-Trouin.

2. *Biroccio* ou *baroccio,* sorte de voiture découverte.

3. Le fils de Jacques II, dit le Chevalier de Saint-Georges, reconnu par la France en 1701, à la mort de son père.

1582. — D'ANTIN A POERSON.

2 mars 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 30 janvier et du 6 février. Par mes réponses, vous aurez veu que toutes les vôtres m'ont été rendues, et même le paquet de M. le Chevalier de Gondrin avec vos comptes des trois derniers mois de 1711.

Nous ne sommes point comme à Rome, où tout paroît en gayeté; nous sommes pénétrés de la plus vive douleur que l'on puisse ressentir de toutes les pertes que nous venons de faire, et nous en avons bien raison.

Je vous remercie des deux pièces que vous m'envoyez (cf. **1577**); elles sont fort curieuses.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1583. — POERSON A D'ANTIN.

5 mars 1712.

Monseigneur, — Le Pape et M. le Cardinal Albano sont très

mortifiéz, à ce qu'on dit, de ce que le Roy n'a pas fait réponse à la lettre que cette Éminence avoit eu l'honneur d'écrire à Sa Majesté, et je sçai, à n'en pouvoir douter, qu'ils cherchent à justifier leur conduite passée et qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour regagner les bonnes grâces de notre grand Monarque; mais je sçai aussi qu'on leur a dit qu'il falloit des faits certains pour persuader, les bonnes paroles ne suffisant pas. En effet, dans ce païs-cy, on est si peu avare d'expressions et si peu accoutumé à les tenir que les plus grands Princes ne font aucun scrupule d'en manquer tous les jours et en toutes occasions.

L'on dit que M. le Duc de Savoye a donné trois audiences au Marquis de Priez dans son lit en présence de plusieurs personnes, l'ayant fait prévenir qu'il ne vouloit traitter d'aucunes affaires de conséquence avec luy. L'on dit aussi que ce Prince pourroit bien croître ses États du côté de Lombardie avec un grand titre, qu'il a fait une Ligue avec la France et l'Angleterre, et que l'on destine le Royaume de Naples au Roy d'Angleterre, ce qui conviendroit mieux aux Princes d'Italie que la Maison d'Autriche.

Une personne, qui ordinairement est bien informée, m'a dit que l'on ne traiteroit pas de choses fort importantes dans les premières Conférences à Utrecht, mais qu'il y avoit lieu d'espérer que, tout d'un coup, nous entendrions de grandes nouvelles qui réjouiroient infiniment tous les honnestes gens.

M. le Cardinal Ottobon m'envoye une lettre, que j'ai l'honneur d'adresser à votre Grandeur.

Depuis la mort de Dom Horatio, frère du Pape, l'on a trouvé la Maison sans biens, chargée de dettes, ce qui a obligé la Signora Dona Bernardina, sa veuve, de se retirer dans le Couvent de Torre de Specchio[1] et de remettre ses joyaux entre les mains du Cardinal, son fils, pour les vendre et payer les créanciers.

L'on a tenu un Consistoire cette semaine, dans lequel le Pape a ouvert la bouche au Cardinal Albano[2], et M. le Cardinal Ottobon y a fait la première fois la fonction de Protecteur, ayant proposé des Églises de France qui étoient vacantes.

M. le Marquis de Priez est arrivé lors qu'on y pensoit le moins; mais bien des gens disent qu'il a hâté son retour pour tâcher d'empêcher que cette Cour ne se raccomode avec celle d'Espagne. Cependant ceux-ci seront bien forcés de le faire, car ils aiment l'argent et perdent de grosses sommes qui leur viendroient de ce païs-là.

J'ai, dans ce moment, l'honneur de recevoir deux lettres de la part de Votre Grandeur, la première en date du 27 janvier, qui me donne, Monseigneur, de grandes espérances d'une prochaine Paix.

J'ai l'honneur de lui faire mille très humbles remerciemens d'une si agréable et si charmante nouvelle. Il y aura bien des fous icy qui en seront très faschés, si Dieu par sa bonté ne les convertit.

La seconde est datée du 2 février, avec une lettre pour M. le Chevalier de Gondrin ; je vais la porter tout à l'heure chez M. l'Ambassadeur de Malthe, qui la fera tenir seurement quoiqu'il soit dix heures du soir ; mais jusqu'à minuit l'on écrit.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Couvent de Religieuses Oblates sur la Piazza di Campitelli, fondé en 1425 par Sainte Françoise Romaine; les Religieuses ne prononçaient pas de vœux et n'étaient pas soumises à la clôture; Vasi, *Tesoro sagro,* I, 298-9.

2. C'est une des cérémonies de la réception des Cardinaux par le Pape, qui, après leur avoir fermé la bouche, la leur ouvre par la formule : « Aperimus tibi os ut in Consistoriis, in Congregationibus aliisque functionibus Cardinalitiis, sententiam tuam dicere valeas. »

1584. — POERSON A D'ANTIN.

12 mars 1712.

Monseigneur, — Les pertes que le Roy, la France et Votre Grandeur viennent de faire presque en même temps sont si affligeantes que, soumis, autant que nous devons l'être, à ces coups de la Divine Providence, il convient mieux de garder un respectueux silence que de hazarder d'en vouloir consoler. Dans cette pensée, Mgr, je me renferme à assurer Votre Grandeur que ces funestes nouvelles m'ont pénétré jusqu'au fond du cœur et que la seule chose qui puisse modérer ma douleur est d'apprendre que Sa Majesté et Votre Grandeur jouissent d'une bonne santé au milieu de tant de sujets d'affliction.

Cette Cour est plus brouillée que jamais avec celle de Turin. L'on s'étoit flatté que le Marquis de Priez apporteroit un accommodement au gré du Pape; mais, ce Seigneur n'ayant pu réussir, le Pape a excommunié tous les Ministres et autres qui ont eu part au conseil de ce Prince, qui sont au nombre de 31 personnes, la

plus grande partie nommées; et l'on a affiché ce Monitoire aux lieux accoutuméz.

Dimanche dernier, il y eut, à St-Pierre, toute une famille Juive qui reçeut le baptême. Les Cardinaux Ottobon, Corsini, Santo-Cæsare[1] furent les Parains; la Princesse Altieri fut la Maraine, et le Cardinal Paulucci fit cette belle Fonction.

L'on avoit parlé en cette Cour, avec assez d'affectation, du fils de l'Électeur de Saxe qui devoit venir de Venize, où il est depuis quelque temps, pour abjurer à Rome sa Religion et se faire Catholique; à présent l'on commence à dire qu'il n'y a pas d'apparences qu'il vienne ou, tout au plus, s'il vient, que ce sera pour voir incognito les Fonctions de la Semaine Sainte, puis s'en retourner en Allemagne.

Les lettres de Vienne portent pour chose seure que le Prince nouvellement éleu Empereur est malade d'un crachement de sang; les Médecins disoient que ce sang venoit du cerveau; à présent ils disent qu'il vient de la poitrine, et l'on appréhende qu'il ne vive pas longtems; il est d'ailleurs fort mélancolique et fort appliqué, ce qui ne contribuera pas à lui donner une bonne santé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Giov. Battista Spinola, Gouverneur de Rome, Cardinal au titre de Saint-Césaire, et désigné sous le nom de San-Cesareo, pour le distinguer de son oncle, Cardinal de Sainte-Cécile; il mourut en 1719.

1585. — D'ANTIN A POERSON.

15 mars 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 13 et du 20 février. Il n'est point étonnant que la famille de M. le Cardinal Ottobon soit entrée dans Rome en grand triomphe; elle a un assez bon Protecteur pour cela. J'espère qu'elle en ressentira bientôt les effets.

Je suis bien aise de l'occupation que vous donne l'Académie de St-Luc; je crois qu'ils ont besoin de quelqu'un qui mette leurs affaires en ordre.

Quand vous me demandez de passer un Valet pour le service de Madame Poerson, vous avez apparemment oublié que le Roy vous donna l'année dernière 1,000 l. de pension, à quoi vous ne

vous attendiez pas. Je lui suis très obligé de ses prières, mais vous avez lieu d'être content.

Comme votre lettre du 20 ne contient que des nouvelles, je n'ay rien de plus à vous mander par cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1586. — M. de Pontchartrain au Marquis de Torcy.

Le S[r] de La Chausse m'a informé, Monsieur, que la statuë de Henri IV[1], qui est présentement dans une petite chambre près la Porte de l'Église de St-Jean-de-Latran, étoit autrefois dans la Place, et qu'on fut obligé de l'ôter pour ne la pas exposer aux insultes qui s'y commettoient fort souvent; mais que, comme cette chambre ressemble à une prison où l'on ne voit la statuë qu'au travers d'une fenêtre grillée, il seroit plus à propos qu'elle fût placée dans l'Église ou dans la Sacristie, comme celle de Philippe IV l'est à Ste-Marie-Majeure, et que, si l'on en faisoit instance au Chapitre, il y remédieroit sans doute.

Il ajoute qu'il en a parlé à M. le Cardinal de La Trémoille, qui luy a fait connoître que les Ministres, ses prédécesseurs, n'ayant pas jugé à propos de rien innover à cet égard, il ne pouvoit faire aucune démarche sans sçavoir les intentions du Roy.

C'est ce dont j'ai rendu compte à Sa Majesté qui desire que vous preniez ses ordres pour en écrire à M. le Card. de La Trémoille afin qu'il examine et voye ce qui se peut faire sur ce sujet.

J'ai l'honneur d'estre très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Pontchartrain.

A Versailles, le 23 mars 1712.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 521. — Lettre signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Voir plus haut, pièce **1017**, III, 24-6, et plus bas, 1er juin 1712.

1587. — Poerson a d'Antin.

26 mars 1712.

Monseigneur, — Après tant de fâcheuses nouvelles que nous avons eues pendant plusieurs Ordinaires, ç'a a été pour moy une

grande consolation que l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, en date du 15 février. J'ai l'honneur de lui en faire mille très humbles remerciements, aussi bien que des bonnes espérances qu'elle me donne d'une prochaine Paix, qui est fort contestée icy par les ennemis de notre Nation et du repos public, qui sont à Rome en très grand nombre.

J'ay encore, Monseigneur, bien des grâces à rendre à Votre Grandeur de la bonté qu'elle a de vouloir bien continuer à faire subsister l'Académie avec tant d'honneur et malgré tous nos malheurs, car le change est encore augmenté. Le mois passé, j'ai touché 260 écus, 68 bayoques, et, celui-cy, je n'en ai reçeu que 250 [écus], 80 bayoques; encore a-t-on de la peine à trouver de l'argent, qui est d'une rareté extraordinaire.

M. le Cardinal de La Trémoille, M. l'Abbé de Livry et les Expéditionnaires sont fort embarasséz d'en trouver, n'y ayant que le Sr Giraud qui prenne des Lettres sur Paris; les autres Banquiers n'en veulent plus entendre parler.

Pour ce qui regarde les Élèves, j'aurai l'honneur de dire à Monseigneur que jusqu'à présent ils font tout ce qu'ils peuvent pour profiter des bontés de Votre Grandeur, et c'est même une chose assez extraordinaire que pas un ne se soit encore démenti, en telle sorte que la meilleure partie des 200 l. qu'ils ont touchéz chacun ont esté employés en livres et estampes.

Le Sr *Vernansal*, ayant laissé son tableau de St-Grégoire pour le retoucher dans quelque temps, fait un petit tableau d'invention, où l'on voit un bon progrès qu'il a fait depuis qu'il est icy.

Le Sr *Goupil*, quoique d'un génie lent, ne laisse pas de s'avancer et travaille toujours à St-Grégoire; il imite assez fidèlement; sa copie sera bonne.

Le Sr *Bousseau* continue sans relâche le Centaure de marbre avec succès.

Le Sr *Besnier* ne perd point de temps; il aime l'étude et fait ce qu'il faut pour devenir habile homme.

Le Sr *Edelinck* a fait un grand dessein du tableau du *Dominiquin*, qui est une belle étude [1].

Enfin, Monseigneur, j'ai à rendre grâce au Ciel que chacun d'eux se porte au bien d'une manière que j'espère que Votre Grandeur aura sujet d'être contente des avantages que son extrême bonté leur a procurés et dont la France et les Beaux-Arts luy seront éternellement redevables.

Les Allemands ont saisi, dans le Milanois et le Royaume de Naples, les grands biens de la Maison Caraciole, sous prétexte qu'elle est, de génie, du parti opposé au leur.

L'on dit icy pour seur que l'on a sçeu, par un bâtiment Anglois venu en quarante-huit heures de Barcelone à Livorne, que les Anglois ont chassé les troupes de l'Archiduc du Port-Mahon et s'en sont rendus les maîtres.

Le Pape, qui se porte bien, fait toutes les Fonctions de la Semaine Sainte. Il y a peu d'Étrangers; l'argent est fort rare et toutes les denrées extrêmement chères.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Depuis : « Le Sr *Vernansal* », Lecoy, p. 151-2.

1588. — D'ANTIN A POERSON.

1er avril 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 5 mars.

La Cour de Rome vit avec si peu de ménagement pour celle de France depuis si longtemps qu'il n'est pas étonnant que le Roy en marque quelques fois son ressentiment. Le temps viendra qu'ils pourront se repentir du peu de cas qu'ils font de nous présentement.

Les Conférences de Paix se continuent, et il y a apparence qu'elles auront une bonne fin. Pour y parvenir, le Roy aura, cette année, une plus belle armée qu'il n'a jamais eu.

Voilà la réponse pour M. le Cardinal Ottobon.

Je n'ay rien à vous mander de plus par cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1589. — POERSON A D'ANTIN.

2 avril 1712.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, en date du 2 mars, par laquelle elle a la bonté de m'apprendre que toutes mes lettres lui ont été rendues.

aussi bien que mes comptes des trois derniers mois, pour lesquels je la supplie très humblement vouloir bien donner ses ordres à ce qu'ils soient arrestez, n'ayant rien par devers moy depuis 1706. Mais cela ne m'inquiète pas, Votre Grandeur m'ayant fait l'honneur de m'écrire qu'il suffisoit que lesdits comptes fussent arrestéz.

Je suis persuadé que Votre Grandeur est soumise aux ordres impénétrables de la Divine Providence et qu'elle sçait, mille fois mieux que moy, de quelle manière l'on doit recevoir les pertes que la France vient de faire. D'ailleurs, les grands exemples de fermeté que notre grand Monarque nous donne en toutes rencontres sont plus efficaces que les plus beaux discours; ainsi, Mgr, j'espère que Votre Grandeur approuvera que je garde le silence sur de si tristes sujets.

Je sçais de bonne part que M. le Marquis de Priez a reçeu des lettres du Commandant des troupes Allemandes qui veulent faire le siège de Porto-Ercole[1], par lesquelles il le prie d'écrire à Naples et à Milan, afin de les presser de lui envoyer toutes les choses nécessaires pour l'exécution de son dessein, lui remontrant que de la réussite de cette entreprise dépend la chûte infaillible de la Sicile et que d'ailleurs le Grand-Duc et l'Italie en seront plus serréz et plus soumis.

Le Cardinal Albano, que l'on croyoit devoir avoir la meilleure part aux affaires, ne se mesle de rien; le Cardinal Impérial et les autres confidents du Pape l'éloignent au contraire tant qu'ils peuvent. Le Pape lui a donné ces jours icy la Protection de l'Ordre des Chartreux, qui est un titre sans grandes fonctions.

Le Prince Dom Alexandre, neveu du Pape, avoit donné à M. l'Abbé de Livry un cheval fort richement enharnaché; mais il lui a renvoyé, s'excusant sur ce qu'il ne monte point à cheval, qu'il se gasteroit à ne rien faire.

L'on se prépare à la canonisation de quatre Saints[2], qui se fera, à ce que l'on dit, à la fin du mois de may. Comme cette cérémonie se fait avec une grande pompe, beaucoup d'Étrangers s'arrestent icy pour la voir.

L'on dit icy que les Vénitiens ne sont pas sans inquiétudes de ce que les Moscovittes font leur paix avec le Grand-Seigneur, qui a de plus nombreuses armées qu'il n'a jamais eu.

Le Cardinal Archinto, Archevesque de Milan, est à l'extré-

mité[3]; le Gouverneur de Rome aura, dit-on, cette dignité, et Mgr Banquieri celle de Gouverneur.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Ville de la côte de Toscane, à douze lieues nord de Civita-Vecchia.
2. Cf. la lettre du 28 mai suivant.
3. Il mourut le 9 avril 1712; son successeur fut Benedetto Erba-Odescalchi, Cardinal en janvier 1713.

1590. — POERSON A D'ANTIN.

16 avril 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'adresser à Votre Grandeur les comptes des mois de janvier, février et mars de la présente année.

Le Pape a reçeu un Courier, venant de Prague, que lui a depesché le Père Salerne, Jésuitte, qui étoit parti de Rome avec Mgr Albano, aujourd'huy Cardinal, lequel Jésuitte, après avoir été quelque temps à Vienne, quitta ce Seigneur pour aller en Pologne auprès du Roy Auguste, où l'on prétend qu'il a rendu de bons services au Pape. A présent, il est à la Cour du Prince éleu Empereur, où l'on assure qu'il négotie avec succès, à tel point que le Pape, ayant dit que, pour faire honneur à l'Ordre des Jésuittes, il vouloit revestir de la pourpre le Père Ptolomée[1], M. le Cardinal Albano dit à un de mes amis que, s'il en avoit été cru, l'on auroit fait le Père Salerne; mais que, si le St Père n'y vouloit pas entendre, qu'il feroit en sorte que ce bon Père, qui est son ami particulier, fût de toutes les Congrégations où un Régulier pourroit entrer[2].

Le Roy Auguste a écrit au Pape pour excuser le Prince son fils de ce qu'il n'a pas été à Rome pour se faire Catholique, ainsi qu'il l'avoit promis. Le St Père en a, dit-on, pleuré; mais, si l'on en croit bien des gens, ce ne sera pas la seule fois que ce Prince lui manquera de parole.

Mgr le Cardinal Ottobon, prenant un véritable intérêt dans la douleur que la France a ressentie des pertes qu'elle vient de faire, a absolument renoncé à faire des Comédies et des Opéras. Il a congédié tous ses Musiciens, ce qui lui a donné bien des louanges de tous les honnestes gens, et l'on croit qu'il pourra bien entrer dans l'Ordre de Prêtrise l'année prochaine.

L'on dit icy que le Cardinal de Bouillon doit venir dans peu,

qu'il ne vouloit que s'aboucher à La Haye avec le Prince Eugesne pour ensuite partir en diligence et se rendre à Rome, où, sous la protection du Prince éleu Empereur, il se flatte de faire des merveilles.

Le Prince Emmanuel d'Elbœuf est icy pour, dit-on, passer à Naples. Il a eu audience du Pape, qui loue fort son esprit, quoique l'on dise que ses mœurs ne soient pas changées[3].

Mercredy, l'on aura Consistoire, où quelques-uns se flattent qu'il y aura une promotion de Cardinaux; mais la plus grande partie en doute, connoissant les irrésolutions perpétuelles du Prince de qui elle dépend.

L'on dit icy que l'on patit beaucoup à Barcelone, faute de farine et d'huile. Pour de l'argent, ils n'en manquent pas, ce qui fait qu'à Gesnes, Naples et autres endroits, l'on fait ce que l'on peut pour y en porter.

Porto-Ercole se défend bien; pour peu de secours qu'il leur vienne de France, le siège seroit bientôt levé, ce qui feroit un grand effet en Italie pour les armes du Roy d'Espagne.

La maladie sur les chevaux est répandue quasi dans toutes les écuries de Rome; elle a fait grand ravage dans le Royaume de Naples, ce qui a extrêmement renchéri les chevaux.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir plus loin à la suite de la lettre du 21 mai.

2. Gio. Battista Salerno, né à Cosenza, fut nommé Cardinal le 19 mars 1719 et mourut le 30 janvier 1729.

3. Saint-Simon en parle de même plus tard :

« M. le Duc d'Orléans (le Régent) ne fut pas plus sévère pour le Prince Emmanuel, frère du Duc d'Elbœuf, qu'il l'avoit été pour Bonneval. La Maison d'Autriche a toujours eu de grands attraits pour la Maison de Lorraine... Le Prince d'Elbœuf, traité par le [feu] Roi avec toute sorte de bonté, crut faire ailleurs plus de fortune et déserta. Il fut juridiquement pendu en effigie à la Grève, comme on l'a rapporté en son temps (édition Hachette, in-12, III, 264). C'étoit une manière de brigand, mais à langue dorée, avec beaucoup d'esprit, qui fit tant de frasques qu'il perdit ce qu'il avoit obtenu .. Ne sachant plus que devenir, ni de quoi subsister, il obtint des lettres de rémission et revint. Il mena en France sa vie accoutumée, et peu à peu s'introduisit à Lunéville, où il suça le Duc de Lorraine tant qu'il put, et il en tira fort gros et même des terres. Le Duc de Lorraine le méprisoit et le souffroit avec peine, et ceux de sa Maison établis icy n'en faisoient pas plus de cas. » (*Mémoires* de Saint-Simon, édition Hachette, in-12, XI, 179-80.)

1591. — D'Antin a Poerson.

17 avril 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 12 et 26 du passé. Je vous suis très obligé de la part que vous prenez à la perte que j'ay faite; j'ay essuyé bien des malheurs de suite[1].

Je suis étonné que le change soit haussé à Rome comme vous me le mandez depuis le mois passé, n'y voyant aucune raison. Demandez-en l'éclaircissement au Sr Giraud.

Je suis bien aise que vous vous aperceviez de la régularité avec laquelle l'Académie Royalle est payée présentement. Je continuerai le même soin, afin qu'il ne vous manque rien.

Je suis fort aise que vous soyez content de tous vos Élèves, qu'ils se conduisent bien et qu'ils s'appliquent à se perfectionner chacun dans leur talent.

Mandez-moy, de bonne foy, combien de tems encore il faut les laisser à Rome. Quoique leur terme finisse cette année et qu'il soit raisonnable de faire place à d'autres, je les y laisserai tant que vous jugerez à propos pour les perfectionner. Je ne laisserai pas de vous en envoyer deux ou trois à la fin de cette année.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Outre la mort de la Dauphine, arrivée le 9 février, et de son mari le Duc de Bourgogne, mort le 18, M. d'Antin avait perdu son fils M. de Gondrin, mort de la rougeole le 5, et sa belle-fille, qui eut aussi la rougeole, accoucha d'un enfant qui ne vécut pas. (Dangeau, XIV, p. 80 et 87, note 1.)

1592. — Poerson a d'Antin.

23 avril 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, en date du 15 mars, par laquelle elle paroît contente des soins que je me donne pour l'Académie de St-Luc. C'est pour moi, Monseigneur, une grande consolation, car j'aurai l'honneur de lui dire que cet honneur m'attire beaucoup d'ennemis. Ils sont naturellement jaloux, nous haïssent et ne reçoivent qu'avec chagrin le bien même que nous leur faisons. Je me suis un peu sacrifié en acceptant ce rang pour l'honneur

de la Nation, car je connois les Italiens, leurs tours et détours; il faut être toujours en garde avec eux.

Le Pape, qui perd beaucoup d'argent depuis qu'il est brouillé avec l'Espagne, cherche à présent toutes sortes de moyens pour se raccommoder avec cette Nation; mais les Espagnols, beaucoup plus fermes que leurs voisins, sont constants à soutenir leurs intérêts et donnent bien de l'occupation aux fins politiques de cette Cour. L'on a dépesché un Courrier à Madrid, au retour duquel peut-estre que les choses s'adjusteront.

Le Pape a accordé à la Reyne de Pologne et au Marquis de Priez les franchises pour certains droits d'entrée de vin pour eux et leurs Domestiques; tous M^rs^ les Cardinaux demanderont les mêmes privilèges.

L'on a tenu Consistoire mercredy, au sujet de la canonisation des Saints.

La maladie des chevaux continue en cette Ville; beaucoup en meurent, ce qui afflige bien des gens, car ils sont très chers.

Le Vice-Roy de Naples[1] fit publier dans son Palais, il y a quelques jours, la mort du Roy d'Espagne[2] et celle du Prince des Asturies; ensuite il alla aux Carmes et proposa au Général de cet Ordre de faire rendre grâces à Dieu publiquement de ce qu'il avoit retiré à lui, non seulement ces deux Princes, mais encore quatre autres en France depuis un an, ce qu'il regardoit comme le plus grand bien qui pût arriver, puisque l'on ne pouvoit pas, disoit-il, s'assurer d'aucune tranquillité tant que la Maison de Bourbon subsisteroit. Ce discours extravagant fit horreur au Général et à ceux qui l'entendirent, en sorte que, bien loin d'avoir eu de lâches complaisances pour cette proposition, ils s'y opposèrent, et l'on ne passa pas outre.

Le Marquis de Priez tient ferme pour ne pas céder le pas au Gouverneur et pour empescher que l'on visite les valises du Courier de Milan; cependant il fait travailler à des équipages pour se mettre en public.

M. le Prince Dom Antoine, père de M. le Cardinal Ottobon, arriva en cette ville jeudi en assez bonne santé; il dit de vouloir passer le reste de ses jours avec Son Éminence.

Les Allemands font faire un mausolée, que l'on dit devoir estre magnifique, pour l'Empereur deffunt. Comme ils n'ont point d'argent, ils ont esté obligéz d'attendre que leurs bons amis en payassent une partie, et les ouvriers zélés feront crédit. Lors qu'il

sera fait, je le verrai et aurai l'honneur d'en adresser un petit dessin à Votre Grandeur. Celui de St-Louis n'est pas encore achevé de graver.

L'on a tenu aujourd'huy encore un Consistoire public pour la canonisation des Saints. Personne ne sçait quand le Pape fera des Cardinaux.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Le Comte Carlo Borromeo (voir pièce **1457** et plus loin, pièce **1602**).

2. Louis, Prince des Asturies, le fils aîné de Philippe V, né en 1707, ne mourut qu'en 1724, et Philippe V ne mourut qu'en 1746; le Vice-Roi de Naples était vraiment trop en avance.

1593. — POERSON A D'ANTIN.

30 avril 1712.

Monseigneur, — Je reçois avec bien du respect la lettre que Votre Grandeur me fait l'honneur de m'écrire du 1er avril, dans laquelle étoit celle de Son Éminence M. le Cardinal Ottobon. J'ay eu l'honneur de lui rendre aussitôt, sçachant le plaisir qu'elle ressent lors qu'elle reçoit des lettres de la part de Votre Grandeur. En vérité, Monseigneur, c'est une chose admirable de voir à quel point et par quelle heureuse sympathie ce grand Seigneur a conçu une amitié et une estime toute extraordinaire pour les vertus de Votre Grandeur. Si Sa Majesté, qui est toute justice et toute équité, récompense cette illustre Maison, persécutée pour l'inviolable attachement qu'elle a pour notre grand Monarque, ainsi que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de me l'écrire et qu'il y a lieu d'espérer, Son Éminence en aura beaucoup de reconnoissance pour Votre Grandeur, m'ayant fait l'honneur de me dire, plus d'une fois, qu'elle comptoit extrêmement sur l'amitié de Votre Grandeur, qu'elle estime et honore au delà de toute expression. Ce sont les propres termes de Son Éminence, que j'ai l'honneur de répéter à Votre Grandeur.

L'on dit que M. le Marquis de Priez se mettra bientôt en public, mais beaucoup de gens en doutent; cependant, il demande au Pape quatre cent mille écus pour le Prince éleu Empereur.

L'on dit aussi que le Pape fera la promotion des Cardinaux le 9 du mois de may.

La garnison de Porto-Ercole se défend très vigoureusement;

cette petite troupe a fait une sortie dans laquelle elle a tué beaucoup d'ennemis et encloué trois canons.

Les Galères du Duc de Tursis sont à Porto-Longone[1], où l'on attend avec impatience celles de Sicile, que l'on croit parties avec quelques vaisseaux et plusieurs tartanes. Si ce secours arrive à temps, les ennemis seront infailliblement obligés de lever le siège.

La Cour de Vienne continue à demander des sommes exhorbitantes dans le Royaume de Naples et dans le Duché de Milan.

Les Allemands du port St-Stefano, près d'Orbitello, ont arrêté trois barques armées du Pape et quelques autres bâtiments qui venoient sous leurs escortes.

Le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique a écrit à la Reyne de Pologne qu'ayant parlé au Prince nouveau éleu Empereur, au sujet de quelques intérêts de la Maison Sobieski, ce Prince lui avoit répondu que, la Paix étant infailliblement sur le point de se faire, qu'il prioit la Reyne d'avoir un peu de patience et qu'aussitôt cette grande affaire terminée, il penseroit à la justice et à la reconnoissance que sa famille doit avoir pour cette illustre Maison. Cette réponse, et tout ce qui s'écrit de plusieurs endroits nous font espérer une prochaine Paix.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Port sur la côte sud de l'Ile d'Elbe.

1594. — POERSON A D'ANTIN.

7 may 1712.

Monseigneur, — Le Pape avoit promis, la semaine passée, de faire la promotion des Cardinaux, et bien des gens sembloient y croire sur les assurances qu'il en avoit données; mais, le samedy au soir, cela fut rompu, et l'on ne sçait à présent qu'en dire ni quand l'espérer. Ce Prince est fort irrésolu; je l'ai éprouvé plus d'une fois dans les différentes audiences que j'ai eues. Il propose et semble résoudre certaines choses, qu'il condamne quelque temps après, et, après bien des soins et des peines, l'on ne termine rien.

Le Cardinal Albano, son neveu, n'a nulle part dans les affaires et ne paroît pas s'en soucier. Il est mélancolique et ne sçauroit trouver d'air qui lui convienne. Les Ministres n'en ont aucune jalousie, le Pape ne lui confiant aucune chose.

Le Marquis de Priez a reçeu un Courier de Vienne avec la réponse au sujet des disputes qu'il a sur le cérémonial de Monseigneur le Gouverneur de Rome. L'on dit qu'elles portent que le Cardinal Impérial a mal entendu la réponse qu'on lui a faite, puisqu'on n'a jamais prétendu lui rien accorder de ce qu'il a demandé, ce qui intrigue cette Cour et ne fait pas honneur au Cardinal.

Les Galères Napolitaines, qui sont au port St-Stefano près d'Orbitello, ayant arresté trois grosses barques et plusieurs autres bâtimens appartenant au Pape, ce Prince a ordonné par représailles que l'on arrestât à Civita-Vecchia, au port d'Antio et autres lieux, tous les bâtiments Napolitains, ce qui a été exécuté au nombre de soixante-quatorze, tant barques que felouques et tartanes.

L'on a eu avis qu'après une longue et vigoureuse résistance la garnison du Mont-St-Philippe[1] s'est rendue aux Allemands à discrétion; il ne restoit plus qu'un petit roc qui se deffendoit encore, mais qui ne pouvoit pas tenir longtemps. Si le secours, que l'on attendoit de Sicille, estoit arrivé, les Allemands ne l'auroient pas pris; ils y ont perdu beaucoup de monde et commençoient à se rebuter.

Je sçai seurement que les Vénitiens ont grande et sincère envie de regagner les bonnes grâces du Roy; ils remettront la Maison Ottoboni dans ses privilèges et honneurs. C'est une personne qui est dans la confidence du Ministre qui m'en asseure présentement.

Malgré le grand nombre de ceux qui desirent la continuation de la guerre, bien des lettres de Flandres et même d'Utrecht nous semblent asseurer qu'elle est conclue entre nous, l'Angleterre et la Savoye, ce qui immancablement entraînera la générale.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. « Les troupes de l'Archiduc en Italie assiègent depuis quelques jours Porto-Ercole; c'est le Général Zumzungen qui les commande. Il ne paroît pas que ce siège aille fort vite, car il y a plus de trois semaines qu'on sait qu'il est commencé, et ils n'ont pas pris encore le fort Philippe, qui est détaché de la place. » Dangeau, 1er mai, XIV, 139.

1595. — D'Antin a Poerson.

8 may 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 2 et 16 avril, avec les comptes des trois premiers mois.

Vous devez être en repos pour vos décharges, puisque j'arreste et signe tous les trois mois lesdits comptes, qu'ils sont au Bureau en seureté et qu'on vous les enverra lors que les chemins seront libres, ce que j'espère bientôt.

Je trouve seulement que votre dépense augmente. C'est à quoi je vous prie de faire attention et de ne point passer les fonds que je vous ai destinéz, qui ont suffi les autres années.

Je sçai fort bon gré à Mgr le Cardinal Ottobon de la part qu'il prend aux pertes que la France a faites; tous les honnestes gens en doivent estre affligés.

Si M. le Cardinal de Bouillon ne fait pas à Rome une meilleure figure qu'il a faite en Hollande, il aura de quoi se repentir des partis qu'il a pris.

Le Pape a assez souvent manqué de parole au sujet des Cardinaux pour ne s'attendre à rien sur ce chapitre.

Je ne plains guères Messieurs les Italiens de la perte qui est sur leurs chevaux. Leur mauvaise conduite depuis 1701 en mériteroit bien davantage.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1596. — Poerson a d'Antin.

14 may 1712.

Monseigneur, — Le Cardinal Santa-Croce[1] est mort cette semaine. Voila présentement dix-huit places vaccantes dans le Sacré-Collège; cependant il ne paroît pas que le Pape ait véritablement envie de faire sitôt la Promotion des Cardinaux, ce qui fait bien soupirer des gens qui y prétendent et avec qui le St Père est en quelqu'engagement. Ce Cardinal avoit été Nonce à Vienne, où il a actuellement un neveu qui est bany de ce pays pour avoir lâchement tué un Marquis, qui, étant à terre, lui demanda la vie, qu'il lui ôta de la plus cruelle manière du monde. La Veuve du Marquis a deux jeunes garçons, à qui elle montre tous les

jours la chemise ensanglantée de leur père pour les exciter à la vengeance dès qu'ils seront en état de la pouvoir prendre.

L'on travaille avec chaleur dans l'église de St-Pierre pour le préparatif de la canonisation des quatre Saints qui se doit faire le jour de la Ste Trinité[2]. La Reyne de Pologne n'assistera pas à cette cérémonie, parceque l'on ne lui a pas voulu accorder les mêmes distinctions qui furent accordées en pareille occasion à la Reyne de Suède. L'on travaille aussi à l'Anima, qui est l'Église de la Nation Allemande[3], pour le catafalque de l'Empereur Joseph, l'Impératrice veuve ayant pour cet effet envoyé, à ce que l'on dit, 4,000 écus.

L'on ne croit pas que M. le Marquis de Priez se mette en public, les différends pour le pas du Gouverneur ne pouvant s'ajuster, et d'ailleurs ce Marquis travaille de toutes ses forces pour tâcher d'obtenir la Vice-Royauté de Naples; mais l'on dit qu'il a beaucoup de concurrents, cette dignité étant desirée de bien des gens.

L'on dit ici que, quelque bon sentiment que la Reyne Anne puisse avoir pour une prochaine Paix, qu'il lui sera très difficile de l'exécuter, M. le Prince Eugesne ayant fait un gros parti en Angleterre, de concert avec le fameux Hintius[4] et la Maison d'Hanovre, pour y porter le trouble et la confusion, et peut-être détrôner la Reyne à présent règnante. Cependant bien des lettres venues de France portent que la Paix fut signée le 11 entre la France et l'Angleterre, ce qui devoit être suivi de Savoye et Prusse. Malgré toutes ces lettres, les Italiens, obstinéz à vouloir la guerre, ne veulent rien croire de ce que l'on nous écrit et disent que nous sommes de bonnes gens, qui nous flattons toujours sur les moindres apparences.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. Andrea Santa-Croce, le dernier de cette famille qui ait été Cardinal, né en 1655, Cardinal en 1699, mort à Rome le 10 mai 1712.

2. Le premier dimanche après la Pentecôte; en 1712, le 22 mai.

3. Santa-Maria dell' Anima, près de Sainte-Marie-de-la-Paix. Vasi, *Tesoro sagro*, I, 278-9.

4. Grand-Pensionnaire de Hollande, mort en 1720, l'un des ennemis les plus constants et les plus implacables de Louis XIV et de Philippe V. Il est mêlé à toutes les difficultés, à tous les empêchements de Traités et à tous les désastres; l'indication de son rôle serait presque l'histoire de la Ligue européenne contre la France pendant toute la fin du règne.

1597. — Poerson a d'Antin.

21 may 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur, en date du 17 avril, par laquelle elle m'ordonne de lui mander mon sentiment au sujet du retour des Élèves, dont le tems finit au mois de septembre prochain.

Pour obéir à l'honneur de ses ordres, j'aurai celui de lui dire que je crois très à propos de faire retourner le Sr *Edelinck*, qui a fait assez de progrès dans le dessein, dont il avoit grand besoin. A présent, il faut qu'il se mette à graver. Comme cet art est ignoré en ce païs. il me paroit nécessaire qu'il aille en France, où il y a d'habiles gens et où il aura de l'émulation et de bons préceptes.

Je crois qu'il est bon aussi que le Sr *Besnier*, Architecte, cherche à mettre en pratique les études qu'il a faites en ce païs. Un plus long séjour ne pourroit que le ralentir; d'ailleurs la manière de construire les bâtimens à Rome avec des briques, fort peu de pierres et sans art de charpente, estant très différente de la nôtre, demande de nouvelles études. Ainsi, par toutes sortes de raisons, je crois nécessaire qu'il retourne en France.

Je m'imagine aussi qu'il seroit avantageux au Sr *Bousseau*, Sculpteur, de s'en aller; il a dessiné et modelé d'après l'Antique, et aura dans peu achevé le Centaure de marbre; cela lui suffit. Il n'est pas extrêmement jeune[1]; il est temps qu'il commence à exercer son génie. Il copie bien et travaille proprement; il faut voir ce qu'il pourra faire par lui-même.

A l'égard des Srs *Vernansal* et *Goupy*, il seroit nécessaire qu'ils fissent un voyage en Lombardie pour joindre au bon goût du dessein, qui règne icy, la connoissance de la couleur, qui est une partie très nécessaire à un Peintre; sur quoi je prends la liberté de très humblement supplier votre Grandeur de vouloir bien leur accorder quelque gratification pour leur faire faire cette étude[2], qui leur fera un très grand bien.

Je ne me hazarde pas de faire la même prière pour les autres, n'y ayant pas de sculpture qui mérite d'être veue ni d'architecture qui puisse être utile, non plus que de gravure à étudier; mais je suis persuadé qu'un Peintre, qui n'a pas au moins bien veu les tableaux de Lombardie, ne doit pas compter avoir fait un voyage d'Italie complet, et c'est peut-être à quoy l'on peut avoir manqué

quelques fois. Mrs *Corneille*, *Boulogne* l'aîné et plusieurs autres ont eu cet avantage et en avoient bien profité[3].

Le Pape fit enfin mercredy [le 27 avril] une Promotion de onze Cardinaux, dont j'ay l'honneur d'adresser les noms à votre Grandeur, quoique je croye qu'elle les sçaura déjà, parceque M. le Cardinal de La Trémoïlle a expédié un Courier en Cour.

La Reyne de Pologne ne fit illuminer son Palais comme il se pratique ordinairement, pour deux raisons, la première parcequ'il n'y en avoit point pour le Roy Auguste, et la seconde parceque les nouveaux Cardinaux ne veulent point luy oster leur calotte.

Mgr Molinès ne fit rien non plus, parcequ'il n'y eut point de Chapeau pour le Roy Philippes V.

Le Marquis de Priez ne donna aucune démonstration, quoique le Pape ait fait l'Évêque d'Olmutz[4] pour l'Empire; mais il en vouloit un pour l'Espagne, que l'on garde *in petto*.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Il avait trente et un ans, étant né en 1681.
2. Depuis : « Elle m'ordonne », Lecoy, p. 152-3.
3. Depuis : « Je suis persuadé », Lecoy, p. 153.
4. Wolfgang Annibal von Strattenbach, évêque d'Olmutz depuis le 15 septembre 1711 jusqu'au 22 juillet 1738, date de sa mort.

Liste des Cardinaux de la promotion du 18 may 1712[1].

M. l'Évêque d'Olmutz[2], que l'on croit devoir venir icy, chargé des intérests de l'Empire.

M. l'Archevesque de Strasbourg[3].

M. le Grand Inquisiteur de Portugal[4]. Encore jeune, beaucoup de crédit; après le Roy, il gouverne.

M. Priuli pour Venize[5].

M. Cusani, cy devant Nonce en France[6], à présent à Milan, dont on croit qu'il sera Archevesque[7].

M. Zondedary, cy devant Nonce en Espagne, à présent en Avignon[8].

M. Davia, cy-devant Nonce à Vienne[9].

M. Piazza, à présent [Nonce] à Vienne[10].

Le Père Casiny, Capucin[11]; cy devant Prédicateur Apostolique; d'un génie tout dévoué à la Maison d'Autriche.

Le Père Ptoléméo, Jésuite[12].

Le Père Tomasi, Théatin, qui a abandonné un Duché[13] d'un gros revenu en Sicille pour se faire Religieux ; bon et zélé serviteur du Roy Philippes 5[14].

Il reste sept Chapeaux *in petto*[15], parmi lesquels l'on compte pour seur que Monsieur l'Abbé de Polignac[16] en aura un.

Archives nationales, O[1] 1954.

= On a déjà vu, dans plusieurs lettres de La Teulière, qu'il envoyait à Paris, aussitôt après leur promotion, les portraits gravés des nouveaux Cardinaux. La Chalcographie Romaine possède la suite des cuivres des portraits des Cardinaux rangés par Pontificats, depuis Paul V jusqu'à Pie VI. (Éd. de 1784, p. 104-12.)

= 1. Onze Cardinaux déclarés et sept *in petto*. Dangeau, 29 mai 1712; XIV, 153.

2. Pour l'Empire; voir la lettre précédente.

3. Pour la France. Armand-Gaston de Rohan, né en 1674, mort en 1749; le premier Rohan qui fut évêque de Strasbourg (1704).

4. Pour le Portugal. Nuno da Cunha d'Attayde.

5. Luigi Priuli, mort en 1720.

6. En 1706.

7. Agostino Cusani, Évêque de Pavie de 1711 à 1724; il ne fut pas Archevêque de Milan, où il mourut en 1730.

8. Antonio Felice Zondadari, Siennois, né en 1665, mort à Sienne en 1737.

9. Giovanne Antonio Davia, Bolonais, né en 1660, mort à Rome en 1740.

10. Giulio Piazza, de Forli, né en 1663, mort dans son Évêché de Faenza en 1726.

11. Francesco Maria Casini, d'Arezzo, mort à Rome en 1719.

12. Giovanne Battista Tolomei, né à Pistoie en 1653, mort à Rome en 1726.

13. Son père était, en Sicile, Duc de Palma et Prince de Lampedosa.

14. Giuseppe Maria Tommasi, Sicilien, né en 1649, mort à Rome en 1713.

15. « Le Pape n'a point donné de chapeau pour l'Espagne, ni pour la Pologne, ni pour l'Angleterre; il attendra apparemment que la Paix soit faite. » Dangeau, 29 mai; XIV, 153.

16. Nommé Cardinal le 30 janvier 1713.

1598. — D'Antin a Poerson.

23 may 1712.

J'ay reçeu vos lettres des 23 et 30 avril[1].

Les Italiens ne sont pas plus envieux que les autres Nations ; il suffit qu'il y ait des Cours pour engendrer de ces vermines là. Les Espagnols ont raison de tenir ferme sur leurs intérêts; le temps approche que j'espère qu'on aura plus de considération pour eux qu'on n'en a eu par le passé. Le Vice-Roy de Naple a beau faire ; la Maison de Bourbon subsistera jusqu'à la consommation des siècles : elle est trop selon Dieu pour qu'il lui refuse sa protection.

Je serai fort aise de voir le dessein du tombeau de l'Empereur.

Je suis fort obligé à Mgr le Cardinal Ottobon de toutes les marques d'amitié dont il veut bien m'honorer. J'ay pour luy tous les sentiments que méritent sa probité et sa grandeur d'âme.

Ne me parlez plus de la promotion des Cardinaux; je n'en suis point la dupe comme vous.

Il est bien dommage qu'on ne secoure point la garnison de Porto-Ercole[2], puisqu'elle se deffend si bien.

Les Allemands n'ont point tort de demander de grands subsides à l'Italie; ils ont voulu un maître; il est juste qu'il leur en coûte pour cet honneur.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Elles manquent.
2. Cf. la lettre de *Poerson* du 7 mai.

1599. — Poerson au Sr Géraud.

24 may 1712.

Monsieur, — Monseigneur le Duc d'Antin m'ordonne de m'informer de vous des raisons qui rendent le change si exhorbitant; je vous serai très obligé si vous voulez bien m'écrire ce que l'on peut dire sur ce sujet.

Je suis, du meilleur de mon cœur, Monsieur, votre très humble, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

1600. — Le Sr Géraud a Poerson.

Le change fait variation, Monsieur, par l'augmentation des espèces en France d'environ 70 °/₀ au delà de leur équivalent, et, en second lieu, par le peu de nécessité que les Pays étrangers se trouvent en besoin de remettre en France.

Les payemens, que je vous fais tous les mois, sont régléz sur le pied que les Expéditionnaires donnent leurs Lettres pour Paris dans la même semaine, et, à peu près, au même prix que je donne les miens. Ainsi, Monsieur, dans cette affaire je n'ai autre que l'honneur de servir Monseigneur le Duc d'Antin suivant les ordres

de Monsieur Crozat, et vous, en particulier, à qui je suis avec passion, Monsieur, etc.

Signé : PIERRE GÉRAUD.

Je vous prie, Monsieur, de faire resouvenir à Monseigneur le duc d'Antin de 700 l., qui me sont légitimement deus pour les rechanges et retardemens d'une année de vos Lettres, du tems de feu M. *Mansard*. Si l'on souhaitte avoir l'éclaircissement de toutes les négociations de change qui sont passées entre nous, du temps de mon dit Sr *de Mansard*, je vous enverrai un état tout au long, et je m'offre de perdre 100 pistoles si l'on trouve que je vous ai surchargé d'une obole, ou que je demande rien qui ne me soit de justice deu, ce qui me fait espérer que vous songerez, s'il vous plaît, à me rembourser, supposé qu'on me le refuse à Paris.

Archives nationales, O1 1954.

1601. — LE MARQUIS DE TORCY A M. DE LA CHAUSSE.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me faire sçavoir si Don Livio a desjà vendu, ou s'il songe à vendre, publiquement ou secrètement, quelque partie de la collection de la feüe Reyne de Suède, soit tableaux, statues, ou tapisseries ; si le Pape luy permet d'en faire sortir de Rome et quels seroient à peu prèz les effects dont il voudroit se defaire. Cette question jusqu'à présent n'est que simple curiosité, mais vous me ferez plaisir de me marquer principalement quelles sont les belles tapisseries qu'il a, leur estat et leur valeur à peu prèz...

A Versailles, le 26e may 1712.

Afl. étr. *Correspondance*. Rome, vol. 522. — Communiqué par M. Tausserat.

1602. — POERSON A D'ANTIN.

8 may 1712.

Monseigneur, — L'on fit, dimanche passé (22 mai), la canonisation de Pie cinq ; de St Avelino, Théatin ; de St Felice, Capucin, et de Ste Catherine de Boulogne[1]. L'Eglise de St-Pierre a esté préparée à grands frais pour cet effet, mais d'assez mauvais goust, ce qui a fait rappeler ce que dit autrefois la Reyne de Suède, que cette première Eglise du monde ne peut recevoir d'ornemens étrangers, que tout ce que l'on y veut adjouter la gâte plutôt que

de l'embellir. Aussi le grand Cavalier *Bernin* n'avoit jamais voulu se charger d'un pareil soin, disant que c'estoit vouloir barbouiller une belle personne avec de vilain blanc et de vilain rouge. Cette cérémonie a attiré plus de trente mille personnes, tant du Royaume de Naples que de l'État ecclésiastique.

L'on fait aussi à l'Église des Allemands la pompe funèbre pour l'Empereur; le dessein en étoit assez beau, mais mal exécuté, quoiqu'ils aient fait beaucoup de dépenses. La vérité est que l'église est Gothique, peu avantageuse pour ces sortes de décorations [2].

Au contraire, celle de St Louis est de belle architecture [3], et plus susceptible à recevoir ces sortes d'ornements, ce qui a beaucoup contribué à lui faire donner le prix par un grand nombre de gens.

Ce qu'il y a eu de plus extraordinaire est qu'ils ont, pendant trois jours, fait des Panégyriques et chanté de grandes messes, le premier jour pour M^rs^ les Cardinaux avec l'oraison en Latin, le second jour pour les Prélats, l'oraison en Italien, et le troisième en Allemand pour la Nation.

M. le Marquis de Priez a assisté à ces Fonctions en habit de campagne, ne s'estant pas mis encore en public, et l'on croit même qu'il ne s'y mettra pas, que ce sera le Cardinal d'Olmutz qui viendra Ambassadeur icy, que l'on dit être un homme très laborieux et très fin politique.

Le Prince Vaïni, qui est bon François et d'un esprit vif, desireroit ardemment avoir l'honneur d'être Ambassadeur pour le Roy à Venise. Un de ses bons amis m'en a fait confidence; comme il est d'un génie pénétrant et actif, j'ay l'honneur d'en faire part à votre Grandeur, croyant que ce Seigneur serviroit bien utilement.

Le Général Visconti, Milanois, arriva chez M. le Marquis de Priez en poste, il y a trois jours, où il resta peu d'heures, estant parti précipitamment par les postes pour aller à Naples, où l'on dit qu'il doit estre Vice-Roy par intérim, pendant que le Comte Boromeo, à présent en place [4], ira prendre l'Impératrice à Barcelone pour la conduire à Vienne.

Le Sr Géraud estoit à la campagne lors que votre Grandeur m'a ordonné de lui demander un éclaircissement sur la hauteur du change; j'ay l'honneur de lui adresser sa réponse telle qu'il me l'a envoyée. Il se plaint toujours de ce qu'il prétend lui estre deu et veut m'en rendre responsable.

Le Père Tomasi, Théatin, aujourd'huy Cardinal, a fait tout ce

qu'il a pu pour ne point recevoir le Chapeau ; mais le Pape lui a commandé par écrit, en lui renvoyant la lettre que ce même Père lui avoit écrite pour lui persuader d'accepter la Papauté.

Il vient d'arriver un Ambassadeur extraordinaire de Portugal. On le dit homme d'esprit, très riche et magnifique jusqu'à la prodigalité.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. La date de la fête de S. Pie V a été mise au 12 mai, quelques jours après la date de sa mort, le 1er mai 1572.

2. Santa-Maria dell' Anima (voir pièce **1597**). Elle a été construite, dans les premières années du XVe siècle, par un Architecte Allemand inconnu ; la façade, postérieure de plus d'un siècle, a été ajoutée par *San-Gallo* sous Adrien VI.

3. Bâtie en 1589, aux frais de Catherine de Médicis, par l'Architecte Giacomo della Porta. Bleser, *Guide du voyageur catholique à Rome;* Louvain, 1870, p. 281.

4. Voir plus haut, pièce **1592**.

1603. — M. DE PONTCHARTRAIN AU MARQUIS DE TORCY.

J'ay eu l'honneur, Monsieur, de vous écrire, par ordre du Roy, la lettre dont copie est cy-jointe, le 23 mars dernier. J'en ay depuis reçeu plusieurs du S[r] de La Chausse, qui me mande que les Personnes qui ont du zèle pour la France continuent d'estre étonnées de ce qu'on laisse la statue d'Henri IV dans un lieu aussy indécent que celuy où elle a esté mise, et qu'il seroit plus à propos qu'elle fût placée dans l'église, ou dans la sacristie, de St Jean de Latran, ainsy que celle de Philippe IV l'est à Ste Marie Majeure. C'est dont j'ay rendu compte au Roy, et Sa Majesté desire que vous preniez ses ordres pour en écrire à M. le Cardinal de la Trémoille.

Ayez agréable de me marquer ce que vous ferez sur cela, et d'estre bien persuadé que je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PONTCHARTRAIN.

A Versailles, le premier juin 1712.

Aff. étr. *Correspondance*, Rome, t. 522. — Lettre signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1604. — Poerson a d'Antin.

4 juin 1712.

Monseigneur, — J'ay eu l'honneur de recevoir une lettre de M. le Chevalier de Gondrin, écrite à Malthe le 20 avril, par laquelle ce Seigneur a la bonté de me recommander un jeune peintre Malthois, qui vient à Rome pour étudier et auquel je rendray tous les services qui dépendront de moy, n'ayant rien plus à cœur que de marquer en toutes rencontres mon respectueux dévouement aux personnes qui ont l'honneur d'appartenir à votre Grandeur; ce jeune Peintre m'a remis aussi une lettre que j'ay l'honneur de vous adresser.

L'on parle icy bien diversement de la Paix. Les géniaux soutiennent toujours que l'on ne la doit pas espérer cette Campagne, à moins que le Roy ne se résoude à des conditions très désavantageuses. D'autres soutiennent au contraire que les Hollandois même sont sur le point de s'ajuster, en leur cédant certaines places en Flandre, et le Pape, sans parler des conditions, dit qu'elle est fort prochaine, et en attend à toutes heures la nouvelle.

Monseigneur Bentivoglio se dispose à partir dans peu de jours pour sa Nonciature de France. Il m'a fait voir un tableau du *Titien*, que l'on dit estre un portrait de François premier; il a dessein d'en faire présent au Roy[1].

Ce Seigneur a tant entendu dire de merveilles de votre Grandeur qu'il m'a témoigné plus d'une fois une envie extraordinaire d'avoir l'honneur de son amitié, ce que je crois que vostre Grandeur voudra bien lui accorder, car c'est un Seigneur qui a beaucoup de mérite, bon François et dont toute la Famille a un attachement infini pour notre Grand Monarque.

Le Prince Dom Alexandre, neveu du Pape, a fait réparer deux torses antiques représentant un homme marin, qui tient sur sa queue un Silène, dans le dessein d'en faire présent au Roy; cela est assez beau, sans être toutesfois du rang des belles figures Grecques qui ont le premier rang, et même j'y ai esté plus d'une fois pour ayder au sculpteur, qui étoit assez embarassé dans cet ouvrage, quoiqu'il passe pour le meilleur restaurateur du païs.

Ce jeune Prince a esté huit jours à la Mission et s'est enfin déterminé à entrer en Prélature. L'on ne sçait pas encore quelle Charge le Pape son oncle lui donnera d'abord; mais ce qui paroit

de certain c'est qu'il ne sera pas longues années sans avoir le Chapeau de Cardinal[2].

L'on a fait aujourd'huy, dans la Chapelle du Pape, les obsèques pour Mgr le Dauphin[3], et M. le Cardinal de La Trémoille y a chanté la messe. C'est un point du cérémonial que l'on a disputé et qu'à présent nous avons gagné, car la messe de Monseigneur fut chantée par un Évêque[4].

Le Pape doit aller à Castel-Gandolfo, mais l'on ne sçait pas précisément le jour, parceque la saison est si extraordinaire que, depuis six semaines, l'on n'a eu que pluyes, tonnerres et gresles, ce qui a ruiné les foins et les bleds.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Ce n'est pas celui du Louvre, puisque *Lépicié* le dit conservé dans le Cabinet du Roi depuis François Ier. (Villot, 1853, n° 469, p. 268; Tauzia, 1877, n° 450.) — La lettre de M. d'Antin, qu'on lira à la date du 7 juillet 1712, est tout à fait importante sur ce point, puisqu'elle est très antérieure au travail de *Bernard Lépicié*, publié en 1744.

2. Alessandro Albano, né en 1692, frère du Cardinal Annibale Albano, ne fut fait Cardinal, par le Pape Innocent XIII, successeur de son oncle, qu'en 1721. Il mourut en 1779; c'est lui qui a fait construire la Villa Albani, où il avait réuni de très belles collections, surtout de statues antiques.

3. C'est-à-dire du Duc de Bourgogne, mort le 18 février 1712.

4. Cf. plus haut, p. 30.

1605. — POERSON A D'ANTIN.

11 juin 1712.

Monseigneur, — Il fait icy, depuis deux mois, un temps dont on n'a point d'exemples. Ce ne sont que pluyes, gresles et tonnerres, avec peu d'intervalles de soleil. Ce dérangement de saison cause de grands dommages aux biens de la terre; toutes les denrées sont d'une chereté extraordinaire, et l'on écrit de Guastaldo, en Lombardie, que, faisant un temps épouvantable, un Prestre l'avoit voulu bénir, que, dans le même moment, la terre s'étoit ouverte sous ses pieds qui l'avoit englouti, et que deux maisons près de là avoient eu le mesme sort, sans qu'il y eust personne que le Prestre de perdu.

Malgré tous ces mauvais temps, le Pape n'a pas laissé que de partir pour Castel-Gandolfo, où il est présentement.

La Reine de Pologne y ayant envoyé un de ses Gentilshommes

pour luy faire des compliments et s'informer de sa santé, ce St Père lui a dit, entre autres choses, qu'il avoit des nouvelles de France qui portoient que le jeune Dauphin estoit mort[1] et que M. le Duc de Berry estoit nommé Dauphin, qu'il croyoit que cet accident ne nuiroit point à la Paix, qu'au contraire elle s'en feroit plutôt, ce qui est attendu de tous les honnestes gens avec beaucoup d'impatience.

L'on ne sçait encore que dire de la vocation du Prince Dom Alexandre, neveu du pape. Il est du moins aussi irrésolu que son oncle et que M^rs^ ses frères, qui se flattent que le Prince éleu Empereur les fera de puissants Seigneurs, en quoi la plus saine partie des gens diroient qu'ils se trompent fort.

Le Duc de Parme demande au Pape le Duché de Castro, avec tous les fruits recueillis depuis que le St Siège en est en possession. L'on travaille icy actuellement à faire des écritures pour détruire ses prétentions.

Les Princes Borguèses, père et fils, avoient depuis longtemps de gros différents qui ont esté accordés depuis quelques jours, ce qui donne bien du plaisir à tout le monde, parceque ce sont de très honnestes gens.

Le Père Général des Jésuites[2] m'a fait l'honneur de me venir voir, et, si je ne me trompe, il est plus de génie François que de tout autre. Il m'a dit bien de belles choses à la gloire de notre grand Monarque, en voyant seulement le portrait. Il a M^r^ son frère un des premiers Ministres du Duc de Modène, lequel est dans une espèce de disgrâce, parceque le Duc le soupçonne d'incliner beaucoup pour la France.

L'on écrit de Gesnes que le Duc d'Uzeda a donné à l'Amiral d'Angleterre une canne garnie de diamants, 400 aunes de velours jaune, de toutes sortes de vins et de plusieurs autres sortes de galanteries; l'on dit que cet Admiral va avec son escadre pour faciliter la prise de Rose.

Le Pape a eu un Courrier d'Hollande. Nous n'avons eu aucunes lettres de France; les mauvais temps en sont cause.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. Nouvelle fausse; voir la lettre de M. d'Antin du 7 juillet.

2. Michele Angelo Tamburini, de Modène, élu le 30 janvier 1706, mort le 28 février 1730.

1606. — D'ANTIN A POERSON.

24 juin 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 21 et 28 du passé.

Avertissez les Srs *Edelinck, Besnier* et *Boussault* de se tenir prêts pour s'en revenir, lors que ceux que j'envoye à Rome y arriveront: ils partiront d'icy à la fin de juillet. Vous leur ferez donner la somme accoustumée pour leur retour, estant fort content de la manière dont ils se sont conduits depuis qu'ils sont sous votre direction.

Marquez-moy ce que vous croyez qu'il faut donner aux Srs *Vernansal* et *Goupy* pour faire le voyage de Lombardie, que vous croyez leur être nécessaire. Si la somme est modique, je voudrai bien leur faire ce plaisir-là.

J'ai veu la réponse que le Sr Pierre Géraud vous a faite à l'égard du change. Il n'est plus temps de s'en mettre en peine, puisqu'il y a bien de l'apparence que les choses vont prendre une nouvelle forme partout et que le commerce sera rétabli dans son train ordinaire.

La Reyne d'Angleterre déclara, vendredi dernier, à son Parlement les conditions auxquelles elle vouloit faire la Paix avec la France; elle fut remerciée unanimement, à la réserve de quelques Wigths[1], qui sont fort consternés. On va rédiger à Utrecht les conditions de cette Paix, qui entraînera, selon les apparences, la Paix générale.

En tout cas, si l'Empereur et les Hollandois s'opiniâtroient à vouloir faire la guerre, il faudroit espérer que, l'Angleterre étant de moins, nous aurions de quoi les en faire repentir. Je crois que cette nouvelle vous fera grand plaisir.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O1 1954.

1. Lisez *Whigs*.

1607. — POERSON A D'ANTIN.

25 juin 1712.

Monseigneur, — J'ay receu avec bien du respect la lettre que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 23 may.

Ce qu'elle a la bonté de me dire au sujet de la jalousie et de l'envie qui règnent dans toutes les Cours est une vérité qui n'est que trop éprouvée; mais je crois, Monseigneur, qu'il est bien rare de trouver un Souverain aussi incertain que celuy-cy, et sur les projets et les paroles duquel l'on puisse si peu compter.

Je puis en parler avec certitude, car, après m'être donné bien des peines et des soins pour remettre leur Académie dans un bon ordre et être convenu avec le Pape des règles qu'il falloit établir et sur lesquelles il m'avoit donné mille louanges, tout d'un coup il a changé d'idées, qui n'auront jamais leur effet. Ainsi, nous voilà à recommencer tout de nouveau; il passera des années sans rien conclure, puis, si l'on veut faire quelque chose, il faudra revenir à ce que nous laissons à présent.

Le Pape est toujours à Castel-Gandolfo; il a dit à plusieurs personnes que la Reyne Anne d'Angleterre avoit obtenu du Roy la grâce de M. le Cardinal de Bouillon, qu'il reviendra cette automne et qu'il passera par la France. Mais, comme ce St Père dit quelques fois des nouvelles qui ne se confirment pas, nous attendons qu'elles nous viennent d'ailleurs pour y adjouter foy.

Le Roy d'Espagne a donné une Abbaye en Sicile à un frère de M. le Cardinal Gualterio.

Monseigneur de Bentivoglio partit devant hier pour Cività-Vecchia, où il doit s'embarquer sur les Galières du Pape pour aller en France. Il fait porter le groupe de marbre que Dom Alexandre veut faire présent au Roy et dont j'ay eu l'honneur d'informer votre Grandeur (cf. pièce **1604**).

M. le Marquis de Priez ayant envoyé donner part au Cardinal Impérial du consentement de l'Empereur touchant l'accommodement du cérémonial avec le Gouverneur de Rome, et, en même temps, le faisant prier de demander audience au Pape pour luy, le Cardinal répondit à celui qui étoit venu de la part du Marquis qu'il étoit surpris qu'il s'adressât à lui pour avoir une audience, que c'estoit l'affaire du Maître de Chambre, qu'il voyoit pourquoi il vouloit l'engager dans cette demande, afin que, si le Pape venoit à lui refuser, que ce refus retombât sur son Éminence et le brouillât avec l'Empereur; et, à l'égard de l'adjustement dont il luy faisoit part, que son Éminence la sçavoit aussi bien que luy et qu'elle sçavoit que le dit Marquis avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour troubler cet accommodement. Cette affaire fait bruit et ne fait pas honneur au Marquis de Priez, qui a beaucoup perdu du grand

crédit qu'il avoit en cette Cour, quoique les Neveux du St Père soient toujours fort entestéz par rapport à la Maison d'Autriche, dont ils attendent des fortunes, que bien des gens traitent de visions et de chimères.

Je reçois dans ce moment, Monseigneur, par le retour du Courier de son Éminence, la lettre de votre Grandeur en date du 6 juin.

Après l'avoir très humblement remerciée des bonnes espérances qu'elle me donne d'une Paix très prochaine, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de lui remontrer, au sujet des deux Élèves qu'elle dit avoir dessein d'envoyer au mois de juillet, que, le change estant extrêmement haut et la dépense augmentée, je supplie très humblement votre Grandeur d'envoyer quelques secours extraordinaires, d'autant plus qu'il faudra de l'argent pour payer le voyage, de ceux qui s'en retourneront, comme il en a fallu pour les 400 l. que votre Grandeur m'a ordonné de donner aux Srs *Vernansal* et *Besnier* qui ont emporté les Prix, et les diminutions de ce que je pourrois recevoir à cause des changes.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1 1954.

1608. — POERSON A D'ANTIN.

18 juin 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir de la part de votre Grandeur une lettre, en date du 8 may, par laquelle elle a la bonté de me marquer qu'elle a reçeu les comptes des trois premiers mois et qu'elle a celle de les arrester et signer tous les trois mois.

J'ay l'honneur de lui en faire mille très humbles remerciements et aurai celui de lui dire qu'à l'égard de la dépense j'ai grande attention à n'en faire que ce qui est absolument nécessaire. S'il paroit que les fonds soient un peu passez depuis quelque temps, c'est la hauteur excessive du change qui emporte une bonne partie de ce que je pourrois toucher, ce qui fait une assez grosse différence.

Quand à moi, je puis assurer votre Grandeur qu'il y a bien de petites dépenses journalières que je néglige d'y mettre, qui au bout de l'année ne laisseroient pas de faire somme; mais, autant du moins que je suis libéral du mien, je suis bon ménager de celui

que votre Grandeur me fait l'honneur de me confier, ne voulant pas, s'il se peut, mériter sur ce sujet le moindre reproche.

Le Pape est toujours à Castel-Gandolfo, et M. le Cardinal Gualterio à son Évesché de Tody.

M. le Cardinal Ottobon est à Albano. Dès qu'il sera de retour, j'aurai l'honneur de lui faire part des sentiments d'estime que votre Grandeur a pour son mérite, et je suis seur qu'il en aura toute la joye imaginable, persuadé, comme je suis, qu'il vous honore, Monseigneur, très parfaitement.

La Reyne de Pologne a eu quelques accès de fièvre; mais, à présent, elle se porte assez bien.

L'Envoyé de Portugal a fait, pendant trois jours, des illuminations pour la naissance de l'Infante de Portugal. La Reyne de Pologne et M. le Marquis de Priez ont fait la même chose.

Le Cardinal de Cassini [1], que je connus lors qu'il étoit Prédicateur du Pape, m'ayant fait dire qu'il auroit bien du plaisir de me voir, je lui ai rendu visite devant hier et fus deux heures avec cette Éminence qui a été en France, il y a seize ou dix-sept ans. Il a eu l'honneur de saluer le Roy, étant Secrétaire de son Général [2]. Ce Cardinal, qui passe pour le plus grand Orateur d'Italie, me parla à plusieurs reprises des grandes qualitéz de Sa Majesté avec une éloquence si admirable, en termes si choisis et si convenables à la grandeur du sujet, que je restai enchanté d'entendre de si belles choses, et je crois que, dans la plus belle Académie du Monde, ses discours eussent été admirez, et cela me toucha d'autant plus qu'il est fort soupçonné d'être de génie Autrichien, comme le sont, généralement parlant, tous ceux de son Ordre.

Tous les Allemands qui sont icy et ceux de leur parti assurent que nous n'aurons point la Paix cette année et que les bâtiments Anglois qui sont à Vado [3], près de Gesnes, embarquent des troupes et munitions pour Catalogne, où ils se flattent de se rendre maîtres de Rose [4] en peu de temps.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Francesco Maria Casini, d'Arezzo en Toscane, nommé le 18 mai 1712 au titre de Sainte-Prisque, mort à Rome le 14 février 1719.

2. Il était de l'Ordre des Capucins.

3. Au-dessous de Savone, sur la côte du Golfe de Gênes.

4. Au-dessous des Pyrénées, au fond d'un petit golfe et très au nord de Girone.

1609. — D'ANTIN A POERSON.

6 juin 1712.

J'ay reçeu vos deux lettres des 7 et 14 may, Monsieur, auxquelles je n'ai rien à répondre.

A la fin le Pape s'est résolu de faire des Cardinaux ; mais j'attends avec impatience ceux que le Pape garde *in petto*, ne doutant point que Sa Sainteté ne se souvienne d'un mérite aussi distingué que celui de M. l'Abbé de Polignac.

Laissez dire vos Politiques Romains. Vous sçaurez dans peu à quoi vous en tenir sur la Paix. Le Parti dont vous me parlez en Angleterre est imaginaire, ou de si peu de valeur qu'il ne mérite pas d'être compté pour quelque chose.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Je vous enverrai dans l'autre mois deux Élèves.

Archives nationales, O[1] 1954.

1610. — POERSON A D'ANTIN.

2 juillet 1712.

Monseigneur, — Le Pape est de retour de Castel-Gandolfo. L'on a fait aroser le grand chemin par plus de 800 tonneaux pleins d'eau sur pareil nombre de charettes. Malgré cette précaution, il a un grand mal de gorge et souffre de son asthme, en sorte qu'il n'a point assisté à la Fonction de St-Pierre, ni à la Congrégation du Saint-Office.

Outre cela, ce St Père est peu content de ses Neveux. Le Cardinal ne s'applique à rien ; Dom Charles se plaint que l'on ne fait rien pour lui, et dit qu'il veut s'en aller à Urbain jusqu'à ce que l'on le marie ou que l'on fasse quelqu'autre chose pour luy, et son jeune frère, Dom Alexandre, combat toujours par ses irrésolutions le dessein que l'on a de le mettre en Prélature.

Mr de Molinès a eu, par un Courier extraordinaire, l'agréable nouvelle de l'heureux accouchement de la Reyne d'Espagne. Ce Seigneur en a fait donner part au Pape par le Secrétaire Royal qui est auprès de luy.

Le Catafalque de l'Empereur étoit deffait lors que j'ai eu l'honneur de recevoir un ordre de Votre Grandeur de lui en adresser un dessein. J'ai prié un de mes amis de tacher d'en avoir une copie de celui qui l'a inventé. En tout cas, l'on dit qu'on le gra-

vera, et pour lors j'aurai l'honneur d'en adresser une épreuve à Votre Grandeur.

Celui de St-Louis n'est pas encore achevé de graver. Tout ce qui se fait à Rome dure des temps infinis; c'est icy un païs où la paresse domine et où les dillatations sont fort à la mode.

Le Cardinal Palavicino[1] est mort à quatre-vingt-un ans. L'on prétend que, si il avoit été bien secouru des Médecins, qu'il en seroit revenu, car il a été douze jours, après une attaque d'apoplexie, d'une manière qu'on auroit dû apparemment le sauver, s'il y avoit eu quelqu'habile Médecin; mais icy on les dit fort ignorans.

L'Ambassadeur de Portugal dit, il y a quelques jours, dinant chez l'Envoyé où il loge actuellement, que, de tous les traîtres dont il avoit ouy parler, que pas un ne lui avoit fait tant d'horreur que le Duc de d'Uzeda; qu'ayant esté obligé de dîner chez lui à Gesnes, il y avoit passé les deux plus mauvaises heures de sa vie.

M. le Cardinal Gualterio est de retour d'hier matin, et j'eus l'honneur de le voir l'après-dîné. Il me chargea fort d'assurer Votre Grandeur de son attachement inviolable et d'une très parfaite amitié.

M. le Cardinal Roufo, Légat de Ferrare[2], ayant ouy dire que quelques troupes du Duc de Modène passoient dans son voisinage, prit l'alarme, fit entrer la Milice du païs, visita les magasins, fit braquer le canon, et, comme il sçait estre fort hay des Grands et du peuple, il appréhendoit que ces troupes étrangères n'eussent quelqu'intelligence dans la ville; mais cela n'a pas eu d'autre suite.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. Ranuccio Pallavicini, de Parme, Cardinal au Titre de Sainte-Agnès hors les murs. Il fut enterré dans l'église de San-Francesco a Ripa.

2. Tommaso Ruffo. Cardinal depuis 1706, mort Doyen des Cardinaux en 1753.

1611. — D'ANTIN A POERSON.

7 juillet 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 4 et 11 juin.

Une fois pour tout, ne faites aucun cas des recommandations

de personne, à commencer par celles de mes enfants[1], que quand les Sujets se trouveront bons et propres aux choses à quoi ils aspirent.

Je ne sçais ce que c'est que les Géniaux, mais je sçais bien que la Paix d'Angleterre est faite, ou peu s'en faut, et qu'il sera bien difficile à Mrs les Hollandois de trouver eulx seuls de quoi soutenir la guerre, s'ils la veulent continuer. S'ils en ont quelque démangeaison, ils sont les maîtres.

Je serois fort aise de connoître Mgr Bentivoglio, de qui j'ai déjà ouï dire beaucoup de bien. Je luy ferai de mon mieux quand il sera dans ce païs ci. Je serois bien fâché qu'il apportât le portrait de François premier par le *Titien*, puisque nous l'avons icy dans nos Cabinets[2].

Le mauvais temps dont vous vous plaignez a régné partout et a fait des désordres considérables; mais vous jouissez présentement des beaux jours comme nous.

Les nouvelles du pape sur la santé de M. le Dauphin ne sont pas des meilleures, puisqu'il se porte parfaitement bien, qu'il se fortifie chaque jour[3].

Je n'ay rien à vous mander de plus par cet Ordinaire. Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Par conséquent cela se rapporte au Peintre Maltais, recommandé à *Poerson* par le Chevalier de Gondrin. Voir plus haut, p. 103.

2. Voir la lettre de *Poerson* du 4 juin 1712, p. 103.

3. Réponse à une nouvelle de la lettre de *Poerson* du 11 juin, p. 105.

1612. — Blondel-Jouvancourt a M. d'Antin.

7 juillet 1712.

Monseigneur, — Je prends la liberté de donner avis à Vostre Grandeur que M. le Nonce[1] partit en poste, hyer à onze heures du soir, de cette ville, pour se rendre directement à Paris, sans s'arrester nulle part. Il a ordonné que l'on me remit trois grandes caisses, ou ballots, dont une, pesant plus de vingt quintaux, est pour Sa Majesté, et les deux autres, pesant environ sept quintaux chacune, sont pour Vostre Grandeur. Je les ay fait retirer des Galères, et mettre dans un des Magasins de l'Arsenal, où elles resteront jusques à ce que vous m'ayiez fait sçavoir leur destination.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, de Vostre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

BLONDEL-JOUVANCOURT.

Aff. étr. *Correspondance.* Rome, t. 523. — Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cornelio Bentivoglio, Archevêque de Carthage.

1613. — POERSON A D'ANTIN.

9 juillet 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'adresser à Votre Grandeur les comptes des mois d'avril, may et juin.

Elle aura, s'il lui plaît, la bonté de remarquer que la hauteur du change diminue considérablement la recette, puisque la dépense, qui est seulement du plus nécessaire, excède de 62 l. 9 s. 2 d. la recette.

A présent que l'on assure que la Paix est faite avec l'Angleterre, et qui sera apparemment suivie de la générale, le change diminuera, et la dépense paroîtra moins considérable.

Pour ce qui me regarde, je puis assurer Votre Grandeur que j'y ai toute l'attention imaginable, quoique je ne veuille pas m'en faire un grand mérite. Tout autre le fera comme moy, car ce sont toutes dépenses réglées et comptées, en sorte qu'il n'est pas à mon arbitre d'en augmenter ni diminuer la moindre chose.

La saison a été en ce païs fort extraordinaire, ayant fait froid, pluye, gresle, jusqu'à la mie-juin. Après ces tems extravagants, est survenu tout d'un coup une chaleur insupportable, qui cause bien des maladies.

Le Suisse de l'Académie ayant été conseillé de prendre le bain du Tibre, y fut jeudy à sept heures du soir en un endroit qu'on appelle la Renelle, avec notre Garçon de cuisine. Peu de temps après estre entré dans l'eau, deux hommes, de mauvaise mine et très mal vestus, vinrent prendre leurs habits et les emporter. Aussitôt le Suisse courut après; mais l'un d'eux, qui avoit l'épée du Suisse, la tira du fourreau et lui présenta la pointe sur l'estomac, et l'autre prit un pistolet dessous son justaucorps et l'en menaça, sans dire qui ils étoient, ce qui obligea le Suisse de se retirer un peu et demander un tablier à un Boucher pour se couvrir et suivre ceux qui emportoient ses habits; mais il fut bien étonné, quand, à quelques pas de là, il vit un Caporal de Sbires avec deux autres

qui se joignirent aux deux premiers. Pour lors, il leur dit qu'ils prissent garde à ce qu'ils faisoient, que c'étoit la livrée du Roy, et plusieurs personnes, qui s'étoient assemblées, leur crièrent la même chose.

Ils dirent qu'ils ne connoissoient pas la livrée du Roy et furent chez le Gouverneur, en conséquence d'un prétendu Règlement, que l'on n'observe point et qui est peu connu, lequel porte que les baigneurs doivent avoir des caleçons.

Le Suisse, couvert d'un manteau qu'on lui prêta en chemin, les joignit chez le Gouverneur et demanda à lui parler pour ravoir son habit et se plaindre de l'injure que les Sbires avoient faite à la livrée du Roy; mais il ne voulut point l'entendre et le fit interroger par un Notaire, puis lui fit rendre ses habits, après quoi il revint à l'Académie.

Aussitôt, j'allai chez M. le Cardinal de La Trémoille, où je trouvai un homme, que le Gouverneur avoit envoyé pour prier M. l'Avocat Archivolini pour l'informer de ce qui s'étoit passé et en rendre compte à Son Éminence.

Il ne se passa rien de plus ce jour là, car il étoit onze heures du soir; mais Son Éminence a pris cette affaire avec beaucoup de chaleur, et nous espèrons en avoir une très ample satisfaction sans en importuner Sa Majesté, Son Éminence ayant seulement écrit à M. de Torcy qu'il y avoit eu une affaire entre le Suisse de l'Académie et les Sbires; mais que, comme elle espèroit que cela s'adjusteroit promptement, qu'elle ne croioit pas à propos d'en incommoder Sa Majesté.

M. le Cardinal Ottobon m'a envoyé offrir ses services, aussi bien que M. le Cardinal Gualterio, et M. le Prince Vaïni est venu lui-même, ainsi que plusieurs autres personnes attachées aux intérêts de Sa Majesté.

J'espère, la semaine prochaine, rendre bon compte à Votre Grandeur d'une satisfaction entière.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1614. — NOUVELLES DE ROME ADRESSÉES A M. DE TORCY.

(9 juillet 1712. Rome.) ..... Suivant les saisons, on renouvelle en cette ville certains Édits pour le bien de la Police. Celuy, par lequel il est deffendu de se baigner dans le Tibre sans calçons,

pour couvrir les parties que la bienséance ne permet pas de montrer, est un de ceux qui se renouvellent, et celuy qui de tous s'observe le moins. Il prit gré, jeudy dernier[1], aux Sbirres du Quartier de Trastevere de faire un exemple à l'occasion de cet Édit, et étourdiment s'adressèrent au Suisse de l'Académie de France, qui de tout temps porte la livrée du Roy.

Les Sbirres prirent touttes ses hardes sur le bord de la rivière. Le Suisse, les voyant emporter, sortit de l'eau et courut après, criant au voleur. Les Sbirres, avec leur proye, prirent le chemin du Palais du Gouverneur; le Suisse, après, tout nud, demandoit ses hardes, et, ayant été averti que ceux qui les emportoient estoient des Sbirres, il les atteignit et leur déclara qui il estoit, et que son justaucorps estoit de la livrée du Roy.

Ces coquins n'en tinrent compte et, suivant leur chemin, ils arrivèrent tous chez le Gouverneur, où le Suisse fut enfermé dans une chambre basse et interrogé formellement. Sa déposition portée à M. Scotti, ce Prélat envoya chez le Cardinal de La Trémoille demander quelqu'un à qui parler; l'Auditeur de S. E. s'y trouva par hazard, qui, entendant le cas, ne voulut se charger que d'en rapporter.

Le Cardinal, revenu de la campagne, envoya hyer matin dire à M. Scotti qu'estant, luy M. Scotti, Gouverneur, bien informé du cas et de ses circonstances, et comme il n'y avoit nul lieu à excuser un fait de cette nature, S. E. ne pensoit, de son costé, qu'à en informer le Roy et de tout ce qui seroit fait et dit à ce sujet de la part du Gouvernement.

Cette conduite paroit icy plus embarrassante que celle d'un Ambassadeur séculier, qui se seroit fait justice par luy-mesme. Cette considération n'est pas fort à la mode, au contraire, et l'on trouvera extraordinaire que l'on ayt sy fort oublié les airs vifs que les Ministres séculiers ont soutenu par le passé.

Il n'y a que quatre jours que le Chevalier Morosini, Ambassadeur de Venise, fit bastonner autentiquement les Sbirres, et cela luy arriva trois fois pendant son Ambassade avec beaucoup moins de raison que n'en auroit le Cardinal de La Trémoille, sans qu'on obligeast l'Ambassadeur de Venise à la moindre satisfaction; ains la demanda-t-il, outre celle qu'il s'estoit donnée.

Cependant voici ce qui se passe. Nostre Suisse, courant tout nud après les Sbirres, fut rencontré par un Valet de M. Dandini, Prélat de Condition, dont le frère, Comte Dandini, a pour femme

une seur du Cardinal Gualterio. Ce Valet, reconnoissant le Suisse, luy jetta son manteau sur les épaules et l'accompagna jusques chez le Gouverneur. Ce charitable ami plaignit, comme il est naturel, le sort du Suisse et sollicita pour qu'on luy rendist justice. Ce zèle et cette charité passent aujourd'huy pour attentat. M. Dandini eut ordre hyer de chasser son Domestique, et le Gouverneur l'a banny aujourd'huy de l'Estat, et cela en haine du soin qu'il s'estoit donné.

Il est vray que, du costé du Gouverneur, on a agi dans la pensée d'une satisfaction. Les Sbirres délinquants ont esté mis en prison. On croyoit au Palais que cela suffiroit, et on s'estoit flatté que le Cardinal de La Trémoille envoiroit aussy tost demander l'élargissement. On le luy a mesme insinué. Ce Ministre a sagement répondu que, s'il s'agissoit d'un homme de sa livrée, il se seroit fait un plaisir de le sacrifier au Pape avec tout son ressentiment, mais que, s'agissant d'un homme qui appartient au Roy, porte sa livrée et vit de ses gages, il n'avoit nul arbitre sur luy et ne pouvoit qu'offrir au Pape le soin d'informer le Roy de ce qui s'est passé sans la moindre altération.

Voilà où l'on en estoit à midy, avec peu de détermination pour la satisfaction qu'on voudroit se dispenser de faire, et peut-estre fort embarrassé sur le party que l'on doit prendre.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 65. — Nouvelles de Rome, du 9 juillet 1712, adressées au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le jeudi 30 juin.

1615. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 9 juillet 1712.

..... Le Portier de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, qui porte la livrée du Roy, étant allé se baigner à la rivière, et ayant laissé ses habits sur le bord, des Archers s'en emparèrent, et les emportèrent, sous prétexte qu'il y a une deffense nouvelle de ne point se baigner dans la Ville, quoy que ce Portier leur criât plusieurs fois que c'étoit la livrée de Sa Majesté. Il les suivit quelque temps tout nud et, ayant trouvé un amy qui luy prêta son justaucorps, il s'en servit, et arriva chez le Gouverneur presqu'en même temps que les Archers. Il fut examiné; on écrivit ses dépositions, et on le renvoya ensuite avec ses habits. M. le

Cardinal de La Trémoille ayant fait faire de vives plaintes au Gouvernement pour avoir satisfaction de cet attentat, les Archers ont été emprisonnez, et ils sont d'autant plus criminels qu'ils n'ont point molesté d'autres personnes qui se baignoient au même endroit, et qu'ils se sont uniquement attachez à la livrée du Roy.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 70. — Lettre autographe signée. — Reçue le 29 juillet.

1616. — Le Cardinal Ottoboni au Marquis de Torcy.

Rome, 9 juillet 1712.

..... Dans le moment de l'inconvénient qui est arrivé au Suisse de l'Académie Royale qui porte la livrée de Sa Majesté, je fus trouver M. le Cardinal de La Trémoille pour recevoir ses ordres sur ce sujet.

Il paroît que le Gouvernement n'ésiterat (*sic*) pas à donner une réparation proportionnée à l'offense, ce qu'il vaudra toujours mieux pour éviter des nouveaux engagements. Dans ce mesme tems, M. le Cardinal de La Trémoille m'a fait l'honneur de me dire qu'il faudroit nous assembler de tems en tems avec M. le Cardinal Gualterio par raport aux intérêts du Roy, ce que j'exécuterai avec bien du plaisir, n'ayant de plus grande ambition que lors qu'il s'agit de marquer mon zèle et mon très respectueux dévouement au service de Sa Majesté.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 67. — Lettre signée; rédigée par Chappe. — Reçue le 25 juillet. — Communiqué par M. Tausserat.

1617. — Le Cardinal de La Trémouille au Marquis de Torcy.

Rome, 9 juillet 1712.

..... Je devrois aujourd'huy, Monsieur, rendre compte au Roy d'une affaire de Sbirres qui est arrivée icy et qui regarde le Suisse ou Portier de l'Académie de France; mais, comme je sçay que ces sortes d'affaires sont fort désagréables, et qu'on a desjà commencé à donner des satisfactions, et que je crois que le Gouverneur voudroit bien trouver le moyen de me contenter, je diffère jusqu'à l'Ordinaire prochain d'en rendre compte, affin de pouvoir mander, s'il y a moyen, le remède en mesme temps que le mal, au moins faire sçavoir à Sa Majesté le faict et la satisfaction qu'on aura offerte : car je comprends fort bien qu'on voudroit à la Cour

voir sortir de ces sortes d'affaires avec honneur, sans en avoir la teste rompüe.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, vol. 520, fol. 50 v°. — Reçue le 25 juillet. — Communiqué par M. Tausserat.

1618. — Poerson a d'Antin.

16 juillet 1712.

Monseigneur, — J'ay eu l'honneur d'adresser à votre Grandeur, l'Ordinaire passé, il y a huit jours, les comptes des mois d'avril, may et juin, et ay eu aussi celui de luy rendre compte de l'adventure du Suisse de l'Académie avec les Sbires, pour laquelle M. le Cardinal de La Trémoille s'est donné de grands mouvemens, de concert avec M^rs^ les Cardinaux Gualterio et Ottobon.

Enfin, Monseigneur, après des conférences réitérées et bien des allées et venues, cette affaire vient d'être terminée et, à près de minuit qu'il est, son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille me fait assurer que le Sbire est condamné aux Galères.

Ainsi nous espèrons que Sa Majesté et votre Grandeur seront contents de cette réparation, qui, à ce que l'on dit, n'a point d'exemple et qui fera grand bruit dans ce païs, parceque les Sbires sont protégés et soutenus icy plus qu'en aucun lieu du Monde.

L'on me presse de finir parceque son Éminence va envoyer ses lettres à la Poste.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

1619. — Le Cardinal de La Trémouille au Marquis de Torcy.

Rome, 16 juillet 1712.

..... Je dois rendre compte présentement à V. M. d'une affaire de Sbires, dont je m'abstins de lui parler dèz la semaine passée.

Le Gouverneur de Rome a fait publier, par ordre du Pape, un ban par lequel il est deffendu, à ceux qui se vont baigner dans la rivière, de se baigner sans avoir quelque linge pour se couvrir. Le Suisse ou Portier de l'Académie de France, qui porte les livrées de V. M. et qui n'étoit point instruit de ce ban, alla se baigner sans prendre cette précaution.

Deux Sbires s'en aperçurent, et un d'eux se saisit de l'habit du

Suisse et de deux autres, qui étoient allez se baigner avec lui, pour les porter au Gouvernement. Le Suisse s'en aperçut, crut que c'étoient des voleurs et sortit de la rivière, courant aprèz eux et criant aux voleurs, et, les ayant joints, il voulut tirer son justaucorps de leurs mains, et les Sbires, pour l'en empêcher, lui présentèrent, l'un son épée même qu'il avoit prise en même temps que l'habit, et l'autre, un pistolet dans l'estomac.

Un Caporal de Sbirres arriva dans ce temps là. Il connut alors que c'étoient des Sbirres, et il leur dit que le justaucorps qu'ils avoient la témérité d'emporter à l'Office étoit des Livrées de V. M.; qu'il étoit le Suisse de l'Académie de France, et que, s'ils emportoient ce justaucorps, ils seroient punis comme ils le méritoient et seroient condamnez aux Galères.

Il se réclama aussi de moy, et fit tant de bruit que la populace s'amassa et fut témoin de l'insolence des Sbires, qui ne voulurent jamais lui rendre son justaucorps et ses habits et les emportèrent chez le Gouverneur, et le laissèrent dans les rues tout nû, à la réserve d'un tablier qu'un Boucher, qu'il connoissoit, lui prêta.

Il se fit aussi prêter ensuite un manteau par une autre personne, suivit les Sbirres de loin, et alla dans le même temps chez le Gouverneur, où il fit grand bruit, en arrivant, et demanda à lui parler. Le Gouverneur, qui ne savoit d'abord ce que c'étoit, et à qui on dit que cet homme à moitié nu faisoit grand bruit dans sa salle, lui fit rendre d'abord son justaucorps, et ordonna qu'on entendît sa déposition; ensuite de quoy il le renvoya à l'Académie avec un de ses gens, qui l'y accompagna aprez luy avoir fait rendre le reste de ses hardes.

Cela arriva dans le temps que j'étois en chemin pour revenir de Frascati à Rome. Il étoit très tard quand j'arrivai, et j'envoyai le lendemain au matin, aprez m'être informé du fait, mon Auditeur chez le Gouverneur de Rome pour demander réparation de l'insulte qui avoit été faite à un homme qui avoit l'honneur de porter les livrées de V. M., et j'envoyai en même temps chez M^rs^ les Cardinaux Albane et Paulucci pour demander la même chose.

Le Gouverneur m'envoya dire, aussitôt aprèz, qu'il avoit fait mettre le Caporal en prison fort resserré; qu'il estoit très fâché de ce qui étoit arrivé et qu'il alloit instruire son procèz fort rigoureusement, et qu'il m'en fairoit le juge moi-même.

Le Pape voulut ensuite faire traiter l'affaire avec moy, et ordonna au Gouverneur de ne plus faire de pas. Tout cela se

passa depuis le vendredi matin jusques au samedi au soir, pendant lequel temps je donnai part de tout à M^rs^ les Cardinaux Gualtieri et Ottobon.

Le samedi au soir, le Pape me fit savoir fort tard, par son Auditeur, que Sa Sainteté desiroit de donner satisfaction à V. M., et que cette affaire fût finie ce soir là même, et que pour cela Elle m'offroit de faire condamner le Sbire à un exil perpétuel sous peine de galère, et de le faire conduire, lié, et avec opprobre, par le lieu où il avoit commis le délit, affin que tout le monde sût que c'étoit pour cela qu'il étoit puni.

Je fis répondre à l'Auditeur de Sa Sainteté que, cette affaire regardant la livrée de V. M. et ne me regardant point particulièrement, je ne pouvois accepter ce parti sans consulter M^rs^ les Cardinaux de la Faction; qu'il étoit impossible de le faire alors, car il étoit prèz de minuit, mais que je promettois à Sa Sainteté de ne rien écrire qui pût gâter l'affaire, ni prévenir V. M. contre ses bonnes intentions, et c'est pour cela que je me contentai d'en écrire deux mots à M. le Marquis de Torcy en lui disant que je différerois jusques à aujourd'huy d'en rendre compte à V. M.

Il est à remarquer que, dans ce qu'on me fit savoir des informations qui avoient été faites au Gouvernement, tant par les dépositions du Suisse même que par celles des autres témoins, on avoit caché la principale circonstance, qui étoit celle que ce Suisse avoit averti les Sbirres que le justaucorps étoit des livrées de V. M., ce qui pourtant ne les excusoit pas parcequ'ils le devoient connoître, et que je savois qu'en passant pardevant la maison d'un François, honnête homme, nommé le S^r^ *Le Gros*, Sculpteur, avec cette livrée que le Sbirre portoit, il la vit et lui dit, et à ceux qui l'accompagnoient, qu'ils prissent garde à ce qu'ils faisoient, et que c'étoit la livrée de V. M.; à quoi ils répondirent insolemment, en lui disant de quoi il se mêloit?

On disoit au contraire au Gouvernement que ce justaucorps étoit enveloppé avec les habits des autres qui avoient été pris avec ceux du Suisse, et que les Sbires ne s'en étoient pas aperçus. Je voulus entendre le Suisse même, en présence du Sr *Poerçon*, Directeur de l'Académie, qui me dit qu'il avoit fait sa déposition avec cette circonstance.

Je consultai M^rs^ les Cardinaux Gualtieri et Ottobon, et entendis d'autres personnes, et les principaux de la Nation. Tous me dirent que la satisfaction n'étoit pas suffisante. J'envoyai dire au

Gouverneur que je ne pouvois m'en contenter, et lui fis ajouter que, si on me donnoit une satisfaction suffisante, je m'en contenterois; sinon, que je n'en parlerois plus et que je prendrois le parti de rendre compte du fait à V. M., tel que je le savois, et que j'attendrois ses ordres.

Il me fit répondre qu'il ne pouvoit faire autre chose que de rapporter ce que je lui faisois dire, parcequ'il avoit les mains liées; sur quoi je dois dire que, s'il avoit été absolument le maître, de la manière dont je sai qu'il a parlé, je ne doute pas que je n'eusse eu d'abord la satisfaction qui convenoit.

Je fis dire la même chose à l'Auditeur du Pape, qui étoit celui dont Sa Sainteté se servoit pour traiter avec moy. Il a fait ce qu'il a pu, par son ordre, pour me faire contenter de ce qui m'avoit été offert, toujours avec la supposition des informations qui avoient été faites, mais que j'ai toujours rejetées comme dépourveus de la principale circonstance, et j'ai toujours tenu ferme.

Sur quoy Sa Sainteté m'a fait dire, ce matin, que, puisque je ne croyois pas devoir me contenter de la satisfaction qu'elle m'offroit, elle vouloit me la donner plus grande que je ne la demanderois.

J'arrive tout présentement de Sainte-Marie-Majeure, où le Saint Sacrement étoit exposé pour les prières que le Pape a indiquées pour les affaires de Suisse. Sa Sainteté y étoit, et tout le Collège. Son Auditeur m'a dit, par son ordre, que je pouvois écrire ce soir à V. M. que ce Sbirre seroit condamné aux galères, ce qui seroit exécuté, sans manquer, la semaine prochaine, parcequ'il est trop tard pour le sententier aujourd'hui, mais que je pouvois compter cela comme fait.

J'en viens de rendre compte à M^rs^ les Cardinaux Gualtieri et Ottobon, qui ont trouvé, aussi bien que moy, que le Pape ne pouvoit pas donner une satisfaction plus complète.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 84. — Lettre signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1620. — Le Card. de La Trémouille au Marquis de Torcy.

Rome, 16 juillet 1712.

..... Cette belle affaire de Sbirres m'a tellement occupé hyer et aujourdhuy que j'ay à peine le temps de vous escrire deux mots. Je vous advoüeray ingénüement, Monsieur, que, si je n'en avois

eu icy à répondre qu'à moy-mesme, je me serois contenté de la satisfaction que le Pape m'avoit faict offrir d'abord, car la publicité de faire passer le Sbirre ignominieusement par la Ville avec une condamnation à l'exil soubs peine de la Galère, quoyque moins forte que la condamnation à la Galère mesme, auroit produict plus d'effect en ce qu'elle auroit esté plus marquée et que tout le peuple en auroit esté tesmoing.

Il est vray que la peine à laquelle il a esté condamné est la plus rigoureuse qu'on puisse luy donner; mais, comme on connoît la générosité du Roy, on espère que Sa Majesté voudra bien luy accorder sa grâce. J'ose espérer moy-mesme qu'Elle voudra bien la luy accorder, puisque le Pape a fait de son costé tout ce qu'il pouvoit faire pour punir un malheureux qui avoit manqué au respect dû à sa livrée, et que Sa Majesté en usa de mesme une autre fois du temps de Mr le Cardinal de Janson.

J'ai eu d'autant plus de peine à me résoudre de tenir ferme, sans voloir accepter la satisfaction que le Pape m'offroit et qu'il auroit fort soühaytté que j'acceptasse, que S. S. venoit de se bien comporter sur la proposition de l'Archevesché de Tarragone[1]; mais je voyois desjà qu'on commençoit à déclamer contre moy, car chacun et principalement les Gens de la Nation me font la justice de remarquer, parmy plusieurs défauts que j'ay d'ailleurs, celuy de la facilité et de me rendre aysément. Je n'ay rien à desirer d'eux sur cette bonne opinion; on me rend justice dans toute son étendüe et, pour qu'il ne manque rien à ma satisfaction sur cela, c'est que le Pape se plaint tous les jours du contraire.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 89. — Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. S'agit-il d'Isidoro Bertran, qui fut consacré Archevêque de Tarragone le 13 novembre 1712?

1621. — Nouvelles de Rome adressées a M. de Torcy.

Rome, 16 juillet 1712.

..... La semaine s'est passée en pourparlers et négociations sur l'affaire du Suisse de l'Académie de France.

Le Pape a fait offrir au Cardinal de la Trémoille de faire mener les Sbires délinquants, liés comme des criminels, depuis les prisons jusques au lieu où ils saisirent les hardes du Suisse et de là à la Porte de la Ville, où on leur signifiera le bannissement de l'Estat, sous peine de la galère en cas de contravention.

Ceux qui regardent cette Cour par l'attention qu'elle a à ses avantages sont d'avis de pousser la chose plus loin pour la réputation des affaires, puisque l'égard et la douceur ne produisent icy que du mépris et qu'on n'y a de crédict et de réputation qu'autant que l'on s'y fait redouter.

Il est cependant vray que le Valet de Mr Dandini n'a pas été banni. Ce Prélat a bien esté obligé de le chasser; mais on veut qu'il doive tout le mal qui ne luy a pas esté fait à la considération que l'on a affecté de marquer à Mr le Cardinal Gualterio. Ce n'est pas que l'on a découvert plusieurs circonstances aggravantes dans l'examen du Suisse, et que l'on s'est efforcé de supprimer du costé du Gouvernement.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 96 v°. — Communiqué par M. Tausserat.

1622. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 16 juillet 1712.

..... M. le Cardinal de la Trémoille me fit l'honneur de me dire, hier matin, que, si cette Cour ne luy donnoit incessamment la satisfaction qu'elle[1] demandoit sur l'attentat commis à l'égard de la livrée du Roy, elle n'en accepteroit aucune, et en rendroit compte, ce soir, à Sa Majesté.

Mr Corradini l'a fortement sollicité pour qu'il se contentât de l'exil qu'on offroit de donner à l'Archer, qui avoit eu la témérité de se saisir de cette livrée, et a fait les mêmes instances à M. le Cardinal Gualterio, qui a été ferme et inflexible sur le châtiment deu à ce malheureux, qui devoit être aussi public que son crime l'avoit été, ce qui n'a pas peu contribué à faire condescendre cette Cour à promettre une juste et légitime satisfaction.

M. le Cardinal Ottobon s'est aussy fortement intéressé à cette affaire, et j'apprends que l'on a donné, ce soir, parole à M. le Cardinal de La Trémoille de condamner cet insolent aux Galères. Il est vray que le fouët auroit été une punition plus exemplaire et qui auroit frappé plus vivement le peuple, et c'est peut-être aussy par ce motif qu'on n'a pas jugé à propos de le faire.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, vol. 520, fol. 101. — Lettre autographe signée. — Reçue le 4 août. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Féminin qui se rapporte à « Son Éminence ».

1623. — D'ANTIN A POERSON.

14 juillet 1712.

J'ay reçeu vos lettres du 18 et 25 du passé.

Je ne suis point étonné de ce que vous me mandez au sujet des variations de l'Académie de St-Luc, mais il faut servir les gens à leur mode et se conformer à leur tempérament.

Vous pourrez prendre chez le Sr Giraud l'argent dont vous avez besoin pour renvoyer vos Élèves et pour payer les extraordinaires qui passeront votre fonds. A la fin de l'année, vous n'avez qu'à tirer une Lettre de change sur moy, que je payerai, à huit jours de veue, à M. Crozat le jeune.

Je vous avois promis une Paix prochaine; je vous mande aujourd'huy que celle d'Angleterre est faite. M. le Duc d'Ormond se retira hier de l'armée des Alliez avec tous les Anglois. Il faut espérer que son exemple sera suivi et que nous jouirons bientôt d'une Paix générale, dont toute l'Europe a un égal besoin. En tout cas, la partie estant devenue égale, nous ferons la guerre plus commodément, si elle dure.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, Ot 1954.

1624. — BREVETS DE SIX ÉLÈVES POUR L'ACADÉMIE DE ROME.

22 juillet 1712.

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, etc., bien informé des heureuses dispositions et de la capacité du Sr *Cailletot de Lassurance* dans l'art d'architecture, qu'il a exercé par étude depuis quelques années, tant en qualité d'Élève de l'Académie Royale à Paris que sous la discipline du Sr *de Lassurance*, son père, Architecte du Roy, avons nommé et choisi, suivant l'intention de Sa Majesté, led. Sr *de Lassurance* fils pour être l'un des Élèves de l'Académie Royale à Rome et s'y perfectionner dans ledit art d'architecture sous la conduite de M. *Poerson*, Directeur de ladite Académie, pendant le temps qu'il plaira à Sa Majesté, à la charge par led. Sr *de Lassurance* de s'appliquer avec docilité et assiduité aux études et ouvrages que led. Sr *Poerson* luy ordonnera, etc. En foi de quoi, etc.

A Fontainebleau, le 22e juillet 1712. Signé : LE DUC D'ANTIN, et plus bas : Par mondit seigneur, *Marchand*.

En marge : Six Brevets aux Élèves pour l'Académie de Rome, 22e juillet 1712, l'un au S. *Lassurance;* un autre au S. *Mallet; Charles Lhuillier*, pour la Peinture; *Louis-Marcel de Launay*, pour la Peinture; *Jean Giral*, idem; *Jean-Melchior Raon* et *Eustache Nourrisson*, pour la Sculpture.

Registre du Secrétaire des Bâtiments du Roy depuis 1708 jusques et y compris 1733. O¹ 1057, p. 79-81. — Signalé par Jal, p. 1042, article *Raon*, et par les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1879, p. 351-2.

= Dans le même registre O¹ 1087, p. 57-8, un certificat à *Lassurance* le père pour l'empêcher d'être taillable à cause d'un bien qu'il a à la campagne, attestant, à la date du 6 octobre 1711, qu'il est Architecte des Bâtimens du Roy, de l'Académie d'architecture, et qu'il est employé actuellement au service de S. M. dans les Maisons Royales aux gages de 5,000 livres.

1625. — Nouvelles de Rome adressées a M. de Torcy.

Rome, 23 juillet 1712.

Il est fort ordinaire d'entendre parler dans cette Cour de quelque affaire de Sbirres, où le plus souvent ils ont tort; mais il très rare d'avoir des satisfactions de quelque éclat sans violence. C'est ce qui rend d'autant plus extraordinaire celle que le Pape donne au Roy pour le fait arrivé il y a quinze jours. Le Sbirre coupable est condamné aux Galères pour dix ans. Je ne sais, si cette Cour avoit moins de preuves de la générosité du Roy qu'elle n'en a, si elle auroit passé par un jugement si rigoureux. Il y a bien des gens persuadés que Sa Majesté demandera au Pape que ce jugement ne soit pas exécuté...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 127. — Communiqué par M. Tausserat.

1626. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 23 juillet 1712.

Monseigneur, — L'affaire du Sbirre est terminée pour le présent. On assure qu'il a été condamné aux Galères, mais qu'il n'y sera pas envoyé, et qu'il attendra paisiblement dans la prison la grâce que cette Cour espère obtenir de la bonté de S. M. Cette satisfaction, qui en apparence est grande par elle-même, n'est toutefois d'aucun exemple, puisque personne n'en est informé; que ce misérable, qui a donné un scandal publique (*sic*), et dont

l'insolence a servy, ou de spectacle au peuple ou de motif aux discours de toute la Ville, ne subit aucun châtiment publique (*sic*) et qu'on le verra sortir de prison comme un innocent, dont la conduite paroîtra approuvée.

Si cette Cour avoit eu intention de réparer l'affront commis par ce Sbire, elle l'auroit fait fustiger par la Ville, et elle ne l'a condamné aux Galères que pour arrêter les plaintes du Ministre de Sa Majesté et des Cardinaux de la Faction, en donnant au coupable la plus grande de toutes les peines après celle de mort, mais dans la veüe que cette même peine, étant secrette, ne seroit pas aussy considérable qu'une moindre qui seroit publique.

Le Gouvernement a fait ce qu'il a pu pour excuser l'action du Sbire. Les points essentiels avoient esté suppriméz dans le procèz, et les dépositions portoient que la livrée du Roy, étant envelopée avec d'autres hardes, n'avoit pas esté connüe. L'affaire avoit été trop publique pour pouvoir la pallier de la sorte. Le Portier avoit dit plusieurs fois, et en présence d'un grand peuple accouru au spectacle de voir un homme nud traverser une partie de la Ville et suivre des Sbires, dont l'un emportoit ses habitz, que la livrée qu'il avoit l'honneur de porter étoit celle du Roy ; et M^r^ *Le Gros*, fameux Sculpteur François, qui s'y rencontra, ayant confirmé la même chose, n'en reçeut pour toute réponse que des parolles injurieuses.

M. le Cardinal de La Trémoille a fait voir autant de prudence que de fermeté, et Son Éminence a été secondée par M^rs^ les Cardinaux Ottobon et Gualterio. Je ne doute point qu'ils n'ayent l'honneur d'informer V. E. de cette affaire beaucoup mieux que je ne puis faire, et, persuadé, autant que je le suis, de leur zèle pour le service du Roy et pour l'honneur de la Nation, j'ose espèrer que leurs sentimens ne seront pas différentz du mien.

Je prens la liberté d'adjouter que, si le Sbire ira en Galère, la satisfaction sera complète, et que la grâce de Sa Majesté éclatera beaucoup plus, puisqu'autrement on pourra dire que cette condamnation aura été concertée.....

..... J'apprens que le Sbire en question n'a pas encore été condamné et que peut-être il ne le sera pas. On se contente de le tenir en prison jusqu'à ce que la grâce qu'il plaira à Sa Majesté de luy accorder soit veüe. Ainsy cette grâce sera seulement pour le délivrer de prison, et non pas de la Galère, puisque, non seulement il n'y aura pas été conduit, mais que sa sentence n'aura pas même

été prononcée. Cette satisfaction ne tiendra pas une place avantageuse dans mon Archive.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 140 et 143. — Lettre autographe signée. — Reçue le 12 août. — Communiqué par M. Tausserat.

1627. — Poerson a d'Antin.

23 juillet 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur un paquet de lettres, que M. l'Ambassadeur de Malte m'a envoyé de la part de M. le Chevalier de Gondrin.

La condamnation, que l'on a faite aux gallères, du Sbire qui avoit pris l'habit du Suisse de l'Académie a fait bruit dans Rome. L'on ne pouvoit attendre une plus grande réparation, car il semble que l'autorité du Pape dépende de la protection que l'on donne à ces sortes de gens là. Ainsi, Monseigneur, l'on croit icy que Sa Majesté et votre Grandeur seront contentes de cette satisfaction.

Le Pape est, dit-on, fort embarassé d'un engagement où il s'est mis avec le Marquis de Priez au sujet de l'Évesché de Taragone vaccant en Espagne, auquel l'Archiduc a nommé. Le St Père avoit donné sa parole audit Marquis de Priez de le préconiser au dernier Consistoire; mais, comme le Banquier, qui devoit expédier les Bulles, n'avoit ni l'argent ni un crédit suffisant, il fut résolu, dans une petite Congrégation qui fut tenue avant le Consistoire, de remettre la chose à une autre fois. Cependant le Pape fit dire à nos Cardinaux, qui, la veille, lui avoient adressé un mémoire très bien raisonné contre cette nomination et qui ne se trouvèrent point au Consistoire, qu'il avoit différé, à leur considération et sur leurs remontrances, s'en voulant faire un mérite auprès des deux Couronnes; mais le Marquis de Priez retourna à l'audience, il y a trois jours, et fut trois heures avec le Pape et une heure avec le Cardinal Paulucci, où l'on croit qu'il a obtenu ce qu'il desire.

Ce qui est vrai est que le Cardinal Sacripante, qui est Dattaire et qui parle au Pape avec beaucoup de liberté, l'ayant trouvé d'un air fatigué, il lui en demanda la cause. Le St Père lui dit qu'il n'avoit jamais tant pâti que dans les trois heures d'audience qu'il avoit donnée audit Marquis de Priez, à quoi le Cardinal répondit franchement que Sa Sainteté le vouloit puisque, sans se mettre en suggétion avec de si longs discours, si elle parloit fermement et clairement, elle ne se trouveroit pas dans les engagements embar-

rassants où elle se trouve tous les jours. Le Pape parla d'autre chose, et, quoique ce conseil soit très sage, on n'espère pas qu'il soit suivi, le naturel du Pape y estant, à ce que l'on dit, tout opposé.

Les Allemands, qui vont en Piedmond au nombre de trois mille, ont ravagé l'Abbaye de Chiaravale, sur le Plaisantin, qui appartient à M. le Cardinal Ottobon, et qui est quasi la seule chose qui lui reste, de sorte que ce Seigneur est fort affligé, ce qui, joint aux plaintes de sa Famille et aux discours que l'on tient à Venize et à Rome, où l'on dit que la France l'a abbandonné, malgré toute sa fermeté, cela luy donne beaucoup de mortification.

Le Prince Dom Antoine, son père, est malade de la fièvre; l'on croit que le chagrin y a beaucoup de part.

Le Sr *Goupil*, Peintre, a achevé sa copie du tableau de St-Grégoire avec beaucoup de soins et de fidélité. Il n'est pas peint avec tant de facilité que celui de *Vernansal*, mais il est plus correct et plus imité; il y a bien du mérite.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

1628. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL OTTOBONI.

Fontainebleau, 25 juillet 1712.

..... M. le Card. de La Trémoille ne me parle que légèrement de l'incident arrivé à l'égard du Suisse de l'Académie Française, parce qu'il compte que la réparation suivra de prèz et qu'il fera la cour de M. le Gouverneur de Rome en mandant au Roy la fin de cette affaire, en même temps qu'il informera Sa Majesté de son commencement. C'est aussy ce que j'attends, Monseigneur, de la sagesse de M. le Gouverneur et de sa déférence pour les conseils de V. É.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 523. — Communiqué par M. Tausserat.

1629. — D'ANTIN A POERSON.

28 juillet 1712.

J'ay reçeu votre lettre du 2, Monsieur.

Je suis bien faché de l'indisposition du Pape et de l'incertitude de sa Famille; mais c'est une chose qu'il leur doit pardonner.

Nous avons icy M. Bianquiny, son Camérier, qui loge chez moy avec M. le Cardinal de Rohan et à qui je fais le mieux qu'il m'est possible; j'espère que vous le trouverez content de moy.

Je vous envoye l'état des sept Élèves que je fais partir pour Rome le 10 du mois prochain. Disposez-vous à faire partir ceux de Rome, dès qu'ils seront arrivez[1].

Je vous envoye des nouvelles qui ne vous seront pas désagréables. Jamais action n'a été plus vigoureuse, ni plus honorable à la Nation[2]; j'espère que nous aurons de quoi faire voir aux Alliez qu'ils ont eu tort de refuser les conditions raisonnables d'une paix générale et que le Dieu des armées les punira de leur opiniatreté.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir plus loin les lettres de *Poerson* des 30 juillet et 27 août, du Duc d'Antin des 3 et 18 septembre, de *Poerson* du 1er octobre. Il n'est question, pour la première fois, de l'arrivée des sept Élèves que dans celle du 8 octobre.

2. Il s'agit de la bataille de Denain, gagnée par le Maréchal de Villars sur le Prince Eugène. — Voir Dangeau, XIV, 190-3, et l'appendice à l'année 1712, p. 296-314.

1630. — Le Marquis de Torcy au Cardinal de La Trémoille.

29 juillet 1712.

..... J'attendray ce qu'Elle (Votre Éminence) voudra me faire sçavoir sur le différend survenu à l'occasion du Suisse de l'Académie de France à Rome. Le mieux est toujours de finir ces sortes d'affaires dans leur naissance, lors qu'on le peut faire avec bienséance, et je vois que c'est aussy vostre sentiment...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 523. — Communiqué par M. Tausserat.

1631. — Poerson a d'Antin.

30 juillet 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur, en date du 24 juin, par laquelle elle a la bonté de m'apprendre la déclaration que la Reyne d'Angleterre a faite à son Parlement des conditions auxquelles elle veut faire la Paix avec la France, ce qui pourroit entraîner la générale, qui est desirée depuis longtemps de tous les honnestes gens.

Après cette agréable nouvelle, votre Grandeur m'ordonne d'avertir les Srs *Édelinck*, *Besnier* et *Bousseau* de se tenir prêts à

partir dès que les nouveaux Élèves seront arrivéz, qui doivent partir sur la fin de juillet.

Permettez-moi, s'il vous plaît, de remontrer très humblement à votre Grandeur qu'il y a bien du risque à les faire partir de si bonne heure à cause du mauvais air, puisque les gens du païs même ne se hazardent point de rentrer dans Rome qu'à la fin d'octobre. L'on a tant de tristes exemples de gens qui sont morts pour avoir négligé cette précaution, et le moins qui en arrive c'est d'essuyer de longues et cruelles maladies.

D'ailleurs, j'aurai encore l'honneur de lui remontrer que je crois qu'il eût été bon que ceux qui sont icy fussent partis les premiers, devant que les autres fussent arrivés, pour bien des raisons.

La première, Monseigneur, c'est que cela fera de la dépense tant pour leurs Quartiers que pour la table, lits, draps et autres choses nécessaires, dont nous aurons besôin et dont nous commençons à manquer, parceque les toiles de ce païs sont bien différentes de celles de France, qui durent dix fois plus que celles d'Italie; et, comme le change nous réduit en nécessité, je crains la dépense extraordinaire, ayant peine à satisfaire aux plus nécessaires.

Je crois encore qu'il eût été bon que ceux qui sont icy fussent partis avant l'arrivée des autres, parceque, bien qu'ils ayent vescu avec une assez bonne conduite, ils n'ont pas laissé sans doute de faire quelques connoissances, qu'il n'est pas nécessaire que les nouveaux ayent d'abord. Cecy est essentiel; ils s'en feront de reste. Le meilleur pour eux est de faire connoissance avec les Antiques et les autres belles choses qui sont icy. Quand ils n'ont point encore d'habitudes avec les Italiens, ils se livrent tout entiers à l'admiration et à l'étude des merveilles de Rome; mais, généralement parlant, la fréquentation oisive et vicieuse des Italiens les amolit et leur fait bientôt perdre cette ardeur si nécessaire dans les Beaux-arts.

Quand à ce que votre Grandeur m'ordonne de lui mander ce que l'on pouvoit donner aux Srs *Goupil* et *Vernansal* pour continuer leurs études en Lombardie, pour obéir à l'honneur de ses ordres j'aurai celui de lui dire que je crois que l'on ne peut donner moins de 400 l. à chacun, et, si votre Grandeur juge à propos de leur imposer la condition qu'ils feront voir à leur retour au moins une couple de copies peintes d'après quelque excellent Maitre, soit à Venize, Boulogne, Parme ou Modène, qui sont toutes

villes riches en beaux tableaux du *Titien*, du *Corrège*, du *Giorgone*, des *Carache*, *Guide*, *Paul Véronèze* et autres; quoique je sçais qu'ils ont bon dessein d'étudier, cette petite précaution les rendra encore plus attentifs et ne sçauroit leur faire de mal.

Mais, sur toutes choses, permettez-moi, Monseigneur, de réitérer à votre Grandeur que j'ai besoin d'un secours extraordinaire; l'extrême hauteur du change fait que je touche peu de chose. J'ai fait venir de l'argent de Paris pour mon compte, qui m'a fort incommodé; M. Voulleau peut en rendre témoignage, et le sr Giraud, qui est le seul icy qui tire sur Paris, est un terrible homme, qui m'a fait pousser plus d'un soupir.

J'espère que la Paix apportera un heureux changement; mais, en attendant, je supplie très humblement votre Grandeur de vouloir bien se ressouvenir de ma très respectueuse prière, n'ayant d'autre envie que d'exécuter ponctuellement l'honneur de ses ordres.

Votre Grandeur m'ordonne de leur donner pour leur voyage la somme ordinaire qui est de 120 l. chacun, ce qui fera, pour les Srs *Édelink*, *Bousseau* et *Besnier*, celle de 360 livres.

Un Abbé, qui est Agent du Roy Auguste et qui est très dévot, a chez luy une Allemande, âgée de vingt-cinq ans, assez belle et bien faite, vêtue en Dominiquine, qui a beaucoup d'esprit, fait de grandes pénitences et se mesle de prophétiser. Cet Abbé a demandé au Pape la permission de la faire prêcher à l'Église des Allemands. L'on dit que, malgré la forte inclination que le St Père a pour le Roy Auguste et pour son Ministre, qu'il eut la force de le refuser, ce qui n'empescha pas qu'elle ne preschât dans la chaire de l'Église de l'Anima, où se trouvèrent tous les Prestres de la Paroisse en surplis et plus de deux cents personnes, fort scandalisées d'une telle nouveauté. Le mesme jour, on l'a mise dans un Couvent, et l'on dit qu'elle doit estre examinée par le Saint-Office; c'est un cas qui n'a point d'exemple.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

1632. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL DE LA TRÉMOUILLE.

Fontainebleau, 4 août 1712.

Vous verrez, Monseigneur, par la depesche du Roy, que vous ne vous estes pas trompé dans l'opinion que vous aviez de la

générosité de S. M. à l'égard du Sbire dont V. É. a obtenu la punition. Voilà une affaire finie de la manière qu'on pouvoit le souhaiter, et l'honneur en est deub à la sage conduite de V. É. Je puis l'asseurer qu'elle ne doit point s'embarrasser des discours que quelques François peuvent tenir à Rome, et que le Roy sera toujours content lors que sa dignité sera soutenue avec la sagesse et la modération dont V. É. croit devoir user...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 523. — Communiqué par M. Tausserat.

1633. — Le Roi au Cardinal de La Trémouille.

Fontainebleau, 6 août 1712.

... Vous m'expliquez les circonstances de l'incident arrivé au sujet du Portier de mon Académie de Peinture et de Sculpture à Rome, et vous me rendez compte de la punition que le Pape a imposée au Sbirre dont ce Portier avoit reçeu l'insulte. Sa Sainteté a fait en cette occasion tout ce qui pouvoit marquer davantage le respect qu'elle veut qu'on porte à ma livrée. Il me reste présentement à la remercier. C'est ce que vous ferez de ma part, et vous luy demanderez en mesme temps, en mon nom, la grâce entière du malheureux Sbirre qu'elle a fait condamner aux Galères. Je loüe fort les démarches que vous avez faites pour terminer cette affaire à ma satisfaction, ce qu'on traite ailleurs de bagatelles estant considérable à Rome en ces occasions...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 92 v°. — Communiqué par M. Tausserat.

1634. — Poerson a d'Antin.

6 aoust 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir de la part de Votre Grandeur une lettre, en datte du 7 juillet, par laquelle elle a la bonté de me dire que je n'écoute aucunes recommandations. C'est, Monseigneur, ce que j'observerai toujours très fidèlement pour ce qui concerne l'Académie. Mais le Maltois, qui a l'honneur de la protection de M. le Chevalier de Gondrin, est bien éloigné de penser à entrer dans le nombre des Élèves; il a seulement besoin de quelques petits soins que je lui donne pour s'avancer dans son art, qui ne me détournent point du service du Roy et qui me font beaucoup de plaisir, me fournissant cette

petite occasion de marquer mon très respectueux attachement aux personnes qui ont l'honneur d'appartenir à Votre Grandeur.

Je crois, Monseigneur, que Votre Grandeur aura veu Mgr Bentivoglio et qu'elle en sera bien contente ; mais, pour son prétendu portrait de François premier, je ne l'ai jamais trouvé bien certain, jusques là que je lui fis voir quelques médailles de ce grand Roy, que j'empruntai pour juger de la ressemblance. Malgré tous mes soins et mes remontrances, une Éminence Italienne et un Prince, qui se pique de s'y connoitre et qui peut-être se trompe fort, l'emportèrent par leurs décisions, et moi je cessai de parler, car, avec certains grands Seigneurs, la vérité n'étant pas toujours de leur goût, il vaut mieux se taire que de parler.

Je supplie très humblement Votre Grandeur de me permettre d'adjouter aux très humbles remontrances que j'ai eu l'honneur de lui faire, dans ma précédente, au sujet des Srs *Goupil* et *Vernansal*. Quoique ce premier n'ait pas tant brillé que d'autres, cependant, avec son génie qui paroissoit un peu froid dans la copie qu'il vient d'achever d'après le *Dominiquin*, et dans ce qu'il dessine actuellement d'après le Modèle ou l'Antique, il nous a découvert un bon fruit de ses études et de ses judicieuses réflexions, ce qui promet beaucoup, et je crois, Monseigneur, qu'il seroit bon qu'il restât encore une année, d'autant plus que sa bonne conduite peut estre d'un bon exemple pour ceux qui viendront, et que d'ailleurs, le change de l'argent estant très haut, cela ne seroit pas tant à charge que de l'envoyer en Lombardie. Je soumets, Monseigneur, ces très humbles remontrances à l'honneur de vos jugements, qui seront, tant que je vivrai, des lois irrévocables pour moy.

Le Pape avoit résolu de déclarer, lundy, au Consistoire trois Cardinaux de ceux qu'il a *in petto* et qui devroient l'estre depuis longtemps, attendu leur naissance, leur mérite et les Charges qu'ils possèdent au Palais depuis bien des années, lesquelles Charges sont toutes *Cardinalitie*. Mais M. le Marquis de Priez, qui a tout crédit et autorité en cette Cour, n'a pas voulu que le Pape nommât ces trois Seigneurs à moins qu'il ne déclarât en mesme temps l'Évesque de Barcelone, ce rebelle du Roy Philippes V, qui est prisonnier en Avignon, aussi bien qu'un autre Sujet que l'Archiduc a nommé à l'Évesché de Taragone en Espagne.

Quoique ces demandes paroissent très injustes au jugement de

bien des honnestes gens, le St Père, effrayé, à ce que l'on dit, des menaces qui lui ont esté faites, n'a pas ozé nommer ces Cardinaux et a préconisé l'Évesque de Taragone, au desir de M. le Marquis de Priez, qui en a, dit-on, eu mille pistolles de présent.

Tous ces événements, qui arrivent quasi tous les jours, font dire de plus en plus que, sous ce Pontificat, un Ambassadeur séculier y seroit bien nécessaire, parcequ'en parlant haut l'on obtient ce que l'on veut, sans quoi les choses les plus justes ne sont pas écoutées, au contraire méprisées, comme si c'étoit foiblesse de sentiment ou de pouvoir.

Le Prince Dom Carlo, neveu du Pape, est parti pour Urbain, très mécontent de son oncle et peu d'accord avec M^rs ses frères. Le mariage, que l'on croyoit se devoir faire avec Mlle Borguèse, paroit tout à fait rompu. Outre les désagréments que l'on a d'ailleurs, il paroit que, dans la propre Famille, il y a peu de satisfaction, ce qui donne matière à de grandes réflexions à ceux qui en veulent faire.

Vernansal est incommodé et *Besnier* a la fièvre; mais les Médecins me font espèrer que cela n'aura pas de suites fâcheuses.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1 1954.

1635. — BLONDEL-JOUVANCOURT [A M. DE TORCY?].

Marseille, 7 août 1712.

Monseigneur, — Le même jour que j'ay reçeu la lettre que Vostre Grandeur m'a fait l'honneur de m'escrire du 21 du mois passé, M. de Cartigny, de la part de M. le Duc d'Antin, m'a demandé la grande caisse de statues pour le Roy, et les deux autres caisses plattes qui vous appartiennent, que M. le Nonce m'avoit consigné à son passage à Marseille. Ces trois caisses sont parties par mer pour Arles sous l'escorte d'une barque armée, qui conduira jusqu'au Rhosne le bastiment sur lequel elles sont chargées.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, de Vostre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

BLONDEL-JOUVANCOURT.

Ms. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 210. — Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1636. — D'Antin a Poerson.

9 aoust 1712.

J'ay reçeu vos lettres des 9 et 16 du passé, Monsieur, avec l'état de dépense du second Quartier. Comme je suis persuadé de votre bonne œconomie, je ne vous parle point de votre dépense. Je paierai de bon cœur l'excédent de nos fonds pour les choses qui seront raisonnables. J'espère que la Paix d'Angleterre diminuera nos changes et que l'état où nous sommes de faire une guerre offensive réduira bientôt les ennemis à une Paix générale.

Il y a plus de dix jours que je sçavois l'affaire de votre Suisse. Je ne comprends pas pourquoi vos lettres ne viennent pas par les mêmes Ordinaires que celles de M. de Torcy, puisqu'il n'y a pas plus de difficultéz pour les unes que pour les autres; servez-vous en donc à l'avenir, car c'est une grande différence pour notre commerce.

Le siège de Douai se continue; M. le Mareschal de Villars a eu le temps d'accommoder les postes qu'il a voulues choisir. M. le Prince Eugesne étoit, le 6, à Tournay avec son armée. J'ay bien de la peine à croire que les Alliéz veuillent risquer une affaire générale contre une armée aussi supérieure que la nôtre. En tout cas, nous le souhaittons fort, et nous sommes disposéz à les bien recevoir.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1637. — Le Marquis de Torcy a M. de La Chausse.

Fontainebleau, 12 août 1712.

... L'affaire survenue à l'occasion du Portier de l'Académie a esté terminée de la manière qu'il convenoit, et vous apprendrez que le Roy a bien voulu demander la grâce du Sbirre condamné aux Galères, quoyque sa témérité mérite ce châtiment...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 523. — Communiqué par M. Tausserat.

1638. — Poerson a d'Antin.

13 aoust 1712.

Monseigneur, — Dans le temps que nous avons eu l'agréable nouvelle de la victoire remportée sur les Hollandois[1], j'ai eu le

bonheur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, en date du 18 juillet, par laquelle elle a la bonté de m'ordonner de prendre chez le Sr Géraud l'argent dont j'aurai besoin pour le voyage des Élèves et pour les extraordinaires qui excèdent le fond accoutumé.

Après avoir très humblement remercié Votre Grandeur de ses bons et généreux soins, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de lui dire que la Reyne de Pologne reçeut la première la bonne nouvelle de l'entière défaite d'un corps de quinze mille hommes commandés par le Comte d'Albermale, que l'on dit estre prisonnier, ainsi que les Princes d'Enhalt et Holstein, grand nombre d'autres, avec tous les chariots, bagages, enseignes, étendards, etc.

Aussitôt qu'elle eut leu ces lettres, cette grande Princesse alla à St-Laurent Indamas[2], qui est dans la Chancellerie, où demeure M. le Cardinal Ottobon, et lui envoya la lettre qu'elle venoit de recevoir, et en fit donner part à M. le Cardinal de La Trémoille avec une joye et un empressement tout extraordinaires.

Un de ses Écuyers, nommé M. de La Mouillie, vint aussi à l'Académie m'apprendre cette gracieuse nouvelle. Puis, trois heures après, les lettres de la Poste de Milan s'estant distribuées au public, on trouva que toutes les lettres de Paris du 26 portoient les mesmes circonstances, en sorte que tous ceux qui sont du bon parti en ressentirent une joye infinie.

Les Allemands et leurs adhérants la nient tant qu'ils peuvent, et se plaignent de ce que la Reyne a publié avec tant de démonstrations de joye une nouvelle qui leur est si contraire, adjoutant même que, lors que l'Archiduc en sera informé, il ne manquera pas d'en faire ressentir son chagrin aux Princes ses enfants. Cela n'empesche pas cette bonne Princesse d'en parler et de montrer ses lettres avec le plus grand plaisir du monde, car, outre les lettres que Sa Majesté avoit eues par Milan, elle en a eu par le Courier de Venize, qui se rapportent toutes sans aucune contradiction.

L'on croit icy que cet avantage pourroit bien estre suivi d'une seconde action, à moins que les Hollandois, plus prudents qu'ils n'ont esté par le passé, n'ayent sur le champ pris le parti de la suspension d'armes pour deux mois, sans quoi ils seront, selon toutes les apparences, très mal dans leurs affaires.

L'on écrit de Turin que le Général Thaun faisoit repasser ses gros bagages, ce qui fait croire que la Campagne est finie de ce

côté-là, et que la méfiance des Allemands augmente de jour en jour contre M. le Duc de Savoye, qui a, disent-ils, une politique impénétrable, et les Romains disent que, si l'Archiduc veut s'obstiner à faire la guerre, que M. le Duc de Savoye donnera entrée aux Troupes de France, qui l'aideront à se rendre maître du Milanois, ce qui conviendroit mieux aux Italiens que les Allemands, qu'ils commencent à connoître, sans toutes fois les pouvoir haïr.

Les lettres de Livourne portent que, par un petit bâtiment venu de Catalogne, l'on avoit appris que les Troupes Françoises qui sont vers la ville de Gironne avoient battu et entièrement défait un corps de 4 à 5,000 hommes des Troupes du Général Staremberg. Je crois que cette nouvelle a besoin de confirmation, car il y a quinze jours ou trois semaines qu'un bruit à peu près pareil courut icy. L'on adjoutoit que c'estoit M. le Comte de Fiènes qui avoit fait cette expédition ; aujourd'huy l'on ne nomme point le Commandant.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Il s'agit toujours de la bataille de Denain et de ses suites.

2. Il s'agit de la Basilique de San-Lorenzo in Damaso, qui est si bien dans le Palais de la Chancellerie qu'elle n'a pas de façade. L'inscription : « Raphael Riarius, Savonensis, S. Georgii Cardinalis,..... templum divo Laurentio martyri dicatum et ædes a fundamentis suâ impensâ fecit MCCCCXCV, Alexandro VI, P. M. » montre bien la connexité de l'Église et du Palais. Celui-ci, commencé par le Cardinal Scarampo Mezzarota, fut achevé par le Cardinal Riario, neveu de Sixte IV, pendant qu'il était Camerlingue. La Chancellerie n'y fut transportée qu'en 1517. — Melchiorri, p. 230 et 499.

1639. — D'ANTIN A POERSON.

17 aoust 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 23, avec le paquet de lettres de mon fils, dont voicy la réponse que vous luy ferez tenir par la même voye.

Le Roy est content de la satisfaction qu'on lui a faite du Sbire qui avoit osé prendre le justaucorps de ses livrées ; mais je vous ai déjà mandé de bien gronder votre Suisse d'avoir contrevenu à la police du lieu où il est.

Je ne sçais à quel propos on peut dire que la France a abbandonné le Cardinal Ottobon, puisqu'il n'y a point d'occasion où le Roy ne lui donne des marques de son estime et de son amitié.

Je suis bien aise que *Goupil* et *Vernansal* aient achevé leurs tableaux, puisqu'ils sont sur leur départ.

La tranchée a esté ouverte devant Douay le 14.

Le Prince Eugesne est vis à vis notre armée, qui est campée à Pont-à-Vache[1]; je ne sçais s'il jugera à propos de l'attaquer, car nous prendrons Douay[2].

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Pont-à-Vaches, Nord, commune de Louvignies-Quesnoy, canton du Quesnoy, arrondissement d'Avesnes.

2. « L'armée du Prince Eugène est toujours entre la Deule et la Marque, et la tranchée doit s'ouvrir demain à Douai. » Dangeau, 13 août, XIV, 206.

1640. — Le Marquis de Torcy a M. de La Chausse.

18 août 1712.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 23 juillet. Vous remarquez, avec raison, que, pour rendre complète la satisfaction qui a esté promise par raport à l'affaire du Suisse de l'Académie de Peinture à Rome, il faut que la condamnation du Sbire aux galères soit publique, et c'est dans cette supposition que le Roy a bien voulu demander sa grâce. Je ne doute pas que vous n'ayez communiqué vos réflexions sur ce sujet à M. le Card. de La Trémoille, et qu'il n'y ait donné toute l'attention nécessaire...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 144. — Communiqué par M. Tausserat.

1641. — Poerson a d'Antin.

20 aoust 1712.

Monseigneur, — Le Pape a tenu Chapelle à la Minerve à l'occasion de la canonisation de St Pie cinq, et, depuis dix ou douze jours, l'on a fait, tous les matins, des Panégiriques du Saint avec grande musique pendant l'Office, et, les soirs, des feux d'artifice. L'Église étoit assez bien ornée; mais le portail, qui étoit d'une feinte architecture, faisoit un effet pitoyable, ainsi que le dernier feu qui a terminé la feste, lequel s'est fait en Place Navone, où l'on avoit fait quantité d'échafauds et où il se trouva un nombre prodigieux de personnes de tous rangs et de tous âges, qui s'en

retournèrent très mécontens de cette feste, qui étoit mal conçeue et plus mal exécutée.

J'ay l'honneur d'adresser à Votre Grandeur, pour obéir à l'ordre qu'elle m'a donné, un petit dessein de mausolée de l'Empereur Joseph. C'estoit une des meilleures choses que les Italiens ayent faite dans ce genre depuis la mort du Cavalier *Bernin.* Lors que celui de St Louis sera achevé de graver, j'aurai l'honneur de l'adresser à Votre Grandeur. Je ne sçai encore quand ce sera, car les Italiens sont si fainéants que cela fait pitié.

Il y a icy, Monseigneur, une Académie fameuse par les beaux esprits qui la composent, parmi lesquels l'on compte douze ou treize Cardinaux, plusieurs Princes et autres gens sçavants. Comme j'ai l'honneur d'estre connu d'un bon nombre de ces Seigneurs, ils ont bien voulu, sans que je l'aye sollicité, me faire la grâce de me donner une place dans cette illustre Compagnie. Quoiqu'il n'y eût point de place vacante, ils ont, en ma faveur, augmenté leur nombre, ainsi qu'il est exprimé dans les Lettres-patentes dont ces Seigneurs m'ont gratifié. Cette académie se nomme *Arcadia;* l'on m'a donné le nom de *Timant*[1], parceque chacun des Académiciens doit avoir un nom de Pasteur.

J'ai la plus grande partie de l'obligation de ce nouvel honneur à M^rs^ les Cardinaux de La Trémoille et Ottobon, au Prince Ruspoli et à M. l'Ambassadeur de Malte, et autres personnes de distinction qui m'honorent de leur bienveillance.

Les lettres de Paris et de Flandre nous apprennent qu'après l'affaire de Denain les Troupes de Sa Majesté se sont emparées de St-Amand et de Marchiennes, où l'on dit que l'on a trouvé 80 pièces de canon, 20,000 sacs de bled et quantité d'autres munitions. Nous espérons que M. de Villars n'en demeurera pas là et qu'ayant réduit, ainsi qu'on l'écrit, M. le Prince Eugesne à manquer de poudre et de pain, il sçaura profiter de ses avantages, d'autant plus qu'il a les exemples d'Holsteck, qui nous fit perdre quarante lieues de païs, et Ramilli, qui nous couta si cher en Flandres, celle de Turin qui nous fit abbandonner l'Italie. Enfin les Romains, bien intentionnez après toutes ces citations et quelqu'autres, comptent qu'au moins M. de Villars donnera sur l'arrière-garde de M. le Prince Eugène.

M. le Marquis de Priez étant, il y a deux jours, à l'audience du Pape, il convint d'une partie des faits que nous sçavons en les diminuant considérablement dans la pluspart des circons-

tances, et finit en disant que cela pourroit contribuer à l'avancement des Traitez de Paix.

Le Pape a nommé à l'Archevesché de Milan Monseigneur Herba, qui a pris le nom d'Odelcasqui (*sic*), parcequ'il est parent du Pape Innocent XI et conséquemment du Prince Dom Livio[2].

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. *Poerson* traduit en français le nom italien de *Timante*. Il ne manque pas de figurer parmi ses titres, en tête de la traduction italienne du Poème de Dufresnoy sur la Peinture qui lui fut dédiée en 1713.

2. C'est quand il fut nommé en 1711 à la Nonciature que Benedetto Erba prit le nom d'Odescalchi pour satisfaire son oncle Don Livio Odescalchi, Duc de Bracciano, qui, n'étant pas marié, avait institué son héritier Baldassare Erba, frère de Benedetto, à la charge de porter le nom et les armes d'Odescalchi et de s'établir à Rome. Clément XI, qui avait nommé Benedetto à l'archevêché de Milan, le fit Cardinal le 30 janvier 1713; il mourut en 1740.

1642. — LE CARDINAL DE LA TRÉMOILLE AU ROI.

Rome, 27 août 1712.

... Je luy ai demandé (au Pape), au nom de V. M., la grâce du Sbirre qui avoit insulté le Portier de l'Académie. Sa Sainteté a été fort sensible à cette générosité de V. M., et m'a dit que c'étoit une grâce qu'elle vouloit bien faire à un malheureux qui méritoit d'être sévèrement puni pour avoir manqué au respect qui étoit dû à sa livrée; qu'elle auroit toujours beaucoup d'attention pour le lui faire rendre, et qu'elle desiroit que j'eusse l'honneur de lui en témoigner sa reconnoissance, ce qu'elle feroit aussi par la voye de son Nonce...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 277 v°. — Reçue le 11 septembre.

1643. — 27 août 1712. — ... Ce Ministre (le Cardinal de La Trémoille) fut hyer à l'audience du Pape, à qui il demanda, de la part du Roy, la rémission du Sbirre qui insulta le Suisse de l'Académie et qui, pour cet effet, fut condamné aux Galères. Le Roy, toujours généreux, porte la magnanimité au delà de ce qu'il est permis de penser; le malheur des temps ne permet pas que l'on soit sensible à de si belles maximes, dans un pays surtout qui ne sait respecter que la hauteur et la violence...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 282. — Nouvelles de Rome, adressées au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

1644. — Poerson a d'Antin.

27 aoust 1712.

Monseigneur, — J'ay eu l'honneur de recevoir, le jour de St Louis, une lettre de la part de Votre Grandeur, en date du 3 aoust, dans laquelle elle a la bonté de me confirmer les bonnes et heureuses nouvelles des grands succès qu'ont eu les armes de Sa Majesté en Flandre.

Je l'en remercie avec un respect et une joye infinis, et suis dans la douce espérance que ces heureux commencements auront encore une plus heureuse fin; car l'on écrit de Vienne que la Cour, effrayée de tous nos avantages, a donné ordre au Comte de Zinzendorf de conclure la Paix, pourvu que le Milanois et le Royaume de Naples restent à l'Empire, ce qui s'accorde assez bien avec une lettre que l'on dit avoir esté écrite par le Prince Eugesne à M. de Priez, dans laquelle ce Général se plaint fort des Hollandois, disant qu'ils l'ont trahi et qu'il y a apparence qu'ils souhoittent faire leur Paix en particulier pour tirer un meilleur parti.

Le Parti Autrichien, qui est icy fort nombreux, paroît très mortifié de nos victoires. Ils n'ont de consolation et d'espérances que dans les menaces du Prince Eugesne, qui, à ce que l'on dit, se vante de bientôt battre M. le Mareschal de Villars.

Cependant nous avons solennisé la feste de Saint Louis avec bien de la joye et de la magnificence. Il se trouva vingt-neuf Cardinaux, qui est tout ce qui est icy, à l'exception de quatre qui ne purent sortir à cause de leur indisposition. Nous eûmes aussi beaucoup de Prélats, et la Reyne de Pologne vint aux premières Vespres.

Si le Courier ne s'estoit pas arresté à Nice, nous aurions eu ces agréables nouvelles onze jours plus tôt. Nous avons sçeu tous ces faits par les lettres du 28 juillet, du 3 et du 9 aoust, que nous avons eues par les Ordinaires de Milan et de Venise.

Voici encore, Monseigneur, une chose assez bizarre. L'on me rend, dans ce moment, une lettre de la part de Votre Grandeur, en date du 28 juillet, qui n'est point venue par M. de La Trémoille, mais par Lyon, adressée à un Marchand qui est icy. Il y a quinze jours que j'aurois pu la recevoir. Je n'en suis pas moins obligé, Monseigneur, aux extrêmes bontés de Votre Grandeur qui, dans une des feuilles, me fait l'honneur de m'apprendre ce qui s'est passé dans l'affaire de Denain, et, dans une autre, conti-

nuant avec la même bonté, elle me fait la grâce de me dire que M. le Cardinal de Rohan et Mgr Bianchini ont l'honneur de loger chez elle.

C'est un bonheur que cet illustre Italien sçaura bien connoître, car il est homme d'esprit et sçavant, et, quoiqu'il fût déjà d'un génie fort attaché à la France, je suis bien persuadé que les grâces, dont Votre Grandeur l'honore, lui feront dire, à son retour, des merveilles de notre Cour. S'il m'étoit permis, Monseigneur, je prendrois la liberté d'en remercier Votre Grandeur, car ce Monseigneur m'a toujours témoigné beaucoup d'amitié.

Votre Grandeur me fait l'honneur de m'envoyer sept nouveaux Élèves, qu'elle doit faire partir bientôt pour venir icy. J'ai l'honneur de lui en rendre mille très humbles remerciements. Tous les vertueux sont bien obligéz aux généreux soins de Votre Grandeur, qui travaille sans relâche à la gloire de notre grand Monarque et au bonheur d'une des plus nobles parties de ses Sujets.

Je supplie Votre Grandeur me permettre de lui remontrer que tout notre linge est absolument usé; ma femme a rapiécé tant qu'elle a pu; nous manquons de nappes, serviettes et draps. Les toiles de ce païs ne valent rien, et les blanchisseuses les ruinent à merveille. Ainsi, Monseigneur, j'espère que Votre Grandeur trouvera bon que je fasse cette emplette, dont l'on ne peut se passer.

Permettez-moy encore, s'il vous plaît, Monseigneur, de remontrer très respectueusement à Votre Grandeur qu'il eût été à propos que les Élèves qui sont icy fussent partis avant l'arrivée de ceux qui doivent venir. Comme j'ai déjà eu l'honneur d'en dire quelques raisons à Votre Grandeur, je ne les répéterai pas, de peur de l'incommoder.

Les Srs *Vernansal* et *Besnier* se portent bien à présent et sont prêts à partir, ainsi que les autres, quand il vous plaira, Monseigneur.

M. le Cardinal de La Trémoille m'a dit que le Roy estoit content de la justice que l'on avoit faite du Sbire qui avoit pris les habits du Suisse de l'Académie, et qu'il avoit ordre de demander sa grâce au Pape.

M. le Prince Vanni a fait une feste, le jour de St Louis, devant son Palais, qui a esté fort applaudie. Les vers, qui estoient tous à la gloire du Roy, sont de la composition de l'Avocat Sapi, gendre du Cavalier *Maratto*, et la musique du fameux Scarlati.

La façade étoit bien ornée, et l'on y distribuoit des raffraichissements, jusqu'à ceux qui étoient dans des carosses sur la Place.

Monseigneur Molinès, qui occupe le Palais d'Espagne vis à vis Vayni, fit illuminer son Palais et donner abondance de raffraichissemens, et l'on entendit, par toute la Place, crier à haute vois : « Vive à toujours le grand Louis. »

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1645. — D'ANTIN A POERSON.

3 septembre 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos trois lettres des 30 juillet, 6 et 13 d'aoust.

Il ne tient qu'à vous de faire partir vos Élèves quand il vous plaira ; je vous en laisse la liberté, et de leur imposer, de ma part, ce que vous jugerez pour le mieux dans leur voyage de Lombardie.

Les prétentions que les Nonces du Pape ont avec M[rs] les Ducs sont cause que je n'ay point veu M. Bentivoglio[1], dont je suis fort fâché.

Vous pouvez garder le Sr *Goupil* encore un an à Rome, si vous croyez que cela soit utile à son avancement et au bon exemple qu'il est nécessaire de donner à ceux qui arivent.

Dans la permission que je vous ay donnée de prendre chez le Sr Géraud tout ce qui vous est nécessaire, je vous prie d'y apporter toute l'œconomie qu'il convient.

Je n'ay rien à vous mander de plus par cet Ordinaire, sinon que le siège de Douay est sur ses fins.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir sur lui Dangeau, XIV, 6, 188, 246, 247.

1646. — POERSON A D'ANTIN.

3 septembre 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, en date du 9 aoust.

Après l'avoir très humblement remerciée de la continuation des

bonnes nouvelles de Flandres et de ce qu'elle me fait l'honneur de me dire qu'elle a reçeu mes comptes, qu'elle est persuadée de mon œconomie et qu'elle payera de bon cœur les excédents des fonds pour les choses raisonnables, j'aurai celui de lui dire, au sujet du retardement des lettres dont elle se plaint, que j'ai fait depuis longtems ce que j'ai peu pour découvrir d'où cela pouvoit venir.

Voicy ce que j'en ai appris. M. le Cardinal de La Trémoille, à qui j'en ai parlé plus d'une fois, m'a dit qu'il recevoit ses lettres, ou par Milan ou par Gesnes. Celles de Milan viennent plus promptement au moins de huit ou dix jours; mais il en reçoit peu par cette route parceque l'on craint qu'elles ne soient interceptées et qu'il en coûte beaucoup de port. L'on se sert donc de celle de Gesne qui est plus seure et qui coûte beaucoup moins; c'est par cette dernière voye que j'ai l'honneur de recevoir celles de Votre Grandeur et que les miennes vont.

Par exemple, celle d'aujourd'huy est du 9, et celles qui sont venues par Milan sont du 16 et arrivent le mardy, et celles de Gesne le vendredy; mais, outre cela, Mgr, il m'en vient quelqu'unes par Lyon, puis par Nice et Gesnes, qui ne sont point dans le paquet de M. de Torcy; mais c'est un nommé Longue-Aveine, Marchand de Lyon, qui est icy, qui les reçoit et m'en fait payer le port. Celle dont Votre Grandeur m'a honoré, du 28, où elle avoit la bonté de m'apprendre l'action de Denain, est venue par cette voye quinze jours plus tard qu'elle ne devoit venir. C'est ce que je n'ai jamais pu comprendre, quoiqu'il m'en soit venu plusieurs par là.

Le Pape a, dit-on, défendu que l'on se servît à l'avenir de timbales, trompettes, ny hautbois dans les musiques des Églises. Ce qui a, dit-on, donné lieu à cette défense est que, le jour de St Louis, l'on chanta un Motet qui fut fait lors que le Roy prist Maestrich, qui finit par : *victoria*, lequel passe pour un des plus beaux morceaux de musique qui ait jamais été composé, ce qui mortifia extrêmement le parti Allemand, et le Cardinal Impérial, qui en est le grand protecteur, a obtenu cette défense pour les consoler de l'avenir, car nous espérons que nos armes victorieuses n'en demeureront pas là.

L'Archiduc demande au Duc de Modène cent cinquante mille pistoles et aux autres à proportion. L'on dit que toute l'Italie est taxée à six millions d'écus, ce qui fait espérer au Pape que, dans

ce grand besoin d'argent où se trouve l'Empire, il pourra racheter Comacchio avec une bonne somme d'argent, ce qui vraisemblablement luy réussira mieux que toutes les autres négociations.

L'on commence à croire icy que les avantages que nous avons remportez en Flandre nous feront bientôt jouir de la Paix; cependant le Marquis de Priez a toujours une très grosse Cour d'Italiens chez lui, et, sans beaucoup d'argent, il fait travailler en toute diligence à ses équipages pour se mettre, dit-on, la semaine prochaine en public, sous les noms, à ce qui se dit, d'Ambassadeur de l'Empereur Roy des Espagnes, et, en ces deux qualitéz, assister aux Fonctions du Pape; mais nous espèrons qu'il ne jouira pas longtemps de ce dernier titre, s'il est vrai que le premier article de la Paix doit estre la renonciation de l'Archiduc aux Royaumes d'Espagne.

L'on parle du retour de l'Archiduchesse par l'Italie, et que ce sera le Cardinal Albano qui ira, en qualité de Légat *a latere*, la complimenter de la part du Pape.

Les Portugais qui sont icy paroissent fort tristes et se plaignent de la rareté des vivres et d'argent, sans parler de l'extrême appréhension où ils sont que le Sr de Cassart, qui a détruit en passant la petite ville de St-Iago [1], ne détruise leurs villes du Brésil, d'où ils tirent toutes leurs richesses.

L'on espère que le Pape fera une promotion de lundy en huit. Cela n'est pas seur; cependant le St Père le dit.

M. le Marquis de Priez fut hier à l'audience pour se licencier de sa première Ambassade au nom de l'Empereur Joseph, et, mardy, il ira en cérémonie, au nom de l'Archiduc. Il a demandé de l'argent pour payer partie de ses frais; on luy a accordé quelque chose avec de grandes espérances pour l'avenir. C'est un brave homme, qui sçait, dit-on, comme il faut traiter les Italiens.

J'ay l'honneur d'être, avec un très profond respect de Votre Grandeur, Monseigneur, le très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1 1954.

= 1. « Cassart, qui commandoit l'escadre armée à Toulon, a pris le Fort et la ville de San-Iago qui est dans la principale des îles du Cap-Vert, où il y avoit 12,000 hommes capables de porter les armes, et le Sieur Cassart n'avoit fait débarquer que mille hommes. Le Gouverneur s'étoit rendu à condition qu'en payant 60,000 piastres, la ville ni les forts ne seroient point endommagés. Cependant le Gouverneur, l'Évêque et les principaux habitants se sauvèrent dans les montagnes. Cassart, irrité de leur méchante foi, emporta

les principales marchandises de la ville, prit quatre cents nègres et deux vaisseaux qui étoient à la rade, et puis fit piller et brûler la ville. Le 14 de mai il remit à la voile pour une autre entreprise. » Dangeau, 11 août, XIV, 205-6; cf. 336.

1647. — M. DE LA CHAUSSE AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 10 septembre 1712.

... L'affaire du Sbire sera enfin terminée, puisqu'il a plu au Roy de luy pardonner. Cet exemple ne servira pas beaucoup, pour les raisons que j'ai eu l'honneur de vous marquer. Il ne m'est pas permis d'en dire davantage. On m'accuse de trop de vivacité, et j'ose vous assurer, Monseigneur, que je n'en ai qu'autant que le demandent les intérestz du Roy et l'honneur de la Nation. Je conçois fort bien qu'il ne faut pas toujours porter les affaires à l'extrémité; mais il est dangereux de molir quand on a pris des engagements qui sont bien fondez, d'autant plus que cette Cour sçait profiter de nos ménagements et attribue souvent à foiblesse ce qui est un pur effet de bonté...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 328 v°. — Reçu le 30 septembre. — Communiqué par M. Tausserat.

1648. — POERSON A D'ANTIN.

10 septembre 1712.

Monseigneur, — M. le Marquis de Priez s'est enfin mis en public mercredy et fit mettre les armes d'Espagne sur sa porte. Le même jour, il eut sa première audience du Pape, mais il ne fut pas chez le Cardinal Albano parcequ'il n'est pas reconnu Cardinal-neveu dans toutes les formes, et que d'ailleurs ils ne sont pas trop bien ensemble.

La Comparse[1] fut assez belle, quoique les Italiens, qui veulent satyriser sur tout, en ayent fait quelques satires. La vérité est qu'il y avoit deux premiers carosses neufs, tous les autres ayant beaucoup servi, et la livrée, quoiqu'assez riche, n'étoit pas accompagnée de vestes qui répondissent à la beauté des justaucorps. En beaucoup de choses l'on reconnoissoit une œconomie que l'on dit être forcée, quoique certainement le Pape lui ait fait un présent de dix mille écus Romains pour ayder à cette dépense.

Voici, à peu près, l'ordre de sa marche. L'avant-garde, c'est le terme de ce païs, étoit un carosse à six chevaux, couvert d'une étoffe d'or, qui est en assez mauvais ordre parcequ'il y a du temps qu'il sert. Entre ce carosse et celui où étoit l'Ambassadeur mar-

choient quarante Estaffiers, vêtus d'écarlate avec des galons d'or et un petit velouté noir dans le milieu[2]; leurs chapeaux estoient bordéz d'or avec des plumes rouges, noires et jaunes.

Venoit après le premier carosse neuf, où étoit Son Excellence, aux portières duquel estoient huit Pages, qui ne différoient des Estafiers que par des paremens de velours et des gallons d'or beaucoup plus larges que les autres, et, à côté des six chevaux, marchoient douze Heiducs, qui sont habilléz et coëffez assez bizarement.

Derrière ledit carosse venoit l'Écuyer, monté sur un très beau cheval, entouré de Valets de pieds; après quoi l'on voyoit un troisième carosse à six chevaux gris pommelés, avec des harnois verts et or comme le carosse qui est un des deux neufs, lequel paroissoit fort brillant, puis un vieux carosse qui faisoit le quatrième, à six chevaux, qui étoit suivi de huit carosses à deux chevaux de la livrée de l'Ambassadeur, qui fermoient cette marche.

Il se trouva à cette cérémonie plus de quarante Prélats et un très grand nombre de Noblesse Romaine.

L'on m'a dit que ce Seigneur a de très bonnes lettres, sur lesquelles il assure que la Paix générale sera vraisemblablement signée dans un mois ou deux au plus tard.

Le lendemain de l'audience du Marquis de Priez, jour de la Nativité de la sainte Vierge[3], le Pape tint Chapelle, selon la coutume, à la Madona del Popolo. L'Ambassadeur y fut dans la même pompe qu'il avoit paru la veille, et, ayant cherché un moment pour s'approcher du Cardinal de La Trémoille, il dit à Son Éminence qu'il étoit ravi de trouver cette occasion de l'assurer de ses respects, mais qu'il espèroit qu'avant qu'il se repassât bien du temps, qu'il jouiroit plus librement de l'honneur de lui renouveler de pareilles assurances.

Quelqu'uns disent icy que l'on a sçeu, par une lettre de Turin, que M. le Duc de Savoye avoit eu un Courier, qui lui avoit apporté la nouvelle que la ville de Douay s'estoit rendue le 26[4] et que l'on avoit investi Mons. Si cela est vrai, nous le sçaurons l'Ordinaire prochain.

Les Italiens plaisantent sur l'insulte que l'Hollandois a fait faire aux gens de M. de Ménager, à Utrecht[5].

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Le cortège de l'Entrée, de l'italien *comparsa*.

2. Le jaune et le noir sont encore les couleurs de l'Autriche.

3. Le jeudi 8 septembre.

4. Sur le siège de Douai, voir Dangeau, XIV, 206, 208-14, 216-22. La ville se rendit le 8 septembre.

5. Ménager était Envoyé de la Cour de France depuis 1707.

1649. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 17 septembre 1712.

... J'ay appris que M. le Gouverneur (de Rome) écrivit ces jours passez un billet à M. le Cardinal de La Trémoille pour luy faire sçavoir que Sa Sainteté, ayant égard aux vives instances que Son Éminence luy a faites, de la part du Roy, pour faire élargir le Sbire en question, elle a bien voulu condescendre à accorder la grâce que Sa Majesté a demandée, de manière que voilà un motif d'obligation auquel le Roy ne s'attendoit peut-être pas...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 520, fol. 353 v°. — Lettre autog. signée. — Reçue le 7 octobre. — Communiqué par M. Tausserat.

1650. — Poerson a d'Antin.

17 septembre 1712.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part de Votre Grandeur, venue par Gesnes, en date du 17 aoust, lors que celles qui viennent par la voye de Milan sont du 30. Il y a apparence, Monseigneur, qu'on ne les porte pas chez M. de Torcy, car celle-ci n'est point venue dans le paquet de M. le Cardinal de La Trémoille, mais seulement comme une simple lettre mise à la poste à tout hazard. Encore est-ce un bonheur pour moy qu'elle me soit venue, car il y en a qu'on reçoit au bout d'une année et d'autres qui se perdent.

Ce qui m'oblige encore plus d'en addresser mes plaintes à Votre Grandeur est qu'outre que je ne puis avoir l'honneur de répondre à ses ordres aussi promptement que je le voudrois, c'est que M. le Chevalier de Gondrin en souffrira, car il y a deux Ordinaires que j'aurois eu l'honneur de lui adresser la lettre de Votre Grandeur, qui n'est partie qu'aujourd'huy.

Comme cela arrive souvent, peut-être que Votre Grandeur pourra sçavoir d'où peut venir ce dérangement et remédier par ses ordres, si elle veut bien se donner la peine de s'en faire informer.

J'ai l'honneur de lui rendre mille très humbles grâces des heureuses nouvelles dont elle veut bien me faire part, et qui semblent nous promettre une Paix prompte et honorable.

M. le Cardinal Ottobon m'a chargé hier de faire, de sa part, à Votre Grandeur, mille et mille compliments et de l'asseurer de son attachement sincère à l'honorer. Ce sont ses propres termes, — qu'il m'a dit en bon François — quoiqu'il le parle peu, mais il le lit et l'entend parfaitement bien, — et qu'il réserve à mettre en pratique s'il a jamais le bonheur de voir Sa Majesté, bonheur qu'il souhaite depuis bien des années et qui est sa plus forte passion.

Monseigneur Bianchini[1] lui a envoyé une Relation de Fontainebleau, dans laquelle il parle de notre grand Monarque en termes bien vrais et bien magnifiques. Il paroit bien pénétré de la grandeur de son sujet; l'on dit qu'il n'a jamais si bien écrit.

J'ai bien mortifié le Suisse, ainsi que Votre Grandeur me l'a ordonné, quoiqu'il ait esté plaint, plutôt que blâmé, sur sa fâcheuse aventure, estant un pur accident.

Le Marquis de Priez eut hier une audience du Pape qui dura quatre heures, où l'on dit qu'il donna de grandes espérances de la restitution de Comacchio, ainsi qu'il fait depuis longtemps. Le Pape et luy se disent de belles paroles, qui, jusqu'à présent, n'ont eu aucun effet.

Ceux qui passent pour bien sçavoir les nouvelles disent que l'on traite fort sérieusement du mariage du Prince Électoral de Bavière avec une fille de l'Empereur Joseph, ce qui pourroit avoir des suites d'une très grande conséquence et fort avantageuses pour la Catholicité.

La cousine-germaine du Pape, sœur de Monseigneur Olivieri, est morte hier. Peut-estre que cet accident fera déterminer le Pape de donner le Chapeau à ce Seigneur, qui l'attend depuis maintes années et qui demande cette consolation avant de mourir[2].

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Camérier du Pape; il était venu en France apporter la calotte et la barrette au Cardinal de Rohan. Voir Dangeau, 20, 24 et 25 juillet 1712; XIV, 187-90.

2. Fabio Olivieri, créé en 1715 par Clément XI Cardinal au titre des SS. Vite et Modeste, Secrétaire des Brefs en 1721.

1651. — D'ANTIN A POERSON.

18 septembre 1712.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 20 et 21 aoust, avec le dessein du Mausolée de l'Empereur Joseph, que j'ai trouvé assés beau.

Je suis fort aise que vous ayez été reçeu dans l'Académie Arcadia et que les Italiens fassent de vous le cas que vous méritez; cela doit bien vous encourager à faire de mieux en mieux, s'il est possible.

Je suis fort étonné de l'irrégularité de vos Postes; vous devriez recevoir mes lettres de bonne heure, estant fort exact à vos Ordinaires.

Je vous ay mandé, il y a longtemps, que vous étiez le maître de renvoyer vos Élèves. Ainsi je ne doute pas que vous ne les ayez fait partir avant l'arrivée des nouveaux.

Vous pourrez faire l'achat du linge qui vous est nécessaire; mais je ne vous conseille pas de le faire à la fois, pour ménager un peu votre bourse.

Il me paroît que M. de Bianchini est content de moy. J'ay même reçeu une grande lettre de remerciements de Dom Alexandre Albani du soin que j'avois pris de sa statue, que son homme avoit laissée à Marseille et que je fais venir à nos dépens à Paris avec grande attention.

Nos affaires vont toujours de mieux en mieux. La tranchée fut ouverte hier au Quesnoy, et notre armée est postée sur le Hauneau de manière à faire espèrer que ce siège se passera sans inquiétude[1]. M. le Prince Eugesne est campé sous Mons et n'est pas, je crois, en état de rien tenter. Voilà une situation bien différente de celle où nous étions il y a deux mois. Il faut espèrer que cela procurera à l'Europe une Paix plus raisonnable que celle que les Alliés nous vouloient imposer.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1954.

1. « Le Maréchal de Villeroy mande au Roi que le camp qu'il prend autour du Quesnoy sera inattaquable; nous aurons notre droite à la Forêt de Mosmal et notre gauche à Quiévrain-sur-l'Auneau... On mande de Flandre qu'on espère ouvrir la tranchée au Quesnoy le 16 ou le 17 de ce mois; il y a une très foible garnison dans la place, et on ne craint point que les ennemis tentent de la secourir. » Dangeau, 10, 11 et 12 septembre; XIV, 222-3; cf. 226-36. La place se rendit le 4 octobre.

1652. — Poerson a d'Antin.

24 septembre 1712.

Monseigneur, — Il y a apparence que l'on ne porte pas régulièrement les lettres de votre Grandeur chez M. de Torcy. Je viens d'en recevoir une par Gesnes pour M. le Chevalier de Gondrin, avec une simple adresse pour moy, dont j'ignore la date, qui sera peut-être très vieille, car, par cette voye hazardeuse, il s'en perd beaucoup, ou celles que l'on reçoit sont, pour l'ordinaire, de plusieurs mois, M. de La Chausse en ayant reçeu de l'année passée. Celle de M. le Chevalier de Gondrin partira aujourd'huy pour Malte.

M. le Cardinal de La Trémoille fut hier à l'audience du Pape, où l'on dit qu'entre autre chose, il se plaignit de ce que le St Père a accordé au frère de l'Électeur Palatin la Coadjutorerie de l'Évesché de Mayence, avec la permission de jouir de son Évesché.

Bien que le Pape ait toutes sortes de complaisances pour les Allemands, ils ne l'en aiment ni ne l'en estiment pas plus pour tout cela et ne lui rendent point Comacchio, qu'il dit estre le sujet de toutes ses complaisances.

L'on dit qu'il y aura Consistoire la semaine prochaine et qu'enfin l'on y déclarera des Cardinaux. Cela est encore douteux; ce qui est de certain est qu'un des Prélats du Palais, qui doit estre des premiers nomméz au Cardinalat, dit au Pape, sur ce que M. de Priez insistoit que l'on nommat l'Évesque de Barcelone, qui est prisonnier à Avignon, que, bien qu'il desirât fortement d'estre honoré de la pourpre, l'intérêt de la Religion et de la gloire du Pape lui faisoit supplier Sa Sainteté de remettre plutôt la Promotion jusqu'à la veille de la Paix, afin de ne pas donner sujet de plainte aux Couronnes.

Les Flamands, qui ont icy une église pour leur Nation[1], ont fait poser depuis quelques jours les armes de l'Empereur sur le portail. L'on dit que c'est M. de Priez qui leur a ordonné; cependant ceux de ce païs-là qui se trouvent icy n'avoient pas besoin d'estre fort pressés, car ils sont tous de génie Allemand.

Le Cardinal Albano fut fait Diacre, il y a peu de jours, et l'on dit que le Pape luy donnera l'Ordre de Prêtrise incessamment.

M. l'Ambassadeur de Portugal et M. l'Envoyé, qui, depuis quelques jours, m'avoient fait dire qu'ils desiroient voir l'Acadé-

mie, y vindrent mardy après midy. J'eus l'honneur de les entretenir pendant trois heures. Le portrait de Sa Majesté donna occasion à de belles choses, qui furent dites à la louange de notre grand Monarque, particulièrement de M. l'Ambassadeur, qui est sçavant, parle très bien François et dessine de l'architecture avec bon goût, à ce que l'on dit. Ce Seigneur marque beaucoup d'envie d'aller en France pour avoir l'honneur de voir Sa Majesté.

Cette visite attira toutes les attentions du voisinage et fit arrester tous les passants parceque ces deux Ministres étoient dans un carosse magnifique et avoient plus de vingt Estaffiers, très richement habilléz.

M. le Marquis de Priez a été, ce matin, à l'audience du Pape pour le prier de nommer Monseigneur Olivieri Cardinal à la première Promotion[2]. L'on ne sçait encore ce que Sa Sainteté résoudra, quoique ce Monseigneur soit son cousin-germain.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. San Giuliano dei Fiamminghi, dans la rue du Sudario, à côté de Sant' Andrea della valle. Blœser, 274-6.

2. Voir plus haut, p. 149.

1653. — POERSON A D'ANTIN.

1er octobre 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de votre Grandeur, en date du 3 septembre, dans laquelle elle m'ordonne de faire partir les Élèves et de leur imposer, de sa part, ce qui sera de plus avantageux pour eux dans leur voyage. Ils partiront la semaine prochaine, et je ferai de mon mieux pour répondre à tant de bonté, en sorte que je tâcherai que votre Grandeur soit contente.

Je la remercie très humblement de la permission qu'elle me donne de garder encore une année le Sr *Goupil*. J'espère qu'il sçaura bien profiter d'une si grande grâce.

Je suis bien mortifié, Monseigneur, que le Cérémonial prive M. de Bentivoglio de l'honneur de voir votre Grandeur, car c'est un Seigneur en qui j'ai connu beaucoup de bonnes qualitéz et qui étoit bien prévenu, avec justice et raison, du mérite infini de votre Grandeur.

Le Pape a tenu Consistoire lundy, où il a nommé trois Cardinaux du Palais, qui sont Mrs Coradini, cy-devant Majordome, qui est, dit-on, de génie François[1]; Pic de La Mirandole, qui étoit Maître de Chambre[2], et Orighi[3], qui étoit Secrétaire de la Consulte.

Outre ces trois Palatins, il a nommé aussi M. Bussi, Nonce à Cologne[4].

Cette Promotion a été suivie de la liste de soixante Prélats qui ont esté pourveus de Charges publiques.

Tous ces changements ont fait quelques uns de contents et, en même temps, causé beaucoup de murmures, chose assez ordinaire dans les grandes Promotions, outre qu'à dire la vérité, le Pape n'est pas heureux dans les choses qu'il fait; car il trouve peu de gens qui l'approuvent, et grand nombre qui y trouvent à redire.

L'on dit que M. de Priez est mécontent de cette Promotion, parceque le Pape avoit fait écrire, par le Cardinal Albano, son neveu, au Nonce Piazza, qui étoit à Vienne, qu'il pouvoit assurer cette Cour-là qu'il ne feroit point les Cardinaux du Palais qu'il ne fît l'Évesque de Barcelone, qui est prisonnier à Avignon. Le Marquis de Priez a, dit-on, expédié un Courrier à Vienne sur ce sujet.

L'on dit que le Duc d'Uzeda, qui est toujours à Gesne, pour rendre sa trahison plus complète a envoyé à la Cour de Vienne une liste des Napolitains qui sont affectionnez au Roy Philippes V et qui entretenoient commerce de lettres avec luy lors qu'il faisoit figure d'Ambassadeur icy pour le même Roy, et a obtenu, par beaucoup de sollicitations à la Cour de Vienne, des ordres adressés au Vice-Roy de Naples pour ruiner ces pauvres familles que l'on dit être au nombre de plus de 300, parmi lesquelles l'on compte beaucoup de bonne Noblesse, des Avocats, Médecins et autres gens de mérite qui sont les plus considérables de la Nation.

Cependant, le Vice-Roy, qui craint toujours quelqu'émotion, prend de grandes précautions pour les faire arrester les uns après les autres, leur faisant des querelles d'Allemand, ou leur supposant des crimes auxquels ils n'ont jamais pensé. Ce procédé inouï prouve bien ce que dit un jour M. l'Ambassadeur de Portugal qu'il n'avoit jamais lu ni ouy parler d'un si méchant homme que celui-là.

J'ay fait apporter les copies des tableaux de St Grégoire et les ai fait tendre dans une de nos salles, ce qui, joint au Centaure de

marbre que le Sr *Bousseau* a fort bien travaillé, feront connoître aux Italiens et aux Étrangers qu'ayant la fortune d'être sous les ordres d'un grand Seigneur tel que votre Grandeur, malgré une terrible guerre les arts ne sont point négligéz, mais au contraire fleurissent plus qu'ils n'ont jamais fait dans la paix.

J'apprend que les Galères du Pape vont en France. Je vais tâcher de faire passer dessus les Srs *Besnier*, *Bousseau* et *Edelinck*. *Vernansal* ira à Venise.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Pietro Marullino Corradini, né à Sezza en 1658, Cardinal au titre de S. Jean Porte-Latine, Dataire en 1721, mort en 1743.

2. Luigi Pico de la Mirandola, Maître de chambre de Clément XI en 1703, Patriarche de Constantinople en 1706, Majordome en 1707, Cardinal en 1712, au titre de S. Silvestre *in capite*, Évêque de Sinigaglia en 1717, mort en 1743.

3. Curso Origo, Romain, né en 1661, au titre de Sainte-Marie *in Dominicâ*, mort à Rome le 9 mars 1737.

4. Giambattista Bussi, né à Viterbe, au titre de Sainte-Marie *in arâ Cœli*, mort en 1726.

1654. — LE CARD. GUALTERIO AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 5 octobre 1712.

Je me flatte que Votre Excellence ne trouvera pas mauvais que je me donne l'honneur de mettre sous sa protection le Sr *Bousseau*, qui aura l'avantage de luy rendre cette lettre. Il est Sculpteur de sa profession et fort habile en cet art, aïant fait icy avec succès et approbation le cours ordinaire de trois années dans l'Académie de France. J'aurai des obligations très grandes à Votre Excellence de toutes les bontés qu'Elle voudra bien avoir pour lui, prenant un intérêt particulier à ce qui le regarde. Je la supplie cependant de me pardonner cette liberté, et de croire toujours qu'elle n'a point de serviteur au monde qui ait pour Elle un attachement plus sincère et plus respectueux, et qui l'honnore plus parfaitement que

Le Cardinal GUALTERIO.

J'ose supplier V. E. très instamment de donner sa puissante protection au S. *Bousseau*, qui est un très bon et très digne sujet. Je luy en auray la plus parfaicte et respectueuse reconnoissence.

Aff étr. *Correspondance*. Rome, t. 521, fol. 38. — Signature et postscriptum autographes. — Communiqué par M. Tausserat.

1655. — D'Antin a Poerson.

7 octobre 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 3 et du 10 du passé, auxquelles je n'ai pas grande chose à répondre.

Je vous répéterai seulement ce que je vous ai dit souvent, que les Italiens méritent fort les bons traitements de l'Empereur.

En continuant les bonnes nouvelles, je vous dirai que le Roy reçeut hier la nouvelle de la prise du Quesnoy, la garnison prisonnière de guerre. Il y avoit dans la Place, outre tout le canon de la Ville, 75 pièces de batterie, 40 mortiers, 400 milliers de poudre et tout le reste à proportion. C'étoit le dépôt que les ennemis avoient fait pour le siège de Landrecy, qui, Dieu mercy, n'a pas eu de succès.

M. le Mareschal de Villars s'est porté le lendemain devant Bouchain, où la tranchée sera ouverte demain 8e. Vous m'avouerez qu'il seroit difficile de faire une plus belle et plus glorieuse campagne que celle-cy.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

1656. — Poerson a d'Antin.

7 octobre 1712.

Monseigneur, — M. le Chevalier de Gondrin est parti de Rome la nuit du samedy au dimanche. Ce Seigneur n'avoit point reçeu la dernière lettre de votre Grandeur parcequ'il y avoit six semaines qu'il estoit en courses. Dans le peu de moment que nous avons eu le bonheur de le posséder, j'ai toujours eu celui de le suivre partout, et aurois encore eu celui de le voir partir; mais, à onze heures du soir, il me commanda de revenir au logis, afin que j'eusse l'honneur de rendre compte à votre Grandeur, par la Poste qui part à deux heures du matin, ne pouvant écrire luimême, ayant toujours été en mouvement pour voir les beautéz de Rome et recevoir des visites de Seigneurs, entre lesquels M. le Prince Vayni y étoit encore avec luy avant son départ.

J'obéis à ses ordres, et revins icy, ayant laissé ce Seigneur avec M. l'Abbé de Livry, qui le connoissoit déjà particulièrement, ayant esté à Venize ensemble, il y a deux ans.

Aussi M. l'Abbé a eu l'honneur de le servir, jusqu'au dernier moment de son départ, avec toute l'attention inimaginable.

M. le Chevalier de Gondrin n'ayant pas trouvé M. le Cardinal Ottobon dans son Palais, ils se trouvèrent le soir chez M. le Prince de Borguèse. Là Son Éminence fit mille amitiés et offres de service à ce jeune Seigneur, qui en fut très content, et cette Éminence m'en a parlé deux fois depuis dans les termes du Monde les plus obligeants.

Aussi puis-je assurer votre Grandeur que M. le Chevalier de Gondrin s'est fait icy un honneur infini, tant par sa belle prestance que par ses sentiments nobles et élevéz et ses discours justes et concis. Enfin, Monseigneur, tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir et de l'entendre en ont été charmés.

Pour moi, Monseigneur, j'aurai l'honneur d'avouer à votre Grandeur que l'extrême et respectueuse joye, que j'ai ressentie d'une si agréable surprise, a produit en moi l'effet que produisent les grandes passions, qui dérangent et font faire quelquefois des fautes, sans qu'on s'en aperçoive. Peut-être serois-je tombé dans ce cas; mais, Monseigneur, j'espère de la bonté naturelle de votre Grandeur qu'elle me pardonnera les manquements involontaires où je pourrois être tenté.

J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 2 septembre, dans laquelle elle a la bonté de me dire qu'il n'y a rien de décidé sur la statue de St-Jean[1], et qu'elle a fait écrire à M. de Cartigny pour prendre soin du tableau que M. Del Judice a l'honneur d'envoyer à Sa Majesté.

La maladie des bestiaux augmentant terriblement, le St Père a commencé un Jubilé pour implorer du Ciel des secours contre cette très dangereuse influence[2]. Le Pape en fit l'ouverture par une procession, où il fut à pied, des Chartreux[3] à Sainte-Marie-majeure, et il y parut fort incommodé de son asthme.

M. le Chevalier de Gondrin nous a fait l'honneur de nous écrire à M. l'Abbé de Livry et à moi de Civitta-vecchia, où je crois qu'il est encore retenu par les vents.

La lettre que j'ai l'honneur de recevoir dans ce moment est de devant-hier, et, comme le vent n'est point changé, nous supposons qu'ils y sont encore.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. La statue de Henri IV à Saint-Jean-de-Latran.
2. Avec le sens du mot italien *influenza*.
3. Sainte-Marie-des-Anges.

1657. — Poerson a d'Antin.

8 octobre 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur les comptes des mois de juillet, aoust et septembre.

Les sept Élèves sont arrivéz dimanche dernier à midy, après avoir, disent-ils, essuyé tempeste, poursuites de Corsaires et autres dangers de terre et de mer. Depuis leur arrivée, ils m'ont déjà promis qu'ils étudiroient à merveille; je souhaitte qu'ils me tiennent parole, afin que votre Grandeur aye quelque satisfaction des généreux soins qu'elle se donne pour l'accroissement des sciences et des beaux-arts.

J'ay fait heureusement partir, suivant l'honneur de ses ordres, les Srs *Besnier*, *Bousseau* et *Edelinck*, et cela avec le plus grand bonheur du monde, car, ayant sçeu que les Galères du Pape estoient de retour de Sicile où elles étoient allées charger des soyes, et qu'elles devoient aller à Marseille, j'ai esté chez Monseigneur d'Asti lui demander le passage pour eux, ce qu'il m'a accordé de très bonne grâce.

J'ai demandé aussi à M. le Cardinal de La Trémoille une bonne lettre de recommandation adressée au Baillif Feretti qui commande les Gallères, en sorte que j'espère qu'ils feront un voyage heureux malgré les Corsaires et les mauvais temps, et à petit frais, ce qui mérite considération, car ceux qui sont venus disent avoir dépensé trente-cinq louis chacun et, comme je n'ai donné à chacun de ceux-cy que 200 l., ils auroient peut-être esté assez embarassés sans cette occasion.

A l'égard du Sr *Vernansal*, je le ferai partir demain pour Venize, sur la permission que votre Grandeur m'en a donné. Je luy donne icy un ordre de votre part de m'envoyer une copie d'après quelque bon Maître pour jouir et tâcher de mériter la gratification de 200 livres que la bonté de votre Grandeur luy a bien voulu accorder. J'ai pris cette précaution pour m'assurer qu'il s'occupera et pour orner de plus notre Académie, suivant ce que j'ai déjà eu l'honneur d'en écrire à votre Grandeur.

Le fils de deffunt le Sr *Parousel*, qui peignoit des bataglies, m'a apporté une lettre de M. *de Cotte*, par laquelle il me prie de

donner, s'il se peut, une petite chambre au dit Sr *Parousel*. Il en reste encore une; si votre Grandeur trouve bon que je luy donne, je la supplie de m'honorer de ses ordres.

Le Sr *Edelinck*, qui, depuis trois ans, ne s'estoit pas servi de son burin, a gravé mon portrait en petit dans les derniers jours qu'il a esté icy; comme il est destiné pour mettre à la teste d'un livre que l'on me veut dédier[1], sa petitesse n'est pas avantageuse. Cependant il n'a pas laissé d'assez bien réussir; j'espère qu'il aura l'honneur d'en présenter quelques épreuves à votre Grandeur qui ne luy déplairont pas[2].

Le Pape a tenu Consistoire où il a nommé à la Coadjutorerie de Mayence le Prince Palatin de Neubourg, et, quoique ce Prince ne soit que tonsuré, il a permission de jouir de deux Évescheż; auparavant on l'a obligé de faire un billet par lequel il s'engage de donner la main au Nonce du Pape. On a déjà exigé la même chose de M. l'Électeur de Trèves pour un petit point de cérémonial; l'on obtient bien des choses en cette Cour.

Les Vénitiens ayant fait arrester quelques barques d'huile qui appartenoient aux Allemands, la Cour de Vienne a envoyé aussi ordre au Vice-Roy de Naples de faire arrester tous les bâtiments de la République qui se trouvent dans ses ports, ce qui a esté sur le champ exécuté; l'on dit qu'il leur en coûtera une bonne somme; les Allemands n'entendent point raillerie et par là se font craindre et estimer.

L'on dit qu'ils font fortifier Comacchio, ce qui est une preuve qu'ils n'ont pas envie de le rendre, au grand déplaisir de cette Cour.

Le Marquis de Priez est, dit-on, fort allarmé du bruit qui court que le Duc de Savoye a fait son accommodement avec les deux Couronnes; car, outre que cela n'accommodera pas les affaires de son maître, il faudra qu'il renvoye ses neveux et tous les autres Piedmontois qui sont auprès de lui, qui lui conviennent mieux que des Allemands, qu'il estime peu quoiqu'il les serve.

Pardonnez-moi, je vous supplie, Monseigneur, ma mauvaise écriture; il y a des temps où ma vue est très foible. C'est une maladie de l'air du pays; quantité de gens en sont incommodéz, ce qui fait que beaucoup de personnes portent des lunettes de bonne heure.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1 1954.

= 1. Il s'agit d'une traduction italienne du Poème de Dufresnoy sur la peinture, qui parut à Rome en 1713. Voir à cette date. Leblanc n'indique pas de portrait de *Poerson* à son article *Nicolas Edelinck*. Il est possible que la petite planche des armoiries de *Poerson* — d'azur à un sautoir d'or cantonné de quatre montagnes, — qui se trouve en tête de la dédicace, soit aussi de *Nicolas Edelinck*.

2. Depuis : « Le fils de deffunt », Lecoy, p. 153-4.

1658. — 1712. — ... Enfin, en 1712, le desir de se perfectionner l'engagea (*Charles Parrocel*) à faire le voyage de Rome à ses dépens. Quelque temps après y être arrivé, il obtint une place de Pensionnaire du Roi à l'Académie de Rome[1], qui étoit alors dirigée par M. *Poerson*. Son temps fini, il parcourut l'Italie, et alla jusqu'à Malte et revint ensuite à Venise, où il resta plusieurs années.

Mémoires inédits des Académiciens, II, 407.

= 1. « Sur un tableau de Moïse sauvé des eaux qu'il fit dans cette ville. » Étienne Parrocel, *Annales de la peinture* (*dans le Midi de la France*). Marseille, 1862, in-8°, p. 245-6.

1659. — D'Antin a Poerson.

17 octobre 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres des 17 et 24 du passé. Je ne comprends rien à l'irrégularité des Postes ; vous devriez au moins recevoir mes lettres comme je reçois les vôtres.

Faites bien des compliments de ma part à M. le Cardinal Ottobon. Je souhaitterois fort que ses affaires le conduisissent un jour en France ; nous tâcherions d'en faire les honneurs du mieux que nous pourrions. Je n'ay rien de plus à vous mander par cet Ordinaire.

Le siège de Bouchain avance fort[1].

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Sur le siège de Bouchain, cf. Dangeau, XIV, 209, 238, 240, 241-2 ; la place se rendit le 20 octobre, XIV, 244-5, 246.

1660. — Poerson a d'Antin.

15 octobre 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur en date du 18 septembre, par laquelle elle

a la bonté de me marquer estre satisfaite du dessein du mausolée, aussi bien que de la place d'Académicien dont M^rs^ les Romains m'ont bien voulu honorer[1]. J'ai l'honneur de la remercier très humblement de tant de grâces, auxquelles je suis mille fois plus sensible qu'à tous les honneurs que je reçois icy.

J'obéirai ponctuellement à l'honneur de vos ordres et n'achéterai à présent que ce qui sera absolument de la dernière nécessité pour couler encore quelque temps, comme nappes et serviettes, dont nous manquons tout à fait.

Il y a du temps que je n'ai veu le Prince Dom Alexandre, parcequ'il est presque toujours avec le Pape, qui le veut mettre en Prélature dans peu, ce qui fait que je n'ai rien sçeu de la lettre qu'il a écrite à votre Grandeur; mais je me doutois qu'il auroit cet honneur, car M. de Bianchini, charmé des magnificences de votre Grandeur, en a écrit icy d'une manière bien juste et bien reconnoissante. Mais cela pouvoit-il estre autrement, Mgr? Il suffit d'approcher de votre Grandeur pour en dire continuellement mille et mille louanges; la bonté de son cœur et l'étendue de son esprit sans bornes feront toujours l'admiration de tous les honnestes gens, de quelques Nations qu'ils puissent être.

Je rends mille très humbles grâces à votre Grandeur des bonnes nouvelles dont elle a bien voulu me faire part; j'espère qu'elles deviendront toujours meilleures, malgré la haine de la Maison d'Autriche, l'insolence des Hollandois et la politique très rafinée de M. le Duc de Savoye.

Les jeunes Élèves qui sont arrivéz me paroissent d'assez bonne volonté. Je les ai laisséz aller prendre un peu de connoissance de la ville de Rome, après les avoir tenus trois jours sans sortir, qui est une précaution que l'on prend icy contre le mauvais air lors qu'on y arrive dans cette saison.

Lundy, je commenceray à les faire étudier tout de bon, après quoy j'aurai l'honneur d'informer votre Grandeur de leur talent et de ce que je pourrai découvrir de leurs inclinations.

Ceux qui sont partis sur les Gallères sont, je crois, en France à présent, car le vent nous a paru très bon depuis leur départ. J'attends dans peu des nouvelles du Sr *Vernansal*, qui est à Venize, la saison paroissant très favorable pour voyager.

Le Sr Géraud, qui m'a presté jusqu'a la somme de 3,039 l., ainsi qu'il paroist dans le dernier compte que j'ai eu l'honneur d'adresser à votre Grandeur, a souhaitté avoir une Lettre de

4,285 l., que j'ai été obligé de luy faire, quoique je luy aie fait quelque petit régal; mais son argent lui porte intérest, et tant de gens sont autour de lui que c'est une faveur fort désintéressée encore que le plaisir qu'il m'a fait, d'autant plus que j'ai obtenu que cette Lettre ne sera payable qu'au 20 du mois de janvier prochain.

Ainsi, Monseigneur, votre Grandeur ne sera point importunée, de tout le reste de cette année, des dépenses qui se sont faites au delà des fonds ordinaires. L'argent est si rare en cette ville de Rome, et le nombre de gens qui en ont besoin si grand que j'ay esté heureux d'avoir tiré du Sr Géraud le party que j'en ai tiré.

Il est passé cette semaine deux Couriers, allant à Naples demander cent mille pistolles, que la Cour de Vienne veut avoir dans peu et comptant.

Au contraire le Vice-Roy de Naples a envoyé un Gentilhomme pour porter à Vienne ses plaintes contre le Prince Emmanuel d'Elbœuf, qui, après bien des actions extraordinaires, a voulu, dit-on, jeter le Vice-Roy par la fenestre.

L'on fait icy une grande Feste pour la canonisation de St Felice, Capucin[2]. Le Pape dit hier la messe à leur Église[3] et y laissa un assez beau calice.

J'ai veu une lettre d'un grand Seigneur de Portugal, qui écrit qu'ils n'attendoient que le retour d'un paquebot pour que l'on publiât la suspension d'armes, qu'on estime autant qu'une Paix.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Celle de membre de l'Académie des *Arcades;* cf. p. 150.

2. Saint Felix de Cantalice, mort en 1587; sa fête le 18 mai.

= Voici le titre de deux plaquettes relatives à cette Canonisation, dont il a déjà été question :

Distinto ragguaglio di quanto si è operato della Canonizazione de' quattro Santi, S. Pio V..., S. Andrea Avellino..., S. Felice da Cantalice..., S. Catarina da Bologna..., dalla Santità di Nostro Signore Papa Clemente XI. Roma e Bologna, Saffi, 1712, in-4° de 8 ff. (*Cat. Rossi*, Rome, 1887, n° 1685.)

Omelia di Nostro Signore Papa Clemente XI, nella solenne Canonizazione de' Santi Pio V, Andrea Avellino, Felice da Cantalicio e Catterina di Bologna, esposta in versi da Bernardino Perfetti, Sanese. In-4°. (Cinelli, *Biblioteca volante*, IV, 48.)

3. Santa Maria della Conceptione près de la Place Barberini; Blœser, 215-8. On y voit encore l'étroite cellule en roseaux fixés à de minces troncs d'arbres, dans laquelle le saint s'est tenu enfermé pendant quarante ans.

1661. — Poerson a d'Antin.

22 octobre 1712.

Monseigneur, — Les nouveaux Élèves ont commencé à dessiner d'après les figures antiques.

Les Srs *Giral*, *Nourrisson* et *Raon* me paroissent avoir de bonnes dispositions, et même sçavoir quelque chose, aussi bien que le S^r de *Lassurance*.

Pour les trois autres ils sont très peu avancez. Cependant, comme ils témoignent un grand desir de bien faire, j'espère qu'avec le temps et beaucoup d'application ils pourront faire quelques choses. Pour en parler un peu plus certainement, je leur ferai peindre quelques petits morceaux, après quoi j'aurai l'honneur de rendre un compte plus détaillé à votre Grandeur de leurs talents et à peu près de ce que l'on pourra espèrer.

M. l'Ambassadeur de Venize, qui est icy très solitaire et qui se déplait fort à Rome, où le Cérémonial et le peu de sincérité de ceux avec lesquels l'on est obligé de traiter ne sont pas de son goût, m'a fait prier de l'aller voir. J'y ai été, et conversé avec luy près de deux heures. Il parle parfaitement bien François, a beaucoup d'esprit, et surtout une grande vénération pour le Roy dont il m'a parlé avec de grands éloges; de plus une estime très particulière pour votre Grandeur et pour la Nation en général, dont il rend bon compte, faisant connoître que ce qu'il dit n'est ni par passion, ni par complaisance, mais par un juste discernement. Il parle des autres Nations qu'il a fréquentées avec le même discernement; car ce Seigneur a été, après son Ambassade de France, à celle de Vienne et auparavant il avoit déjà voyagé, en France, Flandre et Hollande, ce qui a fait que, quoi qu'il soit encore jeune, il a des connoissances fort étendues et un jugement très solide.

Notre conversation se termina par deux obligeantes prières qu'il me fit, la première de l'aller voir quelques fois, et l'autre de vouloir bien aider de mes conseils un jeune Gentilhomme qui est chez lui, et qui a une grande disposition pour la peinture.

Le Pape envoya hier au soir prier M. le Cardinal de La Trémoille d'aller ce matin à l'audience. J'ai eu l'honneur d'accompagner cette Eminence dans son carosse, lequel m'a dit ne sçavoir sur quel sujet le St Père l'avoit appelé; mais j'ai ouï dire au Palais qu'on avoit eu nouvelle qu'il avoit paru, sur les côtes de

Naples, six gros vaisseaux François avec plusieurs autres bâtiments, qui donnoient bien de l'inquiétude au Vice-Roy et aux Allemands, parceque les Grands et le peuple, désespérez dès mauvais traitements qu'ils souffrent depuis si longtemps, ne cherchent qu'une occasion pour secouer le joug.

Il y a icy des gens qui parient que la ville du Quesnoy s'est rendue du 5 au 6; ce bruit s'est répandu depuis l'arrivée d'un Courier, venu de Vienne, qui, dit-on, l'a appris en chemin.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1662. — D'ANTIN A POERSON.

1er novembre 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du premier et 8 octobre. J'attens que vous ferez du Sr *Goupil* un bon sujet, puisque vous l'avez gardé par préférence.

On dit que M. le Nonce[1] changeoit son cérémonial. J'en serai fort aise pour pouvoir le voir; c'est un Prélat dont tout le monde dit du bien et qui réussit fort bien en ce pays-cy.

Je ne suis point étonné de ce que vous me marquez du Duc d'Uzeda. Un homme capable de manquer à son Roy l'est de toutes les infamies du Monde, mais rarement il évite le châtiment qu'il mérite; du moins ils sont privez de toute estime et de toute considération.

Vous avez bien fait d'orner votre salle des ouvrages que vous faites faire, et il est raisonnable qu'ils servent de parure à Rome avant que de passer icy, et je veux que l'Académie reste toujours bien garnie, tant pour la décence du lieu que pour l'amour des Étrangers. J'espère que voicy le temps venu où je pourrai rendre aux arts tout le lustre qui leur convient.

Je suis bien aise d'apprendre par vous l'arrivée de nos sept Élèves. Ne manquez pas de me rendre compte en détail de leur conduite et de leurs talents, surtout sans aucune complaisance.

Vous avez bien fait de profiter de la commodité des Gallères du Pape pour renvoyer les trois Élèves qui s'en reviennent, car je ne crois pas leur bourse bien garnie.

J'espère que le voyage de Lombardie perfectionnera fort le Sr *Vernansal*.

Je veux bien que vous prestiez, pour quelque temps seulement, la chambre qui vous reste au Sr *Paroussel*, recommandé par M. *de Cotte;* mais mon intention n'est pas qu'il s'y établisse, ce lieu n'estant que pour les Élèves.

J'ay reçeu vos comptes; tirez une Lettre de change sur moy de ce qui vous reste deu. Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Cornelio Bentivoglio, Nonce en France de 1712 à 1719. Voir plus haut, p. 103, 106, 112, 123, 143, 152.

1663. — POERSON A D'ANTIN.

5 novembre 1712.

Monseigneur, — Les désordres continuent toujours à Naples. L'on y a, depuis peu, arresté le Duc del Bisacchio et toute sa Famille, ce qui fait grand bruit. L'on dit aussi que l'on en fait mourir plusieurs dans les prisons, parceque l'on craint quelque soulèvement et que toutes ces choses sont les suites des avis et découvertes qu'a faits le Duc d'Uzeda, qui est à présent à Gesnes.

Cette semaine, l'on a assassiné le Curé de St Louis[1] dans sa chambre, à huit heures du soir. C'estoit un Breton parfaitement honneste homme, qui est très regretté; l'on n'a pu encore découvrir le meurtrier. L'on compte, depuis quelques mois dans Rome, plus de quarante personnes assassinées, sans que l'on ait fait aucune justice; les immunitéz des églises, où ils sont en sécurité, et la molesse du Prince qui gouverne sont, dit-on, causes de ces malheurs, parcequ'ils se fient sur la retraite d'où ils bravent ceux qui les regardent et ne craignent point de châtiment.

Il court un bruit que les Hollandois ont fait proposer à la Cour de Vienne de faire accommoder et fortifier le port de Trieste, qui est dans le Golfe de Venise, après quoi ils lui promettent de lui envoyer autant de bâtiments qu'il sera nécessaire pour porter des troupes et des munitions tant en Italie qu'en Espagne. Les Vénitiens sont, dit-on, alarmés de ces propositions.

La Cour de Vienne a, dit-on, accordé au Duc de Savoye l'équivalent qui avoit été réglé à Milan par les Ministres d'Angleterre pour tout ce que l'Empereur Léopold luy avoit promis.

L'on assure que le Portugal a accepté la suspension d'armes, ainsi que la Reyne d'Angleterre leur a fait proposer; cependant

les Portugais qui sont icy sont très mortifiéz de ce que le Marquis de Bay fait le siège de Campo-major[2].

J'ay l'honneur de recevoir dans ce moment une lettre de la part de votre Grandeur, datée de Rambouillet le 7 octobre, par laquelle elle a la bonté de me dire que Sa Majesté reçeut la veille la reddition de la ville du Quesnoy[3], que l'on a trouvée remplie de quantité de munitions, soixante-quinze pièces de canon, quarante mortiers et autres choses en abondance, et que M. le Mareschal de Villars s'est rendu devant Bouchain.

Voilà sans mentir, Monseigneur, la plus belle campagne que l'on ait faite depuis un très long temps, qui doit bien donner du plaisir au Roy, à votre Grandeur et à toute la Nation.

Pour cette ville de Rome, l'on n'y parle plus de nouvelles depuis que nous avons quelques avantages.

La seule surprise que la garnison d'Ostende a faite du fort de la Kénoque les a plus réjouis et fait parler qu'ils n'avoient fait depuis trois mois. Les grands projets de la campagne prochaine contre la France faisoient toute la matière de leurs conversations. Comptant que le Duc de Savoye les aydera mieux qu'il n'a fait depuis quelques années, ils prétendent que nous nous trompons sur ces promesses, mais qu'il nous en veut toujours et que son ambition est sans bornes.

J'ay reçeu une lettre du Sr *Vernansal* de Venize, duquel j'espère recevoir une copie de quelque bon tableau dans quelques mois.

Je n'ai rien sçeu des Élèves qui sont partis pour France. J'ay seulement appris que les Gallères du Pape avoient souffert beaucoup du mauvais temps depuis leur départ de Civita-Vecchia.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Saint-Louis-des-Français.
2. Ville de Portugal, province d'Alm-Teyo, sur la frontière d'Espagne.
3. Rendu le 4. Dangeau, XIV, 236.

1664. — POERSON A D'ANTIN.

12 novembre 1712.

Monseigneur, — Nous avons la fête de St Avelino dans l'Église de St-André de la valle, vis à vis notre Palais. Cette Église est d'une belle architecture[1]; la coupe est peinte du *Lanfranc*, les

angles[2] du *Dominiquin*, ainsi que le dessus du Maître-autel. Pour cette Fête, elle est tapissée de damas cramoisi, avec des galons et des crespines d'or. Il y a peu d'ornements, mais il y règne un bon goût, qui l'emporte de beaucoup sur ce qui s'est fait à St-Pierre, à la Minerve et aux Capucins.

Cependant il n'y a pas eu grand concours de monde parceque, depuis vingt-trois jours, il a toujours plu, et cette pluye a été accompagnée souvent de gresle et de tonnere, qui tomba avant-hier en plusieurs endroits, entre autres dans une petite Église près la Porte du peuple, où sont des Religieux Picpus François[3], où il enleva de dessus l'autel le tabernacle, et le porta au milieu de l'Église presque tout brisé, ayant aussi rompu la pluspart des Anges de stuc qui étoient autour[4]; puis gâta la lanterne de la coupe, a endommagé le toit et est passé dans deux chambres de Religieux, qu'il a toute ruinées sans faire de mal à personne. Il a fait aussi quelque dommage au Dôme de St-Pierre et en d'autres lieux.

Le Marquis de Priez a souvent de longues audiences du Pape. L'on dit l'affaire de l'Évesque de Barcelone ajustée, qu'il est échangé contre quelque Seigneurs Aragonois, qu'il retournera bientôt à son Évesché et sera Régent du païs à l'absence de l'Archiduchesse.

La pluspart des Italiens sont fort inquiets sur le bruit qui court, que les Allemands veulent passer en partie pour aller à Naples et l'autre partie prendre des quartiers d'hiver à Boulogne et à Ferrare. L'on a tenu, cette semaine, plusieurs congrégations sur ce sujet, sans que l'on sache quelles résolutions l'on y a prises.

Les lettres de Paris du 25 octobre nous apportent la prise de Bouchain et les nouvelles Charges et Gouvernemens que le Roy a donnés à M^rs^ les Mareschaux de Villars et de Tessé; j'ay l'honneur d'écrire à M. de Tessé sur ce sujet.

Toutes ces agréables nouvelles, où nous prenons un si véritable intérest, ne font point d'effet parmi les Italiens; mais ils font grand bruit de la prise du fort de la Kénoque, qu'ils estiment estre d'une grande importance et se flattent que la Paix est encore fort éloignée, particuliérement depuis qu'ils sont, disent-ils, assurés que le Duc de Savoye nous trompe toujours, étant plus fortement uni avec la Cour de Vienne que jamais; ce qui, joint à la nouvelle que les troupes Angloises qui sont en Catalogne n'en sont point sorties, au contraire elles doivent rester jusqu'à nouvel

ordre, tout cela leur fait croire que la guerre continuera encore du temps.

Cependant les maladies continuent toujours sur les bestiaux et sur les hommes dans l'État de Vérone, qui n'est pas éloigné des terres du Pape. L'on prend toutes sortes de précautions pour empescher qu'elles n'y pénètrent.

J'ay l'honneur, Monseigneur, de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur en date du 17 octobre, dans laquelle elle se plaint avec justice du dérangement des lettres, que j'ai l'honneur de recevoir de tems en tems hors de règle. Le seul remède est, je crois, Monseigneur, de les faire porter toujours chez M. de Torcy; elles ne manqueront point, mais celles que l'on met simplement à la poste courent risque d'être perdues, ou du moins d'arriver de très vieille date.

Son Éminence M. le Cardinal Ottobon est à Albano en villégiature. Dès qu'elle sera de retour, j'aurai l'honneur de luy faire des compliments de la part de votre Grandeur, suivant l'ordre qu'elle m'en a donné; je suis seur d'être bien reçeu.

Le Pape a été, dit-on, très mal cette nuit. Comme l'antichambre n'a point été ouverte aujourd'huy, quelques-uns ont dit que Sa Sainteté avoit passé la nuit à lire des papiers qu'il reçeut devant-hier de la Chine.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Saint-André della Valle fut commencé en 1591 sur les plans de Pietro Paolo Olivieri, et continué plus tard par Carlo Maderno; la façade est de Carlo Rainaldi. Melchiorri, p. 280.

2. La *coupe*, c'est la coupole, et les *angles* ses pendentifs.

3. Ce doit être, sur le Corso, qui commence à Sainte-Marie du peuple, et à peu près en face de Saint-Jacques des Incurables, l'église de *Gesu e Maria*, des hermites réformés de Saint-Augustin, dits les Augustins déchaussés. Melchiorri, p. 272-3; Blæser, 399. Planches 25-6 du plan de Rome de Giambattista Nolli; Rome, 1747, gr. in-folio.

4. « L'intérieur est riche de marbre, de stucs et de dorures. » Melchiorri, p. 272.

1665. — D'ANTIN A POERSON.

12 novembre 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 15 et 22 du passé.

Je vous prie que je vous rafraichisse la mémoire sur les louanges

que vous me donnez. Je desire fort les mériter, mais je ne les aime point; c'est un poison dont on ne sçauroit trop se préserver.

Je ne manquerai pas de faire payer à l'échéance la Lettre de change de 4,285 l., que vous avez tirée sur moy, payable en janvier; mais je trouve que le change et l'intérêt sont bien forts.

J'attendrai encore quelque temps pour prendre mon opinion sur les nouveaux Élèves que vous avez. On ne peut point juger sitôt de leurs talents, quoiqu'il y en ait quelques fois de si heureux qu'ils se montrent d'abord.

Le Roy reçeut hier la Trève, signée et ratifiée, avec le Portugal. Le chapelet se défile, et il faudra que tout le monde entende raison, de gré ou de force.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1666. — Poerson a d'Antin.

17 novembre 1712.

Monseigneur, — Quoique le Pape ait beaucoup souffert de son oppression de poitrine, le tems estant un peu changé, il a admis, à son dimanche dernier, [le 13 novembre], le Cardinal Casini, ci devant Nonce en France, lequel fit son Entrée le mesme jour, et, jeudy, [17 novembre], Messieurs les Cardinaux furent le prendre à la Porte du Peuple et le conduisirent en cavalcade à Monte-Cavallo, où le Pape tenoit Consistoire public pour luy donner le Chapeau et au Cardinal Bussi, qui étoit Nonce à Cologne et qui a été dispensé de l'Entrée et de sa Cavalcade, ce qui lui épargne bien de l'argent[1].

L'on dit que la Cour de Vienne se plaint fort des Jésuites au sujet des Traitéz que l'on a commencéz avec les Hongrois, lesquels demandent de rentrer dans de certains biens et privilèges auxquels les bons Pères s'opposent fortement, ce qui fait beaucoup d'embarras et sur quoi l'on assure que M. de Priez a eu de longues audiences du Pape.

Il vint, mercredy dernier, un Courier de Vienne au Marquis de Priez, sans qu'on ait pénétré le sujet de son voyage. L'on dit seulement que l'affaire des quartiers d'hiver sur les terres du Pape est au moins suspendue, d'autres disent adjustée, le Pape ayant accordé des choses de très grande conséquence qu'on lui a demandées.

M. le Cardinal de Gualterio dit que, dès que la Paix sera faite, qu'il ira en France pour avoir le bonheur de saluer Sa Majesté et s'attend bien aussi d'avoir le bien de voir souvent votre Grandeur.

Son Éminence M. le Cardinal Ottoboni n'étant de retour de sa villégiature que de ce soir, je n'ai pu encore avoir l'honneur de le voir; mais demain j'espère avoir celui de le saluer et de m'acquitter de l'ordre que votre Grandeur me donne de lui faire bien des compliments de sa part et des offres de la servir, en cas que cette Éminence aille en France.

M. le Cardinal de La Trémoille fut hier à l'audience du Pape, où il resta très longtemps contre sa coutume. A la fin de l'audience, cette Éminence présenta au St Père le Chevalier Dom Juan Diès, Agent du Roy d'Espagne, lequel se mit en public le même jour. Cela fait croire que les affaires d'Espagne sont en bons termes d'adjustement avec cette Cour, qui en a un très grand besoin. L'on dit beaucoup de bien de ce Seigneur Dom Juan Diès, lequel a mis sur pied un bel équipage, et très bien meublé un fort joli Palais près le Cour[2].

Le Cardinal Vallemani est fort malade de la pierre; l'on n'en espère plus rien[3].

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1 1954.

= 1. Ce qui rentre dans l'habitude Romaine. Francisco Maria Casini et Giovanne Battista Bussi ont été créés Cardinaux dans la Promotion du 18 mai 1712; mais, n'étant pas à Rome, ils n'avaient pas reçu le chapeau.

2. C'est-à-dire la rue du *Corso*.

3. Giuseppe Vallemani, né à Fabriano en 1648, Cardinal, en 1707, au titre de Sainte-Marie des Anges. L'opinion qu'on avait de son état désespéré ne se justifia point puisqu'il ne mourut qu'en 1722.

1667. — POERSON A D'ANTIN.

26 novembre 1712.

Monseigneur, — J'ai fait dessiner, peindre et modeler les nouveaux Élèves, qui paroissent avoir bien de l'envie de profiter de l'avantage que votre Grandeur, par son extrême bonté, a bien voulu leur procurer.

Le Sr *Nourrisson*, Sculpteur, non seulement s'applique avec beaucoup d'amour et de soin, mais il est capable, a bon goust et

beaucoup de modestie, qualitéz essentielles pour parvenir aux plus hauts degrés des sciences.

Le Sr *Giral*, Peintre, a beaucoup de feu et d'envie de s'avancer, de la facilité pour peindre; mais il a besoin de devenir correct dans le dessein. Il est justement dans l'École qui convient à ses besoins; j'espère qu'il se fera habile homme, ayant pour cela de bonnes dispositions.

Le Sr *De Lassurance*, Architecte, dessine de l'architecture et des figures assez bien. Il aime l'étude; il a du cœur et se propose de grands exemples. Je le ferai modeler et même un peu peindre, les grands Architectes ayant réuni les trois sœurs, la Peinture, l'Architecture et la Sculpture.

Les *Michel-Ange*, *Daniel de Volterre*, *Bernin*, *Pietre da Cortone*, et autres grands hommes, dont les merveilleux ouvrages font l'admiration des connoisseurs, sont de bons garants[1] des véritéz que j'ay l'honneur de dire à votre Grandeur.

A présent, il est un peu malade du changement d'air; je l'ai fait purger hier et le ferai saigner demain. J'espère que cela n'aura pas de grande suite; c'est un tribut que bien des gens payent en arrivant icy.

Le Sr *Raon*, Sculpteur, dessine assez bien d'après le Modèle et d'après l'Antique. Il a commencé à modeler un petit groupe de terre, qui, je crois, ne sera pas mal.

Pour le Sr *Delaunay*, Peintre, il a de l'imagination et s'étoit commencé à faire une manière qui s'éloignoit un peu du vrai; mais cette École de Rome sera, je crois, un bon remède à ce petit dérangement de goût, tant pour la couleur que pour le dessein[2], et, comme il est studieux, j'espère qu'il pourra faire un bon profit.

A l'égard du Sr *L'Huillier*, Peintre, il se donne véritablement bien de la peine et étudie avec chaleur. C'est dommage qu'il n'ait pas été sous quelque bon Maître avant que de venir[3]; cependant, comme il connoit ce qui lui manque et qu'il s'applique pour regagner ce temps perdu, je crois qu'il pourra faire quelques progrès.

A l'égard du Sr *Mallet*, il est très vif et dessine passablement bien; mais, comme il n'est pas trop jeune, il n'a pas encore peint.

Il a bien du chemin à faire pour arriver à quelque degré; peut-être pourtant que, s'il veut bien continuer à s'appliquer de toutes ses forces et avec persévérance, qu'il pourra parvenir à

quelqu'habilité; c'est pour quoi je contribuerai de tout mon pouvoir.

Ce que je puis avoir l'honneur d'adjouter à votre Grandeur, c'est que, jusqu'à présent, ils ont tous eu une très bonne conduite et semblent avoir une bonne et très louable émulation.

Monseigneur le Cardinal Ottobon, que j'ai eu l'honneur de complimenter de la part de votre Grandeur, luy rend mille grâces et compte beaucoup sur l'honneur de son amitié.

Mgr le Cardinal Gualterio, malgré un temps de pluye extraordinaire, qui règne depuis plusieurs semaines, est allé à son Évesché de Tody pour revenir vers la Feste des Rois [4].

Le Pape a passé hier de Monte-cavallo au Vatican, où il doit rester tout l'hyver.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Depuis : « J'ai fait dessiner », Lecoy, p. 154-5.
2. Depuis : « Pour le S. *de Launay* », Lecoy, p. 155.
3. Depuis : « A l'égard », Lecoy, p. 155.
4. C'est-à-dire au commencement de janvier.

1668. — D'ANTIN A POERSON.

27 novembre 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 29 octobre et 5 novembre. Je ne vous parle plus de l'irrégularité des Postes, car elle me fait enrager.

Je suis bien aise que vous ayez eu des nouvelles de Venize du Sr *Vernansal*. C'est signe qu'il s'applique à quelque chose.

Je n'ay point encore ouy parler des Élèves que vous m'avez renvoyéz.

Comme le reste de vos lettres ne contient que des nouvelles, je n'ay rien de plus à vous mander par cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1669. — POERSON A D'ANTIN.

3 décembre 1712.

Monseigneur, — Les temps sont si extraordinaires, les pluyes

et les tonnerres si fréquents que la pluspart gardent leurs maisons et qu'il ne se passe rien d'assez considérable pour être écrit; car, excepté quelque changements que le Pape fait de temps en temps dans la Prélature, il n'y a rien de nouveau au Palais.

A Naples, il est arrivé une tourmente de nuit fort extraordinaire. La mer s'est enflée pendant une heure si terriblement qu'elle a fait périr tous les bâtiments qui étoient dans le port et est entrée dans la ville, où elle a fait beaucoup de peur et de dommage. L'on n'a point d'exemple d'un pareil accident.

L'on remarque que, depuis que les Allemands y sont entréz, qu'ils ont eu des malheurs les plus épouvantables du Monde et qu'ils n'avoient jamais éprouvés. En effet, dès qu'ils y furent arrivés, le mont Vésuve commença à jeter des flammes et des cendres en si grandes abondances qu'ils furent trois jours dans la ville sans voir clair et sans pouvoir sortir, étant obligéz d'avoir des lumières dans leurs maisons pour y faire leurs affaires, ce qui épouvanta tellement les Allemands que plusieurs désertèrent vers Rome, croyant qu'on les avoit amenéz dans l'Enfer.

Véritablement le bruit qui sortoit de ce gouffre étoit si terrible que nous l'entendîmes icy l'espace de deux jours, quoiqu'il y ait cinquante lieues de distance.

Toutes ces disgrâces n'empeschent pas que les Allemands ne les tourmentent cruellement pour en tirer de grosses sommes d'argent, tant pour la Cour de Vienne que pour celle de Barcelone, et, d'ailleurs, sous le moindre prétexte de n'estre pas dans le parti Autrichien, on les met en prison et leur confisque tous leurs biens.

Ces mauvais traitements en ont obligé un assez grand nombre d'abandonner leur patrie et à se retirer dans plusieurs villes d'Italie. J'en ai veu plusieurs qui sont venus icy sous des noms empruntéz et qui m'ont raconté leurs disgrâces, qui excitent une vraie compassion. Ces gens qui fuient sont tous gens de Qualité, qui sont, généralement parlant, tous bons Sujets du Roy d'Espagne; car, pour les peuples, ils ne valent rien et méritent bien tous les maux qui leur arrivent et peut-estre pis.

Toutes les lettres que nous recevons de Paris nous promettent une prochaine Paix, et mesme l'on nous fait espérer que le mois de janvier ne se passera pas sans qu'elle soit publiée.

Celles d'Utrecht nous apprennent que, le 7 du mois de novembre, les Plénipotentiaires du Roy de Portugal signèrent, au nom de

leur Maître, la reconnoissance du Roy d'Espagne et une Trève de quatre mois, ce que nous regardons comme une Paix.

A propos de quoi l'Écuyer de M. l'Ambassadeur de Portugal me vint voir hier et me dit que son Excellence comptoit bien que je luy rendrois la visite qu'il m'a donnée, il y a quelque temps, ainsi que j'ay eu l'honneur d'en rendre compte à votre Grandeur par ma lettre du 24 septembre. Je convins sur le champ avec ce Gentilhomme que, lundy, je m'acquitterois de mon devoir auprès de son Excellence, ce que je ferai d'autant plus volontiers que je sçai que ce Seigneur a une véritable inclination respectueuse pour notre grand Monarque, dont il parle avec une admiration merveilleuse.

Le Sr *Lassurance,* Architecte, est presque guéri ; il n'y a rien à craindre, Dieu merci.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1670. — POERSON A D'ANTIN.

10 décembre 1712.

Monseigneur, — Le bruit qui s'étoit répandu, depuis quelques mois, que l'on céderoit la Sicile au Duc de Savoye avoit donné facilité aux partisans de la Maison d'Autriche d'y fomenter une grande disposition à la rébellion, en sorte que, pour en profiter, l'on avoit fait, à Naples et en Sardaigne, des préparatifs pour passer en ce pays-là, et, vraisemblablement, on en auroit fait la conqueste, ce qui auroit pu causer de l'embarras dans les Traitéz que l'on traite à présent. Mais, par un coup visible de la Divine protection, dans le temps de l'exécution de ce dessein, le tremblement de terre et la furieuse tempête est survenue, a abimé leurs vaisseaux et confondu leurs desseins.

J'ay été rendre la visite à M. l'Ambassadeur de Portugal et ai eu l'honneur de l'entretenir fort longtemps. Ce Seigneur me parla des sciences avec beaucoup d'esprit et de modestie, paroissant vouloir toujours apprendre. Il me témoigna bien de la joye de la suspension qui a été signée, et compte la Paix faite.

Il y a icy M. Sonzedari, frère du Cardinal de ce nom, qui est Grand-Croix de l'Ordre de Malte[1] et nommé de la Religion pour estre Ambassadeur extraordinaire près de notre St Père le Pape

pour quelques affaires particulières de sa Religion. Il nous a fait l'honneur de venir à l'Académie et m'a dit être particulièrement ami de M. le Chevalier de Gondrin, duquel il m'a dit mille biens.

Je reçois, dans ce moment, Mgr, avec un respect infini, la lettre dont votre Grandeur m'honore, en date du 12 novembre. Pour obéir à l'honneur de ses ordres, je me garderai plus que jamais de lui écrire aucunes louanges; c'est un mets que je ne sçai pas assez bien assaisonner pour estre du goust délicat de votre Grandeur; mais, Monseigneur, en me faisant cette défense, votre Grandeur s'exprime d'une manière qui auroit fait honneur aux Antonins et aux Trajans, surnommés les délices du genre humain.

En effet, Mgr, a-t-on jamais pensé plus noblement que ce que votre Grandeur me fait l'honneur de m'écrire, « qu'elle desire fort de mériter les louanges, mais qu'elle ne les ayme point, que c'est un poison dont on ne sçauroit trop se préserver. » En vérité, Monseigneur, ces paroles mériteroient une grande éloge. Cependant votre Grandeur m'impose silence; il me convient me taire et obéir.

Votre Grandeur a raison de dire que le change de la Lettre de 4,985 l. est haut; mais, tant que les espèces ne diminueront point en France, les Étrangers ne pourront négocier autrement. Ce n'est pas seulement l'Italie; cela est égal pour toute l'Europe. Cependant, sur la dite Lettre, il n'y a que le change, car, pour l'intérêt du long terme que j'ai obtenu, je m'en suis accommodé pour mon compte avec M. Pierre Giraud.

Je ressens une joye infinie, Monseigneur, de la justice que le Chapitre de Strasbourg a rendu à la naissance et au mérite de M. l'Abbé d'Antin, et ai l'honneur de faire mille très humbles remerciements à votre Grandeur de la bonté qu'elle a eue de me faire part d'une si bonne et si agréable nouvelle[2].

Si je ne suis pas assez heureux pour recevoir des lettres de la part de votre Grandeur la semaine prochaine, je la supplie très humblement de trouver bon que j'aie l'honneur de lui adresser un second compte des mois de juillet, aoust et septembre, semblable à celui que j'ai eu l'honneur de lui adresser dans ma lettre du 8 octobre. Comme votre Grandeur ne m'a point fait l'honneur de m'en parler, je soupçonne qu'elle peut estre égarée ou perdue.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Marco Antonio Zondadari, Grand Maître de Malte, mort en 1722. Son frère puîné, Antonio Felice Zondadari, venait d'être fait Cardinal à la Promotion du 18 mai 1712; il mourut à Rome en 1737.

2. « M. le Duc d'Antin a fait recevoir son fils l'Abbé Domicellaire à Strasbourg. L'Électeur de Pologne, qui est Domicellaire, lui avoit bien voulu faire le plaisir de lui céder sa Place, mais il n'en a pas eu besoin; les Chanoines l'avoient déjà élu. » — *Journal de Dangeau*, 4 novembre 1712, XIV, 252-3.

1671. — Poerson a d'Antin.

17 décembre 1712.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur une lettre de M. le Chevalier de Gondrin, lequel me fait celui de m'écrire qu'il se servira de cette voye pendant tout l'hiver, trouvant cette route la plus courte et la plus seure.

Le temps, depuis trois mois, est fort dérangé. L'on ne connoît plus icy que deux saisons, l'hiver et l'été, ce qui cause bien des maladies.

Le Pape en a eu sa part, ayant esté très mal la nuit du mardy au mercredy. A présent, grâces au Ciel, il se porte mieux et a donné aujourd'huy audience dans son lit aux Cardinaux Ministres. L'on dit que son mal, qui donna beaucoup à craindre, est venu de quelques chagrins causéz par la mésintelligence qu'il y a entre le Cardinal Albano, son neveu, et le Cardinal Coradini, cy-devant Auditeur de Sa Sainteté[1]. Cependant l'on dit généralement que le Cardinal Coradini est un parfaitement honneste homme, très sçavant, ayant beaucoup d'esprit; mais il a quantité d'ennemis au Palais.

J'apprends, dans ce moment, que son Éminence Albano a de la fièvre, qui, selon les apparences, n'aura pas de fâcheuses suites.

Le jour de Ste-Luce, 13 de ce mois, M. le Cardinal de La Trémoille fut, en grand cortège, à St-Jean de Latran, où son Éminence assista à une grande messe, chantée avec une très nombreuse et très belle musique. M. le Cardinal Ottobon y vint comme Protecteur des Églises de France, après quoi son Éminence se trouva, pour la première fois, au grand repas que donne en pareil jour l'Ambassadeur ou le Ministre chargé des affaires de Sa Majesté[2].

Celui qu'a donné M. de La Trémoille a esté un des plus beaux qui aient esté servis à Rome depuis longtemps. Il s'y trouva quantité de Prélats et de Noblesse Romaine, au nombre de quarante

personnes. L'on y but la santé du Roy, de la Famille Royale, celle du Pape et de la Reyne de Pologne, qui est icy.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Pietro Marcellino Corradini, Cardinal en 1712. Ne serait-ce pas pour cela qu'il se retira à Monte-Fiascons, d'où le Pape Innocent XIII ne le fit revenir à Rome qu'en 1721?

2. En 1712, c'était le Maréchal Comte de Tessé, Ambassadeur de France depuis 1708.

1672. — D'ANTIN A POERSON.

21 décembre 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 12, 17 et 26 du passé.

Laissez Messieurs les Italiens penser comme ils voudront sur nos affaires. Ils n'y changeront rien, n'ayant que la conversation pour eux. Plût à Dieu que les besoins de l'Europe n'obligeassent pas le Roy à desirer la paix; la guerre, que nous ferions présentement, seroit bien différente de celle que nous avons faite depuis sept ans.

J'ay veu, dans votre troisième lettre, le détail de tous nos Élèves, dont je suis fort content. J'espère qu'avec leurs talents ils pourront devenir de fort bons Sujets, étant bien conduits. Je l'espère, dis-je, avec d'autant plus de fondement que vous mettez *Raon* et *Mallet* au nombre des moindres, car ils ont passé icy pour gens de grandes espérances et dont j'ai veu de très bons ouvrages.

M. Crozat le jeune a mandé au Sr Géraud de continuer votre payement comme les années passées, ne voulant point qu'il manque, afin que l'Accadémie subsiste avec toute sa splendeur.

M. Prior est arrivé depuis trois jours icy; j'espère que dans peu nous verrons des fruits de son voyage[1].

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Mathieu Prior n'a pas été seulement un chargé d'affaires diplomatiques: il a été aussi un poète élégant, dont les parodies satiriques, un des succès de son temps, n'ont jamais été que spirituelles et légères. Johnson, dans ses *Lives of English poets*, de nos jours Thackeray, dans ses *English humorists*, en ont fort bien parlé, mais il y aurait à reprendre la question de ses relations avec la France pour sa vie diplomatique dans notre pays.

D'abord Secrétaire de l'Ambassade anglaise à la Haye, en 1691, et au Congrès de Ryswick, en 1697, il vint, avec la même qualité, en France en 1698. Revenu en France, en 1711, pour des négociations qu'il continua à Londres et à Utrecht, il suivit à Paris Lord Bolingbroke, en 1712, et devint Ambassadeur en titre en 1713. Monsieur le Prince, — le fils de Condé, — Bossuet, Boileau, dont il avait parodié l'Ode sur la prise de Namur, Louis XIV lui-même en faisaient cas, et c'est grand dommage que Sainte-Beuve ne se soit pas occupé de lui. Dangeau pour les années 1712 et 1713, les Archives des Affaires étrangères et les Mémoires du temps, que Sainte-Beuve connaissait et comprenait si bien, lui eussent donné tous les éléments d'une de ces études claires, sûres et aussi fouillées à fond qu'elles paraissent faciles dans la forme. L'estime que le Duc d'Antin fait de Prior est un témoignage de plus de la façon dont il avait su se faire accueillir en France.

1673. — Poerson a d'Antin.

24 décembre 1712.

Monseigneur, — J'avois formé le dessein, pour ne plus ennuyer votre Grandeur par des louanges mal arrangées et pour obéïr à ses commandements, de ne lui plus écrire que pour lui rendre compte des choses qui regardent mon emploi.

Mais, Monseigneur, la nouvelle année où nous allons entrer me dispense pour cette fois de ces égards, et j'espère de la bonté de votre Grandeur qu'elle voudra bien me pardonner la liberté que je prends de luy rendre mille très humbles grâces des faveurs dont elle m'a si généreusement comblée pendant le cours de cette dernière année, la suppliant de vouloir me continuer l'honneur de sa protection dans celle où nous allons entrer, et de me permettre de lui dire que je ne cesse de faire des vœux au Ciel pour la santé et prospérité de sa Grandeur, si utile à la gloire de notre grand Monarque et si nécessaire à tous ceux qui travaillent à se rendre considérables dans les Beaux-arts.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

1674. — Poerson a d'Antin.

31 décembre 1712.

Monseigneur, — Sa Sainteté est toujours malade de sa poitrine, de ses ruptures et de ses jambes, qui ne fluent pas aussi souvent ni aussi abondamment qu'il seroit à desirer. Cependant l'on dit qu'il est beaucoup mieux pendant un jour ou deux ; puis, le

lendemain, il est plus mal, en sorte que la pluspart des gens bien senséz espèrent peu pour sa guérison parcequ'il a plusieurs maux compliquéz et qu'il est très difficile que, lors que l'on veut apporter du remède à l'un, l'on ne cause du mal à l'autre. Ces inconvénients font que l'on appréhende beaucoup.

Dans ces fâcheux doutes, M. le Cardinal Ottobon, toujours attentif aux intérêts de l'Église et de la France, fait déjà de grands et utiles mouvements pour prévenir ce qui peut arriver; et déjà, non seulement les Cardinaux de sa Faction, mais bon nombre d'autres lui ont promis de le servir en tous ses justes desseins, et effectivement, le jour de Noël, cette Éminence eut vingt-deux Cardinaux à l'Église de Ste-Marie-majeure, dont elle est Archiprestre, ce qui fait dire que, quoiqu'elle ait pris parti pour les deux Couronnes, elle n'en est pas moins chérie de la plus grande et plus saine partie des Italiens.

Au contraire, plusieurs des Albanois, qui ont peu d'inclination pour cette Famille, lui ont promis un véritable attachement[1]; en telle sorte que, si le malheur vouloit que le Pape vînt à mourir, l'on pourroit compter que ce grand Seigneur pourroit mettre un grand poids dans la balance et bien seconder les bonnes intentions de notre grand Monarque, pour qui cette Éminence a un respect et un attachement infinis.

Les mauvais temps qui continuent icy causent des rhumes et des fièvres, dont presque tout le monde de Rome est attaqué. Les Cardinaux Negroni, Génois, et Ptolomée sont malades[2]. Ma femme et moi sommes du nombre; mais, ce qui plus est, une blessure que j'ai à une jambe, d'une chute que je fis à Paris auparavant de venir icy, pour lequel mal l'air de ce pays est un peu contraire, me donne de l'inquiétude; mais j'espère, s'il plait à Dieu, surmonter tout cela.

L'on nous a écrit de Paris que l'on avoit proposé à l'Académie des Sciences une manière de faire des carosses dans lesquels l'on n'a rien à craindre, quoique les chevaux prennent le mors aux dents. A cette occasion, je prends la liberté d'adresser à votre Grandeur une estampe d'une pareille invention qui fut trouvée icy il y a seize ans par M. le Comte de Saint-Martin, Gentilhomme Piedmontois, à présent Capitaine d'une des Compagnies du Pape. Il m'en a régalé d'une couple, estant fort de mes amis; mais, comme l'estampe et les explications de chaque chose contiennent trop de place pour l'envoyer par la voye du Ministre, je

l'ai mis à la Poste d'Avignon, par où cela sera rendu fidèlement à votre Grandeur.

M. le Marquis de Priez a reçeu un Courier de Vienne. Quoique l'on dise que le mal contagieux soit dans les Faubourgs, le bruit se répand icy que le Prince éleu Empereur doit venir à Milan, ce qui paroit alarmer bien des Italiens, car cet honneur leur coûtera bien de l'argent.

J'ay l'honneur, dans ce moment, de recevoir, de la part de votre Grandeur, une lettre, en date du 27 novembre, dont j'ay l'honneur de lui rendre mille très humbles grâces, ayant celui d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. C'est-à-dire qu'étant, comme on dit en Italie, des *créatures* du pape Clément XI, ils sembleraient devoir être du côté de la Faction de la famille Albano, et que cependant ils ont des raisons pour s'en être détachés. Là-dessus *Poerson* se faisait probablement illusion, et croyait trop facilement aux protestations et aux enguirlandements des politesses italiennes.

2. Giovanne Francesco Negroni, Génois, Cardinal en 1686, mourut en janvier 1713, à quatre-vingt-deux ans. Par contre, le Cardinal Giovanne Battista Tolomei, créé Cardinal le 18 mai 1712, ne mourut qu'en janvier 1726.

1675. — D'ANTIN A POERSON.

31 décembre 1712.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 3. Je ne suis point étonné des mauvais temps qu'il fait à Rome, puisque la saison le permet et qu'il fait icy de mesme.

Du reste je n'ay rien à vous mander par cet Ordinaire qu'à vous souhaiter une bonne année et que vous continuiez à faire aussi bien à l'avenir que par le passé.

Le Roy a donné le Gouvernement de Guyenne à M. le Comte d'Eu, second fils de M. le Duc du Maine[1], dont je suis fort aise.

Faites passer ces deux lettres à Malte. — Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Dangeau, 27 décembre; XIV, 286.

1676. — D'ANTIN A POERSON.

7 janvier 1713.

J'ay reçeu vos lettres du 10 et 17, avec le duplicata de celle de

M. le Chevalier de Gondrin. Je vous en ai adressé pour luy, par l'autre Ordinaire, que je compte que vous lui ferez tenir seurement.

J'acquitterai régulièrement la Lettre de change de 4,995 l., que vous avez tirée sur moy, quoique je n'en aye point encore eu de nouvelles.

Vous devez avoir reçeu ma lettre, par laquelle je vous accuse la réception de vos comptes de juillet, aoust et septembre. J'attends ceux du dernier Quartier pour cloturer votre année.

Je n'ai rien de plus à vous mander par cet Ordinaire. — Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1677. — Poerson a d'Antin.

7 janvier 1713.

Monseigneur, — Le Pape est beaucoup mieux. Il a dit la messe dans sa Chapelle et fait espèrer qu'il tiendra bientôt Consistoire, où l'on dit que M. l'Abbé de Polignac sera déclaré Cardinal.

Malgré ce meilleur estat de santé, l'on persiste à dire que l'on ne croit point qu'il vive longtemps, ses maux estant incurables, et d'ailleurs l'huile d'amande, qui lui faisoit des merveilles pour sa poitrine, ne peut plus lui servir parcequ'elle est absolument contraire à ses ruptures et aux maux qu'il a aux jambes. Ainsi l'on appréhende toujours quelques fâcheux accidents.

Les fièvres et les rhumes continuent toujours à Rome. Peu de gens en ont été exempts. Quelques-uns des Élèves en ont eu leur part, aussi bien que moi; mais, grâces au Ciel, nous en sommes tous quittes à présent.

Il n'en a pas été de même du Cardinal Negrone, Gesnois, qui en est mort. Il étoit fort vieux et très riche, et très avare. Aussi n'est-il regretté de personne[1].

Au contraire, le Cardinal Thomasi, qui est mort aussi, étoit très charitable et n'a rien laissé qu'une grande idée de sainteté; en sorte qu'auparavant d'expirer il écrivit un billet à son frère pour le prier d'envoyer deux mille écus pour ses pauvres Domestiques. C'estoit un Seigneur Sicilien, qui avoit abandonné un Duché très considérable et de gros revenus pour se faire simple Religieux Théatin, où il vescut comme un Saint. Le Pape eut

toutes les peines du monde à lui faire accepter le Chapeau de Cardinal, dont il n'a joui que très peu de temps. Le Roy d'Espagne perd en ce saint Cardinal un bon et très affectionné sujet.

J'ay eu l'honneur de converser avec luy dans les commencements qu'il vint à Rome, et je sçais avec quelle respectueuse inclination il parloit de notre grand Monarque et du Roy d'Espagne.

Entre autres choses, je luy ai ouï dire plus d'une fois qu'il ne croioit pas que l'on put être bon Catholique et manquer d'honorer et aimer le Roy de tout son cœur; qu'il ne manquoit de prier le Seigneur tous les jours plusieurs fois pour la prospérité de notre grand Monarque et de son auguste Famille.

L'on a couru en foule pour le voir dans l'Église où il a été exposé. Plusieurs luy ont coupé de ses vêtements comme des reliques, et généralement l'on en parle comme d'un Bienheureux [2].

L'on dit que toutes les lettres de Constantinople portent que le Grand-Seigneur a déclaré la guerre aux Moscovittes; qu'il a envoyé 1,500 bourses au Roy de Suède, auquel il donnera cent mille hommes, sans compter les Tartares, pour rentrer dans ses États. L'on a mis aux Sept-Tours les Ambassadeurs de Moscovie.

Quoique les lettres de Vienne portent que le mal contagieux est presque cessé, les Vénitiens continuent leurs soins pour empescher qu'il ne passe point de troupes d'Allemagne sur leur païs, ce qui mortifie l'Archiduc, qui voit bien que c'est un prétexte pour s'opposer aux recrues dont les Allemands ont grand besoin.

Les Italiens disent que l'armement que le Roy fait faire en Provence regarde le Royaume de Naples, qui est fort dépourvu de troupes et dont la Noblesse est fort affectionnée au bon parti.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Giovanne Francesco Negroni, de Gênes, d'abord Trésorier général de la Chambre apostolique, fut créé Cardinal par Innocent XI à la Promotion du 2 septembre 1686; Évêque de Faenza du 17 juillet 1687 au 11 novembre 1697; mort à Rome le 1er janvier 1713.

2. Giuseppe Maria Tomasi, né à Alicate en Sicile en 1649, était fils de Giulio Tommasi, Duc de Palma et Prince de Lampedosa; il prononça ses vœux chez les Théatins de Palerme le 25 mars 1666. Clément XI, malgré ses résistances, le créa Cardinal, au titre de Saint-Martin-des-Monts, à la Promotion du 18 mai 1712. Il était fort savant dans les langues et dans les antiquités ecclésiastiques, sur lesquelles il a laissé de nombreux ouvrages,

qu'il signa souvent du nom de Joseph Mariacarus. On en trouvera la liste dans le Dictionnaire de Moréri et dans sa vie insérée au huitième volume du Recueil de ses ouvrages publiés à Rome en 1803, année où il fut béatifié le 5 juin par un décret de Pie VII. Il mourut à soixante-quatre ans, et, comme Negroni, le 1er janvier 1713. Quoiqu'il eût demandé à être enterré dans le cimetière public, on lui érigea un tombeau de marbre dans l'église de son titre.

1678. — Poerson a d'Antin.

14 janvier 1713.

Monseigneur, — J'ay, suivant la permission que votre Grandeur a eu la bonté de m'accorder, achetté du linge en petite quantité, le nôtre estant absolument usé, aussi bien que tous les restes de celui que ma femme avoit apporté de France il y a près de neuf années. Celui que je viens d'acheter est le plus commun pour éviter la dépense, en attendant qu'une heureuse Paix nous mette en état de nous équiper un peu mieux.

J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur un second compte des mois de juillet, aoust et septembre, parceque votre Grandeur, de laquelle je n'ay point reçeu d'ordre du depuis sa lettre du 29 novembre, ne m'a point fait l'honneur de me marquer qu'elle eût reçeu les dits comptes, que j'ai eu celui de luy adresser le 8 octobre, ce qui me fait prendre la liberté de lui adresser ces seconds, avec ceux des mois d'octobre, novembre et décembre de l'année 1712.

Le Pape se porte assez bien, eu égard à tous les maux qu'il a. Le St Père assista jeudy dernier à la Congrégation du St Office pendant deux heures entières. Malgré cela, l'on craint toujours un changement de saison.

L'on a affiché icy des deffenses de commerce avec l'Allemagne, la Hongrie et la Bavière, pour les soupçons de peste que l'on a de ces pays là. Les Allemands s'en plaignent et disent qu'il y entre de la politique dans ces défenses là, aussi bien que de la part des Vénitiens, qui font bonne garde sur leurs frontières.

Les mesmes Allemands disent que les Princes d'Italie, voulant empescher que leurs troupes ne viennent en ce pays, représentent le mal plus grand qu'il n'est en effet. Cependant l'on soutient qu'il y a du mal contagieux jusqu'à Lintz, ce qui, joint à beaucoup de maladies qui courent en ce pays, donne beaucoup d'appréhension. A Naples il y a grande mortalité; l'on écrit de Venize

que l'on y compte soixante mille malades et, à Florence, quatre mille personnes y sont mortes en peu de temps.

L'on y a deffendu, aussi bien qu'icy, le fromage de Parmesan, parceque le bétail y meurt en quantité, et l'on prétend que les herbes n'y valent rien, en sorte que les Médecins de Rome, qui disent la même chose de celles-cy, les ont défendues, ce qui mortifie les Italiens, qui sont grands mangeurs de salade.

M. le Marquis de Priez a reçeu un Courier de Vienne. L'on a aussitôt parfumé ses lettres, comme l'on fait toutes celles qui viennent des pays soupçonnéz. L'on dit, à présent, que ce Seigneur quittera cette Cour le printemps prochain; mais l'on doutte qu'il aille Vice-Roy à Naples, parcequ'il y a bien des Seigneurs d'Allemagne qui briguent cet emploi. Ce qui paroist de certain, c'est que l'Archiduc en retire le Comte Boromée qui est à présent Vice-Roy.

J'ay veu une bonne lettre de Constantinople, qui porte que le Grand Vizir avoit fait dire au Ministre de l'Archiduc qu'il luy conseilloit de retourner à Vienne parceque, dans l'absence du Grand-Seigneur, qui doit commander une de ses armées, ce Ministre ne seroit pas en seureté.

Pour exécuter l'ordre de votre Grandeur de tirer, à la fin de l'année, les dépenses extraordinaires, j'ay tiré aujourd'huy une petite Lettre de 607 l. 5 s. pour 121 écus Romains, que j'ay touchéz, qui est pour reste de compte de l'année 1712, ainsi qu'il paroît par les comptes que j'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur.

J'ay celui d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1679. — POERSON A D'ANTIN.

20 janvier 1713.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir de la part de votre Grandeur une lettre du 31 décembre, qu'a apportée le Courier extraordinaire qui arriva le 17 au soir. Je prends la liberté de faire mille très humbles remerciements à votre Grandeur de l'extrême bonté avec laquelle elle veut bien m'honorer de favorables souhaits pour cette nouvelle année. J'ose luy dire qu'après Dieu, il n'y a qu'elle qui puisse me la procurer, mon sort dépendant

absolument de son cœur bienfaisant. Cela est si vrai, Monseigneur, que, malgré une impitoyable goutte qui me tourmente depuis quelques jours, l'honneur que j'ai de lui écrire m'a fait cesser mes douleurs.

J'aurai soin de faire partir demain pour Malte les deux lettres que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'envoyer.

Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille n'a rien dit de ce que le Courier lui a apporté; mais, comme elle fut, le lendemain de l'arrivée du Courier, à l'audience du Pape, cela fait faire bien des raisonnements à nos politiques de Rome, et même l'on dit que M. le Marquis de Priez va à l'audience du Pape pour tâcher de découvrir quelque chose.

L'on nous fait toujours espèrer une promotion de Cardinaux mercredy prochain, dans laquelle nous nous flattons que M. l'Abbé de Polignac aura bonne part.

Le St Père, grâces au Ciel, se porte beaucoup mieux; il dit la messe devant hier et assista à la Chapelle qui se tint dans l'Église de St-Pierre.

Nous avons icy un grand détail de la victoire que les Suédois ont remportée sur les Danois et Saxons; cette nouvelle a, dit-on, bien mortifié les deux Cours qui sont à Rome.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1 1954.

1680. — POERSON A D'ANTIN.

21 janvier 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur, en date du 21 décembre, par laquelle elle a la bonté de paroitre satisfaite du compte que j'ai eu l'honneur de lui rendre des Élèves qu'elle a eu la bonté d'envoyer à Rome. Elle a aussi celle de m'écrire qu'elle espère qu'aux talents qu'ils ont, ils pourront devenir bons sujets, estant bien conduits, avec d'autant plus de fondement que je mets les Srs *Raon* et *Mallet* les moindres, qui ont donné de grandes espérances et dont votre Grandeur a veu de très bons ouvrages; sur quoi je supplie votre Grandeur me permettre de luy dire la vérité que je sçai sur ce sujet.

J'ai mis, Monseigneur, le Sr *Nourisson* devant le Sr *Raon* pour deux raisons; la première parcequ'effectivement il modèle de meilleur goût que l'autre, et qu'estant beaucoup plus jeune, sans aucune dissipation, mais tout entier à sa profession, il y a tout sujet de croire que, quand il sera parvenu à l'âge de son émule, il sera d'un grand mérite[1]; c'est une considération que j'ai cru encore être de quelque conséquence.

Cela n'empesche pas que le Sr *Raon* n'ait de la capacité et que je ne croye qu'il fera du progrès icy; mais, jusqu'à présent, je crois, ami de la vérité comme je suis, devoir donner la préférence à l'autre.

Quant au Sr *Mallet*, j'aurai l'honneur de dire à votre Grandeur que quelques bons desseins à la plume, qu'on a eu l'honneur de luy faire voir, ne sont pas de bons garants qu'un homme devienne un grand Peintre; il y a encore bien du chemin à faire. Ce talent est joly; mais il faut des études solides, sérieuses et continues pour la peinture, qu'il ne me paroit pas avoir. Il n'a même jamais peint, et il est déjà convenu avec moi qu'il se sent plus de volonté pour la gravure que pour le reste, et, en effet, je suis seur que, s'il veut s'appliquer à quelque chose, c'est le meilleur parti qu'il puisse prendre[2]; sur quoi je pourrai avoir l'honneur d'informer votre Grandeur plus exactement parcequ'il m'a demandé de graver une petite planche, ce qui me mettra plus au fait[3].

Hier j'eus l'honneur de répondre à la lettre du 31 décembre dont votre Grandeur m'a honoré par le Courier extraordinaire, à qui j'ai donné la mienne.

J'ai l'honneur de lui faire mille très humbles remerciements de ce qu'elle a bien voulu donner ses ordres à M. Crozat le jeune à ce que le Sr Géraud continue à fournir les sommes nécessaires pour l'entretien de l'Académie, qu'elle veut soutenir dans toute sa splendeur.

Ce seroit icy, Monseigneur, un bel endroit pour louer ses généreuses attentions pour l'accroissement des sciences et des beaux-arts; mais votre Grandeur se contente de les mériter, sans les vouloir entendre; c'est un poison dangereux dont on ne se peut trop préserver. Après cela, Monseigneur, il ne m'est plus permis de parler; d'ailleurs la goutte, qui depuis quelques jours m'incommode beaucoup, me servira d'excuse auprès de votre Grandeur de ce que j'ai l'honneur de lui écrire à plus d'une reprise; mais j'ai plutôt risqué quelques manquements que de

manquer un Ordinaire à lui faire mes protestations du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Depuis : « J'ay mis », Lecoy, p. 155.
2. Depuis : « Quant au S. *Mallet* », Lecoy, p. 155-6.
3. Serait-ce la petite planche des armoiries de *Poerson*, dont j'ai parlé plus haut, p. 159, à propos de *Nicolas Édelinck?* — En tous cas *Mallet* n'a pas marqué comme graveur; son nom manque au Manuel de Leblanc et au Dictionnaire de Nagler.

1681. — D'ANTIN A POERSON.

28 janvier 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 24 et 31 de décembre. Je vous suis obligé de tous les bons souhaits que vous me faites à la nouvelle année.

Nous avons été icy très alarmés pour la santé du Pape; mais nous apprenons, avec fort grand plaisir, qu'elle va présentement mieux.

Je suis ravi qu'on rende aux grandes qualitéz de M. le Cardinal Ottobon tout ce qu'il mérite; j'espère que cela ne diminuera point dans les temps heureux auxquels nous touchons.

J'ay reçeu l'estampe de la nouvelle invention de carosse de M. le Comte de St-Martin; si l'exécution est aussi aisée qu'il le paroist dans le projet, ce seroit une chose fort commode et qui éviteroit de grands malheurs.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1682. — POERSON A D'ANTIN.

28 janvier 1713.

Monseigneur, — J'ay, suivant l'ordre que votre Grandeur a eu la bonté de me donner, pris la somme accoutumée chez le Sr Giraud et en ferai le meilleur usage qu'il me sera possible.

Le Pape a été fort incommodé de son asthme, la nuit du lundy au mardy; il ne dormit point et fut obligé de prendre de l'huile d'amende douce, quoiqu'elle soit d'ailleurs contraire à ses ruptures.

Cependant, mercredy, il voulut dire la messe dans sa Chapelle, et eut beaucoup de peine à l'achever, et jeudy il n'assista pas à la Congrégation du St Office. A présent l'on dit qu'il se porte mieux, et l'on espère que lundy il déclarera Monsieur l'Abbé de Polignac Cardinal.

Nous croyons que ce Seigneur est à Paris depuis trois jours parceque le Pape s'excusoit, depuis plus de trois mois, de ne pouvoir le déclarer, estant dans un pays hérétique où il traitoit d'une Paix dans laquelle la Religion auroit à souffrir par la cession des places de Flandre qui tomberoient entre les mains des Anglois et des Hollandois. Cependant il s'estoit répandu un bruit que cette déclaration pourroit être différée sur quelques difficultéz du Marquis de Priez, qui, pour faire faire ce qui lui plait, donne de temps en temps de belles espérances de la restitution de Comacchio, et, quoique l'on soit persuadé que ce n'est que pour amuser et parvenir à leurs fins, l'on y croit parcequ'on le desire ardemment.

Le Pape a dépesché un Courier lundy à la Cour de Vienne, et le Marquis de Priez en dépescha un pour la même Cour le même jour, ce qui faisoit croire que le Pape attendroit le retour du Courier; mais ce bruit s'est évanouy, et nous comptons fort sur lundy.

Le Père Rolet, cy-devant Général des Minimes, âgé de soixante-dix années, est à l'agonie. C'est une vraye perte pour son Ordre, et encore pour son Éminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, de qui il avoit l'honneur d'être Agent dans cette Cour, qu'il connoissoit parfaitement, et où il étoit craint et estimé parcequ'il en sçavoit tous les détours et ce que l'on pouvoit leur opposer. Plusieurs Éminences lui rendoient de fréquentes visites, et l'on tenoit quelques fois chez lui des conférences sur des matières très importantes. Cette perte sera très difficile à réparer; en mon particulier, je perds en sa personne un bon et intime ami, que je voyois souvent et toujours avec beaucoup de consolation.

Je m'assure qu'outre son Éminence Monseigneur de Noailles, Messeigneurs les Cardinaux de Janson et de Polignac seront très touchéz de cette mort; ces Seigneurs paroissoient l'honorer d'une estime très singulière.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1683. — D'ANTIN A POERSON.

1er mars 1713.

Je n'ay jamais reçeu tant de lettres à la fois que j'en ai reçeu de vous presque en même temps, sçavoir celles du 21, 28 et 31 janvier, du 4, 11 et 16 février. Je vais y répondre, du moins aux articles qu'il importe.

Je suis fort aise que le Sr *Nourisson* donne de plus grandes espérances que *Raon*, car à tout cela je ne souhaite que l'avancement des arts, mais le premier avoit de la réputation avant de partir.

Pour *Mallet*, j'ai veu moi-même beaucoup de ses ouvrages, où j'ai trouvé bien du talent et de la facilité. Il est libertin, et vous aurez de la peine à en venir à bout; mais je crois qu'il ne tient qu'à lui de devenir un bon sujet; s'il a plus de talent pour la gravure que pour la peinture, c'est à vous de l'appliquer où vous croyez qu'il réussira le mieux.

Je ne mérite point d'être loué de l'attention que j'ai à vous faire payer régulièrement; quand on veut qu'une chose réussisse, il en faut fournir les moyens.

Le Cardinal de Polignac est arrivé icy. Je luy ai dit la part que vous prenez à ce qui le regarde.

J'ay reçeu la lettre de Malte que vous m'avez envoyée; mais je n'ay point encore ouy parler de la Lettre de change.

Nous sommes toujours fort en peine de la santé du Pape, quoiqu'il paroisse qu'elle aille un peu mieux.

Je vous prie de vous informer de Dom Alexandre Albano s'il a reçeu la lettre que je lui ai écrite sur la réception que le Roy a faite de sa Figure, qui est la plus belle du monde et que j'ai fait mettre dans un des principaux endroits de Versailles; j'en suis en peine parceque les lettres se perdent aisément.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O1 1954.

1684. — POERSON A D'ANTIN.

4 mars 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, en date du 1er janvier, par laquelle elle a

la bonté de me dire qu'elle a reçeu mes lettres du 7 et 20 janvier et ne me parle point de celle du 14, dans laquelle j'ay eu l'honneur de luy adresser les derniers comptes de l'année 1712, et même j'y avois joint les précédents pour la seconde fois, parceque je n'ay sçeu que votre Grandeur les avoit reçeus que par la lettre du 7 janvier, qui m'est venue depuis.

Je ne puis comprendre par quelle fatalité la pluspart des lettres de comptes, que j'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur, semblent s'égarer plutôt que les autres, car elles vont toutes dans le paquet de M. le Cardinal adressé à M. le Marquis de Torcy, et, quelqu'indispositions que j'aye eues, je n'ai jamais manqué un Ordinaire, ni laissé partir un Courier extraordinaire sans me donner l'honneur d'écrire à votre Grandeur.

Quoique je me flatte que ma lettre du 14 ne sera pas perdue et que votre Grandeur l'aura reçeue depuis, comme cela est déjà arrivé d'autres fois, je ne laisserai pas, l'Ordinaire prochain, de lui en adresser un second, le départ du Courier d'aujourd'huy ne me laissant pas le temps de le faire à présent.

Le Pape se porte autant bien qu'on le puisse desirer; il fut à Sainte-Sabine[1] mercredy, où il donna les cendres et fut disner ensuite à Monte-Cavallo. L'on dit même qu'il a dessein d'aller de bonne heure à Castel-Gandolfo, dont l'air luy est très salutaire.

Les traités que l'on fait à Utrecht pour la restitution de Comacchio et autres places d'Italie ne contribuent pas peu à sa santé[2], car cette place et la grande puissance des Allemands en Italie ne laissoient pas que de l'inquiéter. Cependant le Cardinal Albano, son neveu, est, dit-on, toujours fort entesté de ce parti.

Un Secrétaire de M. de Molinès, chargé des affaires d'Espagne, ayant esté depuis quelque temps brouillé avec l'Agent d'Espagne, a été soupçonné et a reçu ordre de partir pour rendre compte de sa conduite, et en effet il a pris la poste ce matin sans que cela ait beaucoup surpris; car, en ce païs, l'on a peu de foi dans la fidélité de la pluspart des Espagnols, qui ont fait en Italie beaucoup de tort aux affaires du Roy d'Espagne.

L'on fait des festes icy au Marquis de Suze, fils naturel de M. le Duc de Savoye, qui n'a pas eu grand plaisir, ce Carnaval, parceque non seulement il ne s'est point fait de belles mascarades, l'argent estant très rare en ce païs, mais on n'a point donné de bals, le St Père n'ayant point voulu les permettre. Ainsi ces festes se réduisent à des assemblées de Cavaliers et de Dames; l'on y

joue, l'on y donne beaucoup de rafraîchissements, mais point de repas ni de bals.

Le Dimanche gras, Mgr le Cardinal Ottobon, se promenant au Cours, rencontra le Marquis de Priez, qui se promenoit aussi. Les carosses s'engagèrent par l'imprudence du cocher de Priez; mais, comme les Ambassadeurs doivent céder le pas aux Cardinaux, les Hussards du Marquis portèrent son carosse de côté, et son Éminence passa sans nulle difficulté. Seulement un aigle, qui étoit sur le carosse du dit Marquis, tomba, et quelques franges du même carosse furent emportées par celui de son Éminence, ce qui a fait dire quelques bons mots à Messieurs les Romains.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Sainte-Sabine, sur le Mont Aventin, est un des anciens titres Cardinalices Diaconaux. Comme saint Grégoire Ier y a fait la station le mercredi des Cendres, les Papes y ont depuis tenu chapelle le même jour sous le titre de *caput jejunii* (Melchiorri, p. 296). Il ne faut pas confondre Sainte-Sabine avec l'Évesché suburbicaire de Sabine; la confusion a été fréquente.

2. Dans la lettre du 28 janvier, on a vu le Pape être d'un autre sentiment et différer la nomination du Cardinal de Polignac parce que la Religion devait avoir à souffrir du Traité d'Utrecht; maintenant il trouve qu'elle en profite.

1685. — POERSON A D'ANTIN.

11 mars 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, une lettre, en date du 11 février, par laquelle elle a la bonté de me marquer qu'elle a reçeu ma lettre du 14, avec l'état de la dépense des derniers mois de l'année 1718, et qu'elle n'a point encore veu les Lettres de change, qu'elle aura la bonté de payer lors qu'elles luy seront présentées à leur échéance.

A l'égard de ce qu'elle adjoute qu'elle me recommande de toujours bien ménager les fonds, je crois, et je la supplie de me le permettre, pouvoir me vanter auprès de votre Grandeur qu'il n'y a peut-être personne qui le fasse mieux que moy, puisque, depuis neuf années que j'ai l'honneur d'exercer mon emploi, il m'en coûte plus de 12,000 l., l'ayant, malgré les mauvais tems, soutenu toujours avec beaucoup d'honneur.

A propos de quoi je supplie très humblement votre Grandeur trouver bon que j'aye l'honneur de lui dire que, généreuse et

bienfaisante comme elle est, qualité si convenable à un grand Seigneur, elle peut me procurer un bien, sans qu'il en coûte rien au Roy; ce seroit, Monseigneur, de demander pour moy à Sa Majesté quelques pensions sur des Bénéfices, estant un privilège accordé aux Chevaliers de notre Ordre, qui en peuvent posséder pour 2,000 écus.

Je suis vieux, très mal avec la fortune; j'en sçaurois faire peut-être aussi bon usage que pas un Ecclésiastique qui soit en Europe, car je puis assurer votre Grandeur que je ne sçais ce que c'est que de thésauriser, et que je n'ai jamais refusé de partager ce que j'ai eu avec ceux qui en ont eu besoin; c'est de quoi votre Grandeur peut assurer Sa Majesté.

D'ailleurs, si votre Grandeur, touchée de la noble passion de faire quelqu'un heureux, m'accorde sa puissante protection, j'ose quasi me flatter que le R. P. Le Tellier ne s'y opposera pas. J'ay reçeu en ce pays beaucoup de marques de l'honneur de son amitié. Il sçait de quelle manière je me conduis, et, si votre Grandeur me l'ordonne, j'aurai l'honneur d'en écrire à ce R. Père.

Pardonnez-moy, s'il vous plait, Monseigneur, la liberté que je prends d'importuner votre Grandeur; mais j'espère d'autant plus cette faveur de son extrême bonté qu'elle sçait bien que je ne puis et ne dois m'adresser qu'à elle dans mes besoins, puisque je n'ai point d'autre Supérieur ni d'autre Protecteur que sa Grandeur, en qui j'ai une très respectueuse confiance, estant persuadé qu'à l'exemple de Dieu elle se plait à faire du bien à ceux qui l'intercèdent de bon cœur dans leurs nécessités.

Ce que votre Grandeur me fait la grâce de me dire, à la fin de sa lettre, qu'elle compte dans peu sur une bonne et très agréable nouvelle, me donne de grandes espérances d'une prochaine Paix, et peut-estre que ce temps bienheureux sera assez favorable pour obtenir la faveur que j'espère et que je demande à votre Grandeur, aux pieds de laquelle j'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1686. — POERSON A D'ANTIN.

25 mars 1713.

Monseigneur, — M. Giraud, Banquier, m'a dit que M. Crozat lui a écrit que toutes les sommes qu'il a fournies pendant l'an-

née 1712 lui étoient deues et que, si je pouvois m'abstenir de recevoir si exactement, cela lui feroit plaisir.

Je lui ai fait connoître l'impossibilité où j'estois de faire ce qu'il desiroit, ne pouvant fournir à l'entretien de l'Académie sans argent, d'autant plus que ce païs est sans ressources, la plus grande partie du monde y estant fort pauvre et l'autre d'une avarice qui surpasse tout ce qu'on en pourroit dire. Il est convenu avec moi de tout ce que je lui ai dit et m'a promis de continuer à me payer, quand même M. Crozat lui envoyeroit un contre-ordre. J'ai cru devoir informer votre Grandeur de cela, afin qu'elle en fasse l'usage qu'elle jugera le plus à propos.

Le Pape, ayant résolu depuis peu de jours de faire la dépense des Prix pour les étudians de l'Académie de St-Luc, m'a fait appeler à ce sujet. L'audience fut courte parcequ'il y avoit Congrégation le même jour; mais ce St Père me parut bien rétabli, et, s'il veut avoir soin de sa santé et s'appliquer un peu moins, il me paroist qu'il pourra encore aller loin, quelques choses que l'on dise icy au contraire.

J'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois le Prince Alexandre, neveu de Sa Sainteté, qui a dessein de faire présent d'un tableau au Roy; mais les Beaux-arts sont rares à Rome, et jusqu'à présent il n'a rien peu trouver qui pût convenir. Le Prince m'a demandé plusieurs fois si votre Grandeur ne m'avoit jamais fait l'honneur de m'écrire quelque chose du groupe de marbre qu'il a eu l'honneur de faire présenter à Sa Majesté. Je lui ai dit que non, sur quoi il me fit voir une lettre où on luy écrivoit que ce groupe avoit eu le bonheur de plaire et qu'il estoit avantageusement placé dans Versailles.

M. le Cardinal de Gualterio se dispose à partir dans peu de jours pour son Évesché de Tody, d'où il partira, sans retourner icy, pour son voyage de France.

Le Comte de Galas, qui étoit nommé par l'Archiduc pour venir Ambassadeur à Rome, s'en est excusé sur les grandes dépenses qu'il a faites en Angleterre, et le Cardinal Évesque d'Olmutz[1] ayant dit que son titre de Cardinal ne lui permettoit plus de faire l'Ambassadeur, l'Archiduc, manquant de sujets pour faire cette fonction, a envoyé ordre à M. le Marquis de Priez de continuer son employ comme par le passé, ce qui fait grand plaisir à bien des gens en ce païs, où il est fort estimé.

Il court un bruit, depuis hier, qu'il pourra aller à la rencontre

de l'Archiduchesse, que l'on croit à présent embarquée pour venir en Italie, puis passer à Vienne.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Wolfgang Annibal von Schrattenbach, Évêque d'Olmutz de 1711 à sa mort en 1738. Créé Cardinal, au titre de Saint-Marcel, le 18 mai 1712; il a été Vice-Roi de Naples.

1687. — D'ANTIN A POERSON.

31 mars 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 25 février et du 4 mars.

Nous sommes fort aises de la bonne santé du Pape. Il faut espérer que l'air de la campagne lui fera du bien.

Je ne sçai pourquoi vous n'avez pas reçeu ma réponse à la lettre du 14, que j'ai reçeue aussi bien que vos comptes.

Il y a de l'irrégularité dans les Postes, mais je ne laisse pas de recevoir toutes vos lettres.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander par cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1688. — POERSON A D'ANTIN.

1er avril 1713.

Monseigneur, — Le Pape tient, deux fois la semaine, des Congrégations que l'on dit être au sujet du livre du Père Quesnel, et même plusieurs personnes croyent qu'il sera condamné[1].

Mgr Aldovrandi est parti pour la Cour de France, d'où l'on compte qu'il ira Nonce en Espagne, et M. l'Abbé Ouvard, qui va porter la barette à M. le Cardinal de Polignac, est parti aussi. M. l'Abbé Aquaviva, qui porte celle du Cardinal Espagnol[2], a pris la même route pour aller, tous trois ensemble, jusqu'à Marseille; puis l'Abbé Aquaviva les laissera pour passer en Espagne.

M. le Cardinal de Gualterio est parti aussi ce matin pour aller à son Évesché de Tody. Puis de là, après les Festes[3], il ira en France, d'où il compte être icy de retour à Noël prochain.

Le Pape a tenu un Consistoire, où l'on a seulement proposé quelques Évesché. Le St Père avoit, disoit-on, envie de nommer

un Légat pour complimenter l'Archiduchesse à son passage en Italie. Mais, comme elle a ordre de passer du tout incognito, l'on ne croit pas même que M. le Marquis de Priez aille à sa rencontre.

L'on parle bien diversement icy de la prison du Roy de Suède[4]. Les uns le croyent perdu sans aucune ressource, et la pluspart des autres, que l'on estime des rafinéz politiques, disent que tout ce grand éclat se fait de concert avec le Grand-Seigneur pour ouvrir quelque entreprise, puisque les Turcs arment avec force et diligence, et que, d'ailleurs, la Diette de Pologne s'est entièrement rompue, au grand déplaisir du Roy Auguste.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Sur le Père Quesnel voir la Table du *Port-Royal* de Sainte-Beuve, éd. Hachette, in-12. Il serait trop facile d'y ajouter beaucoup d'autres renvois; ici, ce serait en dehors.

2. Il y eut deux Cardinaux Espagnols dans la promotion du 30 janvier 1713, Emmanuel d'Arias, Archevêque de Séville, mort en 1717, et Benoît Sala, Évêque de Barcelone, mort en 1715; mais le second s'était retiré à Rome dès le commencement de 1713 (Cardella, VIII, 134). On n'avait donc pas à lui envoyer la barette. — Sur l'entrée à Rome du Cardinal d'Aria, voir plus loin, pièce **1696**.

3. Celles de Pâques, qui, en 1713, tombait le 16 avril.

4. Charles XII, fait prisonnier à Bender.

1689. — POERSON A D'ANTIN.

7 avril 1713.

Monseigneur, — Je me donnai l'honneur d'écrire à votre Grandeur, il y a peu de temps, que M. Crozat avoit mandé à M. Giraud qu'il n'étoit pas payé des avances qu'il a faites pendant l'année 1712; qu'il me pria de ne point recevoir si exactement jusqu'à ce qu'il fût payé, et j'adjoutai que le Sr Giraud m'avoit fait espérer que, nonobstant cela, il m'aideroit, de sa part, autant qu'il le pourroit.

Mais, Monseigneur, les choses sont empirées. Cet Ordinaire, M. Crozat ayant écrit très positivement qu'il ne mettroit rien sur son compte, pour cette année 1713, que l'année 1712 ne fust acquittée; et, comme l'argent est fort rare en ce pays, M. Giraud ne m'en a point donné au mois de mars. A grande peine m'a-t-il avancé hier 250 écus et 4 Jules pour faire subsister l'Académie, sans quoi j'estois dans le dernier des embarras; car, n'ayant reçeu

que 260 écus, au mois de janvier, et en février 257 écus et quatre Jules, qui font ensemble 1,834 l. 10 s. 3 d., monnoye de France, et la dépense, jusqu'au dernier de mars, montant à 4,002 l. ou environ, je dois dans Rome 2,168 l. 1 s. 2 d., en sorte que votre Grandeur peut connoître aisément de quelle conséquence il est que votre Grandeur donne ses ordres à ce que M. Crozat révoque ce qu'il a écrit, afin que l'Académie puisse se soutenir suivant les nobles expressions et bonnes intentions, si nécessaires pour la perfection des Beaux-Arts, qui ont le bonheur d'être sous les ordres de votre Grandeur.

J'ai eu hier l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, en date du 1er mars, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle a reçeu six de mes lettres presque en même temps, ce qui a été causé par les trois Courriers qui sont partis, à peu de jours les uns des autres, n'en ayant voulu laisser partir aucun sans marquer à votre Grandeur mon attention et le respectueux attachement que j'ai et aurai, toute ma vie, à l'honorer et la servir.

Ce que votre Grandeur a la bonté de dire du Sr *Raon* est juste. Il a du mérite; cela est très vrai, mais le Sr *Nourisson*, estant plus jeune et d'une application très grande, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir d'en informer votre Grandeur, sans vouloir diminuer ni préjudicier au sçavoir de son émule.

A l'égard du Sr *Mallet*, il a du talent et de la disposition pour bien dessigner et graver[1]; mais il a beaucoup de vivacité, et je le veille de près, le plus qu'il m'est possible, afin de le conserver jusqu'à ce que votre Grandeur m'ordonne de le lui renvoyer. Attendu que la gravure étant la seule science qui lui convienne, il est très seur et très constant qu'il fera plus de progrès à Paris, dans une année, qu'il n'en fera en dix dans ce pays, où l'art de la gravure est négligé, et, si je l'ose dire, ignoré. Ainsi, Monseigneur, c'est à la prudence de votre Grandeur d'en ordonner comme elle le jugera à propos, et ce sera toujours bien.

J'allai hier, vers le soir, chercher le Prince Dom Alexandre Albano, que je trouvai dans l'antichambre du Pape, duquel il venoit prendre congé pour aller passer quelques jours, en retraite, à la Mission. J'eus l'honneur de lui dire ce que votre Grandeur m'a fait celui de m'écrire sur son sujet. Il m'embrassa d'un air très guay, et me dit qu'il avoit reçeu, avec un extrême plaisir, une lettre de la part de votre Grandeur, que Monseigneur le Car-

dinal de La Trémoille lui avoit envoyée, et qu'il s'estoit donné l'honneur d'y répondre, mais qu'il tâcheroit de lui en écrire encore une aujourd'huy sur la visite que je luy rendis, ainsi que votre Grandeur me l'a ordonné.

Après bien des compliments, ce jeune Prince me fit plusieurs questions au sujet des grandes qualitéz dont votre Grandeur est si richement ornée, et du bonheur que les vertueux et moi, en particulier, avoient d'être sous la protection d'un Seigneur dont l'âme, grande et bienfaisante, ne laisse échapper aucune occasion de contribuer à la gloire de son Souverain comme au bonheur de sa Nation.

J'ai répondu le moins mal qu'il m'a esté possible, et, au défaut de mon esprit, mon cœur, plein de zèle et de reconnoissance, s'est expliqué d'une manière que je ne puis bien décrire, mais qui parut faire plaisir au Prince.

Monseigneur le Cardinal Ottobon, par ses soins, son esprit et son crédit, a enfin terminé glorieusement, et selon le desir de Sa Majesté, l'affaire de l'Évesché de Bethléem, qui étoit en dispute depuis un grand nombre d'années[2]. Il n'y eut que le Cardinal Coradini[3] qui fit un vœu contraire, de seize ou dix-huit votants dont étoit composée cette Congrégation.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

M. le Prince Albano m'envoye, dans ce moment, une lettre que j'ai l'honneur d'adresser à votre Grandeur.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. *Mallet* est-il mort jeune, sans avoir donné sa mesure? Toujours est-il qu'il est parfaitement inconnu. Pas un chalcographe n'a vu ni une planche de lui, ni son nom.

2. L'Évêché de Bethléem a été créé en 1110. En 1168, Guillaume IV, Comte de Nevers, lui légua l'Hôpital fondé par son père au Faubourg de Clamecy avec la stipulation que, si l'Évêché de Bethléem disparaissait, il serait transporté à Clamecy, ce qui arriva à la fin du XIIIe siècle. Quoique cet Évêché, ainsi devenu Français, n'ait été supprimé qu'en 1790, il n'a jamais eu de juridiction ecclésiastique ou temporelle et a toujours été considéré comme *in partibus Infidelium*. Il s'agit ici du Théatin Louis Le Bel, nommé en 1701, consacré seulement le 4 février 1714 et mort le 8 octobre 1738. Voir *Gallia Christiana*, au diocèse de Nevers, t. XII, et Gams, p. 517.

3. Pietro Marcellino Corradini, né à Sezza en 1658, créé Cardinal au titre de Saint-Jean-Porte-Latine dans la Promotion du 18 mai 1712; mort en 1743 à quatre-vingt-trois ans.

1690. — Poerson a d'Antin.

15 avril 1713.

Monseigneur, — Comme les lettres s'égarent quelques fois et que le mal est pressant, j'espère que votre Grandeur aura la bonté de trouver bon que j'aye l'honneur de luy répéter, dans celle-cy, quelque chose, de l'Ordinaire passé, au sujet de M. Crozat.

Je me donnai l'honneur d'écrire, il y a peu de temps, à votre Grandeur que M. Crozat avoit mandé à M. Giraud qu'il n'estoit pas payé des avances qu'il a faites pendant l'année 1712 et qu'il me prioit de ne point recevoir si exactement jusqu'à ce qu'il fût remboursé, et que le Sr Giraud m'avoit fait espèrer que, nonobstant cet ordre, qu'il m'aideroit autant qu'il le pourroit. Mais tout cela est empiré, M. Crozat ayant écrit positivement qu'il ne mettoit rien sur son compte, pour cette année 1713, que l'année 1712 ne fût acquittée; et, comme le Sr Giraud est en avance des mois de janvier et février, que l'argent est très rare en ce pays, le même M. Giraud ne m'a point donné d'argent pour le mois de mars.

A grande peine m'a-t-il avancé deux cent cinquante écus et quatre Jules pour ayder à faire subsister l'Académie, sans quoi j'estois dans le dernier embarras; car, n'ayant touché, au mois de janvier, que 260 écus et, en février, 257 et quatre Jules, qui font ensemble, monnoye de France, 1,834 l. 10 s. 3 d., et, la dépense jusqu'au dernier de mars montant à 4,002 l. 11 s. 5 d., ou environ, je dois dans Rome 2,168 l. 1 s. 2 d., en sorte que votre Grandeur peut connoître aisément de quelle conséquence il est que M. Crozat révoque son ordre, afin que l'Académie se puisse soutenir suivant les nobles intentions de votre Grandeur.

J'ai eu, l'Ordinaire passé, l'honneur d'adresser à votre Grandeur une lettre que le Prince Dom Alexandre Albano m'envoya de la Mission où il est en retraite, à onze heures du soir. L'on croit que ce jeune Seigneur entrera dans peu en Prélature, le Pape étant très satisfait de sa conduite.

Je vous supplie, Monseigneur, de trouver bon que j'adjoute à ce que j'ay eu l'honneur d'écrire à votre Grandeur, l'Ordinaire passé, au sujet du Sr *Mallet*, que je m'aperçois déjà que sa vivacité est bien corrigée, qu'il s'applique, me donnant beaucoup de grandes espérances, et, s'il continue, ainsi qu'il me le promet et

qu'il y a apparence, il pourra devenir habile homme. C'est une justice que je lui dois, et dont j'ai cru devoir informer votre Grandeur.

J'ay reçeu, Monseigneur, la lettre que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'adresser pour M. le Chevalier de Gondrin, et l'ai envoyée à Malte.

L'Ambassadeur de Venise, qui est à Vienne, a expédié un Courier extraordinaire à sa République pour lui donner avis que le mal contagieux augmentoit beaucoup, sur quoi l'on a tenu Conseil et résolu de défendre tout commerce avec les Suisses et Grisons, ainsi qu'avec les États de Milan, Parme, Plaisance, Mantoue et autres lieux qui reçoivent les Allemands, ce qui fait grand chagrin à ces gens, qui appréhendent terriblement et cependant sont peu capables de précautions, heureux d'avoir les Vénitiens entre deux, qui ne négligent rien et sont d'une merveilleuse attention.

L'on a appris aussi que le Général Thaun, qui vient pour être Vice-Roy à Naples, et le Comte de Gallas, qui doit relever en cette Cour M. le Marquis de Prièz, estoient partis pour s'embarquer au port de Trieste dans le Golfe Adriatique pour venir débarquer à Ancône. Sur cet avis, le Pape a donné ses ordres pour leur faire faire quarantaine, en cas qu'ils y arrivent.

J'ay l'honneur de rendre mille et mille très humbles grâces à votre Grandeur de ce qu'elle a bien voulu se ressouvenir de moy avec M. le grand Cardinal de Polignac.

J'espère aussi qu'elle aura eu l'extrême bonté de s'en ressouvenir avec le Révérend Le Tellier; une petite pension, sur tant de gros Bénéfices vacants, ne feroit tort à personne et me rendroit heureux.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1691. — D'ANTIN A POERSON.

15 avril 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 11 mars.

Je vous répète encore que je n'ay point ouï parler de vos Lettres de change. Si elles vouloient garder encore le même silence, je leur serois fort obligé.

Je ne sçai si le Roy ne se fait point scrupule de donner des pensions sur les Bénéfices aux gens mariéz; écrivez-en au Père Le Tellier; je ferai, de mon côté, de mon mieux, fort aise de trouver les occasions de vous faire plaisir.

On m'a fort recommandé le Sr *de Parosel*, qui est à Rome, qu'on dit être pauvre et de beaucoup de talent. Mandez m'en votre avis, sur lequel je me règlerai, pour les grâces que le Roy peut luy faire.

Il y a si longtemps que je vous promets une bonne nouvelle qu'il est juste de vous tenir parole. La nuit du 11 au 12, la Paix fut signée entre la France, l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, le Portugal et la Savoye. L'Empereur signera présentement, quand il lui plaira. Il seroit à souhaitter qu'il eût quelque démangeaison de continuer la guerre.

Je ne puis mieux finir cette lettre que par une nouvelle aussi importante et aussi desirable pour tout le monde.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1692. — Poerson a d'Antin.

22 avril 1713.

Monseigneur, — J'ay reçeu les comptes, arrestéz par la bonté de votre Grandeur, depuis le mois d'octobre 1706, jusques et compris le mois de septembre de l'année 1711. J'en rends mille très humbles grâces à votre Grandeur, qui, après le Roy, est mon unique Seigneur et auquel seul je veux devoir le bien qui m'arrivera en cette vie.

Nous avons eu, Mgr, les très agréables nouvelles des promotions que Sa Majesté a faites de Mgr le Cardinal de Polignac pour Abbé de Corbie, et Monseigneur le Cardinal Ottobon, Abbé de Marchiène; puis M. l'Abbé de St-Agnan, Évesque et Comte de Beauvais.

Ces marques d'estime et d'affection de notre grand Monarque, pour de si dignes Sujets, ont fait un grand effet en ce païs, et son Éminence M. le Cardinal Ottobon, que j'ai eu l'honneur d'entretenir plus d'une heure à cette occasion, m'a paru très pénétrée de reconnoissance des bontés de Sa Majesté, ce qui, dit-il, fermera

bien des bouches, qui publioient, très mal à propos, qu'on l'avoit absolument abandonné.

M. le Cardinal de Polignac, qui est fort estimé et desiré à Rome, a eu beaucoup de gens qui ont pris part à cette nouvelle faveur du Roy, et même plusieurs se flattent que ce Seigneur pourroit bien revenir icy revestu de plus d'un caractère.

Ceux, qui ont l'honneur de connoître le nouvel Évesque de Beauvais, chantent merveilles de son bon esprit et de sa grande piété, et M. l'Abbé de Livry, que j'ai complimenté sur ce sujet, en parle très dignement; mais il attend avec quelque impatience, à ce que je crois, les ordres de la Cour pour prendre caractère d'Auditeur de Rotte, ou pour s'en retourner, si cette Place vient à lui manquer.

L'on commence à prendre à Rome de sérieuses précautions contre le mal contagieux que l'on dit estre toujours aux Faubourgs de Vienne, et cela avec d'autant plus de soin que les pluies, presque continuelles, qu'il fait icy depuis plus de cinq mois, font appréhender quelque corruption dans l'air lors qu'il commencera à faire chaud, et, comme l'on se nourrit mal en Italie et qu'il y a beaucoup de paresse et de malpropreté, cette funeste maladie est très à craindre et y feroit un terrible ravage. Pour prévenir ces malheurs, le Pape a ordonné une Collecte dans toutes les Églises pour obtenir du Ciel un temps plus beau et plus serein.

M. le Marquis de Suze, fils naturel de M. le Duc de Savoye, doit partir pour sa patrie lundy prochain, après avoir été régalé magnifiquement et reçeu du Pape avec beaucoup de tendresse et de distinction. Pour un Souverain l'on ne pourroit, dit-on, faire plus que ce qu'on a fait pour lui.

Le Pape continue à se bien porter, en telle sorte qu'il a fait toutes les Fonctions des Festes avec beaucoup de bonne grâce et de bonne santé.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1693. — D'ANTIN A POERSON.

24 avril 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 25 du passé.

M. Crozat sera payé incessamment de tout ce qui lui est deu.

Ainsi M. Girault ne doit faire aucune difficulté de vous payer régulièrement. Puisque je vous ai soutenu pendant un temps aussi difficile que la guerre, jugez ce que je ferai pendant la paix, où nos affaires seront mieux rangées.

L'Empereur n'a point encore signé et a jusqu'au mois de juin pour prendre son parti. En attendant, le Roy fait marcher 200,000 hommes en Allemagne pour le déterminer à la Paix, ou profiter de sa supériorité en cas de guerre.

Je suis étonné de ne vous avoir point parlé du groupe que Dom Albano a envoyé au Roy, puisque Sa Majesté l'a trouvé le plus beau du monde. J'en ai écrit une grande lettre à Dom Albano, qu'il a reçeue et à laquelle il m'a fait réponse.

Je vous envoye une lettre de compliments pour le Cardinal Ottobon, auquel le Roy vient de donner encore l'Abbaye de Montirandé[1].

Vous ne serez pas fasché d'apprendre que Sa Majesté a donné à mon fils celle de Lire en Normandie[2], qui est assez considérable.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Montierander (Haute-Marne). Dangeau, samedi 22 avril 1713, XIV, p. 389.

2. Dangeau le note également; XIV, 389.

1694. — Poerson a d'Antin.

29 avril 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, en date du 31 mars, et deux autres, l'une pour M. le Chevalier de Gondrin, laquelle lettre j'ai portée chez M. l'Ambassadeur de Malte pour la faire passer dans son paquet, et la seconde pour son Éminence M. le Cardinal Ottobon, à qui j'ai eu l'honneur de la mettre en main propre, et ai esté témoin de la joye que cette Éminence a fait paroître de cette marque d'amitié de la part de votre Grandeur, pour laquelle cette Éminence a une estime infinie.

J'attends à chaque moment sa réponse, qu'il m'a promise ce matin, pour avoir l'honneur de l'adresser à votre Grandeur.

Le Pape continue à se bien porter. Il tint hier Consistoire, où les Éveschéz qui estoient vacants en Espagne furent préconiséz,

ce qui doit persuader les plus incrédules que les différents de cette Cour avec celle d'Espagne sont adjustéz, ce qui étoit déjà réglé avant le départ de Mgr Aldovrandy.

Dans le même Consistoire, les députéz de M. le Patriarche d'Alexandrie d'Égypte, que l'on dit homme très fin, firent leur soumission au Pape de la part du Patriarche et le reconnurent pour leur chef, se réunissant à l'Église Latine Romaine dans toutes les formes les plus authentiques[1]; à l'occasion de quoi le St Père fit un discours très éloquent, qui fut admiré de tous ceux qui estoient présents.

Les nouvelles de Vienne confirment que la peste y fait du ravage, et l'on asseure qu'il y meurt au moins soixante personnes par jour, ce qui fait prendre icy de grandes précautions. L'on a mis des Corps-de-gardes à toutes les Portes; l'on parfume les lettres et, sur l'avis que l'on a eu que le Général Thaun avoit passé près de Boulogne, l'on a aussitôt dépesché trois Couriers, portant ordre de l'arrester en quelques endroits que l'on puisse le joindre.

Les nouvelles du Roy de Suède sont très avantageuses pour ce Prince; mais, comme je suis persuadé que votre Grandeur les sçait, je ne lui en dirai rien de plus.

Nous avons enfin eu, il y a cinq jours, la bonne et agréable nouvelle que la Paix avoit été signée à Utrecht, le 11 de ce mois, entre la France, l'Angleterre, Portugal, Savoye, Prusse et Hollande, et que, pour la cérémonie, l'on avoit donné du temps à M. l'Archiduc jusqu'à la fin du mois de may.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1. Le très ancien Patriarchat d'Alexandrie d'Égypte n'était considéré, malgré toutes sortes de lettres de soumission et d'union envoyées par les Patriarches du XVe au XVIe siècle, que comme un Évêché *in partibus Infidelium*. Celles de Samuel Capasulis à Clément XII en 1712 eurent plus de succès.

1695. — D'ANTIN A POERSON.

3 may 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 1er et 7 avril. Je serai fort aise de voir en ce pais-ci Monseigneur le Cardinal Gualterio, pour lequel j'ai beaucoup de considération.

Les rafinéz politiques ont raison sur le Roy de Suède, et il paroist que le Grand-Seigneur est bien loin de le vouloir abandonner.

J'ay payé à M. Crozat tout ce qui lui étoit deu de 1712, et, comme je le payerai présentement régulièrement par Quartier, il m'a promis d'écrire au Sr Giraud de continuer de vous payer avec la même régularité qu'il a fait jusqu'à présent.

Je sçai que vous ne sçauriez soutenir l'Académie de Rome, dans l'honneur et dans l'ordre où je veux qu'elle soit, sans être payé régulièrement.

Vous faites bien de me mander ce que vous pensez sur les Élèves. Je suis fort aise de voir que le Sr *Nourisson* vous montre d'aussi belles dispositions; n'oubliez rien pour le perfectionner.

Puisque le Sr *Mallet* n'a de talent que pour la graveure, il est vrai qu'il se perfectionnera mieux icy qu'à Rome. Ainsi renvoyez le au plus tôt, en lui donnant la somme accoutumée pour son voyage.

Je vous envoye une lettre pour Dom Alexandre Albany. J'ay reçeu toutes les siennes.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

1696. — Poerson a d'Antin.

6 may 1713.

Monseigneur, — M. l'Ambassadeur de Portugal fit sa première Entrée, dimanche passé, sur la nouvelle que l'on eut, l'autre semaine, que les Traitéz avoient été signés à Utreck le 11 d'avril. Il invita les Cardinaux de La Trémoille, Ottobon, tous les Princes et Prélats qui sont sous la protection d'Espagne, et envoya donner part, le lendemain, à M. de Molinès de la naissance du Prince des Asturies, ainsi qu'aux autres Ministres étrangers.

Mercredy, il fit chanter le *Te Deum* à St Antoine des Portugais, où se trouvèrent les Ambassadeurs et Ministres qui sont en cette Cour. Le soir, il y eut concert et illuminations. Jeudy, il fit tirer un feu d'artifice vis-à-vis son Palais. Cette feste finit le troisième jour par quelques rafraîchissements et de la musique.

M. le Cardinal d'Aria[1] fit son Entrée mardy, et, jeudy, le Pape tint Consistoire, où il lui donna le Chapeau dans le temps que

cette Éminence prêtoit le serment, assisté de M. le Cardinal Ottobon.

L'on rendit à M. le Cardinal Ottobon une lettre du R. P. Le Tellier, qui lui donnoit avis que le Roy l'avoit gratifié de l'Abbaye de Montirendé[2]. Je me trouvai à cette Fonction; son Éminence, m'ayant aperçu, me fit appeler et me fit part le premier d'une si belle et agréable nouvelle. Le Cardinal Barbarin, qui étoit à côté, l'entendit, et lui en fit compliment. Bientôt après, tout le Sacré Collège, qui étoit là assemblé, en fut informé; cela fit un effet merveilleux. La grandeur du Roy et sa générosité furent extrêmement louées, et son Éminence très complimentée.

Trois jours auparavant, M. le Cardinal Ottobon avoit donné un superbe disné, dans sa belle Vigne, à M. le Cardinal de La Trémoille, M. l'Abbé de Livry, le Père d'Aubanton, cy-devant Confesseur du Roy d'Espagne, et moy. L'on eut l'honneur d'y saluer très respectueusement la santé de Sa Majesté, et l'on n'oublia pas celle de votre Grandeur.

J'ai reçeu, avec un respect infini, la lettre dont votre Grandeur m'a honoré de Petit-Bourg, en date du 15 avril, par laquelle elle me fait l'honneur de m'assurer de sa puissante protection pour obtenir en ma faveur une pension de Sa Majesté sur quelques Bénéfices, mais qu'elle doute que le Roy ne se fasse quelques scrupules d'en donner aux gens mariéz; sur quoy je prendrai la liberté de luy remontrer qu'estant vieux et ma femme très vieille, sans enfans, dans un pays éloigné, j'ose quasi espèrer que le grand cœur du Roy ne refusera pas votre Grandeur, lors que, par son extrême bonté, elle voudra bien me faire la faveur d'en parler, et, au contraire, qu'elle surmontera toutes les difficultés qui pourroient s'y rencontrer.

J'ay, suivant l'ordre que m'en a donné votre Grandeur, eu l'honneur d'écrire au R. P. Le Tellier sur le même sujet. Ainsi, Monseigneur, si votre Grandeur, toute généreuse et bienfaisante, veut bien se ressouvenir de mes très humbles et très respectueuses prières, j'ay tant de confiance en Dieu, au Roy et en votre Grandeur que j'espère que notre vieillesse sera à l'abrit de l'affreuse misère où la pluspart des Peintres ont été réduits, ce qui a donné lieu à un proverbe, que je souhaitterois qu'il ne devint pas vrai à mon égard[3].

Votre Grandeur me commande de lui écrire ce que je sçai du Sr *Parosel*, Peintre, sur quoi j'aurai l'honneur de lui dire que

c'est un jeune homme de bonnes mœurs, studieux, et qui est déjà, par proportion de son âge, fort avancé, et, s'il continue encore quelques années, il y a tout sujet de croire qu'il passera ceux qui l'ont précédé. Son vrai talent est pour les batailles. Il a du génie; il dessine de bon goust, colore assez bien. Ainsi, Monseigneur, je crois que votre Grandeur, qui se plaît à faire du bien, aura toutes sortes de satisfactions de celui qu'elle aura la bonté de faire à l'occasion d'un si bon sujet.

Je ne puis assez remercier votre Grandeur de la bonté avec laquelle elle a bien voulu me faire part de l'agréable nouvelle de la Paix. C'étoit un bien que tous les peuples du Monde desiroient depuis longtems, mais qu'ils n'osoient quasi espèrer parceque les plus fins Politiques ne pouvoient s'imaginer par quel endroit l'on commenceroit à démesler cette fusée. Notre grand Monarque l'a fait; Dieu en soit loué et béni.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir plus haut, pièce **1688**.
2. Voir plus haut, pièce **1693**.
3. La Mésangère, *Dictionnaire des Proverbes Français*, 1823, in-8°, p. 477, en donne deux : *Gueux* ou *Glorieux comme un Peintre*.

1697. — POERSON A D'ANTIN.

31 janvier 1713.

Monseigneur, — Quoique le Pape ne jouisse pas asseurément d'une bonne santé, il n'a pas laissé que de faire hier la promotion des Cardinaux, Monseigneur de Polignac[1], l'Archevesque de Séville en Espagne[2], M. l'Archevesque de Milan[3] et l'Évesque de Barcelone[4]; outre cela, il a fait un *in petto*, qui fait raisonner nos politiques Italiens qui veulent toujours deviner.

L'on a fait, hier au soir, les feux accoutuméz, à l'exception de Mgr Molinès, chargé des affaires d'Espagne, qui, mécontent de ce qu'on a fait l'Évesque de Barcelone, qui est ennemi de son Roy, n'a point mis les torches ni fait faire de feux. Le même Seigneur de Molinès n'est pas content non plus de la nomination de l'Archevesque de Milan, parcequ'il est neveu du Pape Innocent XI, cousin de Dom Livio et entièrement dévoué à la Maison d'Autriche, conséquemment opposé à Philippe V, ce qui fait

dire icy que, de quatre Cardinaux que le Pape a déclaréz, il y en a deux pour la faction d'Autriche.

J'allai hier, comme je pus, au Consistoire pour bien voir le Pape, et, en effet, je le vis et l'examinai très bien. Je le trouvai très changé, et, quelques efforts qu'il fasse pour cacher ses maux, je connus très bien que nature pâtit et qu'il y a tout à craindre pour ce St Pontife, et je crois que ceux qui appréhendent le changement de saison pourroient avoir raison. Outre toutes ses infirmités de l'estomac, de ses jambes et de ses ruptures, il est fort enrhumé et souffre beaucoup.

Il est venu d'Espagne, la semaine passée, un Courier, dont on tient les dépesches fort secrètes; cependant l'on dit comme assuré qu'il doit passer 4,000 hommes en Sicile. Si cela est, le Royaume de Naples pourroit aisément revenir à son Souverain, car il est certain que la principale Noblesse et, généralement parlant, tous les honnestes gens sont du parti du Roy d'Espagne.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Dangeau, 3 février 1713, XIV, p. 335; 9 février, p. 339; 11 février, p. 340; 23 février, p. 350.

2. Emmanuel y Torres de Arias, Archevêque de Séville du 24 mai 1702 à sa mort le 17 novembre 1717; sans Titre.

3. « Ce nouveau Cardinal s'appeloit M. Erba, et il a pris le nom d'Odescalchi. » Dangeau, 3 mars 1713, XIV, 355.

4. Benoît Sala, Évêque de Barcelone depuis le 27 janvier 1699. A la réduction de la Catalogne par Philippe V, il se retira à Rome, où il mourut le 1er juillet 1715, sans avoir, à cause de sa santé, pu faire de fonctions, ni même avoir reçu le chapeau.

1698. — D'ANTIN A POERSON.

1er février 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 7 et 20 janvier.

C'est grand dommage de la mort du Cardinal Thomasi[1]; il seroit à souhaitter que tout le Sacré Collège pensât comme luy sur les deux Couronnes.

Je n'ay rien à répondre à votre lettre du 20. Je suis seulement étonné de n'avoir point encore reçeu vos comptes du dernier Quartier de 1712. Vous ne m'en parlez pas même dans les lettres du mois de Janvier. — Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Giuseppe Maria Tomasi, de famille Sicilienne Princière; Cardinal au titre de Saint-Martin-aux-Monts en 1712; mort à soixante-quatre ans le 1er janvier 1713. Déclaré vénérable en 1714, il a été béatifié par un décret de Pie VII du 5 juin 1804.

1699. — Poerson a d'Antin.

4 février 1713.

Monseigneur, — Je reçois dans ce moment une lettre de Malte à l'adresse de votre Grandeur, que j'ai l'honneur de lui adresser. J'ay celui de recevoir aussi une lettre, de la part de votre Grandeur, en date du 7 janvier, par laquelle elle a la bonté de me marquer qu'elle veut bien acquitter la lettre de 4,995 l., quoiqu'elle n'en ait point encore ouï parler et qu'elle m'a fait l'honneur de m'accuser réception des comptes de juillet, aoust et septembre. Apparemment que, pour mon malheur, cette lettre a été perdue, car je ne l'ai point reçeue, ce qui m'a fait prendre la liberté de lui en adresser un second avec celui des mois d'octobre, novembre et décembre.

J'ay l'honneur de lui rendre mille très humbles grâces de la continuation de sa généreuse attention et de sa puissante protection; je mourrois content si je pouvois, par mes fatigues et par mes soins, répondre dignement à tant de grandeur et d'extrêmes bontés.

Le Pape fait ce qu'il peut pour surmonter ses maux; mais, malgré tous ses efforts, il ne put assister, le jour de la Chandeleur[1], à la cérémonie de la distribution des cierges; ce fut le Cardinal d'Araciani (?) qui officia en sa place[2].

Par un bâtiment arrivé de Catalogne à Naples en quatre jours, nous apprenons que le Comte de Staremberg s'est retiré en toute diligence à Barcelone et qu'il y a de grands troubles dans son armée. Si cela est, M. le Mareschal de Barwick aura beau jeu. Ce qui est de certain, c'est que le Vice-Roy de Naples est fort embarassé et que, généralement parlant, les Napolitains voudroient changer de Souverain.

La Promotion que le Pape a faite de M. le Cardinal de Polignac a esté applaudie; ce Seigneur est généralement aimé de tous les Grands et du peuple. Il n'y a peut-estre point d'exemple qu'un François ait si universellement gagné l'estime et l'amitié des Italiens, comme il a fait dans le temps qu'il a été icy. Ils conviennent presque tous de la supériorité de son esprit, de sa vive éloquence

et des grâces naturelles dont il est si abondamment pourveu. Aussi est-il souhaitté à Rome avec beaucoup de passion. Comme je suis persuadé que cette Éminence est amie de votre Grandeur, j'espère qu'elle ne sera pas fâchée de ce que j'ai l'honneur de lui écrire.

La Reyne de Pologne a été malade, ce qui afflige bien des gens; mais, grâces au Ciel, elle se porte assez bien à présent.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. *Candelarum festum*, la fête de la Présentation au Temple où se rencontrèrent Anne et Siméon; le 2 février.

2. *Araciani* ne se trouvant pas, ne serait-il pas question de Giovanni Battista Bussi, de Viterbe, né en 1656, Nonce à Cologne en 1706, Évêque d'Ancône en 1710, réservé *in petto* le 18 mai 1712, déclaré Cardinal le 26 septembre et nommé le 30 janvier 1713 au titre de Sainte-Marie in Ara cœli? *Araciani* et *Ara cœli* ne sont pas très loin l'un de l'autre, et le titre était si récent, — la lettre étant du 4 février, cinq jours seulement après sa collation, — que *Poerson* a pu le mal entendre et le reproduire comme il l'avait entendu.

1700. — 4 février 1713. — ... Il a esté leu une lettre de Monsieur *Poerson*, Directeur de l'Académie de France à Rome, qui fait ses complimens à la Compagnie au commencement de l'année; elle a chargé le Secrétaire d'y faire réponse..... — 25 février : « ..... Le Secrétaire a lu à la Compagnie la lettre qui doit estre envoyée à Mr *Poerson*, Directeur de l'Académie de Rome, en réponse à la lettre qu'il a escritte. »

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 162.

1701. — POERSON A D'ANTIN.

11 février 1713.

Monseigneur, — J'ay reçeu, de la part de votre Grandeur, une lettre pour Son Éminence M. le Cardinal de Gualterio, que j'ai eu l'honneur de lui remettre en main propre; et, après que ce Seigneur se fût expliqué en magnifiques termes sur l'estime et l'amitié qu'il a pour votre Grandeur, cette Éminence me dit que la mauvaise santé du Pape lui faisoit craindre qu'elle ne pût faire son voyage de France aussitôt qu'elle l'auroit désiré. Cependant, le St Père travaille toujours, sur quoi M. le Cardinal Sacripente lui a remontré qu'il se fatiguoit trop, que sa propre

conscience l'obligeoit à prendre plus de soin de sa santé, particulièrement pour l'intérest de la Chrétienté, parceque, si par malheur il venoit à manquer, il en pourroit succéder un grand schisme dont la Sainte Église pourroit beaucoup souffrir. Le Pape le remercia très affectueusement et luy promit d'y faire attention.

Ce Saint Père a dit confidemment à un de mes amis que le Chapeau de Cardinal qu'il a *in petto* est destiné pour la Pologne, sans toutesfois avoir déterminé le sujet; car Sa Sainteté ne veut absolument pas le donner au Prince de Furstemberg, pour lequel il est sollicité depuis longtemps par le Roy Auguste de Pologne. Si le Roy de Suède rétablit le Roy Stanislas comme on le peut espérer, ce Chapeau pourroit bien estre donné à M. de Gesvres, Archevesque de Bourges[1], que le Pape estime beaucoup; en sorte que, s'il luy manquoit de ce côté-là, le Pape chercheroit quelques autres prétextes dans l'envie qu'il a de luy faire plaisir. D'ailleurs ce Seigneur a de bons amis dans le Sacré Collège.

Nous espérons que le Pape tiendra Consistoire lundy, où l'Évesque d'Ypres sera proposé suivant l'intention de Sa Majesté, auquel cas le Courier partira jeudy, 16 du mois, pour porter les Bulles à la Cour[2].

Le Marquis de Suze, fils naturel de Monseigneur le Duc de Savoye, est arrivé icy; l'on dit qu'il est beau, bien fait et qu'il a beaucoup d'esprit.

Le Cardinal Barbarin lui a envoyé de magnifiques présents portés par trente faquins, et M. le Prince Ruspoli, ou de Cerrette, l'a régalé aussi très splendidement.

L'on dit icy que l'Archiduc a écrit à la Princesse son épouse, qui est à Barcelone, qu'il la prie de faire de son mieux pour s'embarquer et repasser en Italie; mais que, si elle trouve trop de difficulté de la part des Catalans, qu'elle prenne patience jusqu'à ce que l'on ait obtenu par un Traité leur pardon.

Je prends la liberté, Monseigneur, de mettre une lettre adressée à M. *Delassurance* sur ce qu'il m'a écrit que votre Grandeur avoit eu la bonté de lui en accorder la permission.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Léon Potier de Gesvres, Archevêque de Bourges depuis 1694, ne fut Cardinal, sur la nomination du Roi de Pologne, qu'à la treizième Promotion de Clément X en 1719. Il mourut en 1744 à quatre-vingt-neuf ans.

2. Ch.-Fr.-G. Laval-Montmorency fut nommé Évêque d'Ypres le 6 juin 1713 et mourut le 26 août. Après sa mort, le siège resta vacant jusqu'en 1718.

1702. — D'Antin a Poerson.

11 février 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 14, avec l'état de votre dépense des six derniers mois. Vous deviez avoir reçeu, il y a longtemps, de mes lettres, par lesquelles je vous accusois la réception des comptes du troisième Quartier.

Je n'ay point encore ouy parler des Lettres de change que vous avez tirées sur moy. Je les acquitterai dès que je les verrai; en attendant, je vous recommande toujours de bien ménager vos fonds; l'œconomie est une partie recommandable à ceux qui se meslent de la dépense d'autruy.

Le Roy vient de déclarer le Cardinal de Polignac, dont je suis fort aise; je compte que dans peu je pourrai vous donner des nouvelles encore plus agréables. Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1703. — Poerson a d'Antin.

16 février 1713.

Monseigneur, — Le Pape tint Consistoire lundy où il proposa et préconisa l'Archevesché d'Ypres pour M. l'Abbé de Laval, et aujourd'huy le Courier partit pour porter les Bulles. Cependant le St Père a eu un petit vomissement, qui fait toujours craindre, et sa grande application aux affaires n'est pas un petit obstacle au rétablissement de sa santé; mais, quelque chose qu'on lui puisse remontrer sur ce sujet, l'on n'en peut rien obtenir parcequ'il croit qu'aucunes choses ne sont bien qu'il n'y travaille lui-même.

M. le Cardinal Albano, son neveu, ne luy ressemble pas, à ce qu'on dit; il aime les plaisirs tranquilles et fuit les affaires embarassantes autant qu'il le peut. M. l'Ambassadeur de Portugal a fait ces jours icy un régal, à ce Cardinal neveu, d'une grande quantité de choses précieuses des Indes et du Brésil, comme beaumes précieux, huiles d'Éléphant, bézoards, clochettes de vipères qui les portent au col, porcelaines des plus belles du Monde et plusieurs autres choses très rares et même inconnues

en ce pays. Douze faquins eurent peine à porter ce magnifique présent, qui a esté cependant plus aisé à faire à ce Seigneur qu'il n'auroit été à un autre, Monsieur son père ayant esté Vice-Roy des Indes.

M. le Marquis de Suze, fils naturel de M. de Savoye, a esté à l'audience du Pape; il a esté aussi chez la Reyne de Pologne. Il fait icy belle figure, et l'on en parle très avantageusement.

Il y a eu aussi un Prince Tartare qui est Catholique, lequel a été admis à l'audience du Pape; l'on dit que ce Prince doit partir pour peu pour aller à la Chine.

L'on écrit icy de Vienne que le bruit est grand, en cette Cour, que le Grand-Seigneur a fait dire à M. l'Ambassadeur du Roy qu'ayant esté dit à Sa Hautesse que Sa Majesté devoit faire la Paix avec l'Empire, qu'il l'avertissoit que, si cela arrivoit, qu'il abandonneroit les intérêts du Roy de Suède; mais bien des gens de bon sens qui sont icy croyent que les Allemands ont quelques raisons politiques pour faire courir ce bruit et sont persuadéz que cette nouvelle est absolument fausse.

L'on dit aussi qu'il y a 10,000 Allemands dans le Trentain pour passer en Italie, à quoi les Vénitiens s'opposent à cause des soupçons de peste; mais ces gens-là menacent de se faire passage par la force des armes. Le Conseil devoit s'assembler la nuit du jour du départ du dernier Courier pour prendre une dernière résolution sur ce sujet. Cependant l'on est dans de grandes alarmes à Venize sur ce que l'on sçait que le Turc arme puissamment par mer.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1704. — 25 février. — « Toute la ville est occupée des plaisirs du Carnaval. Le temps les a favorisés à merveille; le concours a esté grand, les mascarades pourtant médiocres, sans nouveauté et sans accident.....

« On tient qu'il y a plus de cent endroits dans Rome où l'on joue diverses Comédies, y compris les Collèges et les Couvents; on y comptoit les Capucins, mais il est certain qu'ils n'ont ryen fait cette année.

« Entre celles que le public voit dans les petits théâtres, il s'en représente une vis-à-vis le Palais Gaetani, où il y a des person-

nages de plusieurs Nations ou plutost qui représentent le caractère de ces mesmes Nations, comme l'on peut croire, par ce qu'elles ont de moins régulier. Il y a, entre autres, un jeune homme qui fait le Don Sanche et donne lieu à relever tout le ridicule qui se trouve en certains Espagnols. M. Molinès, à qui on en a fait un récit malicieux, a cru qu'il estoit de l'honneur de son Ministère d'empescher sa Nation de servir au plaisir du public. Ce Ministère fit demander au Gouverneur qu'il eust à empescher que ce personnage fût davantage vu sur le Théâtre. On n'a pas fait cas de cette instance, et, loin d'y avoir égard, on a fait mettre un Corps de garde à la porte, crainte d'accident..... »

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 532, fol. 131. — Nouvelles de Rome adressées au marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

1705. — Poerson a d'Antin.

25 février 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, en date du 28 janvier, dans laquelle elle a la bonté de me dire qu'on a été fort allarmé à l'occasion de la maladie du Pape, qui a esté en effet très dangereuse ; mais à présent, grâces au Ciel, il se porte autant bien qu'il se puisse, eu égard à ses maux, qui sont incurables.

Le St Père sortit hier en litière, fut à St Laurent in Damaso, à la Chancellerie, où le St Sacrement est exposé dans une magnifique décoration que le Cardinal Ottobon fait faire tous les ans à ses dépens. Ensuite le Pape alla dans l'Église de St Ignace des Jésuites, pour y voir une chapelle que le Cardinal Sacripente, Dattaire, y a fait faire. Tous les marbres précieux, ornéz de peintures des trois meilleurs Peintres qui soient icy, avec un peu de sculpture de marbre et beaucoup de dorure, ce qui fait tout ensemble un effet très riche et très magnifique[1].

M. le Cardinal Ottobon, la veille du jour de l'exposition du St Sacrement à St Laurent, donna, à son ordinaire, un disné très splendide à onze Cardinaux et eut le matin grand concours de Noblesse à la cérémonie. C'est dommage que ce Seigneur ne jouisse pas de ses revenus, car il aime la magnificence et sçauroit s'en faire honneur ; mais, comme remarque fort bien votre Grandeur, nous touchons, selon les apparences, au bienheureux moment qui changera les affaires de face, et un tems plus heu-

reux succèdera aux malheurs qui durent depuis plusieurs années.

En effet, les lettres d'Hollande portent que les États généraux ont donné satisfaction entière sur le différent de M. Mĕnager, qu'ensuite, ils ont disné chez le Mareschal d'Uxelles et que le Sr Arisson estoit allé en Angleterre porter le Traité, signé des États d'Hollande, pour estre ratifié, ce qui nous fait croire la Paix faite.

D'ailleurs l'on dit que l'Archiduc a fait proposer une Trêve, que le Roy a refusée, voulant qu'auparavant il abandonne la Catalogne et les États et Places que les Allemands occupent en Italie qui ne leur appartiennent pas.

Le Marquis de Prièz est rappelé à la Cour de Vienne; le Comte de Gallas, cy devant Ambassadeur en Angleterre, doit venir en sa place.

Le Général Thaun est nommé Vice-Roy de Naples, ce qui fait desjà trembler les Napolitains parcequ'il y a desjà esté et en a tiré de grandes richesses.

M. le Cardinal de Gualterio a esté indisposé, mais à présent il se porte mieux; le chagrin que cette Éminence a eu de la mort de Monsieur son frère a beaucoup contribué à sa maladie.

Je suis bien heureux que votre Grandeur ait trouvé le carosse brisé du Comte Saint-Martin à son gré; l'on en fait icy qui ont bien réussi; ainsi l'on en pourra bien faire en France.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. « La capella del transito di San Giuseppe fu ornata dal Cardinal Giuseppe Sacripanti con la tavola del celebre *Trevisani*, e la cupola è di *Luigi Garzi*, con un de' quadri laterali del *Chiari*, e, incontro quello, dello medesimo *Trevisani*. » Titi, 169-70.

1706. — D'ANTIN A POERSON.

11 may 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 15.

Je juge par elle de l'inquiétude où vous deviez être du temps de M. *Mansard*, puisque vous me paroissez trop en peine de votre payement avec un homme comme moy, qui y donne toute son attention.

M. Crozat a envoyé ses ordres au Sr Giraud, et vous ne devez point estre en peine.

J'ay reçeu et répondu à toutes vos autres lettres, et je vous ai mandé, par ma dernière, que, si vous croyez que *Mallet* réussît mieux à Paris qu'à Rome, de le renvoyer, les places de l'Académie n'estant faites que pour ceux à qui elles peuvent estre utiles.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1707. — POERSON A D'ANTIN.

20 may 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, en date du 24 avril, qui m'a donné une consolation infinie, tant en m'honorant de la confirmation de l'agréable nouvelle de la justice que Sa Majesté a rendue au mérite de M. l'Abbé d'Antin, que nous eûmes la semaine passée et sur laquelle j'ai déjà eu l'honneur de complimenter votre Grandeur dans ma précédente lettre, comme aussi de ce que votre Grandeur, avec sa bonté ordinaire, m'asseure qu'ayant bien voulu soutenir l'Académie dans les temps les plus difficiles, elle aura bien celle de continuer, à présent que les affaires seront mieux arrangées.

Cependant, Monseigneur, j'aurai l'honneur de dire à votre Grandeur que je souffre beaucoup des dettes que j'ai pour l'Académie, attendu que ce pays n'est point de commerce et que chacun attend son argent avec un extrême besoin ; et d'ailleurs, le Sr Giraud ne voulant point m'aider en aucunes manières, je ne sçai plus comment faire.

De plus, le même Sr Giraud se plaint qu'il lui est deu 700 livres ou environ des retardements de lettres du temps de M. *Mansard*. Ainsi, Monseigneur, je supplie très humblement votre Grandeur de donner des ordres efficaces pour remédier à la triste situation où je me trouve, d'autant plus que le Sr Giraud est un des Marchands d'argent des plus durs qui se trouvent.

J'ai rendu à Son Éminence Monseigneur le Cardinal Ottobon la lettre que votre Grandeur a eu la bonté de lui écrire. Ladite Éminence l'a ouverte et leue devant moy avec un extrême plaisir, et m'a dit que l'on reconnoissoit aisément la bonté de votre grand cœur dans le style de ces lettres toutes gracieuses et pleines d'esprit ; à quoi il a adjouté que son desir augmentoit de jour en jour

d'aller en France pour avoir le bonheur de se voir aux pieds de Sa Majesté, et afin d'avoir occasion de lier une étroite amitié avec votre Grandeur, pour qui Son Éminence a une estime et une vénération au delà de tout ce que l'on peut dire.

Le Cardinal Aquaviva[1] a eu d'Espagne le titre de Protecteur de cette Couronne. Ce Seigneur est Napolitain, d'une Famille très ancienne, qui s'est toujours distinguée par sa constante fidélité pour le Roy Philippes V. Ce Cardinal est grand, très gracieux et a beaucoup d'esprit. J'ay l'honneur d'en être connu assez particulièrement, et ay même eu l'honneur de manger deux fois avec luy.

Je dois mille grâces très humbles à votre Grandeur de ce qu'elle a bien voulu me faire sçavoir que le Roy aura deux cent mille hommes en Allemagne. L'on est icy persuadé qu'il n'y aura que la supériorité des armes qui pourront obliger l'Empire à accepter les conditions raisonnables que notre grand Monarque a bien voulu leur accorder.

J'ay reçeu tous mes comptes et ay l'honneur d'en faire un million de très humbles remerciemens à votre Grandeur, de laquelle j'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. François d'Aquaviva d'Aragon, né en 1665, créé Cardinal en 1706 pendant sa Nonciature en Espagne, pourvu du titre de Saint-Barthélemy-en-l'Ile, puis de celui de Sainte-Cécile, Évêque de Sabine en 1724, mort en 1725.

1708. — D'ANTIN A POERSON.

23 may 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 22 et 29 avril, par lesquelles vous m'accusez la réception de vos comptes depuis le mois d'octobre 1706 jusques et compris le mois de septembre de l'année 1711. Le reste est arresté de même, et vous le recevrez par les premières voitures qu'on aura pour vous l'envoyer.

M. le Cardinal Ottobon, dont j'ay reçeu la réponse, n'est pas le seul exemple qui doive persuader l'Univers que le Roy ne manque jamais à ceux qui sont dans ses intérêts. Ce qui se passe pour les Électeurs de Bavière et de Cologne en servent d'un exemple bien magnifique.

On fait fort bien de prendre de grandes précautions à Rome contre la peste.

L'Allemagne va être désolée par plus d'un fléau, puisqu'il l'a plu ainsi à l'Empereur.

Je n'ai rien de plus à vous mander par cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1709. — Poerson a d'Antin.

27 may 1713.

Monseigneur, — Le Sr Giraud ne veut absoluement point me prester d'argent si M. Crozat ne lui écrit de le faire, ce qui me met dans la plus grande peine où l'on puisse estre, n'ayant nulles resources dans ce fâcheux pays, où l'on n'est libéral qu'en belles paroles. J'ay dépensé tout ce que j'ay pu avoir depuis que je suis icy ; je n'ay plus rien à vendre et ne sçai que dire à ceux à qui je dois.

Cependant, Monseigneur, l'espérance où je suis que votre Grandeur ne m'abandonnera pas me fait prendre mon mal en patience, estant bien persuadé qu'ayant le cœur aussi bon et l'âme aussi grande et généreuse comme la vôtre, qu'elle me fera bientôt sortir du terrible embarras où je me trouve.

Nous fîmes lundy la distribution des Prix de l'Académie de St Luc au Campidoglio, où se trouvèrent dix-sept Cardinaux, plusieurs Princes et Ambassadeurs. Les salles estoient magnifiquement décorées ; mais le discours que fit Monseigneur Mayelli parut assez plat. La musique ne fut pas trouvée meilleure parceque les bons musiciens estoient hors de Rome à un Opéra qui s'est fait à Fouligny, et le peu de vers qui y furent récités estoient des plus médiocres. La raison que l'on en donne est que, le Pape ne faisant aucunes libéralitéz aux poètes, leur Apollon ne leur inspire rien de bon et les serviroit mieux dans quelques Satyres que dans tout autre genre de poésie.

Les Élèves de l'Académie n'ont point concouru cette année, parcequ'il n'y avoit pas assez de temps qu'ils estoient en ce pays pour y avoir fait le progrès nécessaire pour s'exposer à cette dispute, et d'ailleurs, le St Père ayant pris sa résolution très tard, ils n'auroient pas eu un temps suffisant pour se faire honneur. La

pluspart des Italiens, pour remédier à ces inconvéniens, ont esté puissamment aydés de leurs Maîtres, en sorte que le Concours a plustôt été une dispute de Professeurs que d'Écoliers.

Dimanche dernier, j'eus l'honneur de disner avec Mgr le Cardinal Ottobon dans sa belle Vigne, où nous entendîmes, l'après-disner, un grand bruit que l'air apportoit de fort loin.

En effet, nous avons sçeu depuis, par une felouque venue de Naples, que le Mont Vésuve a jetté pendant deux jours quantité de feux, des pierres et des cendres d'une manière prodigieuse, ce qui est très vraisemblable puisque nous, qui en sommes à plus de cinquante mortelles lieues, en avons entendu le bruit très distinctement, ce qui fait raisonner bien des gens, d'autant plus que, ce mesme jour, le Comte de Thaun, qui est à présent Vice-Roy, y arriva et qu'il y a sept années que, lorsque le même Comte de Thaun y vint à la teste des Allemands, le Vésuve fit, pendant trois jours, un fracas si terrible que l'on crut que la fameuse ville de Naples en devoit estre abîmée.

Lundy, le Pape tint Consistoire, où M. de Lowestin, beau-frère de Monsieur notre Grand-Maître[1], fut fait Evesque de Tournay. M. le Cardinal de La Trémoille a dépesché un Courrier extraordinaire pour porter les Bulles à Sa Majesté.

Il y a quatre vaisseaux Algériens près de nos côtes; ils vinrent jusques sous le canon du port de Civitta-Vecchia et se sont emparés d'un vaisseau Vénitien, ainsi que de plusieurs barques et autres bâtiments.

Le Pape fait armer ses Gallères; mais l'on croit qu'elles attendront que les Corsaires soient partis pour mettre à la mer.

Madame Thaun est passée autour de Rome pour aller trouver son mary; M. le Cardinal Albano et le Prince Dom Carlo estoient alléz pour la rencontrer, mais l'on dit qu'ils ont perdu leurs pas.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

Cette lettre a été mise au Bureau par M. de La Motte le 21 juillet 1713, sans la réponse de Monseigneur. (Note ajoutée au crayon, en marge du Registre.)

= 1. C'est-à-dire de Dangeau, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare. Jean-Ernest de Lowenstein-Werthein fut Évêque de Tournay du 5 septembre 1713 au 28 juin 1731.

1710. — Le Sr Giraud a Poerson.

29 may 1713.

Monsieur, — L'argent que je vous ai payé régulièrement tous les mois, vous sçavez, Monsieur, que je l'ai fait sur le pied que le change couroit dans la semaine pour des Lettres de change payables dans Paris à huit ou dix jours de veue. Quelle justice y auroit-il d'attendre son payement à Paris longtemps après sans aucun profit, d'autant plus que je ne puis obtenir raison de 700 livres environ, qui me sont légitimement deus pour des retardements de vos Lettres, dès le temps de M. *Mansard* et dont Monseigneur le Duc d'Antin ne veut point donner d'audience, quoique je l'aye supplié de faire voir le compte, que je vous avois donné pour le retardement, à telle personne qu'il auroit voulu.

Financiers ou Négocians non seulement l'auroient approuvé, mais ils seroient édifiéz de la modération dans le temps que l'argent en France et ailleurs rendoient beaucoup davantage.

Ainsi, ce n'est pas sans raison que j'ay refusé de vous donner de l'argent sans nouvel ordre de M. Crozat, et qu'il n'aye été remboursé du passé.

Je suis mortifié, Monsieur, d'être obligé à vous refuser de l'argent pour les raisons cy-dessus et dont je serai prest de vous compter telle somme que mondit Seigneur le Duc d'Antin ordonnera, aussitôt que j'aurai avis de M. Crozat pour le payement du passé et que vous aurez la bonté de me faire rendre justice aux 700 livres mentionnéz en l'autre part.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Giraud.

Archives nationales, O1 1954.

1711. — Poerson a d'Antin.

3 juin 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de rendre à votre Grandeur des gráces infinies de la lettre dont elle a bien voulu m'honorer, en date du 3 may, par laquelle elle a la bonté de marquer qu'elle a donné ses ordres à M. Crozat afin qu'il continue à faire payer les sommes destinées pour l'entretien de l'Académie.

En effet, le Sr Giraud a une lettre en conformité de M. Crozat, en conséquence de laquelle j'ay touché aujourd'hui deux mois, qui m'ont bien remis.

Mais, afin que votre Grandeur connoisse l'état où j'estois réduit avec le Sr Géraud, j'ay l'honneur de lui adresser une lettre dudit S^r, qu'il m'écrivit il y a huit jours[1], par laquelle il m'explique assez nettement ses sentiments et particulièrement sur les 700 livres qu'il prétend luy estre deus du temps de M. *Mansard*, sur laquelle somme il ne cesse de me parler.

Plût à Dieu qu'une bonne Paix nous mît hors de telles mains, car à présent il n'y a que lui qui fasse des affaires pour Paris.

J'estime bienheureux, Monseigneur, de ce que votre Grandeur approuve la sincérité avec laquelle j'ay l'honneur de luy rendre compte des Élèves qui sont icy. Je crois être obligé de le faire en conscience et en honneur, sans quoi je ne croirois pas remplir un des principaux devoirs du poste que j'ay l'honneur d'occuper.

A propos de quoi j'aurai l'honneur de remontrer très respectueusement à votre Grandeur que le Sr *Mallet*, ayant commencé à graver une planche et à faire quelques desseins qui pourront luy être utiles après son retour, j'ose supplier votre Grandeur de vouloir bien le laisser achever ce cours d'études qui lui seroit d'une grande consolation et dont, en mon particulier, j'aurai obligation à votre Grandeur éternellement.

J'ay porté la lettre de votre Grandeur à Dom Alexandre Albano; mais, comme le Pape a esté fort incommodé et que ce jeune Prince est auprès de Sa Sainteté très assiduement, je luy ay fait rendre la lettre par son Aumosnier sans pouvoir lui parler. Il m'a fait faire des excuses et dire, dès qu'il auroit quelques moments de libres, qu'il me fera avertir, qu'il me prioit cependant d'assurer votre Grandeur de toute sa reconnoissance des bontés qu'elle a pour luy.

Le Prince a enfin pris le petit collet, et le Pape lui a donné une Abbaye assez considérable pour ce pays-cy, et l'on compte que dans peu il passera à de plus grandes dignitéz, estant celui des trois frères qui est le plus aimé du Pape et du public, à l'exception des Allemands à ce que l'on dit.

Le Chevalier Chappe, que M. le Cardinal Ottobon envoye en France, du consentement de M. le Cardinal de La Trémoille, est parti devant hier. Il aura le bonheur de présenter à votre Gran-

deur une lettre de la part de Son Éminence, de laquelle il a l'honneur d'estre très particulièrement protégé.

Il y a en Italie une soulévation pour les impôts extraordinaires que l'on y a imposéz. L'on dit aussi que les peuples du Tirol se plaignent hautement et voudroient secouer le joug, qui leur devient insupportable par les taxes extraordinaires dont ils sont surchargéz.

A Naples ils sont aussi très mécontens des nouvelles gabelles que M. de Thaun a mis sur les cheminées.

Le Prince Dom Livio a fait une nouvelle Académie de Poésie en son Palais, à l'occasion de l'Ordre de la Toison qu'il a reçu de l'Archiduc.

Les Italiens se réjouissent et font grand bruit de ce que l'Archiduc refuse de signer la Paix. Je n'en puis deviner la raison, car, si l'Empire avoit quelqu'avantages comme ils le croyent, ils n'en seroient que plus malheureux.

J'ay l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir la pièce précédente.

1712. — POERSON A D'ANTIN.

10 juin 1713.

Monseigneur, — Le Pape est allé à Castel-Gandolfo, avec très peu de suite, et n'y veut donner audience à personne. Il a laissé le Cardinal Albano, son neveu, pour donner audience aux Ministres avec pouvoir de régler quantité d'affaires qui ne sont pas de conséquence.

Il y en a à Naples qui ne seront pas décidées par le Cardinal et que le Pape lui-même aura assez de peine à adjuster, tant au sujet des immunitéz des Églises que pour la Régalle des Bénéfices vacants et de la nomination des Évesques.

M. le Vice-Roy Thaun, ayant envoyé quérir M. le Nonce, luy dit d'écrire à son Seigneur Pape qu'il prétendoit que doresnavant les revenus des Bénéfices vacants fussent portés à la Caisse militaire; qu'il entendoit aussi que le Seigneur Pape, qui a nommé, ces jours passéz, deux sujets qui ne sont pas nés dans le Royaume, fussent exclus et que l'on en nommât deux autres.

A l'égard des immunités, il lui dit qu'il ne vouloit pas que les

Églises servissent de retraite aux assassins, et qu'il avoit commencé par faire tuer à coups de fusil trois Gentilshommes à Capoue, qui s'étoient retiréz sur une Église après avoir commis un meurtre.

Toutes ces résolutions, exprimées en termes peu respectueux, donneront, selon les apparences, de l'occupation à cette Cour, et tout autres que des Allemands seroient déjà, pour le moins, excommuniés; mais l'on se tait, et l'on ignore encore quelle suite auront ces grandes nouveautés.

La Reyne de Pologne est allée à Frascati avec le Prince son fils; le Pape doit lui aller rendre visite, pour lequel effet il a ordonné à ses Chevaux-légers, qui estoient restés icy pour épargner la dépense, de se trouver à Castel-Gandolfo dans deux jours.

Le Prince Darmstat, qui commandoit les troupes à Naples, est passé par icy s'en allant à Milan, son emploi lui ayant été enlevé, parceque M. Thaun, qui est Vice-Roy, a voulu être aussi Commandant des troupes.

Le Comte Boromée, de la Famille de Saint Charles, et qui en a effectivement de la ressemblance de visage[1], est à Rome, d'où il se dispose à partir dans peu pour retourner à Milan après avoir esté trois ans Vice-Roy à Naples, où il est en quelque façon regretté, le Thaun ayant déjà imposé deux millions de taxes extraordinaires.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Ce qui veut dire qu'il avait un très grand nez.

1713. — D'Antin a Poerson.

16 juin 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 6 et 20 may.

Je vous répète encore qu'il y aura plus de difficultéz que vous ne pensez à obtenir une pension pour vous sur un Bénéfice. Cela dépend du Père Le Tellier, auprès duquel je ferai tout ce qui me sera possible.

Puisque le Sr *Parozel*, Peintre, est un bon sujet et que vous croyez qu'il peut devenir quelque chose, mettez-le au nombre des Élèves de l'Académie. Je ne refuserai jamais mon secours aux gens qui auront du mérite.

L'Empereur s'obstine à faire la guerre. Le Maréchal de Villars va commencer par le siège de Landeau; il est déjà placé dans le milieu des Électorats de Trèves, de Mayence et du Palatinat. Il faut espérer qu'il les dégoûtera de continuer une guerre aussi déraisonnable.

Le Sr Giraud doit avoir reçeu tous les ordres nécessaires de M. Crozat, qui est payé de tout ce qu'il a avancé pour l'Académie jusqu'au premier juillet prochain; ainsi vous devez être en repos.

Nous serons fort aises d'avoir icy M. le Cardinal Ottobon, pour lequel tous les François ont beaucoup de vénération.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

1714. — Poerson a d'Antin.

17 juin 1713.

Monseigneur, — Il y a desjà quelque temps que je me donnai l'honneur d'écrire à votre Grandeur que le Professeur de Mathématiques, qui sert dans cette Académie, avoit composé un livre, dans lequel il prétendoit expliquer la véritable forme des bâtiments des anciens Romains, qui, selon lui, n'a été bien comprise jusqu'à présent par aucun des interprètes de Vitruve. Il a pris la liberté de dédier ce livre à votre Grandeur, et on l'imprime actuellement; et, comme il y a joint l'idée d'un nouvel Ordre d'Architecture, dont il prétend que les ornemens soient symboliques par rapport aux glorieuses actions de notre grand Monarque, il m'a témoigné, avec beaucoup d'empressement, qu'il souhaitteroit que votre Grandeur vît ce projet avant que le public en eût connoissance.

Cela, Monseigneur, m'oblige à prendre la liberté de vous en adresser le dessein, qu'il a fait avec une explication qu'il y a jointe pour faire entendre ses pensées, ainsi que la copie de la lettre dédicatoire; mais, comme tous ces papiers font un gros paquet, j'ai l'honneur de les addresser à votre Grandeur par la voye d'Avignon, ne pouvant le mettre dans le paquet de son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille.

Le Pape est à Castel-Gandolfo, où il jouit d'une assez bonne santé, dans la douce espérance que la ville de Comacchio lui sera bientôt restituée; mais l'on dit que cette restitution lui coûtera de

bonnes sommes d'argent, qu'on lui demande avec empressement.

La Reyne de Pologne est allée à Frascati. Ce changement d'air lui a causé une fièvre qui allarme sa petite Cour; les Médecins espèrent cependant que cela n'aura pas de mauvaises suites.

L'on continue à dire ici que l'Archiduc et l'Empire ne veulent point entendre parler de Paix suivant les projets qu'on a dresséz à Utreck; mais, comme les lettres du 3 juin nous apprennent qu'il y a prolongation jusqu'au 10 du même mois, les plus sensés croyent qu'il fera un Traité pendant ce temps-là, et que nous aurons la consolation de voir l'Europe en une pleine paix, ainsi qu'on la souhaitte depuis tant d'années.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

1715. — D'Antin a Poerson.

23 juin 1713.

Je ne comprends pas, Monsieur, pourquoi vous vous plaignez depuis si longtemps, puisque vous avez reçeu les mois d'avril et de may.

Je ne comprends point, dis-je, cette politique avec un homme aussi attentif que je le suis à vos besoins. Je vous envoie un second ordre de M. Crozat pour vous mettre l'esprit en repos une fois pour toutes.

Nous avons icy Monseigneur le Cardinal Gualterio. Il veut bien loger chez moi, à Paris, où il sera mieux que dans un hôtel garni ; je ferai de mon mieux pour qu'il soit content de moy[1].

Je suis tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir, sur le séjour à Paris du Cardinal Gualterio, Dangeau à la date du 18 juin 1713 et la note de Saint-Simon; XIV, 426-7.

1716. — Poerson a d'Antin.

24 juin 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir deux lettres en même tems de la part de votre Grandeur, l'une en date du 11 may et l'autre du 23.

Dans la première, votre Grandeur me marque que j'ai paru trop en peine de ce que le Sr Giraud me refusoit de l'argent; je n'ai cependant, Monseigneur, jamais douté un moment de l'extrême bonté de votre Grandeur. Depuis que j'ay l'honneur d'être sous ses ordres, j'ay reçeu tant de marques de ses généreux soins pour le soutien de notre Académie, et pour moy en particulier, qu'il ne m'estoit pas permis de douter que votre Grandeur cessât de nous continuer l'honneur de sa protection.

Si j'ai manqué en quelques termes, je puis protester que c'est pure ignorance, ne sçachant pas bien exprimer mes pensées, qui sont quelques fois plus raisonnables que ce que j'écris, n'ayant nul talent pour faire des lettres; excepté les choses qui regardent nos sciences, dans lesquelles l'on me flatte d'avoir au moins quelque théorie, je vous avoue, Monseigneur, que je suis d'ailleurs très médiocre.

Après cet aveu sincère, je supplie très humblement votre Grandeur me pardonner mes fautes passées et celles que je pourrois faire à l'avenir, mon cœur n'ayant nulle part dans les mauvais arangemens de mes paroles.

Pour obéir à votre Grandeur, qui m'ordonne de lui mander ce que je pense au sujet du Sr *Mallet*, j'aurai l'honneur de lui dire que, estant rangé comme il est, il sera bon qu'il reste quelque tems pour se fortifier dans un bon goust de dessein. Je ne laisserai pas de le faire graver de temps à autres, et, s'il continue à s'appliquer comme il fait à présent, il y a tout lieu d'en bien espérer.

Dans la seconde, votre Grandeur a la bonté de me dire qu'elle a reçeu la réponse de M. le Cardinal Ottobon, qui n'est pas le seul exemple qui doit persuader l'Univers que le Roy ne manque jamais à ceux qui sont dans ses intérests, ce qui se passe pour les Électeurs de Bavière et de Cologne estant un exemple bien magnifique.

En effet, Monseigneur, nous avons icy des lettres de Strasbourg, qui marquent que M. de Villars a fait prendre le change au Prince Eugesne, en feignant d'aller du côté de Fribourg, et, ayant fait une marche de quatorze heures, étoit arrivé dans le Spirback, que l'on appelle la petite Hollande, et que, le 6 de juin, il avoit investi Landau. Voilà, Monseigneur, qui suit de bien près ce que votre Grandeur me fait l'honneur de m'écrire au sujet de l'Allemagne.

Il arriva icy, devant hier, un Courrier de France pour les dispenses des mariages de Messieurs les Princes de Bourbon et de Conty; j'espère qu'il sera porteur de cette lettre, car l'on croit qu'il sera depesché ce soir.

Le Pape est toujours à Castel-Gandolfo, où il jouit d'une bonne santé. Ce Saint Père fut, il y a deux jours, voir la Reyne de Pologne, qui est à Frascati bien rétablie de ses indispositions.

Nous attendons le retour du Courrier de M. le Cardinal de La Trémoille dans l'espérance d'avoir de bonnes nouvelles.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

1717. — D'Antin a Poerson.

3 juillet 1713.

J'ay reçeu vos lettres du 3, 10 et 17 juin. Je ne vous parle plus du Sr Giraud, puisque vous avouez que vous avez l'esprit en repos et reçeu vos deux mois.

Je veux bien que le Sr *Mallet* achève ses études à Rome, puisque vous croyez qu'il en peut profiter. Je ne le faisois revenir que sur ce que vous me mandiez qu'il profiteroit plus à Paris.

Je recevrai le mieux qu'il me sera possible M. le Chevallier Chappe, quand il viendra en ce pays-cy.

Je ne puis plaindre les Italiens de tous les maux qu'ils souffrent, puisqu'ils l'ont bien voulu, comme je vous l'ai souvent mandé. J'avois déjà appris la manière dont M. le comte de Thaun traite le Pape à Naples.

Si le Sr de Mauny n'a pas mieux réussi à son livre qu'au nouvel Ordre d'Architecture qu'il m'a envoyé, je plains fort son libraire, et je voudrois bien que mon nom ne parust point à la teste d'aussi méchants ouvrages. Evitez surtout qu'il ne fasse imprimer cet Ordre d'Architecture. Le Roy ne veut point être fourré partout; je suis même bien étonné que vous ne l'ayez pas détourné d'un pareil dessein; vous estes plus capable qu'il ne faut pour juger de l'ouvrage [1].

La tranchée est ouverte à Landeau, du 24 au 25 de l'autre mois. Queserloutren a été pris à discrétion; il y a eu 700 prisonniers et 40 Officiers [2].

Les ennemis ont abandonné le fort vis-à-vis Manheim, que

nous battions depuis quelques jours. Voilà les premiers succès de la guerre d'Allemagne; nous en espérons de plus considérables.

Je suis, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. L'édition Bipontine de Vitruve de 1807 a, comme toutes les éditions d'auteurs latins des Deux-Ponts, une excellente bibliographie. Elle ne donne rien, dans les traductions italiennes, à la date de 1713 ni aux environs. Par suite, le travail du Sieur de Moni, qui avait compté sur la protection et sur l'argent du Duc d'Antin, ne paraît pas avoir été imprimé.

2. Voir, sur le siège de Kaiserslauten, Dangeau, XIV, 427 et 434.

1718. — POERSON A D'ANTIN.

8 juillet 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur, en date du 16 juin, de laquelle je ne puis assez dignement la remercier, puisqu'elle a la bonté de me dire que, bien qu'il y ait beaucoup de difficulté à obtenir une pension sur des Bénéfices, qu'elle ne laissera pas de faire ce qu'elle pourra avec le R. P. Le Tellier.

En vérité, Monseigneur, quand je n'obtiendrois rien à présent, je serai toujours très glorieux et très content de voir que votre Grandeur veut bien s'intéresser dans ma petite fortune. C'est un bon rempart pour moy, contre les malheurs de la vieillesse et de la nécessité, que l'assurance de la continuation de l'honneur de sa puissante protection; et, tandis que j'aurai le bonheur d'en jouir, je ne redouterai aucunes disgrâces. Je m'estimerai fort, malgré mes foiblesses, et ma plus sérieuse occupation sera de prier continuellement le Ciel qu'il prolonge les heureux jours de votre Grandeur, qui seront éternellement en bénédiction à tous les bons François, mais particulièrement aux vertueux qui ont le bonheur de servir sous ses ordres.

J'espère que votre Grandeur sera contente de la grâce qu'elle vient d'accorder au Sr *Parocel* en m'ordonnant de l'admettre au nombre des Élèves de l'Académie, car il est fort sage et a beaucoup de talent pour les batailles, dans lesquelles il réussit desjà très bien, eu égard à son âge.

Votre Grandeur a été ponctuellement obéie, et le Sr Giraud paye régulièrement, suivant l'honneur de ses ordres; j'en rends

mille très humbles grâces à votre Grandeur, à laquelle je dois sans cesse des remerciemens.

Il y a icy quelques personnes qui font des paris pour la prise de Landau ; ceux qui parient contre mettent le double contre le simple. Cependant les plus senséz croient que l'Empire viendra à un accommodement raisonnable, et que l'on tiendra pour ce sujet un Congrès à Francfort.

Le Prince Dom Alexandre, aujourd'hui l'Abbé Albano, a été un peu indisposé à Castel-Gandolfo, d'où il est de retour, après y avoir servi de Secrétaire, de Maître de Chambre, enfin à tout ce qu'il a plu au Saint Père de lui ordonner, et tout cela d'une si bonne manière que le Pape en est charmé. En effet, chacun estime ce jeune Seigneur beaucoup au-dessus de ses frères.

Monseigneur Bianchini, que j'ai desjà eu l'honneur de voir plusieurs fois depuis son retour [1], dit des merveilles de notre grand Monarque, de votre Grandeur, de la Cour et de toute la France. Le Pape l'écoute avec plaisir, car il raconte tant d'admirables choses de Sa Majesté, de ce qu'il a veu dans les Palais du Roy et dans Paris, qu'il y a presse pour l'entendre, et, si le Saint Père veut bien l'en croire, il envoyera l'abbé Albano à la Cour ; bien entendu que ce Prélat voudroit estre de la partie.

Son Éminence Monseigneur le Cardinal Ottobon m'a chargé de faire mille compliments de sa part à votre Grandeur. Cette Éminence desireroit aussi ardemment de faire ce beau voyage ; elle est charmée des récits que lui fait Monseigneur de Bianchini. Elle porte un peu d'envie au bonheur de M. le Cardinal de Gualterio, que l'on nous écrit estre arrivé le 17 à Paris.

J'ay l'honneur d'addresser à votre Grandeur les comptes des mois de janvier, février et mars, avec ceux des mois d'avril, may et juin de la présente année 1713.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Il avait été envoyé en 1712 porter la barrette au Cardinal de Rohan.

1719. — Poerson a d'Antin.

15 juillet 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, une lettre pour M. le Chevalier de Gondrin,

que j'ay envoyée chez M. l'Ambassadeur de Malte, afin qu'elle soit rendue ponctuellement.

Je me trouve encore obligé d'importuner votre Grandeur de la très humble prière que j'ai l'honneur de lui faire qu'elle veuille bien faire dire à M. Crozat qu'il donne ses ordres à M. Giraud de me payer l'extraordinaire des six mois de cette année, et les autres six mois à la fin de l'année, ainsi que votre Grandeur me l'a ordonné par ses lettres de 1712.

Je supplie très humblement votre Grandeur de me pardonner ma très respectueuse prière; mais le Sr Giraud est si difficile à traiter qu'il fait naître très souvent des difficultéz sur des riens, ce qui me fait avoir recours aux bontéz de votre Grandeur.

M. le Cardinal de La Trémoille fut, mercredy, à l'audience du Pape, où l'on dit qu'il fut parlé de l'affaire de M. l'Évesque de Tournay[1] et des difficultéz qu'il y a entre cette Cour et celle d'Espagne, où doit passer Monseigneur Aldovrandy pour Nonce du Pape.

M. l'Ambassadeur de Portugal a rendu visite, mercredy, à M. le Cardinal de La Trémoille, qui lui a rendu la sienne le jour suivant. L'on dit icy que M. l'Envoyé de cette Couronne, qui est icy, pourroit aller en ambassade en France.

M. le Marquis de Prièz a été aussi à l'audience du Pape, dans laquelle l'on dit qu'il a protesté contre la nomination que le Roy d'Espagne a faite de l'Évesque de Malte[2], comme Roy de Sicile, et M. le Marquis de Prièz prétend que l'Empereur a droit de nommer comme Roy de Naples. Ces difficultéz font de la peine au Pape et empeschent qu'il ne tienne Consistoire.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Voir pièce **1709**.

2. Joannes Cannaves, Espagnol, n'a été consacré Évêque de Malte que le 30 août 1713; il mourut le 3 juin 1721. Son prédécesseur était mort le 19 septembre 1711.

1720. — Poerson a d'Antin.

22 juillet 1713.

Monseigneur, — Les chaleurs, qui sont excessives, nous ont causé quelques petites maladies. Les Srs *Raon* et *Parocel* n'en

sont pas tout à fait quittes. J'ai eu aussi quelques petits accès de fièvre depuis dix ou douze jours; mais j'espère que tout cela n'aura pas de fâcheuses suites, le plus grand mal estant passé.

Il n'en est pas de même dans Vienne, où le mal contagieux augmente de telle sorte que le Secrétaire du Nonce du Pape a écrit icy à ses parents qu'ils avoient tous fait leur confession générale et qu'un Page dudit Seigneur Nonce étoit mort en deux jours d'un charbon que les Médecins avouent être la peste, ce qui a obligé de prendre de nouvelles précautions tout le long de la mer Adriatique.

Le Courier de M. le Cardinal de La Trémoille arriva hier, et l'Ordinaire est arrivé aussi, ce qui est cause que l'on me rend, dans ce moment, deux lettres de la part de votre Grandeur. La première est du 23 juin et la seconde du 3 juillet.

Dans la première est une Lettre de M. Crozat, de laquelle j'ay l'honneur de luy faire mille très humbles remerciements; cependant, Monseigneur, l'Ordinaire passé, malgré un peu de reste de fièvre qui m'avoit assez incommodé, je pris la liberté de supplier votre Grandeur d'avoir la bonté de faire dire à M. Crozat qu'il donne ordre au Sr Giraud de ne point faire difficulté de me payer les extraordinaires des six premiers mois et les autres à la fin de l'année, ainsi que votre Grandeur l'a ordonné l'année passée.

J'espère, de la bonté de votre Grandeur, qu'elle me pardonnera cette importunité en faveur de l'Académie, pour laquelle elle a fait depuis quatre ans des choses presqu'impossibles en la soutenant avec éclat dans les temps les plus difficiles, ce qui a donné de l'admiration aux Romains et aux Étrangers et passera bien avant dans la postérité.

J'ay l'honneur de lui rendre encore un million de grâces de la bonté avec laquelle elle m'apprend que Son Éminence M. le Cardinal de Gualterio occupe un appartement dans son superbe Palais de Paris[1]. Je suis seur que cette Éminence, qui est d'un très bon goust, conviendra qu'il n'y a point de Palais dans Rome si bien orné ny où on trouve tant de commoditéz qu'elle en trouvera dans l'Hôtel d'Antin, quoique cette Éminence en ait fait accommoder un dans Rome qui est très magnifique et qu'elle destinoit pour le service de votre Grandeur, sur certains bruits qui avoient couru qu'elle devoit venir à Rome.

Pour obéir au commandement de votre Grandeur, je ferai en sorte que le Sr Maulny ne fasse point graver son ordre d'archi-

tecture. Le discours du livre vaut beaucoup mieux que son dessein.

Le Pape se porte fort bien et a nommé Mrs les Cardinaux Imperiali, Albani et Cassini[2] pour être du St-Office. Nous comptions bien que M. le Cardinal de La Trémoille le seroit aussi; mais cela est remis, je ne sçai pour quelle raison.

Mrs les Ambassadeurs et Envoyés de Portugal ont esté visiter M. de La Trémoille, qui a rendu la visite à M. l'Envoyé; mais l'on ne sçait pas si cette Éminence la rendra à l'Ambassadeur, parceque ce Seigneur n'est point encore en public.

L'on a publié les Traités de neutralité à Naples et en Sicile; l'on dit que ces derniers ne veulent point entendre parler de M. le Duc de Savoye pour leur Roy.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. L'Hôtel, construit en 1707 sur les dessins de Pierre Levé pour le financier Pierre Des Chiens, tomba, à sa mort en 1710, entre les mains du Roi, qui le donna en 1712 au Comte de Toulouse. Celui-ci le vendit en 1713 au Duc d'Antin. En 1757, il fut acheté par le Maréchal de Richelieu, et le Pavillon de Hanovre, construit par celui-ci sur le boulevard et en face de la campagne de la Grange-Batelière, est le seul reste de la dernière transformation de l'Hôtel (Piganiol de La Force, III, 130-7).

2. Francesco Maria Casini d'Arezzo, Capucin, Cardinal de la promotion du 18 mai 1712 au titre de Sainte-Prisque, mort en 1719.

1721. — POERSON A D'ANTIN.

29 juillet 1713.

Monseigneur, — Le Pape ayant formé le dessein de remplir les niches de St-Jean de Latran par douze Apôtres de marbre, il commença par en faire exécuter un, qui lui coûta 5,000 écus Romains, qui font, monnoye de France, 17,741 l. 18 s., ce qui établit le prix pour tous les autres.

Ensuite, ce St-Père fit inviter les Cardinaux les plus riches à en donner, ce que quelques-uns acceptèrent, et un Jésuite Portugais, en qui le Roy de Portugal avoit beaucoup de confiance, fit si bien que ce Prince donna aussi 5,000 écus pour en faire un. Ce fut le Sr *Legros* qui le fit. Tout cela n'avoit encore produit qu'onze figures; il manquoit la dernière[1].

L'on trouva le moyen d'engager le Cardinal de Médicis à en

faire la dépense. A peine avoit-on fait le modèle et tiré le marbre de la carrière que ce Prince est mort, ce qui a obligé le Pape à rechercher quelqu'autre bienfaicteur.

Il y a quelque temps que j'entendis parler de cela assez légèrement, sur quoi je montrai peu d'attention, pensant en moi-même que c'eût esté par le Roy qu'il eût fallu commencer et que d'ailleurs, dans des temps si difficiles que ceux que l'on a essuyez, il n'estoit guère à propos de proposer de faire sortir de France une somme considérable au profit des Italiens, qui ne le méritent pas.

Cependant, l'on m'a dit que, le Pape en ayant parlé à un Expéditionnaire François, que cette personne en avoit écrit à une Éminence qui est à la Cour et que Sa Majesté avoit dit qu'elle consentiroit volontiers à en faire faire une et peut-estre en France.

Sur cette réponse, M. l'Abbé Albane, neveu de Sa Sainteté, a dû, dit-on, en écrire la semaine passée à votre Grandeur et en même temps demander s'il se peut qu'elle soit faite à Rome; sur quoi j'ai fait quelques discours avec le Sr *Legros*, habile Sculpteur, dont j'aurai l'honneur de rendre compte à votre Grandeur avec ma soumission et mon respect ordinaires.

Si Sa Majesté veut faire cette dépense, j'ay ménagé un moyen de la bien faire servir icy et de luy épargner au moins 200 pistolles. De plus l'argent ne sortira point de France, et cela sans que les Italiens sçachent rien de ce meilleur marché. Il seroit même à souhaitter qu'il n'y eût que votre Grandeur à notre Cour qui le sçeût.

Ce moyen seroit de la faire exécuter par le Sr *Legros*, qui est, de l'aveu des Italiens, le plus habile Sculpteur qui soit dans l'Italie, lequel en a déjà fait deux, l'une pour le Roy de Portugal et l'autre pour le Cardinal Corsini[2]. De plus, il a eu l'honneur d'être trois ans Élève de cette Académie, et, outre la diminution déjà avancée, l'argent pourroit rester à Paris, ledit Sr *Legros* en ayant envoyé d'icy de son gain, qu'il a placé à l'Hôtel de Ville[3].

L'on dit que le Prince Dom Charles Albano doit épouser la seconde fille du Comte Boromée, cy-devant Vice-Roy de Naples, et que le Prince de Palestrine épousera la fille du Duc de Sora.

Le bruit, qui avoit couru l'autre semaine que le Pape avoit déclaré trois Cardinaux du St-Office, n'étoit fondé que sur ce qu'en même jour, par hazard, Monseigneur l'Assesseur du

St-Office fut voir le Cardinal Cassini, Capucin, et le Père Cloche, Général des Dominiquins, aussi du St-Office. Ces deux visites, faites par hazard, firent croire que l'Assesseur étoit venu pour annoncer la nouvelle et que le Général étoit venu pour se réjouir avec cette Éminence.

Mercredy, Monseigneur le Cardinal de La Trémoille eut audience du Pape; mais, jeudy et vendredy, ce St-Père a beaucoup souffert de son asthme. Cependant il a donné quelques audiences à ses Ministres aujourd'huy.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

= C'est Innocent X qui fit faire par le Borromini, dans les pilastres de la nef centrale de Saint-Jean de Latran, les douze niches, dans lesquelles Clément XI fit placer les statues colossales des douze Apôtres, hautes de vingt-un palmes, c'est-à-dire un peu moins de 17 pieds. « Le *palme* dont on se sert à Rome dans la pluspart des mesures est appellé le palme des Architectes, *palmo da Muratore*. Il est de huit pouces, trois lignes et un trentième de ligne, suivant la comparaison exacte que le P. Boscovich en a donnée dans son grand ouvrage sur la mesure de la Terre. M. de La Condamine a placé sur le balcon de l'Académie de France à Rome un modèle exact de la mesure Françoise. Le palme Romain se divise en douze parties qu'on appelle *once*, au singulier *oncia*, — et chaque *oncia* en cinq *minuti*. » Lalande, *Voyage d'Italie*, 1786, in-12, VI, 120.

Quatre sont l'œuvre de Français : le S. Pierre et le S. Paul, qui sont d'*Étienne Monot;* le S. Thomas et le S. Barthélemi, de *Legros*. On peut voir dans Titi le détail des huit autres, faites par des Italiens. La lettre de *Poerson* nous apprend ce qu'elles ont coûté, et par qui elles furent payées. — Voir plus loin la lettre du 2 septembre 1713 et celle du 23 juillet 1715.

= 1. Depuis : « Le Pape ayant formé »; Lecoy, p. 156.

2. Lorenzo Corsini, Cardinal le 17 mai 1706 au titre de Sainte-Suzanne. C'est lui qui, élu Pape le 12 juillet 1730, prit le nom de Clément XII.

3. Depuis : « Si Sa Majesté »; Lecoy, p. 156-7.

1722. — D'Antin a Poerson.

3 août 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 8.

Je souhaite, comme vous me le mandez, que le Sr *Parocel* profite de la grâce que je lui ay faite. Je ne luy demande pour cela que de se bien perfectionner dans son talent, qui commence à devenir rare en France[1].

Laissez parier pour la prise de Landau. Je puis vous assurer que cette Place-là sera au Roy avant la fin du mois.

Je suis fort aise que M. de Bianchini soit content de la réception qu'on lui a faite en ce pays-cy; j'espère que M. le Cardinal Gualterio n'en dira point de mal.

Je suis bien aise que le petit *Mallet* se range et que vous commenciez à croire qu'il pourra se fortifier dans ses talents.

J'ay reçeu vos comptes pour les six premiers mois. Il me semble qu'ils passent de beaucoup les fonds que nous avons réglés. Je vous recommande toujours l'épargne; elle est fort louable, quand c'est pour le bien d'autruy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. *Vandermeulen* était mort en 1690, et son successeur, *Jean-Baptiste Martin* l'aîné, qui ne mourut qu'en 1735, était loin de le valoir.

1723. — Poerson a d'Antin.

5 août 1713.

Monseigneur, — Le Pape a reçeu ce matin un Courier, qui porte des lettres d'Allemagne, sans que l'on ait pu pénétrer encore sur quel sujet; mais, depuis son arrivée, le Pape s'est enfermé pour travailler et n'a voulu écouter personne.

M. le Marquis de Prièz fut à l'audience de Sa Sainteté hier matin; mais elle fut courte, et l'on dit que la Cour de Vienne, qui avoit fait beaucoup de difficultéz sur ce que le Pape avoit nommé Monseigneur Santini Internonce à Bruxelles, a consenti à la fin à cette nomination, et Monseigneur de Grimaldy, qui est en Flandres, ira Nonce à la Cour de Vienne.

Le Vice-Roy de Naples a fait publier, sous de rigoureuses peines, défense de ne point écrire de nouvelles ni de n'en point recevoir.

Madame la Duchesse de Fiano[1], tante de Son Éminence Monseigneur le Cardinal Ottobon, a été extraordinairement malade et est aux eaux de Luques; mais l'on vient de recevoir de ses nouvelles, qui nous apprennent qu'elle se porte beaucoup mieux.

Nous n'avons plus de malades dans l'Académie, grâces au Ciel; malgré la chaleur excessive qu'il fait à présent, chacun étudie et tous jouissent d'une bonne santé.

Monseigneur Del Judicio, neveu du Cardinal de ce nom, qui est Grand Inquisiteur d'Espagne, m'a invité d'aller voir un tableau que l'on dit estre de *Michel-Ange* et qu'il se propose d'avoir l'honneur de faire présenter à Sa Majesté. Des personnes qui s'y connoissent m'ont dit que c'estoit une très belle chose. Lors que je l'aurai veu et bien examiné, j'aurai l'honneur d'en rendre bon compte à votre Grandeur, à laquelle j'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. En Piémont, à cinq ou six lieues nord-ouest de Turin.

1724. — D'ANTIN A POERSON.

12 août 1713.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 15. Je ne puis me dispenser de vous dire que, s'il vous prend de l'inquiétude sur vos payements, vous diminuerez de beaucoup l'envie que j'ai de vous faire payer régulièrement.

Comme M. le Cardinal Gualterio peut avoir besoin de quelqu'argent icy, j'attens qu'il ait fait son arrangement pour régler le payement de l'extraordinaire de vos six premiers mois.

Je vous envoye deux paquets pour Malte[1], que je vous prie de faire passer.

Il n'y a rien de nouveau icy. Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Pour le Chevalier de Gondrin, fils du Duc d'Antin.

1725. — POERSON A D'ANTIN.

12 août 1713.

Monseigneur, — L'on a tenu, mardy, une Congrégation extraordinaire au St-Office, pour examiner les propositions du livre de M. l'Abbé Quesnel et quelqu'autres points concernant les démeslés qui subsistent entre M. le Cardinal de Noailles et les Évesques qui luy sont contraires, et l'on dit que l'Archidiacre de La Rochelle, qui est icy depuis deux mois, s'y est trouvé; mais l'on ne peut pénétrer les résolutions qui y ont été prises.

Le St-Père a été malade d'une diarée pendant trois jours, ce qui avoit donné lieu à bien des raisonnements; mais l'on a sçeu que cette indisposition a été favorable à Sa Sainteté, qui a donné audience à ses Ministres ce matin.

Un des plus grands Seigneurs de Rome m'a dit ce matin qu'il étoit très informé que le Cardinal Albano étoit en intelligence très étroite avec le Comte Stelle, Napolitain, que l'on dit estre le Ministre qui a le plus de crédit sur l'esprit de l'Archiduc; et ce même Seigneur est persuadé que, si l'on faisoit quelque présent audit Seigneur Cardinal, qu'il pourroit le mettre dans nos intérests, ce qui pourroit estre d'une grande conséquence. J'ay l'honneur de faire cette ouverture à votre Grandeur afin qu'elle ait la bonté d'en faire l'usage qu'elle trouvera à propos, ou de l'oublier, si l'advis est inutile.

L'on dit qu'une bonne lettre de Vienne porte que, bien que la maladie y augmente de jour en jour, qu'il y avoit encore un plus grand mal, et l'écrivain reste là, sans s'expliquer davantage, ce qui fait faire bien des raisonnements, et quelques-uns disent que ce grand mal est l'entestement où est l'Archiduc de vouloir continuer une guerre qui ne peut être que très ruineuse pour lui et pour ses Alliéz.

Malgré la guerre, M. l'Électeur Palatin fait mouller icy toutes les figures, bas-reliefs et bustes antiques qui sont icy, pour, dit-on, faire des Académies de peinture et sculpture en Allemagne, où le bon goût est absolument inconnu. Cette noble entreprise est d'autant plus à louer que le plâtre est icy très cher et que les hommes y travaillent peu et qu'ils veulent estre bien payés.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

1726. — D'Antin a Poerson.

15 août 1713.

J'ay reçeu votre lettre du 22 juillet. Vous êtes bien heureux d'avoir si chaud à Rome, car il pleut icy continuellement depuis trois mois.

J'ay remis à M. le Cardinal Gualterio la somme de 6,000 livres, qu'il vous fera payer à Rome régulièrement avant les mois de

septembre, octobre et novembre. Je vous envoye son récépissé pour que vous mettiez votre reçeu à mesure que vous recevrez.

Cette somme vous servira pour payer le Sr Giraud de l'extraordinaire que vous avez reçeu pendant les six premiers mois et pour ceux que vous serez obligé de faire dans le reste de l'année; ainsi vous devez estre en repos. Accusez m'en la réception.

Le Père Le Tellier me dit hier beaucoup de bien de vous et me recommanda fort vos intérêts; j'en fis de même, car il luy seroit bien plus aisé qu'à moy de vous mettre à votre aise; il faut se donner patience.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

1727. — Poerson a d'Antin.

19 août 1713.

Monseigneur, — Les lettres de France ne sont point passées par Milan, ni par Venise cette semaine, sans que l'on en sçache la raison.

L'on dit icy que les Allemands veulent profiter du peu d'inclination qu'ont les Siciliens à recevoir M. le Duc de Savoye pour leur Roy et se préparent, aydés de quelques partisans qu'ils ont dans le pays, à s'en rendre les maîtres. M. le Comte de Thaun, Vice-Roy de Naples, fait, le plus secrètement qu'il peut, les préparatifs nécessaires pour l'exécution de ce dessein.

L'Archiduc, ne pouvant fournir au Comte de Galas les 100,000 écus que ce Seigneur luy a demandéz pour les frais qu'il a faits à son Ambassade d'Angleterre, ne voulant venir qu'après avoir esté payé de cette somme, l'Archiduc s'est trouvé obligé de continuer le Marquis de Prièz dans son employ, ce qui a fort plu au Pape qui, à ce que l'on dit, appréhendoit l'humeur violente et impétueuse du Comte de Galas.

L'on a défendu, par édit, l'entrée des animaux à cornes du Royaume de Naples pour le mauvais air qui y règne; et, la semaine passée, il en mourut quelques-unes dans le Campo-Vacino, ce qui avoit furieusement alarmé le peuple, en sorte que l'on a ordonné de bonnes gardes sur les confins pour empescher qu'il n'en passe plus.

Le Pape a fait ordonner dans toutes les Églises des prières

extraordinaires pour implorer les secours du St Esprit dans les résolutions qu'il doit prendre, tant pour la condamnation des erreurs contraires à la saine doctrine que pour d'autres devoirs, où il se trouve engagé pour la défense de l'autorité et liberté ecclésiastique, et plus spécialement la juridiction et droits du St-Siège.

Lundy, l'on fit afficher une espèce de Bref, par lequel on condamne un édit que le Podestat de Cazal a fait publier, au nom de M. le Duc de Savoye, contre les censures qui ont été fulminées par l'Évesque contre le Comte de Nemours, qui en est Gouverneur.

Il est arrivé icy un Ministre de M. le Duc de Savoye, qui fut visiter les Ministres, et, le soir, ils se rassemblèrent chez M. l'Agent d'Espagne, où l'on tint de longues conférences; puis, le lendemain matin, ce Seigneur Piedmontois partit à bonne heure pour se rendre en Sicile.

Les Évesques de Cataneo et Lipari sont arrivéz à Rome après avoir fulminé deux censures contre les Ministres royaux; et, pareillement, l'Archevesque de Messine est en chemin pour venir icy, après avoir esté licencié du Vice-Roy de Sicile pour avoir voulu mettre en interdit les Églises de tout le Royaume.

Le Pape a tenu deux Congrégations, composées de seize Cardinaux. L'on dit que ç'a esté au sujet d'une Bulle, dans laquelle l'on veut condamner le livre du Père Quesnel, et, de plus, pour défendre, non seulement les immunitéz de l'Église, mais encore la juridiction et nomination sur les Éveschés, Bénéfices et pensions.

L'on recommence à dire que le Prince Dom Alexandre Albano pourroit bien aller en Espagne.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1 1954.

1728. — Poerson a d'Antin.

26 août 1713.

Monseigneur, — Lundy, il arriva un Courier d'Espagne à l'Agent de cette Couronne, chez lequel se tint une assemblée des Cardinaux de La Trémoille, Aquaviva et Mgr de Molinès, après quoi le Courier fut expédié en Sicile.

Dimanche, l'on afficha, aux portes des Églises de cette ville, une excommunication contre les Juges de la Monarchie en Sicile, qui s'estoient opposéz à celle de l'Évesque de Cataneo, lequel est venu à Rome, et, mardy, il arriva à Monte-Cavallo un Courier de Naples, expédié en cette Cour par le Nonce du Pape, pour donner avis que, l'Archevêque[1] ayant fait afficher une excommunication contre les officiers de Justice séculiers qui avoient fait arrester une très fameuse empoisonneuse, qui s'étoit retirée près d'un couvent que l'Archevesque prétend être lieu seur et d'immunité ecclésiastique, le Vice-Roy prétendant que cette excommunication ne peut estre bonne, et, la nuit du dimanche, il a fait assembler 600 soldats et 200 Grenadiers, et a fait investir le Palais de l'Archevesque, et, l'ayant trouvé bien fermé, le matin, au lever de l'aurore, les 200 Grenadiers sont entréz dans l'Église, puis de là dans l'Archevesché, où ils ont forcé l'appartement du Vicaire-général, et, l'ayant fait habiller, ils le conduisirent, par la même porte de l'Église, dans une Galère bien armée, qui aussitôt partit pour Terracine, où ils ont été débarquer, avec défense de retourner à Naples sur peine de la vie.

Outre le Vicaire-général, les autres Juges subalternes ont aussi esté enlevéz; ils sont dix-sept en tout déjà arrivés à Rome.

Sur ces avis, le Pape tint Congrégation de l'immunité des Églises, et, le vendredy, la nuit, fut dépesché le Courier au Nonce qui est à Naples.

L'on nous assure qu'il y aura Consistoire mercredy prochain, d'où il sortira, à ce que l'on dit, des choses fort extraordinaires, ce qui donne bien de l'impatience à beaucoup de gens d'estre à ce grand jour.

L'on a défendu, sous des peines très rigoureuses, de ne laisser entrer ni bœuf ni vache du Royaume de Naples, la mortalité y estant fort grande.

Nous eûmes hier à St-Louis trente Cardinaux, qui sont tous ceux qui se trouvent à Rome, à l'exception de quatre qui sont malades.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1 1954.

= 1. Francisco Pignatelli, Archevêque de Naples depuis le 2 février 1703.

1729. — Poerson a d'Antin.

2 septembre 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, en date du 3 aoust, dans laquelle elle a la bonté de me dire que Landau sera au Roy avant la fin du mois.

En effet, les lettres du 14, que nous avons, portent que, le 12, l'on avoit attaché le mineur au corps de la place, ce qui nous fait espérer qu'elle ne tiendra pas plus que jusqu'au 15 ou le 16, à moins que le Gouverneur ne veuille hazarder de soutenir un assault.

Votre Grandeur me fait l'honneur de me dire aussi qu'il luy paroist que les comptes des six premiers mois, que j'ai eu l'honneur de luy addresser, passent les fonds que votre Grandeur a régléz. Sur quoi j'espère de sa bonté qu'elle me permettra de luy très humblement remontrer que la hauteur du change, qui est excessif à cause de celles de nos espèces de France, fait paroître cette dépense, puisque je puis assurer votre Grandeur que j'apporte tous mes soins pour ne dépenser que ce qui est absolument nécessaire, comme il est aisé de le connoître par mes comptes, sans parler à votre Grandeur de bien de petits articles que je passe sous silence.

La mortalité est venue en ce pays sur les bœufs, de sorte que la viande est chère, aussi bien que les grains; l'avoine, qui valoit 16 Jules, en vaut à présent quarante.

Il arrive tous les jours, les matins et les soirs, à ce que l'on dit, quinze ou vingt Allemands sur les Terres, ce qui donne peut-estre occasion à la nouvelle qui court que l'Archiduc veut faire hyverner dix à douze mille hommes sur les Terres du Pape.

Un Marquis Piedmontois, qui passa par icy, il y a quelque temps, pour aller en Sicile de la part de son Prince, et qui eut, à son passage, conférence avec les Ministres de France et d'Espagne, repasse de retour par les Postes pour retourner à Turin. Les uns disent qu'il a des nouvelles favorables; les autres disent, au contraire, [que] les Siciliens ne veulent point du Duc de Savoye pour Souverain.

Quoique les fils ou frères des Ministres de France soient depuis longtemps en possession d'avoir *le gratis* de leurs Bulles, le Pape fit naître un nouvel embarras, dans le Consistoire que l'on

tint mercredy, au sujet de M. l'Évesque de Beauvais[1], en faisant ballotter les Cardinaux pour savoir si les Bulles passeroient *gratis*, ce qui faillit à manquer, n'ayant eu qu'une voix de plus. Cette nouveauté, introduite par politique, n'a été approuvée que de très peu de personnes.

Le Pape fut dimanche à St-Barthélemy, où l'on fit une feste de tableaux, où il y en avoit bon nombre du Chevalier *Maratto*.

Les excommunications, lancées si facilement en Savoye, à Naples et en Sicile, ne sont point approuvées non plus, et l'on est persuadé que cette Cour sera obligée de se dédire de tous ces procédéz. Au moins bon nombre de gens de bon sens le croyent ainsi.

L'on dit icy pour seur que les affaires du Roy de Suède se raccommodent fort en Turquie; le Père Vota, fameux Jésuitte, qui est Agent de l'Électeur de Saxe, en convient lui-même.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Toussaint, Cardinal de Forbin-Janson et Évêque de Beauvais, étant mort le 24 mars 1713, il s'agit des Bulles de son successeur, François-Honoré de Beauvillier de Saint-Aignan (1er octobre 1713-1728).

1730. — D'ANTIN A POERSON.

2 septembre 1713. De Fontainebleau.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 29 juillet et 5 aoust.

J'ay desjà ouy parler des niches de St-Jean de Latran; mais nous avons trop de bons ouvriers icy pour employer ceux de Rome quand Sa Majesté voudra faire un présent à Sa Sainteté. Il n'y a encore rien de décidé sur cela; quand il en sera question, je vous le ferai sçavoir.

J'ai mandé à M. de Cartigny de recevoir et de prendre grand soin du tableau que Monseigneur Del Judice veut envoyer au Roy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1731. — D'Antin a Poerson.

16 septembre 1713. De Fontainebleau.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 12 et celle du 19 aoust. Je ferai usage de ce que vous me mandez.

Il y a longtemps que je sçais que l'Électeur Palatin fait une grande dépense pour les curiositéz; je ne sçai si ses affaires en vont mieux.

Je n'ay rien de nouveau à vous mander par cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1732. — Poerson a d'Antin.

16 septembre 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, une lettre du 15 aoust, dans laquelle j'ai trouvé un billet de 6,000 l., que M. le Cardinal Gualterio veut bien me faire compter à Rome à la prière de votre Grandeur.

J'avois desjà reçeu 400 écus Romains, qui font, monnoye de France, 1,419 l. 7 d., de l'ordre de son Éminence, qui étoit venue deux Ordinaires plutôt à M. le Baron Valenty, Maître de Chambre de son Éminence, qui me les apporta trois jours avant que j'aye reçeu la lettre dont votre Grandeur m'a honoré, que je pouvois recevoir bien plus à bonne heure, les lettres de Paris de cet Ordinaire estant du 29 aoust.

Si je savois, Mgr, arranger des paroles qui pussent exprimer la juste reconnoissance que je ressens des extrêmes bontés de votre Grandeur, j'aurois aujourd'huy une belle occasion de lui rendre mes très humbles actions de grâce, non seulement des généreux soins qu'elle veut bien prendre de l'entretien de l'Académie, mais encore de me procurer un repos assuré sur la fin de mes jours en prévenant en ma faveur, autant que votre Grandeur l'a fait, le R. P. Le Tellier.

Le bruit se répand icy que, malgré les apprêts apparents que M. le Duc de Savoye fait pour aller prendre possession de la Sicile, que son véritable dessein est de s'emparer du Milanois, aydé des troupes du Roy, ce qui dérangeroit les Vénitiens, qui

sont, dit-on, en traité avec l'Archiduc pour le Duché de Mantoue et le Crémonois.

L'on assure que M. le Grand-Duc de Florence a écrit au Pape qu'il sçavoit certainement que M. l'Électeur Palatin travailloit, avec quelqu'autres Princes d'Allemagne, pour porter l'Archiduc à faire la paix avec la France et qu'il y auroit beaucoup à espérer.

Malgré les grands bruits que l'on fait à Naples, cette Cour, à ce que l'on dit, cherche à appaiser tout ce fracas avec douceur parceque l'on aime les Allemands, et on les craint; toute autre Nation n'en seroit pas quitte à si bon marché.

Lundy, la Bulle, qui condamne le livre du Père Quesnel, fut publiée et affichée aux lieux accoutumés; il y a cent et une propositions condamnées comme fausses, erronées, scandaleuses, suspectes d'hérésie et favorables au Jansénisme[1].

Le Pape fait réparer le Palais Ducal d'Albano pour y aller passer l'automne, au cas que ses affaires lui en laissent le loisir.

Les Sbires ont pris un homme près l'Église nationale des Portugais[2], ce qui fait crier les Ministres contre cette Cour.

L'affaire de l'Agent d'Espagne avec le Gouverneur de Rome, pour le Valet que l'on avoit pris chez luy et mené en prison, n'est pas encore accommodée.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir Sainte-Beuve, *Port-Royal, passim.*

2. San Antonio di Padova de' Portoghesi, alla Scrofa. Titi, p. 398-400.

1733. — POERSON A D'ANTIN.

23 septembre 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur, par la voye d'Avignon, le livre où est représenté le mausolé que l'on a fait à St-Louis pour la mort de Monseigneur le Dauphin[1].

L'on tint Consistoire lundy, où l'on croyoit que le Pape nommeroit un Légat pour Bologne; mais les cabales de plusieurs Cardinaux, qui y prétendent, empeschent le St-Père de se déterminer. L'on proposa seulement quelques Évescheż et quelques Abbayes.

Le Pape fut, mercredy, au Vatican dans les Archives secrètes et y demeura trois heures avec Mgr Batelly, puis emportèrent

plusieurs papiers à Monte-Cavallo, que l'on suppose regarder les privilèges du Royaume de Sicile.

L'Ambassadeur de Portugal a eu satisfaction au sujet d'un homme que les Sbires avoient pris près l'Église des Portugais. Il n'en est pas de même du domestique de M. l'Agent d'Espagne, pour lequel sujet l'on attend les réponses de la Cour de Madrid.

La mortalité des animaux continue, même avec progrès, ce qui a obligé le Pape, outre le soin qu'en doit prendre la Chambre de la Présidence, d'en charger encore Mgr Julio Imperiali, qui est un Seigneur vif et entendu, qui promet en rendre bon compte.

Le Pape, en reconnoissance des grands services rendus par M. l'Abbé Passionei dans le séjour qu'il a fait en Hollande, l'a nommé un de ses Prélats domestiques, et, de plus, l'a destiné à aller à Turin tâcher d'adjuster les différents qui règnent depuis longtemps entre ces deux Cours, où après il restera Nonce du Pape.

Le mariage du Prince de Palestrine est tout à fait conclu avec la fille de la Princesse de Piombine, que l'on appelle Mademoiselle Ludoviccio. Elle aura en mariage 70,000 écus Romains.

L'on dit aussi que le mariage de Dom Carlo Albano est résolu avec une fille cadette du Comte Boromée, cy-devant Vice-Roy de Naples. Ce Comte luy donne 50,000 écus Romains de dot, mais Sa Sainteté prétend qu'ils resteront à Urbino jusqu'à ce qu'elle les rappelle, ne voulant pas qu'ils paroissent icy pour ne pas contrevenir à la Bulle qui est contraire au Népotisme[2].

Le Nonce du Pape, qui est en Pologne, a envoyé un ordre à tous les Évesques et Curés d'ordonner aux Prédicateurs de déclarer à tous ceux qui suivent le parti du Roy Stanislas qu'ils sont séparéz de la communion et enjoint aux Confesseurs de refuser l'absolution à ceux du même Parti, et cependant l'on prépare 100,000 écus pour estre incessamment envoyéz au Roy Auguste.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. « Relation du service solennel fait à Rome dans l'Église Royale et Nationale de Saint-Louis pour Monseigneur Louis, Dauphin de France, le vendredi 18 septembre 1711 ; » Rome, 1713, avec neuf planches, y compris le portrait et le frontispice gravés par *Jérôme Trezzo*. (Vinet, *Bibliographie des Beaux-Arts*, n° 515.)

2. La Bulle de son prédécesseur Innocent XII : *Romanum decet Pontificem*... 23 juin 1692; *Bullarium Romanum*, IX, 260.

1734. — Le Marquis de Torcy a M. de La Chausse.

Fontainebleau, 23 septembre 1713.

« ..... Comme les dernières lettres de Rome apprennent que Don Livio[1] est mort, et qu'il laisse une succession très chargée de dettes, je ne doute pas que ses meubles, les bronzes, les tableaux et les statues qu'il avoit eues de la Royne Christine ne soient vendus. Je vous prie, Monsieur, d'avoir attention à la disposition qui en sera faite, et de me faire sçavoir quelles seront à peu près les idées de ses héritiers, soit pour vendre le tout ensemble, soit en détail; quels accommodemens on pourroit faire avec eux pour les payemens; si le Pape permettoit qu'on fît sortir de Rome les effets qui seroient vendus; quels seroient ceux que Sa Sainteté laisseroit plus aisément transporter dans les Pays étrangers, et ceux au contraire dont Elle interdiroit la sortie. Vous me ferez beaucoup de plaisir de me donner ces éclaircissemens. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 534, fol. 13. — Addition à la lettre du Marquis de Torcy à M. de La Chausse. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Odescalchi.

1735. — D'Antin a Poerson.

28 septembre 1713. De Fontainebleau.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 26 aoust et 2 septembre.

Vous me parlez de beaucoup d'excommunications; je ne sçai si elles auront grandes suites. En attendant, il me paroit que le Vice-Roy de Naples s'en met peu en peine.

Je suis persuadé que vous apportez toute l'œconomie possible à votre dépense; mais, comme votre extraordinaire monte un peu haut, il faut bien que je vous en avertisse, car vous sçavez que nos fonds sont courts.

Je ne serai pas étonné que les Allemands prennent des quartiers sur les Terres du Pape. Il l'a bien voulu; il est dangereux de flatter certaines Nations.

M. le Mareschal de Villars va faire le siège de Fribourg.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1736. — Poerson a d'Antin.

30 septembre 1713.

Monseigneur, — Les Galères de Malte sont venues à Civittavecchia, il y a quelques jours, et, quoiqu'elles ne deussent y faire que peu de séjour, M. le Chevalier de Gondrin, ému d'une noble curiosité, se voyant si près de Rome, partit le mercredy et arriva jeudy à neuf heures du matin avec le Chevalier de Dédi[1]. Ces Seigneurs descendirent près M. l'Abbé de Livry et furent d'abord chez luy, qui les reçeut avec une joye extraordinaire.

Il m'envoya, dans le moment, donner part de cette agréable nouvelle, qui me fut apportée chez M. le Cardinal de La Trémoille, avec lequel j'avois l'honneur d'être. Comme je prenois congé de son Éminence pour aller me rendre auprès de ces Seigneurs, ils arrivèrent chez son Éminence avec M. l'Abbé de Livry.

Là je confesse à votre Grandeur que je ressentis tout ce que la joye la plus respectueuse peut causer dans le cœur d'un homme qui, plein de reconnoissance des obligations infinies qu'il a à votre Grandeur, se trouve avoir la fortune d'embrasser les genoux du très illustre fils de son Seigneur et de son Maître.

M. le Cardinal, qui s'en apperçut bien, me fit l'honneur de se réjouir avec moi du bonheur inespéré dont je jouissois. Après une conversation très gracieuse, dont votre Grandeur fit la meilleure partie, le reste fut sur les affaires de la Religion[2] et de cette Cour.

Après cela, ces Seigneurs, M. l'Abbé de Livry et moy sommes allés chez M^rs^ les Ambassadeurs de Malte, qui leur firent mille amitiés.

Puis l'on dîna chez M. l'Abbé de Livry, et, l'après-disné, l'on alla à St-Pierre, dont les beautés furent admirées tant dans l'Église que dehors et dessus, où l'on monta, et où l'architecture est aussi admirable.

Ensuite l'on se rendit à la Fontaine de St-Pietro Montorio sur le Mont Janicule, et, la nuit étant survenue, je quittai ces Seigneurs, qui soupèrent chez M. l'Abbé de Livry; et hier matin je me trouvai au lever de M. le Chevalier de Gondrin, et eus l'honneur de les accompagner de nouveau chez M^rs^ les Ambassadeurs de Malte pour sçavoir le succès d'une affaire où la Religion a intérêt, qui se devoit juger la veille et dans laquelle M. le Cardinal de La Trémoille s'est donné beaucoup de mouvement. Nous

apprîmes que cela tireroit, suivant l'usage du pays, en de grandes longueurs.

Au sortir de chez ces Messieurs, l'on revint chez son Éminence le Cardinal de La Trémoille; puis, à la messe dans la fameuse église de la Rotonde, au Panthéon; après quoy, midy étant sonné, l'on vint à l'Académie, où j'ai eu l'honneur de présenter à M. le Chevalier de Gondrin les jeunes Élèves qui ont le bonheur d'être icy sous la généreuse protection de votre Grandeur, et, après quelques heures de repos, l'on monta dans un beau carosse de M. le Cardinal de La Trémoille, qui en a fourni pour le service de M. le Chevalier tous les jours, outre les nôtres, et l'on fut au Colysée, à St-Jean-de-Latran, à Ste-Marie-Majeure, aux Quatre fontaines, puis en Place d'Espagne, où il se fait un cours[3] de gens du premier rang.

La nuit étant survenue, je laissai ces Seigneurs avec M. l'Abbé de Livry, qui les accompagna chez la Reine de Pologne, qui leur fit mille honnestetéz. De là ils furent chez le Prince Borguèse, où ils eurent beaucoup de plaisirs, le Prince et la Princesse faisant parfaitement bien les honneurs de chez eux.

Ce matin, ces Seigneurs ont esté à l'audience du Pape avec un Grand-Croix, Allemand, qui doit commander, dans quelques mois. les Galères de la Religion.

Le Prince Alexandre Albano ayant été averti par M. l'Abbé de Livry que M. le Chevalier de Gondrin y estoit, l'a attendu pour luy faire mille amitiéz, et, l'après-disner, luy a envoyé un carosse à six chevaux, avec le Comte Carminati, pour le conduire à la Vigne Borguèse, qui est sans contredit la plus belle de Rome.

Au retour l'on a esté au Vatican, où j'ai eu encore l'honneur d'être de la partie. M. le Prince Alexandre Albano s'y est trouvé, voulant, comme il a fait, conduire lui-même M. le Chevalier de Gondrin et la Compagnie dans les Appartements, Galerie, Bibliothèque et Salle d'armes. Les raffraichissements n'ont pas esté oubliéz.

Enfin, Monseigneur, les trois jours que M. le Chevalier a passéz icy ont été bien employés, ayant veu tout ce qu'il y a de plus considérable dans Rome et reçeu tous les honneurs imaginables, eu égard au peu de séjour qu'il a fait icy.

M. le Prince Vayni lui est venu aussi rendre visite ce soir, en lui faisant mille offres de service; mais, Monseigneur, je ne puis assez louer les attentions de M. l'Abbé de Livry pour servir

M. le Chevalier. Il ne l'a pas quitté un moment, et l'a servi de la manière du monde la plus zélée et la plus obligeante; et, comme son bon cœur le fait aimer et estimer icy, il a eu des facilitéz que bien d'autres n'auroient pu avoir.

Pour moy, j'ai été bien malheureux de n'avoir pu lui offrir un lit, car notre vieille maison, qui passe pour assez curieuse depuis que je l'ai ornée des statues et tableaux, n'a pas une chambre à cheminée ny où l'on puisse mettre un lit, ce qui m'a terriblement mortifié; car, bien que ce Seigneur n'ait passé que deux nuits icy, je me serois estimé bien heureux de l'avoir pu servir à toutes heures.

Il est minuit sonné, et, dans deux heures, M. le Chevalier de Gondrin partira pour Civitta-vecchia, afin d'y estre demain de bonne heure, M. le Général[4] voulant s'en retourner à Malte le plutôt que faire se pourra.

Je supplie très humblement votre Grandeur d'avoir pour agréable que j'aye l'honneur de lui dire que, depuis qu'il vient des Seigneurs François dans Rome, jamais il ne s'en est trouvé qui ait eu un applaudissement aussi général que l'a eu M. le Chevalier de Gondrin. Son air noble et beau, son heureuse physionomie, ses grands sentiments, sa discrétion et la justesse de son discernement l'ont fait estimer et admirer de tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir. Plût au Ciel que, pour l'honneur de notre Nation, il se trouvât, s'il étoit possible, des Seigneurs qui lui ressemblassent.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Le Chevalier d'Aydie.

2. C'est-à-dire de Malte. — Sur toutes les armoiries des Chevaliers de Malte, il y a le chef de la Religion de gueules, à la croix d'argent.

3. Un *corso*, une promenade.

4. Raimondo Perellos, Grand Maître de l'ordre de 1697 à 1720.

1737. — Mardi 10 octobre 1713, à Fontainebleau. — Le Cardinal Gualterio prit congé de S. M. et s'en retourna à Rome. Il va passer à Turin et s'embarquera à Gênes. Avant que de venir ici, il avoit été à son Abbaye de Reims, et de là avoit été voir le Roi d'Angleterre.

Journal de Dangeau, XV, 6.

1738. — Poerson a d'Antin.

14 octobre 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 16 septembre. Après avoir eu l'honneur de lui en rendre mille très humbles grâces, j'aurai, s'il luy plait, celui de lui dire que le temps, que votre Grandeur a eu la bonté d'accorder au Sr *Goupil*, Élève de l'Académie, étant expiré, j'attends ses ordres pour le renvoyer; et, comme il s'est toujours comporté avec beaucoup de sagesse et a fait du profit des grâces que votre Grandeur lui a si généreusement accordées, je la supplie très humblement de m'ordonner ce qu'elle souhaite que je lui donne de gratification, supposé que votre Grandeur veuille bien lui faire cette faveur, ainsi qu'elle a eu la bonté de le faire au Sr *de Vernansal*, lequel m'a envoyé de Venize, pour l'Académie, une copie du fameux tableau du *Titien*, qui représente St Pierre le martyr, laquelle est assez fidèlement imitée, ce qui m'a fait d'autant plus de plaisir que l'original se ruine terriblement, en sorte que, dans peu d'années, l'on n'y connoîtra plus rien.

Je supplie votre Grandeur me permettre d'avoir l'honneur de luy dire que, dans le peu de séjour que M. le Chevalier de Gondrin a fait à Rome, il a gagné l'estime et la vénération de tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir; en telle sorte que le Prince Dom Alexandre, M. le Cardinal de La Trémoille, M. l'Ambassadeur de Malte et plusieurs autres Seigneurs m'en ont tous parlé avec de grands éloges, chose bien naturelle, Monsieur, puisque cet illustre Chevalier a le bonheur d'appartenir au plus parfait Seigneur qui soit dans l'Europe.

Il est arrivé un Courrier au Pape, dépesché par le Gouverneur de Bénévent, ville qui appartient au St-Siège sur le Royaume de Naples, pour donner avis que le Vice-Roy Thaunn avoit envoyé cent hommes armés qui tuèrent quelques gardes de la Porte, puis allèrent chez le Lieutenant-Criminel, le pistolet sur la gorge, lui demandèrent un Napolitain, Domestique du Duc Del Bisaccio, qui y avoit été réfugié. Ce Juge les conduisit aux prisons, où, n'ayant point trouvé ce qu'ils cherchoient, ils voulurent se retirer en commettant beaucoup de désordre; mais, les Bourgeois et le peuple s'estant armés, il y eut quelques coups de fusil de tirés

de part et d'autre, sans mortalité que d'un homme de chaque côté; puis les soldats sortirent et se joignirent à deux cents Dragons, qui estoient près de la ville, où l'on a sçeu depuis que le Vice-Roy avoit dépesché de nouveau trois cents Chevaux, sans que l'on sache encore quelle suite cela aura.

L'on tient tous les jours des Congrégations sur la mortalité des animaux, dont les moindres journées sont de 110 et 120.

Lundy, M. le Duc de Savoye passa à la hauteur de Civittavecchia, et quelques barques de cette petite flotte furent jetées dans ce port, où l'on apprend que, dès que ce Prince se sera fait couronner, il retournera en Piedmont pour la fin du mois de novembre.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

1739. — D'Antin a Poerson.

21 octobre 1713. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 16, 23 et 30 septembre, où vous m'accusez la réception du billet de 6,000 livres de M. le Cardinal de Gualterio, laquelle somme sera plus que suffisante pour payer tous vos extraordinaires; ainsi vous voilà bien.

J'ay reçeu, par la voye d'Avignon, le livre où est représenté le Mausolée qu'on a fait pour la mort de Monseigneur, dont je vous suis obligé[1].

Il est bien à craindre que la peste ne suive la mortalité des animaux, puisqu'elle approche de vos contrées.

Je suis fort aise du compte que vous me rendez de M. le Chevalier de Gondrin et qu'on en ait été content à Rome. Il m'a fort écrit sur tout ce que vous avez fait pour luy en ce pays-là. Je vous prie de remercier bien en forme, de ma part, M. le Cardinal de La Trémoille, Dom Alexandre Albano et M. le Prince Vayni de tous les honneurs qu'ils lui ont bien voulu faire. Je les ressens comme je le dois, et voudrois fort trouver les occasions de m'en revancher à leur égard.

Faites passer cette lettre à Malte à l'ordinaire; elle est de conséquence.

Le chemin couvert de Fribourg a été pris le 14; l'action a été vive[2].

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir plus haut la lettre du 23 septembre, p. 242-3.
2. Dangeau, XV, 10.

1740. — Poerson a d'Antin.

21 octobre 1713.

Monseigneur, — Nous avons, Messieurs de La Chausse, Gaye et moy, reçeu chacun une lettre de la part de M. le Marquis de Dangeau, notre Grand-Maître, pour nous trouver à Paris le 14 décembre au Chapitre général de notre Ordre, qui doit se tenir à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Préz; sur quoi j'ay eu l'honneur de luy écrire qu'ayant celui d'être à Rome employé, sous vos ordres, au service de Sa Majesté, je ne pouvois en partir sans un congé du Roy ou de votre Grandeur; qu'ainsi je le suppliois de vouloir bien agréer mes très humbles remontrances et qu'ayant l'honneur d'être sous votre protection, j'espérois de la bonté de votre Grandeur qu'elle voudroit bien m'obtenir une excuse, ne dépendant pas de moy de faire autrement. Ainsi, Monseigneur, j'attends sur ce sujet, comme en toutes autres choses, les ordres de votre Grandeur, afin de m'y conformer, avec le respect et la profonde obéissance dans laquelle je veux vivre et mourir.

L'on dit icy que le Roy de Suède est mort; mais, comme cela a esté dit desjà plusieurs fois, il faut en attendre la confirmation[1].

Le Pape a fait afficher un Jubilé pour toute l'Italie et les isles adjacentes contre la maladie des bestiaux, d'autant que l'on craint beaucoup pour les hommes, puisque l'on écrit déjà de Mantoue que la garnison Allemande y souffre beaucoup de fièvre et de scorbut.

L'Abbé Del Mare, Agent du nouveau Roy de Sicile, reçeut lundy un Courrier de ce Royaume, qui donnoit avis de son heureuse arrivée à Palerme, où ce Prince fut d'abord à l'Église, puis au Palais, au milieu des acclamations de la Noblesse et du peuple. Ceux de Messine ont envoyé des Députéz, ou Ambassadeurs, parceque, si tôt que ce Prince sera couronné, il s'en retournera à Turin sans aller à Messine.

Le Pape a envoyé le Père Salerne à Venize, sous prétexte de déterminer le Prince Électoral de Saxe à venir icy; mais l'on sçait que ce Prince est parti pour retourner en Allemagne. Ainsi l'on croit que ce bon Père Jésuite, qui a esté à Vienne avec le Cardinal Albane, duquel il est fort aimé, taschera de traiter avec les Vénitiens, pour prendre des mesures contre le nouveau Roy de Sicile, que l'on craint beaucoup en ce pays.

L'on écrit de Naples que la Cour de Vienne a fait appeler le Prince de Matalone et quelqu'autres pour s'en assurer, les soupçonnant d'estre dans les intérêts du Roy d'Espagne, et, de plus, le Vice-Roy Thaun fait partir tous les Espagnols qui estoient de ce Royaume pour les faire passer en Hongrie, ce qui cause un grand bruit, parceque, la pluspart estant mariés, les femmes et les enfants font de terribles cris; d'autant qu'on ne leur permet pas de suivre ceux qui s'en vont.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Charles XII, roi de Suède depuis 1693, ne mourut qu'en 1718.

1741. — Le Cardinal de La Trémouille au Marquis de Torcy.

Rome, 4 novembre 1713.

..... Mgr de Giudice, nefpveu de M[r] le Cardinal de Giudice, prend la liberté de présenter au Roy une peinture de *Michel-Ange*, qui est peinte des deux costés. Elle est sur la pierre, et il l'a fait mettre sur un fort beau pied d'estal. Je ne suis pas habile connoisseur, mais cela m'a paru fort beau et digne d'estre présenté au Roy. Il le faira remettre entre les mains du Sr *Poerson*, Directeur de l'Académie, pour l'envoyer en France par la première commodité.

Il en a cependant fait tirer le modèle, qui a esté parfaitement bien exécuté, et prend la liberté de vous l'envoyer, en vous suppliant de vouloir bien le présenter à Sa Majesté. Il part aujourd'huy par le Courrier de Gennes, et est adressé au Secrétaire que M[r] d'Anneville a laissé à Gennes, pour qu'il ait soing de vous l'adresser.

Il prend aussy la liberté d'escrire une lettre au Roy, que j'ay l'honneur de vous envoyer, et une pour vous, avec un petit billet qu'il m'a escrit, en me les envoyant. Il a cru devoir aussy escrire

à Mr le Duc d'Antin, qui aura la bonté de trouver une place à cet ouvrage, qui mérite d'en trouver une dans les appartements du Roy et qui, à ce que je crois, sera de vostre goust et de celuy de Mr le Duc d'Antin.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 534, fol. 191. — Lettre signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1742. — Poerson a d'Antin.

4 novembre 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 28 septembre, par laquelle elle a la bonté de me dire de me ressouvenir que, les fonds estant très courts, on ne peut avoir trop d'œconomie. Sur quoi j'aurai l'honneur de dire à votre Grandeur que j'adjouterai, s'il m'est possible, de nouveaux soins pour tâcher de répondre aux ordres de votre Grandeur, ma plus sérieuse et plus forte envie estant de ne négliger aucunes choses pour me maintenir de plus en plus dans l'honneur de sa puissante protection.

Monseigneur Del Judice m'a envoyé ce matin le dessinateur et les desseins qu'il a fait faire du tableau de *Michel-Ange*, destiné pour Sa Majesté; ils sont assez proprement faits; j'y aurois souhaité un peu plus de goût et d'intelligence. J'y ai mesme fait rajuster quelqu'endroits; mais les Italiens d'à présent s'amolissent et sont bien déchus de la force et des beaux talents de leurs aïeux. La pluspart se persuadent que pourveu qu'ils mettent de la propreté dans leurs ouvrages, que les Ultramontains, qu'ils supposent avoir peu de goût, en seront charméz; mais je suis seur que nos véritables connoisseurs ne seront pas de cet avis.

Le Roy de Sicile a dépesché un courier à M. l'Abbé Del Mare, son Agent, pour donner une lettre au Pape, par laquelle il lui donne part de son exaltation à ce Royaume, adjoutant qu'ayant été reconnu en cette qualité par la pluspart des Princes de l'Europe, il ne croit pas que Sa Sainteté ne veuille encore y concourir, avec assurance qu'après avoir bien examiné les Archives de Sicile sur lesquelles il a écrit à Madrid, il ne fera aucun tort aux droits de la sainte Église, particulièrement en ce qui concerne l'investiture dudit Royaume, à quoi Sa Sainteté a répondu de vive voix qu'il avoit pour agréable ses bonnes intentions, mais que, n'ayant

pas reconnu pour Roy de Sicile Philippes V ni Charles III, il ne pouvoit faire de nouveauté pendant la guerre.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1743. — D'ANTIN A POERSON.

7 novembre 1713.

J'ay reçeu vos lettres du 7 et du 14 octobre.

Vous pouvez donner au Sr *Goupil*, Élève de l'Académie, ce qu'on a accoutumé de leur donner pour leur voyage; il n'y a point d'autre gratification à lui faire en ce pays-là. Puisque vous estes content de luy et qu'il s'est bien comporté pendant son séjour à Rome, je lui ferai plaisir dans l'occasion, quand il sera de retour.

Je suis bien aise que le Sr *Vernansal* vous ait envoyé de ses ouvrages.

Je vois bien que vous êtes dans un païs où l'on guérit difficilement de la flatterie et de la louange; vous sçavez pourtant que vous me feriez un grand plaisir de me l'épargner.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1744. — POERSON A D'ANTIN.

18 novembre 1713.

Monseigneur, — Je vis encore hier le tableau de *Michel-Ange* que Monseigneur Del Judice a l'honneur de donner à Sa Majesté. C'est le morceau le plus rare qui soit en Europe, et, quoique, la semaine passée, j'aye eu l'honneur d'en écrire à votre Grandeur, je la supplie très humblement me pardonner la liberté que je prends de lui répéter que c'est assurément le plus beau tableau que j'aye jamais veu de ce grand Maître, qui l'a été de *Raphaël* pour le grand goût du dessein.

M. le Cardinal de La Trémoille me dit, la semaine passée, qu'il en avoit écrit à votre Grandeur (voir pièce **1741**). Tous les Professeurs et connoisseurs de Rome en parlent avec admiration. L'embarras à présent est de trouver un embarquement seur pour

Marseille; cependant on le va faire encaisser le mieux que faire se pourra, car l'on ne peut trop prendre de précaution pour ce chef-d'œuvre de peinture.

M. le Cardinal Ottobon a perdu Madame sa mère; et, ce qui est très fâcheux pour cette Éminence, c'est que, de plus de 60,000 écus qu'elle en devroit naturellement hériter, le démeslé qu'elle a avec sa République est cause qu'elle n'en peut rien toucher, ce qui est d'autant plus triste que, tous ses biens estant saisis par les Vénitiens ou par les Allemands, ce Seigneur, qui estoit riche et magnifique, se trouve à présent très incommodé.

Le Pape a été indisposé les premiers jours de cette semaine; mais, jeudy, il se trouva à la Congrégation du St-Office, et, vendredi, à celle de l'examen des Évesques, ce qui fait à présent croire que lundy il y aura Consistoire. Le Pape a fait porter les meubles de sa chambre d'hiver du Vatican à Monte-cavallo, les Médecins lui ayant persuadé que l'air de St-Pierre n'est pas bon.

L'on croit que, le jour de la création du Pape qui arrive la semaine prochaine, il y aura quelques changemens dans les Charges, et même quelques-uns croient que Sa Sainteté pourroit bien faire Monseigneur Trésorier Cardinal.

J'ai veu une lettre, écrite de Vienne par un Espagnol, qui marque que les Allemands sont dans une grande consternation de la résolution dans laquelle persiste l'Archiduc de vouloir continuer la guerre contre la France, et que, de plus, les Espagnols et Italiens sont si terriblement haïs des Grands et du peuple de Vienne qu'ils ont été sur le point d'être égorgéz; mais l'Archiduc, qui les ayme, a fait entrer des troupes pour leur seureté.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

1745. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 18 novembre 1713.

« ..... Le Cardinal Dadda[1], qui est un des exécuteurs testamentaires de feu Don Livio, fait toutes les diligences possibles pour obtenir des créditeurs du deffunt une dilation pour leur remboursement, et en ce cas on ne vendra rien. S'il ne pourra l'obtenir, comme il y a lieu de le présumer, parcequ'il faudroit trop de temps pour satisfaire à ses debtes, on croit que l'on vendra

les meubles, les tableaux, les tapisseries, les statuës et toutes les curiosités de la Galerie, préférablement aux Terres. On m'a promis de m'avertir de la résolution qui se prendra et de m'informer de tout ce qui sera mis en vente et de son prix; et j'auray l'honneur d'en rendre compte à V. E. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 521, fol. 61. — Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ferdinando d'Adda, de Milan, Cardinal au titre de San Pietro in Vincoli à la promotion du 13 février 1690, mort à Rome le 27 janvier 1719, à soixante-neuf ans.

1746. — D'Antin a Poerson.

20 novembre 1713. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 22.

Votre excuse est trop légitime pour vous mettre en peine de la lettre que vous avez reçeue; apparemment, c'est une lettre circulaire qui vous a été envoyée sans attention.

Je n'ai rien de plus à vous mander par cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1747. — Poerson a d'Antin.

25 novembre 1713.

Monseigneur, — Le temps, qui continue d'être très rigide, est cause que nous n'avons point eu de lettres de France cet Ordinaire, et a aussi augmenté assez considérablement les fluctions du Pape, lequel, samedi passé, fut très mal de son asthme et d'une toux, qui lui a, dit-on, causé une nouvelle rupture dans les intestins; ce qui obligea de faire faire une consultation de plusieurs Médecins, lesquels résolurent un bandage nouveau; et, au lieu de l'huile d'amande douce qu'on lui donnoit ordinairement, de lui faire prendre de l'eau de mélisse avec un peu de séné.

Malgré ces précautions, le St-Père fut jusqu'au mardy sans pouvoir bien reposer les nuits; mais, le mercredy, ayant bien dormi, ce St-Père donna audience au Cardinal Dattaire et signa plusieurs affaires.

Le jeudy, jour de sa création, il dit la messe dans sa chambre et ne donna audience à personne. Le même jour, il y eut Cha-

pelle au Palais, où se trouvèrent tous les Cardinaux, à l'exception de ceux qui estoient malades, et l'on fit les compliments de *multos annos* à M. le Cardinal Albano pour le Pape, son oncle, auquel on ne put parler.

Vendredy, le Pape, ayant mieux passé les deux dernières nuits que les précédentes, fit l'examen des Évesques; ce qui fait croire qu'il y aura un Consistoire lundy prochain.

Nonobstant toutes ses indispositions, et malgré ses Médecins, l'on dit que ce St-Père donna ses ordres à son Majord'homme pour faire mettre en ordre ses appartements à St-Pierre, voulant y aller demeurer quelque temps.

Aujourd'huy samedy, les Ministres n'ont point eu d'audience, ce qui fait toujours appréhender quelque fâcheux moment; les Médecins paroissent assez embarasséz.

Lundy, le Pape eut un *staffeta* de Civitta-Vecchia avec la triste nouvelle qu'une de ses Gallères, qui étoit commandée par le Chevalier de La Motte, s'estoit perdue vers Porto-Feraio[1], mais qu'il n'y avoit eu que deux personnes de noyez, et le neveu du Chevalier de La Motte, qui a esté assassiné dans une isle voisine par une partie de la chiorme, qui avoit été reprise par le Gouverneur de Porto-Longone[2], qui les avoit poursuivis avec une partie de sa garnison.

Le Cardinal de Saint-Vitale[3] est revenu de son Archevesché d'Urbain, disant que l'air lui est contraire.

M. le Cardinal Gualterio est à Livorne, et l'on dit icy que cette Éminence a des commissions secrètes de la Cour pour traiter avec M. le Grand-Duc touchant les Places d'armes que le Roy demande à ce Prince.

M. l'Abbé Passionei, qui est de retour d'Hollande, est à présent Prélat domestique du Pape, et l'on dit que le Pape le destine à quelque Nonciature.

Donna Bernardina, belle-sœur du Pape, est malade de la fièvre.

L'on dit que le Comte de Galas, qui vient de Vienne, logera au Palais du feu Prince Dom Livio, qui ne lui coûtera rien et qui est très beau; pour cet effet, on le prépare en toute diligence.

Dom Carlo Albano devant épouser la Comtesse Borromeo, l'on attend le frère de cette Princesse pour en faire un Cardinal[4].

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. Port et chef-lieu de l'Ile d'Elbe, sur la côte nord.

2. Port de l'Ile d'Elbe, sur la côte sud.

3. Antonio San-Vitali, de Parme, archevêque d'Urbin de 1709 à sa mort en 1714. Il avait été fait Cardinal en 1709, au titre de Saint-Pierre in Montorio.

4. Gilberto Borromeo, de Milan, Évêque de Novare, ne fut fait Cardinal par Clément XI, dont il était le Maître de Chambre, qu'en 1717.

1748. — Le Marquis de Torcy au Cardinal de La Trémouille.

30 novembre 1713.

« ..... Je n'ay point encore reçeu le modèle de la peinture sur pierre que M. Del Giudice envoye au Roy. M. Aldrovandi, qui la connoît, m'a dit qu'elle étoit très curieuse et qu'elle méritoit de tenir une place dans le Cabinet de Sa Majesté. Je vous en écriray plus particulièrement lors qu'elle aura été présentée au Roy, et Votre Éminence peut asseurer M. Del Giudice que, lors que j'ay rendu compte à Sa Majesté de cette marque de son zèle, Elle a témoigné qu'Elle en étoit très satisfaite..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 534, fol. 222. — Communiqué par M. Tausserat.

1749. — Poerson a d'Antin.

2 décembre 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 21 octobre.

Après lui en avoir fait mille très humbles remerciements, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de lui dire que jusqu'à présent je n'ai touché que 2,834 l. 14 s. de la Lettre de 6,000 l. que votre Grandeur a eu la bonté de m'envoyer de son Éminence M. le Cardinal Gualterio. Je ne sçais pas encore jusqu'à quelle somme cela ira. Comme son Éminence est attendue à Tody[1] demain dimanche, j'aurai l'honneur de lui écrire la semaine prochaine et ne manquerai pas d'informer votre Grandeur, dès que cela sera fini.

L'on apporte beaucoup de précautions pour éviter les maladies dont ce pays est menacé; cependant, la mortalité des bestes continue toujours.

Je suis bien heureux, Monseigneur, de ce que votre Grandeur ait été contente du compte que j'ai eu l'honneur de lui rendre du

peu de séjour que M. le Chevalier de Gondrin a fait à Rome. Plût au Ciel, Monseigneur, avoir eu de la Nature un peu de talent pour bien informer votre Grandeur de l'honneur que ce Seigneur s'est fait icy; elle en seroit charmée, puisque je puis l'assurer, sans flatterie, que l'on n'a point veu à Rome de personne de Qualité qui se soit fait tant d'honneur, et à la Nation, que M. le Chevalier de Gondrin.

Je ne manquerai pas, en exécution des ordres de votre Grandeur, de remercier de sa part Mrs le Cardinal de La Trémoille, Prince Alexandre Albani et Vayni.

J'ay, Monseigneur, porté la lettre adressée à M. le Bailly de Tincourt; elle partira ce soir.

Le Pape, se trouvant un peu mieux, tint Consistoire lundy, mais il fut court et écouta seulement cinq Cardinaux; puis, nomma Légat de Ravenne le Cardinal Cozzadini[2], et préconisa plusieurs Éveschéz. Les nuits de mardy et mercredy furent assez mauvaises; cependant, jeudy, jour de la St-André, Sa Sainteté dit sa messe dans la chapelle de son appartement, puis se retira dans sa chambre, où les Médecins l'exortèrent à ne s'appliquer à aucunes affaires sérieuses, d'autant plus qu'il fait un temps très rigide; car, outre un grand froid, dont on souffre depuis quelque temps, il tomba beaucoup de neige hier jusqu'à midy, ce qui augmente encore les fluxions du St-Père. Malgré tout cela, l'on dit qu'il espère de tenir Consistoire avant Noël et qu'il fera trois Cardinaux, sçavoir : M. Olivier[3], le Gouverneur de Rome et le Trésorier.

Je vous supplie très humblement de me pardonner les deux lettres, que j'ay cy jointes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Ville des États Pontificaux dans la Délégation de Pérouse, à peu de distance de Spolète. Gualterio, Cardinal en 1706, a été Évêque de Todi de 1709 à 1714.

2. Ulisse-Giuseppe Gozzadini, Bolonais, Cardinal au titre de Sainte-Croix de Jérusalem en avril 1709; mort dans son Évêché d'Imola en 1728.

3. Fabio Olivieri de Pesaro, cousin germain du Pape, ne fut créé Cardinal qu'en 1715, à la huitième promotion faite par Clément XI.

1750. — D'Antin a Poerson.

8 décembre 1713. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 4.

Je suis persuadé de votre œconomie; mais il est de mon devoir de vous en rafraîchir la mémoire de temps en temps.

Rendez cette réponse à M. Del Judice. J'ay vu le dessein de son tableau, que M. de Torcy a présenté au Roy; il est beau, mais nos François dessinent avec plus de goût que cela.

Je n'ay rien de plus à vous mander par cet Ordinaire.

Je suis, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1751. — Poerson a d'Antin.

9 décembre 1713.

Monseigneur, — J'ay touché le troisième payement de 400 écus Romains, que m'a fait le Baron Vallenty de la part de son Éminence le Cardinal Gualterio, ce qui fait en tout 4,258 l. 1 s. 3 d.; le surplus pour faire les 6,000 l., monnoye de France, estant pour le change. J'ay rendu le billet de son Éminence avec mes quittances au dos des trois sommes de 400 écus chacune, qui font 1,200 écus, et M. le Baron Vallenty m'a fait un récépissé, par lequel il reconnoît m'avoir donné lesdites sommes et reçeu le billet de son Éminence.

Avec ce puissant secours, que nous tenons de la bonté de votre Grandeur, j'espère, non seulement acquitter tout, mais avoir encore quelque chose de reste, dont je rends des grâces infinies à votre Grandeur.

Le Comte Maffeo, qui étoit Envoyé du Duc de Savoye à Utrecht, est icy, depuis la semaine passée, et a eu une longue audience du Pape sur les affaires de l'immunité des Églises de Sicile, que le nouveau Roy a fait ouvrir et officier dans toutes les Églises qui avoient esté interdites de l'ordre du Pape.

Le Marquis de Prièz a envoyé un Gentilhomme à Vienne, avec des lettres très officieuses du Pape, pour tâcher d'obtenir de l'Archiduc que ledit Marquis reste encore à la Cour de Rome, afin qu'il puisse trouver le moyen d'acquitter les grosses dettes qu'il a

contractées depuis qu'il est Ambassadeur. Lundy au soir, ce Marquis eut une longue conférence avec l'Ambassadeur de Venize dans la Vigne du Prince de Forano. L'on croit que c'est pour prendre ensemble des mesures contre les desseins des deux Couronnes en Italie.

Le Pape a beaucoup souffert toutes les nuits passées, en sorte qu'il fut obligé, mercredy matin, de prendre de l'huile d'amande douce, quoiqu'il l'eût quittée, parceque ce remède est contraire à ses ruptures. Après avoir pris cette huile, il se trouva mieux, et le lendemain il dit la messe dans son appartement et signa quelques affaires de Datterie, et, vendredy, jour de son couronnement, il vint en Chapelle, mais d'un air fort abattu. Aussi, aujourd'huy, ce St-Père n'a point donné d'audience.

La Cour de Vienne ayant envoyé des ordres au Vice-Roy de Naples d'adjuster les différends au sujet des immunités ecclésiastiques, l'on a déjà fait arrêter quelques misérables Sbires; et l'on dit que la femme, qui avoit esté enlevée d'une église, y sera rapportée et que l'on permettra à tous les Officiers de l'Archevesché, qui avoient été chassés, de revenir prendre leurs postes.

L'on espère que bientôt le Pape tiendra un Consistoire, dans lequel l'on dit que le Pape fera quelques nouveautéz; mais il y a apparence que ce St-Père n'ira point loger au Vatican.

L'on parle fort des conditions du mariage de Dom Carlo, neveu du Pape; car, outre les cent mille escus Romains que le Comte Borromeo donne à sa fille, l'on assure que le Grand-Duc donne au Prince Dom Carlo tous les biens allodiaux et dotte que la dernière Princesse d'Urbain a apporté dans la Maison de Médicis lors qu'elle épousa un de ses Princes. Ces fiefs se nomment Castel-Léon et Fossombruno, situés dans la Principeauté de la Matriche (?), et d'autres rentes dans le Duché d'Urbain. Toutes ces terres et rentes produiront plus de vingt-cinq mille escus, lesquels, joints aux cent mille de Madame son épouse et ce qu'il a de son côté, ne laisseront pas de le rendre un riche Seigneur.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1752. — D'ANTIN A POERSON.

11 décembre 1713. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 18 de novembre. Je vous

en envoye une pour M. le Cardinal Ottobon sur la perte qu'il vient de faire de Madame sa mère.

Je n'en ai point reçeu de Monseigneur le Cardinal de La Trémoille sur le tableau de M. del Judice. Je suis fort aise qu'il soit aussi beau que vous dites; je n'oublierai rien pour le faire valoir, quand il sera arrivé.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1753. — Poerson a d'Antin.

16 décembre 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, une lettre du 7 novembre, par laquelle elle a la bonté d'accorder au Sr *Goupil*, Peintre et Élève de l'Académie, avec ordre à moy de lui donner les 200 livres que votre Grandeur donne ordinairement pour le retour. En conformité à l'honneur de ses ordres je le ferai partir le plus tôt qu'il me sera possible, et ai l'honneur de lui faire mille très humbles remerciemens de ce qu'en considération de la bonne conduite qu'il a eue en ce pays votre Grandeur veut bien lui accorder l'honneur de sa puissante protection.

Le Seigneur *Carlo Maratto*, si estimé pour son grand mérite pour la peinture, mourut hier à quatre heures après midy. L'on m'avertit d'abord, et je rassemblai une partie des plus habiles de notre Académie pour prendre des mesures sur la pompe funèbre que l'on peut faire pour un homme de son mérite, qui est icy dans une très haute estime; jusques-là que le Pape m'a fait l'honneur de me faire écrire un billet ce matin par le Prince Dom Alexandre, son neveu, pour m'exorter à lui faire rendre le plus d'honneur qu'il sera possible; à quoi je travaille autant que je puis.

Quoique le Pape ait été très incommodé, la nuit du samedi au dimanche, il n'a pas laissé de tenir Consistoire lundy, qui fut à la vérité très court, après quoi le St-Père se retira dans sa chambre et ne voulut plus voir ni parler qu'à ses Domestiques les plus nécessaires.

Monseigneur Passionei, cy devant [envoyé] en Hollande de la

part du Pape, a été fait Secrétaire des chiffres, et l'on dit que nous aurons, la semaine prochaine, un Consistoire où il y aura quelques nouveautés; mais plusieurs en doutent.

L'on dit icy que, par la médiation de Sa Majesté, les différents d'Espagne avec cette Cour s'adjusteront, et que Monseigneur Aldovrandi passera dans peu en Espagne.

Un Prince Tartare fut, mercredi, prendre congé du Pape, qui lui donna une longue audience et plusieurs Brefs pour les Princes chez lesquels il doit passer en allant au Levant, pour lequel voyage il se dispose à partir dans peu.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1754. — 16 décembre 1713. — « ..... Le fameux peintre *Charles Maratta* mourut de poulmonie, aagé de près de quatre-vingt-dix ans..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 531, fol. 164. — Nouvelles de Rome.

1755. — POERSON A D'ANTIN.

23 décembre 1713.

Monseigneur, — Monsieur de Cartigni, Inspecteur de la Marine, est à Rome depuis trois ou quatre jours; l'on dit qu'il y restera cinq ou six semaines. Les Italiens croyent qu'il y a du mystère dans son voyage, quoiqu'ils disent que c'est par pure curiosité.

J'ai eu l'honneur d'informer votre Grandeur, l'Ordinaire passé, de la mort du Chevalier *Marato*. J'espère qu'elle trouvera bon que j'aye celui de l'informer de ce qui s'est commencé à faire pour honorer la mémoire de ce grand homme, qui étoit âgé de quatre-vingt-dix ans.

Si tôt que le Pape sçeut la perte que Rome venoit de faire, ce St-Père me fit écrire un billet par M. le Prince Alexandre, son neveu, pour m'exorter à faire rendre à cet illustre défunt les honneurs pareils à ceux qu'on avoit rendus à *Raphael*.

Je donnai sur-le-champ les ordres nécessaires, et, le samedy au soir, tous les Peintres, Sculpteurs et Architectes Académiciens se

trouvèrent à la maison du défunt, d'où quatre Peintres le portèrent, à visage découvert et revestu de son habit de Chevalier de l'Ordre du Christ[1], jusqu'au tiers du chemin de chez luy aux Chartreux, où est son tombeau.

Après quoi, quatre Sculpteurs le portèrent, un autre tiers du chemin; puis quatre Architectes furent jusqu'auxdits Chartreux, qui vinrent le recevoir à la porte.

Dans la marche, huit Officiers de l'Académie portoient de gros flambeaux de cire blanche autour du corps. Le reste marchoit, deux à deux, avec de gros cierges alluméz, et je fermois la marche au milieu des deux plus anciens Officiers[2].

Dimanche matin, toute la Compagnie se trouva aux Chartreux, où l'on chanta une grande messe. L'illustre mort estoit couché par terre sur un grand drap mortuaire de velours noir brodé d'or, honneur qui ne s'accorde qu'aux personnes du premier rang[3]. J'ai veu, il n'y a pas longtemps, le Prince Dom Livio de la même manière. Aussi fallut-il avoir un ordre exprès du Pape pour ce cérémonial.

Il y eut, à cette Fonction, un concours de personnes de Qualité extraordinaire[4]. Le Prince Dom Alexandre y assista; j'eus l'honneur d'être auprès de ce Prince, et le Général, se piquant d'être connoisseur et amateur, fut mis parmi les Académiciens.

Trois jours après, l'Académie s'estant assemblée extraordinairement pour l'élection d'un successeur à ce Prince des Beaux-Arts, toutes les voix, sans exception, me furent données, en sorte que je reçeus les compliments de toute cette illustre assemblée de la manière la plus pompeuse et la plus honorable. Le Pape, en ayant esté informé, confirma cet éloge et bonté. L'on m'a remis les sceaux et les clefs, avec les cérémonies accoutumées, et je reçois des compliments d'un grand nombre de gens.

Lundy, M. le Cardinal de La Trémoille eut audience du Pape. L'on croit que ce fut au sujet [de ce] que doit faire Mgr Aldovrandy en Espagne.

Les Médecins ont fait changer le Pape d'appartement à Monte-Cavallo, et le Prince Dom Carlo, son neveu, m'a dit que Sa Sainteté n'ira que ce Carême au Palais du Vatican.

Les Princes Chigi et Justiniani ont chacun fait présent de huit beaux chevaux au Prince Dom Carlo, neveu du Pape, et Mgr Trésorier, qui espère dans peu estre Cardinal, a fait présent au Pape d'un écritoire avec un tapis, qui coûtent ensemble plus de deux

mille Louis ou pistolles d'Espagne. Les chevaux et l'écritoire avoient esté refuséz, puis on les a enfin acceptéz.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Il en avait été décoré en 1704. Cf. Missirini, titolo CVII, p. 170.
2. Voir Missirini, titolo CXV, p. 192.
3. Depuis : « J'ai eu l'honneur »; Lecoy, p. 157-8.
4. Depuis : « Il y eut »; Lecoy, p. 158.

1756. — D'ANTIN A POERSON.

27 décembre 1713. De Versailles.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 25 novembre et 2 décembre.

Comme le Cardinal Gualterio est présentement à Rome, il ne manquera pas de vous faire compter le reste des 6,000 livres, dont il est chargé pour vous. Vous mettrez cette somme sur le compte de l'année 1713.

Je suis fort aise que mon fils le Chevalier ait réussi à Rome; mais je crains fort la flatterie, à laquelle vous avez un terrible penchant, soit par tempérament, ou par corruption du pays que vous habitez.

Je suis fâché des incommoditéz du Pape. Il faut espérer que le temps radoucy lui donnera quelque soulagement.

Je crois que je ne tarderai pas à vous donner de bonnes nouvelles de la Paix.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1757. — POERSON A D'ANTIN.

29 décembre 1713.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur, du 20 novembre, dans laquelle elle a la bonté de me dire que je ne dois point être en peine sur la lettre circulaire que j'ai reçeue de la part de notre Grand-Maître M. le Marquis Dangeau, mon excuse estant très légitime. J'ai l'honneur de lui en faire mille très humbles remerciemens.

Le Pape se porte, grâces au Ciel, assez bien, et a assisté à plusieurs Fonctions de ces saintes Festes de Noel et, mardy matin, ce St-Père tint une Congrégation de quelques Cardinaux et Prélats au sujet des plaintes que M. le Marquis de Prièz et l'Ambassadeur de Venize ont fait de ce qu'auprès de Ferrare l'on a fait couler à fond trois ou quatre gros bâtiments, qui étoient chargés de sel, deux desquels alloient à Venize et les deux autres dans l'État de Milan; la difficulté estant venue de ce que l'on leur demandoit des droits de péage excessifs.

L'on continue de dire que M. le Grand-Duc a donné au Prince Dom Charles les biens allodiaux, dont j'ay déjà eu l'honneur d'informer votre Grandeur [1].

Il est mort, depuis deux jours, Mgr Fanti, Maître des cérémonies du Pape, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Depuis six ou sept ans, ce bon Prélat faisoit des vers assez bien et avoit appris à peindre d'assez bon goût; il composoit des sujets de plusieurs figures avec beaucoup de facilité.

Mardi il arriva un Courier de Turin à M. l'Abbé Del Mare, Agent du Roy de Sicile, qui le dépescha aussitôt à son Prince. L'on dit que ses dépesches sont au sujet de la Paix qui se traite à Rastat entre le Prince Eugesne et M. le Mareschal de Villars.

M. le Comte de Marsigli, qui me vient voir souvent, me doit envoyer demain un tableau d'un Christ d'*Augustin Carache,* qu'il doit présenter lundi au Pape comme très extraordinaire, non seulement par l'excellence de son expression, mais par le miracle qu'il a produit; car l'on dit qu'*Augustin* le fit de ressouvenir d'une vision qu'il eut de Dieu même dans ses douleurs, laquelle fit tant d'impression sur cet heureux prédestiné qu'il se retira chez les Capucins, où il est mort comme un Saint [2].

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. Voir plus haut, à la fin de la pièce **1751**, p. 260.

2. *Agostino Caracci* travaillait à Parme aux peintures de la voûte d'une salle du Casino della Fontana pour le Duc Ranuccio Farnese, quand il succomba à une mort prématurée, « malheur dont il était menacé depuis longtemps par son peu de santé et par ses indispositions continuelles. Le célèbre Poète Stigliani, qui se trouvait alors à Rome à la Cour du Duc, m'a dit qu'*Agostino*, sortant ce soir de la Comédie, fut, à la porte, si foulé que, comme il était fort gros et en mauvaise disposition, la respiration lui manqua et qu'il eut un évanouissement, ce qui accéléra sa mort. Comme il

se rendit compte qu'il allait lui arriver de passer bientôt à une autre vie, il se retira dans le Couvent des Capucins, et, à leur exemple, il mit tous ses soins à la contemplation de Dieu et des choses célestes, et, dans sa repentance, demandait le pardon de ses fautes. C'est alors qu'il fit un tableau de Saint Pierre pleurant son péché, et, comme il s'était absorbé dans la pensée de la mort, il commença une peinture du Jugement dernier; mais, à peine eut-il commencé à l'ébaucher que, sa maladie devenant extrême, il rendit son âme au Créateur le 22 mars 1602, à l'âge de quarante-trois ans. » Bellori, *Vite dei Pittori, Scultori ed Architetti moderni*, éd. de Pise, 1821, in-8°, I, 122-3.

1758. — L'*Arte della Pittura di* Carlo Alfonso Dufresnoy, *tradotta del Latino in Francese, coll' aggiunta di alcune necessarie ed amplissime osservazione, e nuovomente tradotta in Italiano da G. R. A., opera utilissima....., dedicata all' illustrissimo Signore* CARLO FRANCESCO POERSON, *Cavaliere dell' Ordine di Nostra Signora di Monte Carmelo e di San Lazzero* (sic), *Pittore ordinario della Maestà del Rè Cristianiss., già Professore nella sua Regia Accademia di Pittura e Scultura, Direttore della Regia Accademia di Francia e Vice-Principe*[1] *dell' insigne Accademia di S. Luca in Roma, etc., tra l'Arcadi Timante.* In Roma, M D CCC XIII, per Antonio de Rossi; petit in-8° de 20 feuillets non chiffrés, 204 pages et 13 feuillets non chiffrés pour la table des matières, sous les signatures A-P.

L'exemplaire que j'en ai porte, sur le feuillet de garde, la signature *M. L. de Ravanne*. La dédicace de sept pages, feuillets 2 à 5, est précédée, en tête, de la gravure des armes de *Poerson*, d'azur à la croix de Saint-André d'or, accompagnée de quatre montagnes à trois coupeaux d'argent, le tout timbré d'un casque de Gentilhomme, tourné à dextre, sous une couronne de sept perles et posé sur la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare.

Illustrissimo Signore, — È oramai giunta a cosi alto grado di perfezione la virtù di V. S. illustrissima nella nobilissima Arte della Pittura, ed, in esercitandola, ha ella cosi gran nome conseguito che, quantunque il Signor *Du Fresnoy*, nel suo dottissimo Poema, abbia saggiamente divisato essere la Pittura una Poesia priva di favella, direi che, animata dal di lei erudito pennello, è divenuta loquace per render celebre l'eccellenza della valorosa sua mano.

Una cosi fatta verità pottrebbe per aventura offendere il modestissimo orecchio di V. S. illustrissima; ma, se ella rivolgerà l'occhio alle molte autentiche riprove che la Maesta del Rè Cristianissimo ha date della sua propensione verso di lei gran merito,

sarò esente da qualunque taccia di adulazione, e converrà a V. S. illustrissima da soffrire che, sotto l'ombra di tanta autorita, sia lecito ad altri ridire una piccola parte del molto ch'ella stessa procura di cultare.

Fui testimonio ed ammiratore dei applausi ch'ella riceve nella Regia Corte di Francia, allorchè quel Grand Monarca precelse la di lei degnissima persona per Direttore di questa sua Accademia. Ma non contenta la Maesta sua di averle appogiato questo decoroso impiego, ha voluto ancora illustrar qual petto, in cui tante rare virtù ella nudrisce, colla Croce cospicua dell' antichissimo Ordine di Nostra Signora del Monte Carmelo e di San Lazzero, e beneficarla insieme con altre tante dimostrazioni della sua Reale generosità, le quali sono più che bastanti per comprovare la grandezza del suo merito singolare.

Non, per ció, dee tacersi che, nel corso di ott' anni, V. S. illustrissima ha saputo acquistarsi in questa Corte, ove, non meno colla virtù che co' suoi nobili costumi e soavi maniere, si è resa digna della Pontifizia benevolenza e dell' affetuoso stima di tanti Porporati, siccome de' principali Personaggi di essa.

A qual segno poi siasi conciliata l'estimazione de' Professori Romani, raccogliesi dall' esser ella stata eletta Vice-Principe dell' insigne Accademia di San Lucca, onore che, rarissime volte, suol passare ad Estranei.

Ma, che dissi? Sarebbe ingiustizia il considerare la di lei persona come forestiera, imperciochè è tanto l'amore con cui si applica a communicare i propri talenti non solo a' giovani Francesi, commessi alla sua savia direzione, ma, con genio particolare agl' istessi Romani, che meritamente vien' ella riputta, da essi, non men Patriotta che Padre, amerovole di chiunque desidera approfittarsi de' suoi dignissimi insegnamenti e di essere introdotto da cosi erudita mano in Casa di Minerva, nella quale, come asserisce il Signor *Du Fresnoy*, tutte le belle cose abbondamente si trovano. E, quasiche V. S. illustrissima voglia, con generosa gara, emulare que' celebri Pittori dell' Antichità, i quali, al riferire di Plinio, erano un ben commune a tutto il Mondo, con non minore affetto la Gioventù Tedesca, Inglese ed Olandese studiosamente accoglie ed ammaestra.

Dal discorso, che V. S. illustrissima tenne meco, alcune settimane sono, intorno al metodo di ben istruire colla Teorica i principianti Pittori in questa Bell'Arte, raccolsi non esservi

Autore nè piu erudito nè piu utile del Signor *Du Fresnoy*, il qual Libro si compiacque ella di farmi vedere, dimostrando meco grandissimo dispaciere di non poter participare ad' ogni uno cosi prezioso tesoro, non solo per la penutaria degl' esemplari, ma anche, perchè essendo scritto in idioma Francese[2], rimanevano privi gl' Italiani de' sapienti precetti lasciati dall' Autore.

Ond'io, che, in questa parte, riconobbi il generoso cuore di V. S. illustrissima, il quale, a guisa del Sole, vuole cha la splendore del suo lume si spanda da per tutto, affinchè ogn' uno possa indifferentemente godere gli effetti della sua chiarezza, mi offersi pronto a contribuire ogni mia opera all' adempimiento di questo suo benefico desiderio, e per ciò la pregai a concedermi per qualche tempo il Libro medesimo con disegno d'intraprenderne la traduzione, la quale avendo io terminato, nel corso di pocche settimane con quell' esatezza e fedeltà, di cui la debolezza del mio poco talento è stata capace, mi son creduto in debito di restituirle lo stesso Libro rivestito all' Italiana, con fiduzia che, per l'affetto ch'ella porta alla Nazione, sia per accoglierlo benignamente in quest' abito e prenderlo insieme sotto la sua autorevole Protezione, come deve fare, non già a riguardo mio che per la piccolà fatica da me contribuita tanto presumer non devo, ma perche in esso si contengono que' precetti, tanto venerati da V. S. illustrissima.

Onde mi ristringo solo ad implorare il suo umanissimo gradimento verso quest' atto dell' antica e divota mia osservanza, e dell' ossequio distinto, con cui mi professo di V. S. illustrissima divotissimo ed obbligatissimo servitore.

G. R. A.

= 1. Sur mon exemplaire, le mot *Vice* est gratté au canif; à cette époque, *Poerson* avait été Prince pour l'année 1714. Cf. Missirini, p. 192.

2. Le poème de Du Fresnoy est en vers latins; il s'agit des Commentaires de Roger de Piles.

1759. — Poerson, Prince de l'Académie de Saint-Luc a Rome.

1714. — « *Person* était peintre; il n'était pas supérieur dans l'art, mais il était habile en affaire et excellent pour l'administration d'une Académie; cela fit que l'Académie de Saint-Luc le maintint au Principat de 1714 à 1718. Son Principat commença par une chose mémorable. Il y avait longtemps que l'Académie

voulait modifier ses Statuts, et, voyant que le Pape Clément XI avait pour elle de la bienveillance, elle pensa que l'occasion était favorable..... »

Missirini, *Memorie per servire alla storia della Romana Accademia di San Lucca;* Rome, 1823, in-4°, p. 192. — Cf., sur les affaires de l'Académie de Saint-Luc pendant son Principat, 192-202; comme elles n'intéressent pas l'Académie de France à Rome, nous n'avons à recueillir que les quelques lignes ici traduites, qui montrent que *Poerson*, alors que le Principat devait être annuel, fut Prince pendant six années.

1760. — Poerson a d'Antin.

6 janvier 1714.

Monseigneur, — Dans cette nouvelle année, j'ai l'honneur de renouveller à votre Grandeur ma plus respectueuse obéissance. Je ne puis lui souhaitter ni grandeur, ni mérite, ni vertu, ni l'amour, ni la faveur du plus grand Roy du Monde. Elle a tout cela au suprême degré; je souhaitte seulement qu'elle en jouisse une longue suite d'années, et, s'il manque quelque chose à ses desirs, je prie Dieu, Monseigneur, qu'il veuille les remplir et mettre le comble à ses félicitéz.

Pour la mienne, Monseigneur, elle est entre les mains de votre Grandeur; elle est mon Supérieur et mon Maître; je tiens tout de sa protection, et, pourveu qu'elle me fasse la grâce de me la conserver, comme j'ai l'honneur de l'en très humblement supplier, il ne manquera rien à mon bonheur. Les années finissent; mais, en finissant, elles ne me déchargent point des obligations infinies que j'ai à votre Grandeur. Elles me restent toujours, et ma reconnoissance de tous ces bienfaits ne finira jamais. Ce n'est pas assez de ma part; je l'avoue, Monseigneur, et je le sens, mais, si votre Grandeur me veut honorer de ses commandemens aussi souvent que je le desire et à proportion du bien qu'elle me fait, elle connoîtra jusqu'où voudroit aller la très soumise obéissance dont je lui fais profession et avec quel profond respect j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Son Éminence M. le Cardinal Gualterio me fait l'honneur de m'écrire et me charge d'adresser l'incluse à votre Grandeur.

J'ai aussi l'honneur de lui adresser les comptes des deux derniers Quartiers de l'année 1713.

Archives nationales, O[1] 1954.

1761. — POERSON A D'ANTIN.

13 janvier 1714.

Monseigneur, — Le Comte Marsigli me fit apporter dimanche le fameux tableau d'*Augustin Carrache*[1], qui fut donné au Pape, le lundy matin. Il vint plus de cent personnes, Prélats, Amateurs, Peintres, Sculpteurs et Architectes pour le voir pendant tout le jour.

C'est effectivement une des plus belles choses que l'on puisse voir, et, comme il estoit exposé dans la chambre où j'ai mis le portrait de notre grand Monarque, il ne s'est peut-être jamais trouvé tant d'Étrangers qui ayent loué Sa Majesté comme elle le fut ce jour-là.

J'allai, quelques jours après, à l'audience du Pape, qui dura une bonne heure et demie, lequel m'honora de beaucoup de marques d'estime et de confiance, et me dit qu'il desiroit que son Neveu le Prince Alexandre assistât à notre assemblée[2] pour s'instruire avec nous, honneur que jamais Neveux du Pape n'ont fait à la Compagnie, ce qui m'a attiré beaucoup de compliments.

De plus ce St-Père me promit, à l'ordinaire, des merveilles pour notre Académie, qui, je crois, n'auront pas plus de réalité que par le passé, car l'on est, en ce païs, magnifique en paroles, et rien de plus.

M. de Cartigny continue à voir les beautéz de Rome avec beaucoup d'agrément. Il a été admis aux pieds du St-Père, auquel il fit plaisir en lui parlant avantageusement du port de Civitta-Vecchia, où il avoit été quelques jours auparavant.

Le Sr *Vinace*, Napolitain, et fondeur, m'est venu voir et m'a dit qu'il avoit un congé de votre Grandeur pour aller recueillir une succession à Naples[3].

J'ay l'honneur de recevoir deux lettres, de la part de votre Grandeur, l'une du 8 décembre et l'autre du 11 du même mois, avec les deux lettres pour M. le Cardinal Ottobon, à qui j'ai eu l'honneur de rendre celle qui estoit pour lui, et l'autre pour Mgr Del Judice, que j'ai trouvé au lit avec un peu de rhumatisme. Je l'ai vu tout triste de ce que le bâtiment, qui a apporté les hardes de M. le Cardinal Gualterio à Civitta-Vecchia, ne peut porter son tableau[4] en France parceque les caisses sont fortes pour le batiment. Cependant l'on nous fait espérer qu'il en viendra

dans peu de plus considérables qui pourront s'en charger; c'est ce que l'on attend avec beaucoup d'impatience.

Depuis quelques semaines, le Sr *Nourrisson*, Élève de l'Académie pour la Sculpture, a esté malade; mais j'espère qu'il guérira bientôt, se portant beaucoup mieux.

Tous les autres Élèves font bien leur devoir en étudiant assiduement.

Le Sr *Mallet* a laissé sa planche pour quelque temps, afin de se remettre au dessein pendant ces froids icy, qui sont grands et continus, en sorte que les plus vieux Italiens avouent n'avoir jamais veu un temps semblable, qui, quoique froid, est très supportable le jour, lors que le soleil paroist.

L'on croit que M. le Marquis de Prièz restera icy, le Pape ayant écrit en sa faveur et surtout au sujet des deux titres d'Ambassadeur de l'Empire et d'Espagne parceque, l'Archiduc ayant abandonné l'Espagne et la Catalogne, le St-Siège ne pourroit reconnoître un nouvel Ambassadeur en cette qualité; mais, M. de Prièz en estant revestu, l'on continue à le traiter sur le même pied.

Le fils aîné du Chevalier *Bernin* vient de mourir regretté, parcequ'il estoit très honnête homme et de génie François; aussi avoit-il eu le bonheur d'aller en France avec son père.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Cf. plus haut, p. 265.

2. Celle de l'Académie de Saint-Luc.

3. Puisqu'il se vante d'une permission du Duc d'Antin, c'est donc qu'il s'était établi en France et qu'il voulait avoir l'air de dépendre du Surintendant. La lettre du Duc d'Antin du 12 février 1714 en parlera tout autrement. — Il pourrait bien être le père du sculpteur *Jean-Joseph Vinache*, né en 1698, reçu à l'Académie en 1741, mort à cinquante-six ans en 1754.

4. Le David de *Daniel de Volterre*, dont il a déjà été question.

1762. — 13 janvier 1714. — « ..... On représenta lundy, pour la première fois, le novel (*sic*) opéra sur le Théâtre de Capranica[1]. Je crois que, n'estoit l'égard que l'on a pour le Cardinal Otthoboni, la Pièce seroit peu applaudie. Il s'en est mellé. Il y a des fort bonnes choses que l'on doit à S. E., et le Sr Capeci, d'ailleurs bon poète, parle avec un respect infini des corrections que le Cardinal s'est donné la peine de faire de sa main à la composition de la Pièce.

« Lundy commencera celle que la Reine donne à son petit Théâtre domestique. Le Carneval est court; on veut profiter du temps..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 535. — Nouvelles de Rome adressées au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Doit être le *Titus et Bérénice*, drame musical, représenté dans la Salle des Seigneurs Capranica à Rome pendant le Carnaval de 1714, — Rome, Bernabò, 1714, in-12, — poésie de Carlo Sigismondo Capece; musique du Vénitien Antonio Caldara (Allacci, *Drammaturgia*, 1755, in-4°, col. 770).

1763. — D'Antin a Poerson.

14 janvier 1714. De Versailles.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 9 et 16 décembre.

Je suis bien aise que vous ayez reçeu le dernier payement du Cardinal Gualterio pour que vos comptes soient nets. Je trouve le change un peu fort, mais il n'en faut rien dire, ayant eu envie de lui faire plaisir.

Vous avez bien fait de donner au Sr *Goupil* la gratification ordinaire. Je serai ravi de lui faire plaisir, quand il sera de retour.

Je suis fort fâché de la mort du pauvre *Carle Maratte*, quoique son âge fût avancé. Ne manquez pas de faire, en cette occasion, tout ce qui pourra faire votre cour au Pape.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

1764. — D'Antin a Poerson.

19 janvier 1714. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 23.

J'approuve fort tout ce que vous avez fait pour honorer la mémoire de *Carlo Marate* suivant l'intention du Pape, et je suis fort aise de la justice que les Italiens ont rendue à votre mérite et de l'honneur qu'ils font en même temps à la Nation en choisissant un François pour Prince de leur Académie. Mais vous avez eu tort d'accepter ce titre sans en avoir demandé préalablement la permission au Roy. Estant son Sujet, à ses gages et à la teste de son Académie, vous ne pouvez prendre aucun engagement, quel qu'il puisse estre, avec un Prince étranger, sans sadite permission et même sans la mienne.

Mais j'ai raccommodé tout cela auprès du Roy, estant bien aise de vous rendre service en toute occasion, et sçachant bien que vous n'avez manqué que par inadvertance.

Rendez cette lettre au Prince Alexandre.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1765. — Poerson a d'Antin.

20 janvier 1714.

Monseigneur, — Le St-Père tint Consistoire public mercredy, lequel fut très long, quoiqu'il ne s'y passa rien d'extraordinaire; mais on eut la consolation de le voir en une très bonne santé, l'air de Monte-Cavallo lui convenant beaucoup mieux que celui du Vatican. Cependant l'on croit qu'il ira, pour y habiter, vers la Semaine sainte, se plaignant beaucoup dans les appartements, qui ne laissent pas d'être très sombres.

Sa Sainteté y fut disner il y a quelques jours avec sa Famille; ensuite de quoi elle passa dans les Archives, où elle rechercha pendant trois heures des papiers concernant les affaires de la Monarchie du Royaume de Sicile.

M. le Cardinal de Gualterio est arrivé, il y a deux jours, de son Évesché de Tody. J'ay eu l'honneur de luy rendre visite. Il se loue fort des bontéz et des magnificences de votre Grandeur. Cette Éminence a cela de commun avec tous ceux qui ont le bonheur de vous approcher ou de vous appartenir, Monseigneur.

En mon particulier, j'ai plus de sujet d'en parler que personne et de prier le Seigneur qu'il comble votre Grandeur de ses plus saintes bénédictions.

M. le Marquis de Prièz a eu une longue audience du Pape, à son ordinaire, et l'on dit que les difficultéz que cette Cour avoit imaginées pour empescher le Comte de Galas de venir icy et retenir au contraire le Marquis de Prièz, toutes ces difficultéz ont estés levées, et il y a déjà plus de soixante chevaux et plusieurs domestiques arrivéz, ce qui fait croire que ce Seigneur pourra arriver au printemps.

Le tems, qui a esté froid, mais beau, pendant plusieurs semaines, s'est tout à coup changé en pluye et tonnerre, qui fait

des malades, particulièrement les pauvres goutteux, dont malheureusement je suis du nombre.

La Reyne a été fort incommodée ces jours icy. J'apprends, dans ce moment, qu'elle est, grâces au Ciel, beaucoup mieux. Il ne lui reste que quelques inquiétudes et un peu de mélancolie sur son âge avancé[1].

Le Sr *Goupil*, estant près de partir, a eu deux petits accès de fièvre, desquels il est à présent assez bien guéri; ainsi je compte qu'il partira bientôt.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Elle était née en 1641 et ne mourut qu'en 1716 à Blois, où elle s'était retirée.

1766. — POERSON A D'ANTIN.

27 janvier 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 28 décembre, dans laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle est fort aise de ce que M. le Chevalier de Gondrin a bien réussi dans Rome, mais qu'elle appréhende qu'à l'exemple des gens du pais où j'habite il n'entre un peu de flatterie dans ce que j'ai l'honneur de lui en écrire, sur quoi j'aurai, s'il lui plait, celui de lui dire qu'elle jugera bientôt par elle-même de ma sincérité, car l'on m'assure que ce Seigneur est parti de Malte pour se rendre à la Cour.

Lors que vous le verrez, Monseigneur, votre Grandeur conviendra que mes expressions ont été trop foibles pour représenter les vertus de ce Seigneur, de qui, sans mentir, l'on parle encore avec une estime infinie, ayant laissé les idées pleines de sa sagesse, de sa prudence et de sa probité, et, de nouveau, je vous jure et vous proteste, Monseigneur, que tout ce que j'ai eu l'honneur d'en écrire est sans flatterie, mais la vérité la plus pure, et il y a peu de jours que M. l'Ambassadeur de Malte m'en parloit encore dans ces mêmes termes.

Quand je serai assez heureux pour qu'il plaise à votre Grandeur que j'aye le bonheur d'être à ses genoux, peut-être qu'au défaut des autres qualitéz qui me manquent, elle aura la bonté de faire quelque estime de ma droiture et de ma sincérité, car j'ai

fait, toute ma vie, profession d'une franchise incapable d'aucune altération.

Lors que je dis, Monseigneur, ce que je dirai tant que je vivrai, que votre Grandeur est généreuse, bienfaisante, vrayement protectrice des sciences, il n'y a point de flatterie en cela. N'a-t-elle pas soutenu, dans les temps les plus difficiles, les beaux-arts à la veue de toutes les Nations? Elle seule pouvoit faire ce qui a esté impossible à tout autre. Chacun en parle avec louanges. Sans flatterie, je puis bien en dire quelque chose.

Je donnai, Monseigneur, les 100 livres de gratification au Sr *de Lassurance*, ainsi que votre Grandeur me l'ordonne. C'est encore un trait de bonté et de magnificence de votre Grandeur qui mérite toutes sortes de bénédictions. Ce jeune Élève étudie avec beaucoup d'amour et d'application; j'espère qu'il se fera distinguer par ses bonnes mœurs et par son habileté dans sa profession.

La lettre, toute consolante, dont votre Grandeur m'a honoré, finit en me promettant l'agréable nouvelle de la Paix avec l'Empire. J'ai, Monseigneur, l'honneur de lui en faire mille très humbles remerciemens. Dieu en soit loué, et que vos jours, Monseigneur, soient longs et heureux, afin qu'elle jouisse de cette Paix tant desirée, et que les vertueux puissent goûter les avantages de votre puissante protection.

Le Pape se porte mieux qu'il n'a fait depuis longtemps. Il est sorti deux fois cette semaine, et fut, lundy, à St-Sébastien, où Dom Horatio, son frère, a fait ajuster une chapelle pour sa Famille[1]. Le St-Père y dit la messe et y communia ses trois Neveux. Après la cérémonie, l'on donna quantité de rafraîchissemens aux Cardinaux et autres Seigneurs qui avoient suivi le St-Père.

L'on a tenu une Congrégation sur les plaintes que fait la République de Venise au sujet d'une barque de sel qui a été enfonçée sur le Pô, près Ferrare.

L'on a de nouveau affiché des Bulles d'excommunication contre les Juges de Sicile pour avoir fait rouvrir les Églises, que l'Archevesque avoit fait fermer.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. Il s'agit de Saint-Sébastien-hors-des-murs, sur la voie Appienne, à un mille de Rome : « La chapelle de Saint-Fabien appartient à la Maison

Albani. Elle a été faite, sur le dessin de *Carlo Maratta*, et exécutée, par les soins du Chevalier *Carlo Fontana*, par *Alessandro Specchi* et le *Bariglioni*. Le tableau à main droite est de *Giuseppe Passeri*, et celui en face, du Chevalier *Pietro Leone Ghezzi*. La statue de saint Clément, Pape et Martyr, a été sculptée par *Pietro Papaleo*, de Palerme. » Titi, p. 70.

1767. — 29 janvier 1714. — ..... La Reine de Pologne commence à se mieux porter d'un violent rhume, qui a fait craindre pour la vie de Sa Majesté. On représente cependant chez elle le petit Opéra que le Prince a fait préparer pour son Théâtre. Donna Maria Bernardina Albani y assista la première fois; la Princesse Sobieska en fit les honneurs. Le Cardinal Otthoboni et Don Carlos en furent aussy.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 535. — Nouvelles de Rome adressées au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

= Allacci, *Drammaturgia*, col. 581, a catalogué un *Orlando*, ou *la Folie jalouse*, drame musical, représenté sur le théâtre particulier de la Reine Marie-Casimire de Pologne et dédié à Sa Majesté, — Rome, Antonio de' Rossi, 1711, in-12, — poésie de Carlo-Sigismondo Capeci, Romain, dans l'Académie Arcadienne Metisto Albiano, Secrétaire de Sa Majesté; musique de Domenico Scarlati. Le petit opéra de 1714 ne doit pas être celui-là, mais le Roland de 1711 peut être rappelé ici.

1768. — D'ANTIN A POERSON.

1er février 1714. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 29 décembre et 6 janvier, avec les états de la dépense de vos six derniers mois, qui y estoient joints.

Je vous remercie de tous vos bons souhaits; je serois ravi de trouver des occasions de vous rendre service.

Je vous envoye l'incluse; vous verrez si le jeune homme dont il est parlé mérite qu'on le reçoive à l'Académie.

Je n'ai rien de plus à vous mander. Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O1 1954.

1769. — POERSON A D'ANTIN.

6 février 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la

part de votre Grandeur, du 14 janvier, par laquelle elle a la bonté d'approuver les 200 livres que j'ay donnéz au Sr *Goupil* pour son retour. Cependant il n'est pas encore parti, à cause d'un reste d'indisposition et manque d'occasion pour faire son voyage.

Le Sr *Nourisson*, Sculpteur, est guéry.

Nous jouissons, depuis six semaines, du plus beau tems du Monde. Pour en profiter, M. de Cartigny, Inspecteur de Marine, est parti pour aller voir Venize, après avoir veu dans Rome tout ce que l'on pouvoit voir dans le peu de temps qu'il y a séjourné.

Suivant les ordres de votre Grandeur, je m'appliquerai de plus en plus à répondre aux intentions du Saint-Père au sujet de ce qu'il desire que l'on fasse à l'Église de St-Luc pour honorer la mémoire du Chevalier *Maratto* et pour remettre l'Académie de St-Luc sur bon pied; mais ce ne sera pas, Monseigneur, sans qu'il m'en coûte beaucoup de soins et d'argent, soins et argent que je dépenserai de bon cœur, puisque votre Grandeur, si magnifique pour la gloire de notre Nation, y veut bien prendre quelqu'intérêt.

J'ai touché, Mgr, du Sr Giraud 247 écus et 4 Julles pour le mois de janvier, ne m'estant resté, de l'année dernière, que 303 livres, ainsi qu'il paroît par les derniers comptes que j'ai eu l'honneur d'adresser à votre Grandeur. J'espère de la bonté de votre Grandeur qu'elle ne le trouvera pas mauvais.

J'ai eu l'honneur de voir M. le Cardinal Gualterio, lequel m'a promis de m'envoyer une lettre pour votre Grandeur. Il ne cesse de se louer de toutes vos bontéz. M. son neveu dit des merveilles de votre magnificence. C'est le langage ordinaire, Monseigneur, de tous ceux qui ont le bonheur de vous appartenir, comme celui de ceux qui ont l'honneur d'approcher de votre Grandeur, toujours généreuse et bienfaisante.

Il arriva, devant hier, un Courrier à son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille. Ce Seigneur estoit à Saint-Pasteur, une terre qui est à huit lieues d'icy, appartenant au R. Père Cloche, Général des Dominiquins. L'on dépescha aussitôt à son Éminence, laquelle retourna hier, et, aujourd'huy, elle a été à l'audience du Pape, où nous avons eu l'honneur de l'accompagner, et nous y avons appris que ce Courrier n'est venu qu'au sujet de l'acceptation de la Constitution.

Du reste, les lettres de Paris du 27 janvier ne disent point encore que la Paix soit signée entre la France et l'Empire, quoique

M. l'Ambassadeur de Venize, qui est à Rome, et le Comte Fédé, qui est Ministre de M. l'Électeur Palatin, ayent dit publiquement qu'ils estoient assuréz que les Traités estoient conclus.

L'on dit que le Carnaval n'est que très médiocrement joly, parcequ'il n'y a point d'argent ni d'Étrangers à Rome.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1770. — D'ANTIN A POERSON.

12 février 1714.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 13 et 20 janvier.

Je suis étonné qu'il y ait eu tant de gens dans notre Académie pour voir le tableau du Comte de Marsilly[1], car on ne m'a pas bien parlé de votre maison.

On dit qu'elle est fort vilaine. Il seroit à souhaiter que vous en eussiez une d'une belle représentation, car j'aime fort les choses qui font honneur au grand Roy que nous servons et à notre Nation.

Si M. de Cartigny est encore à Rome, faites-luy bien mes compliments.

Le Sr *Vinache* n'a point de congé de moy; mais c'est un homme d'une si mauvaise conduite qu'il ne m'importe guères quel pays il habite[2].

Je suis fort aise que vous soyez content de vos Élèves et qu'ils s'appliquent aux choses que vous leur prescrivez.

Faites bien mes compliments à M. le Cardinal Gualterio. On ne peut avoir plus d'estime et de considération que j'en ay pour cette Éminence.

Vous n'êtes pas le seul qui soyez affligé de la goutte. Je viens d'en avoir une attaque des plus violentes, dont je suis, Dieu merci, dehors.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Celui d'*Augustin Carrache*.

2. Voir la lettre de *Poerson* du 13 janvier 1714.

1771. — Poerson a d'Antin.

13 février 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir la lettre du 19 janvier, dont votre Grandeur m'a bien voulu honorer, et ai celui de lui en rendre mille très humbles gráces, et aussi de ce qu'avec sa bonté ordinaire elle a bien voulu m'excuser, auprès de Sa Majesté, de ce que j'ai accepté le rang que le Pape et l'Académie de Saint-Luc m'ont donné.

J'avoue, à ma confusion, que j'ay manqué de n'en avoir pas demandé la permission au Roy et à votre Grandeur.

J'en demande très humblement le pardon; mais, Monseigneur, je fus si surpris de la manière prompte et honorable dont ce choix fut fait, et si étourdy des complimens de plusieurs Seigneurs Italiens et de l'extrême joye de tous nos François, qui voulurent bien prendre part à cet honneur, que j'oubliai mon devoir, d'autant plus que chacun sçait bien que je n'ai fait aucune démarche pour l'obtenir, et que cette dignité estoit briguée par des gens anciens et de grand mérite.

J'ay l'honneur de le répéter à votre Grandeur, Monseigneur; toutes ces choses non attendues m'éblouirent à tel point que j'ay failli sans y penser, ce qui me surprend honteusement, puisque votre Grandeur voudra peut-être bien se ressouvenir que, lors que l'on me proposa d'être Vice-Prince, je ne l'acceptai qu'après avoir eu l'honneur d'en demander la permission à votre Grandeur, laquelle eut la bonté de me l'accorder de la manière du Monde la plus noble et la plus gracieuse.

Nous venons de perdre subitement le Cavalier *Fontana*, excellent Architecte, qui a été en grande estime sous plusieurs Papes, d'une famille noble et très illustre dans l'Architecture; il avoit quatre-vingt-trois ans et n'en paroissoit que soixante. C'estoit un des concurrents pour la place de Prince.

Nous avons encore un Gentilhomme Florentin, nommé Sr *Carlo Morandy*, qui a quatre-vingt-douze ans, lequel peint, et lit toutes sortes de livres sans avoir besoin de lunettes.

J'ay eu l'honneur de rendre au Prince Alexandre Albano la lettre de votre Grandeur. Il l'a reçeue avec de grandes démonstrations de plaisir, et m'a promis de m'envoyer la réponse.

Le Pape, qui étoit en doute et fort inquiet au sujet des résolu-

tions du Clergé de France sur la Constitution que ce St-Père a envoyée, a eu une extrême joye d'apprendre qu'elle y a été reçeue.

Il se porte, grâce au Ciel, à merveilles; l'air de Monte-Cavallo, qu'il habite, lui convient fort, et il sort presque tous les jours.

Il n'en est pas de même du Cardinal Carpègne, Grand-Vicaire, qui est très mal et âgé de quatre-vingt-dix ans; le Pape lui a envoyé sa bénédiction *in articulo mortis*.

Le Sr *Goupil*, Élève de la Peinture, estant prêt de partir, j'ay reçeu une lettre de M. son père, lequel me marque qu'il espère avoir l'honneur d'être aux pieds de votre Grandeur pour la supplier d'agréer qu'il puisse rester à l'Académie jusqu'à la fin du mois de mars. Comme c'est un bon sujet, qui s'est toujours comporté avec beaucoup de sagesse, j'ai l'honneur, Mgr, de joindre mes très respectueuses prières aux siennes.

Une personne m'a dit icy avoir offert, pour un Prince d'Allemagne, cent soixante mille écus Romains des tableaux, statues, tapisseries, médailles et sculptures antiques du feu Prince Dom Livio, qui les avoit eues de la Reine de Suède; mais que les héritiers, qui doivent vendre toutes ces choses, avoient dit que M. le Duc d'Orléans en avoit fait offrir cent mille pistolles[1].

L'on dit que le Pape doit envoyer un nouveau Commissaire à la Chine pour estre mieux informé des différents qui règnent, depuis si longtemps, entre les Jésuites et les autres Missionaires. L'on ne sçait point encore qui sera ce Commissaire.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Cent soixante mille écus Romains valaient 480,000 livres et cent mille pistoles en valaient 500,000.

1772. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 13 février 1714.

..... Les divertissemens du Carnaval sont enfin terminez. Ils n'ont été ny si grands ny si universels que les années précédentes, et, si les Cavaliers Romains n'avoient craint d'oublier le métier de cocher, qui est leur unique vertu, le Cours n'auroit pas été si remply qu'il l'a été. L'Opéra de la Reyne de Pologne a été le plus estimé; cette Princesse y a assisté peu de fois à cause de son indisposition, que la crainte fomente.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 535. — Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1773. — Poerson a d'Antin.

20 février 1714.

Monseigneur, — M. le Marquis de Prièz a enfin obtenu, dans la forme qu'il desiroit, l'audience du Pape, que l'on appelle des *preceps*[1], pour laquelle l'on a longtems contesté.

Voicy, Monseigneur, à peu près de quoi il estoit question. Depuis longues années, lors que les Empereurs sont élus, ils ont pratiqué d'envoyer à la Cour de Rome un Ambassadeur extraordinaire pour demander la confirmation de leur élection et la faculté de nommer, une fois en leur vie, à toutes les dignitéz des Chapitres d'Allemagne. Cet Ambassadeur doit aller au Consistoire en cavalcade, la plus belle et la plus pompeuse que faire se peut, et ledit Ambassadeur doit être debout pendant la Fonction dans le Consistoire; mais le deffunt Empereur n'avoit jamais fait faire cette cérémonie et ne laissoit pas de nommer aux Bénéfices. La Cour de Rome, qui tâche de ne rien perdre de ce qu'elle a une fois gagné, a fait négocier auprès du Prince, aujourd'huy régnant, pour rétablir cet usage; mais les Allemands ont tenu bon et n'ont pas accordé la moitié de ce que cette Cour demandoit.

Premièrement, il n'est point venu d'Ambassadeur extraordinaire. Le Marquis de Prièz n'a point fait de Cavalcade; il est allé au Palais dans ses équipages ordinaires, comme à une simple audience; il ne s'est point tenu de Consistoire public. Le Pape avoit seulement dans sa chambre les deux Cardinaux Ministres et quatre autres Cardinaux présens. L'Ambassadeur étoit assis, et il n'a point demandé la confirmation, mais seulement, par bienséance, l'agrément à l'ordinaire.

Les Allemands prétendent n'être obligéz à rien. Cette Cour, au contraire, dit qu'ils y sont obligéz et que ce mot « à l'ordinaire, » dont on s'est servi, vaut une demande dans les formes, parceque les autres Empereurs l'ont demandé ordinairement et positivement.

Ce qui est de vray, c'est que cette Cour s'est extrêmement relâchée de ses prétentions et a beaucoup perdu de cérémonies, auxquelles elle étoit accoutumée depuis longues années.

L'on attend, à la fin du Caresme, M. le Comte de Gallas, qui vient relever le Marquis de Prièz. L'on dit qu'il fait Quarantaine sur les terres des Vénitiens. Il y a déjà icy bon nombre de ses Domestiques et grand nombre de beaux chevaux d'arrivéz.

Le Père Thimotée, Capucin, qui est icy un des Consulteurs des Rittes et qui estoit cy-devant Secrétaire du Procureur-général, est arrivé depuis quatre jours de Paris en poste à Rome, ce qui a fait faire bien des raisonnemens, à ce que l'on dit, sur cette longue route où l'on n'avoit jamais veu de Capucins faire les Couriers, et, icy, cela n'a pas moins causé de surprise.

L'on en parle beaucoup sans que personne puisse pénétrer ce qui a peu obliger à dépescher un Courier qui n'a, à ce que l'on dit, point d'exemple. La pluspart des Italiens disent que ce sont les Hollandois, qui, sous main, font de grandes offres à l'Empire pour empescher que les Conférences de M. le Maréchal de Villars et M. le Prince Eugesne n'ayent de bonnes fins, et même plusieurs demandent à parier le double contre le simple que l'on fera au moins cette Campagne.

M. *Goupil* m'a écrit qu'il avoit eu l'honneur de présenter un placet à votre Grandeur pour la supplier d'accorder la grâce à son fils de rester à l'Académie jusqu'à la fin de mars, ce que votre Grandeur, toujours bienfaisante, avoit eu la bonté de luy accorder. J'espère, Monseigneur, avoir vos ordres pour les suivre et luy obéir.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. *De præcessu* ou *processu*. Comme on le voit par la suite de la lettre, il s'agit de la première visite de l'Ambassadeur de l'Empire à la suite de l'élection de chaque nouvel Empereur, qui, selon la tradition du Moyen-âge, avait à recevoir du Pape une sorte de reconnaissance et d'investiture. La même chose se passait pour la France, mais d'une autre façon; le nouveau Roi de France, l'étant *par la grâce de Dieu*, n'avait à faire aucune apparence d'acte de vassalité. C'était une question de bons rapports et de courtoisie, qui, par politesse, était l'Ambassade d'*obédience*.

1774. — D'ANTIN A POERSON.

28 février 1714.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 27 janvier et 6 février, par lesquelles je vois la continuation de la flatterie dont je vous accuse si souvent et dont je n'espère pas vous corriger. Il faut pourtant vous remercier de tous les sentiments que vous paroissez avoir pour moi et pour tout ce qui m'appartient.

Je compte que le Sr *Goupil* est parti présentement.

Vous seriez bien dupe si vous employiez de votre argent à honorer la mémoire du Sr *Carlo Marate*. Vos soins suffisent, et c'est tout ce que le St-Père peut exiger de vous.

Le Sr Girault continuera de vous payer les 1,300 livres par mois à l'ordinaire. Je vous recommande toujours l'ordre et l'œconomie.

Faites, dans toutes les occasions, mille compliments de ma part à M. le Cardinal de Gualterio et à son neveu. Je suis ravi qu'ils soient contents de moy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1954.

1775. — Poerson a d'Antin.

27 février 1714.

Monseigneur, — L'on a tenu Consistoire lundy, où l'on dit que le Pape a donné à M. l'Archiduc plus que son Ambassadeur n'avoit requis, car toute la demande de M. le Marquis de Prièz fut seulement la faculté de nommer une fois en sa vie aux dignitéz des Chapitres d'Allemagne ; mais Sa Sainteté a de plus confirmé son élection à l'Empire avec tous ses autres titres, vrais et imaginaires, ce qui empescha MM. les Cardinaux de La Trémoille, Aquaviva et Gualterio d'y assister. Pour M. le Cardinal Ottobon, il ne put se dispenser, à cause de sa Charge de Chancelier, qui l'engage indispensablement de se trouver à ces sortes de Fonctions.

M. le Marquis de Prièz, qui doit, à ce qu'on dit, partir dans trois semaines ou un mois, a reçeu depuis peu de jours vingt-sept visites de Cardinaux. Outre cela, il y en a six qui ne le verront point par maladies ou autres légitimes empeschemens. Ce Seigneur est fort regreté, s'étant comporté à Rome avec beaucoup de prudence et de politesse. Il y a deux jours que cette Excellence eut la bonté de me faire dire par un Seigneur Romain qu'il estoit très fasché d'être obligé de partir sans avoir pu me parler, au moins des sciences qui dépendent du dessein.

Devant hier, il arriva deux cavaliers, qu'on dit avoir été expédiés de Sicile par le nouveau Roy, l'un pour aller à Turin et l'autre pour France.

Outre cela, on ajoute qu'il y a aussi un Médecin qui doit pas-

ser en Espagne, où la Reine est très malade; le Roy n'est pas bien non plus, à ce qu'assurent des personnes de Condition, qui en sont venues assez promptement depuis très peu de jours.

L'on écrit de Sicile que l'on est peu content des Savoyards, et les Piedmontois et Savoyards qui reviennent de Sicile disent des maux infinis des Siciliens; en sorte que, sans un vray miracle, il y a apparence que jamais ces deux Nations ne pourront être bien unies ensemble.

La Reine de Pologne est toujours fort incommodée. Les Médecins ne peuvent convenir de la manière de la traiter dans sa maladie, qui ne vient que d'un fond de mélancolie qu'elle ne peut vaincre, quoique M. le Prince, son fils, et ceux qui ont l'honneur de l'approcher fassent de leur mieux pour la réjouir.

Il vient d'arriver de la Cour à M. le Cardinal de La Trémoille un Courier, que l'on croit n'estre venu qu'au sujet de la Constitution, qui donne de l'inquiétude à cette Cour.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1776. — 3 mars 1714. — ..... Il a esté leu en ceste assemblée une lettre de M. *Poerson*, Directeur de l'Académie de Rome, qui fait ses complimens à la Compagnie et luy rend compte des nouveaux honneurs qu'il a reçeus à Rome, l'Académie de St-Luc l'ayant éleu pour son Prince, à la place du Chevalier *Maratti*. Elle a ordonné au Secrétaire de luy faire réponse, laquelle sera leue en la première assemblée.....

= 7 avril 1714. — ..... Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à Monsieur *Poerson* en réponse de celle qu'il a écrit à l'Académie, où il luy fait part de sa nouvelle dignité de Prince de l'Académie de Rome.....

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 178, 180.

1777. — POERSON A D'ANTIN.

6 mars 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir des lettres de la part de votre Grandeur; l'une du premier février, la seconde du 12 du même mois.

Je manque de termes, Mgr, pour remercier dignement votre Grandeur des expressions dont elle a bien voulu se servir dans sa première, en me promettant la continuation de l'honneur de sa puissante protection. Cette favorable assurance me met au comble du bonheur. Je ne desire plus rien, Mgr; j'ai tout ce que je pouvois souhaiter au Monde puisque votre Grandeur veut bien daigner prendre soin de me faire du bien. J'espère qu'elle en trouvera les moyens, ayant tant de puissance et de bonne volonté.

Votre Grandeur a la bonté de me dire, dans la même lettre, qu'elle a reçeu mes deux derniers comptes avec la lettre de M. de Cartigny, pour lequel elle m'envoye une réponse que je luy ferai tenir lors que j'apprendrai un lieu où il pourra la recevoir, car, à présent, il voyage, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à votre Grandeur.

Elle m'ordonne aussi de lui mander si le sujet, dont il est parlé dans la lettre ci-incluse, vaut la peine qu'on le reçoive dans l'Académie. Sur quoi j'aurai l'honneur de dire à votre Grandeur que le sujet en question n'est pas jeune et ne fait que commencer à dessiner. Il faut qu'il étudie encore longtemps avant que d'estre en estat d'aspirer à une place de l'Académie, et, lors qu'aux prières d'un Gentilhomme d'Avignon et aux siennes je lui ai accordé une espèce de certificat, je ne prévoyois pas l'usage qu'il avoit médité d'en faire. Je m'en serois bien donné de garde, quoique cela ne m'engage à rien, ayant dit seulement que, eu égard au peu de temps qu'il disoit avoir dessiné, l'on pourroit avec le temps espérer quelque réussite. Aussi celui qui a écrit la lettre que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'envoyer me qualifie d'hardi louangeur; s'il avoit la moindre teinture du dessein et qu'il pust voir des ouvrages de la personne en faveur de laquelle il parle, peut-être trouveroit-il que j'en ai un peu trop dit, estant plus naturellement porté à faire du bien qu'à faire du mal.

A propos de ce prétendant, je supplie très humblement votre Grandeur me permettre de lui dire que je n'ay pas oublié qu'il y a deux ans que, M. l'Abbé de Livry étant à Venize, Madame la Duchesse de Bavière le pria de m'écrire en faveur d'un jeune homme de grand mérite, pour lequel elle vouloit prier votre Grandeur de lui accorder une place dans l'Académie.

J'eus l'honneur de lui en écrire; elle eut la bonté de me répondre, avec sa sagesse ordinaire, qu'elle ne vouloit point ouvrir la porte aux recommandations.

En effet, Monseigneur, ce seroit ruiner un des principaux points de l'institution, qui est que nul n'y doit entrer qu'il n'ait eu un Prix dans l'Académie de France, après quoi elle me défendit d'écouter aucune recommandation.

Après cela, Mgr, je me soumets très respectueusement à tout ce qu'il plaira à votre Grandeur m'ordonner, n'estant au Monde que pour la servir et luy obéir.

Dans celle du 12, votre Grandeur me fait l'honneur de me dire qu'elle est étonnée que tant de gens soient venus à l'Académie voir le tableau de M. Marsigli, ayant ouï dire que notre Palais est très vilain.

Il n'est que trop vrai, Mgr, qu'il n'a jamais été achevé, qu'il est très vieux et tout à fait villain au dehors, et que j'y suis très misérablement logé, dans de mauvaises chambres près du toit; qu'on n'y pourroit pas mettre un Élève de plus, les petites chambres estant toutes remplies.

Mais, Mgr, il y a des endroits assez grands pour faire nos études. Puis, il en coûteroit bien de l'argent pour transporter nos marbres et nos plâtres. Cependant, Mgr, si les temps devenoient meilleurs, que l'on portât en France les marbres que nous avons icy et que votre Grandeur m'ordonnât de chercher un lieu plus convenable, je tascherois, sans qu'il en coûtât rien de plus au Roy, de mieux loger l'Académie, qui, en effet, a plus l'air d'un mauvais Palais ruiné que d'une Maison d'un Roy comme le nôtre.

L'on pourroit aussi se débarasser de l'atelier de Ste-Cécile, qui ne sert qu'à contenir des caisses remplies de Figures de marbre.

Cependant, Mgr, depuis que j'ay l'honneur d'estre icy sous vos ordres, plusieurs Cardinaux, des Princes et des Ambassadeurs y sont venus, et souvent des Prélats, et la pluspart de la Noblesse étrangère y viennent et me font l'honneur de s'y entretenir avec moy.

Il est vrai que j'ai orné le moins mal que j'ai pu quelques grandes salles, qui sont au premier, appartement où je reçois ceux qui me font l'honneur de me venir voir, et que je fais ce que je puis, dans l'intérieur, pour réparer le triste extérieur de ce vieux et imparfait bâtiment, et j'ai été jusqu'à présent heureux à tel point que je puis assurer votre Grandeur qu'il y a bien de magnifiques Palais dans Rome qui ne sont pas visitéz tous les jours par tant de gens de Qualité et de mérite que l'est à présent l'Académie du Roy.

J'entends dire souvent que, pendant plusieurs années, il n'en étoit pas de même; c'est à l'honneur de votre puissante protection, Mgr, que nous devons cet heureux changement, et je crois pouvoir dire que le Roy et la France vous en seront éternellement obligéz.

J'apprends, Mgr, avec bien de la douleur, que votre Grandeur a été attaquée de goutte. Je sçais, par une triste expérience, combien ce mal est impitoyable; cependant, je voudrois de tout mon cœur l'avoir au double et que votre Grandeur en fût pour jamais exempte.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O¹ 1954.

1778. — D'Antin a Poerson.

10 mars 1714.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 13 et 20 février.

Il ne faut plus parler de l'obmission que vous avez faite en acceptant la qualité de Prince de l'Académie de St-Luc; mais vous avez tort de vous rapporter aux lettres du Sr *Goupil* ny autres. Quand je vous ay donné un ordre, rien ne doit suspendre l'exécution. Vous me trouverez un peu rigide; mais on ne peut pas faire autrement quand on aime la discipline autant que je le fais.

J'espère vous mander, par le premier Ordinaire, la signature de la Paix avec l'Empereur; il me semble que rien n'en peut plus faire douter.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O¹ 1954.

1779. — Poerson a d'Antin.

13 mars 1714.

Monseigneur, — Le Pape a, dit-on, travaillé avec les plus fins de cette Cour sur le Mandement de Messeigneurs nos Évesques; mais l'on tient ses résolutions si secrètes qu'il n'y a que M. le Cardinal de La Trémoille qui en sçache quelque chose.

L'on croit que les différends qui règnent depuis si longtemps

entre la Cour d'Espagne et celle-ci sont à présent en bons termes d'accommodemens, M. le Cardinal de La Trémoille y travaillant avec apparence de succès.

L'on dit aussi que son Éminence agit beaucoup pour l'ajustement des démesléz qui sont entre le Roy de Sicile et le Pape. Cette Éminence a proposé plusieurs moyens, et l'on ne doute pas que le Pape n'en accepte quelqu'uns. Ce qui est de vrai, c'est que l'on travaille souvent aux Archives du Vatican sur ce sujet, à ce que l'on croit.

L'on écrit de Sicile que, — sitôt que la nouvelle y fut arrivée que l'on avoit à Vienne publié un Manifeste contre ce nouveau Roy et fait sortir son Ministre avec tous les Piedmontois et Savoyards de l'Allemagne, et que les mêmes ordres avoient estéz donnéz dans le Royaume de Naples et dans le Milanois, — cette Cour fit d'abord ordonner dans Palerme, Messine et autres lieux de Sicile, les mêmes peines contre les Sujets de l'Empire, ce qui fait dire aux Italiens que l'on aura infailliblement la guerre en Italie.

L'Ambassadeur de Venize et M. l'Envoyé de Gesnes ont souvent des conférences secrètes ensemble. Bien des gens croyent qu'ils tâchent de traiter d'une ligue pour le repos de l'Italie.

La Reine de Pologne a été assez malade et faisoit craindre pour sa vie; mais un Médecin Parisien, nommé M. Garnier, qui est venu depuis un mois à Rome par simple curiosité, en prend soin depuis quelques jours et l'a déjà mise hors de danger. L'on espère beaucoup de son sçavoir, d'autant plus que la Reine paroît avoir beaucoup de confiance en lui, qui opère, au moins en apparence, de concert avec M. Lancisi, Premier Médecin du Pape, et de deux autres que l'on dit être des plus fameux de Rome.

Le Cardinal Carpegna, Grand Vicaire de Sa Sainteté, âgé de quatre-vingt-dix ans, est très malade. L'on dit même que l'on s'est apperçu, depuis quelques jours, qu'il a la gangrène à un pied, ce qui fait désespérer du retour de sa santé. Il y a des prétendants de cette grande Charge qui attendent la fin de ce bon Cardinal avec bien de l'attention.

L'on attend dans peu de jours le Comte de Gallas, qui vient relever M. le Marquis de Prièz.

L'on dit aussi que le Cardinal de Bouillon a fini sa Quarantaine et qu'il se rendra bientôt icy; mais l'on ne sçait pas encore s'il prendra la route de Notre-Dame de Lorette ou celle de Florence.

J'ai envoyé la lettre de votre Grandeur pour M. de Cartigny à Florence, où il doit passer en retournant de Venise.

L'on continue à plaisanter beaucoup icy sur la nouveauté du Courier Capucin. Le Pape, à ce que l'on dit, a fort désaprouvé ce voyage extraordinaire, puis en a ri comme les autres.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1780. — D'ANTIN A POERSON.

13 mars 1714.

Je vous tiens, Monsieur, la parole que je vous ay donnée et vous fais part de la Paix, qui a été signée le 6 à Rastat, la plus glorieuse que le Roy pouvoit jamais faire. Il reste à souhaitter qu'il jouisse longtems de ses travaux et de toute sa gloire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1781. — LE MARQUIS DE TORCY A POMPEO ALDROVANDI.

Versailles, 14 mars 1714.

Monsieur, — En même tems que je renouvelle mes remerciemens à Votre Seigneurie Illustrissime, j'ose la supplier de vouloir bien écrire à Rome[1] pour sçavoir le prix de chacune des trois Tentures de Tapisserie de la feue Reyne de Suède, sçavoir :

L'Histoire d'Auguste, de Marc-Antoine et de Cléopâtre;

L'Histoire de Jules César,

et l'Histoire d'Hélène.

Je seray très obligé à Votre Seigneurie Illustrissime si Elle veut bien sçavoir à qui les paiemens se devront faire, supposé que l'on achepte quelqu'une de ces Tapisseries, et s'il sera permis de les faire sortir de Rome. Je luy demande pardon de la peine que je luy cause et je la prie de croire qu'on ne peut être plus véritablement que je suis, Monsieur, de V. S. I. très humble et très obéissant serviteur.

A Versailles, le 14 mars 1714.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 535. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Pompeo Aldrovandi était alors à Paris en qualité de Nonce; il ne fut nommé Cardinal que par Clément XII en 1734.

1782. — Poerson a d'Antin.

20 mars 1714.

Monseigneur, — L'on m'a engagé d'entrer dans la Compagnie *di Signori Virtuosi*, qui est établie à la *Rotonda* sous l'invocation de St Joseph. Elle est composée d'Avocats, de Peintres, d'Architectes et de Sculpteurs. Il y a aussi le premier Orphèvre du Pape, qui est d'un grand mérite et qui, ayant depuis un mois gagné un lot de 15,000 livres à la Lotterie de St-Jérosme, en a fait présent à la Compagnie pour estre employéz en charitéz et au service de ce grand Saint.

Hier, nous fîmes à la *Rotonda*, jour de St Joseph, une exposition de tableaux, et grande musique à la Messe et aux Vespres. J'ai eu l'honneur d'y inviter le Pape, qui nous a fait celui d'y venir avec presque tout le Sacré Collège. Le Saint-Père y parut très content et me dit publiquement des choses très obligeantes; il parla aussi à quelqu'uns de nos Messieurs d'une manière fort consolante, selon sa coutume, et elle resta plus d'une heure et demie à voir les tableaux.

M. le Prince, son Neveu, qui l'avoit accompagné, me chargea de mille complimens pour votre Grandeur, ce qu'il ne manque pas de faire toutes les fois que j'ai l'honneur de le voir, ce qui m'arrive souvent.

Dimanche passé de l'autre semaine[1], le Cardinal Piazza, qui a été Nonce à Vienne[2], fit son Entrée des carosses par une grande pluye, qui l'accompagna jusqu'au Palais du Pape, qui lui donna une très longue audience, et, jeudi, cette Eminence fut, de la Madona del Popolo au Palais Quirinal, pour faire sa profession de foi, et reçeut du Pape le Chapeau rouge en Consistoire public.

Le Prince Dom Carlo Albano, ayant été deux jours en retraite au Noviciat des Jésuites, en est sorti avec la fièvre. On lui a tiré un peu de sang; à présent il se porte très bien et se dispose à partir pour aller à Urbain, et de là au devant de sa future épouse, qui partira de Milan en même temps, pour s'épouser, immédiatement aprés Pasques, dans un Château qui est sur les confins des deux États.

Monseigneur Jory[3], qui a toujours été affectionné à la France et qui a une pension de Sa Majesté, a eu une attaque d'appoplexie; mais à présent il se trouve beaucoup mieux.

M. le Commandeur Sacheti, Ambassadeur de la Religion de Malte, âgé de quatre-vingts ans, a eu aussi un accident appoplectique, qui lui a laissé un peu de difficulté de parler; du reste il se porte assez bien.

Le Cardinal Corsini, étant en Congrégation de la Consulte, tomba dans un évanouissement qui dura assez longtemps pour donner beaucoup de craintes. Il fut secouru à propos, et, pour le présent, il paroît se porter à merveille.

La Reyne de Pologne se porte de mieux en mieux, ce qui fait beaucoup de plaisir à tout le monde de Rome et beaucoup d'honneur à M. Garnier, Médecin Parisien, qui en prend soin.

M. le Cardinal Carpegna est sans espérance. L'on parle de donner sa Charge de Grand-Vicaire au Cardinal Camerlingue, pour puis faire le Cardinal Albano Camerlingue.

L'on attend dans peu de jours les Cardinaux Olmitz[4] et Erba[5]. Le Comte de Gallas arrivera, à ce que l'on croit, demain.

Chacun dit icy qu'à la fin la Paix est conclue entre la France et l'Empire et qu'il y a sujet d'espérer que le Roy et l'Empereur feront en sorte que le Roy d'Angleterre remonte sur son trône.

L'on dit aussi que les Hollandois ont fort à craindre pour les tons de hauteur qu'ils ont pris pendant cette guerre.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. La lettre étant du mardi 20 mars 1714, le Dimanche passé de l'autre semaine était le troisième dimanche du Carême, le 11 mars, jour de *Lætare*.

2. Giulio Piazza, né en 1663, Cardinal en 1712 au titre de Saint-Laurent *in pane et pernâ*, mort évêque de Faenza en 1726.

3. Probablement Giori.

4. Wolfgang Annibal von Schrattenbach, Évêque d'Olmütz de 1711 jusqu'à sa mort en 1738, Cardinal au titre de Saint-Marcel en 1712. Il a été Vice-Roi de Naples.

5. Erba-Odescalchi, Cardinal de la promotion du 30 janvier 1713. Il était Nonce en Pologne, ne fit son entrée à Rome que le 10 mars 1715 et ne reçut le chapeau que quatre jours après, dans le Consistoire du 14.

1783. — D'Antin a Poerson.

25 mars 1714. De Versailles.

J'ay reçeu vos deux lettres du 26 février et 6 mars.

Le Pape peut reconnoître présentement, tant qu'il lui plaira,

l'Empereur, puisque nous le reconnoissons pour tel et que nous sommes bons amis. Les Siciliens sont sujets à faire parler d'eux, mais celui-cy a bien la mine de les sçavoir réduire.

Vous me faites plaisir de me parler avec sincérité sur ce qui regarde l'Académie. Jamais homme n'a moins fait cas des recommandations que moy; ainsi je suis bien éloigné de vouloir interrompre l'ordre établi. Je m'informe par bienséance des choses dont on me prie, mais j'en demeure là. Ainsi vous pouvez compter que je ne vous enverrai d'Élèves que ceux à qui je connoitrai des talens et qui sortiront de notre Académie de Paris.

Comme voici la Paix faite, il est juste que les arts et les sciences s'en ressentent, et pour cela je voudrois que l'Académie Royale de Rome fût logée plus décemment qu'elle n'est. Quant il en coûteroit quelque chose de plus, je m'en consolerois pour l'honneur de notre Maître et de la Nation. Cherchez donc ce que vous croyez qui pourroit convenir, et rendez m'en compte. Joignez un plan des lieux au mémoire que vous m'en enverrez.

Quant à vos marbres et à vos caisses qui sont dans l'atelier de Sainte-Cécile, je compte les faire venir, l'année qui vient. J'ay une frégate, appartenant aux Bâtiments, que j'enverrai, pour faire le transport des marbres, en Italie; ainsi c'est à vous à faire transporter où la frégate pourra charger tout ce que vous voudrez envoyer en France. Envoyez m'en le mémoire par avance, et mandez-moy en même temps les mesures que vous prendrez pour ce transport. Je fournirai à l'extraordinaire de la dépense; ne perdez point de temps à me rendre compte de cette commission, qui est de conséquence.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1784. — POERSON A D'ANTIN.

27 mars 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 28 février.

Après l'en avoir très humblement remerciée, j'aurai, s'il lui plait, l'honneur de lui dire que le Sr *Goupil* n'est pas encore parti sur ce que M. son père m'écrivit qu'il avoit eu le bonheur de présenter un placet pour lui demander la grâce qu'il pût rester

jusqu'à la fin de mars, ce que votre Grandeur avoit eu la bonté de lui accorder.

J'ay déjà eu l'honneur d'en informer votre Grandeur dans ma lettre du 20 février; ainsi j'attends les ordres de votre Grandeur pour y obéir avec mon respect ordinaire.

Votre Grandeur a la bonté de me dire que je serois bien dupe de dépenser de l'argent pour honorer la mémoire du Sr *Carlo Maratto*. Elle a raison, et j'ai l'honneur de luy en faire mille respectueux remerciemens. Mais il m'est quasi impossible de m'en dispenser dans le poste où ils m'ont élevé, la plus part de ceux qui m'ont précédé ayant fait des dépenses infiniment au-dessus de ce que je pourrois jamais faire.

Je rends des grâces infinies à votre Grandeur de la bonté qu'elle a eue de donner ses ordres pour que le Sr Giraud paye les 1,300 l. à l'ordinaire. J'apporterai tous mes soins pour n'employer cet argent qu'aux choses les plus nécessaires, ainsi que votre Grandeur me l'ordonne.

Je fus hier disner à la Vigne de M. le Cardinal Ottobon avec M. le Cardinal de La Trémoille, le Père Daubenton, cy-devant Confesseur du Roy d'Espagne, M. l'Abbé de Livry et moy. Ces Éminences saluèrent la santé de votre Grandeur et me chargèrent de l'honneur de lui dire.

L'on dit icy que Mgr Passionei, qui a été cy-devant à Utrecht, doit aller, de la part du Pape, au Congrès qui se tiendra, à ce que l'on croit, dans peu de temps, car les lettres d'Allemagne portent que les Préliminaires ont été signés le 6 à Rastadt. Ainsi l'on ne doute plus icy d'une bonne et prompte paix.

A l'égard des conditions, chacun en raisonne suivant son génie, car je crois que personne n'en est véritablement informé.

Mercredy il y eut consistoire, où le Pape ouvrit la bouche au Cardinal Piazza, et préconisa quatre Éveschéz d'Espagne.

Le Comte de Gallas est enfin arrivé; M. et Mme de Prièz furent au-devant de luy. L'on dit qu'il passera dans quelque temps à la Vice-Royauté de Naples et que le Cardinal de Scrotemback, Évesque d'Olmitz, que l'on attend icy de jour en jour, restera en cette Cour chargé des affaires de l'Empereur et de l'Empire.

Le Marquis de Palavicini, Génois, qui faisoit la banque et étoit très riche, est mort subitement icy, âgé de soixante-cinq ans.

Il estoit grand soufleur[1], et a, dit-on, avancé ses jours en prenant très souvent d'une poudre qu'il faisoit lui-même, sans

conseil de Médecins, pour qui il avoit un grand mépris. Les vertueux perdent beaucoup à cette mort, car il payoit noblement et employoit continuellement des Peintres, Sculpteurs, Orphèvres, Brodeurs, Menuisiers, Serruriers, en un mot tous les bons ouvriers. Il avoit dessein d'établir une Académie de peinture à Rome. La mort a rompu tous ses bons desseins, et, comme l'on n'a point trouvé de testament, le Pape et la Chambre pourroient bien hériter de ses raretéz et de ses immenses richesses.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. C'est-à-dire alchimiste et souffleur de fourneaux. Le mot est courant au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le *Dictionnaire* de Littré en cite des exemples de Balzac, de Molière, de La Fontaine et de Regnard. On pourrait en ajouter beaucoup d'autres, s'il en était besoin.

1785. — Poerson a d'Antin.

3 avril 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 10 mars.

Je reconnois, Monseigneur, avoir tort d'avoir donné créance à la lettre du Sr Goupil; son fils ne sera point employé sur les comptes depuis le dernier du mois de décembre. Ce sera la même chose que s'il étoit parti au premier janvier, et j'ai l'honneur de promettre à votre Grandeur de ne plus retomber en pareille faute, la supliant très humblement de me pardonner celle-ci.

Votre Grandeur a la bonté de me promettre la bienheureuse nouvelle de la Paix; je luy en serai très obligé, car, bien que les lettres qui viennent d'Allemagne depuis deux Ordinaires nous annoncent qu'elle fut signée le 6 à Rastadt et qu'elles en disent plusieurs articles, ma joye sera infiniment plus parfaite d'en avoir la seureté par la bonté de votre Grandeur, qui est mieux informée que personne de la vérité et des circonstances de ce grand et glorieux ouvrage.

Il y a huit jours que le Pape alla loger au Palais du Vatican dans une parfaite santé. Le St-Père a assisté à toutes les Fonctions, et l'on croit qu'il y restera jusqu'à ce qu'il aille à Castel-Gandolfo pour passer cinq ou six semaines, l'air de ce lieu-là luy faisant beaucoup de bien. L'on dit aussi que M. Dom Carlo, son

neveu, et Madame son épouse s'y trouveront pour revenir vers la Saint-Pierre[1] se mettre en rang de Prince neveu du Pape, Sa Sainteté s'estant laissé vaincre par les prières de ceux qui ont l'honneur de l'approcher; le Pape estant convenu que, puisqu'il estoit entré dans la famille de saint Charles Borromée, il consentoit qu'il reçût les honneurs qu'il luy auroit refuséz en toute autre occasion, parceque cela est tout à fait contraire à la Bulle que lui-même a dressée, sous le défunt Pape, contre le Népotisme.

Le Prince Alexandre, neveu du St-Père, a pris, dans la Mission, les premiers Ordres, ce qui fait croire que le Pape a dessein de le pourvoir bientôt de quelque dignité considérable.

La Reyne de Pologne, qui se porte toujours de mieux en mieux par les soins de Monsieur Garnier, Médecin François, né à Paris, me fit l'honneur de me dire, devant hier, qu'elle espéroit aller en France vers la fin du mois de may, et, quoique la plus part de ceux qui l'environnent tâchent de l'en détourner, elle eut la bonté de m'assurer qu'estant persuadée, comme elle est, que l'air de France servira à la prolongation de ses jours, ayant envie de vivre le plus que faire se pourra, elle est absolument résolue de faire ce bienheureux voyage. Elle ajouta encore que l'idée d'avoir le bonheur de s'approcher de notre grand Monarque lui faisoit d'avance un bien infini.

Le Gouverneur de Rome a fait afficher un Décret contre les gens qui se foètoient dans les rues, certaines Compagnies ayant seules le droit d'en avoir quelques-uns. Le Peuple fait quelques murmures contre cette sage défense, parceque les Italiens aiment les spectacles, mais les gens raisonnables approuvent fort ce Décret.

L'on dit que les Turcs arment par mer très considérablement; l'opinion la plus générale est que ce grand armement est destiné contre la Morée.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. La Saint-Pierre est le 29 juin.

1786. — Poerson a d'Antin.

10 avril 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de rendre mille très humbles grâces à votre Grandeur de la confirmation qu'elle a la bonté de

me donner, par sa lettre du 13 mars, de la glorieuse Paix que notre grand Monarque vient de conclure avec l'Empereur et l'Empire. Permettez-moi, s'il vous plaît, Monseigneur, d'en féliciter votre Grandeur puisqu'elle y prend plus d'intérêt que personne, ayant non seulement une véritable amitié et sincère attachement pour la personne et la gloire du Roy, mais ayant encore un cœur de père pour les vertueux qui, à l'ombre de son heureuse protection, jouiront des douceurs de la Paix[1] en bénissant sans cesse le grand et glorieux Monarque qui nous l'a donnée et le haut et puissant Seigneur qui nous en fera ressentir les effets.

Le Pape a assisté quasi tous les jours de Pasques à des *Agnus Dei*, qui est une cérémonie qui ne se fait que de sept ans en sept ans[2], avec une apparence de très bonne santé, quoiqu'il ait eu un peu de mal aux yeux et aux jambes, ce qui obligera ce St-Père à retourner bientôt à Montecavallo, dont l'air est beaucoup plus pur et lui convient infiniment mieux.

Le Cardinal de Bouillon est enfin arrivé à Rome. Il loge au Noviciat des Jésuittes, dans une petite maison qui ne convient guère à un Doyen du Sacré Collège, lequel autrefois a fait la plus belle figure de Rome.

Le Cardinal Campegna est mort, il y a trois jours, à quatre-vingt-dix ans. L'on fit hier ses obsèques dans l'Église neuve[3]. Il laisse de grands biens à deux de ses neveux, dont le plus jeune, qui est chanoine de l'Église de Saint-Pierre, doit, dit-on, quitter le petit collet pour se marier à la nièce du Cardinal de Panciaticy.

Le Cardinal Aquaviva a reçeu un Courrier d'Espagne. L'on croit que c'est au sujet de la mort de l'Évesque de Siquenza, pour lequel l'on devoit solliciter des bulles qui montoient à plus de six mille escus[4]. L'on dit aussi que la Cour a fait chasser d'Espagne l'Archevesque de Taragone, qui avoit été nommé par l'Empereur.

M. le Marquis de Prièz a eu son audience de congé du Pape. Le bruit est qu'il doit partir pour aller à Vienne dans quinze jours.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. Depuis : « J'ai l'honneur »; Lecoy, p. 158.

2. Le samedi *in albis*, tous les sept ans à partir de la première année de chaque Pontificat et, exceptionnellement, toutes les *Années saintes*. La cérémonie se faisait dans la Sala regia de la Chapelle Pauline. Cancellieri, *Capelle Pontificie*, 1790, 3e partie, p. 277-80.

3. Sainte-Marie in vallicella, reconstruite à la fin du XVIe siècle et consacrée par Léon XI en 1599, d'où son nom de « Chiesa nuova ». Vasi, *Tesoro sagro*, I, 272-5; Blœser, 327-31.

4. Francesco Rodriguez de Mendarozqueta, nommé en 1714. Son successeur, Juan de Herrera, ne fut nommé qu'en 1722.

1787. — D'Antin a Poerson.

15 avril 1714. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 13, 20 et 27 mars.

Je suis fort aise qu'on vous mette de toutes les grandes Sociétéz d'hommes vertueux, comptant bien que cela ne vous détournera en rien de toute l'application que vous devez à l'Académie Royale.

Vous ne sçauriez trop mériter les bonnes grâces du Pape. Faites toujours bien des compliments de ma part à Dom Alexandre dans toutes les occasions.

Je vous ai déjà répondu au sujet du Sr *Goupil*. Une autre fois, ne vous arrestez point à quoi que ce soit qu'on puisse vous dire.

Je vous ai mandé, et vous le répète encore, de bien prendre vos mesures pour faire transporter à Civitta-Vecchia tout ce qui est dans votre Académie que vous voulez envoyer à Paris, comme statues, marbres, tableaux, etc. Je compte que ma frégate y sera avant la fin de l'année; ainsi, il faut que tout y soit voituré, ce qui ne se peut faire en peu de temps. Faites-le avec le plus d'économie que vous pourrez. Je fournirai les fonds nécessaires pour cela. Il faut que vous ayez à Civitta-Vecchia un homme seur pour recevoir et prendre en dépôt tout ce que vous enverrez jusqu'à l'arrivée de ladite frégate; j'attends avec impatience de vos nouvelles sur ce chapitre.

Pressez aussi vos mesures avec les meilleurs parfumeurs de Rome pour m'envoyer, par la même commodité, des essences et quintessences des meilleures pour nos dames, à qui je serai fort aise de faire cette galanterie. Comme il nous en vient souvent de mauvaises de Rome, prenez bien garde que j'aye des plus exquises.

Les ratifications de la Paix d'Allemagne sont arrivées; ainsi, on va travailler au détail du traité au Congrèz de Bade en Suisse[1], où M. le Comte de Luc et M. de St-Contest sont nos Plénipotentiaires.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O^1 1954.

= 1. Ober-Baden ou Baden-im-Aargau, Bade en Argovie, célèbre par ses sources thermales. C'est à elles que se rapporte la lettre curieuse de Pogge sur les Bains de Bade, qui a été de nos jours traduite à part par M. Develay.

1788. — Poerson a d'Antin.

17 avril 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 25 mars.

J'ay celui de la remercier très humblement de la bonté qu'elle a d'approuver ce que j'ai eu l'honneur de lui écrire, tant sur le Sujet qu'on lui avoit proposé pour entrer dans l'Académie que sur le changement de maison qui convienne mieux à la grandeur de notre Monarque et à la dépense qui se fait pour ce noble entretien; d'autant plus, Monseigneur, que Sa Sainteté veut sérieusement établir une Académie de Peinture, sur quoi j'ai déjà esté consulté, qui apparemment auroit plus d'apparence que la nôtre; et, si les biens du Marquis Palavicini retournent à la Chambre, le Pape destine toutes ces richesses pour cette nouvelle Académie, ce qui donnera lieu à un noble Établissement.

J'obéirai aux ordres de votre Grandeur et ne perdrai aucuns moments pour tâcher de trouver quelques Palais qui répondent aux nobles idées de votre Grandeur. J'en ferai faire un plan, que j'aurai l'honneur de luy adresser.

A l'égard des caisses, remplies de Figures de marbre, apartenant à Sa Majesté, il sera à propos, Monseigneur, de les faire transporter, le plus tôt que faire se pourra, au port de Civitta-Vecchia pour y estre prêtes à embarquer lors que votre Grandeur le jugera à propos.

Dans ce temps bienheureux de la glorieuse Paix que notre invincible Monarque vient de conclure, me seroit-il permis, Monseigneur, d'informer votre Grandeur de l'état où je me trouve?

J'avois eu quelques biens de mon épouse, que j'ai presque consommés. Il ne nous restoit, pour unique chose au Monde, qu'un petit contrat de 13,000 l. sur l'Hôtel de Ville de Paris, qui vient d'être retranché. De plus, Monseigneur, l'on me demande 1,260 l. pour le dixième depuis 1710, sans compter ce que j'ai payé par an, 74 l. de capitation où Messieurs de l'Académie m'ont taxé.

Toutes ces choses, Monseigneur, m'obligent d'avoir recours à la bonté de votre Grandeur, en la suppliant très respectueusement

de continuer à m'honorer de sa protection et réparer ma mauvaise fortune, étant en un état bien triste que d'être vieux et n'avoir rien. Si cependant, Monseigneur, c'est pour moi trop de liberté que d'exposer ainsi mes besoins à votre Grandeur, je la supplie très humblement de vouloir bien me pardonner; je serai plus retenu à l'avenir.

Le Pape est à Monte-Cavallo, et a tenu hier Consistoire, où M. le Cardinal de Bouillon parut avec une barbe à peu près comme l'ont les Missionnaires. Il avoit déjà eu audience du Pape, il y a trois jours, qui fut celui de son arrivée, ensuite de laquelle cette Éminence dîna chez M. le Cardinal Albano; puis le Pape lui fit donner sa chaise pour estre reporté chez lui. Bien des gens croyent icy qu'il ne se passera pas deux mois que ce Cardinal n'aye le bonheur de rentrer dans les bonnes grâces de Sa Majesté.

M. le Cardinal Ottobon a destiné M. l'Abbé Venturini pour son Agent à Bade, où l'on croit que se tiendront les Conférences pour achever ce grand ouvrage de la Paix générale; mais l'on ne sait pas encore si Monseigneur Passionei, qui a été à Utrecht pour les intérêts du Pape, ira à ce Congrès.

L'on a, de l'ordre du Cardinal Albano, imprimé à Rome les articles du traité de Rastat en langue Françoise et Italienne, suivant le manuscrit qu'en a envoyé M. le Prince Eugène.

Notre Maître de Mathématiques vient de mourir de plurésie. Il y a icy M. l'Abbé de St-Romain, homme très sçavant, qui est Bibliothécaire de M. le Cardinal, que je ferai entrer en sa place, si votre Grandeur me le veut bien permettre. J'attends là-dessus, comme en toutes choses, l'honneur de vos ordres.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

1789. — Poerson a d'Antin.

24 avril 1714.

Monseigneur, — J'ai déjà veu quelques Palais pour obéir aux ordres de votre Grandeur, mais je crois qu'il est nécessaire de commencer, avant que de rien résoudre pour changer de maison, de penser à envoyer les caisses remplies de figures de marbre au port de Civitta-Vecchia pour être en état de déloger et qu'elles soient à portée d'être embarquées lors que votre Grandeur le jugera à propos; sur quoi j'aurai l'honneur de lui dire que M. *Houasse*,

mon prédécesseur, eut ordre, il y a quinze ans, de les envoyer à Civitta-Vecchia, ce qui fut interrompu par la mort du Roy d'Espagne[1]; il me dit, lors que j'arrivai, qu'il avoit fait un marché icy à 2,583 l. pour le transport de 45 caisses, auxquelles il faudra ajouter celle du Centaure qu'a fait le Sr *Bousseau*, la figure dont M. le Cardinal Ottobon a fait présent à Sa Majesté et celle du Sr *Téodon*, en cas que votre Grandeur souhaite que cette dernière aille avec les autres.

J'espère après demain sçavoir au juste le meilleur marché qui se pourra tirer, ayant donné parole à deux associéz qui sont les plus expérimentéz que nous ayons à Rome pour ces sortes d'ouvrages.

Je travaille aussi, Monseigneur, à connoître ce qu'il en pourra coûter pour le transport [tant] de toutes les figures de plâtre, vases, animaux, morceaux de marbre qui ne sont pas travailléz, que les autres ustensiles servant à l'Académie, pour en rendre compte à votre Grandeur, afin de ne s'engager à rien qu'elle ne sache à peu près ce qu'il faudra dépenser.

Les Cardinaux du nouveau Collège ont été rendre visite au Cardinal de Bouillon comme *Décan*[2], lequel s'excusa fort sur ce qu'il les recevoit dans un petit lieu de pénitence que les Jésuites avoient eu la bonté de lui accorder, qu'il ne les régaloit pas comme il auroit deu faire, mais qu'il manquoit de pouvoir par des raisons qu'il n'osoit dire; puis, reconduisant M. le Cardinal de La Trémoille, il lui serra les mains et l'assura qu'il avoit toujours été véritablement de ses amis. Les Italiens, qui n'entendoient pas ce qui se disoit, crurent que ce peu de paroles renfermoit de grands mystères.

L'on fait à Rome des prières dans toutes les Églises pour obtenir de la pluye; les terres souffrent beaucoup, et tout est d'une cherté qu'on n'a jamais connue en ce pays. Huile, viande, chandelle, tout est hors de prix.

Le Comte Lucini, agent de l'Empereur, a été visiter M. le Cardinal de La Trémoille.

L'on dit icy que les Hollandois tâchent à faire une ligue considérable avec Saxe, Hanovre, Brandebourg et autres Princes hérétiques d'Allemagne.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Charles II, mort en 1700.
2. Doyen, *decanus*.

1790. — D'Antin a Poerson.

28 avril 1714. De Marly.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 3 et du 10.

J'espère, comme vous, que la Paix me donnera les moyens de procurer aux vertueux les grâces qu'ils méritent; mais tout ne peut pas se faire en un jour[1]. Nous n'avons qu'à prier Dieu pour la conservation du Roy; avec cela rien ne peut manquer.

J'attends, avec une impatience extrême, votre réponse sur ce que je vous ai mandé de faire transporter à Civitta-Vecchia tout ce que vous croyez propre à être envoyé à Paris de l'Académie de Rome, car je me doute qu'il faudra beaucoup de temps pour cela, et cependant je veux envoyer ma frégate en Italie vers la fin de l'année. Ne perdez donc point de temps à me mander les mesures que vous prenez et à mettre la main à l'œuvre.

Je suis, Monsieur tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Depuis : « J'espère »; Lecoy, p. 158, à la note.

1791. — Poerson a d'Antin.

8 may 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur, du 15 avril, et ai celui de lui rendre un million de grâces de ce qu'elle a la bonté d'approuver que je sois entré dans la Compagnie des *Vertueux* de Rome. Bien entendu, Monseigneur, que votre Grandeur sera ponctuellement obéie, c'est-à-dire que le service de Sa Majesté n'en sera aucunement altéré, puisque ma première attention est toujours de remplir régulièrement mon principal devoir.

En exécution de ces ordres, j'ai, Monseigneur, conféré avec ceux qui sont icy dans l'usage de remuer et voiturer les marbres. Je n'ai rien trouvé de meilleur que le Sr Frugone, qui avoit déjà fait une espèce de marché avec M. *Houasse*, dans le temps que l'on vouloit faire venir en France les Figures, Vases et autres choses de l'Académie[1].

Ce projet fut interrompu par la guerre qui survint alors, et l'on

se contenta d'envoyer de petites caisses de certaines copies du Vatican que j'ai veues chez M. *Mansart*, et toutes les grandes sont restées, ainsi que j'ai l'honneur de le marquer à votre Grandeur dans le Mémoire cy-joint, que j'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur [2].

Je ne lui propose point de lui envoyer les cinq grandes copies que nous avons icy d'après des tableaux de *Raphaël*, dont les originaux sont au Vatican; non plus que celles qui ont été faites d'après le même auteur au Palais Chigi, parcequ'outre qu'elles sont assez médiocres, les toiles en sont ruinées par la négligence de ceux qui m'ont précédé et qu'elles ne pourroient être roulées.

Lors que j'arrivai, je les fis tirer des lieux humides où elles estoient; je les ai fait tendre dans notre grand Appartement, ce qui ne laisse pas de nous faire un assez bel ornement.

Nous avons aussi plusieurs petites copies et quelques tableaux d'invention de quelques Élèves, qui sont sur l'État de l'Académie; mais c'est si peu de chose que je n'ose, Monseigneur, les proposer à votre Grandeur, la plus part ne valant pas la dépense qu'il faudroit faire pour les transporter.

Il nous restera, en marbres bruts, un bloc de blanc de quatre pieds et demi de haut, ou environ; vingt-quatre morceaux d'albâtre de Montahuto de différentes grandeurs, dont on pourroit faire de petites tables et quelques petits Vases; quatre morceaux de granitello [3], en colonnes quarrées, dont le plus grand a environ huit pieds de long sur seize pouces de large et huit pouces de haut; le plus petit a trois pieds et demi sur seize pouces de haut, dix de large. Plus un petit morceau de jaspe jaune et verd, de huit à neuf pouces en quarré sur trois d'épaisseur; puis quelques petites tranches de marbre blanc.

Si votre Grandeur desire que j'aye l'honneur de [les] lui envoyer, je ne crois pas que cela soit d'une grande dépense.

M. de La Chausse a écrit à son Vice-Consul à Civitta-Vecchia pour avoir soin des caisses et pour trouver un magasin, que l'on payera jusqu'à ce que votre Grandeur ordonne qu'elles soient embarquées.

J'ai fait aussi examiner ce que pourra coûter le transport des Figures, Vases et Animaux de plâtre que nous avons icy en cas de déménagement, ce qui ira, pour cet article seul, aux environs de 1,000 l., plus ou moins, selon le Quartier que l'on pourra habiter.

J'ai, suivant l'honneur de vos ordres, Monseigneur, parlé au Sr Pompé, qui est sans contredit le meilleur Parfumeur qui soit dans l'Italie. Il m'a promis choses exquises; ainsi, Monseigneur, je supplie très humblement votre Grandeur de me donner ses ordres pour le nombre des boëtes et, à peu près, la quantité de vases qu'elle desire qui entre dans chacune desdites boëtes, afin que j'aye l'honneur de la servir ponctuellement.

A l'égard des gants, l'on convient, même à Rome, que ceux de France sont mieux faits, et plusieurs Dames et Seigneurs de ce païs les font venir d'Avignon, de Grenoble ou de Blois[4].

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir dans ce volume la lettre de *Houasse* du 2 février 1700, p. 36; celles de *Mansart*, p. 40; de *Houasse*, p. 43; de *Mansart*, p. 46, 48; de *Houasse*, p. 67-8, 70, et de *Mansart*, p. 72. Il n'y est pas question du marché du Sieur Frugone.

2. Ce mémoire manque.

3. Variété de granit à petits grains noyés dans une pâte qui les relie. Celui d'Italie vient surtout de l'Ile d'Elbe. Les minces colonnes des promenoirs du Cloître du Mont-Saint-Michel étaient en granitelle, mais elles étaient toutes dépolies; la gangue pâteuse où les grains les plus durs étaient noyés se délitait et tombait en poussière, de sorte que le Directeur de la Prison avait été forcé d'en remplacer la plus grande partie par des colonnes de granit de Bretagne d'un diamètre beaucoup plus fort. Il n'en était resté que huit d'anciennes. Il n'était pas probable qu'autrefois les Moines eussent fait venir le granitelle de l'Ile d'Elbe, soit par Marseille, soit par le détroit de Gibraltar. Dans la cathédrale de Bayeux il y a un tombeau, dont le couvercle en bâtière est une large et épaisse plaque de granitelle rouge, admirablement conservé parce qu'étant à l'intérieur il était à l'abri de l'humidité de la nuit, de la pluie et de la gelée. M. Corroyer a été assez heureux pour finir par retrouver une carrière de granitelle sur la côte Normande, aux environs de Granville, ce qui lui a permis de refaire les colonnes dans la même matière et de rendre aux nouvelles le diamètre des anciennes. C'est la même côte Normande qui avait autrefois donné celui du cloître comme celui du tombeau de Bayeux, et le transport en avait été facile à cause du voisinage de la côte, qui est en face du Mont.

4. De ces trois villes, il n'y a plus aujourd'hui que Grenoble qui soit célèbre pour la fabrication des gants.

1792. — D'Antin a Poerson.

12 may 1714. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres des 17 et 24 avril.

Ne concluez rien pour le changement de maison pour l'Acadé-

mie Royale sans m'avoir auparavant instruit de tout et reçeu des ordres précis de moy, car cela ne se peut faire sans dépense, et, par conséquent, il faut que nous fassions nos arrangements auparavant. Il est question seulement de chercher ce qu'il convient, de m'en avertir et de m'en envoyer des plans pour que j'en puisse juger moi-même.

Pour ce qui regarde le transport des caisses de l'Académie, vous ne sçauriez vous y employer trop tôt. Je ne puis prendre aucunes mesures sur le départ de ma frégate que je ne les sçache arrivés à Civitta-Vecchia. Ainsi, dépeschez cet article le plus vite que vous pourrez, et rendez-m'en compte à mesure.

Continuez à vous bien conduire comme vous faites, et je ne perdrai point l'occasion de vous rendre tous les services qui dépendront de moy.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1793. — Poerson a d'Antin.

15 may 1714.

Monseigneur, — Le Vice-Consul, qui est à Civitta-Vecchia, a écrit que l'on auroit un magasin où les caisses du Roy seront en toute sûreté en attendant qu'on les puisse embarquer. Ainsi, Monseigneur, dès que votre Grandeur l'ordonnera, je ferai travailler à les faire transporter.

Depuis que je cherche à changer d'habitation, je trouve plus de difficulté que je ne me l'étois imaginé, parceque plusieurs Palais qui pourroient nous convenir se trouvent situéz sur des hauteurs où les marbres coûteroient beaucoup à faire monter, et que ceux qui sont dans un terrain plus uni sont de très haut prix.

Cependant, comme il arrive souvent des changements parmi des Cardinaux qui vont en Légation ou qui changent de pais, je ne désespère pas de trouver quelques Maisons qui ayent plus l'air d'un Palais que la nôtre; mais cela ne se peut faire sans augmenter les loyers.

M. le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur, fit son Entrée des carosses devant hier. L'on dit qu'il demande au Pape pour son Seigneur l'investiture des Deux-Siciles. Ce Comte est à peu près dans le même embarras que nous; il ne peut pas trouver

de Palais pour se loger. L'on dit qu'il sera obligé de venir à celui qui est en face de l'Académie, où est encore M. de Prièz.

Le Pape a donné un titre de Duc à M. le Comte de Millan[1], fils de M. Gorze et de Madame de Valencé, moyennant, je crois, 20,000 l., que l'on croit destinéz pour de pauvres Religieux. L'on dit qu'il doit épouser une nièce de Madame de Maintenon; il avoit déjà épousé Mademoiselle de Nangis. Il m'a fait l'honneur de disner en bonne compagnie icy, et m'a dit qu'il comptoit de partir bientôt pour France[2].

La Reine[3] se porte parfaitement bien et prend du lait; après quoi elle compte de partir pour France; cependant beaucoup de gens en douttent, non seulement parceque M. le Prince Alexandre, son fils, ne le souhaite pas, mais encore parceque les Italiens qui sont à son service feront tout ce qu'ils pourront pour y mettre des obstacles insurmontables.

M. le Prince Dom Carlos Albano, neveu du Pape, est arrivé avec Madame son épouse. Chacun s'empresse pour lui faire des présens, et M. le Cardinal Barbarin le régala, devant hier, d'un habit magnifique sur un grand bassin d'or massif d'une grande valeur. Le Cardinal Fabrone, qui n'est pas fort riche, lui a donné une croix de diamant de trois mille pistolles.

Au dernier Consistoire, le Pape fit un discours fort éloquent à la gloire du Prince de Volfenbutel, qui s'est fait Catholique peu avant de mourir.

M. le Comte de Gallas commence à donner des passeports aux François qui veulent aller voir Naples, et il fit inviter, pour le jour de son Entrée, MM. les Cardinaux Ottobon, La Trémoille et Gualterio, qui y envoyèrent leurs carosses; il n'y eut que les Cardinaux et les Princes de la faction d'Espagne qui ne furent point de la Feste.

Le bruit court icy que le Roy Philippes V doit épouser l'Impératrice, Veuve de l'Empereur Joseph.

L'on dit aussi que Monseigneur le Cardinal Del Judice, qui est en France, ajustera aisément toutes choses, ayant beaucoup d'esprit et du plus fin.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Cf. plus loin la lettre du Duc d'Antin du 16 mai.

2. Voir plus loin la lettre de d'Antin du 5 juin 1714.

3. La Reine de Pologne.

1794. — Poerson a d'Antin.

22 may 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 28 avril, par laquelle elle m'ordonne de ne point perdre de temps à prendre les mesures nécessaires pour faire partir les caisses, remplies de marbres, qui sont à l'Académie.

Sur quoi j'aurai l'honneur de dire à votre Grandeur qu'ayant fait réflexion sur la dépense qu'on seroit obligé de faire à Civitta-Vecchia, si l'on envoyoit ces caisses longtemps avant l'arrivée de la frégate que votre Grandeur y doit faire venir, ce qui coûteroit beaucoup et peut-être plus que ce que j'ai eu l'honneur de lui proposer pour aller d'ici à Civitta-Vecchia, parceque, pour les tirer des barques et les porter au Magasin, les frais seront grands. Il faudra de plus payer le Magasin, puis les faire resortir, et les embarquer sur le bâtiment; au lieu que, si votre Grandeur le juge à propos, nous attendrons que la frégate soit preste à partir, afin de ne point débarquer à Civitta-Vecchia et de les transporter tout d'un coup des barques, qui seront parties d'icy, sur la frégate; en quoi il me semble que l'on épargnera de l'argent, ce qui me paraît d'autant plus facile qu'en quinze ou dix-huit jours, et peut-estre moins, nous pouvons faire porter toutes nos affaires à Civitta-Vecchia, et, aussitôt, sans mettre à terre, les faire passer d'un bâtiment sur l'autre.

Ainsi j'espère de la bonté de votre Grandeur, au cas qu'elle me fasse l'honneur d'approuver ma proposition, qu'elle me fasse avertir du temps précis qu'elle fera partir la frégate, sur quoi je prendrai les mesures les plus justes qu'il me sera possible pour épargner la dépense et le travail, qui deviendroit au double si l'on faisoit autrement.

Monseigneur Passionei se dispose à partir pour aller aux Conférences de Baden, sans aucun caractère pour le présent; mais l'on dit qu'il porte des instructions et des lettres de créance pour tacher d'entrer dans le Congrès, s'il lui est possible.

Le Pape se porte à merveille; il fut hier à la procession du Saint-Esprit et la fit à pied, puis retourna en carosse disner à Monte-Cavallo.

Mme Albano, femme de Dom Carlos, est malade; l'on croit qu'elle a la rougeolle.

Le Pape fait venir de Paris deux jeunes Tapissiers, qui, je crois, sont des Gobelins et se nomment Coüack. L'on a voulu faire des Élèves en tapisseries, mais les Romains ne sont pas propres à ces sortes de travaux; ils n'ont pas assez d'application.

M. le Prince de Palestrine a épousé Mlle la Princesse de Piombino; beaucoup de personnes de Qualité attachées à la France ont assisté à ces noces. L'on prépare un Opéra et d'autres divertissements pour Palestrine.

Le Comte de Gallas a été aujourd'huy à l'audience avec sa vieille livrée et des carosses d'emprunt du Cardinal Barbarin. L'on dit qu'il demande au Pape l'investiture du Royaume de Naples et offre la restitution de Comacchio et le Duché de Fondi pour Dom Carlo, neveu du Pape, auquel cas la livrée neuve et ses beaux carosses serviront le jour de Saint-Pierre, lors qu'il présentera la haquenée et le tribut pour le Royaume de Naples.

Nous avons appris, avec une extrême douleur, la funeste nouvelle de la mort inopinée de M. le Duc de Berry [1]; mais nous apprenons en même tems que, grâces au Ciel, le Roy se porte bien. Dieu nous conserve encore longues années de si précieux jours, aussi bien que ceux de votre Grandeur, pour lesquels nous ne cessons de faire des vœux au Seigneur.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1954.

= 1. Sur la mort à Marly du Duc de Berry, arrivée le vendredi 4 mai 1714, voir les *Mémoires de Saint-Simon*, Hachette, éd. in-12, VII, 1863, p. 51-3 et 55-7.

1795. — Poerson a d'Antin.

29 mai 1714.

Monseigneur, — Le Cardinal Badoüera, Vénitien, estant mort, le logement qu'il avoit au Palais Saint-Marc, qui appartient à la République, devenant vaccant, l'on croit que le Cardinal Priulli en prendra possession et, par ce changement, il quittera le Palais qu'il occupe; qui conviendroit à merveille pour l'Académie, tant pour sa situation que pour ses commoditéz. Le prix en sera, je

crois, de 2,800 livres. Je serai attentif sur ce Palais pour avoir l'honneur d'en rendre bon compte à votre Grandeur, car il seroit difficile de trouver dans Rome rien de plus à propos.

L'on a tenu des Congrégations, composées de quinze Cardinaux et de plusieurs Prélats sous le secret du St-Office, où l'on croit que l'on a parlé de la restitution de Commachio et de l'investiture du Royaume de Naples, quoique l'opinion de bien des gens soit que M. de Gallas n'ait point d'ordres de la demander.

Hier, il y eut Consistoire, où l'on proposa quelques Éveschéz. Le Pape proposa celui de Lucques[1], et nomma le Cardinal Piazza à la Légation de Boulogne.

Le même jour, M. le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur, donna la visite à M. le Cardinal de La Trémoille, avec distinction, n'ayant visité que le Sous-Doyen du Sacré Collège, par où l'on est obligé de commencer. Il y eut un concours de monde extraordinaire, parcequ'il y a dix-sept ans que l'on n'avoit veu, dans Rome, des Ministres de l'Empereur visiter ceux de France, et que, d'ailleurs, la pluspart des Romains ne pouvoient se résoudre à croire, malgré tout ce qu'on en a publié, que la Paix fût véritablement faite entre l'Empire et la France. Son Éminence fit donner abondamment de très magnifiques rafraîchissements aux Gentilshommes, aux Pages, à la Livrée, à tout le Cortège, qui étoit le plus nombreux que l'on ait veu, et au peuple dans les cours et autour du Palais.

Au sortir de chez M. de La Trémoille, il fut chez M. le Cardinal Ottobon, où se trouva aussi un monde infini. Cette Éminence donna des rafraîchissemens avec sa magnificence accoutumée.

Ensuite, M. l'Ambassadeur fut chez M. le Cardinal Piazza, qui doit partir pour sa Légation de Boulogne et n'en sortit qu'aux flambeaux.

La Reine de Pologne, qui persiste à vouloir s'en aller en France, a déjà fait emballer tout ce qu'elle a de meilleur, et se dispose à partir dans quinze jours sur les Gallères du Pape. J'eus l'honneur de lui faire ma cour hier au soir et celui d'y saluer le Prince Dom Alexandre, neveu du Pape, qui y vint de la part de Sa Sainteté. Ce prince me chargea fort de bien faire des complimens de sa part à votre Grandeur. J'y trouvai M. l'abbé de Livry, qui me dit qu'il pourroit peut-être bien profiter d'une si belle occasion et faire le voyage à la suite de la Reine.

Le Prince Alexandre, fils de la Reine de Pologne, est, dit-on, très mécontent de ce voyage.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Pour Ginnesio Ambrogio Calchi.

1796. — D'ANTIN A POERSON.

5 juin 1714. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 8 et du 15, avec l'état de ce qui est dans l'Académie. Puisque vous avez trouvé un voiturier propre pour le transport, et un lieu seur à Civitta-Vecchia pour déposer vos caisses, ne perdez pas de temps pour y faire transporter tout ce qui en vaut la peine, et n'attendez plus d'autres ordres de moi sur cet article. Dès que je sçaurai que le transport est fait, je ferai partir ma frégate pour les aller prendre. Vous faites bien de ne point envoyer ce qui n'en vaut point la peine et ce qui n'a pas été assez conservé.

Pour ce qui regarde le changement de votre maison, n'arrestez rien que vous ne m'en ayez rendu compte préalablement et reçeu de nouveaux ordres de moy. Contentez-vous de chercher ce qu'il convient et de m'en rendre compte.

Le Comte de Miellan, dont vous me parlez, a beau estre Duc du Pape, ce n'est pas un homme avec qui vous devez avoir aucun commerce. Son prétendu mariage est une vision[1].

Dites au Sr Pompée qu'il me prépare douze boëtes, chacune de douze phiolles, des meilleures essences qu'il y ait à Rome. Pour des gants, je n'en ai que faire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Voir plus haut la lettre de *Poerson* du 15 mai, et plus loin celle du 3 juillet.

1797. — POERSON A D'ANTIN.

5 juin 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 12 mai, par laquelle elle me deffend

de ne rien conclure pour le changement de Maison sans son ordre exprès. C'est, Monseigneur, à quoi je ne manquerai pas, non plus que de lui en adresser le plan et le prix; mais je ne sçay encore quand je pourrai avoir cet honneur, les Palais étant tous occupés.

J'ai cependant une espèce d'espérance sur celui que doit quitter le Cardinal Priulli, au cas qu'il passe à celui de St-Marc; ce Palais est près de notre Maison dans le milieu de Rome, dans un terrain uni qui nous conviendroit à merveille. Son prix sera, je crois, autour de 2,800 livres; selon ce que je pourrai en découvrir, j'aurai l'honneur d'en informer votre Grandeur plus exactement.

A l'égard du transport des caisses, j'attens les ordres de votre Grandeur sur ce que j'ai eu l'honneur de lui exposer dans mes précédentes du premier may, du 7 et suivantes, dans lesquelles j'ai mis des mémoires du nombre des caisses[1], de ce qu'elles contiennent, de leurs mesures et à peu près de ce qu'elles pourront coûter de Rome à Civita-Vechia, sans compter ce qu'il faudra pour rajuster les caisses où il faudra mettre de nouvelles planches, des bandes de fer, et encaisser toutes entières celles qui ne le sont pas, et d'autres frais que je ne puis prévoir au juste.

Et, de plus, j'ai l'honneur de faire remarquer à votre Grandeur que je croirois qu'il seroit à propos qu'elle eût la bonté de me faire sçavoir le temps qu'elle fera partir sa frégate, afin de faire partir ces gros fardeaux en tems de pouvoir les embarquer sans faire la double dépense de les décharger dans un Magazin, puis les recharger sur le bâtiment, ce qui iroit au double, ce que je voudrois éviter, si faire se pouvoit; car j'aurai l'honneur d'avoüer à votre Grandeur que, lorsqu'il s'agit de dépense, je suis toujours en inquiétude. Cependant, à Rome, l'on ne peut rien faire que l'argent à la main.

Les Italiens, qui sont si orgueilleux, ne sont pas en état de faire la moindre avance; sur quoi, Monseigneur, je supplie très humblement votre Grandeur avoir la bonté de m'envoyer des fonds, ainsi qu'elle a eu la bonté de me le marquer dans ses lettres du 23 mars et 15 avril.

Comme l'on ne peut, Monseigneur, aller et venir de Rome à Civita-Vecchia pendant l'été, à cause de l'air qui y est mortel pour ceux qui voudroient hazarder ce voyage, il suffira que votre Grandeur donne ses ordres pour faire partir sa frégatte vers la fin

de septembre, et, lors que j'en serai averti et que j'aurai eu l'honneur de recevoir ses ordres, je ferai travailler au transport des caisses, afin que tout se trouve à peu près dans le même tems; et, pendant ce tems-là, si votre Grandeur me l'ordonne, je ferai racommoder les caisses et encaisser ce qui ne l'est pas, et les autres préparatifs qui seront nécessaires.

Je crois déjà, Monseigneur, ma mauvaise fortune réparée, sur ce que votre Grandeur a eu la bonté de mettre à la fin de sa dernière lettre[2], qu'elle ne perdra point l'occasion de me faire du bien. Ces paroles d'un grand Seigneur, généreux et bienfaisant et de qui l'occasion dépendra quand il luy plaira, me donne plus que de l'espérance, c'est-à-dire, Monseigneur, une seureté que je ne dois plus craindre d'être malheureux. J'ay l'honneur de lui en rendre d'avance mille actions de grâces, ayant l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Ces mémoires manquent.
2. Celle du 12 mai.

1798. — POERSON A D'ANTIN.

12 juin 1714.

Monseigneur, — Le Cardinal Olmitz, qui vient d'Allemagne, celui de Rufo, qui vient de Légation de Boulogne, le Comte de Gallas, qui doit céder le Palais où il est à l'héritier du Prince Dom Livio, rendent les Palais très chers, en sorte que je suis obligé d'attendre quelques tems pour prendre des mesures justes et que je puisse avoir l'honneur d'informer votre Grandeur des choses qui conviennent parfaitement, parceque ces changemens ne se peuvent faire sans beaucoup de dépense et d'embarras.

A l'égard du transport des caisses, j'aurai l'honneur de dire à votre Grandeur que le principal Patron des barques qui vont de Rome au port de Civita-Vechia est mort, ce qui fera naître quelques difficultéz dans l'exécution d'un espèce de marché fait avec le Sr Frugone, son associé. Je suis après à chercher des moyens pour faire réussir notre premier projet, suivant cependant les ordres que j'attens de la part de votre Grandeur, sans lesquels je ne résous rien, la suppliant très humblement me permettre de lui répéter que je crois nécessaire d'attendre à la fin de septembre, tant à cause de l'air de Civita-Vecchia que pour les raretéz des

barques de transport; car cette fameuse ville de Rome, dont le nom est si connu par tout le Monde, n'a, Monseigneur, qu'un très villain et très petit port, qui, les deux tiers de l'année, est sans aucuns bâtimens.

M. le Cardinal Ottoboni a été rendre la visite à M. le Comte de Gallas, quoique cet Ambassadeur n'ait pas encore visité la quatrième partie du Sacré Collège. L'on dit, dans Rome, que c'est parceque Son Éminence doit aller en campagne, et d'autres disent que c'est plutôt par rapport aux intérests que cette Éminence a avec l'Empereur, qui lui retient ses Abbayes et a disposé des fruits depuis longues années. Il y eut un très nombreux cortège, qui fut régalé avec beaucoup de magnificence, de propreté et d'abondance.

Cet Ambassadeur a fait naître de nouvelles difficultéz touchant le cérémonial, ce qui l'a empesché d'assister aux Fonctions.

Il y a quelques jours qu'il reçeut un Courier extraordinaire, ensuite de quoi il alla à l'audience du Pape, où il fut peu, à son ordinaire, ce qui est bien différent de M. le Marquis de Priez, qui y restoit longtems.

L'on écrit de Naples que tout y est dans un grand mouvement depuis l'arrivée d'une escadre de vaisseaux Anglois, qui y sont aux ordres du nouveau Roy de Sicile.

La Reine de Pologne paroît devoir seurement aller en France dans peu de jours; la plus grande partie de ses Domestiques sont desjà embarquéz sur les gallères du Pape, aussi bien que toutes ses hardes, et elle a pris son audience de congé du St-Père, qui l'a régalée d'une petite cassette remplie d'esprit d'essences balsamiques. Outre cela, il a donné à la jeune Princesse une cassette de cristal avec quelques médailles et une canne d'écaille garnie de petits diamans.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1799. — D'Antin a Poerson.

18 juin 1714. De Rambouillet.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres du 29 may.

La réflexion que vous faites sur le transport des caisses de l'Académie à Civita-Vecchia est bonne; ainsi vous pouvez la

différer jusqu'à ce que je vous avertisse du temps à peu près dans lequel la frégate y pourra arriver, et prenez si bien vos mesures et faites si bien vos marchéz que vous puissiez exécuter mes ordres dans le moment que je vous les donnerai.

Si le Pape veut établir une Manufacture de tapisseries à Rome, de simples Élèves ne lui serviront de guères.

Avant que vous finissiez rien pour le Palais du Cardinal Priulli, je voudrois bien avoir les plans et que vous m'en mandassiez la situation et la décoration extérieure; le prix ne m'en paroît pas excessif.

Je suis fort aise que l'on commence à être persuadé à Rome que, par la glorieuse Paix que le Roy vient de conclure, il ne nous reste aucune sorte de guerre en Europe. Nous n'avons plus qu'à prier Dieu pour la durée de sa précieuse santé, qui est aussi bonne que je le peux desirer, et c'est beaucoup dire.

Je ne sçai si le voyage de la Reine de Pologne en France est si proche que vous le dites, n'ayant point encore reçeu d'ordres de Sa Majesté pour son habitation.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1800. — Poerson a d'Antin.

19 juin 1714.

Monseigneur, — La Reine de Pologne est partie de Rome samedi au matin pour s'embarquer sur les Galères du Pape à Civita-Vecchia. M. le Prince Alexandre, son fils, l'a précédée dans une chaise de poste pour luy faire ses derniers adieux; car il ne paroît pas qu'il veuille aller en France.

Généralement parlant, l'on dit qu'elle fait bien d'aller jouïr de la pureté de l'air de France, qui vaut beaucoup mieux que celui-cy. D'autres disent que cette Princesse risque beaucoup, à soixante-quinze ans, de se mettre sur mer; d'autant plus qu'il fait un tems extravagant, de pluye, tonnerres et vents impétueux, qui pourroient bien rendre son passage difficille.

Deux jours avant son départ, le Pape lui fut dire adieu. La Reine le fut recevoir à une grille au delà de ses jardins, où Sa Sainteté sortit de sa chaise et à pieds, la Reine le suivant; il traversa les jardins, passa sur un pont qui communique les deux

petits Palais, puis entra dans le Cabinet de la Reine, où étoit tendu le dais du Pape, que l'on y avoit porté, et, après une heure et demie de conversation, l'on introduisit les Femmes de la Reine, qui baisèrent la pantoufle et eurent bon nombre d'Indulgences. Puis le St-Père s'en retourna, se faisant porter par l'escalier, quoique très petit. La chaise n'y passoit qu'à peine, mais, comme il estoit tart et que l'air du soir est très malsain, il n'osa pas passer par les jardins comme il avoit fait en venant.

Les Cardinaux ont envoyé complimenter la Reine sur son départ. Pas un ne l'ont été voir ; l'on dit qu'elle quitte cette Cour sans regret, où l'on n'avoit pas les égards que l'on devoit à son rang.

M. l'Abbé de Livry est aussi parti. Il va, par les postes, jusqu'à Livourne, où il compte de s'embarquer pour Gênes, puis reprendre la terre et passer par Turin.

Le Cardinal de Scrotembac, Évesque d'Olmits, est arrivé et demeure à Frescati jusqu'à ce que son Palais soit achevé de meubler.

L'on dit toujours que M. le Comte[1] passera à la Vice-Royauté de Naples et que le Cardinal restera chargé des affaires de l'Empire.

Ce qui est de vray, c'est que ce Prince de l'Église se prépare à faire une grande figure, ayant desjà plus de soixante chevaux de grand prix et retenu plus de trente Valets de pied. L'on compte qu'il aura cent cinquante personnes en tout.

Sa Sainteté n'ira pas en campagne, à ce que l'on assure.

M. de Passionei n'est pas encore parti pour le Congrèz de Baden, quoique ses équipages soient prests depuis quelques semaines.

Le Pape a tenu Consistoire, la semaine passée, où il ne s'est rien fait de considérable. L'on a seulement préconisé des Évesché̂z pour l'Espagne, France, Italie, et rien de plus.

M. le Comte de Gallas refuse de donner la paix à M. l'Évesque Colomna, et cette contestation empesche ce Seigneur d'assister aux Fonctions.

Le Sr *Giraldy*, Eslève pour la peinture, qui a bien rempli ses devoirs et estudié avec aplication et profit, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en rendre compte à votre Grandeur dans la lettre du premier may[2], dans laquelle estoient les comptes des trois premiers mois, que j'avois l'honneur de luy adresser, ce *Giraldy*, Monseigneur, supplie très humblement votre Grandeur de vouloir

bien avoir la bonté de luy accorder son congé, afin qu'il puisse avoir la consolation de rendre ses derniers devoirs à son Père, qui est très vieux et malade et qui le desire ardemment, et il continuera à faire des vœux pour la prospérité de votre Grandeur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Le Comte de Gallas.

2. Cette lettre manque. Peut-être aura-t-elle été perdue; voir la lettre du 16 juillet.

1801. — Poerson a d'Antin.

26 juin 1714.

Monseigneur, — N'ayant point eu le bonheur de recevoir ses ordres depuis le 12 may, j'attens, avec bien du respect, l'honneur de ses commandemens sur les mémoires que j'ai eu celui de lui adresser; tant sur le transport des caisses que sur le changement de Maison, qui sera, pour le présent, assez difficile à trouver, à moins que d'augmenter de beaucoup le loyer, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur d'en informer votre Grandeur.

Le Pape se trouve si bien de l'air de Monte-Cavallo qu'il n'a point été à Castel-Gandolfo, comme il avoit fait les années précédentes, et l'on dit qu'en ne faisant pas de voyage il évite de la dépense et d'entendre M. le Cardinal de Bouillon, qui l'avoit prévenu, qui l'auroit été tous les jours trouver pour l'entretenir sur des affaires de grandes importances, dont le Pape apparamment ne veut point entendre parler.

Le tonnerre est tombé en même jour en trois endroits différents :

Le premier à Rome, et a emporté la croix de fer du Campanile de la Chapelle de M. le Cardinal Colomna;

Le second à Albano, dans une chambre où dînoient le Cardinal Aquaviva avec cinq de ses amis; ce foudre rompit un pied de la table, fracassa plusieurs choses qui étoient sur le buffet, brûla quelques tableaux qui étoient dans cette chambre, puis tout d'un coup disparut;

Le troisième tomba à Soubiac, qui est Abbaye de M. le Cardinal Barbarin, qui étoit à genoux sur son prie-Dieu, disant son Office; le tonnerre entra, le renversa et lui brusla le bas de sa robbe sans lui faire d'autre mal que la peur, qui fut très grande et pour laquelle il se fit tirer du sang quelque tems après.

L'on dit que le Château de La Mirandole a été tout renversé, qu'il y a eu beaucoup de monde de tué par un coup de tonnerre qui est tombé sur un gros Magazin à poudre, qui a fait des désordres que l'on estime irréparables.

Les tems qu'il fait dans cette saison sont fort extraordinaires. L'on ne sent point de chaleur; au contraire des vents et des pluyes froides, dont on n'a point d'exemple, eu égard au mois où nous sommes.

La Reine de Pologne, qui est partie de Civita-Vecchia, il y a huit jours, n'a pas encore fait sçavoir de ses nouvelles, et l'on craint fort que les mauvais tems, qui durent toujours, ne rendent sa navigation très dangereuse ou du moins bien difficile.

Monseigneur Passionei, après bien des difficultéz, ira enfin au Congrèz de Bade, où le Pape avoit envie d'envoyer le Nonce qui est en Suisse, pour épargner l'argent que demandoit ce Ministre, lequel s'est, à la fin, donné pour si peu de dépense que le St-Père y a consenti.

L'Envoyé de Gênes a terminé les différents qui estoient entre ces deux Cours. Pour y parvenir, il a menacé, estant bien seur qu'en ce païs la douceur et la soumission n'attirent que du mépris.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1802. — D'ANTIN A POERSON.

2 juillet 1714. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 5 et 12 juin.

Je n'ai rien à vous mander de nouveau sur le fait du Palais pour l'Académie; quand vous aurez trouvé votre compte, vous m'en instruirez.

Je n'ai rien aussi à vous mander de nouveau sur le transport des caisses; j'approuve le retard que vous m'avez proposé. Faites leur faire seulement ce qu'il faut pour souffrir le transport et le voyage.

Vous pouvez prendre chez le Sr Girault 3,000 l. d'extraordinaire pour subvenir à ces frais; il n'a qu'à tirer une Lettre de change à veüe sur moi de la valeur; je la payerai comptant.

Je vous envoie une lettre, que vous ferez passer à Malte.

Je suis tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1803. — Poerson a d'Antin.

3 juillet 1714.

Monseigneur, — J'ay porté chez M. l'Ambassadeur de Malte la lettre de votre Grandeur à l'adresse de M. le Bailly de Tiancourt, et ai eu l'honneur d'en recevoir une, de la part de votre Grandeur, du 5 juin, par laquelle elle m'ordonne de faire transporter les caisses suivant le mémoire que j'ai eu l'honneur de lui adresser[1].

Pour lui obéir, je vais, Monseigneur, faire travailler à encaisser ce qui ne l'est pas et à rajuster les vieilles et y mettre des bandes de fer afin que tout soit prest pour la fin de septembre, ne pouvant les faire partir plutôt, l'air de Civita-Vecchia ne permettant pas que l'on y aille et vienne dans l'Esté. Et, d'ailleurs, le Patron des barques qui faisoient ces voyages étant mort, il faut traitter de nouveau pour les prix, qui peut-être pourront devenir quelque peu différents, ce qui pourroit bien encore nous obliger d'attendre qu'il vienne quelques Patrons de Masse de Carara[2], qui sont gens adroits et pratiques de manier ces gros fardeaux.

De plus, j'aurai l'honneur de lui répéter, Monseigneur, qu'il seroit bon que la frégatte fût à Civita-Vecchia afin d'éviter, s'il se peut, la dépense de faire débarquer, porter dans un Magazin, puis les rembarquer, ce qui se feroit, me semble, plus aisément en les mettant tout d'un coup de la barque dans la frégatte.

Je supplie très humblement votre Grandeur de vouloir bien se ressouvenir de la bonté qu'elle a eüe de m'écrire qu'elle m'envoyeroit des fonds pour l'exécution de ses ordres, les Italiens ne pouvant faire la moindre avance.

Je croïois, Monseigneur, avoir l'honneur de vous envoyer les plans d'un Palais qui nous seroit convenu à merveille; mais M. le Comte de Gallas l'a arresté et en a augmenté le prix, de sorte que je n'espère plus y pouvoir revenir, quand même il s'en retourneroit.

J'ai deviné, Monseigneur, les ordres que votre Grandeur me donne au sujet du Comte de Mielan[3], ne l'ayant veu qu'une fois depuis le jour qu'il vint diner avec moy. C'estoit pour me prier de voir des tableaux, que l'on vouloit lui vendre; j'en vis quelqu'uns, sans vouloir jamais y mettre de prix; mais un Peintre Italien les examina et y mit des prix raisonnables.

L'on dit à présent qu'il les a achettez quatre fois plus qu'on ne les avoit estiméz, et de plus l'on assure qu'on ne lui a pas donné tous ceux qui avoient été veus, en ayant retenu les meilleurs. Je ne sçai tout cela que sur des ouy-dire, car il a été presque toujours malade à Frescati, et, d'ailleurs, je n'ai point voulu entrer dans ces sortes d'intrigues, qui font parler beaucoup de gens de différentes manières.

J'ai ordonné au Sr Pompée les essences que votre Grandeur souhaitte. J'espère qu'elle sera bien servie.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

= 1. Ce mémoire manque.

2. Massa di Carrara ou Massa Ducale, chef-lieu de l'ancien Gouvernement et du Duché de son nom.

3. Voir les lettres des 15 mai, 5 juin et 3 juillet.

1804. — POERSON A D'ANTIN.

10 juillet 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 18 juin, par laquelle elle a la bonté d'approuver la proposition, que j'ai eu l'honneur de lui faire, d'attendre à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, tant à cause de la saison, qui n'est pas propre pour ces sortes de voyages, que pour éviter la double dépense et pour faire de nouveaux marchez, attendu la mort du Patron des barques. Ainsi, Monseigneur, j'attendrai de nouveaux ordres de votre Grandeur sur cela, comme en toutes choses.

Je n'ai encore pu découvrir de Maison qui puisse convenir à l'Académie. Si je puis trouver quelque lieu qui soit propre, j'aurai l'honneur d'en adresser les plans et élévations à votre Grandeur, pour recevoir ses ordres avant que de rien conclure.

Votre Grandeur ne doutera plus des véritéz que j'ai eu l'honneur de lui écrire au sujet du voyage de la Reine de Pologne, puisque nous avons nouvelles que cette Princesse est partie de Gênes le 28 juin pour se rendre à Marseilles, où elle peut être arrivée assez aisément en trois ou quatre jours, pour peu que le tems ait été favorable.

Je rends mille très humbles grâces à votre Grandeur de la bonté

qu'elle a de me dire que notre grand Monarque jouit d'une santé aussi parfaite que votre Grandeur le peut désirer. Cette noble expression dit beaucoup, Monseigneur, puisque non seulement elle nous assure pour le présent, mais nous donne de grandes espérances pour la durée d'une si chère et si précieuse vie, dont le bonheur de l'Europe et celui de la France dépend entièrement.

Le Pape tint Consistoire hier, où il préconisa deux Évesché́z et fit un discours sur les mérites du feu Cardinal Badouèro, qui est mort en odeur de sainteté. Le St-Père se complaît fort dans ces sortes de discours; mais l'on se plaint de ce qu'il ne se détermine pas volontiers sur bien des choses.

L'on dit que l'Empereur prétend n'avoir point besoin de l'investiture de Naples, prétendant que c'est une usurpation de la Cour de Rome. Ce Prince a encore bien d'autres prétentions, ce qui fait que le Nonce, qui est à Vienne, ne va plus à la Cour de l'Empereur, et M. le Comte de Gallas n'assiste point aux Fonctions; mais il va souvent à l'audience du Pape.

L'on dit que le Duc Herba-Odescalchi doit revenir, sur la fin de l'autonne, pour épouser Mlle la Princesse Borguèse.

L'on a chanté, dans St-Jaques-des-Espagnols, par ordre de la Cour, une messe en musique, quoique cela ne se soit point pratiqué pour les autres Reines d'Espagne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

1805. — Poerson a d'Antin.

16 juillet 1714.

Monseigneur, — Votre Grandeur ne m'ayant point fait l'honneur de m'écrire qu'elle eût reçeu les comptes des mois de janvier, février et mars, que j'ai eu l'honneur de lui adresser dans ma lettre du premier may, je prends la liberté de lui en adresser un second avec celui des mois d'avril, may et juin de la présente année.

Quelque diligence que je fasse, je ne puis trouver de Maison qui puisse convenir. Tout est icy à l'extrême, ou très grand et trop cher, ou petits et villains, ce qui ne mérite pas de changer. Cependant la vérité est que nous sommes pitoyablement logéz, notre Maison n'étant qu'une vieille mazure, aussi laide en dehors que peu commode et malpropre en dedans.

La saison est fort extraordinaire à Rome. Il y pleut très souvent avec du tonnerre, lequel est tombé encore ces jours icy à Frescati dans la chambre de M. l'Ambassadeur de Malte, dans laquelle il étoit avec Mme la Marquise Sacheti, sa nièce, et deux Capucins, l'un desquels a été tué en chantant les Litanies. Un Laquais a eu le même sort, en voulant fermer une fenestre.

M. le Comte de Gallas n'a point été à l'audience du Pape, parcequ'il prétend, à ce que l'on dit, ne point traitter avec le Cardinal Pauluci, mais directement avec le Pape.

Le Prince de Géorgie, Moyne Basilien, est arrivé. Le Pape l'a logé à Monte-Citorio, chez les Pères de la Mission. M. le Cardinal de La Trémoille l'a été visiter, et ce Prince a rendu la visite à Son Éminence. L'on dit que le Pape expédiera son affaire le plutôt que faire se pourra, parceque son séjour lui cause quelque dépense.

L'on croit enfin que le Pape consentira à la coupe des bois du Duc de Caserta, qui a, dit-on, vendu a des Génois cent mille pieds d'arbres qui doivent avoir chacun cent palmes de haut. Chaque arbre reviendra à deux escus et demi pièce, ou, pour mieux dire, ils ne coûteront rien, parceque le bois des branches et autres abbatis payeront au delà l'achat desd. bois. A l'égard du transport, ce sera peu de chose, cette forêt étant sur le bord de la mer. L'on dit que les acheteurs s'engagent d'en fournir à Sa Majesté, qui les payera, dit-on, plus cher, parceque plusieurs y voudront partager.

Il y a deux ans que j'ai eu l'honneur d'en écrire à votre Grandeur, parceque l'affaire me paroissoit très bonne, d'autant que les payemens ne se feront qu'en plusieurs années.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1806. — D'ANTIN A POERSON.

16 juillet 1714. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 19 et du 26.

La Reine de Pologne est arrivée à Marseilles, et je fais accommoder le Château de Blois, que le Roy lui a accordé pour son habitation[1].

Vous pouvez accorder le congé au Sr *Giraldy*, Élève pour la Peinture, et luy donner la gratification ordinaire pour les frais de voiage, puisque vous estes content de lui.

J'ai répondu sur-le-champ sur ce que vous m'avez mandé au sujet du transport des caisses, et j'ai approuvé votre proposition. Je vous avertirai deux mois avant que la Frégatte arrive à Civita-Vecchia.

Puisqu'il y a tant de peine à trouver un Palais qui vous convienne, demeurez en repos dans celui où vous êtes jusqu'à ce qu'il se trouve une occasion favorable pour ce changement.

Je suis tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. C'est un détail qui a échappé à M. de La Saussaye dans son *Histoire du Château de Blois*, 5e édition, 1862, in-12.

1807. — D'Antin a Poerson.

23 juillet 1714. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 3 juillet.

Vous devez avoir reçeu plusieurs de mes lettres par lesquelles je vous mande de retarder le transport des caisses à Civita-Vechia jusqu'à ce que je vous donne avis de l'arrivée de la frégatte.

Au sujet de la dépense qu'il faut faire pour cet extraordinaire, je vous ai déjà mandé de prendre chez le Sr Girault ce qu'il faudra pour cela, et de tirer une Lettre de change à veüe sur moy, que je payerai comptant, ne pouvant sçavoir à quoi se montera ladite dépense.

Le fils de Varignon, entrepreneur de maçonnerie à Paris, est à Rome. Je trouve bon qu'il étudie dans l'Académie, et je vous recommande d'en avoir soin et de me mander si c'est un sujet propre à lui donner une place dans l'Académie quand le tems en sera venu.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1808. — Poerson a d'Antin.

24 juillet 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, une lettre du 2 juillet, par laquelle elle a la bonté

d'approuver le retardement du départ des caisses, ainsi que j'ai eu l'honneur de le proposer à votre Grandeur, et m'a fait la grâce aussi de m'ordonner de prendre 3,000 l. chez le Sr Girault pour parvenir à l'exécution de ses ordres.

J'ai l'honneur de lui en faire mille très humbles remercimens, l'argent estant l'unique moyen de faire agir ces peuples, paresseux et indolens, qui vivent au jour la journée et ne sont jamais en état d'attendre ny de faire la moindre avance.

J'ai l'honneur, Monseigneur, suivant les ordres de votre Grandeur, d'avoir reçeu du Sr Girault les 3,000 l., et ay adressé la Lettre à M. Forcet, qui, avec le change, fait 4,263 l., pour estre présentée à votre Grandeur.

Je fais travailler à encaisser ce qui ne l'estoit pas et racommoder celles qui estoient anciennement faites. Lors que ce petit ouvrage, qui devient long entre les mains de nos flegmatiques Romains, sera achevé, j'aurai l'honneur d'en rendre compte à votre Grandeur.

M. le Cardinal Aquaviva, Protecteur d'Espagne, a reçeu deux Courriers presque à même temps, l'un de France et l'autre d'Espagne. Aussitôt cette Éminence fut donner part au Pape et à toute sa Famille du mariage du Roy d'Espagne conclu avec la Princesse de Parme, qui, à ce que l'on dit, est belle et très spirituelle et n'a que vingt et un ans.

Jeudy, ce Cardinal partit de Rome par les Postes pour se rendre à Parme et stipuler les articles au nom du Roy, qui luy a fait remettre douze mille pistolles pour son voyage.

L'on dit icy que M. le Grand Duc de Toscane a bien contribué à cette grande alliance, cette Princesse estant l'héritière présomptive de l'État de Florence et ses dépendances [1].

M. le Comte de Gallas avoit fait naître en apparences de grandes difficultéz sur le cérémonial en cette Cour; mais l'on assure que ce n'estoit que pour faire un ajustement dans lequel l'on engagera le Pape à faire Dom Carlo, son neveu, Prince du Soglio, lequel recevra la paix de l'Ambassadeur et puis la donnera au Connestable. Il en coûtera, à ce que l'on croit, quelques larmes au St-Père, qui avoit dit de ne point élever ses parens; mais l'on espère qu'il aura la bonté enfin d'y consentir.

Le Prince de Géorgie a eu une audience du Pape pour lui demander des Missionnaires, disant qu'il espère cette faveur d'autant plus que Sa Majesté très Chrestienne l'avoit fait traitter

et défrayer magnifiquement et ordonné un bon fonds pour l'entretien de douze Missionnaires. L'on ne sçait quel fruit auront ses demandes, mais l'on assure qu'il a fait présent au Pape, au Cardinal Albano et à la Princesse Albano, nouvelle épouse, de fort belles pierreries.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Élisabeth de Parme ne mourut qu'en 1766, vingt ans après Philippe V.

1809. — Poerson a d'Antin.

31 juillet 1714.

Monseigneur, — L'on travaille aux caisses, afin que tout soit prest pour exécuter ponctuellement les ordres de votre Grandeur, lors qu'il luy plaira me faire l'honneur de me les donner pour les faire partir.

Le Pape est fort incommodé de son asthme, à tel point que, vendredy dernier, il fut obligé de changer de cinq chambres pour chercher un peu d'air qui le soulagea. Il ne peut se mettre au lit et passe les nuits dans un fauteuil. L'on dit que ce qui a beaucoup contribué à l'augmentation de son mal a été la proposition qu'on luy a faite, de la part de l'Empereur, de luy restituer Commachio sous les conditions de reconnoistre l'Empereur et le Duc de Modène pour les premiers patrons.

L'Ambassadeur de l'Empereur n'assiste à aucunes Fonctions; cependant il paroist d'une étroite intelligence avec la Maison Albano, et l'on ne doute pas que ces nouvelles difficultéz ne soient concertéz pour couvrir l'envie que l'on a de faire Dom Carlo, neveu du Pape, Prince du Soglio, ce qui est contraire à la Bulle contre le Népotisme; mais l'on en sera quitte, à ce que l'on dit, pour s'excuser, en disant que l'on y a été forcé pour éviter et ajuster les grandes disputes du cérémonial, parceque les Ambassadeurs ne donneront point la paix au Connestable, mais au neveu du Pape, lors qu'il sera Prince du Soglio.

Le Cardinal Scrotembac a fait son Entrée jeudy. L'on dit qu'elle fut très belle pour le nombre et pour les livrées. Le Cardinal Albano et le Prince Alexandre estoient chez le Comte de Gallas pour voir cette cérémonie, et Dom Carlo étoit chez le Prince

Ruspoli, au Cours, et, samedy, le Pape donna le Chapeau à ce nouveau Cardinal, qu'il a dispensé de la Cavalcade accoutumée. Ce Seigneur est bien fait, d'une fort belle fisionomie et d'une humeur très douce, à ce que l'on dit.

M. le Cardinal de La Trémoille a fait la demande de la Princesse de Piombino, ou Ludovicio, pour le Prince Dom Marco Ottoboni, oncle de M. le Cardinal Ottobon, duquel le père, quoique dans un âge assez avancé, se doit remarier aussi avec une Vénitienne, qui est belle et veuve d'un Contarini.

M. le Prince Alexandre, fils de la Reine de Pologne, qui est à présent en France, a eu tant de chagrin du départ de Madame sa mère qu'il en est fort changé et a tous les jours un peu de fièvre. L'on dit que ce prince partira au mois de septembre pour s'en retourner en Allemagne.

M. le Cardinal Pamphilio doit partir vers le 15 septembre pour se rendre à Parme et de là accompagner la Reine jusqu'en Espagne.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1810. — D'ANTIN A POERSON.

6 aoust 1714. De Marly.

J'ay reçeu vos lettres, Monsieur, du 10 et du 16.

Je suis bien aise que vous ayez reçeu mes ordres pour le transport des caisses de l'Académie.

Rien ne presse pour votre Maison; il faut attendre l'occasion d'en trouver une commode et à bon marché, qui sont des conditions que je veux également.

J'ai reçeu pareillement votre compte des six premiers mois. Je vous répète encore que vous donnez trop d'étrennes. Je vous prie de retrancher cet article-là; malgré la coutume, cela ne convient point à l'Académie.

Je ne comprens pas non plus comment vous avez huit Élèves; il faut qu'il y ait sur cela du malentendu, car je n'en puis pas tant avoir. Je n'en veux que six tout au plus. Vous voyez, par la dépense, de combien vous excédez vos fonds; il faut, s'il vous plaît, y mettre ordre.

Je suis tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1811. — Poerson a d'Antin.

7 aoust 1714.

Monseigneur, — Le tems continue à être dérangé, et les plus vieux Romains disent n'avoir rien veu de semblable; car, bien que nous soyons dans la Canicule, nous ne sentons pas de grandes chaleurs et au contraire des journées très froides. Ces contre-tems ont causé des maladies.

Les Srs *Lassurance* et *Nourriçon* ont commencé. Après qu'ils ont été guéris, les S^rs^ *De Launay* et *Raon* ont eu leur tour. A présent, grâces au Ciel, ils sont hors d'affaire. Cependant, je crains les rechuttes pour le Sr *Raon*, auquel l'air de ce païs est tout à fait contraire, ce qui me fait prendre la liberté, Monseigneur, de supplier votre Grandeur de me permettre de le renvoyer sur le bâtiment qui doit porter les caisses de Sa Majesté. Je lui serai très obligé de cette grâce, d'autant plus, Monseigneur, qu'un Sculpteur peut être utile sur ce bâtiment, au cas que l'on remuât lesdites caisses ou lors qu'on les deschargera. Ces considérations me font très humblement supplier votre Grandeur de m'accorder ma demande, persuadé, comme je le suis, que ce sera un bien pour le service de l'Académie et pour la santé du Sr *Raon*.

Quoique le Pape se porte bien, il n'a donné d'audience qu'au Cardinal Dattaire et à quelques Gentilshommes des Ministres, qui portent les présens que l'on donne ordinairement à la Faragouste.

Le St-Père reçeut hier un Courrier de Monseigneur Passionei, qui est à Baden, mais l'on ne sçait rien de ce qu'il a apporté.

Il vint aussi un Courrier de Parme, il y a quelques jours. Aussitôt qu'il fut arrivé, l'Agent d'Espagne et celui de Parme furent au Pape pour une dispense au quatrième degré [1], ce qui fut fait d'abord.

Lundy, le Comte de Gallas fut rendre visite au Cardinal Albano. Après estre restez longtems dans l'appartement, ils continuèrent leurs conversations dans le jardin, après quoi le Comte de Gallas expédia un Courrier à Vienne. L'on croit que c'est au sujet des cent mille pistolles que demande l'Empereur pour restituer Comachio, et d'ailleurs pour engager le Pape à déclarer Dom Carlo, son neveu, Prince de Soglio.

Le Pape a été très sensible à ce que M. le Duc de Parme ne lui

a donné aucun avis du mariage de la Princesse que lors que la chose a été publique.

L'Ambassadeur de Venise estant sur le point de faire son Entrée, M. le Cardinal de La Trémoïlle luy a, dit-on, fait sçavoir que, s'il n'invitoit pas M. le Cardinal Ottobon, que les Cardinaux de la faction de France n'enverroient point à son Entrée et de plus qu'ils ne recevroient point ses visites, sur quoi il a depesché un Courrier à sa République.

Le fils de la Reine de Pologne, Prince Alexandre, a, tous les jours, un peu de fièvre depuis le départ de la Reine sa mère. L'on dit que cette fièvre est causée par une mélancolie. Il doit, à la fin de ce mois, partir pour l'Allemagne.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Pour le mariage du Roi d'Espagne.

1812. — POERSON A D'ANTIN.

14 aoust 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir deux lettres, de la part de votre Grandeur, l'une du 16 juillet et l'autre du 23.

Dans la première, votre Grandeur a la bonté d'accorder le congé au Sr *Giraldy*, avec la gratification de deux cens livres pour son retour, ce que j'exécuterai avec mon obéissance accoutumée.

Permettez-moy, s'il vous plaît, Monseigneur, de prendre la liberté de supplier votre Grandeur de vouloir bien accorder l'honneur de sa protection au Sr Renault, fils du Donat de l'Auberge de France à Malte. C'est un jeune homme bien fait, dont je puis quasi répondre de la conduite, y ayant plus d'un an qu'il vient à l'Académie, dans lequel temps je n'ai reconnu que de bonnes mœurs, un grand amour pour la peinture, et des dispositions pour devenir habile homme. Ainsi, Monseigneur, si votre Grandeur veut bien le favoriser d'une place d'Élève, je me flatte qu'il la remplira bien, ne pouvant donner que des exemples de douceur et de modération à ceux qui quelques fois en pourroient manquer.

J'ai l'honneur de supplier votre Grandeur de m'accorder la

grâce d'envoyer le Sr *Raon* sur la frégatte, avec les caisses, pour en avoir soin, et parceque l'air de ce païs ne lui convient nullement.

Je dois bien des remerciements à votre Grandeur de ce qu'elle a la bonté de me marquer qu'elle a donné ses ordres à ce que le Château de Blois soit mis en estat pour loger la Reine de Pologne. Ce généreux procédé est bien différent de celui de cette Cour, où l'on ne lui a jamais fait de plaisir et où elle étoit très mal logée, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup. Et, de plus, l'on dit que le Vice-Légat d'Avignon n'a nul ordre du St-Père de lui rendre à son passage les honneurs deus à son rang; aussi n'y doit-elle pas passer, à ce que l'on dit.

Le Prince Alexandre, son fils, est icy dans une grande mélancolie depuis le départ de la Reine sa mère et n'a pas eu une heure de santé. L'on dit qu'il desire estre Cardinal et que le Prince Jacques, son frère aîné, veut absolument ravoir la Princesse sa fille qui est en France avec la Reine.

J'ai encore, Monseigneur, un million de grâces à rendre à votre Grandeur de ce qu'elle a la bonté de m'écrire au sujet de la dépense pour laquelle votre Grandeur m'ordonne de prendre de l'argent nécessaire pour l'exécution de ses ordres. J'ai déjà touché, Monseigneur, 3,000 livres, ainsi que votre Grandeur me l'a commandé par sa lettre du 2 de juillet, ce qui m'a été d'un grand et utile secours pour faire travailler aux apprests de l'embarquement des caisses, sans quoi j'aurois eu de la peine à faire agir les Italiens, qui sont extrêmement pauvres et paresseux.

Suivant les autres ordres de votre Grandeur, je me suis informé si le Sr *Varignon* étoit à Rome, et, selon les apparences, il n'est pas arrivé; car, à Rome, l'on y connoît aisément tout le monde, et les Étrangers y sont bientôt connus. Dès que je sçaurai quelques nouvelles, j'en informerai votre Grandeur.

L'on a fait, ces jours icy, une sanglante satire contre le Pape, sa Famille et presque tous les Cardinaux, grands Seigneurs et Dames de cette ville. L'on dit qu'elle a été mise sous le chevet du St-Père, qui l'a leue et en a été très mortifié, ce qui n'a pas peu contribué à augmenter son mal.

Cependant il donna une courte audience devant hier à l'Ambassadeur de Venize, lequel, n'ayant point envoyé inviter M. le Cardinal Ottobon, M^rs les Cardinaux de La Trémoille, Gualterio, Prince Vayni, Bellemonte et autres, attachez à la France,

n'envoyèrent point faire de complimens et ne recevront pas ses visites.

Toute la famille Albano, avec les Cardinaux Barbarin, Impérial, Scrotembak, Prince Colomne et autres Seigneurs et Dames, se trouvèrent chez M. le Comte de Gallas pour voir passer l'Entrée, qui fut une pantalonnade des plus ridicules, la moitié de son monde ayant de vieux habits, et tous les chevaux villains, à l'exception de quelques chevaux de carosse qui estoient passables.

L'on croit que le mariage du Père de M. le Cardinal Ottobon est rompu. L'on en sçaura la vérité cette semaine; pour celui de Dom Marc avec la fille de la Princesse de Piombino, il se doit consommer au commencement du mois prochain.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1813. — POERSON A D'ANTIN.

21 aoust 1714.

Monseigneur, — J'ay, depuis quelque tems, sollicité une audience du Pape pour avoir la permission de faire sortir les caisses de Sa Majesté sans qu'elles soient visitées ni payer de droits, donnant seulement par grâce une vingtaine d'écus aux gens de la Doüane et du Port, qui est une régale qui se pratique ordinairement. Mais je n'ai pu encore y parvenir, le Pape ayant toujours été très incommodé, jusques à donner beaucoup d'espérance aux uns et de la crainte aux autres.

Cependant il y eut hier Consistoire, où il parut avec un mauvais visage. D'abord l'on congédia tout le monde, à l'exception des Cardinaux, avec lesquels il expédia le plus promptement qu'il put, n'estant assurément pas bien.

Le Cardinal Gozzadini, Légat à Ravenne, qui n'est qu'à deux journées de Parme, fut nommé Légat *a latere* pour complimenter la Reine d'Espagne. L'on appréhende que les Espagnols ne soient pas contens de cette nomination, parceque le Cardinal Impérial, qui a été à Millan complimenter l'Empereur, partit de Rome, ce qui, pour le cérémonial, fait, dit-on, beaucoup de différence. Le Pape avoit fait proposer cette Légation aux Cardinaux Ottoboni, Pamphilio, Corsini, San Vitali et Gualterio; ces Seigneurs l'ont tous refusée, parceque l'on dit que le St-Père ne

vouloit pas payer la dépense qu'il convient faire, et, pour mieux autoriser son œconomie, l'on dit qu'il a mis en gage, au Mont de la Piété, un de ses diamans, sur lequel il a eu 15,000 livres, pour faire sa villégiature à Castel-Gandolfo, où l'on asseure qu'il doit aller le 10 ou le 12 du mois prochain.

L'on tient souvent des Congrégations chez M. le Cardinal Spada, que l'on dit être au sujet de M. le Cardinal de Noailles et des affaires de Sicille.

Le Prince de Géorgie se dispose à partir et a obtenu, à ce que l'on dit, tout ce qu'il desiroit du Pape.

Il est venu un Courrier à l'Ambassadeur de Venize, qui, à ce que l'on dit, porte que non seulement la mortalité des animaux est recommencée dans le païs Vénitien, mais qu'il y court des maladies populaires.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1814. — D'ANTIN A POERSON.

21 aoust 1714. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 24 et 31 juillet, par lesquelles vous me mandez avoir reçeu 3,000 livres d'extraordinaire chez le Sr Girault, pour payer les frais du transport des caisses de l'Académie. Ainsi rien ne doit retarder cet ouvrage.

Je vous donne avis que la frégatte partira dans le commencement de février prochain pour se rendre à Civita-Vechia. Le Sr Girault a tiré une lettre de change de 4,263 livres, que le Sr Aubourg, Trésorier Général des Bâtimens à la place du Sr Forcet, payera à l'échéance comme je vous l'ai mandé.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1815. — POERSON A D'ANTIN.

28 aoust 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, une lettre du 6 aoust, par laquelle elle a la bonté de

me dire que rien ne presse pour le changement de Maison, dont je lui rends mille très humbles grâces, ne trouvant point de lieu qui puisse convenir, ni pour les commoditéz, non plus que pour le prix.

Votre Grandeur me fait l'honneur de me demander les noms des huit Élèves. Voici leurs noms, Monseigneur : Les Srs *de Lassurance*, Architecte; *de Launay*, Peintre; *L'Huillié*, Peintre; *Nourriçon*, Sculpteur; *Parosel*, Peintre de batailles; *Mallet*, Dessinateur; *Raon*, Sculpteur, et *Giraldy*, Peintre, à qui votre Grandeur a eu la bonté d'accorder le congé, et qui doit partir à la fin de septembre. Après quoi ils seront encore sept, jusques à ce que votre Grandeur en ordonne autrement. Mais, si votre Grandeur a la bonté d'accorder que le Sr *Raon* s'en retourne sur la frégatte qui doit porter les caisses du Roy, ils ne seront plus que six, sur quoy j'aurai, s'il vous plaît, Monseigneur, l'honneur de vous dire qu'on ne peut mieux penser que fait votre Grandeur puisqu'il est presque certain que, dans un grand nombre, il s'en trouve toujours quelqu'un qui non seulement ne fait pas bien pour luy, mais encore qui dérange les autres.

A l'égard des Étrennes que votre Grandeur m'a ordonné de continuer jusqu'à présent, et qu'elle me deffent, je ne les employerai plus sur les comptes à l'avenir, lui demandant très respectueusement de les mettre encore ce Quartier-cy, parcequ'elles estoient faites avant que l'ordre de votre Grandeur ne fût arrivé.

La feste de St-Louis a été une des plus pompeuses que l'on ait jamais veues. Il s'y trouva trente-trois Cardinaux; il n'y manqua que les Cardinaux de Bouillon et Priulli qui n'y furent pas invitéz, ce dernier parcequ'il est Vénitien. La musique fut admirable, et il y eut un concours de monde tout extraordinaire.

L'Impératrice étant née le jour de St-Augustin[1], M. le Comte de Gallas doit faire ce soir une Feste magnifique. M. le Cardinal Ottobon luy a fait présent de cent bouteilles de vin de Champagne, de faisans et d'autres choses. Ce généreux Seigneur est charmé lors qu'il a occasion de laisser agir son inclination généreuse et bienfaisante.

Il est venu un Courrier de Parme pour, dit-on, presser le départ de la Princesse de Piombino, qui doit accompagner la Reine d'Espagne. Ce même Courrier a apporté la nouvelle de la mort de la Reine régnante d'Angleterre[2], ce qui fait faire de grands raisonnemens politiques aux Italiens.

Le Capitaine d'une barque, qui a touché à Civita-Vechia, a dit que Barcelone avoit été pris le 16, l'épée à la main.

Le Pape, qui se porte mieux, doit, à ce que l'on dit, faire la fonction de laver les pieds à douze pauvres prestres aujourd'huy, pour faire voir cette cérémonie au Prince de Géorgie, qui doit, dit-on, partir après-demain pour aller à Lorette.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Le 28 août. — Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, femme de Charles VI (1711-40). Leur fille aînée, qui fut Marie-Thérèse, ne naquit qu'en 1717.

2. La Reine Sophie, morte le 18 juin 1714, tige en Angleterre des Rois de la Maison de Hanovre.

1816. — D'Antin a Poerson.

1er septembre 1714. De Fontainebleau.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 7 et 14 aoust.

Je suis étonné du dérangement de la saison en Italie, car il fait icy le plus beau temps du monde.

Je vous permets de renvoyer le Sr *Raon*, puisque l'air de Rome ne lui est pas bon; il aura soin en même tems des caisses que vous enverrez de l'Académie.

Je serois ravi de faire plaisir au Sr Renault, fils du Donat de l'Auberge de France à Malte; mais vous sçavez bien que vous m'avez conseillé vous-même de ne point admettre dans l'Académie de Rome que les Élèves de celle de Paris. Ainsi je ne peux vous accorder ce que vous me demandez pour luy.

La Reine de Pologne peut venir quand elle voudra à Blois; le Château est tout prêt pour la recevoir. Les Souverains trouvent en France un azile bien différent que celui de tous les autres pays.

Je compte que les 3,000 livres, que vous avez prises chez le Sr Girault, suffiront pour toute la dépense qu'il y a à faire pour le transport des caisses; je ne cesse de vous recommander l'œconomie, étant fort nécessaire aux tems où nous sommes.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1817. — POERSON A D'ANTIN.

4 septembre 1714.

Monseigneur, — J'ay porté chez M. l'Ambassadeur de Malte la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, à l'adresse de M. le Bailly de Tincourt. Je suis assuré qu'elle lui sera rendue fidellement.

Le Pape se porte bien et a communié le Prince Géorgien et toute sa suite, et, après, lui donna audience de congé. Ce Religieux est parti pour Lorette.

Vendredy, le St-Père donna audience au Comte de Gallas, lequel fut chez le Cardinal Albano et Pauluci, ayant déclaré que, s'il avoit manqué d'autres fois à voir ce dernier, c'estoit manque de tems, ou de matières, n'ayant jamais eu de chagrin contre sa personne.

M. le Cardinal de La Trémoille a eu audience du Pape samedy et y fut très longtemps. M. le Cardinal de Gualterio y alla après. L'on dit que ce Cardinal a eu des lettres du Roy d'Angleterre depuis la mort de la Reine, que l'on dit être morte le 12, par lesquelles ce Roy luy donne part du dessein qu'il a formé de passer en Angleterre et de tout risquer pour se mettre sur le trosne de ses pères.

L'on parle icy d'une ligue entre les Princes d'Italie, mais bien des gens croient que ce beau dessein n'aura point d'exécution.

Mercredy, il vint un Courrier de Parme, pour prier Madame la Princesse de Piombino de se disposer à se rendre à Livorne, de là à Sestri di Levante, ou à la Spetia, pour accompagner la Reine d'Espagne. Cette Reine a donné à M. le Cardinal d'Aquaviva une Ste Élizabeth, dont elle porte le nom, qu'elle a peinte elle-même, et M. le Duc a offert à M. le Cardinal Aquaviva le Palais Farnèze pour le loger. Je ne sçai si ce Seigneur l'a accepté, mais l'on m'écrit de Parme que ce Seigneur y reçoit des honneurs infinis.

Mardy au soir, sous prétexte du jour de la naissance de l'Impératrice, le Comte de Gallas donna une Sérénade devant son Palais, sur une espèce de téastre où il y avoit cinquante tant musiciens que joueurs d'instrumens, et, contre le Palais, l'on avoit fait une espèce d'emphitéastre, soutenu de pilastres peints et couronnéz d'une corniche de bois doré avec des campanes et

rideaux de damas cramoisi, garnis de franges d'or. Là estoient treize Cardinaux, pesle-mesle avec plusieurs Princes, Princesses et autres personnes de distinction. Toutes les places estoient éclairées de flambeaux, et les rafraîchissements y furent distribuéz en grande abondance.

Les Vénitiens ont deffendu de nouveau le commerce avec l'Allemagne. L'on dit qu'il y a de la contagion en Stirie et en quelques endroits de la Bavière. Ce qui est de certain, c'est que sur le Férarois, le Véronois et autres lieux, la mortalité des animaux y est très grande.

Il est arrivé à Rome, de Vienne en Dauphiné, il Signor Dom Dominico-Philippo Savelli pour hériter ce qui reste des biens de cette grande Maison. L'on dit qu'il loge chez la Princesse, veuve du Prince Savelli, le dernier mort à Rome.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

1818. — Poerson a d'Antin.

11 septembre 1714.

Monseigneur, — Bien que j'aye eu l'honneur de répondre, il y a quinze jours, à la lettre dont votre Grandeur m'a honoré le 6 aoust, par laquelle il paroît qu'elle a cru que je m'étois mépris au nombre des huit Élèves que j'ai employéz sur les deux comptes des premiers six mois que j'ai eu l'honneur de luy adresser, je prens la liberté de luy représenter encore, pour ma justification dans celle-cy, parceque les lettres s'égarent quelques fois et qu'il me paroît de conséquence que votre Grandeur soit informée de la vérité, afin qu'il ne lui reste aucun soupçon de la moindre négligence de ma part dans les soins et l'œconomie que j'ai de l'Académie.

Voici donc, Monseigneur, les noms des Élèves qui ont l'honneur d'être sous la protection de votre Grandeur : Les Srs *de Lassurance*, Architecte; *de Launay*, Peintre; *Nourriçon*, Sculpteur; *Parossel*, Peintre de batailles; *L'Huillier*, Peintre; *Raon*, Sculpteur; *Mallet*, Dessinateur, et *Giraldy*, Peintre, à qui votre Grandeur a eu la bonté d'accorder le congé pour la fin de ce mois, après quoi ils seront encore sept jusqu'à ce que votre Grandeur en ordonne autrement.

Elle ajoute que l'on excède les fonds, sur quoi je supplie votre Grandeur me permettre de lui remontrer très respectueusement que, lors que j'ai donné quelques gratifications ou payé des voyages, je n'ai qu'exécuté les ordres de votre Grandeur, laquelle ne m'a jamais dit qu'elle ne vouloit dépenser qu'une certaine somme. Au contraire, elle m'a fait l'honneur de m'écrire plusieurs fois que son intention étoit que l'Académie fût sur un aussi bon pied qu'elle eût jamais été.

Cependant votre Grandeur m'ordonne de ne plus donner les Étrennes accoutumées, en quoi, Monseigneur, j'obéirai comme en toutes choses aux commandemens de votre Grandeur, la suppliant de me permettre d'employer celles du mois d'aoust, parcequ'elles estoient données lors que j'ay eu l'honneur de recevoir ses ordres sur ce sujet.

L'on a publié un Ban très rigoureux pour deffendre le commerce avec l'Allemagne, où l'on dit que la peste est en plusieurs lieux.

L'on a condamné le Mandement de M. l'Évesque de Metz[1] comme présomptueux, scandaleux, injurieux au St-Siège et induisant à erreur.

L'on dit que l'Empereur a fait séquestrer tous les biens que M. le Duc de Parme a dans le Royaume de Naples et qu'il veut mettre garnison dans Plaisance pour avoir traitté le mariage du Roy d'Espagne sans sa participation.

L'on dit que le Prince Alexandre de Pologne solicitte cette Cour pour faire casser le mariage de M. son frère. L'on croit aussi que le même Prince Alexandre sera Cardinal lundy.

L'Envoyé de Gesne prit son audience de congé du Pape, qui le régala de plusieurs chapelets et médailles.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Henri-Charles de Cambout de Coislin, Évêque de Metz de 1697 à 1732.

1819. — POERSON A D'ANTIN.

18 septembre 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 21 aoust, dans laquelle elle a la bonté

de me dire qu'elle a résolu que la frégatte *la Bellonne* soit à Civita-Vecchia dans le commencement du mois de février, sur quoi je continuerai, Monseigneur, à faire préparer toutes choses pour estre prest d'obéir à l'honneur de ses ordres.

Votre Grandeur a la bonté aussi de me dire qu'elle a ordonné à M. Aubourg de payer la lettre de 4,263 livres à son échéance. J'ai l'honneur de lui en faire mille remercîmens.

Le Pape jouit d'une bonne santé, donna plusieurs audiences jeudy et descendit dans la chambre du Cardinal Albano, son neveu, qui souffrit beaucoup de douleurs jusqu'à ce qu'il eût rendu une petite pierre, après quoi il fut soulagé considérablement.

Mercredy, il vint avis que l'on voyoit en mer, du côté du Port d'Ansio, plusieurs bâtimens qui combattoient contre les vents, avec apparence que c'estoit le Roy de Sicile avec les vaisseaux et les Galères de Malte, et l'on demandoit, au cas que le mauvais tems les obligeât de venir dans ce Port, de quelle manière on le recevroit; il fut répondu : *incognito*. Depuis ce temps, l'on a perdu ces bâtimens sans sçavoir ce qu'ils sont devenus.

L'on a advis de Parme que le mariage de la Reine d'Espagne a dû se faire dimanche, 16 de ce mois, et, hier, M. le Cardinal Légat l'a complimentée, suivi d'un très grand nombre de noblesse de Lombardie, qui a paru avec de magnifiques équipages. L'on remarque au contraire qu'il n'y a pas eu ni Seigneurs ni Gentilshommes Romains qui se soient mis en devoir d'aller faire leur cour ou voir les Festes qui se sont faites en ce païs-là.

L'on compte que la Reine doit partir aujourd'huy pour se rendre à Sestri di Levante, où elle doit s'embarquer et où la Princesse de Piombino aura l'honneur de la joindre, accompagnée de M. le Prince de Palestrino, son gendre, qui est parti avec elle.

L'on attend icy la signature du Traitté de Baden avec beaucoup d'impatience. Bien des gens font des raisonnemens politiques sur son retardement et sur l'État présent d'Angleterre.

M. le Cardinal de La Trémoille a eu une longue audience du Pape, ensuite de laquelle ce St-Père vit le Prince Savelli, venu depuis peu de France, auquel il fit, à son ordinaire, beaucoup de caresses.

Le Pape tint hier Consistoire et donna audience à plus de seize Cardinaux, ce qui le rendit très long. M. le Cardinal Albano y parut bien rétabli de sa maladie; chacun luy en fit compliment.

L'on demanda le *gratis* pour M. l'Abbé de Villeroy, nommé à l'Archevesché de Lion, mais il y eut vingt voix contre.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1820. — D'ANTIN A POERSON.

22 septembre 1714. De Fontainebleau.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 20 et 28 aoust. Je crois que la permission de faire sortir de Rome des choses qui appartiennent au Roy est fort aisée à obtenir.

J'ai reçeu le nom des Élèves que je vous avois demandé; il faut leur laisser finir leur temps, après quoi je ne prétens point en avoir plus de six.

Puisque vos Étrennes sont faites du dernier Quartier, il faut bien que je vous les passe; suivez mes ordres pour l'avenir.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1821. — POERSON A D'ANTIN.

25 septembre 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du premier septembre, dans laquelle elle a la bonté de me donner la permission de renvoyer le Sr *Raon*, Sculteur, sur le bâtiment qui portera les caisses du Roy en France.

Votre Grandeur a la bonté de me dire aussi qu'elle seroit bien aise de faire plaisir au Sr *Renault*, fils du Donnat de l'Auberge de France à Malte, mais que, n'étant point Élève de l'Académie de Paris, votre Grandeur ne peut m'accorder la grâce que j'ai pris la liberté de lui demander, sur quoi j'aurai l'honneur de lui dire, avec tout le respect immaginable, que, si elle avoit voulu faire grâce à quelqu'un, ce Sujet estoit peut-estre un des plus convenables. Après cela, Monseigneur, le parti que prend votre Grandeur est sans doute le plus juste et le meilleur.

Je suis bien persuadé, Monseigneur, que la Reine de Pologne, qui a desjà reçeu, depuis qu'elle est en France, des honneurs que l'on ne trouve point ailleurs, sera de plus très contente du Château de Blois que votre Grandeur, qui seconde si noblement les

intentions de notre grand Monarque, luy a fait préparer. Je suis persuadé aussi qu'elle jouira d'une meilleure santé dans ce charmant païs qu'elle ne faisoit à Rome, où, quoique quelqu'uns en disent, l'air est très malsain.

A l'égard des 3,000 livres que j'ai touchéz, votre Grandeur me fait l'honneur de me dire qu'elle croit que cette somme suffira pour les frais du transport des caisses, sur quoi je la supplie très humblement me permettre de luy remontrer que, lors que je suis parvenu à quasi conclure le marché de 3,000 livres pour le transport desdites caisses de Rome à Civita-Vechia, je me donnai l'honneur d'écrire à votre Grandeur qu'il falloit, outre cela, encaisser quelques figures, comme j'ay déjà fait le Centaure et l'Empereur Auguste, les grands tableaux de St-Grégoire, puis rétablir les vieilles caisses, dont les bois, qui touchent terre depuis environ vingt ans, sont pourris en bien des endroits. Il faut remettre aussi des liens de fer à plusieurs, et, quoique nous ayons la permission du Pape pour les faire enlever, il faudra donner quelque chose aux Doüaniers, ainsi qu'il se pratique ordinairement, payer le voyage du Sr *Raon*, et autres frais que je ne puis prévoir. Ainsi, Monseigneur, les 3,000 livres ne seront que pour payer celui qui les fera porter de Rome à Civita-Vechia.

Votre Grandeur me fait l'honneur de me recommander l'œconomie; je la supplie très humblement d'être bien persuadée que je suis d'une attention extraordinaire sur ce point et d'une véritable inquiétude lors qu'il me faut faire la moindre dépense, de celles même qui sont établies depuis tant d'années. Le surplus a été aux dépens du peu de bien que nous avions et que nous n'avons plus. Ainsi, Monseigneur, bien loin d'avoir le moindre doute sur l'employ de l'argent qui m'a passé par les mains depuis dix années que j'ai l'honneur de servir le Roy dans Rome, j'ose prendre la liberté de supplier votre Grandeur, dont le cœur est si bienfaisant, de me procurer quelques biens pour m'ayder à continuer mes services ou à Rome ou ailleurs, selon le desir de votre Grandeur, n'ayant d'autre volonté que la sienne, à laquelle j'ay l'honneur d'être absolument dévoué, jusqu'au dernier soupir de ma vie, avec un très profond respect, de votre Grandeur, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1822. — POERSON A D'ANTIN.

2 octobre 1714.

Monseigneur, — Le Sr *Giraldy*, Élève pour la Peinture, part demain, et je luy ai donné les 200 l. accoutumées, suivant l'ordre que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'en donner. A présent, il ne reste plus que sept Élèves à l'Académie, et, lors que le Sr *Raon*, Sculteur, sera parti avec les caisses de Sa Majesté, ils ne seront plus que six, qui est le nombre juste que votre Grandeur a très prudemment déterminé[1].

Le Pape tint hier Consistoire et a reculé son voyage de Castel-Gandolfo, parcequ'il fait des pluyes continuelles, qui gâtent les biens de la terre et surtout les vignes. Quoique, depuis du tems, l'on ait ordonné des prières publiques, lesquelles n'ont point encore été exaucées, il fait aussi froid qu'il faisoit autrefois au mois de décembre. Il y eut plusieurs morts subites, et l'on compte beaucoup de maladies à Rome et aux environs.

L'Ambassadeur de Venise fut dimanche à sa première audience du Pape. Les Romains ont fort critiqué ses carosses et sa livrée; en effet, cela sentoit fort une œconomie outrée, accompagnée d'un assez mauvais goût; les Cardinaux de La Trémoïlle, Ottobon et Gualterio n'y ont point envoyé leurs carosses parceque cet Ambassadeur n'avoit point d'ordre de sa République de faire inviter M. le Cardinal Ottobon.

Nous avons eu, il y a huit jours, la nouvelle de la réduction de Barcelone, ce qui mortifie si terriblement la plus grande partie des Italiens, qui n'en veulent rien croire et soutiennent, au contraire, que nous y avons été bien battus; cependant, les lettres de Lombardie portent que la nouvelle Reine d'Espagne est en chemin pour s'embarquer sur la flotte qui étoit devant Barcelone, qui se trouve à présent à Gênes. Malgré tout cela, ils sont plus obstinéz que les Catalans.

L'on a des nouvelles de Paris touchant un accommodement entre nos Évesques au sujet des contestations sur la manière de recevoir la Constitution, qui, à ce que l'on dit, leur fait beaucoup de peine. Ils tiennent sur ce sujet de fréquentes Congrégations, qui sont très secrettes.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1954.

1. Depuis : « Le Sr *Giraldy* »; Lecoy, p. 159.

1823. — D'Antin a Poerson.

6 octobre 1714. De Fontainebleau.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 4, 8 et 11 septembre. J'avois déjà reçeu celle par laquelle vous m'instruisez du détail des Élèves; ainsi, je n'ay rien à adjouter à la réponse que je vous y ai faite. Il est bien seur que je veux que l'Académie soit sur le meilleur pied qu'elle puisse estre, mais c'est aussi sans excéder ses fonds; sans cela il n'y auroit pas grand mérite.

Votre lettre de change de 4,263 l. a été acquittée, comme je vous l'ai mandé.

Je suis bien aise que vous vous prépariez pour charger la frégatte au mois de février, suivant l'avis que je vous en ai donné.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1824. — Poerson a d'Antin.

23 octobre 1714.

Monseigneur, — Le fils de M. Varignon est arrivé à Rome, il y a six jours. Comme votre Grandeur, par la lettre dont elle m'a honoré le 23 juillet, me fait l'honneur de m'écrire que, lors que ce jeune homme seroit à Rome, elle trouvoit bon qu'il fît ses études dans l'Académie et qu'elle me recommandoit d'en avoir soin. Pour obéir à l'honneur de ses ordres, ayant la chambre du Sr *Giraldy* vuide, je luy ai fait mettre un lit du Juif, que M. son père payera, et le fais manger avec nous. Il ne lui en coûtera pas plus que ce que l'on paye pour chaque Élève, et, l'ayant sous mes yeux, je pourrai plus certainement rendre compte de sa conduite à votre Grandeur, ainsi qu'elle m'a fait l'honneur de me le commander.

M. le Cardinal Aquaviva est retourné ce jourd'huy du voyage qu'il a fait à Parme et de la suitte de la Reine d'Espagne qu'il a veu partir de Gênes, d'où elle a continué son voyage par terre, n'ayant pu souffrir la mer. L'on croit que la fierté de M. le Cardinal n'a pas plu ni aux Espagnols ni aux Génois.

M. le Cardinal Ottobon donna, dimanche dernier, une Feste magnifique à Albano, à l'occasion d'une procession que l'on fait à l'église de son Abbaye; il s'y trouva, à disner, dix Cardinaux, plusieurs Princes et Princesses, qui, tous ensemble, faisoient quarante personnes.

Le Pape, qui jouit d'une santé admirable depuis qu'il est en campagne, y fut le matin pour voir la décoration de l'Église, que l'on dit être très superbe; après quoi, il s'en retourna à Castel-Gandolfo.

L'on doute que le St-Père retourne sitôt à Rome, parceque l'air de ce païs luy convient à merveille et luy donne des forces, qui font espérer que ce Pontificat pourra durer encore longtemps.

L'Auditeur de Rotte pour l'Empire, qui est un jeune Seigneur très riche, est tombé malade, et, quoiqu'il ait quatre Médecins, l'on ne croit pas qu'il en réchape.

L'on dit icy que M. le Cardinal del Judice a eu ordre de la Cour d'Espagne de s'arrester à Bayonne; l'on parle diversement du sujet de cet ordre, auquel l'on dit qu'il ne s'attendoit pas.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1 1954.

1825. — D'ANTIN A POERSON.

30 octobre 1714. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 25 septembre et 2 octobre.

Quand on fait grâce à un, on ne peut se dispenser de le faire à d'autres, et notre Académie seroit bientôt remplie de toutes sortes de gens; ainsi, je m'en tiendrai à la règle.

La Reine de Pologne paroît fort contente d'être à Blois; si le tems l'avoit permis, j'aurois encore mieux fait pour son habitation.

Quand vous aurez envoyé les caisses à Civitta-Vecchia, vous n'avez qu'à me faire un mémoire des frais d'embalage, racommodage et autres que je vous ferai payer par extraordinaire; mais, comme vous n'estes peut-être pas en état de faire ces avances, vous n'aurez qu'à prendre chez le Sr Girault ce qu'il vous faut. Je payerai sa lettre de change à veue, comme j'ai accoutumé de faire. Je suis persuadé de votre œconomie, mais je fais ma charge en ne cessant de vous la recommander.

Vous avez bien fait de donner au Sr *Giraldy* la gratification accoutumée pour son retour; vous ferez de même pour *Raon*, quand vous le renverrez.

Je suis tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^1 1954.

1826. — Poerson a d'Antin.

16 octobre 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 22 septembre.

Après l'en avoir très respectueusement remerciée, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de lui dire que le change commence à bien diminuer, et, comme il y a apparence que cela doit continuer, il doit, dans la suitte, devenir à peu de chose, ce qui rendra, Monseigneur, la dépense bien moindre à l'avenir.

J'ai l'honneur d'adresser à votre Grandeur les comptes des mois de juillet, aoust et septembre, par lesquels elle connoîtra le changement que le change a desjà fait. Il y a trois mois que je ne touchai que 247 escus, et, le mois de septembre, j'en ay reçeu 273, ce qui fait 26 escus de différence.

Le Pape est à Castel-Gandolfo, où il jouit, grâce au Ciel, d'une parfaite santé. Il sort tous les jours et visite tous les environs, Jensano, Albano, Marino et autres lieux d'alentour.

Il a laissé icy M. le Cardinal Albano, son neveu, pour traitter avec les Ministres, le Cardinal Paulucy estant avec le Pape.

Il arriva, lundy, un Courier à Mgr Molinès, qui apporta de Madrid des lettres pour le Pape. Aussitôt, l'on envoya ledit Courier, avec le Secrétaire d'ambassade, à Castel-Gandolfo; le Prince Alexandre Albano les introduisit auprès de Sa Sainteté, qui les reçeut gracieusement à son ordinaire et donna une petite médaille d'or au Courier.

L'on dit que le Roy d'Espagne donne part de son mariage au St-Père, le remercie de la dispense et du Cardinal Légat qu'il a eu la bonté d'envoyer à Parme pour complimenter la Reine, et en même temps lui donne part de la conqueste de Barcelone. L'on croit de plus que l'ajustement de cette Cour avec celle d'Espagne est en assés bons termes.

M. le Prince Alexandre, fils de la Reine de Pologne, a été très mal; l'on dit à présent qu'il est un peu mieux. Avec tout cela l'on craint beaucoup, ce Prince ayant une mélancolie du voyage de la Reine, sa mère, qu'il ne peut vaincre.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1827. — POERSON A D'ANTIN.

6 novembre 1714.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur, du 6 octobre, par laquelle elle m'ordonne d'entretenir l'Académie sur le meilleur pied qu'elle puisse être et, s'il se peut, sans excéder les fonds que votre Grandeur a la bonté de faire payer tous les mois.

Comme je ne desire rien tant que d'exécuter ponctuellement les ordres dont il plaît à votre Grandeur de m'honorer, je la supplie très humblement de vouloir bien me marquer ce qu'elle juge à propos que je doive retrancher des dépenses qui m'obligent d'excéder les fonds ordinaires. J'apporterai toute mon attention à me conformer à ses commandemens, et il me suffira d'en être informé pour lui donner des marques de la plus profonde obéissance.

Le Pape est toujours à Castel-Gandolfo, où il continue à jouir d'une parfaite santé. M. l'Ambassadeur de Malte y fut, il y a quelques jours, luy donner part que le Baile de Venise, qui est à Constantinople, avoit expédié un Courier à Malte pour faire sçavoir au Grand-Maître que le grand armement que fait le Turc estoit seurement destiné contre la Religion. Sur cet avis, l'on préparoit toutes choses pour le bien recevoir, et l'on a expédié des lettres pour appeller tous les Chevaliers à la deffense de leur Isle. L'on dit que le Pape leur a promis 1,000 soldats et d'autres secours.

Dimanche, jour de St-Charles, M. le Comte de Gallas fit jouer, devant son palais, un feu d'artifice que l'on dit avoir esté le plus beau que l'on ait veu à Rome. La construction en estoit assés belle, représentant le Palais de la Favorite, qui est près de Vienne, appartenant à l'Empereur, pour le nom duquel cette feste se faisoit. Après que le feu fut fait et tiré, il y eut musique et de grands rafraîchissemens, qui furent donnez à treize Cardinaux qui se trouvèrent à Rome, les autres étant à jouir de la campagne. Il y avoit aussi bon nombre de Princes et Princesses et autres personnes de Qualité.

M. Crozat est arrivé à Rome depuis six jours et commence à voir les beautez de cette ville.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1828. — Poerson a d'Antin.

13 novembre 1714.

Monseigneur, — Le Pape, qui a joui d'une parfaite santé tant qu'il a été à Castel-Gandolfo, a été incommodé pendant deux nuits, depuis son retour à Rome. Cependant, il donna audience hier matin à M. le Cardinal de La Trémoille, après laquelle son Éminence présenta M. Crozat à Sa Sainteté, qui lui fit mille caresses à son ordinaire. Ce St-Père en avoit déjà ouy parler; ses grands biens et son goût pour la peinture et la musique l'avoient d'avance mis en réputation, dès que l'on écrivit de Paris qu'il devoit venir icy pour acheter les tableaux du Prince Dom Livio. Comme les héritiers, qui sont le Cardinal Herba, Archevesque de Milan, et le Marquis, son frère, qui est à Vienne, doivent venir dans peu de tems à Rome, l'on sçaura, après leur arrivée, s'il se pourra conclure quelque chose, ce qui paroist encore un peu douteux parcequ'ils les mettent à des prix très hauts.

Le Prince Alexandre, fils de la Reine de Pologne, s'est ruiné la santé en prenant depuis deux ans des pillules pour se guérir de la goutte. Elles l'ont fait devenir d'une maigreur affreuse, avec une petite fièvre qui le prent de jour à autre. L'on croit que la goutte est dans son estomach, en sorte que les médecins désespèrent de sa convalescence.

L'on a affiché à Rome une deffense de commerce avec les Suisses et Grisons sur les soupçons de maladie contagieuse.

Le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur, fut dernièrement à Castel-Gandolfo pour présenter au Pape les deux fils du Vice-Roy de Naples, qui viennent à Rome pour faire leurs études.

Le Duc et la Duchesse de Parme ont failly à être noyez en voulant passer une petite rivière qui fut enflée par des torrens et une pluye épouvantables; on les sauva avec beaucoup de peine.

L'on a affiché à toutes les Églises de Rome une deffense à tous Prestres, Moynes et autres, de reconnoître en nule manière les Juges de la Monarchie de Sicile, pour quelque chose que ce puisse estre, sous peine d'excommunications les plus fulminentes.

Les Italiens disent que l'Angleterre, la Hollande et la Prusse ont fait ligue offensive et deffensive, et qu'il y a apparance que nous aurons guerre sous prétexte de Religion, dehors le Royaume et peut-être au dedans.

J'ai l'honneur d'être, etc. Signé : Poerson.

Archives nationales, O^t^ 1954.

1829. — Poerson a d'Antin.

20 novembre 1714.

Monseigneur, — Malgré quelques petites indispositions que le Pape a souffertes, les nuits, depuis son retour de Castel-Gandolfo, Sa Sainteté fut à pied au Noviciat des R. Pères Jésuittes pour la feste du Bienheureux Stanislao et donna à ces R. Pères un Décret pour la sanctification du même. Quand il fut de retour au Palais Quirinal, il donna audience à ses Ministres, puis à l'Ambassadeur de Portugal, qui lui demanda, au nom de son Roy, la nomination de quelques Éveschez pour les Missionnaires des Indes, et, jeudy, après la Congrégation, le St-Père donna audience à plusieurs Cardinaux, et, le vendredy, l'on fit l'examen des Évesques. Cependant, samedy, ayant mal passé la nuit, l'on a fermé l'antichambre, et personne n'a eu d'audience.

Hier lundy, il y eut Consistoire, où presque tous les Cardinaux eurent audience et où le Pape parut très gay, les recevant tous d'un air riant, ce qui surprit bien des gens parceque la veille on l'avoit dit fort incommodé.

M. Crozat le jeune continue à voir les belles Églises de Rome et les Cabinets de Peinture et Sculpture. Comme l'on sait qu'il est très riche, l'on s'empresse à lui proposer tableaux, figures, bustes, médailles et autres curiositez, mais, jusqu'à présent, il n'a rien acheté. L'on attend le retour du Cardinal Herba, qui est héritier du Prince Dom Livio Odescalchi, pour voir si l'on pourra faire quelque chose de ce fameux Cabinet, ce qui toutesfois paroît encore incertain parceque les prix en paroissent très hauts.

M. le Prince Alexandre, fils de la Reine de Pologne, est mort, âgé de trente-huit ans, pour avoir pris, pendant près de deux ans, des pillules d'aristoloches dans lesquelles il entre du crasne humain, qu'il croyoit le devoir guérir de la goutte. En effet, elle ne venoit plus aux mains ni aux pieds, mais elle étoit, à ce que l'on dit, dans sa poitrine, ce qui l'a fait mourir sec comme un squelet, lui qui étoit gros et gras avant qu'il prit ces fatales pillules. La veille de sa mort, ce Prince fit vœu de se faire Capucin et ordonna que l'on l'enterrât comme un simple Frère de l'Ordre. Le Pape, ayant sçeu cette résolution, dit qu'il avoit déjà reçeu dans le Ciel la récompense de sa modestie, mais qu'il vouloit qu'on luy rendît les

mêmes honneurs que l'on rend aux Cardinaux Camerlingues, et a déjà donné ses ordres.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1830. — D'ANTIN A POERSON.

25 novembre 1714. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 16, 23 octobre et 6 novembre. Je suis fort aise que le change ait diminué; c'est, de toutes les dépenses, celle que je plains le plus.

J'ai reçeu vos comptes de juillet, d'aoust et de septembre.

Vous me ferez plaisir de donner tous les secours que vous pourrez au fils de Varignon, bien entendu que tout ce qui sera de dépense sera sur son compte, ne voulant point mettre aucun extraordinaire sur les fonds de l'Académie; il luy en coûtera même beaucoup moins, étant logé chez vous et à votre table.

Je n'ay aucun article en particulier à retrencher sur vos comptes, n'y paroissant point d'extraordinaire; c'est en tout la règle de l'œconomie que je vous recommande.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1954.

1831. — POERSON A D'ANTIN.

27 novembre 1714.

Monseigneur, — Le Prince Alexandre, fils de la Reine de Pologne, a été enterré par l'ordre du Pape avec les mêmes honneurs que l'on rend aux Cardinaux Camerlingues et que l'on a rendus à M. le Duc d'Estrées, qui mourut icy Ambassadeur de France.

Cette pompe funèbre commença vers les six heures du soir par la nombreuse Compagnie des Stigmattes, revestus de leurs sacs de toille grise, chacun un cierge à la main; cette Archiconfrairie étoit suivie de celle du Confalon, qui ont des sacs de toile blanche avec des camails bleus, ayant aussi chacun un cierge. Après eux venoient les Capucins, au nombre d'environ 300, ayant tous des cierges, puis marchoient dans l'Église et Paroisse du Palais, où ce Prince est mort.

Après, étoient plus de deux cents Confrères, revestus de sacs de toile blanche, tenant un gros flambeau de cire blanche, puis le corps du Prince, porté, par douze Confrères du Confalon, sur un lit de parade de velours noir. Il étoit vêtu de son habit de l'Ordre du St-Esprit[1], qui étoit le seul qu'il eût conservé à Rome, ayant envoyé, il y a quelques tems, toute sa garderobbe en Allemagne, où il comptoit de retourner bientôt.

Aux quatre coins de la machine estoient quatre Estaffiers, qui portoient quatre banderolles armoriées, qu'ils faisoient mouvoir sur le corps.

Suivoient après : Le Capitaine de la Garde Suisse du Pape, à cheval;

Les Suisses de la Garde du Pape, à pied;

Les Massiers du Pape, à cheval;

Un Maistre de cérémonie, à cheval;

Monseigneur Patrizzi, Trésorier de la Chambre, avec deux Évesques assistans, tous trois montés sur des mulles;

Les Protonotaires Apostoliques participans, montez sur des mulles;

Les Chapelains de la Famille papale, à cheval;

Les Camériers extra muros et les Écuyers, aussi à cheval.

Le Pape vit du Quirinal passer cette Cérémonie, qui alla aux Capucins, dont l'Église estoit fort artistement tendue de noir et fort éclairée.

Le lendemain, l'on y fit un service, avec grande musique, où le Cardinal Albano, neveu du Pape, assista avec bon nombre de Prélats; puis le soir on le dépouilla de ses habits de l'Ordre du St-Esprit pour le mettre dans celui de simple Capucin, avec un seul cierge à ses pieds, ainsi qu'il l'avoit demandé un peu avant qu'il mourust.

Le Pape fit venir hier M. le Cardinal de La Trémoille pour lui donner audience. L'on croit que c'est au sujet de la venue de M. Amelot, contre lequel l'on dit que le nombreux parti prépare toutes les machines dont cette Cour est accoutumée de se servir pour profiter de ses avantages.

Vendredy, jour de la création du Pape, tous les Cardinaux furent à la Chapelle pour le complimenter *ad multos annos*. Le Cardinal de Bouillon, comme Doyen, fit le discours, auquel le Pape répondit longtems, et fut écouté par les vieux Cardinaux

avec beaucoup d'attention, qui lui trouvèrent un air de santé surprenante.

L'Ambassadeur de Venise fut à l'audience du Pape au sujet de l'armement des Turcs, contre lesquels ils ne sont pas en estat de se deffendre.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

= 1. Il avait été reçu à la promotion de 1700.

1832. — POERSON A D'ANTIN.

4 décembre 1714.

Monseigneur, — Je prens la liberté de supplier votre Grandeur de me permettre de lui souhaitter une bonne et heureuse année, accompagnée de toutes les prospéritez qu'elle peut desirer. Je voudrais de tout mon cœur qu'il fût en mon pouvoir, Monseigneur, d'obtenir du Ciel qu'elles fussent multipliées à l'infini. Le Roy même, qui connoît si bien le mérite de votre Grandeur, a besoin de son attention pour son service, et tous les vertueux ont besoin de sa puissante protection. J'ai l'honneur de supplier très humblement votre Grandeur de m'en accorder la continuation, et j'ai l'honneur encore de lui demander en même tems la grâce de me donner lieu de les mériter. J'aurois honte, Monseigneur, de les recevoir, ces faveurs, si elles n'étoient accompagnées de l'honneur de ses commandemens et suivies, de ma part, de l'obéissance la plus respectueuse et la plus soumise, avec laquelle je veux vivre et mourir dans un profond respect, de votre Grandeur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1954.

1833. — D'ANTIN A POERSON.

8 décembre 1714. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 13. J'en ai reçeu aussi une de M. Crozat, dont voicy la réponse, que je vous charge de lui rendre ou de lui faire tenir où il sera.

Je le prie de m'acheter deux tentures de cuir doré, et lui mande de vous les remettre entre les mains pour me les envoyer bien emballées avec les autres caisses de l'Académie. Je lui mande

aussi que, s'il a quelque chose de plus précieux à faire porter en France, il en peut charger le Sr de Querquelin, Capitaine de ma frégatte, auquel j'ay envoyé l'ordre de le recevoir et d'en avoir grand soin.

Ladite frégatte partira de Brest le 10 de février pour se rendre en droiture à Civita-Vechia. Le trajet est d'ordinaire de deux mois; prenez vos mesures là-dessus. Mandez-moy le nom de la personne que vous chargez de vos caisses à Civita-Vechia, pour que le Sr de Querquelin puisse s'y adresser. Il me semble qu'il ne manque rien à votre instruction; ainsi j'espère que notre convoy se passera comme je le peux souhaitter.

Moquez-vous de toutes les Ligues dont on parle contre nous; nos affaires sont en très bon état, et il n'y a point de Puissance dans l'Europe qui n'y pense à deux fois avant que de déclarer la guerre au Roy.

Le Roy de Suède est arrivé dans ses États.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^1 1954.

1834. — POERSON A D'ANTIN.

11 décembre 1714.

Monseigneur, — Le Pape tint Consistoire vendredy, où l'on ouvrit la bouche au Cardinal Scrotemback, aux instances plusieurs fois réitérées de la Cour de Vienne, où il est, dit-on, dans un grand crédit. Ce Seigneur est aussi fort considéré à Rome, où il fait une grosse figure en Gentilshommes, Domestiques, livrées et chevaux, et carrosses magnifiques.

M. l'Ambassadeur de Venise a reçeu un Courrier de la République, qui, à ce que l'on dit, lui a apporté la nouvelle que les Turcs ont fait leur place d'armes de la ville de Raguse et que, depuis ce tems-là, ils ont fait déjà quelques incursions en Morée, où ils ont tué plusieurs personnes et enlevé bon nombre de prisonniers. Le bruit court que le St-Père leur a promis ses Gallères et cinq cents hommes de secours, et il paroit que l'on songe fort sérieusement à cet armement.

Depuis environ quinze jours, l'on a publié et affiché dans Rome trois excommunications contre les Juges de la Monarchie du Royaume de Sicile, et aujourd'huy le Pape a esté à St-Pierre pour

le Jubilé que Sa Sainteté accorde à tous les fidèles afin que le Ciel mette fin aux désordres de Sicile au sujet des immunitez qui, depuis quelque tems, ont causé tant d'embarras.

Monseigneur de Molinès a été très longtems à l'audience du Cardinal Pauluci, Premier Ministre du Pape; cependant, l'on dit que les affaires d'Espagne sont encore fort éloignées d'accommodement.

M. le Cardinal de Gualterio a renoncé à son Évêché de Tody en faveur de M. son frère.

L'on espère que le Pape, qui, grâce au Ciel, se porte très bien, fit (*sic*) le jour de sa couronnation un long discours sur les calamitez présentes contre les immunitez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1954.

1835. — D'Antin a Poerson.

16 décembre 1714. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 20 et du 27.

Je ne doute pas qu'on ne présente à M. Crozat tout ce qu'il y a dans Rome, et je connois son goût. Je suis bien seur qu'il n'achètera que le meilleur, et ce qui sera à un prix raisonnable. Comme le reste de vos lettres n'est plein que de nouvelles, je n'ai rien à y répondre.

J'attens avec impatience le détail que je vous ai demandé pour Civita-Vechia.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1954.

1836. — Poerson a d'Antin.

18 décembre 1714.

Monseigneur, — Je ne puis exprimer à votre Grandeur la joye respectueuse, ayant l'honneur de recevoir deux lettres, de la part de votre Grandeur, l'une du 30 octobre et l'autre du 25 novembre. Comme je n'avais point eu l'honneur de recevoir ses ordres depuis le 6 octobre, j'estois dans la plus affreuse inquiétude où l'on puisse estre au Monde.

J'ai l'honneur de rendre, Monseigneur, un million de grâces à votre Grandeur de ce qu'elle me fait l'honneur de me marquer, dans celle du 30 octobre, qu'elle est bien persuadée que je ne suis pas en état de faire des avances pour ce qu'il faudra dépenser pour les emballages et autres frais, sur quoi elle me commande de prendre chez le Sr Giraud ce qui sera nécessaire.

Après en avoir de nouveau très humblement remercié votre Grandeur, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de l'asseurer que j'apporterai tous mes soins et diligences pour œconomiser le mieux qu'il me sera possible, heureux si, par mon exactitude et mon obéissance aux ordres de votre Grandeur, je puis espérer la continuation de sa puissante protection.

Dans la même lettre, votre Grandeur a la bonté d'approuver la gratification que j'ai donnée pour le retour du Sr *Giraldy*, Élève de peinture, et m'ordonne d'en donner autant au Sr *Raon*, lors qu'il partira avec les caisses de Sa Majesté, en quoi, comme en toutes choses, j'aurai l'honneur de vous obéir, Monseigneur, avec mon respect ordinaire.

Dans celle du 23 novembre dont votre Grandeur a bien voulu m'honorer, elle a la bonté de me dire qu'elle a reçeu les comptes des mois de juillet, août et septembre, et qu'elle n'y veut retrancher aucun article, m'ordonnant seulement d'être toujours attentif à l'œconomie.

Votre Grandeur, toujours généreuse et bienfaisante, me fait l'honneur de me commander d'avoir soin du fils de M. Varignon et trouve bon qu'il soit logé dans l'Académie et mange avec nous. C'est un grand bien que votre Grandeur fait au père et au fils, car Rome est un païs dangereux pour les jeunes gens. Mais j'espère beaucoup de ce jeune homme icy qui se comporte bien, et qui paroist avoir bonne envie d'étudier et de profiter des grâces que votre Grandeur luy accorde avec tant de bonté. A l'égard de la dépense, M. son père m'a déjà envoyé de l'argent pour six mois. Il ne sera point à charge en aucunes manières à l'Académie.

M. Crozat est à Naples, d'où il doit revenir dans peu de jours. Lors qu'il sera de retour, je lui ferai part, Monseigneur, de l'honneur que votre Grandeur a bien voulu lui faire dans sa lettre du 25 novembre, et je suis seur qu'il en sera charmé. Il n'a encore rien achetté; s'il ne fait affaire avec les héritiers du Prince Dom Livio, il y a, jusqu'à présent, apparence qu'il n'en fera guère ailleurs. Il y a environ trois semaines qu'il disna à l'Aca-

démie avec quatre R. Pères Jésuittes, députez de France pour une Congrégation particulière. Depuis dix ans que je suis à Rome, tous les R. Pères Jésuittes qui viennent de France me font cet honneur.

Mardy, le Pape fut à St-Pierre prendre le Jubilé pour obtenir du Ciel la paix de l'Église au sujet des immunitez, et depuis ce St-Père y a adjouté des prières contre le Turc, qui menace la Morée.

La feste de Ste Lucie, que l'on fait à St-Jean-de-Latran, fut des plus nombreuses, et, au retour, M. le Cardinal de La Trémoille donna un repas magnifique à Mrs les Cardinaux Ottobon, Aquaviva, Gualterio et quarante Prélats.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1954.

1837. — Poerson a d'Antin.

25 décembre 1714.

Monseigneur, — J'ai l'honneur d'adresser à votre Grandeur le paquet cy-joint, que m'a donné ce matin M. le Cardinal de Gualterio.

Le Pape, qui jouit, grâces au Ciel, d'une parfaite santé, assiste à toutes les fonctions, et a donné des Bénéfices et des pensions à six Prélats, que l'on croit devoir estre Cardinaux à la première promotion, que l'on croit n'estre pas esloignée, le Cardinal de Sant-Vitale, qui vient de mourir, faisant vaquer un huitième Chapeau, ce qui donne lieu au Pape de faire une promotion complette pour luy, après quoi viendra celle des Couronnes.

Le Prince Alexandre Albano a eu la rougeole, mais à présent il est hors de danger. Je lui portai hier un portrait de notre grand Monarque, que j'ai eu l'honneur de peindre et qui lui a infiniment plu. Il m'a chargé de mille respectueux compliments pour votre Grandeur.

Comme je dois à votre Grandeur un compte exact de ma conduite, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de lui dire que la Compagnie des Vertueux, établie à Rome dans la Rotonde sous la protection de St-Joseph, ont fait une nouvelle élection d'Officiers principaux. Mgr del Judice, qui a beaucoup de connoissance et de goût pour la peinture, estant de la Compagnie ainsi que plu-

sieurs autres personnes de distinction, l'on a, à la pluralité des voix, esleu ce Seigneur pour le premier Régent, moy pour le second et le Seigneur *Luigi Garzi*, qui est un vertueux âgé de soixante-dix-neuf ans. Quoique toutes les fonctions de cette Compagnie soient presque toutes de dévotion, cela ne laisse pas d'emporter du temps et, d'ailleurs, ayant passé de Prince à Vice-Prince quatre années où j'ai peiné et dépensé de l'argent, j'ai dessein de prier M^rs^ de l'Académie de St-Luc de me donner un Successeur, ce que j'espère d'obtenir d'autant plus aisément que les Statuts portent formellement que l'on doit renouveller ces Charges tous les ans.

Le Vice-Roy de Naples a refusé des grains et autres secours à M^rs^ les Chevaliers de Malte. Quelqu'uns disent que le prétexte est de ce qu'ils ont reconnu M. le Duc de Savoye pour Roy de Sicile.

Le fils du deffunt Conestable du Royaume de Naples vient d'être confirmé par l'Empereur dans cette grande dignité.

Monseigneur, des gens qui se disent pratiques des Canaux de la jonction des Mers, m'ont assuré que les caisses de Sa Majesté ne pourront pas y passer, étant trop grandes pour la pluspart et trop pesantes, auquel cas, il seroit mieux que la frégatte passât le Détroit, entrât dans la mer Occéane pour ensuite venir par Rouen, comme je crois qu'il s'est déjà pratiqué il y a plusieurs années.

L'on m'apprent que M. Crozat vient d'arriver de Naples. Comme il est onze heures du soir, je ne le verrai que demain, et lui ferai part de l'honneur que votre Grandeur veut bien lui faire d'une manière si obligeante que je suis seur qu'il en aura une très respectueuse reconnoissance.

Nous sommes en danger de perdre M. *Le Gros*, le plus habile Sculpteur qui soit en Italie, duquel j'ai eu l'honneur d'écrire à votre Grandeur au sujet de la statue de St-Jean-de-Latran. Le Pape et tout ce qu'il y a de personnes de Qualité aimant les Beaux-Arts en ont beaucoup d'inquiétudes. C'est de la pierre qu'il est malade, et l'on craint d'être obligé de le faire tailler à présent, parceque les Chirurgiens de ce païs sont ignorans.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1954.

1838. — Poerson a d'Antin.

1er janvier 1715.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre du 8 de ce mois, de la part de votre Grandeur, dans laquelle il y en avoit une pour M. Crozat, auquel je la rendis une heure après; car, pour obéir à l'honneur de vos ordres, Monseigneur, je vais toujours avec lui voir ce qu'il y a de beau dans Rome, et il paroît que cela lui fait plaisir.

Dès que les Festes seront passées, nous irons, Monseigneur, chercher le plus beau cuir doré qui se pourra trouver, et aurai grand soin de le faire bien emballer et encaisser, afin qu'il ne courre aucun risque.

Je remercie très humblement votre Grandeur de l'avis qu'elle a la bonté me donner touchant le départ de sa frégatte au 10 février. Je prendrai les plus justes mesures afin que tout soit en état à son arrivée au port de Civita-Vechia, et M. Querquelin aura la bonté de s'adresser au Vice-Consul, qui dépend de M. le Chevalier de La Chausse, qui est le Consul, mais demeurant à Rome.

Les boëttes de pomades et d'essences, que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'ordonner, seront prestes, et le Sr Pompée me promet faire de son mieux.

Ainsi, Monseigneur, j'espère que votre Grandeur sera bien servie en tout ce qu'elle m'a honoré de ses ordres.

M. Crozat m'a dit avoir profité par bonheur d'un Courier extraordinaire pour un Bénéfice, auquel il a donné une lettre qu'il a eu l'honneur d'écrire à votre Grandeur, la suppliant de vouloir bien accorder sa protection tant pour la figure de Saint-Jean-de-Latran qu'aux enfans de M. *Legros*, lequel, grâces au Ciel, se porte beaucoup mieux. L'on commence même à espérer qu'il pourra éviter d'estre taillé.

M. le Cardinal de La Trémoille a fait préparer un appartement pour M. Amelot, que l'on attend dans peu de temps. Le Courrier extraordinaire, qui est venu depuis la mort de M. le Cardinal d'Estrées[1], ayant dit que ce Seigneur estoit à Turin le jour de Noël[2].

L'on dit que le Roy de Sicile a fait faire à ses peuples une déclaration de tous leurs biens, puis leur a imposé une grosse taxe, qui les a fait bien crier.

Le Vice-Roy de Naples a reçeu ordre de l'Empereur de faire fournir à Mrs de la Religion de Malte tout ce qu'ils auront de besoin, et leur a fait promettre même quelques trouppes, en cas qu'ils soient attaquez par les Turcs, ce dont on doute fort à présent, les apparences estant plus semblablement contre la Morée. Aussi les Vénitiens font-ils de grands préparatifs de guerre.

J'ai l'honneur d'adresser à votre Grandeur les comptes des mois d'octobre, novembre et décembre, par lesquels il paroist que les dépenses de cette année sont moindres de beaucoup que l'année passée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Il était mort à quatre-vingt-quatre ans, à Paris, dans l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont il était Abbé depuis 1703, et où il fut inhumé.

2. Michel Amelot, Marquis de Gournay, envoyé à Rome en 1714 à propos des affaires de la Constitution. Il y était accompagné du Docteur en théologie M. de Targny, qui demeura à Rome jusqu'à la mort du Roi (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 1867, in-12, V, Appendice, p. 612). — M. de Girardot a publié, en 1864, en deux volumes in-8°, Nantes, 1864, tirés à deux cents exemplaires, la correspondance de Louis XIV et de M. Amelot, son Ambassadeur en Espagne de 1705 à 1706, d'après les originaux appartenant au Marquis Amelot de Chaillou. Il y est naturellement fort question de Rome pendant le même temps, et, s'il y avait eu ici lieu de porter l'annotation sur le côté politique, cette correspondance serait plus d'une fois intervenue.

1839. — POERSON A D'ANTIN.

5 janvier 1715.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 16 décembre, par laquelle elle m'ordonne de lui mander quelques détails sur ce qui regarde l'embarquement des caisses de Sa Majesté pour Civita-Vecchia. Sur quoi j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de lui dire que j'attens que la frégatte de votre Grandeur soit partie pour les faire remuer, parceque, desirant épargner la dépense qu'il auroit falu faire pour les magazins et remuages si on les avoit portées avant l'arrivée de la frégatte, je me prépare seulement pour estre prest à les faire transporter lors de la venue du bâtiment.

M. Crozat est indisposé depuis cinq ou six jours; mais nous espérons que cela n'aura pas de suite, n'estant que quelques douleurs de teste sans fièvre.

Nous avons vu des cuirs dorez sans avoir rien déterminé à cause de son indisposition, parcequ'il desireroit sçavoir à peu près les mesures des lieux où votre Grandeur les destine.

Il a achetté quelques pierres gravées, quelques camées et une couple de bustes, sans avoir pu faire encore aucun marché de tableaux, qui sont très chers icy et très rares à trouver de quelques perfections, la pluspart étant retouchez assez mal.

Suivant ce que votre Grandeur a eu la bonté de régler, j'ai pris la liberté de tirer l'extraordinaire de la dépense de l'année 1714, qui n'est que de 2,612 l., au lieu que celle de l'année 1713 étoit de 4,258 l., et, si l'on continue, Monseigneur, à baisser les monnoyes en France ainsi qu'il y a sujet de l'espérer, l'Académie n'aura plus besoin d'extraordinaires; les fons seront plus que suffisans.

M. l'Ambassadeur de Venize a reçeu des lettres de Constantinople, par lesquelles il a eu nouvelles que le Grand-Visir, ayant envoyé appeller le Baile de la République et l'ayant fait attendre deux heures devant la porte du Sérail, ordonna qu'on le fît entrer dans une antichambre du Divan, où il attendit encore un couple d'heures; puis le Grand-Visir y vint, le traita de chien, lui montra écrites les raisons que le Grand-Seigneur avoit de déclarer la guerre à sa République. Puis, l'ayant fort injurié, il lui tourna le dos, et les Turcs qui étoient dans cette antichambre le chassèrent en le maltraitant beaucoup. Puis, lors qu'il fut dehors, il trouva une Compagnie de Janissaires qui l'environnèrent et le conduisirent dans une forteresse, où il est gardé.

Comme, avant que de partir de son Hôtel pour cette fatale audience, il se doutoit de ce qui lui est arrivé, il donna ordre au Secrétaire d'Ambassade, à son Cousin et autres Domestiques, qu'en cas qu'il fût longtems à revenir, ils se retirassent chez M. l'Ambassadeur de France, ce qu'ils ont fait.

M. l'Ambassadeur a eu, à cette occasion, une longue audience du Pape, qui, à ce que l'on dit, a donné pouvoir à la République de mettre une imposition sur les gens d'Église de la République, ce qui ne sera pas d'un grand secours, parceque l'on dit qu'ils ne sont pas fort riches d'ailleurs. Le Pape leur prêtera ses Galères avec 500 hommes de débarquement.

M. l'Ambassadeur de Venise, ayant trouvé M. le Cardinal de La Trémoille chez le Cardinal Corsini, fit à Son Éminence un remerciement, de la part de la République, sur ce que M. Desal-

leurs[1] a donné asile au Secrétaire et autres personnes dans son Hôtel à Constantinople.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Puchot, Comte Desalleurs, Ambassadeur à Constantinople de 1711 à 1716.

1840. — D'ANTIN A POERSON.

12 janvier 1715. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 4 et du 11. Je vous rends mille grâces de tous les souhaits que vous me faites. Je suis persuadé que vous vous intéressez de bon cœur à tout ce qui me regarde.

Je vous donne avis que ma frégatte part au commencement de février. Ainsi, que toutes vos affaires soient prestes à Civita-Vecchia à la fin du même mois pour les pouvoir charger, pouvant y arriver avant la fin du même mois. N'oubliez pas les essences et pomades que je vous ay demandées, et surtout qu'elles soient toutes des meilleures.

Je suis tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1955.

1841. — D'ANTIN A POERSON.

14 janvier 1715.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 18 et 25 décembre. Je n'ai rien à répondre à ce qu'elles contiennent.

Je suis seulement en peine de ce que vous ne me mandez point avoir envoyé les caisses à Civita-Vecchia; cependant la frégatte va partir et court risque d'attendre après vous, quoique vous ayez eu bien du temps à vous préparer.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1955.

1842. — POERSON A D'ANTIN.

15 janvier 1715.

Monseigneur, — M. Amelot est arrivé à Rome mercredy 9 de ce mois, à trois heures après midy, dans le temps que M. le Car-

dinal de La Trémoille étoit prest de monter en carosse pour aller à sa rencontre.

Dès que Mrs les Cardinaux Gualterio et Ottoboni furent avertis de sa venue, ils vinrent le visiter, et M. le Prince Alexandre Albano, neveu du Pape, lui envoya un régal de vingt-quatre bassins, garnis de gibier, chocolat, sucre, bougies et autres galanteries, suivant l'usage du pays.

M. le Cardinal de Gualterio luy en envoya un, le lendemain, de trente bassins; puis M. le Cardinal Ottoboni luy fit aussi porter le sien.

La réputation de M. Amelot est déjà icy bien établie; chacun en dit beaucoup de bien, et ceux qui le voyent et l'entendent se confirment fortement dans ce que la renommée en a publié. Son air noble et grave, ses manières gracieuses et sa prudence dans ses discours lui attirèrent l'estime de tout le monde.

J'ai eu l'honneur de lui faire la révérence et de l'entretenir; il m'a fait celui de me dire qu'il souhaitoit que, dès qu'il auroit un peu de loisir, que je l'accompagnasse dans les Cabinets les plus fameux pour raisonner sur les beaux tableaux qui sont à Rome. Il aime la peinture; je l'ai déjà entendu parler sur quelques tableaux qui sont chez M. le Cardinal de La Trémoille; il en parle avec beaucoup de discernement et de bon goût.

Ce Seigneur fut vendredy *incognito* à l'audience du Pape, après laquelle il fut chez les Cardinaux Albano et Pauluci; puis il visita le Prince Dom Alexandre Albano, qui, le même jour au soir, lui rendit sa visite et resta près de deux heures avec luy.

L'on m'a dit que M. Amelot fut hier voir M. le Cardinal Fabroni au sujet des affaires qui l'ont fait venir à Rome.

M. Crozat se porte mieux, quoiqu'il soit encore fort enrhumé et n'attent [que] le changement de Palais que doit faire M. l'Ambassadeur de l'Empereur pour bien voir les tableaux de la succession de Dom Livio Odescalchi pour se déterminer sur cette grande affaire, qui me paroît toujours une chose assez difficile.

Il n'a encore rien résolu à l'égard des tapisseries de cuir doré, parceque l'on en fait des échantillons sur lesquels il doit se régler.

Le Sr *Legros*, Sculpteur, se porte un peu mieux et tâche à reprendre des forces pour résister à l'opération de la taille.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1955.

1843. — Poerson a d'Antin.

22 janvier 1715.

Monseigneur, — Depuis l'audience que M. Amelot a eue du St-Père, l'on a ajouté six Théologiens aux six Cardinaux de la Congrégation qui travaillent aux réponses que l'on doit donner à ce Ministre.

Le Cardinal Fabroni fut dimanche lui rendre visite chez M. le Cardinal de La Trémoille, où il est logé, sans voir son Éminence, mais dans l'apartement de M. Amelot, où ils furent ensemble deux bonnes heures.

Le Pape tint Consistoire hier, dans lequel il fit des protestations contre le Grand-Électorat et contre le vingt-cinquième article de Vestphalie.

M. le Cardinal de Bouillon, voulant introduire un nouveau cérémonial, a demandé au Pape qu'après que les Cardinaux qui vont à l'audience l'auroient salué ils eussent permission de remettre leur calotte. Le St-Père lui dit qu'il leur laissoit la liberté d'en user comme ils le jugeroient à propos. Aussitôt le Cardinal de Bouillon dit à Mrs les Cardinaux qu'il venoit d'obtenir une grâce pour eux, qui étoit de se couvrir pendant qu'ils auroient audience du Pape. Ces Éminences, qui n'avoient nule part à ceste nouveauté et qui trouvoient au contraire que c'estoit contre le respect deu à Sa Sainteté, ne lui répondirent rien; mais, au Consistoire qui se tint hier, tous les Cardinaux parlèrent à découvert à l'ordinaire, ce qui mortifia beaucoup, à ce que l'on dit, le Cardinal de Bouillon, qui n'a pas grande liaison avec les autres Cardinaux.

Il court à Rome un bruit qu'il est arrivé un grand accident en Angleterre; quelqu'uns même parlent du nouveau Roy, ci-devant Prince d'Hannover[1].

L'on dit aussi que le Cardinal del Judice et le Prince de Cellamare, son neveu, reviendront dans peu à Rome, et que Madame la Princesse des Ursins, ayant eu le malheur d'être disgraciée, pourroit bien prendre la même routte.

Des lettres de Venise portent que les Turcs avoient fait partir de Constantinople plusieurs Sultanes et autres gros bâtiments pour porter des vivres et autres munitions; mais, qu'ayant été surpris d'une grosse tempête, la pluspart de ces vaisseaux étoient

péris, ce qui faisoit espérer qu'ils ne seroient pas en état de faire de grandes entreprises cette campagne. L'on dit que, les Vénitiens estant accoutumez à donner de fausses nouvelles, celle-cy a besoin d'estre bien confirmée pour estre crue.

L'on écrit de Naples qu'il y règne une maligne influence qui, en peu de semaines, a fait mourir plus de 9,000 enfants. C'est une espèce de petite vérole contre laquelle ils n'ont point de remèdes; jusqu'à la fille du Vice-Roy en est morte.

M. Crozat, n'ayant pas été content de plusieurs échantillons de cuir doré qu'on luy a montrez, en fait faire d'autres à différents ouvriers, afin de choisir les plus beaux pour bien servir votre Grandeur.

Le Comte de Gallas ayant enfin quitté le Palais où demeuroit le Prince Dom Livio, M. Crozat a commencé à voir les tableaux qui forment ce fameux Cabinet, où il y a des choses vraiment admirables.

L'on dit que, dans la Sardaigne, la pluspart du peuple s'estoit soulevé contre le Vice-Roy, qui y avoit mis de gros impôts, et que quelques Galères et autres bâtiments estoient partis de Naples, avec des troupes réglées, pour aller dans ce païs-là tâcher de réduire les mutins.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. La Reine Anne étant morte le 1er août, ceci se rapporte aux difficultés qui marquèrent le commencement du règne de Georges Ier.

1844. — D'Antin a Poerson.

22 janvier 1715. De Versailles.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 1er janvier.

Voicy encore une lettre que vous rendrez à M. Crozat; ayez grand soin de bien emballer les cuirs dorez qu'il achettera pour moy, pour qu'ils ne se gâtent point sur la mer.

La frégatte part toujours le 10 février pour aller droit à Civita-Vechia. J'ai envoyé au Sr Querquelin, qui en est Capitaine, l'adresse du Vice-Consul auquel il doit s'adresser. Prenez garde surtout à ne point le faire attendre, parcequ'il doit être rendu en trois semaines sur les côtes d'Italie et que le moindre retardement est bien cher.

Je n'ai rien de plus à vous mander.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1955.

1845. — Vendredy 25 janvier 1715. — « ..... M. Amelot a été voir ce matin, avec M. Crozat, le Cabinet de Dom Livio. C'est dans le Palais où nous avons vû loger la Reyne de Pologne en 1701 et le Pape lui rendre visite. M. le Cardinal d'Arquien logeoit dans le même Palais. Il est tout rempli de meubles et tableaux, tapisseries et médailles de Dom Livio. On estime le tout plus de deux cens mil écus romains.

« Ce Cabinet est composé de tableaux les plus exquis et en très grand nombre. Il y a un original si parfait qu'on estime infiniment; c'est Saint Jean qui vient voir le petit Jésus. Il n'y a que quatre figures dans ce tableau : les deux enfans, la Vierge et Saint Joseph; ce tableau pourroit être vendu 20,000 francs. Il y a dans ce ramas plusieurs tableaux du *Corrège*, de *Paul Véronèze*, du *Titien*, du *Poussin*, etc., du *Guide*, du *Bassan*, etc. Il y a bien des nuditez; on a mis des rideaux sur les plus indécentes. M. le Cardinal Herba[1], comme héritier de Dom Livio, possède toutes ces raretéz; on croit qu'il pourra vendre les tableaux et une grande partie des autres meubles..... »

Aff. étr., Rome. *Correspondance*, t. 555, p. 47, in-fol. — Journal de l'abbé de Targny[2], pendant son voyage à Rome à la suite de M. Amelot, envoyé extraordinaire pour le règlement de l'affaire *Unigenitus*.

= 1. Odescalchi.

2. Louis de Targny, docteur en théologie de la Faculté de Paris, Abbé commendataire de l'Abbaye de Saint-Lô et l'un des Gardes de la Bibliothèque du Roi, mort à Paris le 3 mai 1737, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

1846. — POERSON A D'ANTIN.

29 janvier 1715.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 2 janvier, par laquelle elle a la bonté de me dire que sa frégatte doit partir au commencement de février; sur quoi j'ai eu l'honneur de lui répondre que j'allois travailler à disposer toutes choses pour le transport des caisses de Sa Majesté; mais le Sr Frugelone[1], qui devoit faire ce transport, mourut devant hier d'une goute remontée, ce qui me met dans un vray embarras, car c'estoit l'homme de Rome le plus entendu

pour ces sortes de travaux, qui avoit autre fois travaillé pour l'Académie, et un bon génial François, fort désintéressé lors qu'il s'agissoit de l'honneur de servir le Roy.

Cependant, Monseigneur, j'espère remédier à cet accident. Il a un frère, auquel j'ai déjà parlé, et d'ailleurs M. *Le Gros*, qui compte aller en France pour se faire tailler, pourveu que sa poitrine se rétablisse un peu, m'a parlé d'un autre ouvrier qui luy a fait venir quelques blocs de marbre; en sorte que je compte cette semaine de travailler efficacement à réparer, le mieux qu'il me sera possible, la perte que nous venons de faire, et, l'Ordinaire prochain, j'aurai l'honneur d'en rendre compte à votre Grandeur.

Elle sera servie de bonnes essences et d'excellentes pomades, m'étant fort recommandé au Sr Pompée, qui m'a promis des meilleures.

M. Crozat attend toujours M. le Cardinal Herba pour traiter du Cabinet de Dom Livio. Il attend aussi les mesures qu'il a eu l'honneur de demander à votre Grandeur pour travailler aux cuirs doréz.

Le bruit, qui s'estoit répandu dans Rome la semaine passée, que l'on devoit tenir une Congrégation de six Cardinaux et de six Théologiens au sujet des affaires qui ont amené M. Amelot à Rome, s'est trouvé faux, n'y ayant que le Cardinal Fabroni qui traite et qui raporte au Saint-Père les conférences qu'il a avec M. Amelot.

M. le Comte de Gergy, cy-devant Envoyé de Sa Majesté à la Cour de Florence[2], est à Rome depuis trois jours. Il fut hier à l'audience du St-Père avec M. le Cardinal Gualterio, chez lequel il est logé et où je l'ai été voir, ayant fait avec luy le voyage jusqu'à Florence lorsque je vins à Rome il y a près de onze années.

M. Amelot a commencé à voir quelques Palais dans les momens qu'il s'est trouvé de loisir. J'ai eu l'honneur d'aller avec luy et celui de dîner avec ce Seigneur et M. le Cardinal de La Trémoille.

L'on a arresté à Rome un Capitaine de vaisseau Anglois qui a, dit-on, fait mourir sur son bord des Marchands qui avoient de riches effets, que l'on a saisis en saisissant leurs personnes.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Dans la lettre du 5 février 1715, et avant comme après, on l'appelle *Frugone*.

2. Depuis 1709.

1847. — CROZAT AU MARQUIS DE TORCY.

Monseigneur, — Je n'ay pas eu l'honneur de vous rendre compte des tapisseries du P[rince] Dom Livio, n'ayant peu les voir que hier, ayant esté enfermées pendant tout le temps que l'Ambassadeur de l'Empereur a logé dans le Palais de ce Prince, et qui n'en est sorty que depuis très peu de jours, à mon grand regret, parceque M. le Cardinal Odesqualqui, qui m'avoit promis d'estre icy le quinze novambre, pour traitter des tableaux du P[rince] Dom Livio, n'a peu s'i rendre, faute de pouvoir loger dans son Palais, et on ne l'attent que dans huit ou dix jours.

La première tenture de tapisserie est l'histoire de Cléopâtre, en douze pièces, qu'on dit estre du dessein de *Raphaël*. Elle peut avoir 75 aunes de cours sur 4 aunes moins un demy-quart de haut, d'un très beau dessein, quoyque je ne le croye pas de *Raphaël*, d'une finesse et exécution merveilleuse qui passe tout ce que j'ay veu en tapisserie, soit chés le Roy ou chés le Pape. Le fond des bordures est d'un tisseu d'or qui paroît tout neuf; la bordure d'en bas et des costés peut avoir un peu plus d'une demy-aune; sont de figures au naturel, très bien désignées, qui font un très bel effet sur le fonds d'or. On voit dans la tapisserie plus d'or que de soye. Les couleurs sont encore très frèches et il faut que cette tapisserie est (*sic*) esté bien conservée. Aussy le P[rince] Dom Livio ne s'en servoit point et les tenoit dans un Garde-meuble. J'oubliès (*sic*) d'avoir l'honneur de vous dire que les figures ne sont pas si grandes que celles de la tapisserie de *Julles Romain* que j'ay veue chéz vous.

La seconde tenture de tapisserie est l'histoire de Julles Cézar, en huict grandes pièces, qui ont chacune plus de six aunes de cours sur trois aunes et demy de haut, et peuvent faire en tout plus de 50 aunes de cours. Elle est du dessein de *Julles Romain*, avec moins d'or que la première, non pas tout à fait si conservée, ni d'une exécution si parfaite, et que je pourrois comparer à celle que j'ay veue chez vous, Monseigneur.

La troisième tenture est du dessein de *Périn del Vage*, aussy en huict pièces, du mesme cours et hauteur que celle de l'histoire de Julles Cézar. Elle représente l'histoire d'Hélène et de Paris. Les figures sont fort giguentesques; il y a aussy de l'or, mais ce n'est pas à comparer aux deux premières, estant persuadé qu'on auroit de la peine à en trouver à Paris 5,000 l.

Il devoit, suivant le Mémoire de la Reyne de Suède, y avoir encore une quatrième tenture de tapisserie, en dix pièces, de l'histoire des Triomphes de Pétrarque, du dessein de *Léonard da Vinci*, qui ne se trouve plus chez Dom Livio.

Je ne pourray sçavoir le prix de ces tapisseries qu'à l'amitié de M. le Cardinal Odesqualqui. En passant à Milan, j'eus l'honneur de le voir et il me dit que, pour faciliter la vente du Cabinet en question, qu'il feroit quatre lotz, un des Tableaux, des Statues, des Tapisseries et des Médailles. Ce Cabinet avoit coûté au Prince Dom Livio 118,000 escus Romains, qui sont encore deus, dont les héritiers payent les intérestz. Sur ce pied-là, je juge qu'ils pourroint estimer les tapisseries environ à treize mil escus Romains, qui reviendroint, monnoye de France, à 50,000.

Je feray mes efforts pour acheter les tableaux, affin de procurer à S[on] A[ltesse] R[oyale] une quarentaine de tableaux qui formeront le Cabinet le plus singulier de l'Europe, qui ne sçauroit estre comparé en ce pays icy qu'à celuy de M. le Duc de Modène, et constamment, en genre de peinture, ce sera un grand trésor pour la France.

Si les tapisseries vous fesoint quelque plaisir, faites-moy, Monseigneur, la grâce de m'en faire escripre vostre sentiment, vous assurant que vos ordres seront ponctuellement exécutés. Je compte que je seray encore icy pendant tout le mois prochain et que je pourrois recevoir vos ordres.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

CROZAT.

A Rome, ce 29 janvier 1715.

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* p. 545. — Lettre aut. signée.

..... On aura incessamment icy le cardinal Odescalchi ; il paroist, par le séjour que continue d'y faire M. Crozat, qu'il ayt dessein de traitter de quelque achapt de l'héritage de Dom Livio.....

Ibid. — Nouvelles de Rome, datées du même jour. — Communiqué par M. Tausserat.

1848. — Rome, 29 janvier 1715. — « ..... Le Pape permit que l'on ouvrît, il y a dix jours, le Théâtre pour l'Opéra. Il y a plusieurs autres petits Théâtres qui demandent la mesme grâce ;

mais Sa Sainteté veut qu'ils attendent à passer la Feste de la Vierge[1] avant de le permettre..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 545. — Nouvelles de Rome adressées au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Celle de la Purification, le 2 février.

1849. — Poerson a d'Antin.

5 février 1715.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de votre Grandeur, du 14 janvier, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle est en peine de ce que je n'ai point encore eu l'honneur de lui donner avis du transport des caisses de Sa Majesté à Civita-Vecchia, sur quoi je supplie très humblement votre Grandeur me permettre de lui dire qu'ayant eu l'honneur de lui remontrer que, si l'on envoyoit lesdites caisses avant l'arrivée de la frégatte, il auroit fallu louer un Magazin, payer un double remuage pour les faire porter, puis pour les faire sortir et les embarquer, au lieu que les caisses, se trouvant à *Rippa grande* lors de l'arrivée de la frégatte, les mêmes bâtimens qui les porteront iront droit aux vaisseaux, où ils ayderont les matelots à charger ces fardeaux, ce qui est une épargne considérable.

Votre Grandeur eut la bonté d'approuver cette considération et me donna ses ordres, que j'observe avec mon respect et ma ponctualité ordinaires, et, dès après-demain, nous commencerons à établir nos machines pour faire marcher nos plus grosses caisses vers le port de *Rippa grande,* où je mettrai un Garde armé qu'il faudra payer pour veiller nuit et jour à ce que l'on ne fasse rien qui puisse les endommager, et, lorsque je sçaurai la frégatte arrivée, je ferai embarquer sur le Tibre pour Civita-Vecchia avec le plus de dilligence que faire se pourra, et que les vents et le tems nous le permettra.

A l'égard, Monseigneur, de ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre Grandeur touchant la mort du Sr Frugone, avec lequel j'avois fait marché pour ce transport, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de lui dire que j'ai travaillé, cette semaine le matin, à mesurer et examiner toutes ces caisses, et, l'après-midy, avec un autre homme qui a toujours eu envie de servir Sa Majesté, en sorte qu'ayant mis ce marché au rabais l'un contre l'autre j'ai profité de leur empressement et, par ce moyen, ils se sont réduits peu à

peu à 700 écus; mais, puis, voyant que de ce contraire il pourroit naître quelqu'accident entre ces Italiens, je les ai engagez de s'associer ensemble, ce qui sera avantageux pour le service du Roy, estant meilleur d'avoir deux seuretez qu'une, et je compte de passer demain matin l'obligation avec ces deux associez, ce qui est, Monseigneur, un marché fort extraordinaire où la passion et l'envie ont eu beaucoup de part, puisque les gens qui ont quelque intelligence trouvoient que le marché que j'avois fait à 800 écus avec le deffunt estoit un bas prix. L'on croit que ces gens-cy courrent plus de risques d'y perdre que d'y gagner.

M. Crozat a acheté un buste et une petite figure de marbre, quelques desseins et beaucoup d'estampes. Il supplie très humblement votre Grandeur de lui permettre de profiter de cette occasion pour mettre quelques caisses.

A l'égard des cuirs dorez, il attend, pour y faire travailler, une réponse de votre Grandeur afin de les pouvoir faire charger sur le même bâtiment.

Le Pape tint Consistoire, où il parut d'une santé admirable. M. Amelot fut, dimanche, à l'audience du St-Père; mais l'on ne sçait rien de ce qui se traite.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

1850. — Rome, 5 février 1715. — « Le Pape, outre l'Opéra, a permis l'ouverture de certain nombre de petits Théâtres et a voulu voir de ses yeux les Pièces qui s'y doivent jouer. Avec tout cela, on trompe son exactitude; car, comme l'Italie aime dans le spectacle à outrer la scène, les Acteurs du Théâtre où l'on joue une traduction de *George Dandin* se donnent la liberté d'adjouter de leur chef des propos, qu'ils n'ont eu garde d'imprimer, et rendent par là inutile le soin que le Pape se donne en descendant jusqu'à eux..... »

Affaires étrangères. Nouvelles de Rome. — Communiqué par M. Tausserat.

= Allacci, *Drammaturgia*, col. 406, ne cite pas d'autre traduction de *Georges Dandin* que celle du quatrième volume de la traduction des Œuvres de Molière par Nicolas de' Castelli; Leipsic, aux dépens de l'auteur, chez Gleditsch, 1696-8, in-12.

1851. — 5 février 1715. — « ..... On attend incessamment le

Cardinal Odescalchi, et il paroist bien que M. Crozat ne diffère son retour à Paris que dans la vue de négocier l'achapt d'une partie des raretés de l'héritage de feu Dom Livio..... »

Aff. étr. Nouvelles de Rome. — Communiqué par M. Tausserat.

1852. — D'ANTIN A POERSON.

6 février 1715. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 8 et 15 janvier. Rien n'est pire que de faire attendre la frégatte à Civita-Vechia. Ainsi, vous n'avez pas un moment à perdre, puisqu'elle est partie actuellement de Brest.

Je suis bien fâché de l'indisposition de M. Crozat; faites-lui bien des compliments de ma part.

Il n'y a que faire de mesures pour mon cuir doré, puisque c'est pour meubler indifféremment deux grandes antichambres; il faut en prendre plus que moins.

La Lettre de change, que vous avez tiré sur Aubourg, est de 3,000 et tant de livres, au lieu de 2,612 livres, à quoi vous marquez que montent vos extraordinaires; elle sera payée le 15 de l'autre mois. Il me tarde fort que le change soit arresté pour régler au juste les fonds de votre Académie.

Quoique le Turc ait déclaré la guerre aux Vénitiens, Malte ne laisse pas de demander ses Chevaliers; ainsi, le mien part au premier jour.

Je ne suis point étonné de tout le bien que vous mandez de M. Amelot; plus on le connoîtra et plus on en trouvera; rendez-lui tous les services que vous pourrez, et faites-lui bien mes compliments.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1955.

1853. — Mercredy 6 février 1715. — M. Amelot a vû aujourd'huy le Palais ou plustôt les tableaux de Dom Livio, qui apartiennent aujourd'huy au Cardinal Herba, Archevêque de Milan, qui a pris le nom d'Odescalchi. Le bruit est que tant les tableaux que les statues et les tapisseries de ce Palais se vendront pour payer les dettes de Dom Livio. On prétend tirer près de trois cens mil écus Romains de cette vente.

M. Crozat ne dissimule point qu'il pourroit acheter tous les tableaux et les statues de ce Palais pour M. le Duc d'Orléans, qui est un Prince, comme l'on sçait, qui a infiniment de goust pour la peinture, la sculpture et tous les beaux-arts.

M. Crozat prétend qu'il n'y a aucun Palais dans le Royaume où il se trouve un si grand nombre de tableaux exquis, comme dans celui de Dom Livio. En effet, on y en voit de *Raphaël*, du *Titien*, du *Corrège*, de *Paul Véronèze*, du *Carrache*, de *Rubens*, de *Jules Romain*, etc.

Il y en a cinq ou six du *Corrège*, qui sont les tableaux les plus rares. C'est la raison pour quoy M. Amelot a voulu les voir une seconde fois. Il y a des *Paul Véronèse* de la première beauté et des mieux conservez; on en compte jusqu'à huit ou dix de grands.

L'après-midy, l'on est allé voir le Palais Borghèse, l'un des vastes et des plus magnifiques Palais de Rome, mais en même temps le plus riche en tableaux. On en compte jusqu'à seize ou dix-sept cens, dont un très grand nombre sont des premiers Maîtres.

Le Palais de Dom Livio en contient près de quatre cens, de sorte qu'en un jour M. Amelot et sa compagnie a vu plus de deux mil tableaux.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 555, p. 95, in-fol. — Journal de l'Abbé de Targny, précédemment cité.

1854. — Poerson a d'Antin.

12 février 1715.

Monseigneur, — J'ay heureusement, non seulement conclut le marché à 700 escus Romains, mais, suivant les ordres de votre Grandeur, nous avons déjà mis les mains à l'œuvre, et deux des plus grosses caisses sont à Rippa grande. Ainsi, Monseigneur, j'espère que cela ira bien et promptement.

J'ai associé deux hommes intelligens et affectionnez; en sorte que le service sera bien fait, s'il plaît au Seigneur.

A présent, Monseigneur, j'attens la frégatte avec impatience, parceque l'on ne peut embarquer ces gros fardeaux qu'elle ne soit arrivée, attendu que l'on ne peut tenir les bâtimens qui les doivent porter qu'un certain temps, au delà duquel il faudroit les payer, ayant pour prétexte que cela les empescheroit de faire d'autres voyages.

J'aurai aussi, Monseigneur, cette semaine, les dix-huit boettes d'essences et de pomades du Sr Pompée, c'est-à-dire douze remplies d'essences, chacune de douze phiolles, ainsi que votre Grandeur m'a fait l'honneur de me l'ordonner dans ses premières lettres, et six boettes de pomades, de chacune douze phiolles, parceque, dans les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir de votre Grandeur, elle met « essences et pomades, » ce qui m'a déterminé d'augmenter de ces six, dont les vases sont de deux onces chacun, ce qui fait en tout dix-huit boettes, que je mettrai dans une seule caisse bien emballée.

Quoique M. Crozat attendît une lettre de votre Grandeur avec la mesure de ses appartemens, il n'a pas laissé que de faire commencer les cuirs dorez, parcequ'il faut du temps pour exécuter ces sortes d'ouvrages.

Il attend toujours M. le Cardinal Herba, dont on ne sçait pas encore le départ de Millan. Cependant, il achette quelques camées, des médailles, des modèles de terre cuitte de *François Flamand* et de l'*Algarde*.

Il vouloit aussi faire une acquisition de desseins et d'estampes qu'un Espagnol avoit recueillis avec beaucoup de soins et dont il a offert mile escus; mais le Pape n'a pas voulu en accorder la permission, que M. le Cardinal Gualterio avoit demandée pour M. Crozat, ne voulant pas que ces desseins sortent de Rome. Cependant, il veut tenter de présenter un mémorial au Pape, parceque, depuis huit jours, l'on a permis à un Anglois d'emporter un tableau du *Dominiquin*, qui a coûté cinq cens Louis, ce qui est plus considérable que les desseins qu'il veut achetter. Aussi espère-t-il que le St-Père aura égard à sa prière.

M^rs les Chevaliers de Malte se sont assemblez chez le Prince Justiniani sur un second ordre reçeu de la part du Grand-Maître, qui les oblige à partir au mois de mars.

M. Amelot est venu à l'Académie, où il a passé près de trois heures; il a très bon goût et parle bien juste de peinture.

M. le Comte de Gergy y est venu aussi deux ou trois fois; il a pris beaucoup de connoissance de peinture tant à Venise qu'en Lombardie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1 1955.

1855. — Jeudy 14 février 1715. — « ..... M. Amelot est allé rendre des visites cette après-disner, et le soir il a été à l'Opéra comme malgré luy, et pour ne paroître pas mépriser les spectacles des Romains. Il a témoigné qu'il étoit fâché de s'être engagé, parceque, disoit-il, il vouloit songer à se préparer pour la conférence qu'il devoit avoir le lendemain vendredy avec M. Fab(roni)[1], à qui il devoit rendre les projets de Brefs.

« Comme on ne revient de l'Opéra qu'à six heures de nuit, M. le Cardinal de La Trémoïlle, étant seul, après avoir fini ses dépêches, m'a envoyé demander..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 555, page 125, in-fol. — Journal de l'abbé de Targny, précédemment cité. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal chargé des négociations avec Amelot.

1856. — Poerson a d'Antin.

19 février 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 22 janvier, avec celle dont votre Grandeur honore M. Crozat. Je la luy ay remise entre les mains un quart d'heure après. J'aurai bien soin, Monseigneur, de faire emballer les cuirs dorez dès qu'ils seront prests.

Toutes les grandes caisses sont à Ripa-grande avec des hommes qui les gardent nuit et jour; c'est une chose presque incroyable de voir, Monseigneur, la quantité de gens qui vont voir ce grand nombre de caisses, ce qui leur donne occasion de parler à la gloire de notre grand Monarque, lequel, après avoir obligé ses Ennemis à recevoir la Paix, ne dédaigne pas de penser au progrèz des Beaux-Arts d'une manière magnifique et dont on n'a point d'exemple, et, comme l'on sçait dans Rome que ces grandes choses s'exécutent par les ordres et le bon goût de votre Grandeur, ceux principalement qui aiment les sciences bénissent votre nom, Monseigneur, et parlent avec éloge du grand et illustre Protecteur que les vertueux ont le bonheur d'avoir en France.

La pluspart des gens ont peine à croire qu'un seul bâtiment puisse porter tant de grands et gros fardeaux. En effet, Monseigneur, à présent qu'elles sont hors des atteliers, toutes ensemble, cela paroît si considérable, quoique les petites n'i soient pas encore, qu'il est difficile de concevoir qu'un seul vaisseau puisse contenir tant de choses.

M. l'Abbé de Gamache, qui vient pour être Auditeur de Rotte, est arrivé ce matin à cinq heures. Je n'ai point encore eu l'honneur de le saluer, parcequ'il a été tout le jour avec M. le Cardinal de La Trémoïlle.

M. l'Ambassadeur de Portugal fut, dimanche, à la première audience publique du St-Père avec des équipages d'emprunt, les siens n'estant pas encore achevez. Ce Seigneur m'ayant fait l'honneur de m'y faire inviter, j'allai luy faire mon compliment, après quoi je fus à l'Académie de St-Luc, où l'on fit de nouveaux Officiers. Je n'ai pu obtenir mon changement; toute la Compagnie me pria de continuer au moins encore une année, ce que je n'ai pas cru devoir refuser, puisque cela fait en quelque façon honneur à notre Nation, et que, dans peu de mois, l'on donnera les Prix, ce qui donne occasion à une fête magnifique, où se trouvent des Princes, des Cardinaux, beaucoup de Noblesse et d'Estrangers.

Le Sr *Nourrisson*, Élève de l'Académie pour la Sculpture, ayant esté presque toujours malade depuis qu'il est à Rome, supplie très humblement votre Grandeur de luy permettre de retourner en France.

M. Amelot, qui est vrayement amateur de peinture, est venu à l'Académie, où il a demeuré longtems.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

1857. — D'ANTIN A POERSON.

20 février 1715. De Versailles.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 22 et 29. Je vous ai déjà mandé que M. Crozat n'avoit que faire de mesure pour mon cuir doré.

Je ne sache rien de si aisé que de trouver pour son argent des voituriers; ainsi la mort du Sr de Frugelone ne doit pas vous faire un grand embarras.

La frégatte est partie de Brest le 15 par un bon vent; c'est à vous à ne point perdre de temps pour la charger; il y a déjà longtemps que je vous tiens averti.

Je suis tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O1 1955.

1858. — Poerson a d'Antin.

5 mars 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 6 février, par laquelle elle me commande de ne point faire attendre la frégatte, qui devoit être partie de Brest pour venir à Civita-Vecchia. Permettez-moi, s'il vous plaît, Monseigneur, d'avoir l'honneur d'assurer votre Grandeur que j'ai pris toutes les précautions possibles afin que la frégatte séjourne le moins que faire se pourra, y ayant déjà du tems que les grosses caisses sont parties de l'Académie, et sont sur le port de Rippa-grande, prestes à embarquer, dès que la frégatte sera arrivée à Civita-Vecchia.

L'on travaille, à deux endroits, aux cuirs dorez destinez pour le service de votre Grandeur. M. Crozat en fait faire plus que moins, parceque ce qui restera de trop pour votre Grandeur lui servira à Monmorency[1].

M. Crozat est très sensible, Monseigneur, à la bonté que votre Grandeur a de se souvenir de luy et la supplie de trouver bon qu'il l'assure de ses très humbles respects.

Le Prince Odescalchi, héritier de Dom Livio, est arrivé à Rome, et le Cardinal Herba sera aussi icy dans peu de jours. Ainsi l'on sçaura dans peu si M. Crozat pourra conclure quelques choses pour l'achat de ce fameux Cabinet, si renommé par toute l'Europe.

J'ai l'honneur de rendre un million de grâces à votre Grandeur de ce qu'elle a la bonté de me marquer qu'elle a donné ses ordres pour que la Lettre des Extraordinaires soit payée. Quoiqu'elle soit, Monseigneur, de 3,000 livres, la dépense n'a été que de 2,612 livres, le surplus estant pour change et frais de commission. Si l'on fait des diminutions d'espèces en France, comme il y a apparence, cela fera, Monseigneur, un grand changement dans le change qui nous seroit très avantageux, sur quoi j'attendrai les ordres de votre Grandeur.

L'on dit icy, Monseigneur, que l'Ordre de Malte n'a rien à craindre de la part des Turcs, et l'on ajoute que le Pape n'a pas fort approuvé l'empressement avec lequel M. le Grand-Maître appelle M^rs^ les Chevaliers. Puisqu'il faut obéir, je m'estimerois bien heureux, Monseigneur, si, lors que M. le Chevalier de Gon-

drin ira ou reviendra, je pouvois avoir l'honneur de rendre à ce Seigneur mes très respectueux services.

Suivant les ordres dont votre Grandeur m'a honoré, j'ai fait des complimens, de sa part, à M. Amelot, lequel, après avoir parlé avec beaucoup d'éloges de votre Grandeur, m'a fort chargé de vous offrir, Monseigneur, ses très humbles services et de vous assurer de son respectueux attachement.

Ce Seigneur a eu plusieurs audiences du St-Père, la semaine passée, et a depesché deux Couriers, à trois jours l'un de l'autre, en Cour, ce qui fait croire à bien des gens que les négociations sont en bon terme.

Lors que les plus fameux Médecins de Rome disoient que M. le Cardinal de Bouillon estoit hors de danger, il est retombé malade et mourut samedy à sept heures du soir. Il a fait un testament fort avantageux pour tous ses Domestiques et laissé quantité de legs pieux. C'est le Révérend Père d'Aubanton qui l'a assisté jusqu'au dernier moment de sa vie. Comme ce Révérend Père a beaucoup d'esprit, d'éloquence et d'onction, l'on dit des merveilles des derniers secours qu'il a rendus à cette Éminence.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Crozat avait à Montmorency la maison de campagne de *Charles Le Brun*. *Watteau* y a passé quelque temps : « La Perspective de *Watteau*, gravée par *Crespy* le fils, d'après le tableau qui est chez M. Guénon, menuisier du Roi ; le fonds de ce tableau représente une vue du jardin de M. Crozat à Montmorency. Plus une vue du jardin de M. Crozat à Montmorency, dessin de *Watteau* gravé par M. *de Caylus* » ; *Abecedario* de Mariette, II, 1853, p. 49-50. Le *Voyage pittoresque des environs de Paris* de Dargenville, 1779, p. 292-5, — en rappelant le plafond de *La Fosse*, représentant Phaëton demandant au Soleil la conduite de son char, et les sculptures de *Le Gros* à la chapelle, qui sont du temps de Crozat, — indique les modifications apportées au bâtiment par *Cartaut*, et aussi l'orangerie circulaire élevée par *Oppenord*. Le château de Montmorency appartenait alors au duc de Lauzun.

1859. — D'ANTIN A POERSON.

6 mars 1715. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 5 et 12 février, auxquelles je n'ai rien à répondre, puisque le marché est fait pour le transport des caisses à Civita-Vecchia et que vous l'avez déjà com-

mencé. Vous serez instruit bien plutôt que moy de l'arrivée de la frégatte; ainsi je vous recommande toujours de ne point perdre de tems, quand ladite frégatte sera arrivée.

Je suis tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1955.

1860. — Poerson a d'Antin.

12 mars 1715.

Monseigneur, — Je n'ai encore aucunes nouvelles de la frégatte, ce qui commence un peu à impatienter nos Matelots de Carrara, qui sont depuis du tems à attendre au port de Rippagrande, où je les ai fait venir de bonne heure afin qu'ils fussent près avant l'arrivée du bâtiment, suivant les ordres réitérez de votre Grandeur de ne point faire attendre, au contraire de prévenir, autant que faire se pourra.

Monseigneur Aldovrandy, Ambassadeur de Poulogne, est venu à l'Académie, et m'a dit que Monseigneur son frère, qui est à Paris pour aller en Espagne, l'a prié de lui envoyer quelques balots pour M. le Marquis de Torcy. Je lui ai dit qu'il falloit un ordre de votre Grandeur, sans lequel je ne pouvois rien faire, outre que je croiois que les caisses de Sa Majesté à peine pourroient-elles tenir sur le bâtiment. En effet, Monseigneur, j'ai peine à concevoir comment une frégatte pourra porter tant de si grands et gros fardeaux.

Quoique le Cardinal Herba et le Prince son frère soient à Rome, M. Crozat n'a pu encore rien conclure avec ces Seigneurs, et il doute, plus que jamais, de faire cet achat, [quoi]qu'il fasse un offre très considérable. Il fait travailler en toute diligence aux cuirs dorez de votre Grandeur.

M. le Commandeur Du Fresnoy a obtenu du Pape un Bref pour être Grand-Croix de Malte. Il doit partir dans deux jours pour aller à Naples, puis de là à Malte.

Le Prince Justiniani, Commandeur de Malte, ayant été au Pape pour lui demander une Galère pour porter les Chevaliers qui sont icy, le Pape lui a fait réponse que rien ne pressoit encore. Cependant ce St Père a écrit à Naples et à Livourne pour y faire noléger[1] quelques bâtiments, que l'on fera armer et équiper pour servir ces Messieurs en cas de besoin.

M. l'Ambassadeur de Portugal a été visiter M. le Cardinal Aquaviva, Protecteur des Églises d'Espagne, au sujet de la Paix conclue à Utrecht entre les deux Couronnes.

M. Amelot m'a fort chargé, ce matin, d'assurer votre Grandeur de ses très humbles respects.

Le Pape a fait souscrire la Bulle, qui abolit la monarchie d'Espagne, par plusieurs Cardinaux; mais Mrs les Cardinaux Barbarin et Grimaldy, et tous ceux qui dépendent des Couronnes, ont refusé d'y signer.

Mercredy, l'on fit les funérailles du Cardinal de Bouillon au Jésus; le soir on le porta en *Cavalcata* en l'Église du Noviciat des Jésuittes, où il sera en dépôt jusqu'à ce qu'il soit porté à Cluny.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. C'est l'italien *noleggiare;* nous disons *noliser*.

1861. — Crozat au Marquis de Torcy.

Rome, 12 mars 1715.

« Monseigneur, — Je puis vous assurer que je feray tous mes effortz pour vous procurer les trois tentures de tapisserie, conformément à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 17 février. MM. Odesqualqui sont arrivez depuis très peu de jours. J'avois creu leur faire une proposition raisonnable en leur offrant cent dix mil escus romains pour les Tableaux, Tapisseries, Statues et Médailles, leur laissant une tenture de Tapisserie, une croix de diamans, tous les meubles de damas, brocart d'or et autres choses que Dom Livio avoit achettées en tout 123,000 escus de MM. Azolini, héritiers de la Reyne de Suède. Ces MM. n'ont pas accepté mes offres parcequ'ils prétendent qu'outre les 123,000 escus romains qu'il paroît que Dom Livio avoit achetté ce Cabinet, il luy en avoit coûté 70,000 escus qu'il avoit creu devoir donner à MM. Azolini et autres légataires pour éviter l'estimation qu'ils demandoint en Justice, qui fut faite, prétendant que ce Cabinet à 123,000 n'estoit pas à beaucoup près à sa valeur. Ces MM., ayant conneu que j'avois plus d'inclination pour les Tableaux que pour les autres choses, que tout ce qu'ils pouvoint faire estoit de me les donner à cent mille escus romains, pour lesquels je n'ay

peu leur offrir que 60,000 escus, qui est tout ce qu'ils peuvent valoir par rapport à l'envie que Mgr le Duc d'Orléans en a; car pour un marchand ils ne vaudroint pas guière plus de quarente mil ou cinquante mil escus tout au plus.

« C'est par ce compte de 60,000 escus pour les Tableaux que j'avois, en mon particulier, estimé les trois tentures de Tapisserie 13,000 escus, et le reste du total du Cabinet 50,000 escus, ce qui forme en tout les 123,000 du premier achat.

« Il m'a paru que ces MM., surtout M. le Duc Odesqualqui, qui est un jeune homme qui veut se marier, qui se voit un gros établissement par la succession de son oncle le Prince Dom Livio, ne seroit pas fâché de garder les Tapisseries et partie des Statues, qui, avec les autres meubles et les copies qu'ils ont de tous les tableaux, ne dégarniroint point leur Palais.

« Je ne suis pas encore éconduit parceque ces MM. font faire, à ma réquisition, une estimation de leur Cabinet par gens accoutumés à achetter et à vendre; lesquels, ou je serois bien trompé, détruiront les idées où sont ces MM., et quassy (*quasi*) tout le monde, tant à Rome qu'à Paris, que ce Cabinet avoit esté achetté par Dom Livio la moitié de son prix. J'ose vous assurer qu'à 123,000 il est à sa juste valeur. Vous en pouvez juger, Monseigneur, par raport au prix des Tapisseries et par celuy des Tableaux dont j'ay eu l'honneur de l'escripre à Mgr le duc d'Orléans, y ayant les quatre principaux tableaux que j'ai mis à 20,000 pièce, et les autres à proportion pour faire les 60,000 escus romains que j'en ay offert; ainsy, cette dernière estimation faite, j'ay lieu d'espérer que ces MM. seront plus traittables.

« Il y a une autre chose qui pourroit m'arrester et qui est insurmontable, c'est que l'Empereur a témoigné vouloir achetter ce Cabinet, et ces MM. m'ont déclaré ne pouvoir traitter avec moy qu'à condition de donner la préférance à l'Empereur.

« J'espère qu'il ne sera pas en argent contant; j'ay lieu de m'en flatter, M. le Comte de Galas, ambassadeur de S. M. I., chergant (*sic*) des copistes pour faire copier pour l'Empereur tous les tableaux de Dom Livio.

« Voilà, Monseigneur, la situation de cette affaire, que je suivray encore avec plus de chaleur, pour vous faire connoistre la forte envie que j'aurois de satisfaire votre curiosité sur les tapisseries. Ne soyés, je vous suplie, nullement en peine sur l'argent, ayant pris mes mesures pour faire un fonds de cent mil escus, que

je trouve icy dans la bource de deux de mes amis qui me font mesme le plaisir de me les prêter pour six mois et un an, affin de pouvoir attendre que nos monnoyes soint à leur juste valeur pour les leur rendre. Par là, j'évite la perte du change.

« Je prens la liberté de vous faire ce détail. Il me chagrineroit beaucoup s'il devenoit inutille. J'espère qu'entre cy et le premier Ordinaire je seray en état d'avoir l'honneur de vous informer à quoy on pourra s'attendre.

« Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« CROZAT. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 546. — Lettre aut. signée de M. Crozat au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

1862. — Mercredy 13 mars 1715. — « ..... M. le Chevalier *Person*, Directeur de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture à Rome et Prince de l'Académie de Rome, a commencé ce matin le portrait de M. Amelot, qui a bien voulu donner deux heures de séance pour cela..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 555, p. 219, in-fol. — Journal de l'abbé de Targny, précédemment cité. — Communiqué par M. Tausserat.

1863. — D'ANTIN A POERSON.

15 mars 1715. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 19, et la réponse de M. Crozat.

Il faut que les Italiens s'étonnent de peu de choses pour admirer que le Roy fasse venir une quarantaine de caisses de Rome. J'espère que notre frégatte portera bien autre chose que lesdites caisses.

Vous ne devez pas souhaitter votre changement à l'Académie de St-Luc, puisque la Place que vous y occupez vous fait honneur et à la Nation.

Puisque le Sr *Nourrisson* est toujours malade à Rome, vous pouvez le renvoyer en lui donnant la gratification ordinaire. Je vous en enverrai un autre en sa place incessamment.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^1^ 1955.

1864. — Poerson a d'Antin.

19 mars 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 20 février, dans laquelle elle a la bonté de me marquer que M. Crozat n'a que faire de mesures pour les cuirs dorez, sur quoi il en fait faire plutôt plus que moins.

Elle me fait l'honneur de me dire aussi que la frégatte est partie le 15 février par un bon vent, ce qui m'a fait presser l'embarquement des caisses de Sa Majesté sur le Tibre, en sorte que trois barques sont déjà parties ce matin pour Civita-Vecchia, où j'ai envoyé un homme avec des lettres pour le Consul, et, dès que la frégatte sera arrivée, elle sera servie sur le champ. Il y a encore une barque icy pour attendre les cuirs, que nous aurons dans trois ou quatre jours, avec des caisses pour M. Crozat, lequel a enfin obtenu du Pape la permission d'emporter quarante-cinq volumes d'estampes et de desseins, qu'un Chanoine Espagnol avoit rassemblez avec beaucoup de soin.

Il a aussi achetté une femme de marbre avec des monstres marins, chose moderne; outre cela, plusieurs modèles de terre cuitte, tant de *l'Algarde*, *François Flamand* et autres Sculpteurs habiles. Il a aussi acquis des camées et quelques pierres gravées, de petites figures de bronze, un vase de porphire et des tables de marbre.

Pour le Cabinet de Dom Livio, il m'a dit aujourd'huy qu'il n'y pensoit plus, les héritiers s'obstinant sur le prix de trois cent mille écus Romains, et M. Crozat n'en voulant donner que cent vingt mille, qui est le prix, je crois, que le Prince Dom Livio l'a achetté des héritiers de la Reine de Suedde.

M. Crozat vit hier les desseins du Pape, qui lui furent montrez par Monseigneur Batteli. Il y en a vingt volumes, qui consistent en morceaux d'études faites par *Annibal*, *Guide*, *Dominiquin*, *Laufranc* et autres, ce qui conviendroit mieux à une Académie pour enseigner que dans le Cabinet d'un Souverain, parceque ce ne sont que des études de pieds, mains, testes, morceaux de draperie, et presque point de desseins de composition, ny même de figures entières.

Le Pape tint hier un Consistoire, où le Cardinal Accaïoli, Doyen, opta son Évesché[1], et le Cardinal Ursini, Sous-Doyen,

qui est venu de son Évesché du Royaume de Naples, opta celui de Porto[2]. L'on y préconisa aussi l'Archevesché de Tolède, qui sera expédié demain en Chancèlerie[3].

Les lettres de Calabre portent qu'il y a eu un tremblement de terre, qui a été des plus violents; l'on écrit la même chose du Royaume de Sicile.

Les perles, diamans et bijoux que l'on a trouvez chez M. le Cardinal de Bouillon ont esté estimez cent mille écus Romains. Bien des gens en ont esté surpris; l'on ne le croioit pas si riche. Je crois que la vaisselle d'argent y est comprise.

M. Crozat se dispose à partir de Rome pour aller à Venise dans la fin de la semaine prochaine.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Nicolas Acciauoli, qui avait été Cardinal-Évêque de Frascati, était Évêque de Porto depuis le 15 décembre 1700. En 1715, il opta pour Ostie; il mourut le 22 février 1719.

2. Vincenzo-Maria Orsini, plus tard Benoît XIII, était Cardinal-Évêque de Frascati. Il le fut de Porto du 18 mars 1715 jusqu'en 1724. Son Évêché Napolitain était Bénévent, qu'il avait depuis 1686 et qu'il conserva étant Pape, puisqu'il n'a de successeur qu'après sa mort, arrivée le 21 février 1730.

3. Francisco Valero y Losa, Archevêque de Tolède du 7 mai 1715 à sa mort, 23 avril 1720.

1865. — Crozat au Marquis de Torcy.

Rome, 19 mars 1715.

Monseigneur, — J'eus l'honneur, il y a huict jours, de vous informer de ma négociation sur l'acquisition du Cabinet de Dom Livio. Je ne suis pas à présent guière plus avancé, les idées de MM. Odesqualqui estant beaucoup au delà de la valeur des tableaux et tapisseries que je leur marchande. Ainsy je ne vois pas que cette affaire puisse réussir, à moins que, lors qu'ils me veront parti, ils ne se déterminent à accepter les offres de 75,000 escus Romains que je leur ai faites en prenant congé de ces MM., comme estant le prix le plus haut que je pouvois leur donner des tableaux et tapisseries, ainsy que j'ay l'honneur de l'escrire à Mgr le Duc d'Orléans. M. le Cardinal de La Trémoille a eu la bonté de confirmer la mesme chose à M. le Cardinal Odesqualqui, qui luy a avoué qu'ils n'avoint point d'autre acheteur que moy

qui se présentât pour l'achat de leur Cabinet. Mon intention est de partir dans le commencement de la semaine prochaine et de passer à Florence et à Venise; je n'ay d'autre ressource que celle que ces MM. se ravisent avant mon départ, ou pendant le temps que je seray à Venise. Je chargeray icy un de mes amis de suivre cette affaire et de m'informer de ce qui se passera. Il me déplaît beaucoup de n'avoir pas réussi dans cette affaire. Si j'avois afaire à gens connoisseurs qui peusent sortir de la prévantion populaire sur leur Cabinet, j'aurois très assurément terminé cette affaire, et je vois bien qu'il n'y aura que le temps qui puisse les déterminer.

J'ay l'honneur, etc.

CROZAT.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 546. — Lettre aut. signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1866. — Mercredy 20 mars 1715. — « ..... M. Amelot a été aujourd'huy pour la deuxième fois à l'Académie de France, et M. *Person* a travaillé sur son portrait pendant une heure et demie et l'a fort avancé..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 555, p. 227, in-fol. — Journal de l'Abbé de Targny, précédemment cité. — Communiqué par M. Tausserat.

1867. — POERSON A D'ANTIN.

26 mars 1715.

Monseigneur, — La frégatte de votre Grandeur est arrivée à Civita-Vecchia, et celui qui la commande dépescha aussitôt un Stafet à M. le Chevalier de La Chausse, notre Consul, avec une lettre aussi pour M. le Cardinal de La Trémoille et une pour votre Grandeur, que M. de La Chausse m'a apportée et que j'ai l'honneur de lui adresser.

Comme les barques, chargées des caisses de Sa Majesté, estoient parties de Rippa-grande avant que la frégatte fût au port de Civita-Vecchia, j'espère, Monseigneur, qu'elles seront arrivées peu d'heures après l'arrivée de la frégatte. Ainsi M. Querquelin n'attendra assurément pas après les choses qui ont dépendu de moy, n'ayant rien négligé et apporté tous mes soins pour que tout fût prest, afin de ne pas faire perdre un moment.

Il n'en a pas été tout à fait de même des caisses de M. Crozat, lequel n'a pu les faire partir que ce soir; et, à l'égard des cuirs

dorez qui sont destinez au service de votre Grandeur, il n'en est parti qu'une caisse, M. Crozat voulant, à ce qu'il m'a dit, les envoyer par Marseille avec d'autres hardes qu'il doit envoyer promptement en France.

Il m'a dit aussi que, n'espérant plus de faire affaire avec le Cardinal Herba pour les tableaux du feu Prince Dom Livio, quoiqu'il ait proposé depuis deux jours trente-sept mille écus Romains pour vingt-cinq tableaux dont l'on vouloit cinquante mille.

M. Amelot ayant achetté trois petites figures de marbre, et espérant de la bonté de votre Grandeur qu'elle trouveroit bon qu'on les mist avec celles de Sa Majesté, je les ai envoyées à Civita-Vecchia.

M. l'Ambassadeur de Malte a été à l'audience du Pape, estant cortégé de plus de cinquante Chevaliers, demander le passage pour obéir aux ordres de M. le Grand-Maître. Le St Père lui a promis ses quatre Gallères; mais, comme l'on ne travaille pas encore à les équiper, l'on ne sçait encore quand ils partiront.

L'on attend dans peu à Rome un Ministre du Roy de Sicile pour traitter de l'adjustement de cette Cour avec celle de Turin, et, quoique les choses paroissent fort embrouillées, l'on ne laisse pas d'espérer que l'on trouvera des moyens pour terminer ces différens à l'amiable.

M. Amelot a reçeu un Courier de retour, des deux qu'il avoit envoyé en France. Aujourd'huy ce Ministre a été à l'audience du Pape.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1955.

1868. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

A Rome, ce 26e mars 1715.

« ..... M. l'Ambassadeur de Pologne sort présentement de mon logis, et m'a parlé des marbres que M. son frère luy a commis pour V. E. Je luy ay demandé un mémoire des prix, conformément aux ordres qu'elle m'a fait l'honneur de me donner. Il a été surpris de ma demande et s'est excusé de me le remettre. Je l'ay prié de me permettre de ne me pas charger de ces marbres qu'à

cette condition. Il doit retourner chez moi, peut-être dans la semaine, et j'auray l'honneur de rendre compte à V. E. de la résolution qu'il aura prise..... »

[Reçue le 14 avril.]

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 546. — Lettre aut. signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1869. — Rome, 26 mars 1715. — « ..... M. Crozat devoit partir pour s'en retourner à Paris. Son départ est différé. On sait que c'est parcequ'il a renoüé le traitté de l'achapt des meubles de la succession de Dom Livio Odescalchi, qui avoit esté rompu..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 546. — Nouvelles de Rome adressées au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

1870. — Brevet de Pierre L'Estache.

27 mars 1715. — Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, etc... Bien informé des heureuses dispositions et de la capacité de *Pierre Lestache* dans l'Art de Sculpture, qu'il a exercé, depuis quelques années, en qualité d'Élève de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture de Paris, l'avons nommé et choisi pour être l'un des Élèves de l'Académie Royale à Rome, etc.

Archives nationales, O[1] 1087, p. 133.

= Voilà la première mention de *Pierre L'Estache*. Il n'a jamais eu le Grand Prix de Sculpture, et se trouva néanmoins plus tard Directeur intérimaire de l'Académie de Rome pendant huit mois, de décembre 1737 au mois d'août 1738, entre *Vleughels* et *De Troy*. On verra plus loin qu'il retourna une seconde fois à Rome, en vertu d'un Brevet de 1722. Renvoyons d'avance à la note biographique, toute Romaine, que M. Müntz a donnée sur lui dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1876, p. 378-83.

1871. — Voyer d'Argenson au Marquis de Torcy, Ambassadeur a Rome.

A Paris, ce 30e mars 1715.

Monsieur, — J'ay reçeu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 27e de ce mois, touchant le Suisse de M. le Nonce, et les ordres du Roy, qu'Elle[1] me donne sur ce sujet, ont esté aussitost exécuttez. Ainsy le Suisse a esté mis hors des prisons, et le Sergent du Guet qui l'y avoit conduit y est en sa place. Il est certain, dans le fait, que le Suisse estoit yvre et que, dans

cet estat estant entré dans un Caffé, il s'avisa de boire et de badiner avec cinq ou six jeunes gens sans les connoistre, en sorte qu'une des petites tasses qu'on leur avoit servy ayant disparu, le Suisse et les cinq beuveurs feurent arrestez à la clameur du Limonadier et de ses voysins. Mais le Suisse, n'ayant peu marcher ny dire un seul mot, le Guet le fit mettre sur une échelle et porter dans la prison du Chastelet. Au reste, il est certain aussy qu'il avoit la livrée de M. le Nonce[2], et les Officiers du Guet, à qui j'ay demandé pourquoy ils ne l'avoint pas plustost fait ramener chez ce Ministre, comme il se pratique en pareil cas, m'ont répondu qu'eux ny le Limonadier luy-mesme ne connoissoint pas sa livrée, ce qui n'est guerre vraysemblable, cet incident estant arrivé au bout du Pont-Marie, fort peu éloigné de la maison de M. le Nonce, qui loge dans l'Isle.

Je suis toujours, avec le plus parfait attachement et le plus profond respect, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

D'ARGENSON.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 552. — Lettre originale signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. C'est-à-dire Son Excellence M. de Torcy.

2. Cornelio Bentivoglio, nommé Nonce ordinaire à Paris le 24 octobre 1711, ne vint en France que l'année suivante. Sa première audience à Fontainebleau est du 19 juillet 1712; son entrée publique à Paris eut lieu le 23 octobre et sa première audience publique à Versailles le 25. Il fut Nonce jusqu'en septembre 1719. — Quoique le fait se passe à Paris, nous n'en donnons pas moins cette pièce, parce qu'on a déjà vu à Rome, où cette lettre est envoyée, des faits aussi insignifiants se changer en difficultés diplomatiques.

1872. — POERSON A D'ANTIN.

2 avril 1715.

Monseigneur, — M. Querquelin arriva le mercredy au soir et, le vendredy au matin, les barques, chargées des caisses de Sa Majesté, arrivèrent, après avoir été retenues sur le Tibre pendant quelques jours par les vents contraires. L'on commença aussitôt à préparer les machines pour les transporter des barques dans la frégatte; puis il fallut couper deux bancs pour faire entrer les grandes caisses, les bouches à ports étant trop petites pour ces gros fardeaux, ce qui occupa tout le samedy. Puis, dimanche et

lundy, qui estoit Feste de l'Anonciade, l'on ne fit rien, et, le mardy, l'on commença à charger, dans lequel service les matelots, que j'avois envoyez sur les barques, furent d'un grand secours, estant gens qui ne font autre métier que de charger des marbres à Carrare et les porter à Rome et autres lieux. Ainsi, Monseigneur, tout le chargement, grâces au Ciel, s'est fait avec diligence et à merveille.

Nous avons eu aujourd'huy une autre caisse des cuirs dorez, qui partira demain avec le reste des caisses de M. Crozat; sur quoi je compte que M. Querquelin pourra partir au commencement de la semaine prochaine.

Votre Grandeur, Monseigneur, connoîtra bien, par le compte que j'ai l'honneur de lui rendre, que j'ai eu le bonheur de la servir avec toute la ponctualité possible, M. Querquelin n'ayant pas attendu un moment après ce qui a dépendu de mes soins.

J'ai eu du Pape la permission très facilement du transport et, par un second Mémorial, celle de l'exemption du droit de trois pour cent que toutes les choses qui sortent sont obligez de payer. Il n'y a que deux petits droits du passage de la Porte et certains cachets qui n'appartiennent pas au Pape, seulement à des particuliers; mais encore est-ce si peu de chose que cela ne vaudroit pas la peine de le demander, ainsi que votre Grandeur le connoîtra par les comptes de dépense que j'aurai l'honneur de lui adresser.

M. Crozat, n'ayant pu rien conclure avec le Cardinal Herba pour les tableaux du feu Prince Dom Livio, se prépare à partir pour Venise.

Le S^r^ *Le Gros*, Sculpteur, veut risquer de partir pour se faire tailler en France.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1955.

1873. — Crozat au Marquis de Torcy.

A Rome, ce 2 avril 1715.

Monseigneur, — Je suis fâché d'avoir l'honneur de vous escrire que je n'ay peu rien faire avec Mrs Odesqualqui, qui veulent avoir cent mil escus de leurs Tableaux et trente mil escus Romains des trois tentures de Tapisserie. Aussy j'ay esté obligé de rompre

avec eux, n'ayant d'autre espérance que celle que, quand ils me verront véritablement party, ils ne reviènent à moy. J'ay chargé M. le Chevalier de La Chause, Consul de France, que vous honnorés, Monseigneur, de votre protection, qui est mon ancien amy, de suivre cette affaire. Mrs les Cardinaux de La Trémouille et Gualtieri, qui ont la bonté d'agir pour cette affaire, m'ont fait la grâce de me promettre de continuer en mon absence et d'informer M. de La Chause de tout ce qu'ils pouront apprendre. C'est tout ce que j'ay creu devoir faire. Tout le monde m'assure que je n'ay pas de concurans sur l'achat de ce Cabinet. Ainsy il y a lieu d'espérer que cette affaire pourroit se renouer. J'ose vous asseurer que je feray de mon mieux pour cela.

M. Aldobrandi, Ambassadeur de Pologne, m'a prié de luy prester mon nom pour faire mettre sur la fréguatte du Roy, que M. le Duc d'Antin a envoyée à Civita-Vequia pour charger et emporter en France plusieurs figures de marbre qui estoint en cette ville, quatre bustes, une figure et un vasse de malbre (*sic*) qu'il a achetté pour vous. Vous jugés bien, Monseigneur, que je n'ay pas eu de la peine à faire ce qu'il a desiré de moy. Ainsi je compte que les quatre caisses qui contiènent ces bustes, figure et vase, partiront avec les miennes que M. le Duc d'Antin a trouvé bon que je fise mettre sur cette fréguatte qui doit débarquer au Hauvre. Si vous souhaités que votre nom paroise, vous aurés la bonté d'en informer M. le Duc d'Antin; sinon, j'auray soin de les faire retirer pour vous les faire remettre. Nous avons esté obligés d'en user ainsi, à cause que le Capitaine de la fréguatte du Roy n'a vouleu rien prendre sur son vaisseau autre que les malbres et statues du Roy et les choses que je pourrois luy envoyer, ainsy qu'il estoit porté par les Instructions que M. le Duc d'Antin luy avoit données.

Mgr Deljoudice[1] a profité de la mesme commodité pour vous envoyer, Monseigneur, un très beau vasse d'une forme antique et..... [*La fin manque.*]

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 552. — Lettre autographe. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal Del Giudice.

1874. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

A Rome, ce 2 avril 1715.

..... M. Aldrovandi, Ambassadeur de Pologne, m'envoye en ce

moment le mémoire que je lui avois demandé des dépenses faites pour l'achapt des marbres que M. son frère lui a commis pour V. E. et qu'il m'avoit promis dimanche dernier de me remettre. Le tout consiste en quatre bustes et une statue. Les bustes représentent les quatre Saisons et coûtent cent quatre-vingt écus Romains, et la statue, qui est une Vénus avec un Amour, cent cinquante, ce qui fait en tout trois cens trente escus. Il y a les frais des caisses et des voitures, dont j'aurai l'honneur de vous envoyer le mémoire. Comme il est arrivé à Civita-Vecche une frégate du Roy pour charger des marbres de l'Académie, et que M. le Duc d'Antin, qui me l'a fait adresser, donne ordre au Capitaine d'embarquer non seulement ce qui est pour le Roy, mais encore les Caisses que lui fera remettre M. Crozat; je l'ay prié de faire passer les trois de V. E. avec les siennes, de manière que, si V. E. ne voudra pas qu'on sçache que ces caisses lui appartiennent, M. Crozat les retirera avec les siennes et les lui remettra ensuite. J'ay crû qu'elle ne trouveroit pas mauvais que je me servisse de cette occasion pour user de diligence, sçachant qu'elle honore en d'autres choses ledit Sr Crozat de sa confiance.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 546. — Lettre aut. signée — Communiqué par M. Tausserat.

1875. — Rome, 2 avril 1715. — « ..... M. Crozat est party sans faire affaire avec les Odescalchi. »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 546. — Nouvelles de Rome adressées au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

1876. — Rome, 2 avril 1715. — « Dagl' eredi di *Vincenzo Felici*, Statuario, si sono comprati quatt[ro] Busti, di marmo bianco di Carara, rappresentanti le 4 Stagion[i] dell' anno, li quali Busti sono alti p[iedi] romani n° 3, d : 3, e larg[hi] p : 3, d : 2, con piedi di Nero di Sicilia assai ben lavorati, paga[ti] il prezzo di [scudi] 180 Romani : e di più una Venere alta p : 4 1/2, e [di] larghezza in giro p : 3, d : 9, pagata pure agl' eredi del detto *Vince[nzo] Felici* [scudi] 150 Romani, che rappresenta Venere che batte Amore con un mazzo di rose. In tutto importa la detta compra[zione] scudi 330 Romani. In fede dico 330.

« Filippo-Aldrovandi Maresco[tti ?].

« Roma, di 2 Aprile 1715. »

Reçu avec la lettre de M. de La Chausse du 9e avril 1715.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 552. — Communiqué par M. Tausserat.

1877. — POERSON A D'ANTIN.

5 avril 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur, avec un respect infini, la lettre, que M. *Raon* aura l'honneur de lui présenter, pour la remercier très humblement de la grâce qu'elle a eu la bonté de m'accorder pour son retour sur la frégatte de votre Grandeur, afin d'avoir soin des caisses de Sa Majesté dans les divers changemens qui se feront au Hâvre ou ailleurs.

Comme il est homme fort appliqué et entendu, l'on ne pouvoit trouver rien de mieux pour le service de Sa Majesté. Je puis avoir l'honneur d'en assûrer votre Grandeur, l'ayant éprouvé dans tous les soins que j'ai pris, tant pour faire faire de nouvelles caisses que pour rajuster celles qui étoient faites, les faire charger et conduire, en quoi il m'a été d'un grand et utile secours.

De plus, Monseigneur, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur d'adjouter à votre Grandeur qu'il s'est très bien comporté dans le cours de ses études, s'étant appliqué avec beaucoup d'assiduité et de soins; ce qui me fait espérer de la bonté de votre Grandeur, toujours bienfaisante, qu'elle voudra bien l'honorer de sa protection, qu'elle ne refuse jamais aux vertueulx qui tâchent de ne s'en pas rendre indignes.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

1878. — POERSON A D'ANTIN.

9 avril 1715.

Monseigneur, — Le vaisseau de votre Grandeur est parti hier matin de Civita-Vechia avec un temps que l'on dit si favorable que j'espère qu'en peu de jours il sera à Marseille.

Le Sr *Raon*, suivant la permission que m'en a donné votre Grandeur, s'est embarqué et aura soin des caisses lors que l'on débarquera au Hâvre pour les porter à Paris.

M. *Legros*, Sculpteur, s'est aussi mis sur le même bâtiment, M. Crozat en ayant très fortement prié le Capitaine, qui le débarquera à Marseilles pour ensuitte aller à Paris se faire traitter de la pierre[1].

J'ai, Monseigneur, l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 15 mars, dans laquelle elle a la bonté de me dire qu'il faut que les Italiens s'étonnent de peu de chose pour admirer que le Roy fasse venir une quarantaine de caisses. Sur quoi j'aurai, s'il luy plaît, l'honneur de lui dire que ce que j'ai pris la liberté de lui en écrire n'est rien en comparaison de ce qui s'est passé, puisque non seulement le peuple et la Noblesse ont été sur le port voir ces caisses, mais plusieurs Cardinaux y ont été. Cela s'est mis plusieurs fois dans les avis manuscripts que l'on distribue toutes les semaines dans Rome, et M. Origi, Gouverneur du Château Saint-Ange, me dit, devant-hier, qu'ayant présenté deux de M^rs^ ses fils, qui vont étudier à Paris au Colège des quatre Nations, à notre St-Père le Pape, une partie de l'audience se passa en louange sur notre grand Monarque à propos de ses caisses et du bâtiment qui est venu pour les prendre, et sur lequel ces jeunes Seigneurs doivent passer à Marseilles.

Bien que les caisses, qui ont été chargées sur la permission que votre Grandeur en a donnée à M. Crozat, ne soient pas à beaucoup près de la grandeur de celles de Sa Majesté, comme elles sont au nombre de quarante-deux, y compris : Quatre de cédrats que M. de La Trémoille destine pour Sa Majesté; quatre autres qui sont à M. Amelot; trois pour M. l'Ambassadeur de Poulogne, qu'il envoye à M. de Torcy; une de M. Del Judice, aussi pour M. de Torcy, tout cela ensemble ne laisse pas de former un grand object, lequel, permettez-moy, Monseigneur, de le répéter, cause une grande admiration à M^rs^ les Italiens.

Votre Grandeur me fait l'honneur de me dire aussi que je ne devrois pas souhaitter mon changement à l'Académie de Saint-Luc, puisque cette Place me fait honneur et à la Nation. Cela est vray, Monseigneur, et même ces Messieurs n'ont pas voulu accepter ma démission, en me priant, avec beaucoup d'instances, de continuer encore une année, ce que je n'ai pu refuser; quoique l'embarquement des caisses, les petits soins que j'ai pris pour M. Crozat, suivant les ordres que votre Grandeur m'en a donnez, quelques momens que je donne à M. Amelot, qui paroît m'honorer d'une estime particulière, les devoirs de notre Académie qui sont journaliers, les engagemens de la Compagnie des Vertueulx, à la teste de laquelle l'on m'a mis en second de Monseigneur Del Judice, mon âge avancé et le peu d'argent que je me trouve, toutes ces choses, Monseigneur, qui peut-être ne seroient

que des occupations faciles pour un personnage d'un plus grand mérite, me peinent beaucoup et ne me laissent que très peu de repos.

Cependant, Monseigneur, puisque votre Grandeur a la bonté d'approuver que je reste dans cette Place, mon principal object estant de lui plaire et lui obéir, je continuerai, Monseigneur, très volontiers, suivant la permission que votre Grandeur a eu la bonté de m'en donner.

Le Sr *Nourrisson*, Élève pour la sculpture, partira, à la fin de ce mois, pour s'en retourner en France.

M. Crozat, n'ayant rien conclud pour les prix des tableaux de Dom Livio, partit vendredy pour Florence à deux heures après midy; mais il vient de se répandre un bruit que M. le Cardinal Herba luy a fait écrire pour s'accommoder avec luy suivant les prix que M. Crozat en a offert, ce qui pourroit le faire revenir à Rome.

M. le Marquis Del Borgo, Ministre du Roy de Sicile, eut hier une audience du Pape de près de deux heures. L'on espère que cette grande affaire se terminera.

J'ay l'honneur, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Depuis : « Le vaisseau »; Lecoy, p. 159.

1879. — M. DE LA CHAUSSE AU MARQUIS DE TORCY.

A Rome, ce 9e avril 1715.

..... J'ay eu l'honneur, l'Ordinaire dernier, de marquer à V. E., Monseigneur, que M. l'Ambassadeur de Pologne m'avoit fait remettre trois quaisses que j'avois envoyées à Civita-vecche, avec celles de M. Crozat, et numérotées sous son nom, pour y être embarquées sur la frégate du Roy *la Bellonne*, qui a chargé les marbres de l'Académie. J'ay aujourd'huy celui de lui envoyer le mémoire, que m'a donné cet Ambassadeur, des prix et de la qualité de ce qu'il m'a remis pour elle, qui monte à 330 écus Romains. Il y a, outre cela, environ vingt écus pour l'enquaissement et autres menus frais, suivant ce que son Maître d'hôtel m'a dit, dont je n'ai pas encore la liste arrêtée. J'apprends que la frégate a fait voile hier matin pour Marseille, où elle passe deux

neveux du Cardinal Orighi[1] qui vont étudier au Collège des quatre Nations.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 546. — Lettre aut. signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal Curzo Origo, réservé *in petto* le 18 mai et déclaré le 26 septembre 1712, au titre de Saint-Eustache. Ses neveux étaient les fils du Gouverneur du Château Saint-Ange; voir la lettre de *Poerson* du 9 avril 1715.

1880. — Rome, le 9 avril 1715.

Depuis que M. Crozat est party, le Cardinal Odescalchi marque du regret de n'avoir pas fait affaire avec luy. En effet, il ne se présente pas à la journée des gens qui puissent mettre 130 mil écus Romains en tableaux et statues. C'est ce que M. Crozat a offert de tout ce qu'acheta dans ce genre Don Livio Odescalchi de la succession de la feu Reine de Suède pour le prix de 122 mil écus. Tout ce qu'il y a de peintures est certainement diminüé de beauté par la caducité de cett' espèce.

M. Crozat s'est encore moins accommodé dans les marchez qu'il a proposez pour une partie des tableaux, et le Cardinal Odescalchi en est fâché.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 546. — Nouvelles de Rome adressées au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

1881. — D'Antin a Poerson.

11 avril 1715. De Versailles.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 12 et 19 mars, auxquelles je n'ai rien à répondre, puisqu'il n'est question que de l'arrivée de la frégatte, qui doit l'estre il y a du temps. Il me tarde fort d'en apprendre des nouvelles.

Vous pouvez faire charger les balots qui sont pour M. le Marquis de Torcy, estant fort aise de lui faire plaisir.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1955.

1882. — Poerson a d'Antin.

13 avril 1715.

Monseigneur, — M. Amelot, ayant été aujourd'huy à l'au-

dience du Pape, dépesche dans quelques heures un Courier à la Cour. Je profite de cette occasion pour avoir l'honneur d'informer votre Grandeur du départ de sa frégatte, qui mit à la voille lundy, 8 de ce mois, à sept heures du matin, pour aller à Marseille, où je crois qu'elle peut être arrivée à présent, le tems ayant été très bon pour naviguer.

Les fils de M. Origi, Gouverneur du Château Saint-Ange, sont sur lad. frégatte et vont à Paris étudier au Colège des quatre Nations.

Le Sr *Raon*, Sculpteur, s'est aussi embarqué, suivant la permission que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'en donner, pour avoir soin des caisses lors qu'il faudra changer de bâtiment au Hâvre ou ailleurs, et je lui ai donné, Monseigneur, ainsi que votre Grandeur m'a fait l'honneur de me le commander, la gratification accoutumée, qui est de 200 livres, pour son retour.

M. *Legros*, Sculpteur, avec toute sa famille, a profité aussi d'une si favorable occasion, pour aller à Marseille et de là à Paris chercher les moyens de se guérir.

M. Crozat, n'ayant pu convenir de prix avec M. le Cardinal Herba, partit vendredy 5 de ce mois pour aller à Florence et de là à Venise. L'on dit que son Éminence le Cardinal Herba est très fâché d'un si prompt départ et qu'il lui a fait écrire pour renouer affaire avec luy, connoissant bien à présent qu'il lui sera peut-être impossible de trouver personne qui en donne autant que lui a offert M. Crozat tout argent comptant.

Le R^me Père Daubanton part dans peu de jours pour aller en Espagne remplir la place de Confesseur du Roy, qui a congédié le Père Robinet, dont tous ceux qui le connoissent disent beaucoup de bien. Le R^me Père Daubanton est fort regreté à Rome, où son mérite et sa vertu lui ont acquis l'estime et la confiance du Pape, des Cardinaux et de tous les honnestes gens.

La Congrégation *de propagandâ fide* a reçeu, à ce que l'on dit, des lettres d'un Prestre Sicilien qui est entré au Japon, où il a, dit-on, fait déjà divers miracles, converti beaucoup de peuples, et demande avec empressement des aydes pour porter la foy dans tout ce Royaume, que l'on dit grand et fort riche.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1 1955.

1883. — Le Marquis de Torcy a M. de La Chausse.

A Versailles, 19 avril 1715.

J'ay reçeu, Monsieur, les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire le 19 et le 26e mars, et je vous remercie de la continuation de votre exactitude à m'informer de ce que vous apprenez qui peut mériter quelque attention.

Vous aurez veu, par l'une de mes précédentes lettres, que je ne comptois plus sur les marbres dont M. l'Ambassadeur de Poulogne vous avoit parlé, mais, puisqu'il a prévenu ce que je vous marquois sur ce sujet, il ne reste qu'à vous en faire tenir le prix pour le luy remettre, et vous le recevrez incessamment. Je vous remercie de vos soins pour me les envoyer aussy bien que de l'avis que vous m'en donnez par votre lettre du 9e de ce mois, et je vous prie de croire que je suis très véritablement, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 552. — Communiqué par M. Tausserat.

1884. — D'Antin a Poerson.

20 avril 1715. De Petit-Bourg.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 26 mars et celle du 21 de M. Querquelin, qui m'apprend son arrivée à Civita-Vechia, dont voicy la réponse. S'il est parti des côtes d'Italie, comme je l'espère, vous lui renverrez à Toulon. Vous voyez bien que j'avois raison de vous presser sur sa cargaison, et, avec cela, j'ai encore peur que vous ne l'ayez retardé.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1885. — Poerson a d'Antin.

23 avril 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 26 mars, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle a eu advis de Toulon que M. de Querquelin y estoit arrivé et que, selon les apparences, il seroit dans peu icy.

A présent, Monseigneur, je crois que votre Grandeur a reçeu des lettres du retour de la frégatte à Marseille, car il n'a pas attendu après les caisses de Sa Majesté, puisque, par les précautions que j'avois prises, elles arrivèrent presque en même tems que lui et qu'elles furent chargées en trois jours, le surplus du temps qu'il a demeuré ayant été pour faire racommoder son bâtiment, auquel il avoit été obligé de faire couper les ponts pour faire entrer les grandes caisses, et pour attendre celles de M. Crozat et les cuirs doréz, qui ont été trèz longtemps à faire.

Pour ce qui a dépendu de moy, je puis dire à votre Grandeur qu'elle a été servie avec toute la ponctualité possible; et, quand à la dépense, je crois avoir eu le bonheur d'y réussir avec toute l'œconomie imaginable, ainsi que votre Grandeur le pourra connoître par l'État que j'ai l'honneur de lui adresser, où j'ai employé 13 écus 50 bayoques, que M. Querquelin a dépensez pour le raccommodage de la frégatte, que le Vice-Consul a payez, dont il s'est remboursé sur moy en m'envoyant le mémoire de M. Querquelin, qui l'a signé.

J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur la lettre qu'elle écrivoit à M. Querquelin, ne sachant où il peut estre à présent; car, le tems ayant été bon depuis son départ, il peut avoir bien fait du chemin à cette heure.

Comme ma plus grande attention, Monseigneur, est d'obéir en tout aux ordres de votre Grandeur, je la supplie d'être persuadée que, dès que le S^r^ *de l'Estache,* Sculpteur, sera arrivé, j'en prendrai tout le soin qui dépendra de moy, ainsi que votre Grandeur me l'ordonne.

M. Amelot, Monseigneur, se trouve très honoré de l'honneur de votre souvenir, et m'a chargé d'en faire mille très humbles remerciements à votre Grandeur et de l'asseurer de ses très humbles respects. Il vient souvent à l'Académie, et j'ai l'honneur de l'accompagner quelques fois, lors qu'il va voir des morceaux d'antiquité. Ce Seigneur est d'un goust excellent, parle bien de peinture, mais sans ostantation. Au contraire, il est d'une modestie admirable; aussi a-t-il charmé tout le monde de Rome, qui naturellement ne loue pas bien volontiers les Estrangers.

M. Crozat est parti de Rome, ainsi que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre Grandeur. Il a écrit de Florence et sera dans peu à Venise.

M. le Cardinal Gualterio, que j'ai eu l'honneur de voir hier,

me chargea de faire mille compliments de sa part à votre Grandeur.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O¹ 1955.

1886. — D'ANTIN A POERSON.

24 avril 1715. De Versailles.

J'ai reçeu, Monsieur, en même temps quatre de vos lettres, des 2, 5, 9 et 13 avril.

Je n'ai qu'à me louer de la façon dont vous vous êtes acquitté de la commission de faire charger nos caisses, puisqu'on n'a pas perdu un moment de tems, ce qui étoit fort à craindre par l'augmentation de dépense que cela auroit produit.

Le vaisseau est arrivé le 13 à Marseille, et je compte qu'il sera bientôt à l'embouchure de la Seine.

J'attens les comptes que vous m'enverrez de ces Extraordinaires pour vous les remplacer. J'ai mandé au Sr Querquelin de mener *Raon* jusqu'au Hâvre pour continuer ses soins.

Je suis très persuadé que M. le Cardinal Herba se repentira de n'avoir point fait affaire avec M. Crozat; il ne trouvera de sa vie une occasion si favorable de se deffaire de son Cabinet, ni une personne qui le payât mieux. Je n'ai rien de plus à adjouter à cette lettre.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1955.

1887. — LE MARQUIS DE TORCY A M. DE LA CHAUSSE.

Le 29e avril 1715, à Versailles.

Je fais écrire aujourd'huy au Sr Langlois, Directeur du Bureau de la Poste de France à Rome, Monsieur, de vous remettre la somme nécessaire pour le payement des marbres que M. l'Ambassadeur de Pologne a bien voulu achepter pour moy, et des frais faits pour les caisses et pour les voitures. Je vous prie de faire ce payement, s'il vous plaît, et de remercier en même tems M. Aldrovandi des soins qu'il a voulu prendre, à ma considération, en cette occasion. Je vous suis très obligé aussy de ceux que

vous vous êtes donnez, et je vous prie de croire que je suis très véritablement, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 552. — Communiqué par M. Tausserat.

1888. — Poerson a d'Antin.

30 avril 1715.

Monseigneur, — Quoique j'aye déjà eu l'honneur d'adresser à votre Grandeur le nombre des caisses appartenantes à Sa Majesté dans l'Académie de Rome, je prens la liberté de luy addresser le mémoire cy-joint de toutes lesdites caisses, qui ont été embarquées sur la frégatte *la Bellonne*, au Capitaine de laquelle j'en ai envoyé un pareil par le Sr *Raon*, qui en a un aussi par devers lui, pour servir dans le mesme changement de bâtiment qui se fera apparemment au Hâvre-de-Grâce.

J'ai fait partir, Monseigneur, le Sr *Nourrisson*, Élève pour la Sculpture, suivant la permission que votre Grandeur a eu la bonté de m'en donner. Il seroit party de quelques jours plus tôt sans l'extrême difficulté que j'ai à trouver de l'argent.

Le R. P. Daubanton est aussi parti hier pour aller à Parme et de là en Espagne. Ce R. P. étant fort estimé (du Pape), lequel, après longues audiences, lui a donné la consolation du Décret de Béatification du Bienheureux Père Régis, Jésuitte François[1], pour la canonisation duquel le R. P. Daubanton a travaillé depuis quelques années avec beaucoup d'application et un très grand succès.

Presque tout le Sacré Colège, les Prélats, les Princes, les Ministres et autres personnes ont été chez ce R. P. le féliciter sur le poste qu'il va remplir en Espagne, et, en mesme temps, lui témoigner la douleur que l'on ressentira de son éloignement. En effet, Monseigneur, il sera très regretté à Rome, où il étoit très aimé et où il faisoit beaucoup de bien; en mon particulier, je perds un bon et illustre amy.

Il s'est répandu à Rome un bruit que le Turc en veut à la Sicile, ce qui alarme cette Cour. L'on dit mesme que quelqu'uns d'eux sont venus sonder près de Famagoste[2] et autres lieux, ce qui doit, dit-on, faire craindre Mrs les Chevaliers de Malte, parceque, si ces Infidèles se rendoient maîtres de quelque port de Sicile, ils pourroient réduire ce fameux boulevard de la

Chrétienté par la faim, la Sicile étant leur mère nourrice. L'on dit que dans quelques jours les Galères du Pape partiront pour Malte et y porteront M^rs^ les Chevaliers, qui sont icy en assez bon nombre.

L'on a tenu au Palais une Congrégation militaire, où le Général Marsigli, a, dit-on, proposé un beau projet pour la deffense des peuples des costes de la mer Adriatique. Ce plan a été fort approuvé de M^rs^ les Cardinaux qui formoient ce Conseil, et le Général Marsigli partira dans peu pour exécuter ces grands desseins.

Cependant les Turcs de Dulcignote[3] ont desjà fait deux descentes près de Sinigaglia[4], dans lesquelles ils ont enlevé plus de cent personnes et emmenez plusieurs barques et autres petits bâtiments.

Le Prince Dom Alexandre Albano a été malade. A présent qu'il est guéri, il est allé en villégiature; mais l'on doute que le Pape y puisse aller, quoique l'on soit persuadé qu'il en a envie.

Votre Grandeur m'ayant fait l'honneur de m'ordonner, par sa lettre du 30 octobre, de prendre l'argent nécessaire pour le payement des frais de transport des caisses de Sa Majesté, quoique la somme soit très petite, n'estant que 278 liv. 13 s., j'ai pris la liberté de tirer cette somme, parceque je suis, depuis quelques jours, sans argent et qu'en ce païs l'on n'en peut trouver à emprunter. M. Crozat le pourra certifier à votre Grandeur.

Le Marquis Del Borgo, Envoyé du Roy de Sicile, qui a eu audience du Pape, a reçeu hier un Courier de son Maître. Il prend un Palais à Rome, et l'on croit qu'il y a apparence d'accommodement.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1955.

= 1. Jean-François Régis, de Louvesc en Vivarais, mort le 31 décembre 1640. Il fut canonisé par Clément XII le 16 juin 1737. Le P. Daubenton en a écrit et publié la Vie.

2. Port de la côte est de l'Ile de Chypre.

3. Doulcigno, port Albanais de l'Adriatique, à quelques lieues de Scutari.

4. Ville et port des États Pontificaux, à l'embouchure de la Misa, sur l'Adriatique.

1889. — M. DE LA CHAUSSE AU MARQUIS DE TORCY.

A Rome, ce 30e avril 1715.

..... Il me déplaît extrêmement, Monseigneur, que l'ordre de V. E. touchant M. Aldrovandi ne soit pas arrivé à tems pour l'exécuter; quand les quaisses ne seroient point parties avec la frégate du Roy *la Bellonne*, sur laquelle M. Crozat les a fait embarquer, il seroit difficile que je les puisse remettre à M. Aldrovandi, après les avoir reçeües de lui conformément aux ordres de V. E.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 546. — Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1890. — POERSON A D'ANTIN.

7 may 1715.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre de la part de votre Grandeur, du 11e avril, par laquelle elle a la bonté de dire qu'elle desire d'apprendre des nouvelles de sa frégatte partie depuis du temps.

Votre Grandeur, Monseigneur, a eu la semaine suivante cette satisfaction; elle arriva, et j'ai eu l'honneur de l'informer, non seulement de son arrivée à Civita-Vechia, mais encore de l'arrivée des caisses de Sa Majesté presqu'au mesme temps que la frégatte, et qu'en trois ou quatre jours elles ont été chargées sur le vaisseau. Ainsi, Monseigneur, j'ay le bonheur de servir et satisfaire aux ordres de votre Grandeur avec ponctualité, le Capitaine n'ayant pas attendu un moment après ce qui a dépendu de mes soins.

Heureux si mon attention, Monseigneur, et mon obéissance à l'honneur des ordres de votre Grandeur peut lui être agréable, qui est tout ce que je desire au Monde.

Votre Grandeur, Monseigneur, me fait l'honneur de me dire aussi qu'elle trouve bon que l'on charge les caisses qui sont destinées pour M. le Marquis de Torcy. Elles ont été embarquées sous le nom de M. Crozat, parceque M. Querquelin n'a voulu recevoir que ce qui estoit pour le Roy ou sous le nom de M. Crozat, ainsi qu'il étoit porté dans l'ordre qu'il avoit de votre Grandeur.

Je supplie votre Grandeur de me permettre de lui adresser un État cy-joint du nombre des caisses que j'ai envoyé à Civita-Vechia et qui ont été embarquées sur la frégatte. L'État que j'eus l'honneur, Monseigneur, d'adresser à votre Grandeur, l'Ordinaire passé, étoit de tout ce qui avoit été embarqué tant pour Sa Majesté que celles qui sont à M. Crozat et que les autres qu'il a mises sous son nom; mais celles d'aujourd'hui se rapportent aux premières, que j'ai eu l'honneur d'adresser à votre Grandeur et qu'elle a eu la bonté d'approuver lors qu'elle m'honora de ses ordres pour l'envoy des caisses de l'Accadémie.

Le Pape tint hier Consistoire, dans lequel ce St-Père déclara Monseigneur Olivieri, son cousin germain, Cardinal[1], et, en même temps, il donna à Monseigneur Del Judice la Place de Majordhomme, que Monseigneur Olivieri, aujourd'hui Cardinal, exerçoit *pro intérim*.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1955.

= 1. Fabio Olivieri, de Pesaro, Cardinal au Titre des SS. Vite et Modeste. Il fut Secrétaire des Brefs en 1721.

1891. — D'ANTIN A POERSON.

11 may 1715. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 23 avril, avec le compte de la dépense extraordinaire faite pour le transport des caisses et autres choses. Je trouve le change hors de prix, veu la diminution des monnoyes; mais, au surplus, je n'ay qu'à vous loüer de votre exactitude et de la diligence que vous avez apportée dans cette commission. Mille compliments à M. le Cardinal Gualterio.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O^1^ 1955.

1892. — POERSON A D'ANTIN.

14 mai 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 20e avril, dans laquelle il y en avoit une pour M. de Querquelin, que j'ai envoyé à Gênes à M. Coutelet, qui est chargé des affaires de Sa Majesté en l'absence de M. l'Envoyé, lequel M. Coutelet fera tenir la lettre à Toulon, ainsi que votre Grandeur m'a fait l'honneur de me l'ordonner,

cette voye estant la plus courte et la plus sûre de Rome à Toulon.

Le Pape tint jeudy Consistoire pour donner le Chapeau au Cardinal Olivieri. L'on y lut aussi une lettre que le Roy d'Espagne a écrit à Sa Sainteté, laquelle fut fort applaudie, et l'on assure que le Pape dit qu'il seroit à souhaitter que tous les Princes eussent les sentiments aussi respectueux pour le Saint-Siège que le Roy d'Espagne en témoigne dans sa lettre. L'on ne doute plus de l'accommodement de cette Cour avec celle d'Espagne; les Italiens chantent des merveilles de M. le Cardinal Del Judice.

M. Del Judice, son neveu, a eu la charge de Majordhomme du Pape, qui est une Place d'où l'on ne sort que pour être fait Cardinal. Il a envoyé à M. de Torcy un vase, que l'on dit très beau, par le moyen de M. Crozat, comme a fait aussi M. l'Ambassadeur de Poulogne, M. Querquelin n'ayant voulu recevoir de ma part que les caisses du Roy, suivant l'ordre qu'il m'a écrit en avoir reçeu de votre Grandeur. Ainsy, Monseigneur, tout ce qui n'est point à Sa Majesté est sur le compte de M. Crozat à l'égard de ce qui a dépendu de moy.

Je les ai reçeues de l'Écrivain du vaisseau, signé du Capitaine, qui font foi que toutes les caisses du Roy ont été embarquées en trois jours, qui est une dilligence presque incroyable et qui mestoit le Capitaine en état de partir le cinq ou sixième jour.

M. l'Ambassadeur de Venise a demandé une Conférence avec M. Amelot; ils furent plus de deux heures ensemble aux Chartreux.

Les lettres de Malte portent que M. le Grand-Prieur de France, Mrs les Chevaliers de Gondrin, de Bavière et bon nombre d'autres Seigneurs y sont arrivés avec quantité de provisions et qu'ils y ont été reçeus avec des honneurs extraordinaires.

Le sçavant Juif Moreno Corcolo, qui est d'une grande réputation dans toute l'Italie, eut le bonheur de se faire chrétien hier, à ce que l'on vient de m'assurer.

Les Galères du Pape ne sont point encore parties, quoiqu'il y ait longtemps que l'on travaille à les équiper.

L'on dit que la Princesse Colonne Douairière est morte d'apoplexie à Pise.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

1893. — Poerson a d'Antin.

21 may 1715.

Monseigneur, — La lettre que j'ay l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, du 24 avril, me récompense bien des peines et des soins que j'ay pris pour que, non seulement les caisses de Sa Majesté fussent en bon ordre, mais qu'à peu de frais elles arrivassent justement à temps pour être embarquées et ne point faire attendre, ce qui m'a réussi le plus heureusement du Monde puisque cela a eu le bonheur de lui plaire, qui est, Monseigneur, tout ce que j'ambitionne et à quoy je mets toute mon application. Aussi ai-je l'honneur de le répéter à votre Grandeur, je m'estime, Monseigneur, bien récompensé de ce qu'elle a la bonté de m'écrire qu'elle ne peut que me loüer de la façon dont je me suis acquitté de la commission de faire charger les caisses, puisqu'on n'a pas perdu un moment, ce qui étoit fort à craindre par l'augmentation de dépense que cela auroit produit.

Votre Grandeur a la bonté d'adjouter qu'elle attend les comptes des Extraordinaires pour en ordonner le remplacement; sur quoy j'aurai l'honneur de dire à votre Grandeur que, bien que par mon épargne et grande œconomie, ces Extraordinaires soyent d'une très petite considération, n'estant que de 278 livres, sans le change, je n'ay pas laissé de tirer cette petite somme, sur l'ordre que votre Grandeur m'en avoit donné dans sa lettre du trentième octobre et parceque je suis sans argent, ayant été obligé de vendre quelques petits présens que j'avois et quelques petits tableaux que j'ai donné pour peu, me trouvant dans un extrême besoin.

M. Crozat a été en partie témoin de ce que j'ai l'honneur de dire à votre Grandeur, ce qui l'obligea de prier M. Giraud de me prester 150 écus par mois pour m'aider à me soutenir, ce qu'il fait avec une peine très désagréable, disant que son argent lui produit dans son commerce et qu'il n'en a point pour prester.

Cependant, Monseigneur, puisque votre Grandeur me fait l'honneur d'être contente de mes services, je suis trop heureux et ferai l'impossible pour attendre ses volontez sans l'importuner d'aucune demande. Je tâcheray d'appaiser les créanciers avec honneur et continueray mes soins avec tant d'ardeur et d'application que peut-être votre Grandeur ne me trouvera pas indigne de l'honneur de sa protection.

J'ai l'honneur de rendre grâce à votre Grandeur de ce qu'elle a la bonté de me marquer qu'elle a donné des ordres à M. Querquelin de porter le Sr *Raon* jusqu'au Hâvre, car il m'avoit fait de dures difficultés pour le recevoir, jusques là, Monseigneur, que je fus obligé de luy envoyer un extrait de la permission dont votre Grandeur m'avoit honoré, copié, légalisé de notre Consul avec le cachet du Roy. Encore n'estoit-il pas content, et parloit en termes d'homme en colère, à ce que l'on m'a dit. Pardon, Monseigneur, si j'importune votre Grandeur par des détails peut-être ennuyeux, mais que j'ay cru pourtant nécessaires.

Les Turcs ont fait ces jours icy une descente à Recanate[1] près de Lorette. Le Pape s'est plaint à l'Ambassadeur de Venise de ce que sa République n'a point de bâtimens pour garder les costes de la mer Adriatique.

L'on écrit de Venise que l'Empereur est résolu de déclarer la guerre aux Turcs, sur quoi l'on se prépare à faire des Festes de réjouissance.

L'Ambassadeur de l'Empereur s'est abstenu d'aller à l'audience du Pape, parceque ses Braves ont assassiné un homme sur les pas[2] du Couvent de l'Ara-celi; ensuitte de quoi ils se sont retirez tranquillement dans le Palais de l'Ambassadeur.

L'on croit qu'il y aura demain Consistoire, où Monseigneur l'Évesque de Meaux[3] sera fait Cardinal.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Recanati, petit port de la côte Adriatique des États Pontificaux, à l'embouchure de la Potenza.

2. C'est-à-dire sur les dégrés.

3. Henri de Thiard de Bissy, d'abord Évêque de Toul, avait succédé à Desmarais sur le siège de Meaux en 1704. Il fut fait Cardinal dans la dixième Promotion de Clément XI, le 29 mai 1715, au Titre de Saint Quirice et de Sainte Julitte. Il mourut à Paris, dans son abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1737, à plus de quatre-vingts ans.

1894. — D'ANTIN A POERSON.

27 mars 1715. De Versailles.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 5 de ce mois. J'avois raison de vous avertir de vous tenir prest de bonne heure pour charger notre frégatte, puisque j'ai eu des nouvelles ce matin

qu'elle étoit à la rade de Toulon du 15 de ce mois. Ainsi il est apparent que sa cargaison est bien avancée et même finie, si les tems ont été aussi favorables qu'ils le sont icy. Je n'ai rien à adjouter aux ordres que je vous ai donnez sur ce sujet.

Si les cuirs dorez n'estoient pas prestz, cela ne vaut pas la peine de faire attendre la frégatte.

Je vous envoie le Sr *de L'Estache*, Sculpteur, pour remplir la place du Sr *Nourrisson;* comme je m'intéresse fort à luy, ayez-en grand soin[1].

Faites toujours bien des compliments de ma part à M. Amelot et à M. Crozat, et instruisez-moy bien exactement du chemin que fera l'emplette qu'il veut faire.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. C'était un envoi tout de faveur, puisque *L'Estache* n'a jamais eu le Prix de Sculpture. Qui se serait douté que plus tard il serait un moment Directeur de l'Académie de France?

1895. — Le Marquis de Torcy a M. de La Chausse.

A Marly, le 27e may 1715.

Comme M. Aldrovandi a bien voulu, Monsieur, vous donner le mémoire du prix des marbres achettez pour moy, j'ay été bien aise d'aprendre qu'ils ayent été embarquez. Le Sr Langlois aura présentement reçeu l'ordre de vous les payer, et vous jugez bien que ce ne pouvoit être qu'à cette condition que j'aurois accepté les soins de M. Aldrovandi.

M. Del Judice y a joint un présent d'un vase, qui m'embarrassera beaucoup jusqu'à ce que je sçache par vous ce que je pourroys luy envoyer de France qui pourroit luy faire plaisir. Vous m'en ferez beaucoup de m'avertir.

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 552. — Communiqué par M. Tausserat.

1896. — Poerson a d'Antin.

29e may 1715.

Monseigneur, — J'ai l'honneur d'écrire à votre Grandeur, par le Courier extraordinaire que son Éminence M. le Cardinal de La Trémouille doit faire partir dans quelques heures.

Le Pape a tenu Consistoire ce matin et a nommé M. l'Évesque de Meaux au Cardinalat, ainsi que M. de Scomborn à la nomination de Pologne[1], et en a réservé trois *in petto*, que l'on croit être M. Marino, son Maistre de Chambre[2], M. Patrizzi, Trésorier de la Chambre[3], et M. le Gouverneur de Rome[4].

M. Amelot, qui me charge toujours d'assurer votre Grandeur de ses humbles respects, vient se délasser quelquefois à l'Académie, et a souhaitté que j'eûs l'honneur de lui faire son portrait, ce qui m'a réussi assez heureusement; et, comme ce Seigneur est extrêmement estimé en ce païs, il vient bon nombre de gens voir ce portrait, qui en paroissent passablement contens.

M. le Comte Boromeo a écrit, de Vienne en Autriche, qu'il sera dans peu à Rome, où il espère apporter le Traitté de paix fait entre l'Empereur et le Roy d'Espagne.

L'on croit aussi les différens de cette Cour avec celle d'Espagne accommodez; l'Auditeur de Rotte pour la Castille est arrivé, et M. Aldovrandi appelé à la Cour de Madrid, M. l'Ambassadeur de Boulogne, son frère, venant voir le portrait de M. Amelot, m'en ayant assuré.

Les Turcs ont encore, depuis peu de temps, fait une descente près de Reminy[5], où ils ont fait plusieurs esclaves et tués quelques femmes, dont ils ont emporté les enfants.

Le Pape en a desjà plus d'une fois fait des plaintes à M. l'Ambassadeur de Venise sans qu'il parroisse vouloir y apporter de remède.

M. l'Abbé Del Mare, Ministre du Roy de Sicile, est parti de Rome pour porter à son Prince les résolutions du Pape pour un accommodement, le St-Père n'ayant voulu les donner par écrit; il se tient encore sur ce sujet des conférences chez M. le Cardinal Aquaviva.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1955.

= 1. Damien-Hugues-Philippe von Schoenborn, Évêque de Spire. Mort en 1743, à soixante-sept ans.

2. Carlo Marini, Génois, Cardinal au Titre de Sainte-Marie in Aquiro; mort en 1747.

3. Giovanne Patrizi, Romain, Légat de Ferrare de 1718 à sa mort en 1727.

4. Bernardo Scotti, Milanais, au Titre de Saint-Pierre in Montorio; mort en 1726.

5. Rimini, ville des États Pontificaux, un peu au-dessus de l'embouchure de la Marecchia dans l'Adriatique.

1897. — D'Antin a Poerson.

30 may 1715.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 30 avril et 7 may, avec le mémoire séparé de la cargaison de *la Bellonne* par numéros, ce qui est en bon estat.

Le Sr *Nourrisson* étant parti, il ne nous reste plus que cinq Élèves; ainsi, le Sr *de L'Estache*, que je vous ai envoyé, fait le sixième, qui est le nombre ordinaire que j'ai fixé.

Je ferai payer la Lettre de change de 278 livres, que vous avez tirée pour parfait payement du transport des caisses; il me semble que l'argent est rare partout; il faut espérer que ceux qui le gardent s'en lasseront.

Je n'ai rien de plus à vous mander.

Je suis, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1898. — Poerson a d'Antin.

4 juin 1715.

Monseigneur, — Le Sr *de Lestache*, Élève pour la Sculpture, arriva vendredy au soir. Autant comme il est possible d'en juger dans le peu d'heures que je l'ai veu, il me paroist que ce sera un des meilleurs sujets que l'Académie ait eu depuis longtemps et duquel j'espère avoir l'honneur de rendre bon compte à votre Grandeur.

M. le Cardinal de Gualterio sacra dimanche le R. P. Thimotée, de La Flèche[1], cy-devant Capucin, à présent Coadjuteur de l'Évêque de Babilône, qui est, dit-on, très âgé et fort infirme[2]. Ce nouveau Prélat, ainsi que les autres Prélats assistans, dînèrent chez son Éminence de Gualterio avec M. le Cardinal de La Trémouille et M. Amelot.

Monseigneur Massei part pour porter la barette à M. le Cardinal de Bissy[3].

Le Pape a accordé, pendant l'espace de quinze jours, un Jubilé pour implorer du Ciel qu'il favorise les armes Chrétiennes contre celles des Turcs.

L'on dit que le Pape n'avoit pas d'inclination pour donner le

Chapeau de Cardinal au Comte de Schonborn; mais M. son frère estant Chancelier de l'Empire et qui a toujours été des plus opposez à la restitution de Comaque[4], pour lever cet obstacle cette Cour a voulu lui donner cette satisfaction, espèrant qu'il contribuera à ce que l'Empereur fasse la restitution tant desirée; même plusieurs se flattent icy que cela se fera dans peu de tems, mais bien d'autres en doutent fort.

Il court un bruit icy que M. le Prince Dom Alexandre Albano pourroit bien aller Nonce extraordinaire en Espagne, ce qui feroit son chemin bien viste pour le Cardinalat. Ce qui paroît de plus certain, c'est que les différends de cette Cour avec celle d'Espagne sont ajustez.

Il y a trois jours que les Sbires ont poursuivi un homme qui enrolloit du monde pour le service de la République de Venise jusques sur la porte du Palais de M. le Cardinal Gualterio, où il devoit estre en seureté; mais les Sbires, sans respecter les Armes de France, ni le Titre de Cardinal-Protecteur d'Angleterre, ont pris cet homme et l'ont mis en prison.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. C'est-à-dire du Couvent de La Flèche, changé depuis en École militaire.

2. Il y a eu plusieurs Évêchés de Babylone, l'un en Mésopotamie Chaldéenne, un autre à Babylone d'Égypte, c'est-à-dire au Caire, un autre à Diarbekir dans le Kurdistan. Celui dont il s'agit ici est celui de Bagdad, très curieux pour nous, parce que cet Évêché, créé par Urbain VIII en 1638, fut, — à la suite d'un legs de six mille écus, fait en 1696 par une Française, veuve de M. Du Gué de Bagnols, — attribué par Innocent XII à des sujets Français (Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, IV, 1840, p. 7). Le vieil Évêque, à qui l'on donne un Coadjuteur, était en 1715 Louis-Marie Pidou de Saint-Olon, Théatin, nommé en 1687, consacré en 1694; il mourut à Ispahan le 27 septembre 1717. Il avait eu un premier Coadjuteur, Gatien de Calisson, Évêque d'Agathopolis de 1708 à sa mort en 1712 (Gams, p. 455), auquel s'ajoute le nom d'un second Coadjuteur, donné par la lettre de *Poerson*.

3. Bartolomeo Massei, de Montepulciano en Toscane; il fut longtemps Nonce en France et ne fut nommé Cardinal qu'en 1730. Saint-Simon en a parlé dans ses *Mémoires* (éd. Hachette, in-12, VII, 326, et surtout XI, 295-6). Dangeau a parlé du voyage pour la barrette à la date du 9 juillet 1715 (XV, 449). Quant à la remise, il en parle le 15 et le 18 (XV, 452, 454).

4. Comacchio.

1899. — D'Antin a Poerson.

10 juin 1715.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 14, 21 et 29. Je suis fâché du besoin dont vous parroissez avoir, car un homme sage comme vous doit mesurer sa dépense à son bien, et rien ne vous oblige à vous ruiner. Le prêt de M. Girault, de 150 écus par mois, me paroît fort extraordinaire; c'est un conseil d'amy que je vous donne.

Un homme exact comme vous ne doit point être étonné de l'exactitude de M. de Querquelin; quand on est chargé d'une commission, on n'en sçauroit trop avoir.

Le Courier de M. de Meaux est arrivé il y a quatre jours. Le Roy a donné à M. le Cardinal de Rohan l'Abbaye de Saint-Vast et à M. le Cardinal de Polignac l'Abbaye d'Anchin[1].

Le Turc a beau menacer la coste d'Italie, je crois qu'il ne fera pas grand mal.

Je suis tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. « M. le Cardinal de Rohan a l'Abbaye de Saint-Vaast d'Arras, qu'avoit M. le Cardinal de Bouillon, et M. le Cardinal de Polignac a l'Abbaye d'Anchin, qu'avoit M. le Cardinal d'Estrées. L'Abbaye de Saint-Vaast est affermée 48,000 francs et l'Abbaye d'Anchin 42,000; on compte d'augmenter l'une et l'autre au premier bail. » Dangeau, XV, 432.

1900. — Poerson a d'Antin.

18 juin 1715.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 21 may, par laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle a reçeu les comptes de la dépense extraordinaire faite pour le transport des caisses et autres choses, mais qu'elle trouve le change hors de prix, veu la diminution des monnoyes.

Sur quoi j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de dire à votre Grandeur qu'il est diminué depuis ce tems-là, puisque, de 21 écus Romains, ou environ, que l'on recevoit pour cent livres, l'on en reçoit aujourd'huy 24. Il ne manque que quatre écus, sur 100 l.,

que l'argent ne soit au pair. Ainsi, Monseigneur, j'ose espèrer de l'extrême bonté de votre Grandeur que, faisant tout mon possible pour bien obéir à l'honneur de ses ordres, elle aura la générosité de me secourir dans l'extrême besoin où je me trouve. C'est de quoi j'ai l'honneur de la supplier très respectueusement, la suppliant d'être encore persuadée que je ne prens cette liberté que forcé par la nécessité.

M. Amelot a été aujourd'huy en longue conférence avec le Cardinal Ferrari, qui est icy dans une grande estime. L'on croit que M. le Cardinal Fabroni ne s'en mêlera plus tant qu'il faisoit.

Le Cardinal Zonderari est arrivé à Rome et fit son Entrée sans Cavalcade, le Pape l'en ayant dispensé à cause des grandes chaleurs. Il devoit recevoir le Chapeau de Cardinal jeudy en plein Consistoire; mais le St-Père, s'étant trouvé très mal de son athsme, fit donner un condre-ordre, ce qui a reculé cette Fonction jusqu'à samedy, où le Pape parut n'être pas encore trop bien. L'on croit pourtant qu'un peu de repos le rétablira tout à fait; cependant ce St-Père n'a pas paru dans deux Chapelles qui se sont tenues depuis ce tems-là.

Le Révérendissime Père Cloche, Général des Dominiquins, âgé de quatre-vingt-huit ans, d'un esprit très vif, d'un jugement admirable et d'une mémoire merveilleuse, a enfin obtenu du Pape la permission d'aller en France, puis tenir un Chapitre qu'il a convoqué en Espagne. Ce vénérable vieillard espère de partir de Rome au mois de septembre prochain.

Il est déjà retourné quelques Chevaliers Italiens, qui ont appris à Naples, en allant à Malte, que M. le Grand-Maître a remercié Mrs les Chevaliers, estant bien assuré que les Turcs n'en veullent point à la Religion.

M. le Général Marsigli, qui étoit allé à Encône pour s'opposer aux Turcs qui ont fait des descentes sur ces costes-là, ayant eu dispute avec un Prélat, parent du Pape, qui en est Gouverneur, ce Général a appellé le Prélat en duel, sur quoi le Pape l'a envoyé à Boulogne.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1955.

1901. — Poerson a d'Antin.

25 juin 1715.

J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 3 may, dans laquelle elle a la bonté de me dire qu'elle a reçeu le mémoire séparé de la cargaison de *la Bellonne*, par numéros, en bon état, dont elle est contente, ce qui est pour moy, Monseigneur, une récompense bien glorieuse de mes peines et de mes soins, puisque mon unique attention, depuis tant d'années, a été, en servant bien Sa Majesté, de plaire à votre Grandeur et de mériter l'honneur de sa bienveillance.

Le Sr *Lestache*, qui est un garçon très sage et dont j'espère beaucoup, estant arrivé, ainsi que j'ay eu l'honneur d'en informer votre Grandeur, accomplit le nombre de six Élèves, auquel votre Grandeur s'est précédemment fixée, estant difficile, dans un plus grand nombre, de trouver tous bons sujets.

J'ay l'honneur de rendre un million de grâces à votre Grandeur de ce qu'elle a la bonté de me marquer qu'elle donnera ses ordres pour faire payer la lettre de 278 livres pour parfait payement du transport des caisses, car l'argent, qui estoit depuis longtems très difficile à trouver pour France, l'est devenu bien davantage depuis les lettres, répandües chez les Marchands de Rome, des banquerouttes de Marseilles, Lion, Orléans, Paris, etc., ce qui fait dire aux Italiens que la France est absolument ruinée. En mon particulier, Dieu sçait la peine où je suis.

Il y a desjà à Rome quelqu'uns de Mrs les Chevaliers de Malte de retour, et l'on attend demain, ou après, M. le Chevalier de Bavière et plusieurs autres. Si j'avois le bonheur encore une fois d'embrasser les genoux de M. le Chevalier de Gondrin, ce seroit pour moi une grande consolation; mais je n'ose m'en flatter.

Le Roy d'Espagne a nommé pour son Grand-Écuyer M. le Duc de La Mirandole, qui se trouve présentement à Rome incognito.

Devant hier, jour de la Procession de Saint-Louis, M. de La Trémoille donna un grand dîner à Mrs les Cardinaux Ottobon, Aquaviva, Gualterio et plusieurs Prélats. M. Amelot, au commencement du repas, fut attaqué de sa colique, ce qui l'obligea de sortir de table; cependant, après avoir souffert quelques heures,

il se trouva soulagé, et nous espérons que cela n'aura pas de mauvaises suittes.

Les Turcs ont encore fait une descente près de Reminy, où ils ont enlevé plusieurs des habitants et fait du butin.

M. le Comte de Quélus[1], Colonel de Dragons, qui a beaucoup d'esprit et d'inclination pour les sciences, a pris tant d'amour pour la peinture qu'il vient tous les jours, à cinq heures du matin, dessiner à l'Académie d'après le Modèle. Ce bon exemple est suivi par M. Hénin et de quelques autres Cavaliers François, qui nous font honneur à Rome. Je vois leurs desseins, et les anime du mieux qu'il m'est possible[2].

Il court, depuis quelque tems, des satires Latines qui déshonorent la pluspart du Sacré Colège.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. C'est ici la première mention du Comte de Caylus; elles sont naturellement beaucoup plus nombreuses dans les *Procès-Verbaux de l'Académie de Peinture.*

2. Depuis : « M. le Comte de Quélus »; Lecoy, p. 160.

1902. — POERSON A D'ANTIN.

2 juillet 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir la lettre dont votre Grandeur m'a honoré le 10 du mois passé. Je reçois avec une parfaite soumission l'avis qu'elle a la bonté de me donner sur la nécessité que l'on doit s'imposer de mesurer sa dépense à son bien; mais je supplie très humblement votre Grandeur me vouloir bien permettre de lui remontrer, avec tout le respect qui lui est deu, que, chargé de la Direction de l'Académie, il semble que mon devoir m'oblige à soutenir cet employ, que je tiens des bontez du Roy et de votre Grandeur, avec une descence convenable et des moyens proportionnez à un établissement public fait dans un pays étranger par la magnificence d'un grand Roy.

Votre Grandeur sçait, mieux que moy, qu'en de pareilles circonstances il se présente souvent des occasions où l'on ne peut se dispenser de faire honneur à son Maitre et à la Nation, à la faveur de quelques dépenses de plus.

Je n'ose entrer dans un plus long détail, de crainte d'abuser

du tems précieux de votre Grandeur. Cependant, si elle n'approuve pas la conduite que j'ai tenue, je dois révérer le jugement qu'elle en fait. Ainsi je croirai que mes idées n'estoient pas justes et me conformerai en tout ce qu'il luy plaira me faire l'honneur de me prescrire.

Votre Grandeur, Monseigneur, adjoute dans sa lettre que le prest que M. Girault me fait de 150 écus par mois lui paroist fort extraordinaire. Je la supplie très humblement de considérer que les dépenses, auxquelles je suis indispensablement engagé pour le service du Roy dans l'Académie, sont deux fois plus fortes que la somme que j'emprunte et sans laquelle je n'aurois pu soutenir l'Académie.

J'ai desjà reçeu tant de faveurs de la part de votre Grandeur, depuis que j'ai le bonheur d'estre sous ses ordres, que j'ose me flatter qu'elle daignera rester dans les sentimens, où elle m'a paru estre par plusieurs de ses lettres, de mon œconomie, par rapport à la Direction de l'Académie, et de mon aplication à seconder les intentions de votre Grandeur pour procurer la perfection des Arts qui sont l'object de son établissement.

Dans cette confiance, Monseigneur, ayant l'honneur de servir Sa Majesté, comme je fais, hors de ma patrie, je crois pouvoir espèrer cette consolation de la part de votre Grandeur qu'elle voudra bien me continuer l'honneur de sa puissante protection, que je lui demande avec un très profond respect.

J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur les comptes de janvier, février et mars et ceux d'avril, may et juin de la présente année 1715, par lesquels votre Grandeur connoistra aisément les soins que je me donne pour que les dépenses soient les plus petites que faire se peut.

Le Cardinal Sala, qui étoit rebelle cy-devant du Roy d'Espagne, vient de mourir sans avoir pu recevoir le Chapeau[1].

Le Prince de Palestrino est nommé Ambassadeur d'Espagne pour remercier Sa Sainteté du Légat qui a complimenté la Reine, lors qu'elle partit de Parme.

L'on attend de Piedmont le retour de M. l'Abbé del Mare, qui apportera peut-estre quelques nouveaux moyens pour l'ajustement du Roy de Sicile.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Benedetto Sala, Évêque de Girone et ensuite de Barcelone, avait été nommé Cardinal le 30 janvier 1713, sur la présentation de l'Empereur Charles VI. Il était donc de la Faction d'Autriche, et, après le succès de Philippe V, il se retira à Rome, où il mourut, très infirme, le 1er juillet 1715.

1903. — D'Antin a Poerson.

6 juillet 1715. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 4 et 18 du passé, par lesquelles vous m'apprenez l'arrivée de *L'Estache;* je souhaitte qu'il réponde à ce que vous demandez.

Je suis fort aise que le change soit diminué; mais je ne sçay pourquoi vous êtes si mal dans vos affaires, puisque vous devez être assez sage pour régler votre dépense sur votre revenu, jusqu'à ce qu'il plaise au Roy d'augmenter ses grâces en votre faveur. C'est un bon conseil que je vous donne en ami; vous ne sçauriez manquer de le suivre.

Nos caisses sont arrivées à Rouen; j'espère avoir bientôt le plaisir de voir tout ce que vous m'avez envoyé.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1904. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 9 juillet 1715.

« ..... A l'égard de M. Crozat, j'auray l'honneur de dire à V. E. qu'il m'a prié, à son départ, d'observer, conjointement avec M. le Cardinal Gualterio, quelle résolution prendront enfin MM. Odescalchi. Cette Éminence en a parlé au Cardinal de ce nom, et même au Cardinal Dadda[1], qui est leur parent et qui s'intéresse beaucoup dans leurs affaires, et ils luy ont répondu qu'ils avoient des engagements en Allemagne et en Angleterre pour la vente de tout le Cabinet; qu'il étoit absolument nécessaire d'attendre les réponses avant que d'entamer un nouveau traité, mais que les premières offres de M. Crozat étoient trop modiques pour s'en contenter.

« J'ay l'honneur de joindre icy un mémoire des tentures. J'ay toujours entendu dire que les prix qu'on demande sont exorbitans, mais il me semble que M. Crozat les mettoit sur le pié de

quatorze à quinze mil escus. Il pourra en rendre un compte exact à V. E., se trouvant présentement sur les lieux. Je croyois qu'il m'eût laissé un mémoire détaillé de toutes les offres qu'il a faites, mais elles sont en bloc, et je lui écris aujourd'huy pour en avoir l'explication. Il est certain que si ces Messieurs se résolvent à vendre séparament ce Cabinet, il faudra payer chaque portion plus chèrement que si on prenoit le tout ensemble..... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 548, fol. 64 v°. — Lettre autographe signée.

« Tapisseries.

« Douze pièces de l'histoire de Cléopâtre, du dessin de *Raphaël*, faisant en tout 390 palmes de cours sur 22 de haut.

« Huit pièces de l'histoire de Jules César, du dessein de *Jules Romain*, de 20 palmes de haut sur 267 de cours.

« Huit pièces de l'histoire de Pâris et Hélène, du dessein de *Périn del Vague*, de 18 palmes de haut sur 170 de cours.

« Il y avoit une autre tenture, de six pièces, de l'histoire des Triomphes de Pétrarque, du dessein de *Léonard de Vinci*[2], de 21 palmes de haut sur 254 1/2 de cours, qu'on ne voit plus; ainsi, il ne faut compter que sur les autres tentures cy-dessus.

« A l'égard des mesures, l'aune de Paris est un peu moins de cinq Palmes de Rome. »

Ibid., fol. 66. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ferdinando d'Adda, de Milan, nommé par Alexandre VIII, le 13 février 1690, au Titre de Saint-Pierre aux liens, et depuis Évêque d'Albano, est mort à soixante-neuf ans, à Rome, le 27 janvier 1719.

2. Attribution qui aurait eu grand besoin d'être confirmée.

1905. — Poerson a d'Antin.

16 juillet 1715.

Monseigneur, — Les chaleurs extraordinaires qu'il fait à Rome depuis deux mois ont causé beaucoup de maladies. Le Sr *de Lasurance* en a eu sa part pendant quelques semaines, et le Sr *L'Estache*, Élève pour la Sculpture, a payé un peu de tribut au changement d'air; mais à présent, grâces au Ciel, ils se portent bien tous deux, et le Sr *Lestache*, qui est très sage, s'applique bien sérieusement à ses études.

M. Amelot, qui me charge toujours d'assurer votre Grandeur

de ses respects, voyant que les affaires tirent en longueur, a pris un Palais près l'*Angelo Custode*[1], et, hier, il quitta celui de M. le Cardinal de La Trémoille pour aller dans sa nouvelle demeure.

Il y a eu Consistoire, dans lequel le Pape ouvrit la bouche aux Cardinaux Olivieri et Zondedari. L'on y proposa quatre Évesché d'Espagne, et, samedy, M. Amelot eut une audience du St-Père, qui dura près de deux heures.

L'on a proposé à la Congrégation du Concile de donner un Bref d'elligibilité en faveur d'un fils de M. l'Électeur de Bavière pour la Coadjutorie de M. l'Électeur de Cologne, son oncle, à l'Évesché de Ratisbonne; mais, sur quelques difficultés qui se sont rencontrées, l'on a fait un *dilata*, ce qui sera, à ce que l'on croit, favorable pour le jeune Prince.

L'on dit qu'il y a des maladies dans les armées de terre et de mer des Vénitiens et que les Turcs se sont déjà rendus maîtres du fort de Thin[2].

L'Internonce du Pape qui est à Bruxelles a écrit à Rome que l'on croioit que le Millord Malboroug étoit mort[3], ce qui, joint aux troubles extraordinaires qui règnent en Angleterre, fait dire aux Anglois qui sont icy qu'il y a tout lieu d'espérer que le Roy Jacques remontera bientôt sur le trosne.

L'on vient de me dire que, — le Pape, ayant été content, ces jours passez, d'une figure de marbre représentant St Mathieu, que le Sr *Camille Rusconi* a faite à St-Jean-de-Latran, où il avoit déjà fait une statue d'un St André et une autre d'un St Jean l'Évangéliste, — l'on assure que le St-Père lui a ordonné la quatrième et dernière qui reste à faire pour les niches de cette Église. Je sçais d'ailleurs que M. *Legros*, qui est, je crois, à présent à Paris, est fort souhaitté à Rome, où l'on manque de sculpteurs.

Le Pape a ordonné une Déclaration contre certains abus qui se commettoient à la jurisdiction de la Rotta. Monseigneur Crispy en ayant remercié le Pape, ce St-Père lui a donné une pension de 4,000 écus Romains.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1955.

— 1. La Chiesa dei Santi Angeli Custodi, alors toute récente, puisque Vasi (*Itinerario sagro di Roma*, I, 176) donne 1690 comme date du dernier établissement de la Confrérie.

2. Il s'agit de Tino ou Τῆνος, île grecque du groupe des Cyclades. Voir la pièce suivante.

3. La nouvelle était inexacte; voir plus loin la lettre du Duc d'Antin du 16 août. Lord John Churchill, Duc de Marlborough, ne mourut qu'en 1722.

1906. — Poerson a d'Antin.

23 juillet 1715.

Monseigneur, — L'on dit que notre St-Père le Pape doit aller, le plutôt que faire se pourra, c'est-à-dire après les premières pluyes, à Castel-Gandolfo pour respirer l'air de la campagne; car, à Rome, il fait des chaleurs excessives, et l'on adjoute que Sa Sainteté a promis de déclarer, avant son départ, les trois Cardinaux qu'il s'est réservé *in petto*, ce qui tient beaucoup de Prélats en espérance.

Il court un bruit que le Pape a promis à la République de Venize de faire lever deux Régimens d'Infanterie dans la Lombardie, dont il fera présent, pour servir contre les Turcs qui ont déjà pris l'Isle de Thin.

L'on est icy fort en peine de M. le Prieur Vayni et de vingt-sept Chevaliers de Malte Italiens, qui se sont embarquez avec luy pour venir à Rome sur un Pinque[1], commandé par un Provençal, qui est parti il y a du tems, et dont on n'a aucunes nouvelles. L'on dit qu'il y a sur ce Pinque beaucoup de richesses, et, entre autres, grande quantité de vaisselle d'argent appartenant à M. le Prieur Vayni.

M. Amelot a eu encore une attaque de collique, qui lui a duré une nuit; à présent, il en est quitte. Il a donné 150 Louis d'or aux Domestiques de M. le Cardinal de La Trémoille lors qu'il a quitté le Palais de Son Éminence pour aller dans sa nouvelle habitation.

Lundy passé, Mrs les Cardinaux, députez pour travailler à l'affaire pour laquelle M. Amelot est venu en cette (Cour), tinrent une longue Congrégation, et, dimanche, les mêmes Éminences s'assemblèrent devant le Pape sur le même sujet, sans que l'on sçache rien des résolutions qui y ont été prises.

Le Pape ayant donné au Sr *Camille Ruscone* la figure de St Jacques, qui étoit la seule qui restoit à faire à St-Jean-de-Latran, il en a fait deux modèles, sur lesquels l'on dit merveilles, et l'argent, que fournit Monseigneur Achnito (*sic*), de Millan[2],

pour cette dépense, est déposé icy. Le même Sig^r *Camille Ruscone*, qui est à présent dans une si grande réputation, a fait marché d'un fameux Mosolée, que l'on doit faire dans l'Église de St-Pierre pour la mémoire du Pape Grégoire XIII, de la Maison Ludovicio.

Il est mort depuis peu un bon Sculpteur, qui se nommoit *Angelo Rossy;* un autre est allé près du Prince de Hesse-Cassel, où il a de grands emplois qui lui sont bien payéz; en sorte qu'il ne reste quasi plus à Rome que le Sr *Camille Ruscone*, qui triomphe de l'absence de M. *Legros*[3].

L'on vient d'apprendre l'arrivée du Prieur Vayni.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O^1 1955.

= 1. Pinco ou Pincio, espèce de Flûte.

2. Évidemment un parent du Cardinal Giuseppe Archinto, Archevêque de Milan de 1699 jusqu'à sa mort en avril 1712.

3. Depuis : « Le Pape ayant donné »; Lecoy, p. 160-1.

1907. — 27 juillet 1715. — ..... Le Sr *Étienne Desrochers*, Graveur, né à Lion, s'est présenté; l'Académie a aprouvé son Agrément; il doit faire, pour son morceau de réception, le portraict de Monsieur *Verdier* et de Monsieur *Poerson,* qui lui a été ordonné par Monsieur le Directeur.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, IV, 205. = La réception de *Desrochers* fut faite le 3 avril 1723. Voir plus loin à cette date.

1908. — D'ANTIN A POERSON.

29 juillet 1715. De Marly.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 25 juin et du 2 juillet. Je vous diray que le batteau des caisses est présentement au port de Marly et qu'on le décharge pour faire voir le tout au Roy; comme les caisses sont bien conditionnées, j'espère qu'il n'y aura rien de gâté; *Raon* en a eu grand soin.

Je n'ay rien à adjouter à l'avis que je vous ay donné, n'y ayant jamais de prétexte raisonnable pour se ruiner.

J'ai reçeu vos comptes et suis étonné de n'y trouver aucunes recettes des deux derniers Quartiers, puisque le Sr Girault doit

vous avoir payé les mêmes sommes qu'à l'ordinaire; mandez-moi ce qui est cause de ce dérangement.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1955.

1909. — 31 juillet 1715. A Marly. — M. de Cellamare, frère de l'Ambassadeur d'Espagne, a envoyé au Roi un tableau de *Michel-Ange Buonarotti*, qui est sur une pierre fort dure et peint des deux côtés. Le sujet est le même; c'est David tuant Goliath, mais l'attitude est différente. C'est un tableau fort estimé; il est sur un piédestal magnifique, et il tourne.

Journal de Dangeau, XV, 461-2. = Par les mentions antérieures de nos lettres, on sait que le frère de M. de Cellamare, l'Ambassadeur d'Espagne, est le Cardinal Del Giudice. Voir plus loin la lettre de *Poerson* du 23 juin 1716.

1910. — Poerson a d'Antin.

31 juillet 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 7 de ce mois. Je dois avoir celui de lui dire que l'avis qu'elle veut bien avoir la bonté de me donner de régler ma dépense sur mon revenu est trop salutaire et me vient de trop bonne part pour ne pas le suivre; mais permettez-moy, s'il vous plaît, Monseigneur, de vous remontrer, avec bien du respect, que cela ne peut guère s'apliquer à l'entretien de l'Académie, que je ne puis soutenir que des fonds que votre Grandeur veut bien accorder pour cet effet. Je ne les ay jamais excédez; les États, que j'ai eu l'honneur d'adresser à votre Grandeur, lui font distinctement connoître à quoi vont les dépenses journalières de l'Académie.

Je vous avourai, Monseigneur, que j'ai touché de M. Giraud le mois de janvier et que je n'ai cessé de tirer, de mois en mois, que parceque votre Grandeur me fit l'honneur de m'écrire, par une lettre du 6 février, qu'il lui tardoit que le change fût diminué pour régler au juste le fonds nécessaire pour l'entretien de l'Académie.

Dans la crainte de vous déplaire, j'écrivis alors, Monseigneur, à M. de La Motte, en le priant, s'il jugeoit que votre Grandeur désaprouvât que j'eusse reçeu le mois de janvier, de ne lui en rien dire, lui marquant de plus que j'offrois de suporter la perte du

change à cet égard plutôt que d'être blâmé d'avoir pris de l'argent sans l'honneur de vos ordres.

Comme votre Grandeur, nonobstant la diminution du change dont j'ai eu l'honneur de l'informer, ne me permet point de tirer de M. Giraud l'argent deu de toute cette année, je ne puis m'empescher de la supplier très humblement de considérer que je me trouve dans un cruel embarras, causé par les ventes que j'ai faites et par les emprunts qu'il m'a fallu faire pour l'entretien de l'Académie, et que, le peu de crédit que j'avois à Rome étant épuisé faute de rembourser ce qu'on m'a avancé, je ne puis subvenir à la dépense nécessaire si votre Grandeur n'a pour agréable d'ordonner le payement de ce qui est deu.

J'ose espérer, Monseigneur, que votre attention pour l'Établissement dont votre Grandeur m'a confié la direction et, en particulier, vos bontez pour moi vous porteront à me tirer de la situation, où se trouve naturellement tout homme qui emprunte, s'il n'a de quoi se dégager de ses obligations.

Depuis onze ans que j'ai l'honneur de servir le Roy en ce païs-cy, il n'y a eu aucun Ministre de Sa Majesté qui n'ait rendu bon témoignage de ma conduite et qui ne m'ait honoré de son estime; votre Grandeur même a daigné s'expliquer sur la satisfaction qu'elle en avoit. Loin d'être mauvais ménager, Monseigneur, j'épargne depuis sept mois à mes dépens le change des sommes, que je devois naturellement toucher suivant les États que votre Grandeur a approuvez depuis plusieurs années.

A l'égard des dépenses que j'ai faites sur mon compte, je prendrai, s'il lui plaît, la liberté de dire à votre Grandeur que j'ai cru les devoir faire pour l'honneur de notre grand Monarque et pour celui de la Nation, en quoi, si je l'ose dire, je crois avoir à peu près réussi.

M. Girault se plaint, Monseigneur, que M. Aubourg n'a rien payé des sommes qu'il a avancées depuis près d'une année, ce qui lui cause un préjudice considérable et qui l'oblige d'écrire que l'on fasse protester les Lettres, ce qui causera de grands frais si les Lettres reviennent à protest, d'autant plus que les banqueroutes, qui se font journellement, ont, dit-il, furieusement dérangé le commerce.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

1911. — Poerson a d'Antin.

6 août 1715.

Monseigneur, — Le Pape continue, grâce au Ciel, à jouir d'une parfaite santé. Ce St-Père fut, il y a quelques jours, au Couvent de l'Araceli prendre le Pardon d'Assise[1], puis descendit chez un Sculpteur qui a réparé des figures de marbre faites en Égypte, que l'on a trouvé depuis peu dans un Jardin près les murs de Rome, et, les ayant trouvées à son gré, les a destinées pour être mises au Campidoglio[2].

Il y a huit jours que ce St-Père tint une Congrégation composée des Cardinaux Albano, Olivieri, Orighi, du Prince Dom Carlos et de Dom Alexandro, tous ses neveux ou parens. L'on dit que l'on y traita de l'arrangement des affaires de la Famille et de régler les plaisirs des Conversations et empescher les grands jeux, d'où peuvent naître les querelles et les ruines des familles. Quoique quelqu'uns disent cela, plusieurs croyent que l'on ne sçait rien de bien positif de ce qui a été résolu dans cette Congrégation. Ce qui est de vrai, c'est que l'on ne joue plus.

L'on a publié une Excommunication contre certains quidans qui obligèrent d'ouvrir une Église pour faire les pâques dans une parroisse du Montferat, quoique ladite Église fût interdite. Cela regarde, à ce que l'on dit, le Roy de Sicile, qui a envoyé ordre à M. l'abbé del Mare, qui étoit à Rome, de passer à Palerme, où l'on a pendu plusieurs personnes, qui vouloient, dit-on, se soulever.

Vendredy dernier, l'on dit que M. l'Ambassadeur de Venise, estant à l'audience du Pape, luy remontra qu'il couroit un bruit, qui se trouvoit mesme écrit dans toutes les Nouvelles publiques et particulières, que Sa Sainteté lui avoit donné cent mil escus, quoiqu'il fût vrai qu'il n'avoit rien eu; ce St-Père lui donna vingt-cinq mille écus dans le moment.

M. le Comte de Gallas a enfin paru à l'audience du Pape, avec une nombreuse et superbe Livrée. Il avoit quatre carrosses à six chevaux très magnifiques, et dix carrosses de suitte très beaux, dix Pages richement habillés, et douze Houssards, grands, de bonnes mines et vêtus d'un fort bon goût. L'on dit que cette belle Compagnie lui coûte plus de cinq cens mille livres. Des Sbires, s'estant meslez parmi le peuple jusque sous les fenestres quasy de

son Palais, furent bâtonnez d'une si bonne manière que l'on ne croit pas qu'ils en réchapent.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Santa Maria d'Araceli, près du Capitole, dépendait d'un Couvent de Frères Mineurs Observantins, de l'Ordre de Saint-François. Vasi, *Tesoro sagro*, I, 44-46.

2. Dans la troisième édition du livret italien du Musée du Capitole, publiée à Rome en 1775, in-18, on trouve, page 9, que les statues égyptiennes de l'entrée du Musée et celles, pages 126-7, des niches du Cortile du Palais des Conservateurs, furent trouvées dans la Via Salara, dans les jardins de Salluste, alors à la famille Vérospi et acquises par Clément XI, qui les donna au Capitole. *Poerson* nous apprend qu'elles ont été restaurées. Le livret de 1775 renvoie en note à Ficoroni, *Vestigie di Roma antica*, c. x, p. 50.

1912. — D'ANTIN A POERSON.

8 août 1715.

Nos caisses ont été débalées, Monsieur, depuis plusieurs jours et ont esté si bien conditionnées qu'il ne s'est pas trouvé un seul fêtu de cassé, et vous êtes bien louable de tous les soins que vous avez pris pour cela.

Le Roy en fait son amusement depuis qu'elles sont arrivées, et a placé dans son Jardin de Marly les deux *Fleuves*, *Méléagre*, *Énée* et le *Centaure;* ces trois premiers sont tout ce que j'ai vu de plus beau[1].

Rendez les deux lettres à leurs adresses pour les remercier de la part du Roy des présents qu'ils nous ont envoyez[2].

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

ESTAT DES CAISSES APPORTÉES DE ROME A MARLY POUR LE ROY, EN 1715,

par ordre de Monseigneur le Duc d'Antin.

Caisses rendues à Marly.

Une, n° A : *Ennée portant son père Anchise*, par un Pensionnaire[3].

Une, n° B : Le *Tibre*, d'après l'antique qui est au Vatican[4].

Une, n° C : *L'Empereur Auguste,* d'après l'antique qui est au Capitole.

Une, n° D : *Petus et Arria*, d'un François[5].

Une, n° E : *Méléagre*, d'après l'antique dans un palais à Campo di Fiore[6].

Une, n° F : Un *Centaure*, d'après l'antique du Palais Bourgaise[7].

Une, n° G : *Plotine*, d'après l'antique.

Une, n° H : *Véturie*, d'après l'antique.

Une, n° K : *Appollon* antique, présent de M. le Cardinal Ottobon.

Une, n° L : Le *Nil*, d'après l'antique qui est au Vatican[8].

Une, n° M : *Baccus* antique.

Une, n° P : *Julles Cæsar*, d'après l'antique du Capitole.

Une, n° R : Une *Sœur de Phaéton*, d'un François.

Une, n° T : *Attelas*, d'un François[9].

Une, n° 1; une, n° 2; une, n° 3; une, n° 4 : Tables de porfir.

Une, n° 7 : Cuvette de porfir.

Une, n° 8 : Vase de granite d'Égypte.

Une, n° 9 : Cuvette de porfir.

Une, n° 10 : Un petit vase de marbre noir, orné de rabesque; deux petits vases d'albastre blanc; deux navichelles d'albastre veiné de Monte-Circello, et deux petits vases de porfir.

Une, n° 11 : Vase de bigio nero.

Une, n° 12 : Vase antique, de bigio de Carrare.

Une, n° 13 : Vase de jaune antique.

Une, n° 14 : Vase de jaune antique.

Une, n° 15; une, n° 16 : Cuvettes de porfir.

Une, n° 17 : Table de porfir.

Une, n° 18 : Deux vases de marbre.

Ballots.

Un, n° 19 : A Monseigneur le Duc d'Antin.

Un, n° 59 : Cuirs dorez, à Monseigneur le Duc d'Antin.

Un, n° 39 : Livres, cuirs dorez et pommades.

Un, n° 1; un, n° 2; un, n° 3; un, n° 4 : Tableau de M. le Cardinal del Judice[10], le pied et le couronnement.

Un, n° 28 : Tableaux, copiés à Saint-Grégoire, du *Martyre de Saint-André.*

Caisses et ballots, qui ont été envoyés à la Machine de Marly.

Caisses.

Une, n° 5 ; une, n° 6 ; une, n° 19 ; une, n° 20 : Models de Pensionnaires.

Une, n° 21 : Eschantillons de marbre d'un Pensionnaire.

Une, n° 23 : Baigneuse, à M. Amelot.

Une, n° 24 ; une, n° 25 ; une, n° 26 : Ces trois numéros appartiennent à un Pensionnaire ; ce sont des models.

Une, n° 44 ; une, n° 45 : Figures de marbre, à M. Amelot.

Une, n° 60 ; une, n° 61 ; une, n° 62 : Ces trois numéros appartiennent à M. l'Ambassadeur de Boulogne.

Ballots.

Un, n° 66 : A M. Amelot.

Un, n° 48 : Tableaux d'un Pensionnaire.

Un modèle de Galère, à l'adresse de M. de Comminges.

Plus un ballot de M. le Mareschal de Tessé, qui luy a été livré à Marly.

Estat des caisses restées à Rouen pour estre voiturées avec les marbres du Roy.

Caisses.

Une, n° 30 : *Galatée.*

Une, n° 31 : Models.

Une, n° 49 : A. A.

Une, n° 32 ; une, n° 33 ; une, n° 34 ; une, n° 35 ; une, n° 42 ; une, n° 41 ; une, n° 27 ; une, n° 29 ; une, n° 43 ; une, n° 40 : Ces dix numéros sont des Tables.

Une, n° 22 : Teste de marbre.

Une, n° 53 : Deux petits vasses de marbre et Models.

Une, n° 63 : Vasse de marbre.

Une, n° 65 : Models.

Une caisse platte sans numéro.

Ballots.

Un, n° 38 : Figures de marbre très petites.

Un, n° 37 : Estampes.

Un, n° 58 : Reliques, livres et tableaux.

Archives nationales, O¹ 1955.

= 1. Depuis : « Nos caisses »; Lecoy, p. 160, à la note.

2. Évidemment les Cardinaux Ottobon et Del Giudice.

3. Groupe de *Lepautre*. Il a été longtemps aux Tuileries. Millin, *Description des statues des Tuileries*, 1798, in-12, p. 67-72.

4. Millin, *Descr.*, p. 119, l'indique au bas du fer à cheval des terrasses des Tuileries, du côté de la Place Louis XV; il y est encore. Par *Pierre Bourdict*, de Lyon, Élève en 1690.

5. Par *Lespingola*, d'après l'antique. Piganiol de la Force, *Description de Versailles et de Marly*, 4e éd., 1717, in-12, l'indique, II, p. 50-51.

6. Piganiol, II, 259, indique à Marly un Méléagre antique, restauré par *Guérin*, qui a passé aux Tuileries; Millin, p. 89-91. Puisque c'est un antique, la copie de l'état des caisses est une autre chose.

7. Millin, p. 85, l'indique aux Tuileries, sous le bois, du côté du Manège.

8. Aux Tuileries, au bas du fer à cheval, comme le Tibre. Millin, p. 103-9.

9. On a vu longtemps ces deux statues, plus grandes que nature, aux Tuileries, près du bassin central et du côté du Palais. On ne les voit pas dans les descriptions nombreuses du Jardin des Tuileries du Premier Empire, mais elles figurent dans la *Promenade des Tuileries*, par Ch. Gail, 1821, in-8°, p. 22-24. L'indication du nom de l'auteur n'est pas formelle, car elle se présente sous cette forme : « Paris, chez Ch. Gail, neveu, au Collège Royal, Place Cambrai; » mais, une partie des planches, le fac-similé d'écriture de Henri IV et la colonne à tambour de Philibert Delorme, venant de livres de son oncle, il n'y a pas de doute sur l'auteur. Pour revenir aux statues, dont l'une surtout, celle de la femme, est exquise, d'un mouvement alangui merveilleux, tantôt on l'a appelée Phaëtuse, l'une des sœurs de Phaëton, et tantôt Daphné. Il n'importe, car toutes deux ont été changées en arbres. Elles sont de *Théodon*.

10. Le David, peint des deux côtés, de *Ricciarelli*, dont il a été souvent question.

1913. — D'Antin a Poerson.

16 août 1715. De Versailles.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 16 et 23 juillet.

Je n'avois jamais ouy parler de *Camille Rusconi*, Sculpteur. Examinez s'il est aussi bon que l'on dit, et rendez-m'en compte.

Je suis bien aise que les Srs *de Lasurance* et *Lestache* soient guéris de leurs incommoditez.

Faites toujours bien des complimens de ma part à M. Amelot, et demandez-lui à qui il veut qu'on remette ce qui estoit, à luy appartenant, sur notre frégatte.

Le Milord Malborough n'est point mort, comme vous me le mandez, et les affaires d'Angleterre sont plus brouillées que jamais.

Je n'ai rien de plus à vous mander.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1914. — Poerson a d'Antin.

20 août 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 29e juillet, dans laquelle elle a la bonté de me marquer que, les caisses du Roy estant arrivées bien conditionnées au Port de Marly, elle espèroit qu'il n'y auroit rien de gâté, *Raon* en ayant eu grand soin.

Je m'estime heureux, Monseigneur, qu'il ait répondu à mon attente, puisque c'est moy qui ai supplié votre Grandeur de trouver bon qu'il accompagnât lesdites caisses, prévoyant bien qu'il pouvoit être utile.

Votre Grandeur me fait l'honneur de me dire qu'elle a reçeu les comptes des deux premiers Quartiers de cette année et qu'elle est étonnée de n'y trouver aucune recepte, puisque le Sr Giraud a deu payer les sommes ordinaires, et elle m'ordonne de lui mander ce qui a pu causer ce dérangement.

Pour obéir aux ordres de votre Grandeur, j'aurai, s'il lui plaît, l'honneur de lui dire qu'ayant reçeu une lettre de sa part, du 6e février, dans laquelle elle me marquoit qu'il lui tardoit fort que le change fût baissé pour régler les fonds de l'Académie, je crus qu'il étoit de mon devoir d'attendre de nouveaux ordres de sa part, et mon attention à plaire à votre Grandeur, et à épargner le change, fit que, non seulement je n'osé plus tirer de Lettres de M. Giraud, mais encore que j'eus un regret infini d'avoir touché le mois de janvier; en sorte qu'aussitôt j'écrivis à M. de La Motte que, craignant d'avoir mal fait en recevant le mois de janvier, je le priois, en cas que cela fût possible, de n'en rien dire à votre Grandeur, m'offrant de supporter le surplus du change au cas qu'il fût plus bas lors que les fonds seroient réglés par vous, Monseigneur. M. de La Motte ne m'a point fait de réponse, et j'ai toujours attendu l'honneur de vos ordres, sans oser prendre de l'argent de M. Giraud.

Comme je me suis épuisé, Monseigneur, croyant faire merveille parceque chacun disoit que je faisois honneur à mon maître et à la Nation, et que, d'aillieurs, j'ai perdu la moitié du seul petit contract qui nous restoit sur l'Hôtel de Ville, je me suis trouvé sans argent et sans crédit; en sorte que j'ai esté obligé de vendre bien des choses que j'avois, puis que j'ai eu recours à

M. Giraud, qui m'a aidé à me soutenir pendant quelques mois; mais, à présent, il dit qu'il ne peut plus continuer, ayant assuré des banqueroutes et se plaignant que M. Aubourg ne le paye point depuis près d'une année, ce qui, dit-il, ne convient pas à un Banquier, dont les Lettres doivent être payées à l'échéance, mestant son change sur ce pied-là.

Ainsi, Monseigneur, si votre Grandeur n'a quelques bontez pour l'Académie, je ne sçay plus comment résister. Pressé par des créanciers et ne trouvant plus à emprunter, je suis à l'extrémité.

Voilà, Monseigneur, la vérité, comme votre Grandeur m'ordonne de lui écrire, à laquelle j'aurai l'honneur d'adjouter que, le change étant très bas et ayant épargné huit mois de haut change, si votre Grandeur n'a la bonté de juger à propos de me commander de tirer les trois Quartiers, cela paroîtroit très à propos, parceque, Monseigneur, l'on craint fort que, pour peu que l'on touche aux monnoyes, le change ne retourne comme il a été cy-devant. Si cela arrivoit avant que j'eusse reçeu les ordres de votre Grandeur, tous mes soins et les peines que j'ai souffertes pour passer un si long temps deviendroient quasi perdus, et je perdrois la consolation, au moins, d'avoir fait quelque profit à Sa Majesté en obéissant avec attention et ponctualité aux ordres de votre Grandeur.

Monseigneur del Judice m'a montré une lettre de M. le Prince de Celamare, son frère, qui est Ambassadeur d'Espagne à la Cour, lequel lui écrit de Marly, du 29e juillet, que votre Grandeur lui a promis que le Roy verroit le tableau de *Michel-Ange*, qu'il a eu l'honneur de donner à Sa Majesté, sur quoy ce Seigneur est dans une grande impatience de sçavoir si ce tableau aura le bonheur de plaire.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1955.

1915. — D'Antin a Poerson.

21 août 1715. De Versailles.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 31. Je vous ai assés parlé de vos affaires particulières; traittons présentement des affaires de l'Académie.

Bien loin de trouver mauvais que vous ayez touché le mois de janvier, je suis fort étonné que vous ne touchiez point régulière-

ment le fonds que le Sr Girault doit fournir par chaque Quartier, estant une affaire réglée pour toujours. Quand je me suis plaint de la hauteur du change, ç'a été pour les affaires générales, point par rapport à l'Académie. Si j'avois trouvé quelque chose à redire aux dépenses, je vous l'aurois fait sçavoir. Ainsi, pour éviter à l'avenir toutes embrouilles, vous n'avez qu'à recevoir régulièrement du Sr Girault les 1,300 livres, que j'ai réglé et que M. Crozat a charge de payer avec la même exactitude, et moy je rembourserai icy le Sr Crozat par chaqu'un Quartier, sans que vous soyez obligé de tirer une Lettre de change, et, comme cela, nos affaires seront très au net.

Quand vous aurez fait quelque dépense extraordinaire où votre dépense journalière excédera le fonds arresté, vous pouvez tirer une Lettre de change sur moy de cette somme, en envoyant l'État de dépense en même tems, pour qu'on y mette l'Ordonnance au bas, et je vous promets que je payerai plus régulièrement qu'aucun Banquier qu'il y ait à Paris.

Dites au Sr Girault, de ma part, de ne point se mettre en peine des sommes qu'il a tirées sur le Sr Aubourg. Il n'a que faire de protests; elles seront payées incessamment. Il sçait mieux qu'un autre le dérangement du commerce; ainsi il a fallu quelque tems pour s'arranger.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1916. — Poerson a d'Antin.

3 septembre 1715.

Monseigneur, — La lettre, que j'ai eu l'honneur de recevoir de la part de votre Grandeur, du 8e aoust, m'a donné une grande consolation, en m'apprenant que les caisses de Sa Majesté sont arrivées bien conditionnées, puisque, parmy tant de choses faciles à se rompre, il ne s'est trouvé rien de cassé. Ce que votre Grandeur a la bonté d'adjouter qu'elle est contente de mes attentions et de mes soins pour le service me rend, Monseigneur, si content que j'oublie toutes les peines où le besoin d'argent m'a réduit depuis quelques mois.

D'ailleurs je me flatte, Monseigneur, que votre Grandeur, ne voulant pas abandonner son Académie, aura donné ses ordres

pour remédier aux extrêmes besoins où elle se trouve aujourd'huy et dont j'ay desjà eu l'honneur de l'informer plusieurs fois.

J'ay rendu, Monseigneur, la lettre de votre Grandeur à Son Éminence M. le Cardinal Ottobon, qui en a été charmé et eut la bonté de m'en faire la lecture avec une satisfaction qu'il est difficile d'exprimer, ce qui donne occasion à beaucoup de louanges pour notre grand Monarque et votre Grandeur, pour qui cette Éminence a une très particulière vénération.

J'ai aussi eu l'honneur de rendre à Monseigneur del Judice la lettre que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'addresser pour luy, lequel l'a reçeue, Monseigneur, avec une joye meslée d'une véritable reconnoissance. Ce Seigneur me fit l'honneur de venir, la semaine passée, à l'Académie me communiquer une lettre de M. le Prince de Celamare, son frère, par laquelle il lui donnoit part que Sa Majesté avoit veue le tableau de *Michelange* avec plaisir, que votre Grandeur l'avoit fort approuvé, que M. le Duc d'Orléans en avoit dit beaucoup de bien, ainsi que M^rs^ les Cardinaux de Rohan, de Bissy et de Polignac. Et, par ce dernier Ordinaire, le mesme Prince de Celamare écrit que le Roy et votre Grandeur l'ont fait placer dans la petite Galerie de Versailles. Ces agréables nouvelles ont charmé ce digne Prélat, en sorte qu'il en ressent une joye incroyable. Il m'a même chargé de prendre la liberté d'en faire un million de très humbles remerciemens à votre Grandeur, à laquelle il confesse avoir de véritables obligations.

Les grandes chaleurs sont un peu diminuées, et le changement de saison altère un peu la santé du Pape, ce qui l'empescha hier de donner l'audience publique à l'ordinaire; un peu de repos est sa guérison. L'on dit toujours que Sa Sainteté partira bientôt pour Castel-Gandolfo.

L'Évesque de Raguse[1] a envoyé au Nonce du Pape, qui est à Naples, une lettre dans laquelle il parle d'un combat que les Vénitiens ont donné par mer aux Turcs, qui, dit-on, y ont perdu six Sultanes et plusieurs autres bâtimens; mais, comme cette nouvelle n'est confirmée par aucun endroit, l'on en doutte fort.

L'on dit pour assuré que la République se veut enfin soumettre aux volontez de notre grand Monarque. L'on en aura peut-estre, l'Ordinaire prochain, la certitude.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1955.

= 1. Joannes B. Conventati, Évêque de Raguse de 1714 à 1720. Gams, p. 415.

1917. — D'Antin a Poerson.

8 septembre 1715.

Vous avez apris, Monsieur, par les Couriers la grande perte que le Royaume vient de faire, et moi en particulier, dont je ne me consolerai jamais. Les Arts et les Sciences sont bien à plaindre dans une longue Minorité; mais, puisque le hazard m'a mis à leur teste, il n'y a rien que je ne fasse pour les soutenir, en connoissant tout le prix.

Pleurez donc ce grand Monarque, le protecteur de toutes sortes de vertus; mais ne soyez point en peine de l'Académie Royale de Rome. Je la soutiendrai dans toute sa splendeur, et j'en fais mon affaire personnelle. Continuez le mesme estat comme je l'ai réglé — le Sr Giraud vous payera régulièrement le mesme fond — et redoublez vos soins dans cette triste conjoncture.

J'ai reçeu vos lettres des 6 et 21 aoust, auxquelles je n'ai rien à répondre présentement.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1918. — Poerson a d'Antin.

10 septembre 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 16 aoust, par laquelle elle m'ordonne de lui rendre compte du Sr *Camille Rusconi*.

Pour luy obéir, j'aurai l'honneur de luy dire qu'il est Milanois, âgé d'environ cinquante-cinq ans, d'une inclination studieuse, mais d'un génie un peu froid, lequel cependant, par sa grande application, a acquis du mérite et du bon goût, ce qui lui a fait faire de très belles Figures, mais en petit nombre. Aussi n'y a-t-il pas long tems qu'il est en réputation, estant un homme qui ne se produit pas aisément, affectant plutôt une espèce de philosophie assez retirée. D'ailleurs, il ne paroît pas d'un génie bien facile pour composer ni orner; cependant, à présent, il est tellement à la mode que, généralement parlant, on l'estime le meilleur sculpteur de l'Italie[1].

Bien que j'aye déjà eu l'honneur de représenter à votre Grandeur le triste état où est l'Académie depuis quelque tems, près à tomber comme je suis, je prens par force la liberté de luy remonstrer qu'il m'est impossible de plus soutenir, si votre Grandeur n'a la bonté de donner ses ordres pour y remédier. J'ay fait des Billets qui sont échus. J'ai vendu ce que je pouvois vendre. Je n'ay ni argent ni crédit. Si je suis abandonné, Monseigneur, il faut que l'Académie tombe absolument.

J'ai fait de ma part, si je l'ose dire, l'impossible jusqu'à présent pour bien servir le Roy en obéissant ponctuellement aux ordres de votre Grandeur. A présent je n'ai aucunes ressources. Si je pouvois seulement acquitter ce qui est deu depuis le mois de janvier, je retrouverois un nouveau crédit; mais, Monseigneur, si l'on ne peut pas trouver en France un si petit secours pour la gloire de votre Grandeur et de la Nation, comment veut-on que je le trouve à Rome?

Quoique M. Girault soit dans des pertes assez fâcheuses, il m'a promis que, si M. Crozat veut lui écrire, il fera en sorte de me trouver les sommes que votre Grandeur jugera nécessaires pour le rétablissement de l'Académie et la remettre en crédit. Il me paroît, Monseigneur, que c'est si peu de chose pour un M. Crozat que je suis persuadé qu'il ne refusera pas votre Grandeur, si elle luy fait l'honneur de l'en prier.

M. Amelot reçeut un Courier extraordinaire mardy au soir, et, mercredy matin, ce Seigneur fut prendre congé du Pape; après quoi il partit, jeudy matin, par les postes pour retourner en France.

L'on sçeut que le Roy estoit malade. Vendredy, M. le Cardinal de La Trémoille reçeut un Courier, parti le 30 aoust, par lequel nous avons apris que, grâces au Ciel, le Roy se portoit considérablement mieux.

Samedy, l'on exposa le St-Sacrement dans toutes les Églises Françoises et Espagnolles, et, le même jour, l'après-disnée, le Pape vint faire ses prières pour notre grand Monarque, à Saint-Louis, accompagné de tout le Sacré Colège, et, depuis, M. le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur, y est venu avec un magnifique Cortège. M^rs^ les Ambassadeurs de Venise et de Portugal y sont venus aussi en grand Cortège. D'ailleurs, il y a une grande quantité de gens, de l'un et de l'autre sexe, qui vont dans nos Églises prier pour la précieuse santé de notre grand

Monarque, si nécessaire à la France et à toute la Chrétienté. L'on n'a jamais veu à Rome prier de si bon cœur que l'on fait pour la parfaite santé de notre grand Roy.

Pour moy, Monseigneur, je suis si troublé de penser aux périls où l'on dit qu'a été ce grand Prince que je ne sçais pas trop ce que j'écris, ce qui me fait suplier votre Grandeur d'excuser les fautes qui seront dans cette lettre.

Les Turcs se sont emparez de la Morée, et le Pape tint hier une Congrégation d'État, où l'on résolut la levée de 3,000 hommes pour la deffense des cottes (*sic*) de l'État Éclésiastique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. On peut voir, dans la Table de Titi l'indication des œuvres de *Camillo Rusconi* à Rome. L'une des plus importantes est le tombeau du Pape Grégoire XIII à Saint-Pierre.

1919. — POERSON A D'ANTIN.

18 septembre 1715.

Monseigneur, — Quoique dans un tems où je ne pouvois, ce semble, donner ni recevoir de consolation, dans un tems où la funeste nouvelle de la mort du plus grand Monarque qui ait jamais esté au Monde m'avoit accablé de la plus cruelle douleur que l'on puisse ressentir, j'ay eu l'honneur de recevoir une lettre du 21 aoust, de la part de votre Grandeur, qui a suspendu pour quelques momens ma douleur, autant que cela étoit possible; en sorte que je ne puis, Monseigneur, en rendre assez de grâces à votre Grandeur, pour la prospérité de laquelle je ne cesserai de faire des vœux continuellement au Ciel.

En effet, Monseigneur, votre Grandeur a-la bonté de s'expliquer si noblement et si clairement en faveur de son Académie de Rome qu'elle mérite toutes sortes de louanges et de bénédictions de tous ceux qui aiment la gloire de la France et des Beaux-Arts, qui ont le bonheur d'estre sous la puissante protection de votre Grandeur.

Cependant, Monseigneur, M. Giraud dit ne pouvoir rien payer si M. Crozat ne l'en prie sur son compte, ce que M. Giraud n'a pu encore obtenir, quoiqu'il dise l'en avoir fort pressé. Au contraire, il le met en méfiance, ce qui empesche les bonnes volontez

de M. Giraud, en sorte que l'Académie ne peut plus subsister sans quelques prompts remèdes de la part de votre Grandeur. D'ailleurs M. Giraud se plaint qu'il lui est dû 700 livres des derniers temps de M. *Mansart*, joint à ce qui lui est deut par M. Aubourg. Toutes ces sommes lui auroient, dit-il, utilement servi dans son commerce, et compte ces longues attentes pour autant de pertes pour luy.

Malgré toutes ces plaintes, je connois M. Giraud plein de bonnes volontez, Monseigneur. Si M. Crozat veut lui écrire qu'il prend ces sommes sur son compte, il est tout prest à fournir ce qui est deut à l'Académie et à payer ce qui est nécessaire pour son entretien, ainsy que votre Grandeur me fait l'honneur de me l'écrire et de le desirer.

Car, bien qu'il y ait eu plusieurs banqueroutes, M. Giraud a de l'argent pour servir votre Grandeur. Tout dépend, Monseigneur, de M. Crozat, qui, ne voulant y entrer pour rien de sa part, jette iceluy dans une grande méfiance en disant :

« Si M. Crozat, qui est sur les lieux, qui voit les choses de « près, qui de plus a l'honneur d'estre connu de Monseigneur le « Duc d'Antin, ne veut point du tout s'en mesler, comment le « puis-je raisonnablement le faire, moi, qui suis inconnu, et à « quatre cens lieues de la Cour? »

Voilà, à peu près, Monseigneur, les discours que tient M. Giraud, auxquels je ne sçay que répondre.

Avec toutes ces difficultéz, j'ay tant de confiance en la bonté de votre Grandeur et suis si asseuré, Monseigneur, de sa générosité, et de son amour pour la gloire et pour les Beaux-Arts, que j'espère que son grand cœur me tirera des peines où je suis.

De ma part, Monseigneur, j'ay fait tout mon possible pour soutenir avec honneur celuy que j'ay d'estre sous une si puissante protection que celle de votre Grandeur, à laquelle j'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1955.

1920. — M. de La Chausse au Marquis de Torcy.

Rome, 20 septembre 1715.

..... Je suis persuadé, Monseigneur, que V. E. aura connu par la Relation du Service qui fut fait, il y a quelques années,

dans l'Église Royale et Nationale de St-Louis de cette ville pour le repos de l'âme de feu Monseigneur, la dépense considérable de cette triste Fonction. Je la suplie très humblement de refléchir à l'impuissance absolue où se trouve l'Église d'en faire une pareille, quoy qu'une démonstration publique de notre zèle n'ait jamais été plus nécessaire que dans la conjoncture présente. Je crois que M. le Cardinal de La Trémoille aura la bonté d'en écrire à V. É. En tout cas, je prends la liberté de luy représenter la situation où se trouve l'Église par raport à ses biens, qui ne luy permettent pas de fournir à de si grands frais sans quelques secours, et de luy marquer en même temps la parfaite soumission qu'auront toujours les Députez de notre Congrégation aux Commandementz dont V. E. voudra bien nous honnorer, et que nous attendons pour les exécuter avec toute l'attention possible.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 549. — Lettre aut. signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1921. — Poerson a d'Antin.

24 septembre 1715.

Monseigneur, — Non seulement tous les François, mais les honnêtes gens de différentes Nations qui se trouvent à Rome sont dans la dernière affliction de la mort de notre grand Monarque, et le Pape tint hier Consistoire, dans lequel ce St-Père fit, dit-on, un très beau discours à la louange du Roy, qui est regretté et pleuré de tous les gens d'honneur et de véritable piété[1].

Une seule chose apporte, Monseigneur, beaucoup de consolation. C'est la Régence de Monseigneur le Duc d'Orléans, qui, étant le Prince le plus parfait de l'Europe, sera aimé des François, craint des ennemis de l'État et admiré de tout le Monde.

Voilà à peu près, Monseigneur, les idées que l'on se forme pour adoucir les chagrins de la grande perte que nous venons de faire.

Le St-Père partira, le 6 du prochain, pour aller à Castel-Gandolfo jouir du bon air de l'automne. L'on dit que ce Prince doit incessament rapeller ses Galères et celles de Malte pour la garde des Costes d'Italie, qui est souvent insultée par les Turcs.

M. le Cardinal Paoluci, l'Ambassadeur de Venise et M. le Comte de Gallas ont tenu diverses conférences ensemble, que l'on dit estre pour une ligue contre les Turcs; mais l'on dit aussy que l'Empereur demande aux Vénitiens Verona, Crema et une autre

Place avec quatre millions pour faire la guerre. Ce sont là, Monseigneur, les bruits qui courent au sujet de ces conférences, qui se tiennent depuis quelque temps.

L'on dit aussi que M. le Cardinal Aquaviva, ayant remontré au Pape que M. le Prince Borguèse a refusé l'Ambassade extraordinaire parcequ'il est trop vieux, M. le Prince de Palestrine parcequ'il n'est pas assez riche, et M. le Duc de los Balbazes je ne sçay sur quel prétexte, le Pape a dispensé le Roy d'Espagne, pour cette fois, de cette cérémonie qui coûtoit des sommes très considérables.

La semaine passée, les Turcs ont fait une descente sur les Costes d'Ancône, où ils ont, dit-on, enlevé vingt-sept ou vingt-huit barques de pêcheurs et ont fait un assez bon nombre d'esclaves. La Milice du pays, qui estoit commandée pour la garde de ces plages, se sont sauvez dès qu'ils ont veu les Turcs mettre pied à terre.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Depuis : « Non seulement »; Lecoy, p. 161.

1922. — D'ANTIN A POERSON.

27 septembre 1715.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du troisième septembre. Je ne comprens point pourquoi vous dites que l'Académie souffre tant, puisque le Sr Girault a toujours eu l'ordre de vous payer régulièrement, et je ne sçai d'où vient l'embrouille qu'il y a dans cette affaire.

J'ai reçeu les remerciemens de M. le Cardinal Ottobon et de M. del Judice.

Comme la nouvelle forme du gouvernement de ce Royaume fait beaucoup de bruit, je vous envoye un détail juste de tous les Conseils que M. le Duc d'Orléans a formés[1].

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Voir Saint-Simon, éd. in-12, VII, 389-93, et la note p. 470-1.

1923. — Poerson a d'Antin.

1er octobre 1715.

Monseigneur, — Je suis bien convaincu que votre douleur est extrême et que la mort du Roi a fait dans le cœur de votre Grandeur une playe à laquelle il est difficile de trouver du remède. Cependant, Monseigneur, je suis persuadé que la grandeur et la fermeté de votre âme, qui a été éprouvée depuis trois ans par tant de funestes occasions, ne vous manquera pas en celle-cy.

Pour moi, Monseigneur, je cherchois en vain quelques consolations de la perte irréparable que nous venons de faire. Je n'en pouvois trouver icy, où tous les gens raisonnables pleuroient également avec moy.

Mais, Monseigneur, j'en ai trouvé plus que je n'osois espérer dans la lettre du 8 septembre, dont votre Grandeur a bien voulu m'honorer. L'asseurance qu'elle me fait l'honneur de me donner, et à notre Accadémie, de la continuation de sa protection et que le funeste accident qui vient d'arriver ne préjudiciera pas au progrès des Sciences et des Beaux-Arts, relève entièrement notre courage et essuyera peu à peu nos larmes.

Cependant, Monseigneur, bien que votre Grandeur ait les meilleures intentions du Monde, et dignes véritablement de sa naissance, de son crédit et de son amour pour les Sciences et les Beaux-Arts, M. Crozat, non seulement n'a point prié M. Giraud de fournir de l'argent, mais plutôt mis en méfiance. Ainsy, Monseigneur, j'ay l'honneur de supplier très humblement votre Grandeur de vouloir bien donner ses ordres afin que M. Giraud, qui ne demande pas mieux que de servir votre Grandeur, puisse fournir l'argent nécessaire pour l'entretien de l'Accadémie, suivant les nobles et généreux desirs de votre Grandeur.

Monseigneur, le Sr *Vinace*, Fondeur, qui a l'honneur d'estre connu de votre Grandeur, voulant avoir un prétexte à se servir de fourneaux pour souffler commodément, a entrepris un ouvrage pour les Jésuites, sur lequel on dit qu'il a perdu considérablement; mais il en étoit, disoit-il, tout consolé parcequ'il prétend estre enfin parvenu à faire la poudre de projection. En effet, il y a quelques jours qu'il m'apporta de cette prétendue poudre avec un lingot qui me parut être du plus bel or du Monde, et il me dit qu'il viendroit le lendemain en faire l'expérience devant moi;

que tout ce grand œuvre se faisoit avec du mercure seulement. Mais, la nuit suivante, il est parti avec un Napolitain, qui se dit estre son parent, sans que l'on sache quelle route il a prise, et a laissé tous ses meubles et environ cent pistoles, que les Jésuites lui devoient de reste, à ce que l'on m'a dit. M. l'Ambassadeur de Portugal lui devoit aussi quelque argent, qu'il n'a pas daigné aller recevoir. Les uns disent qu'il est allé à Venise, d'autres disent qu'il parloit souvent d'Espagne; je croy que la vérité est que personne n'en sçait rien.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

1924. — D'ANTIN A POERSON.

6 octobre 1715.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 10 et 18 septembre. Ce que vous me mandez du Sr *Camille Rusconi* me suffit.

M. Crozat sort de mon cabinet et va écrire dans l'instant au Sr Giraud de vous payer régulièrement à l'ordinaire, ayant remis des fonds pour cela à Lyon. Je lui ay payé comptant toutes les Lettres de change que vous avez tirées sur l'exercice de cette année, montant à 5,095 livres, et me suis arrangé de manière avec lui qu'il y aura bien du malheur si vous n'êtes pas en repos. Je peux mesme dire que c'est votre faute s'il y a eu du dérangement, car j'ay toujours compté que vous étiez payé par mois, et, si j'avois esté averty plutost, j'y aurois mis ordre.

J'ay veu ici M. Amelot en parfaite santé de son voyage.

Si les Vénitiens s'estoient mieux conduits, ils trouveroient des amis dans le besoin.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1955.

1925. — POERSON A D'ANTIN.

8 octobre 1715.

Le Pape se porte, grâce au Ciel, à merveille. Il fut vendredy à l'Hôpital de St-Michel, où il marcha près de deux heures. Une

partie de ce grand bâtiment est remplie de vieillards qui sont pauvres, et, dans le reste, sont les manufactures de drap, de bas de soye et de tapisserie.

Le Dimanche, le St-Père dit la messe aux Chartreux, parcequ'à pareil jour il dit sa première messe au mesme lieu, ce qu'il a toujours (fait) depuis tous les ans. Il y eut ensuitte une Congrégation au sujet des Missions de la Chine, et, le lendemain, l'Ambassadeur de Portugal eut une longue audience du Pape sur ce sujet, le Roy de Portugal prétendant avoir le droit de nommer tous les Missionnaires qui vont aux Indes.

L'on asseure que le Pape partira demain pour aller passer vingt jours à Castel-Gandolfo.

L'Ambassadeur de Venise a fait sçavoir à son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille que, le Sénat ayant reçeu une lettre du Roy et une de Monseigneur le Duc d'Orléans, ils avoient fait choix de deux Sénateurs des plus illustres de leur Corps pour envoyer un Ambassadeur extraordinaire en France, et que cette République se soumettroit à ce que l'on souhaittoit d'elle.

Le Comte de Gallas fut, vendredy, en grande pompe donner part au Pape de la grossesse de l'Impératrice régnante, ce qui cause beaucoup de joye en cette Cour.

L'on recommence à avoir peur des Turcs à Malte. Le Grand-Maître fait travailler en toute diligence aux fortifications, et l'on croit que Messieurs les Chevaliers seront rappelez pour la deffense de leurs Isles.

Le Sr *Vinace*, Fondeur, a écrit icy une lettre, datée de Turin, à un de ses amis, par laquelle il le prie de prendre soin de sa maison, et de payer le loyer et autres bagatelles, l'assurant qu'il sera de retour à Rome à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, et qu'il y fera bonne figure. Plusieurs personnes croyent icy qu'il sçait la transmutation des métaux.

J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur les comptes des mois de juillet, aoust et septembre.

Le Cardinal Paraciana, évesque de Sinigaglia[1], a écrit qu'il avoit paru dans le Golfe Adriatique un phœnomène des plus surprenants. L'on vit sortir de l'eau comme un feu qui, s'estant élevé fort haut, avoit formé une espèce de soleil, dont les rayons, pendant un assez long espace de temps, avoient jettez des feux et fait un très grand bruit. Ensuitte, tout cela s'estoit dissipé dans des nuées; mais, quelques momens après, un nouveau phœnomène

avoit paru, de la forme d'un très grand sabre de feu, ayant la pointe tournée du costé de la Grèce et de la Morée.

Les Italiens spéculatifs cherchent à donner des interprétations, chacun suivant leur inclination, ce qui produit de grandes contrariétez entre eux.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Giovanni Domenico Paracciani, nommé le 18 mai 1707 au titre de Sainte-Anastasie, a été Évêque de Sinigaglia de 1714 à 1717. Il est mort à Rome le 9 mai 1721.

1926. — Le Maréchal d'Huxelles a M. de La Chausse.

Paris, 8 octobre 1715.

Je répondray aujourd'huy, Monsieur, à la lettre que vous avez écrite à M. le Mis de Torcy, le 20e du mois dernier, et qui a été remise au Conseil des Affaires Étrangères. Elle contient de nouvelles marques de votre zèle aussy bien que de votre exactitude, dont je sçay que vous avez donné des preuves en toutes occasions.

Je voudrois bien pouvoir répondre, de la manière que vous le desireriez et qu'il conviendroit, à l'article de votre lettre qui regarde les besoins de l'Église de St-Louis; mais, quoyque Mgr le duc d'Orléans ait été touché de vos représentations sur ce sujet, la conjoncture ne permet pas de faire présentement ce qui conviendroit à cet égard; mais j'espère que l'on pourra y pourvoir dans un autre temps. Je vous prie de croire, Monsieur, que je suis sincèrement à vous.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 549. — Le Maréchal d'Huxelles était alors le nouveau Président du Conseil des Affaires Étrangères. — Communiqué par M. Tausserat.

1927. — D'Antin a Poerson.

18 octobre 1715.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 24 septembre et premier octobre. Je ne suis point étonné que toutes les Nations plaignent un aussy grand Roy, dont les qualitez éminentes attireront l'estime et l'admiration de tous ses Ennemis.

On peut tout attendre de la Régence de M. le Duc d'Orléans.

Il a toutes les qualitez nécessaires pour bien gouverner, et il s'y prend d'une manière à n'en point douter.

Je tiendray la parole que je vous ay donnée, et vous vous apercevrez bien que l'Accadémie sera sur un aussi bon pied qu'elle ait jamais été. Vous devez estre en repos depuis plusieurs jours sur l'article de M. Crozat.

Je ne suis point étonné de ce que vous me mandez du Sr *Vinache;* c'est un fripon, qui escroquera dans tous les pays où il ira.

Je suis, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1928. — M. de La Chausse au Maréchal d'Huxelles.

Rome, 29 octobre 1715.

Monseigneur, — J'ay reçeu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 8e de ce mois.....

Je rens mil grâces très humbles à V. É. de la bonté qu'elle a eüe de faire mes très respectueuses représentations à Monseigneur le Duc d'Orléans touchant les besoins de l'Église de Saint-Louis. Je conçois très bien que le temps n'est pas favorable; mais, si vous voulez bien luy accorder l'honneur de votre protection, je me flatte qu'elle en sentira des effets avantageux dans la suite.....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 549. — Lettre aut. signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1929. — Poerson a d'Antin.

5 novembre 1715.

Monseigneur, — Après avoir très humblement remercié votre Grandeur de la généreuse protection qu'elle veut bien continuer de donner à son Académie de Rome, je la supplie très humblement de vouloir bien me permettre l'honneur de lui représenter quelques très respectueuses prières sur l'estat où je me trouve, vieux et sans biens, ce qui pourroit, je crois, Monseigneur, se réparer assez facillement par le puissant crédit que votre Grandeur a, avec toute justice, auprès de S. A. Royale Monseigneur le Régent, qui assurément ne refusera pas si votre Grandeur bienfaisante veut bien me faire la faveur d'intercéder pour l'homme

du Monde qui en a le plus de besoin et qui en aura le plus de reconnoissance.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1955.

1930. — Poerson a d'Antin.

12 novembre 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, une lettre du 18 octobre, de laquelle j'ai celui de lui faire mil très humbles et très respectueux remerciements. Je ne puis luy en faire assez des bontez qu'elle veut bien avoir pour son Académie de Rome dans un temps où l'argent est si rare que toutes les Lettres viennent protestées, ce qui fait que l'on ne trouve point de gens à Rome qui veuillent risquer leur argent pour France.

Cependant, Monseigneur, sous l'honneur de votre protection, ayant montré deux lettres de votre Grandeur à M. Giraud, il s'est résolu à me compter de l'argent pour soutenir les nobles sentimens de votre Grandeur en faveur de son Académie, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur d'en rendre compte à votre Grandeur, et ledit Sr Giraud l'a fait, malgré les réflexions qu'il faisoit, deux jours auparavant, qu'apparemment il y avoit bien du risque puisque M. Crozat, qui a l'honneur d'approcher de votre Grandeur et qui doit être mieux instruit de l'état des affaires que luy Giraud, qui est à Rome, n'a jamais voulu y entrer pour rien. Cependant les difficultez ont été levées et je paye les dettes de l'Académie, ce qu'icy, je l'ose dire, ne fait pas peu d'honneur à votre Grandeur, dont le nom est non seulement en vénération à Rome, mais par toute l'Europe, où les Étrangers qui viennent icy parlent de l'Académie et de son illustre Protecteur.

L'on donne mil louanges au Gouvernement de Monseigneur le Duc d'Orléans, notre Prince Régent; mais, Monseigneur, ce que votre Grandeur a la bonté de m'en écrire est pour moy d'un plus grand poids que tout ce que j'ay veu écrit ou ouy dire, persuadé que je suis que personne n'a le discernement plus juste ni plus capable d'en juger que votre Grandeur. Aussi, ce grand Prince vous a-t-il choisi, Monseigneur, pour être à la teste d'un Conseil,

dont le bonheur de plusieurs milliers de personnes dépendront et qui feront sans cesse des vœux pour votre prospérité.

Le Pape est retourné hier de Castel-Gandolfo, où il a été un peu indisposé ; mais à présent, grâce au Ciel, il se porte assez bien.

Monseigneur Massei est de retour de France[1], et a eu une audience très favorable du Pape.

L'on ne parle à Rome que des conquestes des Turcs, et plusieurs craignent que, l'année prochaine, ils ne fassent quelques entreprises sur l'Italie, qui ne seroit pas en état de luy résister.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Il y avait été porter la barrette au Cardinal de Bissy. Voir plus haut.

1931. — POERSON A D'ANTIN.

19 novembre 1715.

Monseigneur, — Bien que je craigne de me rendre importun, je ne puis m'empescher de rendre mil très humbles grâces à votre Grandeur du généreux soin qu'elle a eu de son Académie en lui procurant les payements dont elle avoit un si pressant besoin, et dans un tems où l'on ne peut recevoir d'argent de France, dont le crédit est absolument perdu icy.

Un bien si extraordinaire et si difficile ne pouvoit être fait que par un grand Seigneur dont l'amour pour les Sciences et les Beaux-Arts mérite de vivre éternellement dans la mémoire des grands hommes présens et dans tous les siècles à venir.

Mercredy, le Pape donna audience à ses Ministres, qui n'en avoient point eüe depuis longtemps, Sa Sainteté n'ayant point voulu entendre parler d'affaires pendant son séjour de Castel-Gandolfo, où pas une Éminence n'a été admise à l'audience.

Vendredy, M[rs] les Ambassadeurs de l'Empire, de Venise et de Malte eurent de longues audiences. Celui de Malte sollicite fortement, avec M. le Chevalier de Sabran, Provençal, envoyé à Rome de M. le Grand-Maître pour obtenir quatre vaisseaux, que le St-Père a promis donner à la Religion pour joindre aux quatre qu'elle a desjà. Pour parvenir à cette dépense, le Pape a imposé un dixième sur tous les Bénéfices de l'État Ecclésiastique.

L'on assure qu'il y a une ligue signée entre l'Empereur, la

Pologne, les Moscovites et les Vénitiens, et que l'Ambassadeur de cette République revient de Vienne en toute diligence en Italie avec ce traité.

Monseigneur Massei, de retour de France, en dit mil biens et assure que S. A. R. Monseigneur le Régent lui a dit qu'il espéroit que, dans peu, le Pape auroit toutes sortes de satisfaction, ce qui fait grand plaisir à cette Cour.

La Cour de Vienne a desjà remis à son Ambassadeur les noms des Bénéfices vacants en Flandres, sans aucunes réserves de pensions, suivant les Privilèges du païs.

Le Père Salerne, Jésuite, part dans peu pour la Pologne, où l'on dit qu'il porte des instructions secrettes du St-Père.

L'on conte pour seur que le Pape fera une promotion de quatre Cardinaux avant Noël.

L'on dit que les Vénitiens, mécontents de la conduite de leur Généralissime Dhelphino, l'ont fait mettre en prison[1].

L'on dit que le Général Marsigli a été emmené mercredy au Château Saint-Ange; l'on le soupçonne de quelques intelligences.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Giuseppe Delfino, d'abord heureux, et plus tard malheureux pour n'avoir à sa disposition ni assez de vaisseaux ni assez de soldats, ce qui n'empêcha pas la République de le rappeler et de le disgracier, mais sans le punir.

1932. — D'Antin a Poerson.

21 novembre 1715.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 8 et 29. Je ne croy pas qu'on ait grande confiance à ce que *Vinache* mande, surtout s'il est aussi bien connu à Rome qu'il l'est icy.

J'ay reçeu vos comptes de juillet, aoust et septembre.

Je voudrois bien avoir vu le phœnomène dont vous me parlez, car les histoires qui viennent de loin ont quelquefois besoin de preuves.

Je ne suis guères capable de répondre à tous les complimens que vous me faites, et je puis vous assurer que je serai toujours fort occupé de l'Académie Royale de Rome, et fort aise de trouver les occasions de vous faire plaisir en votre particulier.

Je suis fort étonné de ce que vous me mandez du Sr Crozat, et je luy en dirai mon avis à la première occasion. Remerciez fort de ma part le Sr Girault, et assurez-le qu'il n'y a rien à perdre avec un homme comme moy. Je payerai, dans les mois de janvier et février, les Lettres de change que vous avez tiré sur nous; mais il faut tirer sur le Sr Denis, Trésorier des Bâtimens en exercice en 1715, et non sur Aubourg, qui l'étoit en 1714, pour qu'il n'y ait point de difficulté sur les quittances à la Chambre des Comptes.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1933. — Poerson a d'Antin.

26 novembre 1715.

Monseigneur, — Le Pape a été indisposé toute cette semaine, pour avoir passé quelques heures au Vatican, où l'air (est) humide et malsain. Ce St-Père a presque toujours gardé le lit, n'ayant donné d'audiences à personne; il ne fut pas à la Chapelle le jour de St-Clément[1], qui est celui de sa création au Pontificat, et auquel les Cardinaux lui font les complimens de *Multos annos*.

L'on crie beaucoup icy et dans tout l'État Ecclésiastique pour la chèreté, particulièrement de l'huile, qui vaut treize écus Romains le baril, ce qui ne s'est jamais vu dans ce païs; encore n'est-elle pas fort bonne.

Notre linge, Monseigneur, est tout usé. Je supplie très humblement votre Grandeur de me donner la permission d'en acheter.

Si j'osois, je prendrois la liberté de faire encore une très humble prière à votre Grandeur. Ce seroit, Monseigneur, qu'elle eût la bonté de nous donner son portrait, celui du Roy et de S. A. R. Monseigneur le Régent. Votre Grandeur, voulant continuer d'honnorer son Académie de sa protection, ne trouvera pas mauvais, s'il luy plaît, que je prenne la liberté de luy faire cette demande, que je me flatte estre juste et raisonnable.

Le Nonce du Pape, qui est en Portugal, a écrit au St-Père que le Roy[2] avoit pris, malgré le Prince son frère et tous les conseils de ses Ministres, la ferme résolution de venir à Rome au printemps prochain ; que, pour cet effet, ce Prince a desjà fait remettre 500 milles de livres Romaines à Gesnes, ce qui fait plus de deux millions de livres. L'on adjoute qu'il passera par la France, vou-

lant faire le voyage par terre. Sa Sainteté le logera, à ce que l'on croit, au Vatican.

L'on attend pour seur à Rome M. le Prince Électoral de Bavière, qui, après avoir veu l'Italie, passera, à ce que l'on dit, en France, M. le Duc, son père, voulant le faire voyager un an au moins.

Quoique l'on croye que les Vénitiens doivent entrer dans une ligue avec l'Empereur, la Pologne et les Moscovites, contre le Turc, ils ne laissent pas de travailler avec chaleur à faire une paix particulière avec ces Infidels. Ceux qui sont icy disent pour raison que l'Empire fit sa dernière paix avec le Turc sans qu'ils y fussent compris, et que l'on leur a laissé perdre la Morée sans les secourir, et qu'ainsy il leur est permis de s'aider comme ils pourront.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Saint Clément I, Pape en l'an 91 et martyr en l'an 100; sa commémoration est le 23 novembre.

2. Jean V; 1706-1750.

1934. — D'Antin a Poerson.

3 décembre 1715.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 5 et 12 novembre. Je ne peux rien adjouter aux assurances que je vous ai souvent données de l'envie que j'aurois de vous rendre service. Je le ferai, je vous assure, quand les occasions s'en présenteront; mais il faut se donner un peu de patience dans ce païs-cy.

J'espère que dans peu le crédit de la France ne sera pas si décrié qu'il l'est, et Monsieur le Régent s'y prend d'une manière que les Étrangers en seront bientôt persuadés.

Remerciez fort le Sr Giraud de la confiance qu'il a en moy; il ne sera pas trompé à l'opinion qu'il veut bien avoir de ma bonne foy.

Je suis, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1955.

1935. — Poerson a d'Antin.

3 décembre 1715.

Monseigneur, — Le Pape continue toujours à garder la chambre

à cause du rhume qu'il prit lors qu'il fut à Saint-Pierre, où il visita les appartemens du Vatican pour y loger, à ce que l'on croit, le Roy de Portugal, en cas que ce Prince exécute le dessein qu'il a formé de venir à Rome.

Cette indisposition du St-Père, quoique, grâce au Ciel, fort légère, ne laisse pas d'inquiéter beaucoup, et particulièrement les Seigneurs prétendans au Cardinalat, qui s'attendoient qu'il y auroit une promotion avant les Festes de Noël, ainsi que le Pape l'avoit fait espérer.

L'on dit que le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur, devoit solliciter un Chapeau pour l'Abbé Mellini, que l'on ne croit pas être agréable au St-Père[1]; mais il n'a pu avoir d'audience non plus que les autres Ministres, le Pape ayant, à ce que l'on dit, besoin de repos et ne voulant entendre parler d'aucunes affaires.

Les Gallères du Pape, retournant du Levant, ont été surprises d'une si violente tempeste qu'elles ont failli à se perdre; l'on espère cependant qu'elles reviendront bientôt, ayant eu nouvelles que *la Capitaine* s'est sauvée à Naples, et les autres en Sicile, mais fort maltraitées.

L'on dit icy que M. le Cardinal del Judice doit bientôt revenir à Rome, à ce que l'on croit, mécontent de ce qu'un Abbé de Lombardie, qui est à la Cour d'Espagne, en a toute la confiance[2].

L'on assure toujours que M. le Prince Électoral de Bavière viendra dans peu à Rome.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Mario Melini, Romain, ne fut créé Cardinal qu'en 1747 par Benoît XIV.
2. Quoique Alberoni fût Parmesan et non pas Lombard, il pourrait bien se faire qu'il s'agisse ici de lui. Il ne fut Cardinal qu'en 1717.

1936. — POERSON A D'ANTIN.

10 décembre 1715.

Monseigneur, — Il y a plus de onze années que j'ai l'honneur de servir le Roy dans l'Académie de Rome; mais je ne compte de temps heureux que celui que j'ai eu d'obéir à votre Grandeur; car, bien que la France ait essuyé les plus grandes disgrâces, tant par la mort de nos Princes que par le défaut de presque toutes les choses nécessaires à la vie, malgré tous ces malheurs, votre grand

cœur, Monseigneur, votre amour pour la gloire de notre Nation et des Beaux-Arts vous ont fait remédier à tous ces accidens avec une magnanimité, digne véritablement du plus grand et du meilleur Seigneur que la France ait jamais eu.

Rempli de toutes ces merveilles, je prens la liberté d'en faire à votre Grandeur mes très humbles complimens, la suppliant très respectueusement de m'honorer de la continuation de sa protection et de l'assurer qu'entre tant de personnes qui ont le bonheur de recevoir de ses bienfaits, il n'y en a point qui ressentent ces grâces ni qui fassent des vœux si ardens et si sincères pour qu'elle jouisse, non seulement d'une nouvelle et heureuse année, mais d'un nombre d'autres en prospéritez et en parfaite santé.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O[1] 1955.

1937. — Poerson a d'Antin.

17 décembre 1715.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 21e novembre, par laquelle elle a la bonté de me marquer qu'elle veut toujours continuer de protéger son Académie de Rome, pour laquelle j'ay l'honneur de luy faire mil très humbles complimens. Elle a bien voulu me faire la grâce d'adjouter qu'elle m'honorera aussy de la continuation de sa protection dans toutes les occasions, sur quoi je prendrai, s'il vous plaît, Monseigneur, la liberté de renouveler à votre Grandeur la très humble et très respectueuse prière que j'ay desjà eu l'honneur de luy faire de demander en ma faveur à S. A. R. Monseigneur le Prince Régent une pension sur quelques Bénéfices, suivant les Privilèges accordéz à l'Ordre que votre Grandeur m'a fait l'honneur de me procurer.

Je suis vieux et sans biens; ce seroit, Monseigneur, une bonne action, digne de votre Grandeur, que de remédier à ma mauvaise fortune, et qui seroit, si je l'oze dire, glorieuse auprès du Pape et de tous les vertueux qui sont dans Rome, qui ont desjà votre illustre nom en vénération.

J'ay, suivant l'ordre de votre Grandeur, fait de nouvelles Lettres à M. Girault, adressées à M. Denis, Trésorier des Bâtimens, à la place de celles qui estoient à M. Aubourg, et j'ai une déclara-

tion de M. Girault que, bien que les Lettres soient doubles, elles ne serviront que pour une.

J'ai aussi, Monseigneur, tiré une Lettre pour le mois de décembre; mais elle n'échéra que le 15 de mars 1716, afin que votre Grandeur ait plus de facilité lors qu'elle voudra donner ses ordres pour les acquitter.

Mais, Monseigneur, quoique M. Girault soit plein de bonnes volontéz pour le service de votre Grandeur et qu'il ait été très sensible aux remerciemens que je lui ai faits de sa part, comme il ne peut être sans quelques sortes d'inquiétudes par les lettres que lui écrit M. Crozat de la rareté de l'argent et les difficultéz que prévoit mondit Sr Crozat sur la ponctualité des payemens, je n'ay pu luy refuser une déclaration dont j'ay l'honneur d'en adresser une copie à votre Grandeur.

Monseigneur, comme j'étois des amis de M. Crozat avant qu'il eût fait la fortune immense qui met aujourd'huy de la différence entre nous, je n'aurois jamais parlé à votre Grandeur de ce qu'il m'a écrit et à M. Girault; mais, comme je suis obligé, en conscience et en honneur, d'informer votre Grandeur de ce qui regarde son Académie, je n'ay pu me dispenser de luy en écrire quelques choses.

Le Pape fit hier (16 décembre) une promotion de sept Cardinaux, à laquelle on s'attendoit depuis longtemps. Quoique cela sera publié en France, j'ai l'honneur de luy en adresser les noms, tels que je les ai entendus.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

M. Marini, maître de chambre[1].
M. Scoti, Gouverneur de Rome[2].
M. Carcioli, Vice-gérent[3].
M. Spinola, Auditeur[4].
M. Patrizzi, Trésorier[5].
M. Nucy[6].
M. Caraccioli, Évesque d'Aversa[7].

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Carlo Marini, Génois, au titre de Sainte-Marie in Aquiro. On le donne ordinairement comme de la neuvième promotion de Clément XI, du 29 mai 1715.

2. Bernardo Scotti, Milanais, au titre de Saint-Pierre in Montorio. Même remarque.

3. Niccolo Caraccioli, de Naples, Archevêque de Capoue, au titre de Saint-Martin aux Monts.

4. Niccolo-Gaetano Spinola, Génois, au titre de Saint-Sixte.

5. Giovanni Patrizi, Romain, au titre des Quatre Saints couronnés.

6. Ferdinando Nuzzi, Évêque d'Orvieto.

7. Inigo Caraccioli, Napolitain, au titre de Saint-Thomas in Parione; même remarque que pour les Cardinaux Marini et Scotti.

1938. — D'Antin a Poerson.

21 décembre 1715.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 19 et 26 novembre. Je suis bien aise que vous vous aperceviez du soin que je prens de l'Académie en y procurant les payements en un tems aussy difficile que celuy-cy. Je ne serai pas moins soigneux du remboursement du Sr Giraud que je le suis de votre entretien.

Si votre linge est absolument ruiné, il faut bien l'entretenir; et, pour éviter une grande dépense à la fois, vous devriez en faire faire une quantité chaque année, ce qui ne paroîtroit rien sur le corps de la dépense.

Je vous enverray dans quelque temps les portraits que vous demandez; mais il n'y en a point encore de faits du jeune Roy.

M. le Duc de La Feuillade est nommé pour Ambassadeur à Rome; c'est un Seigneur plein de grandes qualitez, qui réussira fort dans un employ comme celuy-là.

Je suis, etc.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O^1 1955.

1939. — Poerson a d'Antin.

24 décembre 1715.

Monseigneur, — Le Pape tint Consistoire jeudy dernier, où il donna les six Chapeaux aux Cardinaux de la dernière promotion, et y parut en très bonne santé.

Le lendemain, Sa Sainteté reçeut un Courier, depesché par M. Bentivoglio, Nonce en France, au sujet des résolutions prises par plusieurs Prélats d'écrire une lettre au Pape, et au sujet, aussy, des deux dernières assemblées tenues en Sorbonne.

Depuis ce Courier, le Pape a tenue Congrégation secrette de six ou sept Cardinaux, que l'on croit être à l'occasion des affaires de France.

Samedy, M. le Cardinal de La Trémoille eut une longue audience du St-Père.

L'on attend icy M. Morozini, Envoyé extraordinaire de la République de Venise, lequel, après avoir achevé sa commission à Rome, doit passer, à ce que l'on dit, dans toutes les Cours d'Italie pour proposer une sainte ligue contre la puissance Ottomane.

L'on a eu nouvelles de la mort de M. l'Électeur de Trèves[1]. Il vacque, par cette mort, trois des meilleures Abbayes où le Pape puisse nommer. Celle de Seravale, vers Lorette, vaut quarante mille écus de rente; les deux autres sont moindres, mais ne laissent pas d'estre considérables.

Bien des gens disent icy que le Roy d'Espagne et le Roy de Sicile sont en parfaite intelligence, et qu'au printemps prochain ce premier Monarque enverra vingt mille hommes, qui se joindront aux troupes du Roy de Sicile, pour faire la guerre en Italie.

M. de Molinès, chargé des affaires d'Espagne, et l'Ambassadeur de Portugal, ainsy que celuy de Venise, ont augmenté leurs Braves pour empescher les Sbires de passer dans leurs Quartiers, à l'instar de M. le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur, qui a fait plusieurs fois donner la bastonnade auxdits Sbires lors qu'ils ont osé s'approcher de son Quartier.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

Signé : POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Charles-Joseph-Ignace-Antoine-Jean Héliot de Lorraine, fils du Duc Charles V, d'abord Coadjuteur, puis Archevêque-Électeur de Trèves du 6 janvier 1711 à sa mort, 4 décembre 1715.

1940. — 28 décembre 1715. — ..... Il a esté lu une lettre de Mr *Pœrson*, Directeur de l'Académie de Rome, par laquelle il fait ses complimens à la Compagnie sur la nouvelle année.....

Proces-verbaux de l'Académie, IV, 220.

1941. — POERSON A D'ANTIN.

31 décembre 1715.

Monseigneur, — Cette Cour paroît fort allarmée depuis le

retour des Galères. Le Général Fereti, qui les commande, ayant fait entendre la facilité avec laquelle les Turcs pourroient exécuter le dessein que l'on dit qu'ils ont formé de venir en Italie le printemps prochain, particulièrement s'ils se rendent maîtres de Corfou, comme il y a apparence, puisque après cette conqueste ils ne trouveront plus d'obstacle ni dans le Golfe Adriatique ni de l'autre part. Sur quoy le Pape a tenu, vendredy, une Congrégation de plusieurs Cardinaux, Prélats et de l'Ambassadeur de Malte avec le Général Ferety. L'on dit qu'il y fut résolu de faire lever cinq mille hommes pour garder Netuno, qui est à sept ou huit lieues de Rome[1]. C'est, dit-on, un endroit où les Turcs pourroient facilement venir et où effectivement ils viennent quelquefois faire des esclaves pour la coste de Lorette.

L'on compte sur la Milice du païs, et sur les bâtimens Vénitiens, qui seront pour la garde du Golfe Adriatique.

L'on dit aussy que l'on convint, dans cette Congrégation, que le Pape acheteroit quatre vaisseaux de guerre pour joindre à ceux de la Religion de Malte, qui serviront à la garde de ces costes, où l'on a desjà grande peur.

Hier, M. le Cardinal de La Trémoille eut audience du Pape, qui, à ce que l'on dit, n'est pas trop content de ce que son Nonce[2] a envoyé un Courier pour l'affaire de la Sorbonne. Il paroît que Sa Sainteté a beaucoup de penchant pour que les choses s'accomodent par des voyes de douceurs, et l'on croit mesme qu'il pouroit bien le rappeller et le faire Auditeur de la Chambre, qui est une Charge d'où l'on va au Cardinalat.

L'on dit que le Roy de Sicile, mécontent des Jésuites, non seulement les menace de les chasser de ce païs-là, mais de Turin et de tous ses États.

Quoyque le St-Père ait fait dire à M^rs^ les Ambassadeurs de licencier les hommes armez qu'ils ont pour la garde de leurs franchises, l'Ambassadeur de l'Empereur dit que c'est de l'ordre de son Maître, auquel il ne peut désobéir, et les autres disent qu'ils prétendent avoir les mêmes droits que M. le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Signé : Poerson.

Archives nationales, O^1^ 1955.

= 1. Petit port sur la Méditerranée, à 51 kilomètres au sud de Rome. Dans l'antiquité, c'était le port d'Antium, la capitale des Volsques.

2. Cornelio Bentivoglio, de Ferrare, déclaré Nonce ordinaire en France le 24 octobre 1711, ne vint en France qu'au milieu de 1712; il ne retourna à Rome que dans la seconde moitié de 1719.

1942. — 1715. — Après avoir parlé du concours pour les Grands Prix de peinture, Guérin ajoute pour les Élèves couronnés :

Le Prix n'est pas le seul avantage qu'ils retirent de leur travail; car c'est d'entre eux que l'on choisit les plus capables pour être envoyez à l'Académie de Rome, où ils sont conduits et entretenus, pendant deux et trois ans, à la pension du Roy. La libéralité que Sa Majesté leur fait avoir pour dessiner d'après les plus excellens ouvrages de cette ville si célèbre est le plus grand de tous les avantages pour se perfectionner dans la pratique.

Guérin, *Description de l'Académie*, 1715, p. 254.

1943. — Janvier 1716. — M. d'Antin avait succédé à Mansart en 1708 (cf. III, pièces **1299-1306**). Ses attributions furent étendues neuf ans après, et, sur ce point, nous transcrirons l'article de Dubois de Saint-Gelais dans le tome second de son *Histoire journalière de Paris*, réimprimée par M. Maurice Tourneux pour la Société des Bibliophiles François, 1885, in-8°, p. 45-7 :

La Charge de Surintendant et Ordonnateur général des Bâtimens du Roi, arts et manufactures de France, avoit été supprimée en 1708, et le Roi s'étoit réservé de commettre telle personne qu'il jugeroit à propos, pour, en qualité de Directeur général des Bâtiments du Roi, jardins, arts, tapisseries et manufactures Royales, avoir la direction sur les Artisans logés sous la grande Galerie du Château du Louvre, comme aussi de Surintendant et Ordonnateur général des Châteaux, bâtimens, parcs, jardins et fontaines de Fontainebleau et Monceaux y réunis, et de toutes les Maisons Royales, avec la direction des Imprimeries Royales, de la Monnoie des médailles, de l'Observatoire et de toutes les Académies Royales (y compris naturellement celle de Rome), à l'exception de celle des Sciences. Le Collège Royal, l'Imprimerie Royale, la Monnoie des médailles, l'Académie des inscriptions et les logemens qui sont sous la grande Galerie étoient auparavant du département du Secrétaire d'État, qui avoit celui de la Maison du Roi et de Paris.....

1944. — D'Antin a Poerson.

2 janvier 1716.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 3 et 10 décembre; mais, comme elles ne contiennent que des nouvelles de la santé du Pape, je n'ai rien à vous mander.

Je vous remercie de tous les bons souhaits que vous me faites pour cette année; je n'oublieray rien pour ce qui regarde vos intérêts et le soin que je dois prendre pour l'Académie, quoique le change en augmente fort la dépense. Je suis, etc.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1955.

1945. — Poerson a d'Antin.

7 janvier 1716.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 8 décembre.

Elle est si remplie de bonté, et les assurances qu'elle veut bien me donner de l'honneur de son souvenir, pour ma petite fortune, me sont d'une si grande consolation que j'en suis pénétré jusques au fond de mon cœur, et prends la liberté, Monseigneur, d'en faire à votre Grandeur mille très humbles et très respectueux remerciemens.

Toutes les idées des malheurs de mon peu de bien et de la vieillesse s'effacent dès que je me représente que je puis me flatter du ressouvenir et de la puissante protection de votre Grandeur, que j'estime le plus grand bonheur de ma vie, et avec laquelle je me crois à couvert de toutes sortes de disgrâces.

Les Italiens, aussi bien que les autres Nations, rendent justice aux grandes et éminentes qualités de Monseigneur le Prince Régent. Tout le monde se persuade que son gouvernement sera heureux, et le choix que ce sage Prince a fait de votre Grandeur pour l'aider au rétablissement de la France nous encourage tous et nous assure d'un bon et heureux succès.

L'on parle à Rome de rapeler Monseigneur le Nonce de Bentivoglio[1] et de luy donner la Charge d'Auditeur de la Chambre. Si cela est, ce sera une preuve que la Cour n'est pas trop contente de sa conduitte; cependant cette Charge conduit au Cardinalat.

Le Pape se porte bien. Il doit tenir encore des Congrégations sur la crainte où l'on est que les Turcs ne prennent Corfou; après, ils seroient les maîtres de venir ravager l'Italie.

L'on attend à tous momens M. Morosini, qui vient de la part de la République de Venise; mais l'on doutte qu'il fasse grande réussitte. L'on est si incertain et si long à prendre des résolutions en cette Cour que l'on ne peut quasi conter sur aucuns secours. Les uns proposent de lever des troupes pour garder les costes; d'autres sont d'avis que le Pape achepte et arme plusieurs vaisseaux pour joindre à la Religion de Malte; mais le tems se passe en projets, et l'on n'a pris encore aucune résolution.

J'ay fait part, Monseigneur, à M. Giraud de l'honneur que votre Grandeur a bien voulu luy faire dans la lettre dont elle m'a honnoré cet Ordinaire. Après luy en avoir rendu mille très humbles grâces, il la supplie très respectueusement de donner ses ordres à ce que les Lettres soient payées, s'estant incommodé pour faire ses advances dans un temps où l'argent est si rare et la confiance perdüe.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Voir la lettre du 31 décembre 1715.

1946. — POERSON A D'ANTIN.

14 janvier 1716.

Monseigneur, — Votre Grandeur me fait l'honneur de m'écrire, dans la lettre du 21 décembre, qu'elle aura la bonté de donner ses ordres pour le remboursement du Sr Girault, comme elle a eu celle de procurer les payemens de l'entretien de son Académie dans des temps si durs et si difficiles qu'il n'y a point d'exemple que la France se soit veu avec si peu d'argent et de crédit qu'elle a esté depuis quelques mois.

Pour soutenir l'Académie, malgré de si grands dérengemens, il ne falloit pas moins, Monseigneur, qu'un grand Seigneur, plein d'amour pour la gloire et pour le bien de sa Patrie et d'une autorité à pouvoir faire réussir ces bons et nobles desseins. Sans tout autre que Monseigneur le Duc d'Antin, l'Académie de Rome seroit tombée; les Beaux-Arts en auroient souffert, et la réputation de la France en auroit esté un peu moindre.

Je rends mille très humbles grâces à votre Grandeur de la promesse qu'elle a la bonté de me faire des portraits tant desirés, que j'ay eu l'honneur de luy demander.

Il y en a un du Roy et de M. le P. Régent à Rome, que l'on a envoyé au Sr de Prezziat, Expéditionnaire. Quoyqu'ils soient très mauvais, quelques-uns se sont empressés d'en faire des copies; mais la pluspart attendent ceux que vostre Grandeur m'a fait l'honneur de me promettre.

Je suis, Monseigneur, très obligé à votre Grandeur de l'agréable nouvelle du choix que M. le Prince Régent a fait de Monsieur le Duc de La Feuillade pour Ambassadeur en cette Cour. Il y a quinze ans qu'il n'y en a eu; cependant tous les gens affectionnés à notre Nation conviennent qu'un Ambassadeur séculier est très nécessaire pour les intérêts du Royaume.

L'on est à présent fort embarassé de sçavoir où ce Seigneur pourra loger, n'y ayant que trois Palais qui ne sont point occupés, mais qui appartiennent l'un au Grand-Duc de Florence, l'autre, Farnèze, au Duc de Parme, et le troisième au Duc Salviati, Florentin, qui est sçitüé de l'autre costé du Tibre, près de Saint-Pierre, hors de tout commerce.

J'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur les comptes des trois derniers mois d'octobre, novembre et décembre 1715, par lesquels elle connoîtra que la dépense entière de toute l'année n'est montée qu'à la somme de 13,033 liv. 16 s. 10 d., faisant abstraction de ce qu'a coûté les caisses et leur transport en France.

Monseigneur del Giudice m'a dit que le Prince de Celamare, son frère, luy a mandé que votre Grandeur luy a fait espérer qu'elle feroit graver le tableau qu'il a eu l'honneur d'envoyer au Roy. Il suplie votre Grandeur de m'écrire s'il peut se flatter de cet honneur[1].

M. de Molinès a fait une protestation contre ce que l'on pouroit entreprendre en cette Cour contre la Monarchie du Royaume de Sicile par la raison que, si le nouveau Roy vient à manquer sans enfant mâle, ce Royaume est reversible à la Couronne d'Espagne. L'Agent d'Espagne a esté, avec un Notaire, signifier cette protestation au Cardinal Paoluci, Premier Ministre de Sa Sainteté.

L'on est fort inquiet en cette Cour de la puissance du Turc, qui, s'il prend Corfou, pourra venir ravager Rome sans aucun obstacle. L'on tient à cet effet des Congrégations millitaires, sans y rien résoudre. L'on croit que, lors que M. Morosini, Envoyé

de Venise, qui présentement est à Florence, sera icy, que l'on se déterminera à quelque bon party.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Le David et Goliath, non pas de *Michel-Ange*, mais de *Daniel de Volterre*, a été gravé par *Benoît Audran* en deux planches. La première est datée du 31 décembre 1716 et la seconde du 1er juillet 1717. Les planches existent encore (Le Blanc, I, 73), mais elles n'ont pas été faites pour le Roi puisqu'elles ne sont pas entrées à la Chalcographie du Louvre.

1947. — D'ANTIN A POERSON.

15 janvier 1716.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 17 et 24 décembre. Je vous répette encore que je ne perdray point les occasions de vous rendre service auprès de M. le Régent. J'acquitteray régulièrement toutes les Lettres que le Sr Girault a tirées sur notre Trésorier. Il verra bien par là que le Sr Crozat a des terreurs paniques et que l'argent n'est pas si rare en France qu'on le publie.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1955.

1948. — POERSON A D'ANTIN.

21 janvier 1716.

Monseigneur, — Le Pape fut, samedy, dire la messe à Saint-Pierre et y assista ensuitte à la Chapelle, puis y posa les indulgences, en forme de Jubilé, pour implorer du Ciel les grâces nécessaires pour empescher les Turcs d'exécuter le dessein qu'ils ont formé de venir cet été saccager Rome. A la fin du Consistoire, que le Pape tint lundy, Sa Sainteté fit un discours fort éloquent pour exhorter le Sacré Colège à contribuer par argent, ou par prières, au secours du Christianisme contre les menaces du Turc.

Le Cardinal Doyen Acajoli donna mil écus; le Cardinal Albano aussy mil écus; le Cardinal Pamphilio deux mille écus, et cinq autres Cardinaux chacuns cinq cens écus.

L'on avoit proposé, dans les Congrégations que l'on a tenües sur ce sujet, de lever des trouppes pour deffendre les costes de l'État Ecclésiastique; mais l'on assure que M. le Comte de Gallas

s'i est opposé, au nom de l'Empereur, disant que, par le dernier Concordat fait entre le Pape et Sa Majesté Impériale, Sa Sainteté ne peut armer aucune trouppe en Italie; mais qu'il avoit ordre d'offrir vingt mille hommes pour la deffense du pays, à condition qu'il mettra garnison dans la ville et Château d'Ancône et dans Civita-vechia. Sur ces remontrances, le Pape a, dit-on, changé de projet et ne pense qu'à s'opposer aux Turcs par mer.

L'Ambassadeur de Portugal a offert dix vaisseaux de la part du Roy, demandant, à ce que l'on dit, que le Pape accorde aux Pères qui vont aux Missions de la Chine ce qu'ils demandent pour ce pays-là. L'on ne sçait pas ce que Sa Sainteté a résolu. L'on sçait seulement qu'elle a despesché un Courier à Lisbonne.

M. Morosini, Envoyé extraordinaire de Venise, est arrivé. Il a été à l'audience du Cardinal Paoluci, Premier Ministre; mais le Pape, avant que de le laisser parler d'autres choses, doit luy dire qu'il est surpris que sa République n'ait pas plus d'égard pour M. le Cardinal Ottobon et pour son illustre Famille; qu'il paroît encore à Sa Sainteté que, dans les conjonctures où elle se trouve particulièrement, qu'elle devroit avoir plus de considération pour la France, qui pourroit leur être d'une grande protection dans les malheurs qu'ils ont essuyé et dont ils courent risque d'estre accablés par les Turcs, qui sont plus puissants qu'ils n'ont jamais été. L'on sçaura quelle response il fera à ce discours pressent, et quel party prendra cette République, et j'auray l'honneur d'en informer votre Grandeur.

Le Pape a fait deffendre à la Chancellerie et dans tous les Tribunaux de recevoir aucunes attestations pour dispense, Bénéfices, etc., venant de la part de Messieurs les seize Évesques refusant d'accepter la Bulle[1]. Cependant, depuis, le St-Père a accordé deux dispenses sur les attestations de M. le Cardinal de Noailles.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1955.

= 1. Les Évêques Français Jansénistes.

1949. — D'ANTIN A POERSON.

26 janvier 1716.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 31e. Comme elle n'est remplie que de nouvelles, je n'ai rien à y répondre.

Je viens de faire donner 8,000 livres comptant au Correspondant du Sr Girault, et ferai payer le reste de l'année 1715 régulièrement à l'échéance.

Je crois que vous ne serez pas fâché d'apprendre que le Régent a donné la survivance de Surintendant des Bâtiments à mon fils le Chevalier, qui s'appelle présentement de Bellegarde. Il épousera, mardy prochain, Mlle de Vertamont, fille du Premier Président du Grand Conseil, une des plus riches héritières de Paris.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O1 1955.

1950. — POERSON A D'ANTIN.

26 janvier 1716.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du deuxième janvier, qui est bien consolante pour moy puisque votre Grandeur a bien voulu me marquer qu'elle veut continuer sa généreuse protection pour son Académie de Rome, et qu'elle a la bonté de ne rien oublier pour mes intérests. Ces charmantes paroles, Monseigneur, m'ont véritablement pénétré jusqu'au fond du cœur. J'ai tout ce que je pouvois desirer au Monde, puisque votre Grandeur daigne penser à moi. Son grand cœur, son âme bienfaisante et son grand crédit m'assurent quelque chose de proportionné à ces éminentes qualitez et sa grande puissance, et je m'estime d'avance très heureux, votre Grandeur me faisant l'honneur de m'assurer qu'elle daigne penser à moy.

J'ay, Monseigneur, suivant la permission que votre Grandeur m'en a donné, achetté seulement pour vingt-trois écus de linges. Si elle a la bonté de me permettre d'en avoir l'année prochaine pour trente écus, ou environ, nous aurons le nécessaire pour du temps.

L'on a fait, vendredy, les obséques du Roy défunt dans la chapelle du Pape, où assistèrent tous les Cardinaux. M. le Cardinal de La Trémoille chanta la messe, et Monseigneur Allemano prononça l'Oraison funèbre en Latin.

Le mesme jour, arriva de Paris un Courier extraordinaire, en dix jours, venu pour quelques Bénéfices, à un Expéditionnaire François, lequel aporta en mesme temps la nouvelle que le Roy

d'Angleterre étoit débarqué en Écosse le 26 décembre. Le Pape, l'ayant sçeu, en donna part à tout le Sacré Collège, qui étoit là présent, ce qui causa une très grande joye.

L'on sçeut aussy la nomination aux Bénéfices. Nos trois Cardinaux, qui sont pourveus, furent complimentez du Pape dans ce moment. Cependant ces Éminences ne veulent point recevoir de complimens chez eux jusqu'à ce qu'ils ayent reçeu les Lettres de la Cour.

Le Pape envoya, mardy au soir, révoquer à la Chancellerie, et aux autres Tribunaux, l'ordre qu'il avoit donné de ne point recevoir les attestations des seize Évesques qui ont refusé d'accepter la Bulle. L'on dit que le St-Père avoit été poussé à cette rigueur par des esprits inquiets, qui sont excitez par des gens qui sont en France, qui ne cherchent qu'à tout brouiller.

Il paroît certain que le Roy de Portugal fournira bons nombres de vaisseaux contre les Turcs, moyennant quoy le Pape luy accordera ce que ce Prince demande, tant [pour] les Évesques des Indes que pour les Pères qui vont aux Missions de la Chine. Le Pape a despesché un Courier en Portugal sur ce sujet.

Le Prieur Ferety, qui commande les Galères du Pape, est party pour Livorne, Gesne et Toulon, pour acheter quelques vaisseaux. L'on dit qu'il porte cinquante mille pistolles pour cette emplecte.

Le Pape envoye le Cardinal des Ursins Légat à Vienne[1]; c'est un Seigneur qui vit en réputation de sainteté, donnant tous ses revenus aux pauvres. Il a été Jacobin et fut forcé d'accepter le Cardinalat, et a été sauvé comme par miracle deux fois qu'il s'est trouvé enseveli plusieurs jours sous les ruines de Bénévent, dont il est Évesque, et qui fut renversé par le tremblement de terre.

M. le Cardinal de La Trémoille a eu des conférences secrettes avec M. Morosini, aux Chartreux, au sujet de la Maison Ottoboni. L'on espère que ces Conférences produiront plus d'effet que les discours les plus éloquents que l'on luy auroit pu faire d'ailleurs.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^1^ 1955.

= 1. Il était Cardinal depuis 1671; il a été Pape en 1724 sous le nom de Benoît XIII et mourut en 1730.

1951. — POERSON A D'ANTIN.

4 février 1716.

Monseigneur, — Le Pape a envoyé un Courier à la rencontre du Cardinal Ursini, pour le remercier, et luy dire qu'il n'est plus nécessaire qu'il aille à Vienne. L'on dit que ce changement s'est fait sur les remontrances de M. le Comte de Gallas, l'Empereur ne desirant point recevoir de Légat.

M. le Cardinal Ottobon est charmé de la lettre que votre Grandeur luy a écrite au sujet de l'Abbaye dont M. le Régent vient de le gratifier. Cette Éminence m'a fait l'honneur de me dire qu'elle m'enverroit la réponse; je l'attends à tout moment.

Samedy, l'on fit dans Saint-Pierre les obsèques du Pape Alexandre VIII[1]; il s'y trouva trente Cardinaux. En sortant de cette cérémonie, ces Éminences se trouvèrent seize en visite chez le Cardinal Gouverneur, qui est l'un des derniers faits. Son Éminence Ottobon, qui ne laisse échaper aucunes occasions de parler avantageusement de la France et de M. le Prince Régent, dit à ces seize Seigneurs, entre autres choses, que M. le P. Régent avoit envoyé une lettre de cachet à Messieurs de Sorbonne pour empescher que l'on ne continuâ[t] de parler de la Constitution, preuve de son respect pour le Saint-Siège et de l'envie que ce grand Prince a d'accomoder par la douceur les différents que des gens mal intentionnés ont cherché d'entretenir.

Le Pape a parlé fortement à M. Morozini, Envoyé de Venise, au sujet de M. le Cardinal Ottobon; mais nous espèrons que les conférences que ce Ministre a eües avec M. le Cardinal de La Trémoille auront un meilleur succès que tout ce qui pourroit venir d'ailleurs.

Le Père Grimaldy, Jésuitte, prononça, vendredy, un poème Latin à la gloire du défunt Roy, dans une sale du Collège Romain[2], en présence de Messieurs les Cardinaux de La Trémoille, d'Ottoboni, d'Aquaviva et Gualterio, de plusieurs Prélats et de beaucoup d'autres personnes.

M. le Cardinal de Gualterio, qui s'estoit fait déjà beaucoup d'honneur en procurant par son crédit en notre Cour un Prieuré de 5,000 livres de rente à M. l'Abbé Tamisié, son Agent, lequel a encore eu 4,000 livres de pension sur Cambray, vient de demander encore 2,000 livres de pension sur son Abbaye de Saint-Victor pour le mesme.

M. le Cardinal Ottobon a fait le mesme acte de grandeur à l'égard du Chevalier Chappe, qui est de notre Ordre de Mont-Carmel. Cette Éminence demande à M. le P. Régent la permission de mettre 2,000 livres de pension sur l'Abbaye de Saint-Paul de Verdun en faveur dudit Chevalier, auquel ce grand Cardinal avoit desjà fait avoir une pension de la Cour de 500 écus, dont il jouit depuis plusieurs années[3].

Je n'ay point, Monseigneur, tiré de Lettre pour le mois de janvier, n'y ayant point de change réglé à cause de l'augmentation des monnoyes. Si elles viennent aussy hautes que l'on le dit, le change va redevenir comme il estoit cy-devant.

M. Giraud m'a dit s'estre donné l'honneur d'écrire au sujet du changement des espèces. Il demande que l'on luy tienne compte de la variation qui luy causeroit une perte de 2,000 livres sur les Lettres de 6,000 livres du mois d'octobre, celle de 7,000 livres du mois de novembre et sur celle de 1,300 livres du mois de décembre.

L'on écrit de Gesne que, dans une Terre du Prince Doria, l'on a trouvé un cadavre, enterré de plus de huit cents ans, avec une inscription sur du cuivre, laquelle porte que, sous le règne d'un Pape Clément, les Turcs doivent s'emparer des Deux-Siciles, de l'État de Gesnes et d'autres lieux d'Italie. Le grand armement que fait la Porte Ottomane, le mauvais état où on se trouve icy, plusieurs prophéties menaçantes qui courent à Rome, tout cela effraye bien des gens.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Pietro Ottoboni, mort le 1er février 1691. C'est probablement à propos de l'inauguration de son tombeau à Saint-Pierre (Grégorovius, *les Tombeaux des Papes Romains*, 1859, in-12, p. 255-6).

2. Le Collège Romain a été fondé par le Pape Grégoire XIII, qui y mit les Jésuites pour y enseigner le latin, le grec, l'hébreu, en commençant par les humanités, la rhétorique et toutes les sciences. Vasi, *Tesoro sagro*, p. 18-9; Bleser, p. 515-21. C'est là où se trouvent le Musée Kircher et l'Observatoire, qui a été longtemps sous la savante direction du P. Secchi.

3. Si vraies que puissent être ces nouvelles, *Poerson* ne les indique naïvement si en détail que pour rappeler indirectement au Duc d'Antin qu'il serait bien possible et bien naturel de lui donner aussi quelque Bénéfice. — Voir aussi la lettre de *Poerson* du 11 février suivant.

1952. — D'Antin a Poerson.

7 février 1716.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 7 et 14 janvier. Vous pouvés compter sur ce que je vous ay mandé; il ne tiendra pas à moy que vous ne vous en apperceviez bientost.

Je crois que M. Girault doit estre content de moy, puisque je viens de donner tout l'argent comptant nécessaire pour acquitter tout ce qu'il vous a fourni jusqu'au premier janvier 1716. Il me semble qu'on ne peut pas mieux le payer; je continueray de même, me faisant un point d'honneur de soutenir l'Académie de Rome dans le bon estat où elle est.

Je reçois, dans le moment, le compte du dernier Quartier; aussy je n'ay rien à vous demander pour l'année passée.

Nos bons Graveurs sont présentement occupés à finir de grands ouvrages; ainsi je ne pourray si tost faire graver le tableau de M. del Jiudice, quoyqu'il le méritât fort[1].

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Voir plus haut la lettre du 14 janvier 1716.

1953. — Poerson a d'Antin.

11 février 1716.

Monseigneur, — Je ne puis assez rendre d'actions de grâces à votre Grandeur de la bonté avec laquelle elle me fait l'honneur de me dire, dans sa lettre du 15e janvier, qu'elle ne perdra point les occasions de me rendre service auprès de Monseigneur le Prince Régent. Ces assurances de votre Grandeur me sont, Monseigneur, d'une consolation infinie. J'espère tout de son grand cœur et de son puissant crédit. Rome, les Italiens et toutes les Nations qui viennent icy apprendront le bonheur qu'il y a de servir sous les ordres d'un grand et magnifique Seigneur qui honore de sa protection les Beaux-Arts et qui se plaît à faire la félicité de ceux qui luy obéissent.

Monseigneur le Prince Régent, qui travaille continuellement pour le bien de la France, vient, Monseigneur, de donner une marque de son juste discernement et de son amour pour les Beaux-

Arts et pour les Sciences en nommant votre Grandeur Surintendant[1]. Cette grande Place n'a jamais été si dignement remplie, et nous sommes très persuadé, Monseigneur, que les Filles de l'Immortalité, dont votre Grandeur daignera prendre soin, ne négligeront rien pour faire passer votre illustre nom à la Postérité.

Après avoir très humblement remercié votre Grandeur de ce qu'elle a bien voullu me faire l'honneur de me marquer qu'elle aura la bonté de faire payer les Lettres du Sr Girault, malgré les terreurs paniques du Sr Crozat, à propos de quoy j'auray l'honneur de vous dire, Monseigneur, qu'il y a, à Rome, plusieurs personnes qui ont entre elles les mesmes prétentions que le Sr Giraud, demandent que l'on leur fassent bons ce qu'ils perdent sur l'augmentation des monnoyes; mais je sçay que, par la voye de la Justice, ils ne peuvent forcer à le faire. Cela dépend absolument de la bonne volonté de ceux qui croyent en conscience les devoir indemniser de cette perte.

L'on a tenu Consistoire mercredy, où le Pape ouvrit la bouche aux Cardinaux de la dernière Promotion, et conféra quelques Éveschés. M. le Cardinal de La Trémoille a donné aussy une pension sur son Évesché de Bayeux[2] à M. l'Abbé d'Ogier, son Secrétaire, sans préjudice des Bénéfices dont il promet le pourvoir. Il semble qu'il y ait une noble émulation entre ces Seigneurs pour faire du bien à leur dépendant, ce qui leur fait beaucoup d'honneur dans Rome.

M. Morosini, Envoyé de Venise, se flatte, à ce que l'on dit, de parvenir à l'ajustement des différens qui règnent entre cette Cour et celle de Savoye.

Jeudy, Messieurs du Chapitre de Saint-Jean-de-Latran firent chanter une messe, en très belle musique, pour notre deffunt grand Monarque, avec un catafalque assez ordinaire et une Oraison funèbre en Latin, prononcée par un Père Jésuitte, Piedmontois, qui fut fort applaudi. Messieurs les Cardinaux de La Trémoille, Otthobon, Aquaviva et de Gualterio s'i trouvèrent en grand Cortège.

Devant hier, ayant l'honneur d'entretenir M. le Cardinal Otthobon, ce Seigneur me confia que, dans l'Abbaye de Montiérender, il y avoit la réserve des bois de ladite Abbaye qui alloit en ruine par la vieillesse; qu'il souhaitteroit de les changer avec un autre canton desdits bois de la mesme Abbaye et de la mesme quantité d'arpens, ce qui seroit du meilleur service du Roy et de l'Abbaye;

c'est-à-dire, Monseigneur, de faire l'échange simplement et mettre la réserve en couppe réglée, conformément aux usages de France. Cette Éminence m'adjouta que l'on luy avoit dit que cela pourroit dépendre de votre Grandeur, comme Président du Conseil du dedans du Royaume, ce qui luy a fait un grand plaisir; sur quoy elle m'a chargé d'en supplier très humblement votre Grandeur, en la bonté de laquelle elle a grande confiance et pour laquelle elle a beaucoup de respect.

Le Sr *de Lassurance*, qui continue ses études avec application, a fait un petit dessein du Catafalque de Saint-Jean-de-Latran, que j'ay l'honneur d'adresser à votre Grandeur. Les arcades du Chœur estoient tendues de noir assez simplement avec quelques squelestes très mal exécutées. Messieurs les Chanoines se sont fait peu d'honneur dans cette occasion.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Voir, au commencement de 1716, le document 1943.

2. Joseph-Emmanuel, Cardinal de La Trémouille, nommé Évêque de Bayeux au mois de février 1716, passa au Siège de Cambrai le 7 mai 1718, avant d'avoir été sacré (*Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, 1849, p. 98).

1954. — POERSON A D'ANTIN.

18 février 1716.

Monseigneur, — Votre Grandeur ne pouvoit me donner deux nouvelles plus agréables et auxquelles je prenne plus de part que celle dont elle a bien voulu me favoriser, par sa lettre du 26e janvier, du mariage de M. de Bellegarde avec Mademoiselle de Verthamon, et de la grâce que le Roy et M. le Prince Régent lui ont faite de luy accorder la survivance de votre Charge de Surintendant des Bâtimens[1]. Nos Académies n'ont plus rien à craindre; sous la protection d'un aussy illustre père et d'un aussy digne fils, elles sont pour longtemps à l'abri de la mauvaise fortune, et c'est plus à elles qu'à vous-mesme, Monseigneur, que nous devons faire des complimens sur les grâces que le Prince fait à votre illustre Maison.

Je suis bien fâché, Monseigneur, d'être contraint de mesler icy ma joye avec un peu d'amertume en faisant part à votre Gran-

deur d'un accident qui arriva devant hier au soir entre deux des Élèves de l'Académie.

Le Sr *Lestache*, Sculpteur, qui est un garçon très sage, et le petit *Mallet*, Dessinateur, ayant eu ensemble quelque parole, malgré toutes mes précautions pour les maintenir dans la paix, retournant à l'Académie vers les sept heures du soir, *Mallet* l'attaqua dans une rue près Saint-Antoine-des-Portugais. L'épée de *Lestache* se rompit à un pied de la garde; le Dessinateur, qui est le seul coupable, ne laissa pas de le blesser à la cuisse et de se retirer ensuitte à la Poste de France, sans ozer, avec raison, revenir à l'Académie, où je ne l'aurois pas reçeu. Le Sculpteur, affoibly de la perte de son sang, fut pensé par le premier Chirurgien qui se trouva dans le voisinage, se confessa et fut rapporté à l'Académie. Nous le croyons, grâce au Ciel, sans danger.

Je rendis compte du fait à M. le Cardinal de La Trémoille, qui jugea, pour empescher que la Cour, desjà informée de l'accident, n'en prît connoissance, qu'il falloit renvoyer *Mallet* sur-le-champ en France, avec le Courier qui doit partir cette nuit ou demain matin. J'ay suivi son avis, Monseigneur, et j'espère que cela n'aura pas d'autre suitte[2].

Le Sr *L'Estache* est un très bon sujet, qui est bien malheureux que cette disgrâce luy soit arrivée; il ne se l'est assurément pas méritée.

Le Pape a deffendu les Masques, sur ce que M. le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur, vouloit que l'on lui demandât permission de laisser passer sous ses fenestres les Compagnies qui vont pour la garde du Cours. Les Romains crient fort contre ce Seigneur parcequ'ils ont une grande passion pour les spectacles et les mascarades, où ils prennent beaucoup de liberté.

L'on chanta, dimanche, le *Te Deum* à Saint-Jacques-des-Espagnols, pour l'heureux accouchement de la Reine d'Espagne[3]. Les Cardinaux de La Trémoille, Otthoboni, Aquaviva et de Gualterio y assistèrent, avec beaucoup de Noblesses.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Il s'agit du petit-fils du Duc d'Antin, Louis de Pardaillan de Gondrin, d'abord Duc d'Épernon, puis Duc d'Antin, né en 1707, mort en 1743. On donne aussi, comme date de sa survivance, 1721; ce peut être un renouvellement de cette faveur, mais la Direction des Bâtiments fut supprimée en 1736, à la mort du Duc d'Antin.

2. Depuis : « Le S. *L'Estache*, Sculpteur »; Lecoy, p. 161-2.

3. La seconde femme de Philippe V, Élisabeth de Parme. L'enfant devint en 1731 Duc de Parme, en 1735 Roi des Deux-Siciles, et ensuite Roi d'Espagne, de 1759 à 1788, sous le nom de Charles III.

1955. — D'Antin a Poerson.

22 février 1716.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 21 et 28 janvier et 4 février. Il faut bien d'autres secours que ceux des Cardinaux pour deffendre l'Italie, si elle estoit attaquée.

Pour les Vénitiens, il est bon qu'il leur arrive quelque chose qui leur fasse faire des réflexions sérieuses sur leur conduite passée.

J'approuve que vous fassiez cette année l'achapt du linge dont vous avez besoin pour le service de l'Académie.

Le Sacré Collège doit s'appercevoir qu'il est bon de servir la France et que les récompenses y sont grandes et fréquentes.

J'ay reçeu la lettre du Sr Girault, et je crois qu'il sera content de la réponse que je lui fais et que je joins icy.

Je suis tout à vous.

Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1956. — Poerson a d'Antin.

3 mars 1716.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir, de la part de votre Grandeur, une lettre du septième février, par laquelle elle a la bonté de me dire que je puis compter sur ce qu'elle m'a fait l'honneur de me promettre et qu'il ne tiendra pas à elle que je ne m'en apperçoive bientôt.

En vérité, Monseigneur, je crois, dès à présent, la grâce aussy seure que si je l'avois reçeue. La parole d'un Seigneur aussy honneste homme que l'est votre Grandeur ne peut souffrir de doute, et j'ay l'honneur de luy en faire, d'avance, mil très humbles et très respectueux remerciemens.

Votre Grandeur, Monseigneur, me fait encore la grâce de me marquer qu'elle a eue la bonté d'ordonner les payemens de tout ce qui a été fourni d'argent jusqu'au premier janvier 1716, et voicy l'extrait d'une lettre de M. Crozat au Sr Girault, du dixième février :

« Monseigneur le Duc d'Antin me fait espèrer de me faire « payer dans la semaine les 13,000 livres de l'Académie. M. Denis, « Trésorier, m'a dit qu'il avoit accepté aussy la Lettre de « 1,300 livres du mois de décembre. S'il l'exécute, comme je l'es- « père, il ne sera plus deu que les 3,900 livres du dernier Quartier « de 1714. »

Malgré tout cela, Monseigneur, le Sr Girault refuse de donner de l'argent. Je n'ay encore rien touché de cette année.

Les obligations infinies que les Beaux-Arts ont à votre Grandeur, et, en particulier, l'Académie de Rome, qui doit son honneur et sa conservation à l'amour qu'elle a pour les sciences, malgré la dureté des temps et les difficultez de trouver de l'argent, ces considérations, Monseigneur, m'ont retenu, autant qu'il m'a été possible, de remontrer à votre Grandeur la nécessité qu'il y auroit de rappeler les Élèves à la fin des trois années, parceque, faisant un plus long séjour, ils font des connoissances dans ce pays, perdent le goût des études, négligent leurs devoirs et, par ces dérangemens, peuvent s'exposer à de funestes accidents.

Ainsy, Monseigneur, je supplie très humblement votre Grandeur m'ordonner de les renvoyer, à l'exception du Sr *de L'Estache*, qui est de très bonnes mœurs, non encore corrompües, et sur lequel, je crois, que l'on peut compter.

Le Sr *de L'Assurance* a eu aussy constamment une très bonne conduitte; mais, enfin, entraîné par le mauvais exemple, je crois, Monseigneur, qu'il convient qu'il s'en retourne avec les Srs *Lullier*, *de Launay* et *Parrossel*[1].

Je suplie très humblement votre Grandeur me pardonner la liberté que je prends; mais j'ay cru qu'il étoit de mon devoir de lui donner cette information, sur laquelle j'attendray, avec mon respect ordinaire, l'honneur de ses ordres pour les exécuter avec une parfaite soumission. J'espère que dans peu le Sr *de L'Estache* sera hors du lit et peu après parfaitement guéry.

Le St-Père, à ce que l'on dit, ayant demandé des secours à Monseigneur le P. Régent, ce grand Prince a répondu qu'il le feroit volontiers pourveu que l'Empereur y donnât son consentement, ne voulant, en aucune façon, rompre la Trêve d'Italie. Cette réponse a, dit-on, embarassé cette Cour, et M. le Cardinal de La Trémoille a eu plusieurs conférences à ce sujet avec M. le Comte de Gallas, lequel est enfin party samedy, fort mécontent de cette Cour et de la pluspart de la Noblesse Romaine.

M. le Prince Carpegna, allié de M. Desmaretz, avec lequel on dit qu'il a beaucoup gagné, est parti pour se rendre à Paris, où il reporte toute la vaisselle d'argent et autres choses qu'il en avoit apporté.

L'on dit que le Pape va vendre la Charge de Trésorier, celle d'Auditeur et de Clercs de Chambre. Comme ces charges conduiront au Cardinalat, elles seront bien vendues. Elles n'estoient point vénales, mais le besoin d'argent a fait prendre ce party.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Depuis : « Les obligations infinies »; Lecoy, p. 162-3.

1957. — D'ANTIN A POERSON.

8 mars 1716.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres du 11 et du 28. Ce que demande le Sr Girault, au sujet de l'augmentation des monnoyes, est raisonnable, et je luy en ferai raison.

J'ay reçeu le Catafalque du feu Roy, qui est fort beau[1].

Je ne peus rien sur les Bois de l'Abbaye de M. le Cardinal Otthobon. Cela regarde M. Fagon, Conseiller d'État, chargé des Eaux et Forests. J'aurois été fort aise de trouver une occasion de rendre service à son Éminence, pour laquelle j'ay beaucoup de considération.

J'estois bien persuadé de la joye que vous auriez de la Survivance de mon fils; cela nous attache de plus en plus au soutien des Beaux-Arts et de l'Académie de Rome.

J'estois bien étonné que le petit *Mallet* ne fît point des siennes depuis qu'il étoit à Rome. Il sera châtié comme il le mérite en arrivant.

Je suis, etc.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Voir plus haut, p. 460, document 1953.

1958. — POERSON A D'ANTIN.

10e mars 1716.

Monseigneur. — Hier, le Pape fut à Saint-Clément, qui est une

ancienne Église qu'il a fait restaurer et embellir de peintures et autres ornemens[1]. Ce St-Père visita aussi le Couvent, pendant près de deux heures, avec une parfaite santé.

Sa Sainteté fit partir, devant hier, sa Garde de Cuirassier, au nombre de quatre-vingts hommes, pour aller garder les costes de Lorète et d'Ancône contre les incursions des Turcs, dont ce pays est fort menacé.

L'Ambassadeur de Venise eut, samedy, une longue audience du Pape. L'on dit que le feu s'est pris à un vaisseau Vénitien dans le port de Corfou, lequel étoit de quatre-vingts canons.

L'on se rassure un peu icy de la peur où l'on estoit qu'après que les Turcs auroient pris Corfou, ils ne vinssent saccager Rome. Cette espèce de tranquilité est fondée sur ce que l'on écrit de la Cour de Vienne que l'Empereur déclarera la guerre aux Turcs, ce qui fera, à ce que l'on croit, une diversion assez considérable pour les empêcher de venir ravager l'Italie.

L'on tient bien de différens discours sur le départ de M. le Comte de Gallas, qui n'a point visité le Sacré Collège et a paru mal satisfait de cette Cour, laquelle, de son côté, paroît peu contente de la conduite qu'il a tenue en ce pays. L'on dit que ce Seigneur a laissé la paye pour deux mois à tous ses Domestiques, après lesquels, s'il ne revient pas, son premier Secrétaire doit licentier ces gens, vendra ses meubles, carrosses et chevaux, ce qui feroit une bonne occasion pour un autre Ambassadeur, particulièrement l'écurie, qui est des plus belles et des plus nombreuses.

L'on a tenu devant une longue Congrégation devant le Pape pour régler le cérémonial avec lequel l'on doit recevoir M. le Prince Électoral de Bavière.

M. le Marquis del Bourgo, Envoyé extraordinaire du Roy de Sicile, prend congé de ses amis pour s'en retourner près de son Souverain, quoyque l'on ne sçache pas qu'il ait rien avancé au sujet des affaires pour lesquelles il étoit venu à Rome.

Monseigneur del Giudice est malade de la fièvre et d'une douleur de costé ; l'on espère cependant que cela n'aura pas de fâcheuse suite.

Comme je me suis cru obligé, Monseigneur, de donner part à votre Grandeur du relâchement où sembloient être les Élèves de l'Académie, je crois qu'il est de mon devoir de l'informer du chan-

gement qui arrive à présent; c'est-à-dire, Monseigneur, qu'ils ont repris leurs premières ardeurs pour leurs études, et j'espère que, celuy qui leur avoit donné de mauvais exemples n'y étant plus, ils feront à présent tous leurs efforts pour tâcher de mériter, s'il se peut, l'honneur de la protection de votre Grandeur, à laquelle eux, et moy en particulier, avons tant d'obligations.

Le Sr *de L'Estache* est quasy hors d'affaires. Il commence à se lever un peu et, dans quelques jours, il y a apparence qu'il pourra reprendre ses études, pour lesquelles il paroît avoir beaucoup d'empressement.

Le Sr Giraud se plaint toujours qu'il n'est point payé. Depuis cette nouvelle année, Monseigneur, je n'ay peu toucher d'argent du Sr Giraud. Malgré toutes les bontés de votre Grandeur, me voilà retombé dans les mesmes peines que cy-devant.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. « La S. M. di Papa Clemente XI, che fu eletto Pontefice il giorno di S. Clemente, — le 23 novembre; il fut consacré le 30, — fece rinovare la facciata maggiore della strada, e i portici, e la piazza dell' altra porta. Nel soffito, con tutta magnificenza perfezionato d'intagli e pitture, si rappresenta, etc. » Titi, p. 232-3.

1959. — POERSON A D'ANTIN.

17 mars 1716.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir la lettre du 22e février, dont il a pleut à votre Grandeur de m'honnorer, et lui rends mes très humbles actions de grâces des ordres qu'elle a donnés au Sr Giraud en faveur de notre Académie et du consentement qu'elle me donne pour faire la dépense de l'autre partie du linge qui nous est nécessaire.

Mais j'ay encore plus à la remercier du bien qu'elle me fait, à moy en particulier, sans me le dire, comme si elle vouloit me cacher sa main bienfaisante. Le Sr Giraud me donne avis, Monseigneur, que votre Grandeur me fait présent [de] 1711, 1713 et 1714 que j'aurois à payer, et qu'elle me fait le mesme présent pour les années suivantes, et que votre Grandeur aura l'extrême bonté de lui en tenir compte. Il est bien agréable pour un débiteur tel que je suis, toujours brouillé avec la Fortune, de trouver,

Monseigneur, une main aussi libérale que celle de vostre Grandeur pour acquiter ses dettes. Ma reconnoissance est d'autant plus vive et plus grande envers votre Grandeur qu'elle me fait ce présent par le seul mouvement de sa générosité et qu'elle me semble avoir voulu m'épargner la honte que j'aurois eue à lui demander après le nombre de grâces qu'elle m'a faites et celles qu'elle me fait espérer.

Je ne sçay, Monseigneur, si mon attachement et mon obéissance à l'honneur de ses ordres peuvent croître; mais du moins je les y animeray pour ma reconnoissance. Votre Grandeur la mest dans la nécessité de croître par la multiplication de ses bienfaits; mais, en croissant, elle ne pourra égaler que le profond respect avec lequel je veux vivre et mourir en servant votre Grandeur.

Lors que je remis au Sr Giraud la lettre que votre Grandeur lui a fait l'honneur de lui escrire, il en fut si touché que, sur-le-champ, il m'offrit de l'argent, dont j'avois grand besoin; sur quoy je tiré les trois mois de janvier, février et mars, et lui fis les Lettres payables au 15e de juin prochain, afin qu'elle soit plus aisée à payer, ayant un long terme. Il a l'honneur d'écrire aujourd'huy à votre Grandeur.

Les Élèves de l'Académie, Monseigneur, se sont remis à leurs devoirs d'une manière qui me donne beaucoup de consolation, car j'espère qu'ils continüeront, n'ayant plus celui qui auroit peu contribuer à leurs dérengemens et qui, peut-être, de son costé deviendra meilleur.

Le Sr *Lestache* est tout à fait guéry; il ne lui manque plus que de reprendre un peu de force.

Lorsque le Marquis del Borgo, Envoyé extraordinaire du Roy de Sicile, se disposoit, à ce que l'on disoit, s'en retourner, le Pape l'envoya appeler pour lui donner audience. L'on croit que les affaires sont en bons termes d'ajustement, le Pape ayant compté, parmy le nombre, des Galères dudit Roy de Sicile. L'on dit que c'est M. Morozini, qui passe pour homme d'esprit, fort estimé dans toutes les Cours d'Italie, qui a ménagé cet accommodement.

Le Roy d'Espagne offre six vaisseaux et quatre Galères au Pape avec douze Bataillons et douze Escadrons de bonne troupe, pour la garde des cottes d'Italie. Le St-Père a accepté les vaisseaux et les Gallères, mais a refusé les autres trouppes.

Un Abbé, cy-devant Secrétaire du Cardinal Grimany[1], ayant,

à ce que l'on dit, prévariqué, M. le Comte de Gallas l'a fait enlever et l'a envoyé, les fers aux pieds, au Fort de Gaëtte.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Vincenzo Grimani, Cardinal nommé en 1697 par Innocent XII à la recommandation de l'Empereur d'Autriche, était mort Vice-Roi de Naples pour l'Empereur en 1710.

1960. — BREVET DE L'ARCHITECTE JEAN RAYMOND.

(19 mars 1716.)

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, etc. Bien informé des heureuses dispositions du Sr *Jean Raymond* dans l'art d'Architecture, qu'il a exercé par études depuis plusieurs années, avons nommé et choisi led. Sr *Raymond* pour être l'un des Élèves de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture à Rome, et s'y perfectionner dans led. art, sous la conduitte du Sr *Poerson*, Directeur de lad. Académie, pendant le temps qu'il nous plaira, à la charge par led. Sr *Raymond* de s'appliquer avec docilité et assiduité aux études et ouvrages que led. Sr *Poerson* luy ordonnera, suivant le Règlement que nous en avons fait du quatrième octobre mil sept cens huit[1], afin de se rendre capable pour remplir dignement les emplois où il sera destiné au service de Sa Majesté. En foy de quoy, etc. A Paris, le 19e jour de mars mil sept cens seize.

Signé : *Le Duc d'Antin*, et, plus bas : Par mond. Seigneur, signé : *Marchand*.

Archives nationales, Registre O[1] 1087, p. 145-7.

— Le grand prix d'architecture n'a commencé qu'en 1720.

= 1. Voir pièce 1316, III, 238-9.

1961. — LE DUC D'ANTIN A POERSON.

19 mars 1716.

Je vous envoye, Monsieur, le Sieur *Jean Raymond*, porteur de cette lettre, en qualité de l'un des Élèves de l'Académie Royale, dont vous êtes le Directeur. Je compte qu'il se comportera si sagement dans tous ses devoirs que vous aurez lieu d'en être content et que, selon le témoignage que vous m'en rendrez, je serai en

estat de lui procurer les grâces qui pourront lui convenir. — Je suis, Monsieur, tout à vous.

Signé : Le Duc d'Antin.

Archives nationales, Registre O¹ 1087, p. 147.

1962. — Brevet de Bonvillé, Peintre.

(19 mars 1716.)

Louis-Antoine de Pardaillan, Duc d'Antin, etc. Bien informé des heureuses dispositions du Sr *Bonvillé* dans l'art de Peinture, qu'il a exercé par études depuis plusieurs années, l'avons nommé et choisi pour être l'un des Élèves de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture à Rome, et s'y perfectionner dans led. art sous la conduitte de M. *Poerson*, Directeur de ladite Académie, pendant le temps qu'il nous plaira, à la charge par le Sr *Bonvillé* de s'appliquer avec docilité et assiduité aux études et ouvrages que led. Sr *Poerson* lui ordonnera, suivant le Règlement, etc. En foy de quoy, etc. — Fait à Paris, le dix-neuvième jour de mars mil sept cens seize.

Signé : *Le Duc d'Antin*, et, plus bas : Par mond. Seigneur, signé : *Marchand.*

Archives nationales. Registre O¹ 1087, pages 147-8.
— N'a pas eu de prix de peinture.

1963. — Brevets d'Auguste-Malo Saussard, Arc., et de Hyacinthe Colin, Peintre.

(26 mars 1716.)

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, etc. Bien informé de la bonne conduitte du Sr *Auguste-Malo Saussard*, et de la capacité qu'il a acquise dans l'art d'architecture depuis le mois de juillet 1712 que nous lui avions donné une place d'Élève dans l'Académie Royale à Paris, l'avons nommé et choisy pour être l'un des Élèves de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture et Architecture à Rome, et s'y perfectionner dans ledit art sous la conduitte de M. *Poerson*, Directeur de lad. Académie, pendant le temps qu'il nous plaira, à la charge par led. *Auguste-Malo Saussard*[1] de continuer son application avec docilité et assiduité aux études et aux ouvrages que led. Sr *Poer-*

son luy ordonnera, suivant le Règlement, etc. — A Paris, le vingt-sixième mars mil sept cens seize.

Signé : *Le Duc d'Antin*, et, plus bas : Par mond. Seigneur, signé : *Marchand*.

En marge : Pareil Brevet au Sr *Hyacinthe Colin*, Peintre, à Rome. 26e mars 1716.

(Nouv. Arch. 1879, p. 368.) O1 1087, p. 148-9.

= 1. Ne figure pas dans le *Dictionnaire* de Lance.

1964. — Brevet d'Élève a Pierre Lestache.

(27 mars 1716.)

Louis-Antoine de Pardaillan, etc. Bien informé des heureuses dispositions et de la capacité de *Pierre L'Estache* dans l'art de Sculpture qu'il a exercé depuis quelques années en qualité d'Élève de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture à Paris, [l']avons nommé et choisy pour être l'un des Élèves de l'Académie Royale de Rome et s'y perfectionner dans led. art de Sculpture, etc. — A Versailles, le 27 mars 1716. Signé : *Le Duc d'Antin*, et, plus bas : Par mond. Seigneur : *Marchand*.

Archives nationales, O1 1087, p. 133-4.

1965. — Poerson a d'Antin.

24 mars 1716.

Monseigneur, — Le Pape devoit tenir hier Consistoire; mais on croit qu'il l'a remis à un autre jour, parcequ'il attend le retour d'un Courier de Portugal pour sçavoir précisément ce que l'on peut espérer de vaisseaux de ce pays-là, et faire ensuitte un discours dans le Consistoire à la gloire des Roys d'Espagne et de Portugal.

L'on dit aussi que le St-Père a trouvé quelques difficultés au sujet de quelques-uns de nos Évêques, ce qui ne donne pas peu d'occupations à M. le Cardinal de La Trémoille, qui travaille sans relâche pour trouver des moyens d'ajuster ces différens.

L'on a affiché et publié des nouveaux Monitoires contre plusieurs Prêtres, Docteurs et autres gens nommés, touts Siciliens, pour n'avoir pas, à ce que l'on prétend, obéi aux ordres de cette Cour.

L'on dit cependant que le Comte de Provence, Envoyé extra-

ordinaire du Roy de Sicile, arivé depuis peu de jours à Rome, espère accommoder ces fâcheuses affaires, étant chargé de nouvelles commissions, et que le Marquis del Burgo s'en retourne en Piedmont ainsi que l'Abbé del Mare.

Le Cardinal d'Olmitz[1] s'est plaint de ce que le Pape demandoit des secours à d'autres Princes qu'à l'Empereur, et Mr Primoli, Secrétaire Impérial, qui agit à Rome en l'absence du Comte de Gallas, ayant sçeu que le St-Père avoit accepté les secours de vaisseaux et de gallères que lui a offert le Roy d'Espagne, a protesté dans toutes les formes, disant qu'en vertu du dernier Traité fait entre le Pape et l'Empereur, le St-Père ne peut ny armer ni recevoir de secours estrangers. Mais il paroît que l'on n'a pas de grandes attentions à toutes ces protestations.

Il est party pour Vienne quatre des Gentilshommes de M. le Comte de Gallas, ce qui fait croire que ce Seigneur ne reviendra pas en ce païs, s'étant luy-mesme expliqué que, si l'Empereur ne lui donne pas la Patente de Vice-Roy de Naples, qu'il ne pourra pas continuer à soutenir les frais de l'Ambassade de Rome.

Monseigneur del Judice a été assez mal; mais à présent ce Seigneur se porte mieux et sortira dans peu.

Le Sr *de l'Estache* est entièrement guéri. Il fut avant hier à la messe; il ne lui manque plus que de reprendre des forces, mais il fait à Rome un froid fort extraordinaire, y ayant de la neige par toute la Campagne, chose dont il y a peu d'exemple dans ce pays, eue égard au mois dans lequel nous sommes.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. Annibal Wolffgang von Strattenbach, Archevêque d'Olmütz en Moravie de 1711 à sa mort en 1738. Il était Cardinal, au titre de Saint-Marcel, depuis 1712. Il a été Vice-Roi de Naples.

1966. — D'ANTIN A POERSON.

24e mars 1716.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 3.

J'ai non seulement payé toute l'année 1714 et 1715, mais le Sr Aubourg, Trésorier en exercice, payera après-demain, entre les mains de M. Crozat, les 3,900 livres du premier Quartier de 1716. Je ne sçay si on n'a jamais été mieux payé que cela.

Puisque les Élèves ont fait leur temps et que d'ailleurs vous n'en paroissez pas trop content, vous n'avez qu'à les renvoyer tous, à la réserve du Sr *L'Estache*, et leur donner ce qu'on donne ordinairement pour leur voyage.

Voicy les noms de ceux que je vous envoye.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

— Les Srs *Colin* — *Saussard* — *Raymond* et *Bonvillers*.

Archives nationales, O1 1955.

1967. — POERSON A D'ANTIN.

31 mars 1716.

Monseigneur, — Notre Saint-Père le Pape a enfin résolu une levée de sept-cent hommes pour armer les vaisseaux qui lui doivent venir de Gesne. L'on dit qu'il est déjà arivé deux grosses barques à Civita-vechia, qui fait partie des bâtimens que le Chevalier Ferety a nolégié tant à Gesne que sur la coste.

L'on tient de fréquentes Congrégations de guerre pour se mettre en état de ne point craindre les Turcs, qui cependant font des préparatifs fort extraordinaires par terre et par mer. L'on écrit pourtant de Vienne que l'Empereur fait traiter à la Cour du Grand Seigneur de la paix des Vénitiens et que l'on n'est pas hors d'espérance d'y réussir.

Le Pape a été un peu incommodé d'une de ses jambes, ce qui lui a fait passer deux mauvaises nuits. Cependant, il y eut hier Consistoire, mais il y parut un peu chagrin; l'on y préconisa plusieurs Évêchés de France, d'Espagne et de Dalmatie, sans dire une parole au sujet du *gratis* que M. l'Abbé d'Estrée demande pour l'Archevesché de Cambray[1].

Le St-Père accorda à l'Empereur la levée des décimes tant dans le Royaume de Naples que dans le Duché de Milan et autres lieux appartenant. Il leur fit aussi un présent de deux cent mil écus et établi dans tout l'État Ecclésiastique le décime sur tous les biens de l'Église, excepté ceux qui sont possédés par les Cardinaux.

Le Sr *Parosel*, Élève de l'Académie pour les batailles, suplie très humblement votre Grandeur d'avoir la bonté de luy accorder son congé pour aller à Venize estudier la bonne couleur. Comme il a du mérite, qu'il est honnête homme et d'ailleurs fils d'un

père qui s'est distingué par son sçavoir et sa grande probité[2], si votre Grandeur voulloit le gratifier de quelques grâces de plus que ce qu'elle leur donne ordinairement pour leur retour, cela lui facilliteroit le cours de ses études, en sorte qu'il seroit obligé toute sa vie de redoubler ses vœux au Ciel pour la prospérité et conservation de votre Grandeur.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Jean d'Estrées, Archevêque de Cambrai de 1716 à sa mort, 4 mars 1719.

2. *Charles Parrocel,* nommé membre de l'Académie de Peinture en 1721, était le fils de *Joseph Parrocel,* dit d'Avignon, mort en 1704.

1968. — D'ANTIN A POERSON.

4 avril 1716.

J'ay reçeu, Monsieur, vos lettres des 10 et 17 mars.

Je ne taste pas des conversions si soudaines, et j'apprendray à Messieurs vos Élèves à être sages quand on les envoye dans des pays étrangers.

Je vous ay déjà ordonné de les renvoyer tous, à la réserve du S[r] *L'Estache*, et je vous ay même envoyé le nom de ceux qui les doivent remplacer; je n'ay rien à changer à ces premiers ordres.

Je suis bien aise que vous soyez content de moy, et que vous ayez l'esprit en repos sur le payement de l'Académie. Je payeray à veue, et non au mois de juin, les trois mois de cette année que vous avez tiré.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O[1] 1955.

1969. — POERSON A D'ANTIN.

7 avril 1716.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du 13 mars, par laquelle elle a la bonté de me marquer qu'elle veut bien avoir égard à la perte que le Sr Giraud a faite sur la variation des monoyes. Il est bien heureux d'avoir à faire à un grand Seigneur aussi juste et équitable que votre Grandeur, qui mérite toutes sortes de bénédictions.

Son Éminence M. le Cardinal Otthobon a été très sensible aux témoignages de bonté et d'amitié de votre Grandeur. Cette Éminence m'a chargé d'en faire mile remerciements de sa part à votre Grandeur en l'assurant qu'elle lui a les mesmes obligations que si l'affaire des Bois avoit dépendu du Département de votre Grandeur, pour laquelle elle voudroit bien trouver des occasions à lui marquer sa très vive reconnoissance.

Après vous avoir, Monseigneur, très respectueusement remercié de ce que votre Grandeur a la bonté de me dire qu'elle étoit bien persuadée de la joye que je ressentirois en apprenant que Mr de Bellegarde[1] nous honnoreroit de ses commandemens, je la suplie me permettre aujourd'huy d'adjouter que ma joye est d'autant plus parfaitte qu'ayant eut le bonheur de servir ce Seigneur pendant son séjour à Rome, je lui ai reconnu de si belles et de si grandes qualités, ainsy que j'ai eu l'honneur d'en rendre compte plusieurs fois à votre Grandeur, que j'ose me flatter que son bon cœur, franc et généreux, voudra bien me faire l'honneur de se ressouvenir de moy et d'intercéder auprès de votre Grandeur pour me faire obtenir, par sa très puissante protection, quelques pensions sur des Bénéfices, ainsy que votre Grandeur me semble me l'avoir fait espérer.

M. le Prince de Bavière est arrivé vendredy sous le nom de Comte, avec une suitte de soixante personne, à la teste desquels est le Comte Vresel, Général des trouppes de l'Empereur. Le Prince fut, dimanche, à la Chapelle du Pape, auquel il baisa les pieds et reçeu la palme comme les autres[2], et, hier, il eut audience du St-Père sous un nom estranger.

L'après-diné, le Pape envoya un magnifique régale à M. l'Abbé Scarlaty, Agent de la Maison de Bavière, chez lequel loge ledit Prince, en disant que ce régal étoit pour l'hoste qui étoit chez lui, sans le nommer, ainsy qu'il se pratique selon le Cérémonial de cette Cour.

Tous les Cardinaux, qui ont envoyé complimenter, ont suivi les mesmes règles, adressant le compliment à M. l'Abbé Scarlaty, à l'occasion de l'hoste qui loge chez lui.

Le Prince visite, quoiqu'incognito, les trois Cardinaux chefs d'Ordre[3], qui lui rendront visite. M. le Connétable Colonna l'a envoyé régaler de deux chevaux de manège, [des plus beaux] qui soient en toute l'Italie[4].

M. l'Ambassadeur de Venise lui a donné de l'Altesse dans la

visite qu'il lui a rendue, parceque la République l'a reçeu et traitté comme Prince Électoral de Bavière; il n'étoit pas là incognito.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Le fils du Duc d'Antin.

2. Le dimanche 5 avril 1716 était le jour des Rameaux.

3. Probablement le premier des Cardinaux Évêques, des Cardinaux Prêtres et des Cardinaux Diacres.

4. Il y a en Italie de nombreux livres sur les marques des chevaux des grandes écuries ou, comme nous dirions, des haras des grands Seigneurs. Ce serait toute une bibliographie.

1970. — POERSON A D'ANTIN.

18 avril 1716.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir une lettre, de la part de votre Grandeur, du vingt-quatrième mars, et ai celui de lui rendre mil très humbles grâces de ce qu'elle a la bontè de me dire que M. Aubourg devoit payer deux jours après à M. Crozat les 3,900 livres restant. Ces Messieurs doivent estre très contents. Pour moy, Monseigneur, je ne cesse d'admirer votre Grandeur et de faire des vœux pour sa prospérité.

J'ay encore bien des grâces à rendre à votre Grandeur de ce qu'elle m'ordonne de renvoyer les quatre Élèves et de ce qu'elle a la bonté de me marquer les noms de ceux qui les doivent remplacer. Comme la saison, Monseigneur, a été cette année des plus extraordinaires que l'on ait jamais veue, ayant neigé en quantité dans les campagnes de Rome, et geler dans Rome jusques à Pâques, ce qui fera que je les garderai, sous le bon plaisir de vostre Grandeur, jusques au quinzième de may, qui sera un temps plus propre à les faire voyager[1] et leurs donner à chacun deux cent livres, ainsi que votre Grandeur me fait l'honneur de me le commander.

M. l'Électeur de Bavière a veu toutes les Fonctions, toujours accompagné de Don Charles Albane, neveu de Sa Sainteté. Quelques Seigneurs ont tenu des conversations de Dames, où l'on a joué très petit jeu, mais où il y a eue abondance d'eaux fraîches.

Monseigneur Bianchini, le plus sçavant de Rome, et qui a été

en France, sert d'Antiquaire à ce Prince, qui, jeudy passé, allant voir ce qu'il y a de curieux en Campo-vacino, entra dans notre Église de Saint-Luc et Sainte-Martine[2]. J'eus l'honneur de recevoir ce Prince et de lui faire voir l'Église soutereine, dediée à Sainte Martine, qui est très belle non seulement pour son plan, mais pour le bon goût de son architecture[3] et pour la beauté de l'Autel où repose le corps de la Sainte, ledit Autel étant orné de bronzes magnifiques[4] et de pierres prétieuses, le tout ayant été fait sur les desseins et aux dépens du Sr *Pietro de Cortona*, qui y a dépensé plus de quarante mille écus que ce grand Peintre avoit gagné de son pinceau, car il étoit né sans bien[5].

Monsieur l'Électeur vit cela avec beaucoup de plaisir; puis ala voir les Arcs de Tite, celui de Septimus, et fut un moment dans le Colisée, puis s'en retourna.

Le Pape, qui a été un peu indisposé, nous a ordonné de préparer une Feste somptueuse dans le Campidoglio[6], où je feray la distribution des Prix. Nous nous sommes assemblés plusieurs fois à cet effet avec M. le Prince Don Alexandre, neveu du St-Père, lequel Prince a esté malade jusques à faire craindre qu'il ne devînt hydropique. Il paroît à présent assez bien remis, et le Pape l'a chargé d'entrer, de concert avec nous, dans la disposition de cette Feste, que l'on prépare pour le retour du Prince Électoral, qui doit aller passer quinze jours à Naples, puis revenir à Rome.

Il arriva hier un Courier de Venise avec l'agréable nouvelle de la conclusion de la Ligue signée entre l'Empereur et les Vénitiens contre le Turc. Entre autres conditions, l'on dit que la République s'engage de fournir trouppes, munitions, passages, etc., à l'Empereur, soit pour l'héritage du Duché de Florence ou quelqu'autre intérest que l'Empereur puisse avoir en Italie.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O1 1955.

= 1. On voit, ce n'est pas la première fois, que *Poerson* était bon et ne craignait pas de s'occuper de l'intérêt des autres.

2. Saint-Luc et Sainte-Martine, près de l'arc de Septime-Sévère. Elle avait été donnée en 1588 par Sixte-Quint à la Corporation des Peintres, qui obtinrent d'Urbain VIII d'ajouter à son titre celui du Saint, leur patron. Titi, p. 200-2 et 483. — Voir, sur l'église de Sainte-Martine, Missirini, p. 103-7.

3. Bleser, 2e édition. Louvain, 1870, in-8°, p. 345-7.

4. Œuvre du fondeur Giovanni Piscina; Titi, p. 201.
5. L'Église était celle de l'Académie de Saint-Luc.
6. Le Palais du Capitole.

1971. — D'Antin a Poerson.

21 avril 1716.

J'ai reçeu, Monsieur, vos lettres des 24 et 31 mars.

Je suis bien aise que la santé de *L'Estache* soit rétablie; mais vous avez grand tort de ne me pas avertir plutôt de la mauvaise conduite de vos Élèves, car vous sçavez la droiture de mes intentions.

Vous pouvez permettre au Sr *Parozel* d'aller à Venise pour étudier la couleur; mais je suis étonné que vous me proposiez de faire des grâces extraordinaires, sçachant la difficulté de ces temps-cy.

Je suis, Monsieur, tout à vous. Le Duc d'Antin.

Archives nationales, O1 1955.

1972. — Poerson a d'Antin.

28 avril 1716.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir la lettre dont votre Grandeur m'a honoré le 4 avril. Elle a la bonté de me marquer qu'elle est bien aise que je sois content, devant avoir l'esprit en repos sur le payement de l'Académie, et qu'elle fera payer à veue les billets des trois derniers mois sans attendre le mois de juin.

En vérité, Monseigneur, je voudrois bien trouver des termes qui puissent exprimer ma vive et respectueuse reconnoissance de tant de bonté pour moy et pour votre Académie. Mais tout ce que je pourrois avoir l'honneur de luy écrire sur ce sujet seroit toujours très foible en comparaison de ce que je ressens dans mon cœur, qui est infiniment au delà de tout ce que je pourrois dire.

A présent, Monseigneur, que votre Grandeur a résolu de faire payer à veue, nous y gagnerons quelques choses sur le change, qui est toujours un peu plus fort quand les lettres sont à long terme et incertaines pour les payemens.

Celle de ce mois icy, que j'ai tirée l'autre Ordinaire, m'auroit vallu quelques écus de plus si je ne l'avois pas faite pour le mois de juillet, ce que je croyois bien être pour la facilité du payement,

n'étant pas encore informé de la volonté de votre Grandeur. Je tâcherai d'en profiter à l'avenir.

Je feray connoître exactement les intentions de votre Grandeur aux Élèves, qui viennent icy sous l'honneur de ses ordres, afin qu'ils voyent ce qu'ils ont à craindre comme ce qu'ils ont à espérer d'un grand Seigneur qui veut être instruit de leur conduite et de leurs occupations.

Je feray partir les quatre autres, avec la permission de votre Grandeur, le quinze du mois prochain.

Le Pape a eu une évolution de sang qui l'a obligé de garder le lit; mais Monsieur Lancisi, son premier Médecin, me dit, devant hier, qu'il espéroit que cela n'auroit pas de mauvaises suittes. Le Père Don Albano se porte mieux; aussi il est allé à la Campagne du côté de la mer, avec Monseigneur del Judice, pour se rétablir l'un et l'autre des incommodités qu'ils ont eu.

Le Pape fut hier levé très longtemps pour donner audience au Cardinal de Scrotembake, qui fut en cérémonie lui donner part de la naissance du fils de l'Empereur[1]. Sa livrée étoit belle, et son Cortège des plus nombreux que l'on ait veu depuis longtemps. Le soir, l'on mit des flambeaux et des lanternes aux fenestres, excepté les Ministres d'Espagne et les Princes attachés à cette Couronne.

La saison, toujours sèche et froide, cause beaucoup de mal. Les bestiaux meurent, faute d'herbes et de foins, et les bleds sont si rares et si chers que les païsans meurent de faim. C'est une misère que de voir les pauvres peuples de la Campagne; l'on s'en apperçoit un peu moins dans Rome, quoyque tout y soit d'une chèreté extraordinaire.

L'on écrit de Naples que l'on commence à y souffrir des maladies qui font beaucoup craindre et qu'il y a aussi plusieurs personnes qui y meurent subitement; l'on en a compté cent-quatre-vingt en moins de onze jours. Cependant M. le Prince Électoral de Bavière partira demain pour y aller passer quinze jours. A son retour, l'on fera la cérémonie de la béatification du bienheureux François Régis, Jésuite, né et mort en France[2].

Nous ferons aussy, à ce que je croy, notre Feste dans le Campidoglio, avec grande pompe.

J'ai l'honneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Le fils de Charles VI, Empereur d'Autriche en 1711, mourut avant lui, puisque ce fut sa fille Marie-Thérèse qui lui succéda en 1740 comme Reine de Hongrie et de Bohême et, comme Impératrice, en 1745.

2. Voir plus haut.

1973. — Poerson a d'Antin.

5 may 1716.

Monseigneur, — J'ai l'honneur d'adresser à votre Grandeur les comptes des mois de janvier, février et mars.

Je n'y ai mis que le premier achapt de linge parceque la permission que votre Grandeur a eut la bonté de me donner de prendre tout le nécessaire ne m'est venue que dans le mois d'avril, et que, même, je ne l'ay pas encore achetté.

Je ne parle non plus des cent livres que j'ai donné au Sr *Mallet*, ni des autres cent livres que M. le Cardinal de La Trémoille lui fit donner par le Maître de la Poste, parceque votre Grandeur ne m'a point fait l'honneur de me répondre sur cet article, et que je ne veux rien faire en cela, comme en toute chose, sans l'honneur de ses ordres, auxquels je suis entièrement soumis avec toutes sortes de respects.

Le Pape est toujours incommodé. L'on prépare le Château du Castel-Gandolfo pour Sa Sainteté parceque l'air de ce lieu-là lui fait des merveilles, et, demain, M. le Prince Don Alexandre Albano doit revenir de sa villégiature, qui auroit été plus longue sans l'incommodité du Pape; mais il faut qu'il serve Sa Sainteté à Castel avec Monseigneur del Giudice, qui revient demain aussi avec le Prince Don Alexandre.

Le Pape a enfin fait dépêcher le Courier que Monsieur Bentivolio avoit envoyé à Rome, il y a quatre ou cinq mois. L'on dit qu'il porte un Bref de Sa Sainteté pour Monseigneur le Régent.

L'indisposition du Pape et celle de M. le Cardinal Paoluci, qui est attaqué d'un grand rume, fait que l'on tient les Congrégations militaires chez M. le Cardinal Albano, où l'on prend toutes les précautions nécessaires pour s'opposer aux entreprises des Turcs, dont l'on dit que nous sommes menacés.

L'on dit que le Roy de Sicile a accordé au St-Père les Galliottes Liparines[1] pour garder les costes d'Italie contre les Corsaires de Barbarie, qui se font déjà voir dans ses mers, où elles ont fait quelque butin. L'on dit que tous les peuples de cette Isle de

Lipari, qui est près de la Sicile, sont tous bons marins, grands écumeurs de mer.

L'Ambassadeur de Portugal a eut audience du Pape qui, à ce que l'on dit, lui a accordé pour son Prince la levée des décimes sur les biens Ecclésiastiques, à condition qu'il fournira des vaisseaux contre les Turcs.

L'on décore magnifiquement l'Église de l'Anima, appartenant aux Allemands, où l'on doit chanter un *Te Deum* pour rendre grâce de l'heureux accouchement de l'Impératrice.

Le temps continue à être froid et la misère très grande. Il meurt beaucoup de monde, entre lesquels le fameux Banquier Il Signor Montioni est mort d'apoplexie. Il laisse plus de trois millions de biens, qu'il a, dit-on, très justement acquis; c'étoit un parfaitement honnête homme.

M. le Duc de Lanty, Cordon-Bleu et beau-frère de M. le Cardinal de La Trémoille, est mort après quelque temps de maladie [2].

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O[1] 1955.

= 1. Des îles de l'Archipel de Lipari, qui était un commandement militaire, et non pas du petit port sicilien de Lipari, près de Messine.

2. Antoine Lanti della Rovere, Duc de Bonmars, Prince de Belmonte, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, mort à Rome le 5 mai 1716. Il avait épousé en novembre 1692 Louise-Angélique de La Trémoille, sœur du Cardinal Joseph-Emmanuel et de la Princesse des Ursins. La Chesnaye des Bois, XI, col. 476, et XIX, col. 197. Dans le catalogue des *Chevaliers du Saint-Esprit*, Paris, 1760, in-fol., p. 278, il est appelé Duc de Monmars, Prince et Marquis de La Roche-Sinibalde; nommé Chevalier par le Roi le 21 janvier 1695 et seul Chevalier de la dix-huitième promotion faite à Rome par le Cardinal de Janson le 4 décembre 1696.

TABLE.

VI. Suite du Directorat de *Poerson* (juillet 1711-may 1716). 1-480

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

N
332
R8A3
t.4

Académie de France à Rome
Correspondance des directeurs
de l'Académie de France à Rome

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY